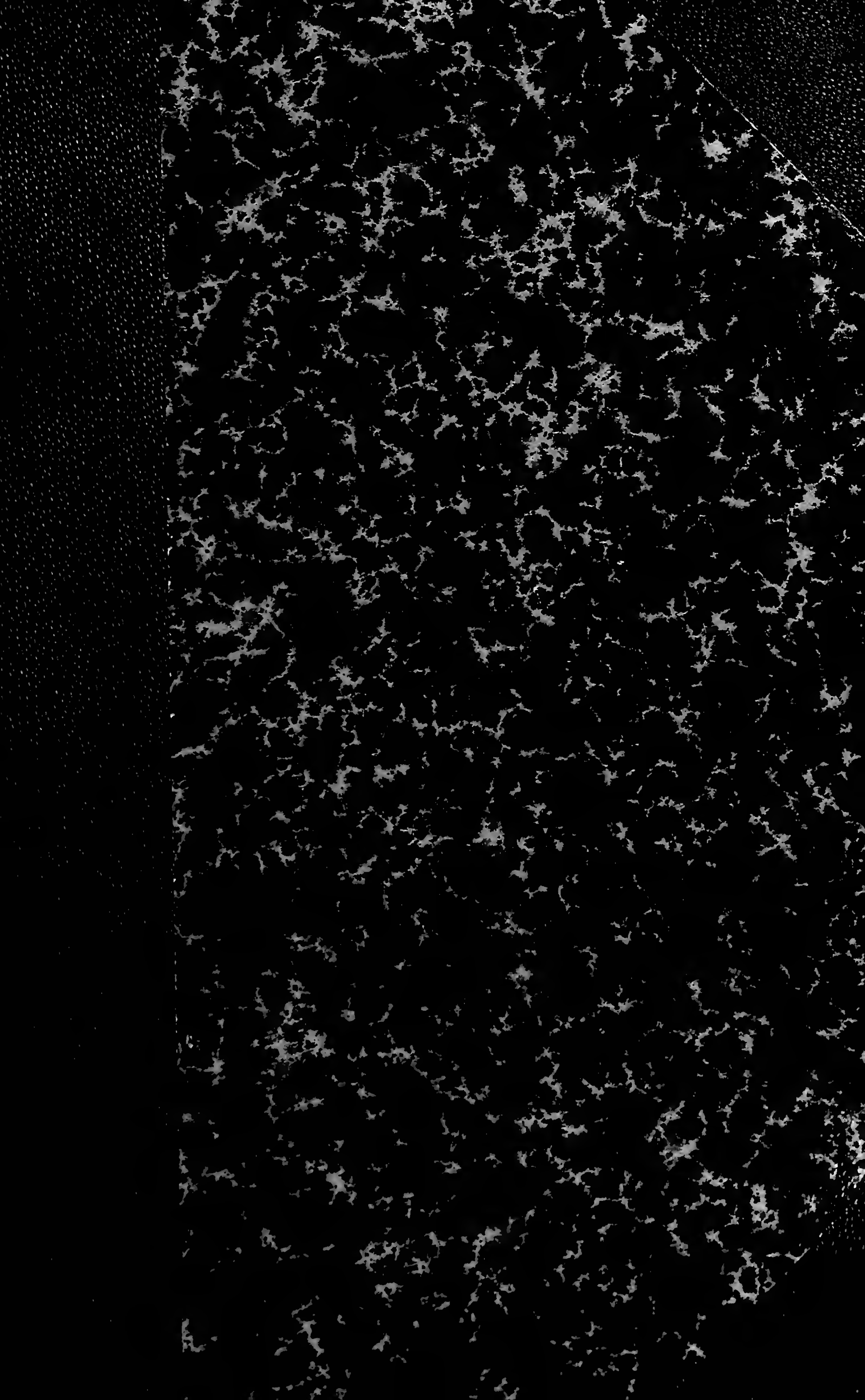



3 2044 106 334 121

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1884

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME TRENTE-UNIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR
19, RUE HAUTEFEUILLE

1885

ANNALES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

AVIS AUX SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

La Société d'Études scientifiques étant fusionnée avec la Société linnéenne de Lyon, on est prié, afin d'éviter les doubles emplois, d'envoyer à l'avenir toutes les communications, livres, annales, bulletins, mémoires, lettres, destinés à la Société d'Études scientifiques à l'adresse du *Président de la Société linnéenne, place Sathonay, à Lyon.*

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Les membres de la Société linnéenne sont priés de faire parvenir au Trésorier de la Société, rue du Bat-d'agent. 5, le montant de leur cotisation.

Passé le 30 juin, ce montant sera recouvré par la voie de la poste et les frais seront ajoutés au mandat.

Les Sociétaires non résidants à Lyon qui désirent qu'on leur envoie le volume des Annales voudront bien en donner avis au Secrétaire et joindre à leur cotisation le prix de l'envoi par colis-postal, soit 60 centimes en gare, ou 85 centimes à domicile.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1884

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME TRENTE-UNIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEUR
19, RUE HAUTEFEUILLE

1885

TABLEAU

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON



BUREAU POUR L'ANNÉE 1884

MM. GONNARD, *président.*
Dr ROCHAS, *vice-président.*
REYNAUD, *secrétaire général.*
NICOLAS (J.), *secrétaire.*
ROUX (Nizius), *trésorier.*

LISTE DES MEMBRES EN 1885

MM.

1856. ARLÈS-DUFOUR (Gustave), château du Saix, près Bourg (Ain).
1883. ANDRÉ (Ed.), boulevard Bretonnière à Beaune (Côte-d'Or).

1866. BECKENSTEINER (Charles), rue de l'Hôtel-de-Ville, 9.
1881. BELON (R. P.), place Saint-Michel, 4.
1867. BÉNIER, cours Vitton, 1.
1860. BERNE (Philippe), Saint-Maurice-sur-Dargoire, près Mornant (Rhône).
1882. BERTOTO, place des Hospices, 5.
1878. BERTHET (Louis), grande rue des Charpennes, 15.
1869. BERTHOLEY (Martial), notaire à Mornant (Rhône).

MM.

1860. BIÉTRIX (Camille), rue Lanterne, 21.
1869. BILLOUD (Gabriel, le Dr), rue du Peyrat, 1.
1885. BINEAU, docteur en médecine à Caluire, près Lyon.
1875. BLANC (Léon, le Dr), rue de la Charité, 33.
1852. BONVOULOIR (le vicomte Henri de), rue de l'Université, 15 (Paris).
1861. BRESSON (Louis), architecte, place de la Bourse, 2.
1863. BRUNET-LECOMTE, négociant, rue des Colonies, 2.
1884. BRUYAS (Aug.), quai des Célestins, 5.

1881. CARRET (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.
1881. CARRIER (Édouard), docteur en médecine, rue de l'Hôtel-de-Ville, 101.
1885. CARRY, docteur en médecine, rue d'Algérie, 8.
1866. CHABRIÈRES, négociant, Oullins.
1880. CHANAY (Pierre), boulevard de la Croix-Rousse, 83.
1882. CHANRION (l'abbé), professeur au Petit Séminaire de l'Argentière (Rhône).
1885. CHARBONNEL-SALLE, (le docteur), maître de conférences à la Faculté des sciences, cours de la Liberté, 15.
1871. CHASSAGNIEUX (Félix), chimiste, à Fontaines-sur-Saône (Rhône).
1872. COQUET (Adolphe), architecte, quai de la Guillotière, 16.
1879. COURBET (Jules), rue Bourbon, 28.
1871. COUTAGNE (Georges), ingénieur des poudres et salpêtres, à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).

1862. DELOCRE, inspecteur des ponts et chaussées, à Paris.
1883. DÉRIARD-RICHARME, rue du Plat, 2.
1885. DES GOZIS (Maurice), à Montluçon (Allier).
1865. DESGRAND (Louis), négociant, rue Lafont, 24.
1872. DESGEORGES (Alphonse), négociant, rue Puits-Gaillot, 19.
1881. DONAT-MOTTE, préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

MM.

1883. Doyon, étudiant en médecine, rue de Jarente, 27.
1882. Drivon (Jules), médecin des Hôpitaux de Lyon, quai de la Guillotière, 30.
1846. Dugas (Ozippe), rue de la République, 52.
1863. Dugas (Henri), rue Sala, 2.
1870. Durand (Victor), rue Lafond, 6.
1875. Durval (Charles-Henri), fabricant d'acide borique, à Monte-Rotundo (Massa-Maritima), Italie.

1869. Ebrard (Sylvain), à Unieux (Loire).

1866. Falsan (Albert), à Collonges-sur-Saône (Rhône).
1877. Faure (Victor), préparateur de chimie à l'École polytechnique (Paris).
1884. Faure, professeur à l'école vétérinaire, cours Morand, 26.
1881. Favarcq, propriétaire, 48, rue du Vernay à Saint-Étienne (Loire).
1883. Fleutiaux, rue Malus, 1, Paris.
1882. Flory, avoué, rue Gasparin, 8.
1877. Fond (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.
1873. Fontannes (Francisque), rue de la République, 4.
1857. Fournereau (l'abbé), professeur à l'institution des Chartreux.
1879. Fréminville (Paul de), rue Sala, 7.

1856. Gabillot (Joseph), quai des Célestins, 5.
1881. Geandey (Ferdinand), négociant, rue de Sèze, 11.
1866. Genevet (Antoine), place Kléber, 9.
1851. Gensoul (André-Paul), rue Vaubecour, 42.
1866. Gillet (Joseph), quai de Serin, 9.
1881. Girerd, médecin, rue Constantine, 1.
1873. Gleyvod, place Bellecour, 14.
1881. Gonnard, ingénieur des Hospices, quai Saint-Vincent, 54.
1881. Grilat (Réné), rue Rivet, 19.

MM.

1883. Grilat (Victor), rue Rivet, 19.

1881. Grouvelle (Antoine), directeur de la manufacture des tabacs, à Nice.

1862. Guimet (Émile), place de la Miséricorde, 1.

1869. Heyden (le baron de), à Bockenheim, près Francfort-sur-Mein, 54, Schlosstrasse (Allemagne).

1881. Jacquet (le Dr), cours Lafayette, 3.

1882. Jacquet, imprimeur, rue Ferrandière, 18.

1883. Jacquemet (Édouard), rue Franklin, 38.

1883. Jaricot (Ernest), rue Puits-Gaillot, 21.

1845. Jordan (Alexis), rue de l'Arbre-Sec, 40.

1884. Lacroix (Eugène), rue Saint-Joseph, 24.

1879. Lagaite (Adrien), étudiant en médecine, rue Sala, 5.

1881. Lachmann, chargé de conférences pratiques de Botanique, à la Faculté des sciences,

1868. Laval (Henri), juge de paix à Beaujeu.

1884. Lemoine (l'abbé) professeur au petit Lycée Saint-Rambert, Lyon.

1882. L'Hermier des Plantes, rue de la République, 45.

1881. Locard (Arnould), ingénieur, quai de la Charité, 38.

1882. Lortet (Louis), directeur du Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté de Médecine, quai de la Guillotière, 1.

1885. Lucante (Angel), naturaliste à Courrensan par Gondrin (Gers).

1881. Mabille (J.), laboratoire de Zoologie, au Muséum, Paris.

1883. Magnien (Louis), rue Moncey, 26.

1873. Magnin (Antoine Dr), maître de conférences à la Faculté des sciences de Besançon.

1860. Maison (Louis), rue de Tournon, 17, Paris.

1860. Mangini (Félix), ingénieur civil, place Bellecour, 6.

1855. Mangini (Lucien), ingénieur civil, rue Saint-Joseph, 2.

MM.

1881. MARMORAT (Gabriel), négociant, rue Lafond, 18.
1866. MARNAS, teinturier, quai des Brotteaux, 12.
1883. MEHIER (Camille), rue Ste-Catherine, à St-Étienne (Loire).
1885. METTEY (Félix), quai des Brotteaux, 29.
1878. MEYRAN (Octave), rue de l'Hôtel-de-Ville, 39.
1882. MICIOL (Léon), cours Vitton prolongé.
1846. MILLIÈRE (Pierre), villa des Phalènes, à Cannes.
1881. MOITIER, surveillant au Lycée Saint-Rambert, près Lyon.
1876. MONVENOUX (Frédéric), rue Grenette, 35.
1884. MOYNE, rue Sala, 7.
1881. MULSANT (l'abbé), directeur de l'institution Sainte-Marie, à Saint-Chamond (Loire).

1881. NICOLAS (Jacques), horticulteur-grainier, rue de Bourbon, 12.

1882. OLIVER (Paul), naturaliste à Collioures (Pyrénées-Orientales).

1856. PALLIAS (Honoré), rue Centrale, 31.
1882. PERRET (Aimé), rue François-Dauphin, 6.
1881. PERRIN (l'abbé), curé de Saint-Laurent-d'Agny, près de Mornant (Rhône).
1879. PERROUD (Charles), avocat, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105.
1866. PICHOT (Emmanuel), négociant, place de la Fromagerie, 9.
1883. PITRAT, imprimeur, rue Gentil, 4.

1880. REGALIA (Ettore), secrétaire de la Société d'anthropologie de Florence (Italie).
1881. REDON, rue des Prêtres, 22.
1881. RENAUD (Jean-Baptiste), cours d'Herbouville, 21.
1883. REVEL (Camille), rue d'Algérie, 11.
1872. REYNAUD (Lucien), rue de Vendôme, 235.
1881. REYMOND (Ferdinand), Veyrin, par les Avenières (Isère)
1873. RÉROLLE (Louis), rue Duquesne, 11.

MM.

1858. Rey (Claudius), officier d'académie, place Saint-Jean, 4.
1883. Rey, pharmacien, 5, place des Cordeliers.
1870. Rhenter (Désiré), docteur en médecine, quai Tilsitt, 29.
1864. Riaz (Auguste de), banquier, quai de Retz, 10.
1882. Riche (Attale), licencié es sciences naturelles, place Perrache, 12.
1883. Rochas (le Dr), licencié es sciences naturelles, rue Saint-Pierre, 4.
1863. Roman (Ernest), place des Pénitents-de-la-Croix, 1.
1881. Roüast (Georges), quai de la Charité, 23.
1870. Roux (Gabriel), docteur en médecine, rue Duchamel, 8.
1873. Roux (Nizius), rue du Bât-d'Argent, 5.
1882. Roy, horticulteur, chemin de Montagny, au Moulin-à-Vent, près Lyon.

1868. Saint-Lager (le Dr), cours Gambetta, 8.
1884. Siboulotte, quai de l'Est, 8.
1866. Sonthonax (Léon), rue Désirée, 16.

1885. Tatin, professeur à l'École normale d'institutrices.
1882. Terras (Marius), avoué, rue de la Bourse, 39.
1879. Tillet (l'abbé Paul), professeur, place des Minimes, 1.
1881. Tommasi (Dr Donato), avenue de Wagram, 50, Paris.

1862. Vachat (du), juge au tribunal de Belley (Ain).
1872. Verchère (Ernest-Antoine), cours de Brosses, 7.
1885. Veyrier, employé des ponts et chaussées, cours du Midi, 29.
1881. Vétu (Louis), rue Octavio-Mey, 7.
1881. Valla, professeur au Petit Séminaire de l'Argentière (Rhône).
1869. Vidal (Maurice), rue de l'Hôtel-de-Ville, 38.

1881. Xambeu, capitaine adjudant-major au 22e de ligne, à Montélimar (Drôme).

Membres correspondants

1849. Lejolis, directeur de la Société des sciences naturelles de Cherbourg.
1850. Renard, conseiller d'État, Secrétaire perpétuel de la Société des Naturalistes de Moscou.
1863. Milne Edwards, membre de l'Institut, à Paris.
1863. Blanchard, membre de l'Institut, à Paris.
1875. Merget, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux.
1875. Hayden, Directeur du geological and geographical Survey, à Washington.

COUP D'ŒIL GÉOLOGIQUE

SUR LE CANTON D'ARDES-SUR-COUZE

— Puy-de-Dôme —

PAR

Le Docteur G. ROUX

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 14 janvier 1884.

Le canton d'Ardes-sur-Couze, situé à l'extrémité orientale du département du Puy-de-Dôme, sur les confins de ce département avec la Haute-Loire et le Cantal, est parmi ceux qui constituent le plateau central, un des plus pittoresques et des plus intéressants à étudier au point de vue géologique.

Sur une étendue de 33.168 hectares, on trouve en effet réunis presque tous les terrains qui composent le sol de l'Auvergne. Les bouleversements considérables dont ils ont été le siège, les failles nombreuses qui les sillonnent, en font un massif complet, dominé et commandé par un des points les plus élevés du département, supérieur au majestueux Puy-de-Dôme lui-même, le Cézalier, atteignant 1555 mètres d'altitude. Cette montagne qui limite le canton d'Ardes et le département du Puy-de-Dôme au sud-ouest, n'est point aussi imposante d'aspect que les dômes de la chaîne des Puys ou que les pics des Monts-Dores, en raison de son peu de relief apparent au-dessus des points environnants. C'est en effet par une série de plateaux superposés les uns aux autres et formant un escalier gigantesque, qu'on s'élève de la plaine du Lembron jusqu'au point culminant.

Mais combien la profondeur et le pittoresque des vallées creusées au milieu du massif compensent cette apparente infériorité du pic principal! et quels superbes tableaux sans cesse renouvelés et toujours originaux n'a-t-on pas sous les yeux à chaque pas fait sur ces marches colossales!

I

Ce que nous pourrions appeler le squelette géologique du canton, est constitué par une roche appartenant au terrain primitif et plus spécialement à l'étage Laurentien, le Gneiss, avec toutes ses variétés. Sur certains escarpements, ses bigarrures diversement colorées en font comme une immense peau de serpent dont on aurait revêtu les bords de la vallée. En d'autres points, ses masses stratifiées sont entassées les unes sur les autres avec un tel désordre, qu'elles ne semblent tenir que par un miracle d'équilibre, sujet perpétuel d'étonnement pour le voyageur qui les contemple.

Ce gneiss, en général très micacé, passant même souvent au micaschiste, auquel il cède du reste la place vers le Cantal, est criblé de filons d'autres roches ou de minerais. Ce sont des leptinites ou granulites quelquefois grenatifères, des pegmatites d'allures très variées renfermant le plus ordinairement de beaux cristaux de tourmaline et quelquefois de grenat almandine, des roches à amphibole que nous avions d'abord crues rares dans le canton, mais que les recherches récentes nous ont prouvé être au contraire très abondantes. Le granit amphibolique qui, en perdant une partie de son quartz, tend à passer souvent à la syénite, se présente en nombreux filons au nord-est d'Ardes, au dessous du Colombier. Il suffit de gravir la côte qui conduit au Pérérol, pour ramasser en très grande quantité des cailloux à moitié roulés formés exclusivement d'amphibole hornblende, et provenant des roches environnantes.

Nous signalerons enfin dans le milieu même du village d'Augnat un petit filon de granit amphibolique qui contient en même temps de la hornblende et de l'actinote.

On rencontre aussi, mais rarement, des porphyres (1) quartzifères à

(1) Lecoq, dans sa *Carte géologique du département du Puy-de-Dôme*, et dans ses *Époques géologiques de l'Auvergne* signale dans le canton d'Ardes une innombrable quantité de filons de porphyre tous orientés de la même façon. C'est une erreur; nous avons suivi la

grands cristaux d'orthose et à éléments bi-pyramidaux de quartz donnant des dodécaèdres très réguliers.

Le graphite, le sulfure d'antimoine ou stibine se rencontrent aussi fréquemment et parfois même associés ; enfin de grands filons de quartz hyalin contiennent des cristaux prismes et pyramidés, qui, s'ils ne sont pas d'une transparence parfaite, sont néanmoins remarquables par leur régularité et surtout leur volume atteignant parfois celui d'une tête d'adulte.

La plupart de ces roches ou minerais infiltrés dans le gneiss n'ont d'intérêt qu'au point de vue purement scientifique, mais il en est d'autres dont l'exploitation a pu être tentée et a donné des résultats ; laissant de côté les filons d'antimoine sulfuré, de mispickel, de fer ou de plomb argentifère accompagnés de barytine, qui, en raison de leur peu d'étendue et de leur faible richesse, ont dû être abandonnés, nous citerons un immense filon de granulite décomposée, affleurant dans la commune d'Augnat au-dessous de Letz et fournissant un kaolin dont on a pu se servir pour la fabrication du papier, malgré sa forte teneur en quartz (55 0/0). Une usine assez importante a été installée à Barèges pour son extraction et sa préparation, et à un certain moment il avait été question d'utiliser le quartz qui jusqu'à présent était un pur déchet, pour fabriquer, en le mélangeant à de l'argile, des briques réfractaires. Des essais faits sur une petite échelle ont démontré que ces dernières pouvaient résister aux plus hautes températures des hauts-fourneaux. Il est regrettable que pour des raisons d'ordre financier cette exploitation ait été interrompue.

Nous pouvons placer à côté de ces filons les sources d'eaux minérales qui sourdent de toute part dans le canton d'Ardes, et dont quelques-unes voisines du gîte à Kaolin, ont pu être captées et recueillies, de façon à servir aux besoins d'un établissement balnéaire.

Les eaux minérales de Chabetout sont aujourd'hui parfaitement connues et classées; leur analyse a été faite par M. Henri Ossian ; M. A. Rotureau les décrit dans le *Dictionnaire de Dechambre* comme *athermales, bi-carbonatées sodiques moyennes, ferrugineuses faibles, carboniques*

plupart des filons indiqués par lui comme porphyriques, et toujours nous les avons trouvés constitués par de la granulite, du granit ou de la pegmatite. Par contre, les seuls affleurements de porphyre quartzifère que nous avons découverts près d'Anzat et sous le Luguet, n'ont pas été indiqués dans la carte de Lecoq, et paraissent avoir été pris pour du trachyte par Baudin, ingénieur des mines. (Consulter sa Carte géologique du Puy-de-Dôme, dressée de 1834 à 1846.)

fortes ; elles contiennent aussi un peu de lithine. Malgré l'imperfection de leur captage elles sont encore assez abondantes, puisque les trois sources de Chabetout donnent un débit de 56.000 litres par 24 heures; leur température moyenne est de 14° centigr., mais il paraîtrait qu'une source serait plus chaude (hypothermale) ; malheureusement, l'établissement où se donnent les bains ayant été construit au-dessus même du réservoir, il est aujourd'hui impossible d'approcher des griffons, et de se rendre compte des particularités que peuvent présenter les différentes sources. Une d'elles cependant, paraît beaucoup plus calcifère que les autres, car au point où elle s'échappe sur le côté est du bâtiment, se sont produites des incrustations calcaires très abondantes analogues, à celle de Saint-Allyre, près Clermont-Ferrand. Des travertins semblables sont du reste fréquents sur la rive gauche de la Couze-d'Ardes. D'autres sources minérales ayant à peu près la même composition, mais utilisées seulement par les habitants du voisinage, se rencontrent encore dans la vallée de Rentières, à la Gravière, et en plusieurs points des communes d'Apchat et d'Anzat. A Chassolles, l'eau paraît être légèrement sulfureuse, à en juger par sa saveur d'œufs pourris.

Nous ne quitterons pas le terrain primitif sans signaler encore une exploitation toute spéciale à laquelle il donne lieu. Sur certains points le gneiss est très fissile, se détachant en plaques d'épaisseur moyenne et pouvant servir à la couverture des toits; les carrières à ciel ouvert où elles se débitent portent même le nom impropre de tuilières ; des ouvriers spéciaux sont employés à l'extraction et à la taille des plaques gneissiques ; d'autres sont exclusivement couvreurs, et rien n'est original comme ces toitures formées de grandes écailles de gneiss grossièrement mais pittoresquement taillées; on croirait voir le ventre d'un immense poisson fossile.

II

A partir du gneiss, la série de tous les autres terrains qui sont quelquefois nommés primaires et secondaires fait absolument défaut. Les formations sédimentaires ne sont représentées dans le canton d'Ardes que par un lambeau de calcaire lacustre de l'époque tertiaire, semblable à celui de la Limagne.

D'après M. le professeur Julien, ce serait au système miocène qu'appartiendraient la plupart des couches stratifiées, depuis les arkoses attribuées à l'étage Tongrien, jusqu'aux couches à *Melania aquitanica* qui font partie du Mayencien. A part ce dernier étage, les autres sont bien représentés dans les environs d'Ardes et notamment au nord du village d'Apchat, où, sur une coupe moitié naturelle, moitié artificielle, on peut étudier de bas en haut : des argiles d'un beau rouge et plus ou moins sableuses ; des arkoses à grains de dimensions très variées, recouvertes souvent d'épaisses couches de sesquioxyde de fer déposées autrefois par des eaux minérales ; des bancs de calcaire à *Potamides (Cerithium Lamarcki)*, renfermant aussi beaucoup d'empreintes de Cyrènes, et exploités comme pierre à chaux. Au-dessus, se trouvent successivement des alternances de marnes ou de calcaires : les couches à *Limnæa pachygaster* et *Planorbis cornu*, et enfin les couches à *Helix Ramondi*, représentées par un calcaire à phryganes que nous avons tout récemment découvert mêlé à des pépérites d'origine et de nature très intéressantes. C'est à la base de cette formation lacustre, dans les argiles rouges des communes d'Augnat et de Madriat que se trouvent les gisements tout spéciaux d'alunite, exploités sur une assez grande échelle dans des galeries où l'on pénètre par une pente douce. On a souvent comparé l'apparence des parois de ces souterrains à celle d'un saucisson de Lyon, et la comparaison est parfaitement exacte : sur un fond rouge sang, se détachent en effet et à des distances rapprochées, d'énormes boules d'alunite d'un blanc éclatant, reliées les unes aux autres par un réseau anastomotique de veinules peu apparentes. Le mode d'exploitation consiste tout simplement, lorsque une de ces boules apparaît sur la paroi, à la dégager et à l'extraire avec le pic et la pioche en fragments plus ou moins volumineux ; certaines parties de la mine déjà épuisées, sont alors criblées de cavernules anfractueuses semblables à celles des cargneules du trias alpin.

Sur un grand nombre d'échantillons de l'alunite de Madriat et de la Brugière de Letz se rencontrent d'admirables dendrites de manganèse ressemblant à des empreintes délicates de fougères ou de mousses.

On trouve encore, çà et là dans les argiles surtout à Letz, des cristaux de barytine analogues comme forme et comme coloration à ceux de Four-la-Brouque, mais moins nets cependant. Nous avons dit que l'ensemble de toutes ces couches sédimentaires appartient au miocène ; le terrain pliocène est cependant représenté aux environs de Boutaresse,

dans la commune de Saint-Alyre-ès-Montagne, par des argiles vertes criblées d'empreintes de feuilles appartenant à des espèces pliocènes (de Saporta), et par des bancs assez puissants de lignites, autrefois exploités comme combustible. Ces lignites semblent attester l'ancienne existence en ce lieu d'immenses forêts plus tard englouties et consumées par les coulées basaltiques qui, à un moment donné, couvrirent le canton d'Ardes tout entier.

III

Nous arrivons au côté le plus original de l'aspect du pays que nous décrivons, en abordant l'esquisse de ses produits volcaniques. Ce sont eux, en effet, qui tantôt couronnent le sommet des montagnes comme de gigantesques fortifications, tantôt s'étalent en colonnades sur le flanc des vallées et imitent un vaste jeu d'orgue.

Les cônes volcaniques ne font pas non plus défaut, et le volcan de Sarrant profile sur le ciel pur sa silhouette rouge.

Les produits volcaniques du canton d'Ardes sont loin d'appartenir tous à la même époque, les uns sont miocènes, les autres pliocènes, d'autres enfin modernes; leur variété au point de vue de la nature minéralogique est elle-même très grande. Dans la commune de la Godivelle, dans celle de Saint-Alyre, on rencontre des trachytes à cristaux assez grands de *Sanidine* qui les font facilement reconnaître. Le sommet du mont Iranou dans la commune de Dauzat, à l'altitude de 1.261 mètres, est occupé par une roche très curieuse déterminée autrefois comme trachyte et figurée comme telle par Baudin dans sa carte géologique du département du Puy-de-Dôme, tandis que Lecoq la considère avec raison, suivant nous, comme un basalte à éléments apparents, passant à la dolérite (1). Cette roche rend de grands services aux habitants qui s'en servent comme pierre de taille, rôle auquel elle se prête admirablement ; elle imite de

(1) L'examen de cette roche fait par M. A. Lacroix, au laboratoire de la Sorbonne, a donné les résultats suivants : 1° Fer oxydulé, Olivine, Augite; 2° microlithes de labradorite, d'augite et de fer oxydulé.

M. Gonnard, considérant que cette roche est sans action sur l'aiguille aimantée, pense que le fer s'y trouve à l'état de fer titané et non de fer oxydulé.

loin l'aspect de la pierre de Volvic, dont elle n'a pas cependant la texture poreuse. Baudin signale encore dans sa Carte des laves trachytiques dans les environs d'Anzat-le-Luguet ; mais il paraît avoir pris pour du trachyte, soit le porphyre quartzifère que nous avons déjà signalé, soit les dolérites du cirque d'Artoux. Viennent ensuite ces immenses nappes de basalte auxquelles le canton doit son aspect tout spécial ; loin de provenir de points éruptifs nombreux, comme le croyait Lecoq, elles ne seraient que les fragments d'une grande coulée, partant peut-être du Cézalier, puis démantelée à l'époque du creusement des vallées.

Nous avons déjà décrit l'aspect de ces frontons noirs qui dominent les fissures transformées en ravins profonds ; nous n'y reviendrons pas, et nous nous contenterons d'exprimer en quelques mots l'allure géologique et minéralogique de ces basaltes.

Nous avons pu nous convaincre que presque toujours à la partie inférieure de la coulée, et là seulement, existent ces boules basaltiques si curieuses, si exactement arrondies, formées de couches superposées très minces, qui, lorsqu'elles se délitent et se détachent les unes des autres offrent l'apparence d'un gigantesque artichaut. Les dimensions de ces boules varient de celle d'une orange à celle d'une énorme courge ; le basalte qui les constitue est parsemé çà et là de taches blanchâtres ; il est d'ailleurs si profondément décomposé et désagrégé qu'il est bien difficile d'en emporter une avec quelques-uns de ses feuillets adhérents au noyau (1).

Ce dernier est tantôt simple, tantôt composé de plusieurs fragments ; dans tous les cas, il est toujours beaucoup plus dur et plus résistant que ses enveloppes. Au-dessus de cette première assise se trouve le plus ordinairement une seconde couche composée d'éléments scoriacés divisés en tables peu épaisses ou en masses plus ou moins irrégulières, affectant quelquefois la forme de prismes grossièrement taillés. Enfin, la partie supérieure de la coulée est occupée par des prismes de hauteur et d'épaisseur variées, mais souvent d'une régularité parfaite, présentant de 5 à 7 et même 8 pans ; les prismes à 6 pans sont les plus communs ;

(1) Nous conseillons aux collectionneurs désireux d'avoir de ces boules basaltiques à peu près intactes, d'employer le moyen suivant qui nous a permis d'en emporter sans dommage : avoir avec soi un flacon de *silicate de potasse*, et avec un pinceau de crin enduire sur place de ce liquide tous les joints des feuillets ; la dessication se fait rapidement, et en enveloppant soigneusement la boule, on peut la transporter sans la briser. Les localités où l'on peut recueillir ces boules sont : le chemin de Chalagnat, le Fromental, le chemin de Chalande à Chalouze, dans le ravin de Rouiller, la route de Dauzat au-dessus du moulin de Courbière.

souvent ils offrent des articulations très nettes, notamment sur la route de Saint-Alyre, près de Largilier.

L'aspect, la couleur, la structure et la dureté de ces basaltes sont essentiellement variables. On voit d'abord les basaltes à éléments apparents ou dolérites que nous avons déjà signalés au mont Iranou et au Cézalier, nous n'y reviendrons pas. Mais parmi les basaltes proprement dits que de types différents ! Les uns sont très durs, compacts, de couleur bleuâtre, à cassure fraîche comme à Saint-Alyre ; d'autres sont violacés à structure irrégulièrement schisteuse et à surface parsemée d'une multitude de points rouges (limbilite, comme à Strougoux ; chez ceux-ci de grands cristaux de pyroxène augite, disséminés en assez grande abondance dans la pâte, lui donnent une apparence porphyrique, comme c'est le cas des basaltes du bois d'Adoux au-dessus de Largilier, tandis qu'en d'autres localités, comme à Moulet, à Refransac, à Augnat, la roche est criblée de cavités remplies par des cristaux de carbonate de chaux ou de mésotype ; le basalte est alors amygdaloïde.

En certains points, la décomposition plus ou moins complète de la roche a donné naissance à des *Wackes* très tendres, se taillant facilement à la pioche et au pic ; c'est dans une de ces masses de wacke surmontée elle-même d'une nappe épaisse de basalte compacte qu'a été creusée à une époque indéterminée, près du Brugeleix, dans la commune de Chassagne, sur la limite du canton de Champeix et de celui d'Ardes, la grotte qui porte le nom de *Cave de Flat*. Celle-ci présente un certain intérêt en raison d'un semblant d'architecture dans sa disposition, et de la présence le long des parois d'anneaux de différentes grandeurs creusés dans la roche même, et ayant dû servir à l'attache des animaux. Cette caverne, qui mesure environ 5 mètres de largeur sur 8 de profondeur, est composée d'une première pièce assez élevée pour qu'un homme de haute taille puisse s'y tenir facilement debout ; elle donne accès dans le fond à deux autres chambres complètement séparées l'une de l'autre par une sorte de pilier médian, auquel fait suite la cloison, et qui supporte de chaque côté une ogive assez nettement dessinée; l'accès de la cave de Flat est aujourd'hui assez difficile à cause des éboulis qui l'obstruent.

Nous n'avons pas, et à dessein, dans la description succincte que nous venons de faire des basaltes du canton d'Ardes, parlé de la coulée classique de Rentières, qui fournit des prismes d'une remarquable régularité, contenant de grosses masses de péridot vert (olivine) et rouge (limbilite), signalées aujourd'hui dans tous les ouvrages de minéralogie et de géolo-

gie. C'est que l'origine même de cette coulée, et la place qu'elle doit occuper dans la chronologie du vulcanisme, ne nous paraissent pas encore complètement élucidées.

Baudin et Lecoq regardent la coulée de Rentières et du Chausse d'une part, et celle de Chalagnat d'autre part, comme le résultat d'éruptions modernes, et attribuent la première au volcan de Sarrant ou de Zanières-le-Froid, et la seconde au volcan de Mazoires ou de Domareuge.

Il suffit de jeter les yeux sur l'une ou l'autre des Cartes de ces deux auteurs pour se convaincre que ces deux coulées ont dû, à une certaine époque, n'en faire qu'une, d'abord prolongée jusqu'à Ardes, puis disloquée lors de la production de la faille qui donna naissance à la vallée dite de Rentières ; bien des faits militent en faveur de cette opinion ; mais comme d'autre part des objections sont possibles, et que la question est en ce moment à l'étude, nous nous bornerons à dire aujourd'hu que c'est cette coulée de Rentières et de Chalagnat qui donne à la vallée de la Couze son aspect si pittoresque, si sauvage et si grandiose à la fois.

La masse de pépérites sur laquelle une partie de la ville d'Ardes est bâtie devant aussi faire l'objet d'une étude spéciale, nous nous bornerons à la signaler, en rappelant que c'est au milieu d'elle que nous avons tout récemment découvert un calcaire à phryganes analogue à celui des environs de Clermont, fait rentrant dans la généralité de ceux énoncés par M. le professeur Julien, dans son étude sur la Limagne.

Les volcans modernes sont enfin représentés dans le canton d'Ardes par deux cônes avec cratère principal assez bien conservé : celui de Sarrant ou de Zanières dominant le plateau de Rentières et du Chausse ; on peut très bien le voir d'Ardes même, avec son cratère en fer à cheval ouvert au sud-ouest ; celui de Mazoires, appelé encore de Domareuge, dont le cratère s'ouvre en sens inverse du précédent. Outre ces deux cônes, il y a encore, en face de celui de Sarrant, un immense amas de scories rougeâtres, auquel Baudin a donné à tort, dans sa Carte, le nom de Puy Domareuge, au lieu de Puy de Mareuge, du nom du village qui semble occuper un point de l'ancien cratère, et enfin le cratère-lac de la Godivelle, considéré par Lecoq comme un cratère d'explosion. Ces divers cônes, avec les coulées qui leur ont été attribuées par les anciens auteurs, ayant été parfaitement décrits dans les *Époques géologiques de l'Auvergne*, nous nous bornerons présentement

à renouveler nos réserves au sujet des rapports de chronologie existant entre leurs cratères et les coulées qui paraissent en dépendre, en attendant que, par des études ultérieures, nous soyons définitivement fixé à leur égard. Nous ne pouvons toutefois nous empêcher de faire remarquer que, de même que l'on trouve enclavés, dans la lave de Rentières, des blocs quelquefois très considérables de péridot vert ou rouge, de même la plupart des bombes qui entourent le cône de Sarrant ont leur centre occupé par des masses du même péridot, et que bon nombre de scories rejetées évidemment par le volcan, en renferment aussi de beaux échantillons.

IV

Après les merveilleuses traces laissées sur notre sol par le feu souterrain, traces si visibles et si fraîches encore que les paysans eux-mêmes ne s'y trompent pas, voici, imprimés sur le roc, des hiéroglyphes plus modestes peut-être, mais non moins facilement déchiffrables, qui nous indiquent l'action d'un agent tout aussi puissant, mais paraissant être l'antagoniste du précédent, nous voulons parler de l'eau à l'état solide.

Un glacier qui, à en juger par la hauteur à laquelle on peut encore constater son action destructive, était vraiment grandiose, occupait toute la vallée de la Couze, où nous trouvons aujourd'hui à la hauteur de Saint-Alyre, Boutaresse, Jassy, des rochers de gneiss ou de basalte choqués, moutonnés, striés et polis, ainsi que de nombreux blocs erratiques composés de trachyte ou de basalte épars çà et là dans la prairie. Nous avons pu suivre ces témoins de la période glaciaire jusqu'en dessous de Badenos ; mais une étude particulière et patiemment suivie de cette dernière époque géologique sera nécessaire pour fixer définitivement le point de départ et les limites du glacier d'Ardes.

Quant aux stries assez profondes quelquefois, que l'on rencontre presque partout sur les blocs de basalte, nous avons pu nous assurer qu'elles ne doivent pas être rapportées au phénomène glaciaire, mais qu'elles se produisent tous les jours sous l'influence de causes diverses dont la déterminaison sera de notre part l'objet d'investigations ultérieures ; nous faisons dès à présent cette observation pour que, sur

des indices trompeurs, on ne donne pas au glacier de la Couze plus d'extension qu'il n'en a eu en réalité.

Dans ces mêmes régions, où se montrent à chaque pas les preuves d'une époque glaciaire, existent aussi d'autres formations géologiques, les plus modernes de toutes, puisqu'elles se produisent encore en de certains points sous nos yeux même. Nous voulons parler des *tourbières*, véritables magasins de combustible dans un pays où la difficulté des transports triple et quadruple le prix du charbon, et où le déboisement inintelligent du commencement du siècle aurait laissé les malheureux habitants sans défense contre un hiver rigoureux qui dure cependant chez eux six à huit mois. Aussi les tourbières des communes de Saint-Alyre, de la Godivelle et d'Anzat-le-Luguet, sont-elles régulièrement exploitées ; ce charbon en voie de formation rend, malgré son faible pouvoir calorifique, de grands services à nos montagnards.

Nous terminons cet aperçu général par quelques considérations relatives à l'anthropologie. L'homme préhistorique a-t-il habité notre canton? Faujas de Saint-Fond prétend que sur un tronc d'arbre trouvé dans les lignites de Boutaresse, existaient des traces de coups de hache, et en concluait naturellement à la contemporanéité de notre espèce et de ces lignites que nous avons reconnus comme pliocènes. Rien n'est venu depuis confirmer ou infirmer cette opinion et la route est grande ouverte aux chercheurs. Peut-être pourrait-on par des fouilles intelligemment faites et dirigées, découvrir des traces de l'industrie humaine préhistoque dans les nombreuses cavernes ou abris qui abondent sur la rive gauche de la Couze creusés généralement dans le basalte et orientés à l'ouest?

Quoi qu'il puisse advenir de recherches futures, tout ce que nous pouvons affirmer à ce sujet, c'est que nous avons trouvé dans l'ancien chemin conduisant d'Ardes à Zanières d'Apchat, et faisant saillie à la surface du sol, un fragment de hache polie en fibrolite, représentant le talon, ayant trois centimètres de long sur trois de large et deux d'épaisseur; les faces en sont parfaitement nettes et polies et les angles arrondis avec beaucoup de soin ; il n'y a pas de doute au sujet de l'authenticité de ce débris ; mais, malgré les recherches faites dans le voisinage du lieu où nous l'avons découvert, il ne nous a été possible de retrouver que de petits fragments absolument informes de fibrolite.

Comme l'indique le titre de ce mémoire, nous avons voulu seulement jeter un coup d'œil d'ensemble sur la géologie du canton d'Ardes et non

pas étudier à fond chacun des terrains de ce pays ou discuter les questions controversées que nous avons rencontrées chemin faisant. Ces divers sujets seront traités dans un travail complémentaire dont nous amassons actuellement les matériaux. En attendant que ceux-ci soient réunis et coordonnés, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile d'attirer d'ores et déjà l'attention des touristes et surtout des géologues sur une partie de notre belle Auvergne trop négligée jusqu'à ce jour et cependant bien digne d'être visitée, étudiée et décrite.

DESCRIPTIONS

DE

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

OU PEU CONNUS

DE LA TRIBU DES PALPICORNES

PAR

CL. REY

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 28 avril 1884.

Brachypalpus ambiguus, Rey.

Brièvement ovale, densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les côtés du prothorax et des élytres d'un brun rougeâtre, les cuisses parfois obscures, les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sensiblement arqué sur les côtés. Elytres évidemment plus fortement ponctuées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique, très courte, renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Long., 0,0026. — Larg., 0,0022.

Patrie. Cette espèce, assez rare, a été capturée dans les terrains crayeux des environs de Dieppe, par feu M. Maurel ; aux entours de Sorèze, de Nantua et de Lyon par M. Guillebeau. Je l'ai prise moi-même dans le Beaujolais. J'en ai vu dans la collection Fairmaire 2 exemplaires de Vallouise (Hautes-Alpes).

Obs. Elle est comme intermédiaire entre le *B. globosus* et le *limbatus*, de la taille de celui-ci mais de la forme et de la couleur du premier. Elle diffère de tous les deux par la ponctuation des élytres relativement plus

forte, bien moins fine que celle du prothorax dont la marge latérale est d'une couleur généralement moins pâle. Elle se distingue du *B. globulus* par la présence d'une crête mésosternale et par ses tarses postérieurs à peine plus grêles ; du *B. limbatus*, par les côtés du prothorax plus arrondis, par sa couleur plus sombre surtout sur les élytres, par sa crête mésosternale un peu moins accusée et par ses tarses postérieurs à peine moins grêles. Les élytres sont plus obtuses en arrière, etc.

Ces dernières sont tantôt noires, tantôt d'un brun châtain sans teinte plus pâle sur les côtés bien apparente. Les pieds sont parfois entièrement roux, d'autres fois avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Helochares subcompressus, Rey.

Oblong, peu convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un testacé pâle et brillant en dessus, obscur en dessous, avec le vertex un peu rembruni, les pieds entièrement testacés, et les cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Élytres sans strie suturale, subcomprimées sur leurs côtés, subdéprimées sur la suture, un peu moins finement pointillées que le prothorax, sans rangées bien apparentes de points plus gros.

Long., 0,004. — Larg., 0,002.

Patrie. Cette espèce a été trouvée dans le département de Vaucluse ou dans les environs, par M. H. Nicolas. Elle m'a été communiquée par M. Lethierry, de Lille.

Obs. Elle pourrait bien être une variété immature de l'*H. lividus*. Toutefois, je la maintiens jusqu'à plus amples renseignements. Elle est moindre, plus pâle et moins brillante. Surtout, les élytres sont subcomprimées sur les côtés, ce qui leur donne une forme plus parallèle ; elles sont subdéprimées sur la suture, à ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax et sans séries bien apparentes de points plus gros. Les pieds sont entièrement testacés, etc. L'examen d'un exemplaire semblable suffirait pour trancher la question.

Laccobius regularis, Rey.

Subhémisphérique, très convexe, pointillé, d'un brun ou gris de poix très brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé et la base des cuisses antérieures rembrunie,

les côtés du prothorax et les élytres roussâtres et des linéoles de même couleur sur le disque de celles-ci. Labre subtronqué. Prothorax lisse entre les points. Élytres à rangées de points assez forts, toutes assez régulières. Carène prosternale assez accusée, angulée en avant. Crête mésosternale recourbée en pointe antérieurement. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez épineux. Le 2e article des tarses postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Long., 0,003. — Larg., 0,0022.

PATRIE. Lyon, Bugey, Hautes-Pyrénées.

OBS. Cette espèce, avec la forme subhémisphérique du *L. nigriceps* et la couleur sombre du *L. obscuratus*, s'en distingue par son prothorax plus également et moins distinctement ponctué et sans places lisses sensibles près des côtés, et par ses élytres à rangées striales toutes assez régulières et formées de points moins fins et moins légers, etc.

Limnobius crinifer. REY.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses roux. Labre subtronqué. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs très largement arrondis. Élytres non ou à peine relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6e *arceau ventral* brillant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet, garni sur son milieu d'une forte houppe de longs poils fauves, subdivergents : le 7e subcarinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez écartées. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *arceau ventral* un peu brillant, subtronqué au sommet, à peine pubescent : le 7e non carinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez rapprochées. *Tarses antérieurs* simples.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0014.

Patrie. L'Autriche, la Suisse (coll. Guillebeau) et probablement aussi les Alpes françaises ; Dresde (coll. Puton).

Obs. Cette espèce a la forme et la couleur du *nitidus*, avec les distinctions masculines du *papposus*. Elle a les côtés du prothorax plus fortement arqués, à angles antérieurs plus largement arrondis que chez le premier. Elle diffère du deuxième par sa couleur plus noire et sa forme plus convexe ; les élytres sont plus lisses ; le 3e article des palpes maxillaires n'est pas dilaté chez les ♂, et la houppe du 6e arceau ventral est composée de poils plus longs, moins déprimés et moins divergents. Les cuisses postérieures ♂ sont de forme normale comme dans la ♀. Enfin, le menton, moins lisse, est plan au lieu d'être excavé dans son milieu et relevé sur les côtés.

Comme chez toutes les espèces, la ♀ est moindre que le ♂.

Les élytres passent parfois au roux châtain.

Cet insecte figure quelquefois dans les collections sous le nom erroné de *truncatulus*. Il en a, en effet, la tournure, mais les cuisses antérieures ♂ ne sont pas dentées en dessous comme chez ce dernier.

Limnobius punctillatus, Rey.

Fortement oblong, assez étroit, peu convexe, d'un roux de poix brillant avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque lisses et presque glabres. Prothorax légèrement arqué sur les côtés, à angles postérieurs presque obtus. Elytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusqu'au tiers de leur longueur, puis subatténuées en arrière et assez largement mais obtusément tronquées au sommet, très finement pointillées et éparsement pubescentes.

♂ M'est inconnu.

♀ Le 6e *segment abdominal* subogivalement arrondi, terminé par une petite soie.

Long., 0,0006. — Larg., 0,0004.

Patrie. Cette espèce atomique a été recueillie, au printemps, dans un petit ruisseau, aux environs de Villié-Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Elle est bien plus petite que le *L. sericans*, avec une forme encore plus étroite. Elle est d'une couleur moins sombre, à tête seule noirâtre. Le prothorax est très faiblement arqué sur les côtés, à angles antérieurs

encore moins arrondis ; il est presque aussi lisse ou confusément et à peine pointillé. Les élytres, assez distinctement pubescentes, présentent, outre leur chagrination obsolète, une ponctuation très fine et légère, assez visible près de la base, ce qui la distingue également de l'*evanescens* Kies.

Comme le *L. sericans*, elle a la troncature des élytres subarquée, avec l'angle sutural naturellement plus obtus.

C'est avec l'*evanescens* et le *myrmidon* une des plus petites espèces du genre.

Limnobius myrmidon. Pandellé.

Oblong, assez convexe, d'un brun ou roux de poix brillant, avec la tête et le disque du prothorax noirs, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres et presque lisses, à peine pointillés sur les côtés. Élytres assez fortement et subarcuément atténuées en arrière, largement et subobtusé tronquées au sommet, presque glabres, subalutacées, presque lisses ou à peine pointillées.

♂ Le 6e *arceau ventral* grand, presque lisse, à peine pubescent. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *arceau ventral* moins grand, moins lisse, plus pubescent. *Tarses antérieurs* simples.

Long., 0,0008. — Larg., 0,0006.

Patrie. Environs de Tarbes (Pandellé, Perris).

Obs. Cette espèce est moins oblongue et plus obscure que *L. punctillatus*, avec les élytres plus convexes, moins parallèles et surtout plus fortement atténuées en arrière, moins distinctement pointillées et moins pubescentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus droits, etc.

Limnobius (Bolimnius) oblongus, Rey.

Fortement oblong, assez étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax médiocrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs modérément arrondis. Élytres subcom-

primées latéralement subparallèles jusque près du milieu de leur longueur et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée dans sa partie postérieure. Lame mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, terminé par 2 petites soies légèrement écartées. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *segment abdominal* conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées. *Tarses antérieurs* simples.

Long., 0,0009. — Larg., 0,0006.

Patrie. Cette petite espèce a été capturée, en mars, dans les détritus des inondations, à Saint Raphaël (Var).

Obs. Elle est moindre que *L. sericans*, plus oblongue, plus comprimée sur les côtés, plus convexe, plus lisse, plus glabre, plus brillante et d'une couleur plus foncée. La forme et la sculpture de la lame mésosternale et le rebord postérieur de la suture la différencient de toutes les espèces précédentes, telles que *punctillatus* et *myrmidon*, etc.

La troncature des élytres paraît parfois subarrondie.

Helophorus arcuatus. Mulsant.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un brun ou châtain foncé un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur un peu verdâtre, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Sillon du vertex sublinéaire. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales oblongues, presque glabres, transversalement subimpressionnées après l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, marqués d'une série de très petits points.

Helophorus granularis, var. *arcuatus*, Mulsant, Palp. p. 36.

Long., 0,0038. — Larg., 0,0018.

PATRIE. Cette espèce a été capturée dans les environs d'Aix-les-Bains, en Savoie.

OBS. Elle se distingue des *H. nivalis* et *glacialis* par ses élytres moins foncées et moins métalliques, et par ses palpes, antennes et pieds moins obscurs ; du *strigifrons* Thoms., par sa taille un peu plus forte, par son prothorax moins élevé et moins lisse sur le dos, à sillons intermédiaires plus droits, avec les interstries alternes des élytres moins relevés, etc.

Helophorus asperatus, REY.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre obscur, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes et les antennes testacés, les pieds d'un roux testacé et le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Sillon du vertex sublinéaire. Prothorax court, moins large que les élytres, sensiblement arqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs tous aspèrement et également granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, transversalement subimpressionnées après l'écusson, fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, parés d'une série de très petits points.

Long., 0,0038. — Larg., 0,0016.

PATRIE. Cette espèce habite les Alpes fribourgeoises.

OBS. Elle est distincte de l'*H. arcuatus* par le dernier article des palpes maxillaires plus allongé et moins épais ; par son prothorax subsinué en arrière sur les côtés, à reliefs dorsaux plus granuleux et à sillons internes plus flexueux ; par ses élytres plus oblongues et plus parallèles, etc.

Helophorus discrepans, PANDELLÉ.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un testacé ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé un peu verdâtre, le dessous du corps fuligineux, les élytres notées d'une tache suturale noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes à peine, celui de l'onychium plus distinctement rembrunis. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée, à grains déprimés. Sillon du vertex évasé

en avant. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et médiocrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation écrasée. Elytres suballongées, presque glabres, assez fortement striées-ponctuées, à interstries assez étroits, subconvexes ou au moins les alternes, plus fortement en arrière et à l'extrême base, marqués d'une série de très petits points.

Helophorus discrepans, Pandellé, in litteris.

Long., 0,0028. — Larg., 0,0012.

Patrie. Tarbes (Hautes-Pyrénées), Collioure (Pyrénés-Orientales).

Obs. Cette espèce est assez distincte de l'*H. minutus* par sa taille généralement un peu moindre et son aspect moins pâle, par son prothorax moins cuivreux et par ses élytres plus fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes ou en partie, etc.

Hydrochus bicolor, Dahl.

Allongé, peu convexe, d'un brouzé violâtre ou empourpré assez brillant en dessus, d'un noir mat et velouté en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique plus luisant, les palpes brunâtres, les antennes rousses à massue grise, et les pieds rougeâtres à cuisses et tarses plus foncés. Tête fortement et assez densément ponctuée, distinctement trifovéolée entre les yeux. Prothorax subcarré, à peine plus long que large, subrétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et peu densément ponctué, creusé de 7 grandes fossettes assez profondes et ponctuées, à intervalles subélevés et plus lisses. Élytres allongées, assez fortement et profondément ponctuées-striées, avec les interstries subcrénelés et plus étroits que les points, les 5e, 7e et 9e subcostiformes.

Hydrochus bicolor, Dahl, inédit.
Hydrochus angustatus, var. B, Mulsant, Palp. 48.
Hydrochus nitidicollis, J Duval, Gen. 1855, Hydroph. pl. 31, fig. 153.

Long., 0,0026. — Larg., 0,0011.

Patrie. Beaujolais, Provence, Lyon, Collioure.

Obs. Elle est moindre que l'*H. angustatus*. Le plus souvent la tête et le prothorax sont d'une couleur plus claire que les élytres. La tête est moins densément ponctuée, plus fortement et plus régulièrement trifo-

véolée entre les yeux. Les palpes sont plus obscurs, ainsi que les pieds. Les élytres sont un peu moins grossièrement ponctuées-striées, etc.

Hydrochus impressus, Rey.

Ovale-oblong, subconvexe, d'un cuivreux éclatant en dessus, d'un noir mat et velouté en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique azuré, le bord antérieur de celui-ci souvent ferrugineux, les palpes, les antennes et les pieds d'un rouge testacé, le sommet des palpes, les genoux et le bout de l'onychium rembrunis, et la massue des antennes grisâtre. Tête fortement et assez densément ponctuée, à peine fovéolée entre les yeux. Prothorax subcarré, à peine plus long que large, sensiblement rétréci en arrière, moins large que les élytres, fortement et peu densément ponctué, creusé de 7 grandes fossettes médiocrement profondes et subponctuées, à intervalles subélevés et plus lisses, avec une bosse encore plus relevée et plus lisse, derrière la fossette médiane. Elytres ovales-oblongues, fortement et profondément ponctuées-striées, avec les interstries crénelés et bien plus étroits que les points, la base du 3e, les 5e, 7e et 9e subcostiformes, mais le 7e subinterrompu ou au moins surbaissé dans son milieu par l'effet d'une impression latérale sensible.

Long., 0,0025. — Larg., 0,0013.

Patrie. Provence, Corse.

Obs. Elle est un peu plus ramassée et un peu plus convexe que l'*H. nitidicollis*. Les palpes sont moins obscurs ; la tête et le prothorax sont plus fortement et plus densément ponctués : la couleur générale est plus éclatante, etc.

Ochthebius meridionalis, Dejean.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un testacé peu brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé brillant cuivreux ou doré, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium à peine rembruni. Tête finement pointillée, trifovéolée entre les yeux. Prothorax transverse, sensiblement et subgraduellement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres, garni dans tout son pourtour d'une membrane évidente, celle des côtés plus large en arrière et remontant en s'atténuant jusqu'au tiers antérieur ;

très peu convexe, marqué de 2 très légères impressions transversales limitées de chaque côté par une linéole longitudinale enfoncée bien distincte, et de 2 impressions postoculaires à fond alutacé, à intervalles lisses et très finement et éparsement pointillés. Elytres ovales-suboblongues, peu convexes, assez finement striées-ponctuées, à interstries plans, un peu plus larges que les points et à peine ciliés. Métasternum entièrement mat. Le 6e arceau ventral assez brillant.

♂ *Angle sutural des élytres* émoussé.

♀ *Angle sutural des élytres* droit, presque subaigu.

Ochthebius meridionalis, DEJEAN, Catal. 3e éd. p. 147.
Ochthebius marinus, var. B, MULSANT, Palp. p. 60. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, p. 242.

Long.. 0,0018. Larg.. 0,0009.

PATRIE. Languedoc, Roussillon

OBS. Cette espèce se distingue de l'*O. marinus* par sa forme un peu moins ovalaire et sa taille à peine plus forte ; par les impressions transversales du prothorax limitées sur les côtés par une linéole enfoncée bien distincte ; par ses élytres toujours testacées, un peu moins finement striées-ponctuées et à interstries un peu plus larges, etc.

Ochthebius deletus, REY.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux éclatant, simplement alutacés, ce dernier à sillon médian presque indistinct et à impressions transversales affaiblies. Elytres parées vers le tiers postérieur de la suture d'une tache nébuleuse en chevron.

Long., 0,0017. — Larg., 0.0008.

PATRIE. Vendres dans l'Hérault (Mayet).

OBS, Cette espèce diffère des variétés pâles du *marinus* par son prothorax un peu moins rétréci en arrière, d'un cuivreux plus vert, plus lisse et plus éclatant, à impressions transversales et sillon médian plus faiblement marqués. Les élytres sont plus obsolètement striées-ponctuées, plus pâles avec 3 taches nébuleuses disposées en chevron sur le tiers postérieur de la suture, etc.

Ochthebius subabruptus, Rey.

Ovale-oblong, peu convexe, d'un roux livide assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur et à peine doré, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé.

Long., 0,0019. — Larg., 0,0009.

Patrie. La Seyne, près Toulon.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*O. meridionalis* dont elle diffère par son prothorax plus brusquement rétréci dans son tiers basilaire, avec la membrane plus courte et bien plus étroite. Les élytres sont un peu plus brillantes et d'une couleur moins pâle, etc.

Ochthebius obscurus, Dejean.

Ovalaire, subconvexe, d'un bronzé obscur assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec la tête et le prothorax d'un bronzé semicuivreux, les palpes d'un roux brunâtre, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque lisse, alutacée sur l'épistome, profondément bifovéolée entre les yeux. Prothorax transverse, sensiblement et graduellement rétréci en arrière où il est un peu moins large que les élytres, garni dans son pourtour d'une très fine membrane, celle des côtés oblitérée en avant et un peu plus large en arrière; très peu convexe; marqué de 2 impressions transversales obsolètes et de 2 impressions postoculaires à fond distinctement alutacé, à intervalles également mais plus faiblement alutacés. Élytres ovales, subconvexes, finement et légèrement striées-ponctuées, à interstries un peu ou à peine plus larges que les points et à peine ciliés. Métasternum entièrement mat. Le 6e arceau ventral assez brillant, légèrement pubescent.

♂ *Elytres* à angle sutural émoussé, à *interstries* subconvexes, à peine plus larges que les points et finement réticulés.

♀ *Elytres* à angle sutural droit, à *interstries* plans, un peu plus larges que les points et obsolètement alutacés.

Ochthebius obscurus, Dejean (inédit), Cat. 3e éd. p. 147.
Ochthebius margipallens, var. B et C, Mulsant, Palp. p. 58; — var. B, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, p. 242.

Long., 0,0011. — Larg., 0,0006.

PATRIE. Provence, Languedoc, Roussillon, Hautes-Pyrénées.

OBS. Cette espèce est distincte de l'*O. margipallens* par son métasternum entièrement mat, sans plaque lisse et luisante sur son milieu, et par son prothorax presque entièrement alutacé et sans ponctuation distincte.

Ochthebius Barnevillei, PANDELLÉ.

Ovalaire, subconvexe, d'un bronzé assez obscur, mat sur la tête et le prothorax, un peu plus brillant sur les élytres, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec les palpes brunâtres, la base des antennes et les pieds roux. Tête densément et aspèrement ponctuée, unifovéolée sur le vertex, profondément bifovéolée entre les yeux. Prothorax court, cyathiforme, très brusquement rétréci et comme échancré dans le tiers basilaire de ses côtés, presque aussi large en avant que les élytres, sensiblement moins large en arrière que celles-ci, garni dans l'échancrure d'une assez large membrane ; subconvexe ; densément, assez fortement et aspèrement ponctué, creusé d'un sillon médian profond et parfois subinterrompu dans son milieu, de 4 fossettes dorsales à fond plus lisse et plus brillant, à oreillettes unidentées en dehors après leur milieu. Elytres courtement ovales, assez convexes, impressionnées à leur base et bossuées derrière l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries assez étroits et plans, distinctement et sérialement ciliés de poils blancs assez courts et couchés. Métasternum lisse et luisant sur son milieu. Le 6e arceau ventral brillant et presque lisse.

Ochthebius Barnevillei, PANDELLÉ (inédit).

Long., 0,0016. — Larg., 0,0010.

PATRIE. Hautes Pyrénées, parmi les mousses humides.

OBS. Cette espèce fait le passage de l'*O. impressicollis* au *bicolor*. Elle diffère de tous deux par sa tête et son prothorax plus mats et à aspect rugueux, et par ses élytres à interstries distinctement et sérialement ciliés, etc.

Ochthebius lobicollis, REY.

Fortement oblong, peu convexe, légèrement pubescent, d'un bronzé obscur et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec

la tête et le prothorax plus ou moins cuivreux, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, la massue des antennes brunâtre, le bout des palpes et de l'onychium rembruni. Tête densément et rugueusement ponctuée, fortement bifovéolée entre les yeux, avec les parties saillantes plus lisses et 2 ocelles lisses bien apparents sur le vertex. Labre profondément et angulairement entaillé en avant. Prothorax court, subcordiforme, sensiblement et sinueusement rétréci en arrière dès le tiers antérieur environ de ses côtés, avec le rétrécissement rempli par une assez large membrane ; largement tronqué au sommet et subsinué derrière les yeux, à oreillettes subbilobées ; à peine bisinué à la base, à angles postérieurs droits ; un peu moins large en avant que les élytres, sensiblement moins large en arrière que celles-ci ; assez fortement, densément et subrugueusement ponctué ; creusé d'un sillon médian profond et, de chaque côté de celui-ci, de 2 fossettes oblongues également profondes, d'une 3e vers les angles postérieurs et d'un sillon postoculaire rugueux. Elytres ovales-oblongues, assez finement mais profondément ponctuées-striées, à points carrés, serrés et ciliés, un peu moins larges que les interstries qui sont plans et presque lisses. Métasternum entièrement mat. Le 6e arceau ventral brillant, à peine pointillé.

♂ *Elytres* subarrondies au sommet, à *angle sutural* rentrant et émoussé.

♀ *Élytres* subtronquées au sommet, à *angle sutural* non rentré, presque droit.

Long., 0,0023. — Larg., 0,0012.

Patrie. Port-Vendres (Pyrénées-Orientales).

Obs. Cette espèce diffère de l'*O. 4-foveolatus* Waltl par son aspect plus rugueux, moins brillant et plus pubescent. Le prothorax est plus court, et les élytres, plus oblongues, sont moins ovalaires, moins arquées sur les côtés et à gouttière latérale moins large, avec les rangées striales moins grossièrement ponctuées. Le labre est plus profondément entaillé, etc.

Ochthebius dentifer, Pandellé.

Oblong, subconvexe, à peine pubescent, d'un bronzé obscur et assez brillant en dessus, d'un noir mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds roux, le bout de l'onychium à peine rembruni. Tête

finement ruguleuse, bifovéolée entre les yeux, à ocelles peu distincts. Labre angulairement entaillé. Prothorax transverse, subcordiforme, assez brusquement rétréci en arrière dès après le tiers antérieur de ses côtés, avec le rétrécissement rempli par une membrane assez large ; tronqué dans le milieu de son bord antérieur et distinctement sinué derrière les yeux, à oreillettes entières et à angles antérieurs avancés en forme de dent aiguë ; tronqué ou à peine bisinué à sa base, à angles postérieurs presque droits ; un peu moins large en avant que les élytres, bien moins large en arrière que celles-ci, finement et subéparsement pointillé ; creusé d'un sillon médian et, de chaque côté de celui-ci, de 2 fossettes ovales dont l'antérieure plus courte, d'une 3e aux angles postérieurs et d'un sillon postoculaire assez large, oblique, subruguleux ainsi que les oreillettes. Elytres ovales-oblongues, finement striées-ponctuées, à points serrés et à peine ciliés, un peu plus larges que les interstries qui sont subconvexes et subréticulés. Épaules distinctement subfovéolées en dedans. Métasternum lisse et luisant sur son milieu. Le 6e arceau ventral assez brillant pointillé, légèrement pubescent.

♂ *Angle sutural des élytres* émoussé.

♀ *Angle sutural des élytres* bien accusé, droit.

Ochthebius dentifer, PANDELLÉ (inédit).

Long., 0,0017. — Larg., 0,0009.

PATRIE. Saint-Raphaël, Hyères, Marignane, Aiguesmortes.

OBS. Cette espèce diffère de l'*O. foveolatus* par les angles antérieurs du prothorax avancés en dent aiguë, par ses élytres plus distinctement fovéolées en dedans des épaules et à interstries plus convexes et plus étroits, etc.

Hydraena assimilis, REY.

Ovale-oblongue, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir de poix assez brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête assez finement et subrugueusement ponctuée. Prothorax transverse, assez fortement, densément et subrugueusement ponctué, à sillon médian obsolète et raccourci avec les oreillettes subexplanées. Elytres ovales oblongues, assez finement et densement ponctuées-striées, à interstries presque plans, plus étroits que les points.

♂ *Elytres* subtronquées au sommet, laissant souvent apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* à peine échancrés et à peine denticulés en dessous après leur milieu.

♀ *Elytres* subarrondies au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0008

Patrie. Lyon, Beaujolais, Bugey, Alpes, Jura, Pyrenées et nord de la France.

Obs. Cette espèce est un peu moindre que l'*H. riparia*. Le front est un peu plus finement ponctué relativement au prothorax : celui-ci a son sillon dorsal plus effacé et les oreillettes moins convexes et plus explanées ; les élytres, plus noires, ont leurs interstries un peu plus étroits, etc.

Hydraena subdeficiens, Rey.

Ovale-oblongue, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir ou brun de poix assez brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec le bord antérieur du prothorax un peu roussâtre, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, et le bout des palpes rembruni. Tête ruguleuse sur les côtés, modérément ponctuée et plus brillante sur son milieu. Le dernier article des palpes maxillaires presque 2 fois aussi long que le pénultième. Prothorax transverse, assez fortement et subrugueusement ponctué, plus finement et subéparsement sur son milieu, obsolètement biimpressionné en arrière sur son disque. Élytres ovales-oblongues, assez finement et densément ponctuées-striées, à interstries plans, plus étroits que les plans, à marge latérale étroite.

♂ *Elytres* obtusément et subobliquement tronquées au sommet, formant un angle à peine rentrant à la suture. *Tibias intermédiaires* subsinués et à peine denticulés en dessous dans leur dernier tiers.

♀ *Elytres* subarrondies au sommet. *Tibias* simples.

Long., 0,0018. — Larg., 0,0007.

Patrie. Villié-Morgon, Avenas (Rhône).

Obs. Cette espèce est moindre, un peu plus brillante et à peine plus étroite que l'*H. assimilis*. Le prothorax est plus lisse ou moins ponctué sur le dos, sans sillon médian apparent, mais avec 2 impressions obliques obsolètes, etc.

Hydraena subimpressa, Rey.

Ovale, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir assez brillant sur les élytres et le milieu de la tête et du prothorax, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête mate et chagrinée sur les côtés, éparsement ponctuée et brillante sur son milieu. Le dernier article des palpes maxillaires une fois et demie aussi long que le pénultième. Prothorax transverse, mat et chagriné dans son pourtour, assez fortement ponctué en avant et à la base, brillant et presque lisse sur son milieu, légèrement biimpressionné en arrière sur le dos. Elytres ovales, obtusément arrondies en arrière, assez finement et densément ponctuées-striées, à interstries plans, de la largeur des points, à marge latérale assez large.

♂ *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* à peine subélargis vers leur dernier tiers.

♀ *Tibias* simples.

Long., 0,0018. — Larg., 0,0008.

Patrie. Lyon, Villié-Morgon, Saint-Raphaël.

Obs. Elle se distingue de l'*H. subdeficiens* par sa forme un peu moins oblongue, par la tête et le prothorax moins ponctués sur leur disque et par les élytres plus ovales et à marge latérale plus large. Le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, etc.

Hydraena regularis, Rey.

Ovale-suboblongue, assez convexe, à peine pubescente, d'un noir brillant en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête ruguleuse et presque mate, plus brillante et distinctement ponctuée sur son milieu. Prothorax transverse, profondément et assez densément ponctué en avant et en arrière, bien plus finement et presque lisse sur son milieu, légèrement bifovéolé derrière celui-ci. Élytres ovalaires-suboblongues, obtusément acuminées au sommet ♀, assez fortement et assez densément ponctuées-striées jusqu'au bout, à interstries plans, un peu moins larges que les points, à marge latérale étroite.

♂ *Élytres* étroitement subtronquées tout à fait vers l'angle sutural, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias antérieurs* à peine élargis vers leur dernier tiers.

♀ *Élytres* subacuminées au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0017. — Larg., 0,0007.

PATRIE. Fréjus, Saint-Raphaël, Sorèze.

OBS. Cette espèce est plus oblongue, plus convexe et plus brillante que l'*H. nigrita*. Les élytres, moins courtes, sont plus régulièrement ponctuées-striées jusqu'au bout, subacuminées au sommet chez les ♀ et à marge latérale plus étroite, etc.

Hydraena longior, REY.

Allongée, assez étroite, subconvexe, à peine pubescente, d'un noir de poix assez brillant, en dessus, mat et soyeux en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds roux, le bout des palpes rembruni et la massue des antennes cendrée. Tête ruguleuse sur les côtés, assez finement et modérément ponctuée sur son milieu. Prothorax subtransverse, fortement et assez densément ponctué antérieurement, moins fortement et plus densément en arrière, plus finement et modérément sur son milieu, marqué au devant de l'écusson de 2 fossettes arrondies bien distinctes. Élytres allongées, obtuses au sommet, assez finement et très densément ponctuées-striées, plus légèrement en arrière mais régulièrement jusqu'au bout, à interstries presque plans et bien moins larges que les points.

♂ *Élytres* assez étroitement subtronquées au sommet, laissant à peine apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* sensiblement denticulés en dessous dans leur dernier tiers, mais non jusqu'au bout ; les *postérieurs* dilatés-angulés vers leur dernier tiers et puis subatténués et garnis, à partir de celui-ci, de cils natatoires assez courts.

♀ *Elytres* arrondies au sommet, cachant le pygidium. *Tibias* simples.

Long., 0,0021. — Larg., 0,0008.

PATRIE. Hyères, eaux saumâtres.

OBS. Cette espèce diffère de l'*H. regularis* par sa forme plus allongée et plus parallèle. Le prothorax est moins transverse et plus fortement bifovéolé à sa base. Les élytres sont plus longues et moins convexes, etc.

Hydraena monticola, Rey.

Allongée, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un roux testacé, les pieds roux, les cuisses plus foncées et les tarses plus pâles. Tête modérément ponctuée. Prothorax subtransverse, assez fortement et densément ponctué en avant et en arrière, plus finement et éparsement sur son milieu. Élytres suballongées, subparallèles, plus ou moins obtuses au sommet, marquées de rangées striales de points peu serrées, plus légères et très embrouillées postérieurement, à interstries plans et plus larges que les points, à gouttière marginale assez large.

♂ *Élytres* obtusément tronquées au sommet, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias intermédiaires* brièvement, les *postérieurs* longuement ciliés-frangés en dessous.

♀ *Elytres* étroitement et obliquement tronquées au sommet, à angle sutural muni d'une petite épine. *Tibias* simples ou à peine ciliés en dessous.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0007.

Patrie. Alpes fribourgeoises, en Suisse.

Obs. Bien voisine de l'*H. gracilis*, elle en diffère par son prothorax moins densément ponctué sur son disque et par ses élytres plus parallèles, à ponctuation bien plus embrouillée vers l'extrémité et à gouttière marginale plus large, etc.

Hydraena emarginata, Rey.

Allongée, assez convexe, presque glabre d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les élytres d'un rouge châtain, les palpes et les antennes d'un roux testacé et les pieds roux.

♂ *Elytres* tronquées au sommet, laissant apercevoir le pygidium. *Tibias postérieurs* subélargis et ciliés-frangés en dessous après leur milieu.

♀ *Élytres* assez prolongées au sommet, simultanément échancrées à leur angle sutural, avec les lobes externes de l'échancrure submucronés. *Tibias postérieurs* simples, éparsement ciliés en dessous.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0007.

Patrie. Les Hautes-Pyrénées.

Obs. Confondue avec l'*H. gracilis*, cette espèce s'en distingue par ses élytres plus nettement tronquées chez les ♂ et plus prolongées chez les ♀, où les lobes externes de l'échancrure terminale sont submucronés. Cette disposition semble la lier à l'*H. producta*.

Hydraena truncata, Rey.

Allongée, subconvexe, presque glabre, d'un noir de poix brillant en dessus, mat et pruineux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un roux testacé, les élytres et les pieds roux. Tête éparsement ponctuée. Prothorax subtransverse, assez fortement et densément ponctué en avant et en arrière, éparsement et plus légèrement sur son milieu. Elytres suballongées, subparallèles, marquées de rangées striales de points, peu serrées, plus ou moins embrouillées vers l'extrémité et surtout sur les côtés à intervalles plans et plus larges que les points, à gouttière marginale étroite

♂ *Elytres* largement tronquées au sommet, laissant apercevoir un peu le pygidium. *Tibias intermédiaires* à peine denticulés-ciliés en dessous après leur milieu ; les *postérieurs* garnis, dans la dernière moitié de leur tranche inférieure, d'une frange de longs cils natatoires un peu couchés, non prolongée jusqu'au bout.

♀ *Elytres* obtusément subarrondies au sommet, à angle sutural cassé et comme bidenticulé. *Tibias* simples.

Long., 0,0019. — Larg., 0,00075.

Patrie. Grande-Chartreuse, Bugey.

Obs. On prendrait cette espèce pour une variété immature de l'*H. gracilis*. Mais le front est plus éparsement ponctué ; les élytres, plus parallèles, ont leurs stries plus embrouillées vers leur extrémité et surtout sur leurs côtés, et leur gouttière marginale un peu plus étroite. Les distinctions sexuelles ne sont plus les mêmes, etc.

Cercyon arenarius, Rey.

Ovale-oblong, légèrement convexe, d'un noir brillant en dessus, mat et duveteux en dessous, avec les palpes et les antennes d'un testacé de poix, la massue de celles-ci d'un gris brunâtre, l'extrémité des élytres roussâtre, les tibias et les tarses d'un rouge brun. Tête finement et densément ponctuée. Prothorax fortement transverse, finement et assez densément ponctué, à côtés subsinués au devant des angles postérieurs. Elytres ova-

les, subdéprimées sur leur région suturale, finement striées-ponctuées, à stries remplacées au sommet par des points sans ordre mais bien accusés, à interstries plans, éparsement pointillés et à fond lisse. Lame mésosternale étroite.

Long., 0,0020. — Larg., 0,0012.

Patrie. Dans les dunes sablonneuses : Provence, Languedoc, Roussillon.

Obs. Distinct du *C. depressus* par sa taille un peu moindre et par la tache apicale des élytres moins tranchée, leur ponctuation non effacée vers l'extrémité, et les interstries plus lisses ou non alutacés entre les points, etc.

Cercyon subsulcatus, Rey.

Subovale, convexe, d'un noir luisant sur la tête et le prothorax, plus mat sur les élytres, en partie mat et assez brillant en dessous, avec la tige des antennes et les palpes testacés, l'extrémité des élytres nettement rousse, les pieds rougeâtres à tarses plus pâles. Tête finement et densément ponctuée. Prothorax court, subarqué sur les côtés, finement et densément ponctué. Élytres obovales, très obtusément acuminées au sommet, finement striées, à stries obscurément ponctuées, bien plus approfondies et subsulciformes en arrière, à interstries larges et presque plans à leur base, plus étroits et convexes postérieurement, obsolètement alutacés, à peine pointillés et un peu moins brillants que le prothorax. Lame mésosternale ovale.

Long., 0,0017. — Larg., 0,0014.

Patrie. Marignane (Bouches-du-Rhône).

Obs. Cette espèce est distincte des *C. minutus*, *granarius* et *lugubris* par les stries des élytres plus approfondies et subsulciformes en arrière. La couleur générale est plus noire que chez *rhomïbodalis*, avec les interstries moins lisses et moins brillants, etc.

CONTRIBUTIONS A LA FAUNE MALACOLOGIQUE FRANÇAISE

VII

MONOGRAPHIE DES HÉLICES

DU GROUPE DE

L'HELIX BOLLENENSIS

— LOCARD —

C'est à notre ami et collègue, M. Charles Perroud, de Lyon, que nous devons la connaissance des premiers échantillons des Hélices de ce groupe. Ils avaient été recueillis, il y a plusieurs années, aux environs de Bollène, dans le département de Vaucluse, sur la rive gauche du Rhône, et lui avaient été adressés sous le nom d'*Helix simulata* Ferussac (1). Depuis cette époque, nous avons reçu de nos correspondants, ou avons revu dans plusieurs collections, des Hélices de ce même groupe, tantôt sous le nom d'*Helix striata*, accompagné comme nom d'auteur, des noms de Müller, de Draparnaud ou de Moquin-Tandon (2), tantôt sous celui d'*Helix simulata*.

(1) *Helix simulata*, Ferussac, 1821. *Tabl. system.*, p. 48, n° 289. — Martini et Chemnitz, 1846, p. 234, t. XXXVII, fig. 23-24. — Espèce des environs d'Alexandrie en Egypte, retrouvée en Syrie, aux environs de Jérusalem, sur les collines dominant la mer Morte, et dans l'île de Rhodes.

(2) *Helix striata*, Müller, 1774. *Verm. terr. fluv. hist.*, II, p. 38.
— Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 91. — 1805. *Hist. moll.*, p. 106.
— Moquin-Tandon, 1855. *Hist. moll. France.*, II, p. 239 *(sub nome, H. fasciolata)*

Pour la synonymie de ces différentes appellations, nous renvoyons à notre travail: *Contributions à la faune malacologique de France*, VI; *Monographie des Hélices du groupe de l'Helix Heripensis*, p. 8 et suivantes.

La comparaison des Hélices de Bollène, avec les véritables *Helix striata* et *H. simulata* nous ayant démontré que ces différéntes formes n'avaient en réalité aucun rapport, nous avons bientôt écarté de pareilles spécifications et avons adopté dans notre *Prodrome des Mollusques de France*, le nom d'*Helix Bollenensis* (1). Enfin, comme cette forme nous paraissait s'écarter de toutes les autres formes françaises déjà connues, nous avons cru devoir, dans le même travail, sur les conseils de notre savant ami, M. J.-R. Bourguignat, la placer dans un groupe à part, à la suite des Hélices du groupe de l'*Helix Nansoutyana* comprenant les *Helix Carascalensis* de Ferussac, *H. Velascoi* Hidalgo, *H. Nansoutyana* Bourguignat, *H. Carascalopsis* Fagot et *H. Renei* Fagot, dont elle se rapproche un peu par son allure générale.

Jusqu'alors, cette espèce paraissait cantonnée sur la rive gauche du Rhône, dans les départements de la Drôme et de Vaucluse. Depuis la publication de notre *Prodrome*, M. Paul Fagot a récolté aux environs de Villefranche-Lauraguais, dans la Haute-Garonne, une forme voisine, que nous avions dans le principe, sur la vue d'un petit nombre d'échantillons, confondue avec notre *Helix Bollenensis*, mais qui s'en distingue cependant par plus d'un caractère. A la description de cette espèce nouvelle sous le nom d'*Helix Lauracina*, M. Fagot a joint la description de deux autres espèces récoltées dans le département de Vaucluse, les *Helix Visanica* et *H. Carpensoractensis*.

D'autre part, le Frère Florence, des Petits Frères de Marie, zélé malacologiste, avait adressé à M. Bourguignat tout un lot d'Hélices provisoirement classées sous le nom d'*Helix Bollenensis*, et récolté aux environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. M. Bourguignat put reconnaître dans cet envoi plusieurs formes différentes, bien distinctes de notre premier type, et qu'il a bien voulu nous adresser sous les noms d'*Helix Robiniana* Bourguignat et *H. Tricastinorum* F. Florence.

Enfin, à différentes reprises, nous avons reçu de nouvelles stations de nombreux échantillons correspondant à des formes distinctes, appartenant toutes à ce même groupe, aujourd'hui mieux connu et mieux étudié. Dans ce nombre se trouve une forme nouvelle du département de l'Aude, qui nous a été très obligeamment communiquée par M. P. Fagot, sous le nom d'*Helix foliorum*.

Nous sommes ainsi arrivé à cette conclusion qu'en prenant pour type

(1) A. Locard, 1882. *Prodrome de Malac. franç., Moll. terr. et des eaux douces*, p. 96 et 323.

notre ancien *Helix Bollenensis*, tel que nous l'avions précédemment décrit, il convenait de grouper autour de lui un certain nombre de formes affines, mais spécifiquement distinctes par des caractères bien nets et bien constants. Reprenant donc l'étude de toutes les formes connues jusqu'à ce jour et se rattachant à ce groupe, nous avons pensé qu'il serait intéressant d'en donner une monographie complète, renfermant non seulement la description de chaque espèce, mais donnant, en outre, les rapports et différences qu'elles peuvent présenter entre elles, pour qu'il soit possible à tout le monde de les spécifier facilement.

Nous adressons ici tous nos remerciements aux bienveillants amis qui nous ont secondé dans nos recherches, en mettant à notre disposition leurs collections, et plus particulièrement MM. Bourguignat, Fagot, Mabille, Perroud, Sayn et les Frères Euthyme et Florence.

GROUPE DE L'HELIX BOLLENENSIS

Le groupe de l'*Helix Bollenensis* (1) comprend une série d'Hélices de taille variable, de formes différentes, constantes dans leurs caractères généraux, mais présentant toutes, dans leur ensemble, un faciès tout particulier. Elles sont en général monochromes, d'un blond isabelle, rarement fasciées, devenant blanches après la mort de l'animal; leur test est subopaque, solide, assez épais, crétacé; la surface de la coquille est ornée de stries obliques assez accusées (2), qui donnent à nos Hélices une certaine analogie avec d'autres formes déjà connues, comme les *Helix Heripensis, H. Solaciaca, H. Loroglossicola, etc.* (3). Toutes sont ombiliquées très profondément, de telle façon que l'on peut voir par l'ombilic le sommet de la coquille; mais malgré cela, cet ombilic est relativement assez étroit et présente des caractères particuliers propres à

(1) Il importe de rectifier l'orthographe de ce nom qui doit s'écrire *Bollenensis*, plutôt que *Bolenensis*. La forme française Bolène employée quelquefois au dernier siècle, est absolument bâtarde, et ne peut s'expliquer que par une prononciation locale. En latin, on trouve les deux formes *Bollena* et *Abollena*. Avec M. Charles Mayer, de Zurich (*Cardium Bollenense*, *Pecten Bollenensis*) nous adopterons donc la dénomination de *Bollenensis* pour notre Helix.

(2) Nous ne saurions mieux exprimer la nature de cette ornementation qu'en faisant ici usage de l'expression *costulato-striata*.

(3) *Helix Heripensis*, J. Mabille, 1872. *In Sched.* — 1877. *In Bull. soc. Zool.* p. 304.
— *Solaciaca*, J. Mabille, *loc. cit.*, p. 304.
— *Loroglossicola*, J. Mabille, *loc. cit.*, p. 304.

chaque espèce. Enfin, le galbe général a une tendance à être plus ou moins globuleux, avec une spire de hauteur variable, constituant un galbe spécial à chacune de nos espèces.

Par leur galbe, par leur allure, ces Hélices doivent prendre rang dans la méthode, à la suite du groupe de l'*Helix Nansoutyana* ; en effet, les Hélices de ce dernier groupe ont une allure globuleuse tout à fait comparable à certaines de nos espèces; mais celles-ci ont en outre un mode d'ornementation qui nous oblige à les classer à part.

On ne saurait confondre, comme on l'a fait si souvent, les Hélices de ce genre avec l'*Helix simulata* ou avec l'*Helix striata* des auteurs. Est-il bien nécessaire de revenir sur de telles comparaisons? L'*Helix simulata* est une forme bien connue, bien définie (1), avec un habitat tout particulier qui n'a de rapports réels avec aucune de nos formes françaises. Quant à l'*Helix striata* type, nous en avons donné la description exacte dans un autre travail (2), d'après des échantillons de la Saxe, c'est-à-dire de la région même où Müller, son véritable auteur, avait pris son type; et l'on peut voir qu'aucune de nos espèces n'a de sérieux rapports avec une telle forme.

Toutes les Hélices de ce groupe paraissent cantonnées dans le midi et plus particulièrement dans le sud-est de la France; nous ne les connaissons, jusqu'à présent du moins, dans aucun autre pays. Leur dispersion géographique s'étend dans la vallée du Rhône, depuis Valence jusqu'à la mer, tandis que ce même aréa s'étend de l'est à l'ouest depuis les Alpes maritimes jusqu'à la Haute-Garonne, mais en laissant encore bien des lacunes à combler entre ces points extrêmes. Nul doute que de nouvelles recherches, plus suivies et plus attentives, ne fassent découvrir quelques-unes des formes de ce genre, ou même des formes nouvelles, dans bien des stations jusqu'à ce jour inconnues. Peut-être même ces formes sont-elles déjà récoltées, mais classées dans des collections sous quelque dénomination aussi erronée que celle que nous citions plus haut. C'est là une des raisons qui nous ont conduit à publier cette petite monographie, espérant ainsi appeler l'attention des malacologistes sur ces formes si intéressantes.

(1) Voici du reste la diagnose que L. Pfeiffer donne de cette espèce: *H. testa perforata, globoso-turbinata, regulariter costulato-striata, albida vel grisea, fusco vel spadiceo interrupte fasciata; spira conoïdea, apice obtuso, anfr. 5 convexiusculis; apertura lunato-suborbiculari; perist. acuto, intus labiato, marginibus conniventibus, columellari vix reflexiusculo.*

(2) Locard, 1883, *Monog. Helix Heripensis*, p. 8.

Presque toutes les Hélices de ce groupe semblent de préférence rechercher les terrains un peu secs, sableux ou arénacés ; redoutant peu la chaleur, protégées contre les ardeurs solaires par la nature même de leur test, comme par sa coloration, elles vivent fixées sous les pierres et les rochers, à la façon des *Leucochroa candidissima* (1), pendant les journées de sécheresse, pour ramper sur les mousses et les lichens ou grimper sur les graminées et les arbrisseaux au moment des pluies ou des fortes rosées.

Jusqu'à présent, nous avons admis dans ce groupe neuf espèces. En nous basant sur le galbe général de ces coquilles, nous les subdiviserons pour plus de facilité en deux sous-groupes :

A. — Sous-groupe comprenant des formes globuleuses à spire plus ou moins élevée :

Helix Bollenensis, Locard.
— *Lauracina,* Fagot.
— *Carpensoractensis*, Fagot.
— *Robiniana*, Bourguignat *(nov. sp.)*
— *foliorum*, Fagot *(nov. sp.)*.
— *prinohila,* Mabille.

B. — Sous-groupe comprenant des formes plus ou moins subdéprimées, à spire moins élevée que chez les espèces précédentes :

Helix Perroudiana, Locard *(nov. sp.)*.
— *Visanica*, Fagot.
— *Tricastinorum,* F. Florence *(nov. sp.)*.

Comme aucune des coquilles de ce groupe n'avait encore été figurée jusqu'à ce jour, nous avons cru utile de faire dessiner quelques-unes des formes les plus typiques. Dans un tableau annexé à ce mémoire, nous avons résumé toutes les données relatives à la description de chacune de nos espèces. Nous estimons qu'avec l'aide de ce tableau il sera facile de se rendre un compte exact des caractères comparatifs de chacune de nos différentes espèces.

(1) *Helix candidissima*, Draparnaud, 1801. *Tabl. moll.*, p. 73. — 1805. *Hist. moll.*, p. 55 pl. V, fig. 19.

A. — Sous-groupe des FORMES GLOBULEUSES

HELIX BOLLENENSIS, Locard

Fig. 1-3.

Helix Bolenensis, Locard, 1879. *Mss.* — 1882. *Prodr. malac. franç.*, p. 96 et 323.

Description. — Coquille d'un galbe général globuleux, conique en dessus, assez fortement renflé en dessous. — Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, fines, rapprochées, irrégulières, continues ou discontinues, aussi fortes en dessus qu'en dessous, un peu atténuées à la naissance de l'ombilic ; d'un blanc jaunâtre, le plus souvent monochrome, sans bandes ni fascies, devenant plus pâle en dessous ; parfois avec des bandes d'un jaune roux peu marquées, comme obsolètes, étroites, subcontinues, en nombre variable, plus nombreuses en dessous qu'en dessus. — Spire élevée, conique, composée de cinq à cinq et demi tours à profil bien convexe, régulièrement et progressivement étagés les uns au-dessus des autres, séparés par une ligne suturale bien marquée. — Croissance spirale lente et régulière dans tout son ensemble, à peine un peu plus rapide au dernier tour. — Dernier tour bien arrondi à son extrémité, à section exactement circulaire à sa naissance comme à son extrémité. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture légèrement inférieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance, à peine tombante et régulièrement infléchie sur toute la longueur du dernier tour. — Sommet obtus, lisse, brillant, fauve ou noirâtre, sur un tour et demi de spire environ.— Ombilic bien visible jusqu'au sommet de la coquille, petit, peu évasé à l'origine, très régulièrement enroulé, laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour sur une largeur égale à un peu moins du quart du diamètre maximum de l'ombilic.— Ouverture très oblique, peu échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, presque exactement circulaire. — Péristome discontinu, mince, tranchant, épaissi intérieurement par un bourrelet d'un blanc légèrement rosé, plus saillant dans le bas que dans le haut ; bord supérieur arrondi ; bord inférieur également arrondi, paraissant comme très légèrement renversé ; bord columellaire un peu plus

développé, recouvrant l'ombilic sur un quart environ de sa largeur totale.

DIMENSIONS. — Diamètre maximum : 12 à 14 millimètres.
Hauteur totale : 10 à 11 1/2 millimètres.

OBSERVATIONS. — C'est la première de toutes les coquilles de ce groupe que nous ayons connues. Ce type provenait de Bollène dans le département de Vaucluse, et nous avait été donné par notre ami M. Charles Perroud sous le nom d'*Helix simulata* Ferussac, en même temps qu'une autre forme que nous examinerons plus loin sous le nom d'*Helix Perroudiana*. Dans notre *Prodrome de malacologie française*, nous avons donné déjà une description sommaire de cette même Hélice sous le nom d'*Helix Bolenensis* (1). Sous cette même dénomination, nous avions à cette époque confondu plusieurs formes affines, aujourd'hui mieux connues, mieux définies qui viennent se rattacher à cette première espèce que nous gardons comme tête de groupe.

Comme on peut le voir par la description que nous venons de donner, l'*Helix Bollenensis* est plus particulièrement caractérisée par son galbe globuleux, avec une spire bien conique en dessus ; de toutes les Hélices de ce groupe, c'est celle qui atteint la taille la plus grande, et qui conserve la forme la plus globuleuse. En même temps, c'est celle dont les stries sont peut-être les moins profondément burinées. Chez certains sujets de belle venue, ces stries tendent même parfois à s'atténuer et à disparaître dans la partie médiane du dernier tour, surtout à sa naissance.

VARIÉTÉS. — L'examen d'un très grand nombre de sujets nous a conduit à distinguer chez l'*Helix Bollenensis*, les trois variétés suivantes :

A. — Var. **depressa**. — Coquille de grande taille, bien globuleuse en dessous, mais un peu moins conique en dessus, à spire un peu moins élevée, avec des tours à profil un peu moins convexe. Dans cette *var.*, le diamètre maximum restant le même que dans le type, la hauteur totale peut avoir jusqu'à deux millimètres de moins.

B. — Var. **minor**. — Coquille de même galbe que le type, mais de taille plus petite, mesurant moins de 10 à 12 millimètres comme diamètre maximum et 9 à 10 millimètres de hauteur totale.

(1) A. Locard, 1882. *Prod. malac. franç.*, p. 323.

C. — Var. **fasciolata.** — Coquille de taille moyenne, de même galbe que le type ou un peu déprimé en dessus, ornée de bandes d'un roux pâle, en nombre variable, plus souvent dessinées en dessous qu'en dessus.

Habitat. — Cette forme paraît plus particulièrement cantonnée sur la rive gauche du Rhône, au-dessous de Valence, dans les départements de la Drôme, des Basses-Alpes et de Vaucluse. C'est, dans ces localités, une forme assez répandue, constituant des colonies populeuses plus ou moins dispersées. Nous connaissons le type dans les stations suivantes : Bollène, le mont Léberon, Apt, Visan, dans le département de Vaucluse ; Nyons, Sisteron, Forcalquier dans les Basses-Alpes ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, Romans, Pierrelate, Montélimart, La Garde-Adhemar, Clansayes, Solerieu, Montségur, Saint-Restitut, Suze, Douchet et Tulette dans la Drôme ; les environs d'Arles, dans les Bouches-du-Rhône ; le quartier de Barrelles près Villefranche-Lauraguais dans la Haute-Garonne. — Var. *depressa :* Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montélimart, et la plupart des stations de la Drôme. — Var. *minor :* Les environs d'Orange, Valréas, dans le département de Vaucluse. — Var. *fasciolata :* çà et là, dans la Drôme, au milieu des autres colonies.

HELIX LAURACINA, Fagot

Fig. 4-6.

Helix Bolenensis, Locard, 1882. *Prodr. malac. franç.*, p. 323 (*pars*).
— *Lauracina*, Fagot, 1884. *Diagn. d'espèces nouvelles*, p. 3.

Description (1). — Coquille d'un galbe général subglobuleux, subconique en dessus, un peu renflé en dessous. — Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, assez accusées, peu régulières, rapprochées, continues ou discontinues, aussi fortes en dessus qu'en dessous, se prolongeant jusque dans l'intérieur de l'ombilic ; d'un jaune blanchâtre, passant au roux isabelle, le plus souvent monochrome

(1) Les descriptions que nous donnons dans ce travail ne sont pas, à la lettre même, la traduction des diagnoses latines données par leurs auteurs. Cela tient à ce que voulant, avant tout, rendre nos descriptions aussi comparatives que possible, nous avons dû, tout en ayant en mains le type lui-même, établir une sorte d'équilibre entre les expressions servant aux descriptions de chaque espèce, pour que leur valeur soit à la fois comparative et relative.

sans bandes ni fascies, à peine plus pâle en dessous qu'en dessus ; très rarement avec quelques bandes faiblement colorées en roux un peu plus foncé, étroites, subcontinues, visibles en dessous, en nombre très variable. — Spire un peu élevée, composée de quatre et demi à cinq tours légèrement convexes, régulièrement étagés les uns au-dessus des autres, séparés par une ligne suturale assez accentuée. — Croissance spirale, d'abord lente et régulière, puis un peu plus rapide à l'extrémité du dernier tour. — Dernier tour arrondi à sa naissance en dessus comme en dessous, un peu aplati en dessus à son extrémité. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture presque exactement médiane, ou à peine inférieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance ; légèrement mais régulièrement tombante sur le dernier quart du dernier tour, jusqu'à son extrémité. — Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre ou fauve foncé, sur un tour et demi de spire environ. — Ombilic bien visible jusqu'au sommet de la coquille, un peu large, un peu évasé à sa naissance, très régulièrement enroulé, laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour sur une largeur égale à environ un quart du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture oblique, peu échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, un peu plus longue que haute. — Péristome discontinu, mince, tranchant, légèrement épaissi intérieurement par un faible bourrelet d'un blond roux ou jaunâtre, un peu plus saillant dans le bas que dans le haut ; bord supérieur arrondi ; bord inférieur également arrondi, paraissant comme très légèrement renversé en dehors ; bord columellaire élargi, recouvrant l'ombilic sur un peu moins du quart de sa largeur totale.

Dimensions. — Diamètre maximum : 11 à 14 millimètres.
Hauteur totale : 9 à 10 1/2 —

Observations. — Cette forme a été découverte pour la première fois par M. Paul Fagot, aux environs de Villefranche-Lauraguais ; notre savant collègue nous en avait communiqué deux ou trois échantillons que nous considérions alors comme une simple variété de notre *Helix Bollenensis*, qui vit du reste avec elle dans la même station. Plus tard M. Fagot crut reconnaître dans ces individus des caractères assez précis, assez constants pour constituer son espèce ; il en fit donc son *Helix Lauratina*. Depuis lors, nous avons reconnu cette même forme dans un certain nombre d'autres stations. C'est ainsi que M. Bourguignat nous

l'a adressée comme provenant des environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux où elle paraît être très abondante, plus abondante même que l'*Helix Bollenensis*. C'est donc à bon droit qu'une telle forme, malgré ses affinités avec l'*Helix Bollenensis*, est aujourd'hui élevée au rang d'espèce.

Cette forme varie peu ; elle semble très constante dans ses caractères ; comme taille, cependant, elle passe de onze millimètres de diamètre maximum à quatorze millimètres ; les plus beaux échantillons que nous connaissions viennent de la Drôme et ont été recueillis aux environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par le Frère Florence.

Chez cette coquille, la présence des bandes colorées est tellement peu importante, qu'elle ne peut en réalité pas même constituer une variété bien distincte ; c'est à peine une sous-variété, dont les caractères sont sans réelle valeur. Malgré cela nous avons tenu pourtant à en parler dans notre description, mais sans y attacher d'autre importance.

Rapports et Différences. — L'*Helix Lauracina* ne peut être rapproché que de l'*Helix Bollenensis* type et var. *depressa*. On le distinguera toujours : à son galbe moins globuleux ; à sa spire moins élevée, avec des tours moins étagés les uns au dessus des autres ; au profil moins arrondi de ces mêmes tours ; à son ombilic toujours un peu plus large, accompagné d'un moins grand renflement du dernier tour à son extrémité ; à son ouverture notablement moins oblique, et surtout moins exactement circulaire, montrant toujours une tendance à être plus longue que haute ; etc.

Habitat. — Le type a été découvert au quartier de Barrelles près Villefranche-Lauraguais dans la Haute-Garonne, « dans un champ de grande luzerne (*medicago sativa*), appelée sainfoin, de la propriété d'Auberjon, seule localité, dit M. Fagot, où nous l'avons rencontré jusqu'à ce jour, malgré des recherches méticuleuses et réitérées. Cette nouvelle espèce vivant avec le *Bollenensis*, paraît avoir été apportée au milieu de graines fourragères venues de Vaucluse. » Nous avons également reconnu cette même forme dans les stations suivantes : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Montdragon, Romans, Montségur, etc., dans la Drôme ; les environs d'Orange dans le département de Vaucluse ; etc.

HELIX CARPENSORACTENSIS, Fagot

Helix Carpensoractensis, Fagot, 1884. *Diagn. d'esp. nouv.*, p. 17.

Description. — Coquille d'un galbe général globuleux-conique, très conique en dessus, bien renflé en dessous. — Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries onduleuses longitudinales, rapprochées, un peu fines, assez régulières, continues ou discontinues, à peu près aussi fortes en dessus qu'en dessous, se prolongeant jusque dans l'intérieur de l'ombilic ; d'un blond jaunâtre ou grisâtre, un peu roux, monochrome, sans bandes ni fascies, un peu plus pâle en dessous qu'en dessus. — Spire très élevée, comme acuminée, composée de cinq à six tours et demi, à profil bien convexe, régulièrement étagés les uns au dessus des autres, séparée par une ligne suturale très accentuée.— Croissance spirale très lente à sa naissance et dans les premiers tours, s'effectuant progressivement, puis un peu plus rapide sur le quart du dernier tour à son extrémité. — Dernier tour exactement arrondi à sa naissance en dessus comme en dessous, un peu plus renflé en dessous à son extrémité. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture légèrement plus haute que le plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance ; presque droite ou à peine tombante à son extrémité sur une très petite largeur. — Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre ou fauve foncé, sur un tour et demi de spire environ. — Ombilic bien visible jusqu'au sommet de la coquille, petit, évasé et un peu elliptique à sa naissance, assez régulièrement enroulé à l'intérieur, laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour sur une largeur égale à près de la moitié en diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture relativement très peu oblique, peu échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, à peu près exactement circulaire. — Péristome discontinu, tranchant, épaissi intérieurement, sur toute sa périphérie, par un bourrelet d'un blanc jaunâtre assez saillant; bord supérieur arrondi ; bord inférieur également arrondi, paraissant à peine renversé ; bord collumellaire élargi à sa naissance, recouvrant très légèrement l'ombilic.

Dimensions. — Diamètre maximum : 11 millimètres.
Hauteur totale : 9 —

Observations. — Cette forme nouvelle a été signalée et décrite pour la première fois par M. Paul Fagot. Elle présente comme on le voit des caractères tout particuliers qui semblent se modifier un peu avec l'habitat.

Variétés.— La description que nous venons de donner se rapporte au type tel que nous l'avons reçu en communication de M. Fagot ; mais en même temps on trouve, notamment aux environs de Visan, dans le même département, une forme analogue, mais de taille bien plus grande, dont nous faisons une variété :

A. — Var. **major**. — Coquille de grande taille, mesurant de 12 à 14 millimètres de diamètre maximum et de 9 1/2 à 10 1/2 millimètres de hauteur totale, de même galbe que le type, mais avec la spire proportionnellement un peu moins haute par rapport au diamètre maximum.

Rapports et Différences. — Il sera toujours bien facile de distinguer l'*Helix Carpensoractensis* de toutes les espèces de ce groupe, par son galbe globuleux surmonté d'une spire très conique ; de toutes les Hélices qui nous occupent, c'est celle dont la spire est la plus conique avec les tours les plus étagés, les plus séparés les uns des autres, avec le profil le plus arrondi ; pour fixer les idées, nous dirons que la spire elle-même est presque aussi haute que le dernier tour à sa naissance.

Comparé à l'*Helix Bollenensis*, la seule forme du groupe dont on puisse le rapprocher, l'*Helix Carpensoractensis* s'en distingue non seulement par cette allure toute particulière de la spire, mais encore par ses tours plus étagés, par son ombilic plus grand, moins régulièrement arrondi à sa naissance, par son ouverture moins oblique, etc.

Habitat. — Le type a été signalé par M. P. Fagot aux environs de Carpentras dans le département de Vaucluse. La variété *major* paraît être assez commune dans les environs de Visan, dans le même département.

HELIX ROBINIANA, Bourguignat

Helix Bolenensis, Locard, 1882. *Prodr. malac. franç.*, p. 96 et 323 (*pars*).
— *Robiniana*, Bourguignat, 1883. *Mss.*

Description. — Coquille de petite taille, d'un galbe général subglobuleux-conique, un peu conique en dessus, assez renflé en dessous. —

Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, assez rapprochées, un peu fines, peu régulières, continues ou discontinues, presque aussi fortes en dessous qu'en dessus, à peine atténuées à la naissance de l'ombilic ; d'un roux blanchâtre, monochrome, sans bandes, ni fascies apparentes, légèrement plus clair en dessous, près de l'ombilic. — Spire assez élevée, composée de quatre et demi à cinq tours convexes, assez régulièrement étagés les uns au-dessus des autres, séparés par une ligne suturale assez accentuée. — Croissance spirale lente et régulière dans les premiers tours, légèrement plus rapide sur un peu plus du quart de l'extrémité du dernier tour. — Dernier tour arrondi à sa naissance, mais un peu déprimé, proportionnellement plus renflé en dessous à son extrémité. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture un peu plus haute que le plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance, assez tombant à son extrémité, sur une longueur égale au huitième de la longueur totale de la circonférence interne dernier tour. — Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre, un peu foncé, sur près de deux tours de la spire. — Ombilic très petit, laissant difficilement voir jusqu'au sommet de la coquille, très légèrement évasé à sa naissance, sous une forme un peu elliptique, laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour sur une largeur égale à environ le cinquième du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture un peu oblique, assez échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, presque circulaire quoique cependant un peu plus longue que haute.— Péristome discontinu, mince, tranchant, épaissi intérieurement sur toute sa périphérie, par un bourrelet d'un blond roux et assez fort ; bord supérieur bien arrondi ; bord inférieur plus largement arrondi et paraissant comme un peu renversé ; bord columellaire légèrement dilaté et réfléchi sur l'ombilic.

Dimensions. — Diamètre maximum : 8 à 10 millimètres.
Hauteur totale : 7 à 8 —

Observations. — Dans le principe, l'*Helix Robiniana* des environs de Menton avait été confondue avec l'*Helix Bollenensis*. L'étude d'un plus grand nombre de sujets a permis à M. Bourguignat de constater qu'une telle forme avait des caractères assez précis, assez constants, pour être érigé au rang d'espèce. La découverte de nouvelles stations où vit cette même forme, vient encore confirmer cette manière de voir.

L'*Helix Robiniana* est une des petites espèces de ce groupe ; sa taille

varie dans des limites assez étroites. Chez quelques sujets, on constate une variation qu'il importe de relever ; si dans le type le dernier tour est arrondi à sa naissance, mais un peu déprimé en dessus, chez certains sujets il peut devenir comme subcaréné ; dans ce cas, cette tendance carénale ne se manifeste que sur une faible longueur, à la naissance du dernier tour ; elle est toujours un peu supérieure, supérieure même à l'insertion de l'extrémité du dernier tour.

Variétés. — Outre les variations précédentes que nous venons de signaler et qui nous paraissent purement individuelles, nous signalerons une variété bien définie s'appliquant à des colonies entières :

A. — Var. **depressa**. — Coquille de même taille que le type, mais à spire un peu moins élevée, à tours moins étagés, séparés par une ligne suturale moins accentuée. Chez cette variété, plus encore peut-être que dans le type, on peut rencontrer des individus présentant cette tendance à la fausse carène.

Rapports et Différences.— On distingue l'*Helix Robiniana* des autres Hélices de ce groupe, à sa taille d'abord, taille toujours plus petite que celle des espèces que nous venons d'examiner jusqu'à présent; comparé aux formes précédentes, son galbe est proportionnellement moins globuleux, avec des tours de spire moins étagés, une spire moins haute que celle des *Helix Bollenensis* et *H. Carpensoractensis*. L'*Helix Robiniana* se rapprocherait davantage de l'*Helix Lauracina;* mais il en diffère : par sa spire plus conique ; par son dernier tour moins arrondi à sa naissance, avec une tendance à être comme subcaréné ; par son ouverture encore moins oblique, à bords plus épaissis, avec un bourrelet interne plus fort surtout dans le haut ; par son ombilic beaucoup plus étroit ; etc.

Habitat. — Le type a été reconnu par M. Bourguignat aux environs de Menton, dans les Alpes-Maritimes et à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme. Nous l'avons également observé à Valréas et aux abords du mont Léberon, dans le département de Vaucluse, ainsi qu'aux environs de Sisteron dans les Basses-Alpes. — La var. *depressa* se trouve aux environs de Valréas.

HELIX FOLIORUM, Fagot

Helix foliorum, Fagot, 1884. *Mss.*

Description. — Coquille d'un galbe général un peu globuleux, subconique en dessus, assez renflé en dessous. — Test solide, très épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, assez rapprochées, peu régulières, continues ou discontinues, un peu plus fortes en dessus qu'en dessous, atténuées vers l'ombilic ; d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, plus clair en dessus qu'en dessous, tantôt monochrome, sans bandes ni fascies, tantôt avec des bandes brunes étroites, en nombre variable ; bandes supramédianes, fines, étroites, discontinues, en nombre variable, les bandes supérieures plus étroites que les autres ; bandes inframédianes plus larges, souvent comme flammulées, en nombre variable, les plus proches de l'ombilic comme obsolètes.— Spire un peu élevée, composée de quatre et demi à cinq tours légèrement convexes, assez régulièrement étagés les uns au-dessus des autres, séparés par une ligne suturale peu accentuée. — Croissance spirale assez lente, assez régulière, à peine plus rapide dans la dernière moitié du dernier tour. — Dernier tour arrondi à sa naissance, s'élargissant un peu à son extrémité, à section légèrement elliptique dans cette partie.— Insertion du bord supérieur de l'ouverture, un peu supérieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance, s'infléchissant lentement et régulièrement à son extrémité, vers l'ouverture.— Sommet lisse, obtus, brillant, noirâtre, ou fauve foncé, sur un peu plus de deux tours de spire. — Ombilic très petit, régulièrement arrondi, difficilement visible jusqu'à l'extrémité de la coquille, ne laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour que sur une très faible largeur.—Ouverture assez oblique, assez fortement échancrée par l'avant-dernier tour, à bords un peu distants, un peu plus longue que haute. — Péristome discontinu, mince, tranchant, épaissi intérieurement sur toute sa périphérie par un bourrelet blanchâtre assez large, un peu plus fort en bas qu'en haut ; bord supérieur légèrement arrondi ; bord inférieur plus arrondi, paraissant comme un peu renversé par suite du développement du bourrelet interne ; bord collumellaire légèrement évasé sur l'ombilic qu'il recouvre faiblement.

Dimensions. — Diamètre maximum : 8 à 11 millimètres.
Hauteur totale : 6 1/2 à 8 —

Observations. — La présence de l'*Helix Lauracina* dans la Haute-Garonne semblerait être le résultat exclusif d'une acclimatation fortuite, si la découverte d'une Hélice nouvelle appartenant au même groupe n'avait été faite récemment dans une station intermédiaire, dans l'Aude, par M. Gaston de Malafosse. Cette intéressante trouvaille permet donc de supposer que de nouvelles recherches feront rencontrer quelques formes de ce même groupe, au moins dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Variétés. — De toutes les formes que nous connaissions dans ce groupe, c'est l'*Helix foliorum* qui seul jusqu'à présent, présente chez quelques échantillons des bandes ornementales bien accusées, se détachant nettement en brun foncé presque noirâtre, sur un fond roux clair, ou d'un blanc jaunâtre. Par ce caractère, caractère bien peu important il est vrai, puisqu'il tend à disparaître après la mort de l'animal, l'*Helix foliorum* se rapproche de la plupart des Hélices du groupe de l'*Helix Heripensis*, si abondamment répandu dans le midi de la France. Suivant donc que les coquilles seront ornées de bandes ou monochromes, nous établirons la var. *fasciata* pour les coquilles ainsi ornementées, gardant pour le type, les coquilles monochromes.

Rapports et Différences. — Par son galbe, par le mode d'enroulement de ses tours de spire, nous ne pouvons rapprocher cette espèce que des *Helix Lauracina* et *H. Robiniana*. Sa spire est en effet beaucoup moins élevée, beaucoup moins conique que celle des *Helix Bollenensis* et *H. Carpensoractensis*. On la distinguera de l'*Helix Lauracina* : à sa taille toujours plus petite ; à son galbe un peu plus globuleux dans son ensemble, plus renflé en dessus ; à son ombilic beaucoup plus étroit, laissant voir à l'intérieur une moins grande largeur de l'avant-dernier tour à sa naissance ; à son dernier tour croissant plus rapidement à son extrémité sur une plus grande longueur ; à son ouverture plus oblique, avec un péristome plus fortement bordé intérieurement ; etc.

Comparé à l'*Helix Robiniana*, on distinguera l'*Helix foliorum* à son galbe plus globuleux ; à sa spire moins conique, avec des tours moins étagés, à profil moins convexe ; à son ombilic encore plus étroit, plus régulièrement arrondi à sa naissance ; à son ouverture moins exactement circulaire, un peu plus longue dans le sens transversal ; à son dernier tour plus tombant à son extrémité ; etc.

Habitat. — Nous avons tout récemment reçu en communication cette espèce de M. Paul Fagot ; elle avait été récoltée par M. Gaston de Malafosse à Sallèle d'Aude , dans l'arrondissement de Narbonne. C'est la seule station où nous la connaissions pour le moment.

HELIX PRINOHILA J. Mabille

Helix prinohila, J. Mabille, 1879. *In sched.* — 1881. *In Bull. Soc. Phil. Paris*, *séance du* 11 *juin* (*tir. à part*, p. 1).
— *brinophila*, Locard, 1882. *Prodr. malac. franç.*, p. 103 (*per errorem*).

Description. — Coquille de petite taille, d'un galbe général subglobuleux, arrondi, mais un peu déprimé en dessus, bien renflé en dessous.— Test solide , épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, un peu fines, irrégulières, continues ou discontinues, presque aussi fortes en dessus qu'en dessous, à peine atténuées à la naissance de l'ombilic ; d'un blanc grisâtre assez pâle, passant au roux isabelle, le plus souvent monochrome, sans bandes ni fascies, un peu plus pâle en dessous qu'en dessus ; rarement avec une ou plusieurs bandes colorées en fauve un peu plus foncé, étroites, subcontinues, parfois médianes ou supramédianes, en nombre variable, mais toujours peu nombreuses et le plus souvent comme obsolètes.— Spire peu élevée, composée de quatre et demi à cinq tours légèrement convexes, séparés par une suture profonde, bien accusée. — Croissance spirale lente et régulière, à peine un peu plus rapide à l'extrémité du dernier tour. — Dernier tour bien arrondi à sa naissance comme à son extrémité, un peu renflé en dessous. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture sensiblement médiane, se confondant avec le plan horizontal passant par l'axe du dernier tour à sa naissance, presque droite, ou très légèrement tombante à son extrémité. — Sommet obtus, lisse, brillant, d'un noir brunâtre plus ou moins foncé, sur un tour et demi de spire environ. — Ombilic visible jusqu'au sommet de la coquille, très petit, régulièrement évasé à sa naissance, laissant voir à l'origine l'avant-dernier tour sur une largeur égale à environ le cinquième du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture un peu oblique, assez fortement échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, presque exactement circulaire. — Péristome discontinu, mince, tranchant, épaissi intérieurement par un bourrelet blanchâtre, un peu plus fort dans le bas que dans le haut ; bord supérieur arrondi ; bord inférieur égale-

ment arrondi ; bord collumellaire un peu dilaté, recouvrant très faiblement l'ombilic.

Dimensions — Diamètre maximum : 8 à 9 millimètres.
Hauteur totale : 4 1/2 à 5 —

Observations. — C'est d'après des échantillons que nous devons à l'extrême complaisance de MM. Bourguignat et J. Mabille, que nous avons établi la description qui précède. Dans le principe, nous avions classé cette petite coquille dans un groupe à part, entre le groupe de l'*Helix pyramidata* (1) et le groupe de l'*Helix Bertini* (2), ce groupe correspondant d'après M. Bourguignat au groupe de l'*Helix Saharica* dont le type est en Algérie. Mais aujourd'hui que nous connaissons mieux le groupe de l'*Helix Bollenensis*, nous estimons qu'il convient d'y rattacher définitivement l'*Helix prinohila*.

Variétés.— Les échantillons que nous avons reçus des mains de l'auteur et de M. Bourguignat étaient tous de taille assez petite, mais on trouve dans la Drôme, assez rarement, il est vrai, une forme tout à fait analogue qui ne diffère du type que par sa taille plus forte, tous les autres caractères restant absolument les mêmes. Nous établirons donc la var. suivante :

A. — Var. **major**. — Coquille de même galbe et de même allure que le type, mais de taille plus forte ; diamètre maximum de 10 à 12 millimètres, hauteur totale de 7 à 7 1/2 millimètres.

Rapports et Différences. — Par son galbe subglobuleux, l'*Helix prinohila* appartient encore au sous-groupe de l'*Helix Bollenensis*, dont il représente la forme la moins globuleuse, avec la spire la moins conique ; c'est donc en quelque sorte une forme de transition entre ce sous-groupe et celui des formes subdéprimées des *Helix Perroudiana*, *H. Visanica* et *H. Tricastinorum*.

Comparé à l'*Helix foliorum*, l'*Helix prinohila* en diffère : par son galbe moins globuleux, avec une spire moins haute, moins conique ; par ses tours légèrement convexes, séparés par une ligne suturale plus accentuée, plus profonde ; par son ouverture moins oblique, et surtout plus exactement circulaire ; par l'insertion du bord supérieur de l'ouverture presque

(1) *Helix pyramidata*, Draparnaud, 1805. *Hist. moll.*, p. 80, pl. V, f. 5, 6.

(2) *Helix Bertini*. Bourguignat, 1879. *Mss.* — 1882, *In Locard, Prodr. malac. franç.*, p 103 et 329.

droite et non tombante à son extrémité; etc. Son galbe subglobuleux suffirait à le distinguer des autres formes du même sous-groupe.

Habitat. — Le type a été signalé par M. J. Mabille aux environs de Digne dans les Basses-Alpes. Nous l'avons également reçu de Sisteron, dans le même département. — Quant à la variété on l'observe dans la Drôme, notamment à Saint-Paul-Trois-Châteaux et à Montségur.

B. — Sous-groupe des FORMES SUBDÉPRIMÉES

HELIX PERROUDIANA, Locard

Fig. 7-9.

Helix Bolenensis, Locard, 1882. *Prodr. malac. franç.*, p. 96 (*pars*).
— *Perroudiana*, Locard, 1883. *Mss.*

Description. — Coquille d'un galbe général subdéprimé, légèrement conique en dessus, faiblement renflé en dessous. — Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales onduleuses, assez rapprochées, fines, assez régulières, continues ou discontinues, un peu moins fortes en dessous qu'en dessus, légèrement atténuées vers l'ombilic; d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, le plus souvent monochrome, quelquefois avec des bandes d'un brun clair, plus ou moins marquées, étroites, discontinues, médianes ou inframédianes, en nombre très variable, presque obsolètes vers l'ombilic. — Spire peu élevée, composée de quatre et demi à cinq tours à profil convexe, séparés par une ligne suturale bien accusée. — Croissance spirale d'abord lente et régulière, puis plus rapide sur près des deux tiers de l'extrémité de la circonférence interne du dernier tour. — Dernier tour arrondi à sa naissance, quoique un peu déprimé en dessus comme en dessous; également arrondi, mais un peu plus renflé à son extrémité. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture légèrement supérieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance; légèrement et régulièrement tombante sur une faible longueur à son extrémité. — Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre ou fauve foncé, sur un tour et quart de spire environ. — Ombilic un peu grand, légèrement elliptique à sa naissance, visible jusqu'au sommet de la coquille, laissant voir à l'origine l'avant-dernier tour sur une largeur égale à un

peu plus de la moitié du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture un peu oblique, médiocrement échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, presque exactement circulaires. — Péristome discontinu, mince, tranchant, épaissi intérieurement par un bourrelet blanchâtre assez épais, un peu plus fort dans le bas que dans le haut ; bord supérieur arrondi ; bord inférieur bien arrondi, paraissant légèrement renversé en dehors ; bord columellaire élargi, recouvrant faiblement l'ombilic à sa naissance.

Dimensions. — Diamètre maximum : 10 à 12 millimètres.
Hauteur totale : 7 à 8 1/2 —

Observations. — Cette forme nouvelle, que nous sommes heureux de dédier à notre ami et collègue M. Charles Perroud, lui avait été envoyée de Bollène avec des *Helix Bollenensis.* Dans le principe, nous considérions cette forme comme une variété très déprimée du type. Mais ses caractères sont tels qu'il importe de l'ériger au rang d'espèce bien distincte.

De toutes les Hélices du groupe de l'*Helix Bollenensis*, c'est peut-être l'*Helix Perroudiana* qui présente les caractères les plus fixes et les plus constants. On remarquera qu'il existe cependant quelques variations, soit dans la taille, soit dans la proportion de la hauteur de la spire par rapport au diamètre maximum de la coquille ; à la rigueur, on pourrait peut-être établir une var. *depressa* ; mais il nous a semblé que ces variations étaient plutôt individuelles que générales.

Rapports et différences. — Par son galbe général subdéprimé, l'*Helix Perroudiana* diffère notablement de toutes les espèces que nous venons d'examiner jusqu'à présent ; il sera donc toujours bien facile de le distinguer. Comparé à l'*Helix prinohila*, dernière forme du sous-groupe précédent, il en diffère : par sa taille plus forte, par son galbe plus surbaissé, quoique avec une spire plus conique ; par le profil de ses tours plus convexes ; par son ombilic plus grand, notablement plus elliptique à sa naissance ; par son mode d'enroulement, le dernier tour croissant plus rapidement sur une plus grande longueur à son extrémité ; par ses stries plus fines, plus régulières ; etc.

Cette même espèce présente également quelque analogie avec la var. *major* de l'*Helix Carpensoractensis ;* mais on distingue cette dernière : à sa spire plus haute, avec des tours plus étagés ; à son galbe plus globuleux dans son ensemble ; à ses tours plus convexes ; au mode d'enroulement

de ses tours plus réguliers jusqu'à l'extrémité; à son ombilic toujours beaucoup plus petit; etc.

Habitat. — Nous avons observé cette forme dans plusieurs stations : les environs de Bollène dans le département de Vaucluse; Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme; Sisteron, dans les Basses-Alpes; etc.

HELIX VISANICA, Fagot

Helix Visanica, Fagot, 1884. *Diagn. esp. nouv.*, p. 16.

Description. — Coquille d'un galbe général subglobuleux, arrondi en dessus, un peu renflé en dessous. — Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, un peu rapprochées, assez fortes, assez régulières, continues ou discontinues, presque aussi fortes en dessous qu'en dessus, atténuées à la naissance de l'ombilic; d'un jaune blanchâtre ou grisâtre, passant au roux isabelle; tantôt monochrome, sans bandes ni fascies, un peu plus pâle en dessous qu'en dessus; tantôt avec quelques bandes ornementales d'un roux un peu plus foncé, minces, étroites, médianes ou inframédianes, en nombre très variable, souvent discontinues, comme obsolètes vers l'ombilic. — Spire un peu élevée, composée de cinq tours à cinq tours et demi, un peu étagés les uns au-dessus des autres, à profil légèrement convexe, séparés par une ligne suturale bien accentuée. — Croissance spirale d'abord un peu lente dans les premiers tours, puis plus rapide mais assez régulière aux derniers tours jusqu'à son extrémité. — Dernier tour un peu déprimé à sa naissance, arrondi à son extrémité, prenant parfois une apparence comme subcarénée à la naissance du dernier; carène submédiane ou médiane. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture toujours un peu supérieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance; presque droite à son extrémité. — Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre ou fauve foncé, sur près de deux tours de spire environ. — Ombilic bien visible jusqu'au sommet de la coquille, assez grand, régulièrement subovale, laissant voir à sa naissance l'avant-dernier tour sur une largeur égale à environ un tiers du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture assez oblique, peu échancrée par l'avant-dernier tour, à bords assez rapprochés, presque circulaire. — Péristome discontinu, mince, tranchant, lé-

gèrement épaissi intérieurement par un faible bourrelet d'un blanc rosé ou jaunâtre, un peu plus saillant dans le bas que dans le haut; bord supérieur légèrement arrondi; bord inférieur bien arrondi, ne paraissant pas renversé en dehors; bord columellaire faiblement dilaté à son extrémité, recouvrant légèrement l'ombilic.

Dimensions. — Diamètre maximum : 10 à 12 millimètres.
Hauteur totale : 7 à 8 1/2 —

Observations.—L'*Helix Visanica* joue dans ce sous-groupe, par rapport à l'*Helix Perroudiana*, le même rôle que l'*Helix Lauracina* vis-à-vis de l'*Helix Bollenensis*. Ce sont deux formes voisines dont le galbe général est modifié par un certain nombre de caractères constants. On remarquera que dans l'espèce que nous décrivons il y a une tendance assez accusée à la présence d'une ornementation du test par des bandes colorées; mais celles-ci, même chez les coquilles fraîches, sont souvent si pâles, si atténuées, qu'elles échappent à un examen superficiel de la coquille. Cependant, M. Fagot en a tenu compte dans la diagnose qu'il a donnée de cette espèce (1).

Quant à la fausse carène que l'on peut observer sur le dernier tour à sa naissance, elle est en réalité plus apparente que réelle; ce dernier tour est d'une part un peu déprimé en dessus, mais en outre souvent, par suite de la disposition des bandes ornementales colorées, il reste dans cette partie de la coquille une bande plus pâle, plus brillante qui contribue pour beaucoup à donner à cette partie du test cette apparence particulière.

Rapports et différences. — Nous ne pouvons rapprocher l'*Helix Visanica* que des *Helix Lauracina* et *H. Perroudiana*. On le distinguera toujours facilement de l'*Helix Lauracina* : à sa taille généralement plus petite; à son galbe moins globuleux, plus déprimé en dessus et même en dessous; à sa spire encore moins élevée, avec des tours moins étagés, et à profil moins convexe; à l'accroissement plus régulier de ses tours de spire; à l'insertion du bord supérieur de l'ouverture toujours supérieure au plan médian de l'avant-dernier tour, et toujours droite à son extrémité; à son ouverture plus exactement circulaire; etc.

Rapproché de l'*Helix Perroudiana*, on le distinguera : à sa spire moins

(1) *Fasciis luteis variis evanidis cincta.... ultimo (anfractu) in medio albo fasciato* (Fagot). *Loc. cit.*, p. 17.

conique, avec des tours à profil moins arrondi; à l'accroissement des tours qui s'effectue avec des vitesses différentes ; à son ombilic plus grand, plus régulièrement strié; à son ouverture plus oblique ; à son dernier tour moins arrondi, plus plat en dessus ; etc.

Habitat. — M. Fagot n'a signalé cette forme qu'à Visan, dans le département de Vaucluse, d'où nous l'avons également reçue, il y a plus de deux ans. Nous la signalerons également, mais moins typique, au pied du mont Léberon, sur le flanc ouest de la montagne, dans ce même département.

HELIX TRICASTINORUM, F. Florence

Fig. 10-12.

Helix Tricastinorum, F. Florence, 1883. *Mss.*

Description. — Coquille d'un galbe général subdéprimé, déprimé en dessus, assez renflé en dessous.— Test solide, épais, crétacé, subopaque, orné de stries longitudinales ondulées, très rapprochées, assez fortes, irrégulières, continues ou discontinues, presque aussi accusées en dessous qu'en dessus, à peine atténuées à la naissance de l'ombilic; d'un jaune blanchâtre, passant au roux isabelle ; tantôt monochrome, sans bandes ni fascies, tantôt avec des bandes faiblement colorées, d'un roux un peu plus foncé, généralement inframédianes, en nombre très variable, minces, discontinues, comme obsolètes, surtout vers l'ombilic. — Spire très peu élevée, composée de quatre et demi à cinq tours, à profil légèrement convexe, séparés par une ligne suturale assez accusée. — Croissance spirale assez lente d'abord, puis devenant beaucoup plus rapide au dernier tour, sur les deux tiers de sa circonférence interne jusqu'à son extrémité. — Dernier tour arrondi à sa naissance, subarrondi à son extrémité, plus renflé en dessous qu'en dessus. — Insertion du bord supérieur de l'ouverture notablement supérieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour à sa naissance ; droite à son extrémité.— Sommet obtus, lisse, brillant, noirâtre ou fauve foncé, sur un tour et demi de spire environ. — Ombilic assez petit, bien visible jusqu'au sommet de la coquille, légèrement elliptique à sa naissance, laissant voir l'avant-dernier tour sur une longueur égale à environ le quart du diamètre maximum de l'ombilic. — Ouverture médiocrement oblique, assez échancrée par

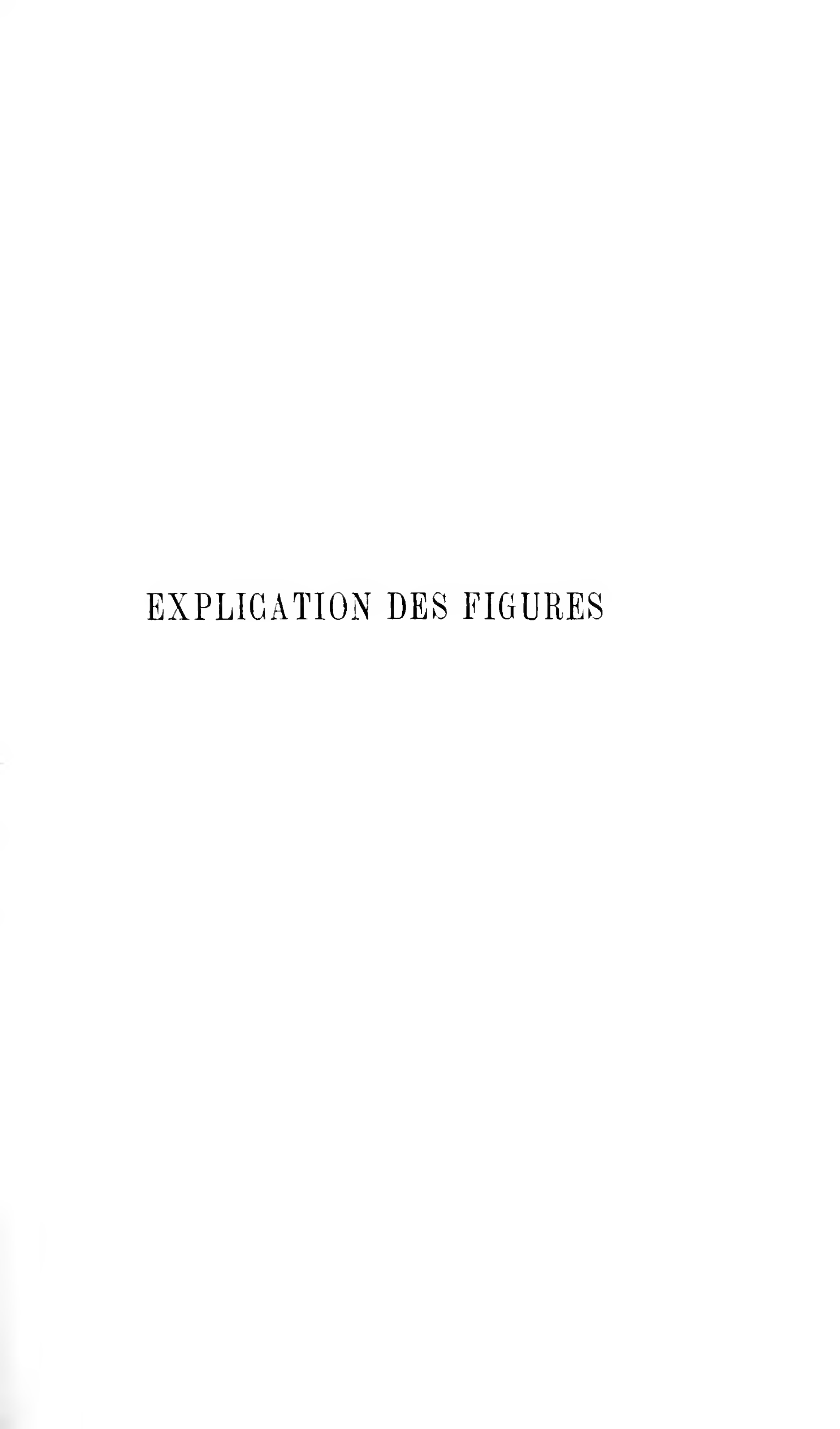
l'avant-dernier tour, à bords peu rapprochés, un peu plus longue que haute et irrégulièrement elliptique.— Péristome discontinu, mince, tranchant, légèrement épaissi intérieurement par un bourrelet blanchâtre ou rosé, à peine plus fort en bas qu'en haut ; bord supérieur arrondi ; bord inférieur légèrement méplan ; bord columellaire arrondi et un peu renversé sur l'ombilic qu'il recouvre sur une petite partie.

Dimensions. — Diamètre maximum : 12 millimètres.
Hauteur totale : 7 1/2 —

Observations. — De toutes les Hélices de ce groupe, c'est l'*Helix Tricastinorum* qui présente le galbe le plus irrégulier dans l'ensemble de ses caractères. C'est la forme qui paraît la plus déprimée, surtout en dessus ; sa spire est en effet un peu élevée, tandis que le dessous est relativement assez renflé. En outre, son ouverture présente des caractères assez particuliers ; elle n'est point arrondie ni régulièrement elliptique comme celle de ses autres congénères, mais bien plutôt aplatie dans le bas, à la façon de certaines espèces du groupe de l'*Helix hispida*.

Rapports et différences. — Avec des caractères aussi nettement tranchés que ceux que nous venons de décrire, il nous semble difficile de confondre l'*Helix Tricastinorum* avec les autres formes de ce groupe. La dépression de sa spire, son mode d'enroulement au dernier tour, l'insertion du bord supérieur de l'ouverture toujours très nettement supérieure au plan médian horizontal de l'avant-dernier tour, la forme toute particulière du dernier tour, etc., permettront toujours de le distinguer facilement des autres espèces du même groupe.

Habitat. — L'*Helix Tricastinorum* paraît peu abondant ; il a été découvert par le Frère Florence, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme.

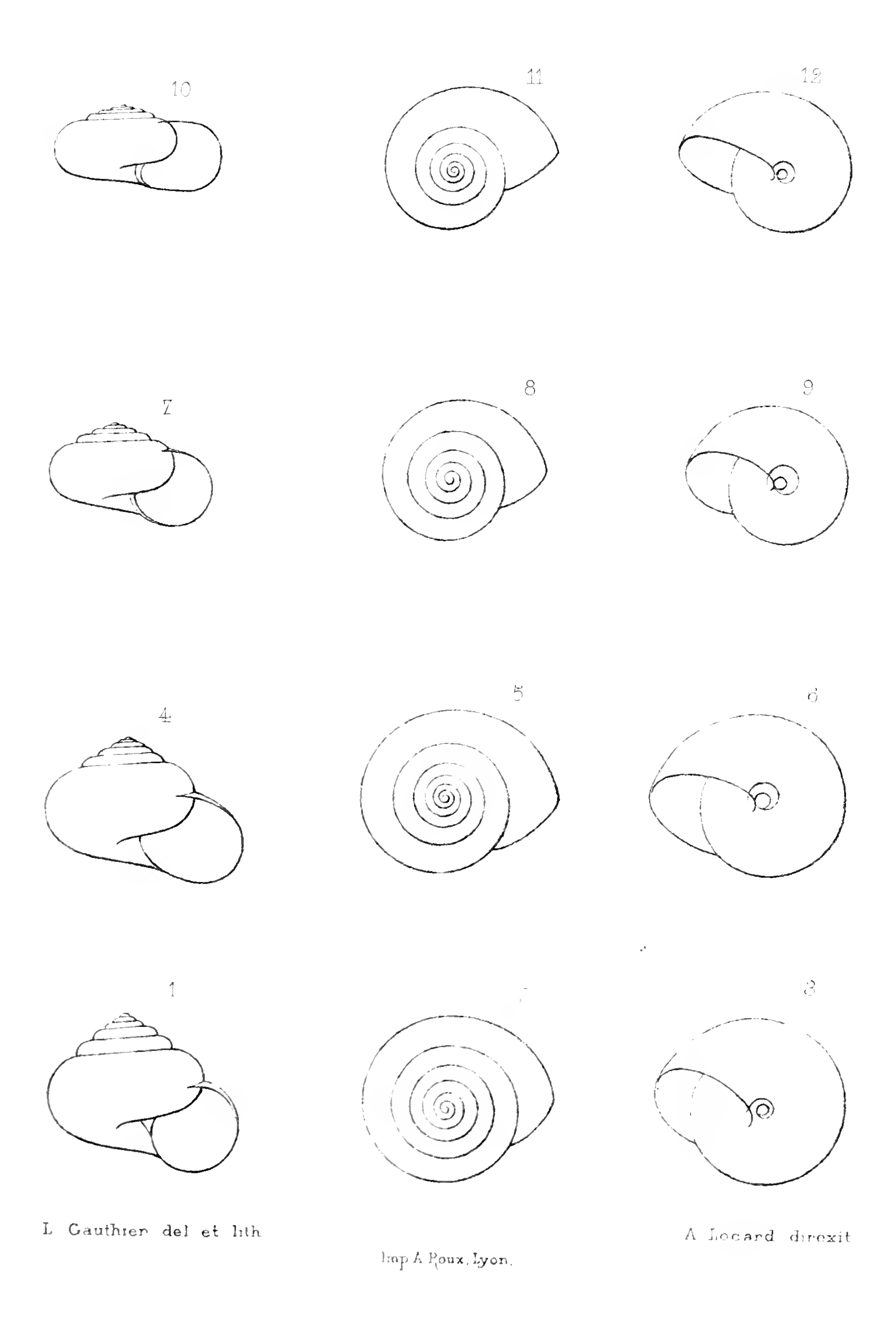


EXPLICATION DES FIGURES

EXPLICATION DES FIGURES

Fig. 1- 3. *Helix Bollenensis*, Locard, de Bollène (Vaucluse).
— 4- 6. *Helix Lauracina*, Fagot, de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).
— 7- 9. *Helix Perroudiana*, Locard, de Bollène (Vaucluse).
— 10-12. *Helix Tricastinorum*, F. Florence, de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

Nota. — Toutes ces figures sont dessinées au double de leur grandeur naturelle.



L Gauthier del et lith

A Locard direxit

Imp A Roux, Lyon.

TABLE DES MATIÈRES

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4

CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET

DES

HÉLICES FRANÇAISES DU GROUPE D

NOMS DES HELIX	GALBE GÉNÉRAL	GALBE DU DESSUS	GALBE DU DESSOUS	NATURE DES STRIES	ACCROISSEMENT SPIRAL	NOMBRE DE TOURS	PROFIL DES TOURS DE LA SPIRE	LIGNE SUTURALE	PR DU DERN A SA N
Bollenensis, Loc.. . . .	globuleux	conique	renflé	peu prof., irrégulières	lent, régulier	5-5 1/2	bien convexe	trés profonde	régul.
Lauracina, Fag.	subglobuleux	subconique	peu renflé	assez fortes, irrégul.	plus rapide, moins rég.	4 1/2-5	moins conv.	moins prof.	
Carpensoractensis, Fag	globuleux-conique	trés conique	renfle	fines, assez régulières	trés lent, assez régul.	5-6	bien convexe	tres profonde	-
Robiniana, Bourg.. . .	subglobuleux-conique	conique	assez renflé	fines, peu régulières	lent, régulier	4 1/2-5	convexe	ass. profonde	subd
Foliorum, Fag.	un peu globuleux	subconique	—	— —	assez lent, assez régul.	4 1/2-5	lég. convexe	peu profonde	dép
Prinohila, Mab.	subglobuleux	arrondi	renflé	un peu fines, irrégul.	lent, assez régulier	4 1/2-5	—	trés profonde	arr
Perroudiana, Loc.. . .	subdéprimé	lég. conique	très peu renflé	fines, assez régulières	assez rapide, peu rég.	4 1/2-5	convexe	—	lég. d
Visanica, Fag.	—	arrondi	peu renflé	assez fortes, assez rég.	assez rapide, assez rég.	5-5 1/2	moins conv.	—	-
Tricastinorum, Flor. .	-	déprimé	assez renflé	assez fortes, irrégul.	assez lent, assez régul.	4 1/2-5	peu convexe	ass. profonde	arr

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

PAR

LE R. P. FR. MARIE-JOSEPH BELON

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 13 novembre 1882

FAMILLE DES LATHRIDIENS

DEUXIÈME PARTIE

Lorsque j'ai livré à l'impression la première partie de ce travail, je crus devoir adopter purement et simplement la répartition de la famille des Lathridiens, telle qu'elle avait été proposée par M. Reitter, et, pour m'y conformer entièrement, j'ai considéré le genre *Dasycerus* comme appartenant à la 3e branche. Une sorte de répugnance instinctive m'avertissait pourtant que sa place n'était point auprès des *Corticaria*, et aujourd'hui, après avoir terminé une étude plus approfondie des espèces et de leurs affinités, je dois reconnaître que je me suis trompé et qu'il est nécessaire de rectifier ce classement. Sans doute, on pourrait à la rigueur le légitimer, s'il s'agissait uniquement ici de rédiger des tableaux dichotomiques pour faciliter la détermination et par conséquent d'atteindre un but tout empirique ; mais, lorsqu'on veut se rapprocher autant que possible d'une méthode vraiment naturelle, il faut tenir plus de compte de l'ensemble des affinités qui se révèlent dans les détails de l'organisation et négliger au besoin un caractère commode à constater, mais dont la valeur relative devient inférieure. C'est ainsi que j'ai compris dans les

2 premières branches, par exception à la phrase diagnostique principale, les deux genres *Holoparamecus* et *Anommatus*, chez lesquels les hanches antérieures sont souvent peu écartées, ou même contiguës.

Une détermination identique doit être prise à l'égard du genre *Dasycerus*, qu'il est manifestement anormal de maintenir à côté des Corticariaires. En effet, il n'a guère de commun avec cette branche que la contiguïté des hanches antérieures et le nombre des segments abdominaux, tandis que par la sculpture particulière du front, par son corselet pourvu de côtes discales, par ses élytres gibbeuses, soudées, à intervalles alternes caréniformes, par les fossettes post-coxales du métasternum et du premier arceau ventral, par la membrane qui garnit la marge externe du corps, il appartient au type caractéristique des Lathridiaires. Il a en outre les antennes insérées latéralement sous le rebord de la tête, à peu près comme les *Langelandia;* son écusson indistinct ou rudimentaire le rapproche des *Langelandia*, des *Metophthalmus* et des *Revelieria ;* et sa pubescence offre plus d'analogie avec celle des *Lathridius* à soies hérissées qu'avec celle des *Corticaria*.

Afin de réunir sous une même formule l'expression de ces rapports essentiels, je modifierai de la manière suivante le tableau des trois branches :

Hanches antérieures

- plus ou moins séparées par le prosternum; dans le cas contraire, des côte, sur le corselet et les élytres ou bien massue des antennes composée seulement de un ou 2 articles et abdomen de 5 arceaux dans les 2 sexes. *Front*
  - uni, sans sculpture, lisse ou tout au plus finement pointillé. *Épistome* situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une simple strie arquée parfois obsolète. 1re branche. . . . . **MÉROPHYSIAIRES.**
  - inégal et diversement sculpté, souvent canaliculé au milieu, ou du moins fortement et rugueusement ponctué. *Épistome* séparé du front par une dépression transverse, et ordinairement situé sur un plan inférieur. 2e branche. . . . . **LATHRIDIAIRES.**
- contiguës. Point de côtes sur le *corselet* et les *élytres*. *Massue antennaire* tri-articulée ; ou, par exception, composée de 2 articles, mais alors 6 segments abdominaux dans les 2 sexes (1). 3e branche. . . . . **CORTICARIAIRES.**

(1) J'ai dû compléter par cette adjonction la phrase diagnostique de la 3e branche, parce que je n'avais pas tout d'abord fait attention à la singularité que présente la structure de la massue antennaire chez la *Melanophthalma fuscipennis*.

L'exposé des caractères généraux de la 2e branche devra être complété par cette phrase : « Dans un seul genre (*Dasycerus*), les hanches antérieures sont contiguës et l'abdomen est composé de 6 segments, mais les antennes sont capillaires, à massue très lâche de 4 articles et il existe des côtes sur le corselet et les élytres. »

En examinant la page inférieure du corps chez les *Lathridius*, un très habile observateur auquel l'entomologie est redevable de plusieurs importants travaux, M. le docteur G.-H. Horn, de Philadelphie, a remarqué que l'espèce décrite sous le nom de *L. liratus*, Le Conte (New Spec. Col. I, 1863, p. 72), présente une structure anormale dans la famille actuelle, la soudure directe des épimères prothoraciques sur la ligne médiane du sternum. Cette disposition, tout à fait exceptionnelle en dehors du sous-ordre des *Rhynchophora*, exigeait la création d'une coupe nouvelle qui a été indiquée en quelques mots, malheureusement trop courts, par M. le Dr J. Le Conte, et appelée par lui *Stephostethus* (Proceed. Amer. Philosoph. Soc. 1878, p. 600). D'après ce savant auteur, les antennes seraient grêles et plus longues que la tête et le corselet, comme dans les *Lathridius* proprement dits, mais les hanches antérieures seraient coniques, saillantes et contiguës. Ce dernier caractère ne me semble pas devoir faire partie de la formule générique ; car, sans parler d'autres raisons qu'il est superflu d'invoquer, il ne s'appliquerait pas exactement à notre *L. rugicollis* Ol. que M. L. Bedel a signalé à bon droit (Ann. Soc. Ent. Fr. 1882, III, append. p. 2) comme pourvu de la conformation sternale mentionnée tout à l'heure. Ne connaissant pas en nature le *L. liratus* Le C., il m'est impossible de le comparer avec les espèces de l'Ancien Monde qui rentreraient dans le même groupe : aussi je m'abstiens de rédiger une diagnose du genre *Stephostethus* Le C. qui serait forcément inexacte ou insuffisante, et je me borne, en attendant une étude plus complète, à le différencier au moyen de la singularité importante, offerte par la coalescence médiane des épimères prothoraciques.

L'introduction de ces éléments (*Dasycerus* et *Stephostethus*) dans la branche qui nous occupe nécessite une nouvelle rédaction du tableau des genres :

Corps

- allongé, parallèle. Point d'*yeux*. *Antennes* insérées latéralement sous le rebord marginal de la tête. . . . . LANGELANDIA.
- plus ou moins ovalaire ou elliptique. Des *yeux* distincts,
  - supérieurs. *Antennes* de 9-10 articles, avec la massue bi-articulée, logée au repos dans une fossette, sous les angles antérieurs du corselet. . . . . METOPHTHALMUS
  - latéraux. *Antennes* toujours de 11 articles (même lorsque la massue est biarticulée),
    - capillaires, à massue très lâche de 3 ou 4 articles ; insérées latéralement sous le rebord marginal de la tête. Des *côtes* sur le corselet et les élytres ; *celles-ci* soudées et gibbeuses . . . DASYCERUS.
    - non capillaires, insérées en dessus aux angles antérieurs du front.
      - Des *carènes* longitudinales sur le disque du corselet. *Antennes* insérées à peu de distance des yeux ; *ceux-ci* gros. *Élytres* non soudées, offrant 8 séries de points.
        - *Épimères prothoraciques* non coalescentes sur la ligne médiane du sternum. LATHRIDIUS.
        - *Épimères prothoraciques* directement soudées sur la ligne médiane du sternum. STEPHOSTETHUS (1).
      - *Corselet* sans côtes longitudinales sur le disque, mais souvent orné de fossettes. *Ecusson*
        - très distinct, transverse. *Yeux* gros. *Antennes* insérées souvent à peu de distance au devant de ceux-ci. *Elytres* non soudées, offrant chacune 8 stries ponctuées. . . . . . ENICMUS.
        - ponctiforme, peu distinct. *Yeux* assez petits. *Antennes* insérées assez loin au devant de ceux-ci. *Elytres*
          - soudées, gibbeuses, offrant chacune une douzaine de stries ponctuées irrégulières. *Prosternum* assez large entre les hanches antérieures. . . . . REVELIERIA.
          - elliptiques ou linéaires, offrant chacune 6-8 stries ponctuées. *Prosternum* très étroit, et parfois même interrompu entre les hanches antérieures. . . CARTODERE.

OBS. L'adjonction du genre *Dasycerus* à la branche des Lathridiaires amène naturellement avec elle une légère transposition dans l'ordre qui avait été primitivement adopté pour constituer la série linéaire. Celle-ci commence par les espèces pourvues d'élévations costiformes sur le cor-

(1) De στέφω, entourer, et στῆθος, poitrine.

selet et souvent aussi sur les élytres : *Langelandia*, *Metophthalmus*, *Dasycerus*, *Lathridius* et *Stephostethus*. A leur suite se rangent convenablement les *Enicmus*, dont le pronotum est toujours plus ou moins creusé de fossettes longitudinales. Puis les massives *Revelieria*, ne devant plus être réservées à la fin du groupe pour maintenir une sorte de transition, sont rapprochées des espèces de forme ovale et convexe qui sont les plus nombreuses dans les genres précédents, et en même temps elles se trouvent dans le voisinage immédiat des *Cartodere* avec lesquelles elles ont les plus étroites affinités de structure malgré la diversité de leur apparence. Ces dernières enfin servent très bien de passage vers les *Corticaria* de forme oblongue et souvent subdéprimée.

Genre *Dasycerus*, Brongniart.

Brongniart, Bull. Soc. Philom. (1799), II, pag. 115.

Étymologie : δασύς, hérissé; κέρας, corne.

Caractères. *Corps* ovalaire, cilié-membraneux sur les côtés, plus ou moins convexe et hérissé de cils en dessus. *Epistome* allongé, soudé au front, à peine distinct par une dépression. *Antennes* capillaires, de 11 articles, insérées au-dessus des yeux sous la marge frontale qui est relevée en lobe saillant, et terminées par une massue très lâche et peu épaisse de 3 ou 4 articles qui sont hérissés de quelques longs cils verticillés. *Yeux* petits, latéraux et saillants. *Pronotum* pourvu de deux côtes longitudinales très saillantes. *Ecusson* indistinct. *Elytres* soudées, ovales et plus ou moins gibbeuses, ornées longitudinalement de côtes ou de tubercules saillants. *Prosternum* très court en devant des hanches antérieures. *Métasternum* court, creusé dans son milieu d'une large et profonde fossette. *Hanches antérieures* saillantes en dehors des cavités cotyloïdes, contiguës ou à peu près, ainsi que les médiaires ; les postérieures se touchant à l'angle basal, puis séparées par une saillie triangulaire du premier arceau ventral. *Abdomen* paraissant de six segments dans les deux sexes : le premier arceau est seulement un peu plus allongé que le second. *Pattes* grêles. *Tarses* à 2e article plus long que le 1er ; le 3e dépassant les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. Le genre *Dasycerus* offre un faciès tellement tranché et des carac-

tères si particuliers qu'il est impossible de le confondre avec les autres genres de la famille, à quelque branche qu'ils appartiennent. On le reconnaîtra de suite à ses antennes capillaires, dont la massue très lâche et peu épaisse est composée de 4 articles ; chacun de ceux-ci est entouré d'un verticille de soies assez longues. La présence de côtes sur le corselet et les élytres le séparent en outre des *Enicmus*, des *Revelieria* et des *Cartodere ;* l'insertion des antennes sous un rebord marginal de la tête, ses élytres soudées, gibbeuses, et son écusson rudimentaire le distinguent suffisamment des *Lathridius* et des *Stephostethus;* il diffère enfin des *Metophthalmus* par le nombre des articles antennaires et par la position latérale des yeux. Quant aux *Langelandia* dont la forme est allongée, parallèle, il serait superflu d'insister sur les nombreux détails morphologiques qui en éloignent le genre actuel.

1. **Dasycerus sulcatus**, Brongniart.

Courtement ovale, très convexe, d'un brun de poix ou ferrugineux avec les antennes et les pattes pâles, hérissé de cils sérialement disposés sur les côtés du pronotum et des élytres et sur la membrane blanchâtre qui borde le corps. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, dilaté en angle vers le milieu de ses côtés, pourvu sur son disque de deux côtes longitudinales formées par trois gros tubercules, sillonné et fovéolé au milieu. Elytres gibbeuses, distinctement anguleuses aux épaules, à peine une fois et demie aussi longues que larges prises ensemble, profondément ponctuées-striées, offrant les 3e et 5e interstries fortement et également costiformes jusqu'au bout (le 3e ordinairement en saillie tuberculeuse à la base), le 7e et la suture faiblement relevés en côtes.

Long. : 0m002 (9/10e lign.); — larg. : 0m0009 (2/5e lign.).

Dasycerus sulcatus, Brongniart, Bull. Soc. Philom. (1799), II, pag. 115; pl. 7, fig. 5 — Kuster, Käf. Europ. XIX, 95.— Redtenbacher, Faun. Austr. 3e édit., pag. 425. — J. Duval, Gen. Col. II, pag. 249 ; pl. 58, fig. 290. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 411.
Dasycerus echinatus, Aragona, de quib. Col. (1839), pag. 29.

Corps brièvement ovale, très convexe, d'un brun de poix ou ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus pâles, bordé par une membrane blanchâtre qui se raccornit plus ou moins en vieillissant et forme ainsi

des crénelures dentiformes, hérissé, principalement sur les marges latérales et sur les élévations caréniformes du pronotum et des élytres, de cils assez forts à pointe recourbée en arrière, sérialement disposés.

Tête un peu moins longue que large, subtriangulairement rétrécie en devant à partir des yeux, beaucoup plus étroite que le bord antérieur du corselet, munie après les tempes d'un col complètement engagé dans le prothorax et invisible en dessus, dilatée et relevée de chaque côté au-dessus de l'insertion des antennes et vers l'arrière; surface plus ou moins inégale, parsemée de quelques granulations ciliées, et offrant souvent sur l'occiput des traces de deux tubercules allongés, peu saillants. *Epistome* paraissant soudé au front; en le regardant de profil et sous un certain jour, on distingue cependant une légère dépression transversale. *Labre* très court, à peine émarginé dans son milieu antérieur.

Antennes très grêles, pubescentes, insérées au-dessus des yeux sous la marge frontale, plus longues que la moitié du corps, composées de 11 articles : les 2 premiers subégaux, globuleux, au moins aussi dilatés que le dernier article de la massue; les 3e à 7e capillaires, allongés, très légèrement épaissis vers leur sommet; les 8e à 11e à peine plus courts, pourvus d'un verticille médian de longs poils, formant une massue très lâche, dont le dernier article est subovalaire et comme pédonculé à sa base, tandis que les trois précédents offrent chacun dans leur milieu un renflement globuleux peu sensible chez le 8e, mais graduellement plus fort chez les 9e et 10e.

Yeux petits, n'occupant pas la moitié de l'espace compris entre l'insertion antennaire et le bord postérieur de la tête, arrondis, situés latéralement au dessous de la marge céphalique, mais très saillants et bien distincts même lorsqu'on examine la tête en dessus, séparés du prothorax par des tempes qui égalent le diamètre oculaire.

Pronotum transversal, en hexagone irrégulier, coupé droit à la base, sinueusement échancré de chaque côté en devant, avec les angles antérieurs aigus, dilaté latéralement de manière à former un angle obtus un peu avant le milieu de la marge qui est amincie, explanée et plus ou moins relevée, avec les angles postérieurs obtus, émoussés et aboutissant entre la 2e et la 3e côte discale des étuis ; le disque est orné de chaque côté de son milieu de trois gros tubercules (le médian plus saillant) fortement ciliés (1) et formant deux côtes longitudinales plus ou moins

(1) Quand l'insecte est frais et la pubescence bien conservée, ces côtes tuberculiformes offrent une certaine analogie avec les élévations pollues que plusieurs espèces de *Ptinus* présentent

interrompues, un peu divergentes d'avant en arrière, entre lesquelles on distingue un large sillon, creusé plus profondément en sorte de fossette triangulaire au devant de la base.

Ecusson nul ou indistinct.

Élytres en ovale large, soudées et gibbeuses, tronquées droit à la base, avec l'angle huméral bien distinct et saillant (la membrane souvent découpée en dents près de l'épaule), à peine une fois et demie aussi longues que larges prises ensemble, rapidement rétrécies dans leur tiers postérieur et présentant souvent à leur angle apical une petite échancrure triangulaire très distincte (1), profondément ponctuées-striées, avec la suture et les intervalles alternes plus ou moins fortement costiformes et ciliées ; la marge latérale membraneuse est explanée et relevée, avec les cils parfois sensiblement plus longs vers la base des étuis que vers le sommet; la côte suturale est faible, obsolète dans son tiers antérieur ; la 1re côte discale (formée par le 3e interstrie) est entière, souvent fortement renflée et relevée en une sorte de tubercule à sa base, subparallèle à la suture jusque vers la voussure des étuis, puis elle se dirige vers l'angle sutural avec lequel elle se réunit; la 2e côte discale (formée par le 5e interstrie) est presque aussi forte, mais sans renflement basilaire tuberculiforme, elle est parallèle à la 1re et atteint le bord postérieur des étuis; la 3e côte discale (formée par le 7e interstrie) part de l'angle huméral et se dirige subparallèlement à la précédente, elle est entière, mais un peu plus faible quoique toujours bien marquée; le repli épipleural est inférieur, assez large jusqu'au rétrécissement postérieur des élytres, puis étroit, mais distinct jusqu'au bout.

Prosternum raccourci en angle très obtus au devant des hanches antérieures, marqué de chaque côté, le long de celles-ci, de 3 ou 4 gros points ou d'une ligne obsolète.

Mésosternum court, subcaréné sur sa ligne médiane entre les hanches intermédiaires qu'il sépare faiblement.

Métasternum lisse, un peu moins court que le mésosternum, presque aussi long que le 1er arceau ventral, s'avançant entre les hanches intermédiaires en une pointe profondément excavée, à marge caréniforme

sur le pronotum, ainsi que Motschulsky l'a justement fait remarquer, en décrivant le *D. crenatus*.

(1) Cette petite échancrure triangulaire existe également chez le *D. crenatus*, et je crois pouvoir affirmer, sans en avoir pourtant la certitude complète, que c'est là un caractère sexuel du ♂.— Je n'ai pu constater s'il en était de même pour les autres espèces du genre, parce que je n'ai vu de chacune d'elles qu'un ou deux représentants.

très fine, fortement creusé dans sa partie médiane d'une fossette traversée au milieu par un sillon.

Abdomen de 6 segments dans les deux sexes : le 1er plus long que le suivant, s'avançant en une courte saillie triangulaire dont la pointe sépare les hanches postérieures, creusé derrière chacune de celles-ci d'une forte fossette arrondie à bords lisses qui est reliée à sa collatérale par une dépression sulciforme transverse ; le 2e et les suivants courts, décroissant peu à peu jusqu'au 6e qui est obconique et plus allongé que le pénultième ; tous sont lisses, à l'exception d'une ligne transversale de points très fins qui longe le bord postérieur de chaque arceau.

Hanches antérieures subcontiguës : les médianes sont distinctement mais faiblement écartées; les postérieures se touchent presque à leur base, puis elles sont triangulairement séparées par la saillie intercoxale de l'abdomen.

Cuisses et *tibias* sublinéaires ; ceux-ci un peu plus larges dans leur moitié basilaire que dans leur moitié apicale ; ciliés sur leur tranche externe. *Tarses* ayant leur 1er article assez court, le 2e plus allongé ; le 3e surpasse en longueur les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. D'après une notice intéressante publiée par Müller (in Germ. Mag. d. Ent. II, p. 274), le *D. sulcatus* vit dans les bois, sous la mousse du pied des arbres, et parfois dans les bolets. Il a été capturé sur des points très divers de notre territoire, à Paris, à Lyon, dans le Bugey, et dans plusieurs de nos départements méridionaux. J'en ai vu également des exemplaires de Suisse, d'Autriche et d'Italie.

Obs. Plusieurs collections renferment, sous le nom de *D. echinatus* Aragona, des échantillons recueillis aux environs de Vienne (Autriche). Au premier abord, on les prendrait pour une espèce distincte à cause de la présence de cils très forts le long de la tranche latérale du corselet, et à cause de l'inégalité des cils qui garnissent le bord externe des étuis et qui sont sensiblement plus longs en avant qu'en arrière. Mais, si ces caractères paraissent manquer à un certain nombre de *D. sulcatus*, il n'est pas rare de capturer, vivant pêle-mêle avec les exemplaires qui en sont dépourvus, d'autres individus qui les possèdent à des degrés divers. Aussi il me semble fort probable que ces divergences proviennent uniquement, (comme cela a lieu chez les Lathridiens du sous-genre *Coninomus*), de l'état plus ou moins frais de l'insecte. Peu de temps après la terminaison de la nymphose, le desséchement des tissus n'a pas encore fait raccornir l'appendice membraneux qui longe le corps, et le frottement

n'a pas usé les cils grossiers et caducs qui naissent de la membrane latérale. Les particularités signalées tout à l'heure ne suffisent donc pas, à mon avis, pour différencier spécifiquement le *D. echinatus* Aragona du *D. sulcatus*, et comme les côtes des étuis sont également entières et offrent une disposition absolument identique, je ne puis y voir qu'un simple synonyme.

Le *D. interruptus* Reitter, qui m'est inconnu, doit, d'après la description que l'auteur en a donnée primitivement sous le nom d'*echinatus* (Stett. Ent. Zeit. 1875, p. 411), offrir le même genre de ciliation et ressembler beaucoup au véritable *D. sulcatus ;* mais il s'en distinguerait par l'élévation costiforme du 3e intervalle des élytres réduite à une forte carène juxta-scutellaire et par le raccourcissement (vers la base) de la côte discale formée par le 5e interstrie.

Il est impossible de confondre l'espèce actuelle avec le curieux insecte découvert dans le sud de l'Espagne (Algeciras) par M. Dieck et décrit par M. Reitter sous le nom de *D. elongatus*. Celui-ci est, en effet, de forme plus étroite et plus allongée ; ses élytres en ovale régulier sont environ 2 fois aussi longues que larges prises ensemble, avec les épaules subarrondies, et la première côte (formée par le 3e interstrie) est également relevée sur tout son parcours sans dilatation basilaire tuberculiforme.

Quant au *D. crenatus* Motsch., du Caucase, il est extrêmement voisin du *D. sulcatus ;* mais, si j'en juge par les exemplaires de ma collection, la ciliation est égale, les bords latéraux du corselet sont subarrondis ou du moins ne forment pas un angle très distinct, les côtes discales des étuis sont médiocrement élevées (la 1re à peine dilatée vers la base), toutes se dirigent vers le sommet et sont plus ou moins oblitérées avant de l'atteindre.

Genre *Cartodere*, Thomson.

2. Cartodere elegans, Aubé. (1)

Allongée, étroite, subdéprimée, glabre, d'un roux testacé, rugueusement ponctuée sur la tête et le pronotum. Yeux séparés du corselet par

(1) Lorsque j'ai publié la première partie de ce travail, je ne connaissais pas en nature l'insecte décrit par Aubé, et j'ai dû me borner à en rédiger une diagnose un peu incomplète.

des tempes allongées. Massue antennaire de 3 articles, assez tranchée. Corselet légèrement cordiforme, un peu plus étroit en arrière, les bords latéraux à peine arrondis ; offrant une impression transversale bien distincte au devant de la base. Elytres très allongées, elliptiques, plus larges que le corselet et près de 4 fois aussi longues que lui, subdéprimées et marquées de 8 stries très fortement ponctuées, dont la suture et les intervalles alternes sont tous relevés en carènes assez saillantes.

♂ *Premier arceau ventral* marqué dans son milieu d'un sillon longitudinal qui se prolonge sur les segments suivants.

♀ *Arceaux du ventre* simples.

Long. : 0m0013 (3/5 lign.); — larg. : 0m00035 (1/6 lign.).

Corps allongé, étroit, subdéprimé, assez luisant, d'un roux testacé entièrement glabre.

Tête allongée, en trapèze, à peine moins large que le bord antérieur du corselet, couverte d'une grosse ponctuation rugueuse, offrant sur le vertex et presque contiguë au pronotum une très faible dépression fovéiforme qu'on n'aperçoit bien qu'à un certain jour, un peu prolongée en arrière des yeux avec les angles subarrondis. *Joues* creusées d'une scrobe destinée à faciliter le jeu des premiers articles antennaires. *Épistome* court, séparé du front par une dépression arquée, situé sur un plan inférieur, et aboutissant de chaque côté à l'insertion des antennes. *Labre* transverse, subarrondi aux angles antérieurs.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, moins longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er épais, presque orbiculaire, assez allongé ; le 2e subovoïde, un peu moins large et moins long que le 1er, n'égalant pas les 2 suivants réunis ; le funicule assez mince commence au 3e article qui est court, à peine plus long que large ; 4e et 5e un peu plus longs chacun que le précédent ; les 6e à 8e assez serrés, presque globuleux, subégaux ; les 9e à 11e formant une massue allongée, pas très brusque, quoique nettement plus épaisse que le funicule, (l'épaisseur égale environ celle du 2e article) ; les articles 9e et 10e sont subcylindriques, subégaux, presque aussi longs que larges ; le 11e est subovale et plus long que le précédent.

Yeux petits, assez saillants, n'occupant pas tout à fait un tiers de la

Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui combler cette lacune, et assurer que l'espèce répond exactement aux caractères indiqués dans le tableau (Ire partie, pag. 146).

partie latérale de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par les tempes qui égalent au moins le diamètre oculaire.

Pronotum légèrement cordiforme, presque aussi long que large, un peu plus étroit que les élytres, rétréci en arrière, à peine marginé relevé sur les bords latéraux qui sont très faiblement arrondis et crénelés, longés par une légère impression ; un peu étranglé avant la base, avec une impression transverse assez distincte; coupé droit en devant avec les angles antérieurs arrondis, et à la base avec les angles postérieurs droits faisant face à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation rugueuse et très grossière.

Ecusson très petit, ponctiforme, peu distinct.

Élytres oblongues, elliptiques, plus larges que le corselet et près de 4 fois aussi longues que lui, subdéprimées avec les épaules subarrondies, très peu dilatées sur les côtés et s'arrondissant ensemble à l'extrémité qui recouvre en entier l'abdomen ; très fortement ponctuées-striées, avec les intervalles très étroits, linéaires et crénelés par les points qui forment 8 séries; la suture et la marge sont relevées en côtes très nettes ainsi que les intervalles alternes; la côte du 3e interstrie se rapproche un peu de la suturale vers la voussure, mais sans s'y réunir ; celle du 7e interstrie forme à la base un calus huméral assez saillant et se recourbe vers l'extrémité parallèlement au bord postérieur pour rejoindre la suturale un peu au dessous de la voussure ; le repli épipleural est inférieur, médiocre, à peu près égal dans toute sa longueur, assez fortement creusé, sans ligne longitudinale de points, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très étroit, séparant un peu les hanches antérieures, entre lesquelles il n'égale pas la largeur du trochanter ; tout le propectus est couvert d'une ponctuation rugueuse plus ou moins grossière.

Mésosternum court, formant entre les hanches intermédiaires une plaque médiocre, mais distinctement plus large que celle du prosternum; médipectus couvert d'une ponctuation rugueuse et grossière.

Métasternum allongé sur les flancs, mais égalant à peine dans son milieu la moitié du premier arceau ventral, couvert d'une ponctuation grossière et rugueuse, sans impressions transversales ni longitudinales, subarcuément émarginé entre les hanches postérieures par la saillie intercoxale du ventre.

Abdomen de 5 segments : le 1er très grand, plus long que les deux suivants pris ensemble, couvert d'une ponctuation très grosse et fovéolée,

pas très serrée ; les 2e à 5e arceaux sont courts, subégaux entre eux, et plus ou moins grossièrement ponctués surtout à la base, ce qui les fait paraître plus ou moins déprimés transversalement en cet endroit; le milieu du 1er arceau ventral chez le ♂ est marqué d'un sillon longitudinal assez large et profond, qui se prolonge sur les arceaux suivants, en s'oblitérant peu à peu.

Hanches antérieures insérées un peu après le milieu du prosternum, presque contiguës; les médianes nettement séparées ; les postérieures le sont beaucoup plus encore.

Cuisses robustes, un peu renflées au milieu. *Tibias* courts, peu épais, paraissant subarqués extérieurement. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles courts, subégaux ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Cet insecte, que le Dr Aubé avait pris en France, dans l'intérieur de son appartement, a été retrouvé sur les murs d'une écurie à Bozen (Tyrol) par M. Reitter ; c'est de là que proviennent les exemplaires de ma collection.

Obs. Par les côtes de ses élytres, la *C. elegans* appartient à la première section du genre actuel, et ses yeux sont, comme ceux des espèces de cette section, séparés du corselet par des tempes allongées.

Le nombre des côtes et la longueur beaucoup moindre de la tête la distinguent suffisamment de l'espèce remarquable d'Algérie à laquelle j'ai donné le nom de *Godarti*. Cette dernière était déjà connue par des échantillons provenant du Mexique et décrits par M. Reitter dans les *Verhandlungen d. KK. Zool. Ges.* (Wien 1877, pag. 183, n. 36), sous le nom tout à fait caractéristique de *bicostata* qui devra prévaloir. Eu égard au cosmopolitisme d'un grand nombre de Lathridiens, une pareille différence d'habitat n'a rien de surprenant, et, d'autre part, l'excellente description qui avait échappé à mes recherches bibliographiques ne peut laisser aucun doute sur l'identité spécifique de la *Godarti* avec la *bicostata*. L'auteur, ayant eu sous les yeux plusieurs exemplaires, a pu découvrir que le ♂ a le 7e article des antennes un peu dilaté ; il a également observé, à un fort grossissement, la présence de quelques poils très fins, presque sérialement disposés sur le disque des étuis.

Sans parler des différences morphologiques assez nombreuses qu'il sera facile de relever en comparant les descriptions détaillées, la véritable *C. elegans* est entièrement glabre, et ne peut, par conséquent, être confondue avec la *pilifera*, qui est hérissée de poils blanchâtres très fins.

Le même caractère la sépare aussi d'une l'espèce, dans laquelle le savant auteur de la Révision des Lathridiides avait cru d'abord reconnaître l'insecte d'Aubé, et que j'ai mentionnée aux additions et rectifications (Ire partie, pag. 203). Cette dernière, recueillie en Belgique, où d'après de nouveaux renseignements elle a été probablement importée avec du tabac provenant des Indes Occidentales, est très voisine de la *pilifera*, dont elle partage la fine villosité. Mais les 4e et 5e articles de ses antennes sont beaucoup plus allongés que ceux qui les entourent et presque 2 fois plus longs que larges ; le corselet est transverse, à côtés relevés, et orné sur le disque d'une large gouttière longitudinale médiocre, plus ou moins obsolète, et d'une impression transverse antébasilaire. Chez la *pilifera*, au contraire, les 4e et 5e articles des antennes sont à peine plus longs que larges et diffèrent peu de la longueur de leurs voisins ; le corselet est presque aussi long que large, à côtés non relevés, et le disque est normalement convexe, dépourvu d'impression transverse à la base. M. Reitter m'a fait la gracieuseté de me dédier cette espèce : elle s'appellera donc désormais *C. Beloni* Reitter, *Deutsche entom. Zeitschr.* XXVI, fasc. I, pag. 164. = *C. elegans* Reitter (non Aubé) *Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 16.

Dans l'*Exploration du Turkestan*, par le Dr Fedschenko (1876, p. 264), M. Solsky a décrit, sous le nom de *Lathridius parallelipennis*, une *Cartodere* qui est vraisemblablement identique à la *C. pilifera*, si j'en juge du moins par la diagnose latine, car je n'ai pu profiter du texte russe. A part le mot « *glaber* » qui serait inexact, s'appliquant à une espèce pourvue d'une villosité extrêmement fine mais distincte, tout le reste convient parfaitement à la *C. pilifera*, et je présume que l'auteur n'a pas saisi ce caractère important, faute d'avoir examiné l'insecte de profil.

Le *Permidius inflaticeps* Motschulsky de Crimée, que j'ai rapporté sans hésitation à l'*elegans* (Ire partie, pag. 151), pourrait bien néanmoins en différer par la forme de la tête qui, d'après la description (*Bull. Mosc.*, 1866, III, pag. 265), doit être « convexe et renflée en arrière ». Si l'étude de ces charmants petits insectes n'était trop généralement négligée, il serait peut-être facile aux entomologistes russes de nous fournir là-dessus des renseignements plus précis.

TROISIÈME BRANCHE

CORTICARIAIRES

Caractères. *Corps* de forme ovalaire, plus ou moins allongée. La *couleur* est en général assez uniforme, depuis le testacé clair jusqu'au noir profond ; quelques espèces seulement sont nettement bicolores en dessus, ou offrent une apparence de dessin sur les étuis; on ne connaît encore qu'une *Corticaria* ornée de teintes métalliques. La *pubescence* ne fait presque jamais défaut : hérissée ou déprimée, courte ou allongée, elle est plus ou moins dense, et d'ordinaire sérialement disposée sur les élytres. Il en est de même de la *ponctuation*, qui est bien distincte et souvent assez forte. *Front* uni, sans sculpture particulière, situé sur le même plan que l'épistome, dont il est séparé par une strie plus ou moins distincte. *Massue antennaire* parfois très lâche, composée de trois ou quatre articles, excepté chez la *Melanophthalma fuscipennis*, où elle est seulement bi-articulée. *Hanches antérieures* contiguës. *Abdomen* composé de six segments chez les ♂ et parfois aussi chez les ♀.

Les espèces européennes peuvent se grouper dans les trois genres suivants :

Antennes
- composées de 11 articles. *Abdomen*
  - de 6 arceaux chez le ♂, de 5 seulement chez la ♀. *Côtés du pronotum* finement dentés. *Corps* allongé, subparallèle. . . . . . Corticaria.
  - de 6 arceaux dans les deux sexes. *Côtés du pronotum* à peine crénelés. *Corps* court, ramassé. . . . . Melanophthalma.
- de dix articles. *Pronotum* court et large, à denticulation assez forte. *Abdomen* de six arceaux dans les deux sexes. . . . . Migneauxia.

Obs. Dans le travail publié naguère (Ann. Soc. Ent. Fr., 1881, pag. 375 et suiv.) par notre honorable collègue M. Henri Brisout de Barneville, les *Melanophthalma* et les *Migneauxia* sont considérées comme de simples divisions de l'ancien genre *Corticaria* Marsh., tel que l'avait compris le comte Mannerheim. Cette manière de voir, malgré les raisons qui ont pu induire le savant auteur à l'adopter de préférence, ne me paraît pas admissible. L'étude minutieuse des diverses parties du corps a en effet

révélé plusieurs différences importantes de structure qui avaient échappé à la perspicacité des premiers monographes, et bien que MM. Thomson (Skand. Coleop., V, pag. 224), Redtenbacher (Faun. Austr. 3e édit., pag. 420), et Seidlitz (Faun. Balt., pag. 168), tout en tenant compte de ces détails essentiels pour la disposition systématique des espèces, n'aient pas cru devoir leur accorder une valeur générique, (du moins en ce qui concerne les *Melanophthalma*), il semble plus logique d'appliquer ici les principes qui ont justifié la création d'un grand nombre d'autres genres. A coup sûr, s'il s'agissait d'insectes ayant la taille des Carabes ou des Lucanes, personne ne se méprendrait sur la nécessité de séparer génériquement des groupes, dont chacun possède un faciès assez tranché que l'exiguïté même des proportions n'empêche pas un œil tant soit peu exercé de reconnaître aisément.

Genre *Corticaria*, Marsham.

Marsham, Entom. Brit. (1802), I, pag. 106.

Etymologie : *Cortex*, écorce.

Caractères. *Corps* oblong, plus ou moins ovalaire, tantôt convexe, tantôt assez déprimé, pubescent. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie ordinairement distincte. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front et terminées par une massue de 3 articles. *Yeux* latéraux, globuleux, souvent proéminents, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, non rebordé latéralement mais assez distinctement crénelé et denticulé, presque toujours pourvu au devant de sa base d'une fossette arrondie. *Ecusson* très distinct. *Élytres* recouvrant entièrement l'abdomen, ornées d'une ponctuation et d'une pubescence sérialement disposées (ordinairement 8 stries avec les intervalles pointillés. *Prosternum* normalement raccourci en angle obtus au devant des hanches antérieures, et marqué le long de celles-ci d'une fossette ovale transverse, plus ou moins pubescente. *Métasternum* fovéolé ou sillonné longitudinalement dans sa moitié postérieure. *Hanches* antérieures contiguës ou subcontiguës, les médianes et les postérieures inégalement distantes. *Abdomen* de 5 ou 6 segments selon les sexes : le 1er le plus long, les 3 suivants courts ; le 5e ordinairement un peu plus long que chacun de ceux-ci, parfois plan, mais plus souvent marqué de

fossettes ou de dépressions; le ♂ possède un 6e petit segment additionnel, un peu recouvert par le précédent (1). *Tarses* à 1er article plus long que le 2e; le 3e au moins égal aux 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. En créant ce genre, Marsham y avait introduit des éléments étrangers à la famille actuelle, tels que *Cortic. dentata* et *Cortic. bipunctata* qui appartiennent, la première aux *Sylvanus*, la seconde aux *Psammœcus*. Indépendamment de cette élimination nécessaire, il a fallu songer aussi, dans un but d'utilité pratique, à restreindre la formule primitive, devenue trop vaste par suite du nombre toujours croissant des espèces. Les efforts tentés pour résoudre ce difficile problème ont déjà obtenu quelques résultats satisfaisants, et il est permis d'espérer qu'une étude plus approfondie de toutes les formes représentées sur le globe fournira aux futurs monographes les moyens de répartir les Corticariaires en groupes homogènes et délimités avec précision. Quoi qu'il en soit de l'avenir, nous pouvons dès à présent réserver le nom de *Corticaria* aux espèces dont les antennes sont composées de 11 articles et dont l'abdomen ne possède que 5 arceaux dans l'un des sexes. A ces caractères essentiels, il convient d'en ajouter quelques autres, d'ordre secondaire, il est vrai, mais qui contribuent à donner au groupe actuel une physionomie distincte : la forme générale du corps est allongée, au lieu d'être ramassée comme dans les deux genres suivants; le corselet est presque toujours non seulement crénelé sur les côtés, mais armé de véritables denticules plus tranchés vers la base ; les élytres sont tantôt convexes, et alors leur pubescence diversement disposée est plus longue que chez les *Melanophthalma*, tantôt notablement déprimées, ce qui n'a pas lieu parmi ces dernières ; le métasternum, ordinairement échancré en angle obtus à son bord postérieur, est à peu près constamment marqué dans sa seconde moitié d'une dépression fovéiforme ou d'un sillon longitudinal ; le 1er segment abdominal n'offre jamais les 2 lignes obliques qu'on aperçoit dans la première section des *Melanophthalma;* les tibias antérieurs du ♂, au lieu d'offrir une saillie dentiforme, comme dans la deuxième section des *Melanophthalma*, sont seulement plus ou moins sinués et ciliés sur leur tranche interne, ou même simples; enfin, con-

(1) Chez quelques espèces, le 6e segment du ♂ m'a paru faire partie de l'armure génitale plutôt que de l'enveloppe externe; car on ne pouvait le distinguer que lorsque le pénis était saillant. En l'absence de dissections anatomiques qui élucideraient peut-être cette question, je dois me borner à signaler mon impression personnelle, laissant à de plus habiles le soin de vérifier si elle est exacte.

trairement à la structure normale des *Melanophthalma*, on rencontre souvent ici sur le dernier arceau ventral des fossettes et impressions communes aux deux sexes ou caractéristiques de l'un d'entre eux.

S'il est assez facile de reconnaître à première vue les insectes qui appartiennent aux *Corticaria* proprement dites, la détermination spécifique présente, au contraire, des difficultés sérieuses, qui ne peuvent guère être surmontées que par l'examen d'un certain nombre d'individus mâles et femelles. C'est, en effet, dans les caractères sexuels externes que j'ai cru rencontrer le plus de fixité relative et par conséquent le principal moyen de délimiter quelques groupes ou de discerner sûrement plusieurs espèces très voisines. La forme générale du corps, convexe ou déprimée, la structure du corselet, ses denticulations latérales, la ponctuation tant du prothorax que des élytres, les rugulosités ou la légère saillie des intervalles offrent une telle multitude de variations qu'il est souvent impossible d'en donner une diagnose absolue et saisissable sans un terme de comparaison. Qu'on ajoute à cela les fréquentes illusions d'optique occasionnées par le jeu de la lumière à travers la pubescence diversement disposée qui recouvre la surface du corps, et l'on s'expliquera pourquoi les descriptions des premiers auteurs, rédigées maintes fois d'après des matériaux insuffisants, sont d'une interprétation si malaisée, ou bien séparent en plusieurs espèces des insectes appartenant assurément à une seule.

Afin d'éviter une surcharge, dont l'unique résultat serait probablement de rendre le travail de détermination encore plus compliqué, je n'ai compris dans le tableau suivant que les espèces rencontrées jusqu'ici sur notre territoire en France et en Corse :

A. *Pubescence* longue (1). *Corps* ordinairement assez convexe.
  B. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une fossette médiane arrondie et profonde dans les 2 sexes (1er groupe).
    a. *Corselet* plus étroit que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* presque droits intérieurement. — ♀ 4e *arceau ventral* marqué d'une fossette médiane comme le 5e. . PUBESCENS.
    aa. *Corselet* aussi large que les élytres. — ♂ *Tibias antérieurs* sinués intérieurement. — ♀ 5e *arceau ventral* seul fovéolé.
      b. *Pubescence* des élytres mi-relevée. . . . . OLYMPIACA.

(1) La *C. elongata*, qui appartient à la division AA, est couverte d'une pubescence serrée assez longue; mais elle est facilement reconnaissable à son corps linéaire, déprimé, avec le corselet presque rectangulaire et aussi large que les élytres.

bb. *Pubescence* des élytres couchée. . . . . CRENULATA.

BB. *Cinquième arceau ventral* plan, au moins dans l'un des sexes, ou marqué seulement d'une dépression transverse plus ou moins sensible (1).

C. *Métasternum* court, égalant à peine la moitié du 1er arceau ventral. *Corps* court, ramassé, fortement convexe. *Elytres* environ 2 fois aussi longues que larges prises ensemble (2e groupe) . . . . . . SYLVICOLA.

CC. *Métasternum* de même longueur ou à peu près que le 1er arceau ventral. *Corps* assez allongé, moins convexe. *Élytres* sensiblement plus de 2 fois aussi longues que larges prises ensemble (3e groupe).

D. *Corselet* non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, à fossette médiane antébasilaire nulle ou presque oblitérée. *Cinquième arceau ventral* plan chez le ♂ (2).

c. *Taille* plus avantageuse (au moins 2 millimètres). *Élytres* subconvexes, offrant les points des intervalles à peine plus faibles que ceux des stries. . ILLAESA.

cc. *Taille* inférieure (guère plus de 1 millimètre et 1/2). *Élytres* un peu déprimées, offrant les points des stries ocellés assez forts, et ceux des intervalles notablement plus faibles. . . . . MONTICOLA.

DD. *Corselet* cordiforme, plus ou moins élargi avant le milieu, à fossette antébasilaire arrondie ou transverse, bien marquée. *Cinquième arceau ventral* orné chez le ♂ d'une dépression transverse plus ou moins sensible. . FULVA.

AA. *Pubescence* courte, presque toujours couchee. *Corps* tantôt convexe, tantôt plus ou moins déprimé.

E. *Corps* étroit, cylindrique, un peu convexe. *Élytres* à ponctuation forte, offrant des séries égales de petits points rigides (4e groupe). . . . . UMBILICATA.

EE. *Corps* non régulièrement cylindrique. *Élytres* sans séries de poils relevés.

F. *Tous les articles* des antennes allongés, non transverses. *Côtés du corselet* à peine visiblement crénelés. *Élytres* assez nettement creusées en stries, avec les intervalles légèrement relevés, non ruguleux (5e groupe). IMPRESSA.

FF. *Le dernier article* au moins du funicule antennaire, et

(1) Une espèce française (*C. sylvicola*), dont le ♂ seul m'est connu, présente au milieu du 5e arceau une petite fossette arrondie. Au cas où, contrairement à ce que l'analogie donne lieu de supposer, la ♀ serait aussi pourvue d'une fovéole abdominale, la forme courte et un peu ramassée de l'insecte, la pubescence dressée sur les élytres, la brièveté relative du métasternum, etc., empêcheront de le confondre avec ceux du groupe précédent.

(2) Le ♂ de la *C. monticola* n'est pas connu ; mais la grande affinité de cette espèce avec l'*illaesa* permet de conjecturer que ce caractère lui convient aussi.

souvent aussi le dernier article de la massue, transverses ou à peine aussi longs que larges. *Côtés du corselet* toujours distinctement crénelés, et denticulés au moins en arrière. *Elytres* à ponctuation sériale plus ou moins forte, mais non creusées en stries.

G. *Cinquième arceau* de l'abdomen orné de fossettes ou dépressions au moins dans l'un des sexes ; dans le cas contraire, corselet cordiforme d'un noir de poix et élytres ferrugineuses rembrunies autour de l'écusson (1). (6e groupe).

H. *Corselet* en carré transverse, latéralement arrondi au milieu, presque aussi large que les élytres, n'offrant au devant de l'écusson qu'un vestige de fossette ou une fovéole très légère.. . . . . SAGINATA

HH. *Corselet* cordiforme ou subcordiforme, ayant sa plus grande largeur avant le milieu, plus étroit à la base que les élytres, offrant ordinairement au devant de l'écusson une fossette bien marquée.

I. *Cinquième arceau ventral* du ♂ non creusé d'une forte dépression semi-circulaire, mais simplement fovéolé ou légèrement déprimé ; celui de la ♀ fovéolé ou plan. *Taille* ordinairement inférieure (atteignant rarement 2 millim.).

K. *Yeux* contigus ou subcontigus au bord antérieur du corselet, et n'étant point suivis par un tubercule temporal, mais tout au plus par une collerette de poils. *Corps* plus ou moins convexe.

d. *Convexe*, à pubescence grise. *Corselet* un peu plus arrondi sur les côtés avant le milieu, et presque aussi large en cet endroit que les élytres. *Celles-ci* ovales, plus fortement striées-ponctuées. *Coloration* au moins partiellement plus claire.

e. Ovale *allongé*. *Ponctuation* prothoracique forte et ruguleuse. Coloration normale : roux, avec les élytres d'un brun noir ou rougeâtre. . SERRATA.

ee. Ovale *plus court*. *Ponctuation* prothoracique moins ruguleuse. Entièrement d'un roux ferrugineux. . . . . CLAIRI.

dd. Légèrement *déprimé*, à pubescencc d'un cendré

(1) J'ai vu seulement quelques exemplaires ♀ de la *C. corsica*. D'autre part, MM. Brisout de Barneville et Reitter, ne parlant pas de la structure du 5e arceau ventral, j'ignore si cet arceau est fovéolé chez le ♂, ou bien s'il est plan comme celui de la ♀. Quoi qu'il en soit, la forme du corselet et la coloration constante de cette espèce suffirent à indiquer qu'il ne faut pas la chercher dans la division GG.

obscur. *Corselet* moins arrondi sur les côtés, nettement plus étroit que les élytres. *Celles-ci* subparallèles, plus allongées, à ponctuation sériale moins forte. . . . . OBSCURA.

KK. *Tempes* formant en arrière des yeux une saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils. *Corps* plus ou moins déprimé (7e groupe).

f. *Coloration* uniforme, d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair. *Interstries* des élytres assez rugueux transversalement.

g. *Taille* plus petite (1 millim. et 1/2). *Métasternum* orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme.

h. *Corselet* souvent plus long que large, parfois un peu transverse. *Élytres* un peu convexes, visiblement arrondies sur le milieu des côtes. . . LONGICOLLIS.

hh. *Corselet* toujours fortement transversal. *Élytres* moins convexes, à peine arrondies sur le milieu des côtés. . . . . CRENICOLLIS.

gg. *Taille* un peu plus forte (presque 2 millim.). *Métasternum* orné dans sa moitié postérieure d'un sillon en forme de trait. . . . . EPPELSHEIMI.

ff. D'un noir de poix, avec les élytres ferrugineuses, rembrunies autour de l'écusson et parfois au sommet et sur les côtés. . . . . CORSICA.

II. *Cinquième arceau ventral du* ♂ creusé d'une dépression semicirculaire ; celui de la ♀ orné au milieu d'une fossette plus ou moins large. *Taille* de 2 mill. au moins (8e groupe).

i. *Subdéprimé*. Une *saillie* tuberculeuse en arrière des yeux. *Sillon métasternal* s'étendant sur la moitié du segment. . . . . BELLA.

ii. Entièrement *aplati*. *Point de saillie* tuberculeuse post-oculaire. *Sillon métasternal* s'étendant sur les deux tiers du segment. *Hanches* antérieures subcontiguës. . . . . CUCUJIFORMIS.

GG. *Cinquième arceau ventral* plan dans les 2 sexes (9e groupe).

j. *Corps* déprimé, à pubescence un peu plus longue. *Corselet* subquadrangulaire, à peu près aussi large que les élytres. *Celles-ci* ponctuées-striées jusqu'au bout. ELONGATA.

jj. *Corps* convexe, à pubescence rare et courte. *Corselet* beaucoup plus étroit que les élytres. *Celles-ci* à stries ponctuées, obsolètes après le milieu. . . . . . FENESTRALIS.

En tête du genre, et avant notre premier groupe, on peut placer une

espèce d'Espagne, espèce d'autant plus remarquable par sa coloration d'un noir bronzé à reflets verdâtres ou bleuâtres qu'elle est jusqu'ici la seule de la famille actuelle à posséder des teintes métalliques. Contrairement aussi à ce qui a lieu chez toutes ses congénères, ses antennes et ses pattes sont noires comme le dessous du corps, et sa pubescence est obscure et assez dense. De même forme générale que la *C. pubescens*, elle est néanmoins un peu plus petite (2 à 2,2 millim) et plus svelte ; son corselet est encore plus étroit, plus cordiforme et plus rétréci en arrière. Elle a été décrite par M. Reitter sous le nom de *C. metallica* (Verh. d. KK. zool. bot. Ges.-Wien 1874, pag. 526). L'auteur ne dit rien des caractères sexuels.

1er GROUPE.

Les trois espèces suivantes constituent dans le genre qui nous occupe un groupe bien tranché et immédiatement reconnaissable à la ponctuation des élytres. Celles-ci en effet, n'offrent point, comme d'ordinaire, des rangées stri les assez nettes avec des interstries réguliers, mais elles sont plutôt couvertes de séries plus ou moins irrégulières et très rapprochées de points à peu près également gros et assez éloignés les uns des autres dans le sens de la longueur, ce qui leur donne un aspect différent. Outre leur faciès particulier, les *Cortic. pubescens*, *olympiaca* et *crenulata* possèdent en commun plusieurs caractères essentiels qui servent à leur distinction systématique : le principal réside dans le cinquième arceau ventral qui est creusé d une fossette médiane arrondie et profonde dans les 2 sexes, mais il faut ajouter que leur taille est avantageuse (2 à 3 millim.), leur convexité sensible, leur pubescence longue, et le 2e article de leur massue antennaire n'est point transversal.

1. **Corticaria pubescens**, Hummel.

Ovale-oblongue, d'un brun ferrugineux, ou d'un ferrugineux souvent rembruni par places, dessous noir, antennes et pattes ferrugineuses ; couverte d'une longue pubescence couchée. Tous les articles des antennes, y compris la massue, visiblement plus longs que larges. Tête à ponctuation éparse assez forte. Corselet ponctué de même, subcordiforme, beaucoup moins large que les élytres, même à son tiers antérieur où se trouve le maximum de dilatation, plus ou moins crénelé-dentelé sur les côtés, e

orné d'une profonde fossette arrondie au devant de l'écusson. Élytres allongées, fortement et densément ponctuées en 8 séries un peu irrégulières, avec les intervalles subrugueux à ponctuation sériale presque d'égale force. Métasternum subégal au premier segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal qui s'élargit en fossette assez profonde. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une grande fossette médiane arrondie.

♂ *Tibias antérieurs* légèrement subsinués vers le sommet de leur face interne et pourvus d'une petite épine apicale. *Premier article des tarses antérieurs* un peu dilaté et garni de longs poils. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire à peine distinct.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article des tarses antérieurs* non dilaté. Point de 6e segment ventral. Une *fossette* médiane sur le 4e arceau, comme sur le 5e.

Long. : 0m0025 à 0m003 (1 1/6 à 1 2/5 lign.) ; — larg. : 0m0009 à 0m001 (2/5 à 1/2 lign.).

Lathridius pubescens, Hummel, Essais entom. III, pag. 26. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 123, n. 1.
Corticaria pubescens, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 17, n. 1. — Waterhouse, Trans. Ent. Soc. Lond. V, pag 134, n. 1. — Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 417. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 389, n. 10.
Corticaria punctulata, Marsham, Ent. Brit. I, pag. 109, n. 8.
Corticaria piligera, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, p. 19, n. 2.
Corticaria grossa, Le Conte, Proceed. Acad. Philad. 1855, pag. 299, n. 1.

Corps en ovale allongé, un peu convexe ; couvert même sur la page inférieure d'une pubescence longue, cendrée, couchée; un peu brillant ; d'un brun ferrugineux ou d'un ferrugineux souvent obscur par places. ordinairement noir en dessous, sauf les pattes qui sont ferrugineuses, comme les antennes ; les cuisses sont parfois rembrunies.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le pronotum, à peine moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, faiblement inclinée en avant, offrant une ponctuation assez forte, éparse. *Épistome* très transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque indistincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, dépassant un peu la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er dilaté, subclaviforme ; le 2e égalant environ le 3e, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, allongé, subcylindrique comme eux ; 3e à 8e nettement plus longs que larges, quoique décroissant graduellement ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles obconiques, plus longs que larges, subégaux, et le 11e en ovale, à peine plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes assez courtes mais distinctes, et formant une sorte de tubercule qui est surmonté d'un petit bouquet de poils couchés vers l'œil.

Pronotum subcordiforme, à peine transverse, beaucoup moins large que les élytres (même dans sa plus grande largeur), coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, subarrondis antérieurement, ayant leur plus grande largeur avant le milieu, assez distinctement crénelés, surtout au tiers postérieur qui présente 2 ou 3 petites saillies dentiformes écartées ; la surface est couverte d'une ponctuation forte et serrée, avec une fossette arrondie, profonde, au devant de la base.

Ecusson très apparent, tout à fait transversal, traversé près de son sommet par un sillon assez marqué.

Elytres ovales allongées, convexes, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus ordinairement marqué, un peu élargies en arrière du milieu, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, fortement ponctuées-striées en 8 séries, qui sont distinctes seulement lorsqu'on les examine sous un certain jour ; paraissant au premier abord ponctuées en 16 rangées irrégulières très rapprochées, avec les points presque d'égale force et assez éloignés les uns des autres dans le sens de la longueur, et comme transversalement ruguleuses (la ligne juxta-suturale forme ordinairement un sillon plus sensible) ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum obtus au-devant des hanches antérieures, assez fortement ponctué sur toute sa surface, marqué sur les flancs, de chaque côté, d'une fossette sulciforme plus ou moins nette qui part de la hanche et s'avance un peu en arc vers l'angle antérieur du thorax.

Mésosternum à peu près de la longueur du prosternum, assez rugueusement ponctué sur toute sa surface, étroitement prolongé entre les hanches médianes jusque vers le milieu de celles-ci.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation assez forte mais écartée, orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal élargi en fossette ordinairement large et profonde, tronqué à peu près droit entre les hanches postérieures, avec une incision médiane.

Abdomen de 5 segments : le 1er un peu plus long que les deux suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en saillie subarrondie, couvert d'une ponctuation écartée comme celle du métasternum, mais ordinairement moins grosse ; les 2e à 5e courts, subégaux, parsemés de points très fins, difficiles à distinguer au milieu de la pubescence assez longue ; le 4e est orné chez la ♀ d'une fossette médiane semblable à celle du segment suivant, mais moins profonde ; le 5e offre dans les 2 sexes une impression médiane fovéiforme plus ou moins transverse ou arrondie, assez profonde, qui occupe toute la longueur de l'arceau chez la ♀, tandis qu'elle est plutôt basilaire chez le ♂ ; le bord apical présente souvent chez ce dernier sexe une légère incision angulaire suivie d'un 6e petit segment supplémentaire à peine distinct.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes globuleuses sont séparées par une plaque mésosternale très étroite, qui n'égale pas la largeur du trochanter ; les postérieures transversales sont fortement écartées, environ 4 fois plus que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, légèrement subsinués vers le sommet de la face interne chez le ♂, et terminés intérieurement par une épine apicale assez distincte. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles allongés, le 1er notablement plus que le 2e ; le 3e égale les deux précédents réunis. Chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est un peu dilaté et garni de longs poils. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce, très commune dans toute l'Europe, où on la recueille sous les pailles, les fagots, les fumiers, etc., a même été rencontrée dans des tabacs importés. Elle est cosmopolite. Mannerheim la signalait déjà comme trouvée au Caucase et en Sibérie. J'en ai vu des exemplaires d'Asie-Mineure et du nord de l'Afrique ; d'après un échantillon provenant de Massachussets (Etats-Unis d'Amérique), M. J. Le Conte l'a décrite de nouveau sous le nom de *grossa ;* enfin M. Reitter l'a reçue d'Australie.

Obs. L'extension de son aire géographique explique aisément la variabilité relativement peu considérable à laquelle est sujette la *C. pubescens*. Des individus à corselet plus court et à peine cordiforme ont été séparés par Mannerheim sous le nom de *C. piligera ;* mais, s'il fallait tenir un compte rigoureux de pareilles différences, il y aurait lieu de créer un nombre presque infini d'espèces. Il est fort vraisemblable que les *C. intricata* et *diluta*, de Sibérie, décrites par Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 20, n. 3 et 4), doivent également s'ajouter à la liste synonymique.

Parmi ses congénères, la *C. pubescens* est remarquable par l'allongement des articles de ses antennes qui sont tous (y compris les 2 premiers de la massue) évidemment plus longs que larges. Cette particularité ne se retrouve à peu près au même degré que chez la *C. illaesa* et la *C. impressa;* mais cette dernière appartient manifestement à une autre division par sa pubescence courte et par les stries régulières presque sulciformes de ses étuis ; pour la *C. illaesa*, elle est bien distincte par la gracilité de ses antennes à massue faiblement dilatée, par la largeur de son corselet également arrondi au milieu de ses côtés, par le 5e arceau ventral plan dans les deux sexes, etc.

Les deux autres espèces qui font partie du groupe actuel *(olympiaca* et *crenulata)* offrent tous ou presque tous leurs articles antennaires allongés, quoique moins sensiblement ; et la ponctuation caractéristique des élytres n'est pas aussi irrégulière. D'ailleurs, le corselet de la *C. pubescens*, évidemment plus étroit que les élytres, même à son tiers antérieur où il est le plus large, la fait distinguer au premier coup d'œil. En outre, les caractères sexuels du ♂ et de la ♀ sont différents, comme je l'ai indiqué au tableau des espèces.

M. Waterhouse prétend (*loc. cit.*) que les tarses antérieurs ne semblent posséder aucune distinction sexuelle, ou du moins que cette distinction est presque insensible. Toutefois, il avoue que l'article basilaire lui a paru un peu plus large chez certains individus que chez d'autres. Un examen attentif l'aurait convaincu que le métatarse antérieur du ♂ est non seulement légèrement dilaté, mais couvert d'une touffe de poils assez longs.

Les anciens auteurs ont cru reconnaître dans l'espèce actuelle le *Dermestes fenestralis* ou *fenestratus* de Fabricius : il est fort douteux qu'il en soit ainsi, la description pouvant s'appliquer indifféremment à un certain nombre d'insectes ; en tout cas, ce nom est préoccupé pour désigner une autre espèce décrite par Linné. On la trouvera plus loin.

Les partisans du principe de priorité absolue me feront peut-être un reproche de n'avoir pas adopté l'appellation de *C. punctulata* Marsham, qui est manifestement antérieure, puisque l'Entomologia Britannica a été publiée en 1802, tandis que les Essais entomologiques de Hummel datent seulement de 1822 à 1829. Sans vouloir discuter ici la question de savoir si la prescription ne peut être légitimement invoquée en faveur d'un nom universellement usité, consacré par plusieurs monographes, et ayant une véritable possession d'état, je me bornerai à faire remarquer que, si la tradition des entomologistes anglais revendique l'identité de la *C. punctulata* et de la *C. pubescens*, il est néanmoins permis d'exprimer des réserves au point de vue de la description elle-même. D'abord, il n'est pas absolument certain que la *C. punctulata* appartienne au genre actuel : car Marsham la place immédiatement après ses *C. dentata* et *bipunctata* qui, comme je l'ai dit plus haut, font partie de deux autres genres. A la suite de la *C. punctulata* vient, il est vrai, la *C. serrata ;* mais l'auteur dit de cette dernière en la comparant avec la précédente : « *Simillima in omnibus, praeterquam thorace denticulato.* » Puis, dans la diagnose de sa *C. punctulata*, Marsham emploie les expressions suivantes : « *Elytra vix striata, punctulis minutissimis omnino conspersa.* » Ces termes peuvent-ils convenir à une espèce dont la ponctuation est justement beaucoup plus forte que celle de la plupart de ses congénères ? — Et s'il ajoute : « *Antennae articulis 3 ultimis majoribus* », ce n'est nullement dans le but d'indiquer l'allongement particulier des articles de la massue antennaire qui caractérise la *C. pubescens*, puisqu'il se sert des mêmes mots à propos de la *C. serrata*, dont la massue est formée par des articles plus gros mais courts. Je maintiens donc de préférence l'appellation en usage, sur laquelle il ne saurait exister l'ombre d'un doute.

La larve et la nymphe de cette espèce ont été décrites par Perris (Ann. Soc. Ent. Fr. 1852, pag. 585-587 ; pl. 14, n° IV, fig. 21 à 23).

2. **Corticaria olympiaca**, Reitter.

Ovale-oblongue, d'un brun ferrugineux avec les élytres un peu plus claires ; antennes et pattes testacées ; couverte d'une longue pubescence mi-relevée. Tous les articles des antennes oblongs. Tête à ponctuation éparse et forte. Corselet ponctué de même, subtransverse, presque aussi large que les élytres dans son milieu où il est également arrondi, plus ou

moins crénelé-denticulé sur les côtés, et orné d'une fossette arrondie ordinairement peu profonde, au devant de l'écusson. Élytres fortement ponctuées en 8 rangées, avec les intervalles subrugueux à ponctuation sériale à peu près d'égale force. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une fossette médiane assez profonde.

♂ *Tibias antérieurs* intérieurement sinués avant leur sommet et terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté. Un 6e petit *arceau ventral* supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long. : 0m002 (7/8 lign.) ; — larg. : 0m0008 (3/10 lign.).

Corticaria olympiaca, Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 417. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881, pag. 386, n. 5.

Habitat. Découverte en Grèce par le Dr Krüper, cette espèce a, malgré son nom, une localisation moins restreinte : elle a été retrouvée en Corse par M. Damry.

Obs. J'ai vu jadis dans la collection de M. E. Revelière des exemplaires recueillis en nombre à Portovecchio, sous les pierres, près d'un marais, d'où l'inondation les avait sans doute chassés ; ne connaissant pas alors la *C. olympiaca*, je les avais rapportés à la *crenulata* avec laquelle ils ont la plus étroite affinité. Depuis, j'ai pu examiner un échantillon authentique que M. H. Brisout de Barneville a eu l'obligeance de me communiquer, et j'ai constaté qu'il ne diffère guère de la *C. crenulata* que par les poils longs et mi-relevés de ses étuis. La fossette abdominale serait aussi plus petite.

Il ne m'est pas possible, faute de matériaux, d'en donner une description étendue.

3. **Corticaria crenulata**, Gyllenhal.

Ovale-oblongue, d'un brun de poix, antennes et pattes d'un roux ferrugineux ; couverte d'une longue pubescence couchée. Articles des antennes oblongs, hormis les 6e à 8e qui sont subglobuleux. Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet subtransverse, presque aussi large que les élytres dans son milieu où il est également arrondi ; obsolètement crénelé sur

les côtés; couvert d'une ponctuation profonde plus ou moins dense, et orné d'une fossette arrondie, tantôt forte, tantôt médiocre, au devant de l'écusson. Elytres fortement ponctuées en 8 rangées presque régulières, avec les intervalles subruguleux à ponctuation sériale à peu près d'égale force. Métasternum subégal au 1er segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal élargi. Cinquième arceau ventral offrant dans les 2 sexes une assez grande fossette médiane.

♂ *Tibias antérieurs* un peu sinués et longuement ciliés intérieurement avant le sommet, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et garni en dedans d'un bouquet de poils assez longs. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire, à peine distinct.

♀ *Tibias antérieurs* droits, inermes au bout. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long. (1) : 0m002 à 0m0025 (7/8 à 1 1/6 lign.) ; — larg. : 0m0006 à 0m00075 (2/7 à 1/3 lign.).

Lathridius crenulatus, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 125, n. 2.
Corticaria crenulata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 22, n. 6. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 135, n. 2. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 226, n. 2. — REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 418. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 390, n. 11.
Corticaria tincta, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 26, n. 12.

Corps en ovale allongé, un peu convexe ; couvert d'une pubescence longue, cendrée, couchée; un peu brillant ; d'un brun de poix ou d'un rouge brun (rarement testacé), avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le pronotum, environ moitié moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur, un peu inclinée en avant; rétrécie et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux ; offrant une ponctuation assez forte, mais peu serrée. *Epistome* très transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près obsolète. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

(1) Je n'ai vu aucun exemplaire de taille aussi petite que celle indiquée par M. H. Brisout de Barneville (1 millim. et 1/4) ; je soupçonne qu'il y a là une simple faute d'impression et qu'il faut lire 2 millim. 1/4.

Antennes pas très robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er dilaté, subclaviforme ; le 2e subégal au 3e, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, allongé, obconique ; 3e à 5e subcylindriques, nettement plus longs que larges ; 6e à 8e subglobuleux ; 9e à 11e formant une massue assez dilatée, avec les 2 premiers articles à peine plus longs que larges (1), subégaux (le 9e obconique mais dilaté dès la base, le 10e presque carré) ; et le 11e en ovale, plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très courtes, peu distinctes sous la forme d'un tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils dont le sommet se recourbe vers l'œil.

Pronotum subtransversal, guère plus large que long, presque également arrondi latéralement, de sorte que la plus grande largeur est au milieu, environ aussi large en cet endroit que les élytres, coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, obsolètement crénelés ; très légèrement plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus aboutissant vis-à vis de la 8e ou de la 9e rangée de points des élytres ; surface couverte d'une ponctuation assez profonde et plus ou moins serrée, avec une fossette arrondie plus ou moins profonde au devant de la base.

Ecusson très apparent, tout à fait transversal, plus ou moins nettement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, à peine arrondies aux angles huméraux, avec le calus ordinairement marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, fortement ponctuées en 16 séries à peu près régulières et presque d'égale force, transversalement subruguleuses, ne présentant que sous un certain jour les 8 stries normales, dont la juxta-suturale forme ordinairement une ligne plus nette ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum très obtus au devant des hanches antérieures, parsemé de quelques points plus ou moins superficiels, assez nettement creusé de chaque côté d'une fossette sulciforme transverse, plus ou moins pubes-

(1) Les deux premiers articles de la massue paraissent un peu plus courts chez la ♀ que chez le ♂.

cente au fond, qui part de la hanche et s'avance un peu en arc vers l'angle antérieur du thorax.

Mésosternum environ de la longueur du prosternum, plus ou moins rugueusement ponctué, prolongé entre les hanches médianes jusqu'après le milieu de celles-ci, aussi large que le trochanter médian.

Métasternum égalant environ le 1er arceau ventral, à ponctuation assez forte mais écartée; orné au milieu dans sa seconde moitié d'un sillon longitudinal élargi et très prononcé ; subémarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse, presque aussi forte que celle du métasternum ; égalant presque les 3 arceaux suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en saillie subtronquée; les 2e à 4e courts, presque égaux ; le 5e un peu plus allongé que le précédent, orné au milieu, dans les 2 sexes, d'une fossette transverse ou arrondie, assez profonde; chez le ♂, on distingue un 6e petit arceau ventral supplémentaire, qui paraît plutôt faire partie de l'appareil génital interne.

Hanches antérieures saillantes, en cône subarrondi, contiguës ; les médianes globuleuses sont séparées par la plaque mésosternale très étroite; les postérieures transversales sont 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes; celles du ♂ encore plus épaissies que celles de la ♀ . *Tibias* presque linéaires, tous droits chez la ♀ ; les antérieurs du ♂ sont un peu sinués et longuement ciliés antérieurement vers le sommet, et terminés par une petite épine. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles allongés, le 1er notablement plus que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis; chez le ♂, le métatarse antérieur est un peu dilaté et garni intérieurement d'un bouquet de poils assez longs. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvée çà et là dans presque toutes les contrées du nord de l'Europe (Suède, Laponie, Russie boréale, Angleterre) et plus fréquemment dans l'Europe centrale, la *C. crenulata* semble être répandue jusqu'en Sibérie et au Caucase. Assez rare, paraît-il, aux environs de Paris, où on la rencontre auprès des fumiers ou parmi la paille des granges, elle devient plus commune à mesure qu'on avance vers le Midi. Elle a été capturée à Morlaix sous des algues. J'en ai vu des séries assez nombreuses recueillies, soit autour de Lyon, soit surtout dans des localités très diverses de nos départements méridionaux (Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Orientales, Var, etc.).

Obs. Entre les trois espèces qui composent le premier groupe, celle-ci doit être distinguée de la précédente par sa pubescence couchée, au lieu d'être à moitié relevée sur les étuis. Elle ne saurait être confondue avec la *C. pubescens* à cause de son corselet non cordiforme, également arrondi vers le milieu de ses côtés et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; la ponctuation de celles-ci est un peu moins irrégulière ; enfin, le ♂ a les tibias antérieurs visiblement sinués, et la ♀ n'offre point de fossette sur le 4e arceau ventral.

Rien ne s'oppose à ce que la *C. tincta* de Mannerheim soit regardée comme une simple variété de coloration de la *crenulata*. Mais je ne crois pas qu'il en soit de même de la *C. concinnula*, de Sibérie occidentale, espèce de grande taille et d'un roux ferrugineux uniforme dont l'auteur dit expressément (in Germ. Zeitschr. V, pag. 27, n. 13) : *Elytra..... punctis approximatis sat profundis striata, interstitiis latioribus planis, seriatim punctulatis.* »

2e GROUPE.

Une seule forme représente sur notre territoire ce groupe composé d'espèces rares, qui appartiennent au Midi de l'Europe et au Nord de l'Afrique, et qui sont remarquables par un faciès particulier voisin de celui des *Migneauxia*. Leur corps est court, ramassé, fortement convexe, ordinairement d'un roux ferrugineux brillant ; les côtés du corselet sont d'ordinaire armés de denticules visibles un peu écartés ; les étuis ne sont guère plus de 2 fois aussi longs que larges pris ensemble, et ils sont ornés d'une pubescence dressée, plus longue et plus éparse que dans le groupe suivant. Afin de rendre immédiatement saisissables les différences qui séparent ici les types spécifiques, j'emprunte à M. Reitter (*Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 20) les éléments du tableau comparatif ci-dessous :

I. *Corselet* à peine moins large que les étuis.

* Une *fovéole* bien distincte à la base du corselet. *Articles* 6-8 des antennes un peu plus longs que larges. . . . SYLVICOLA Ch. Brisout.

** *Fovéole* du corselet nulle ou réduite à un simple vestige. *Articles* 6 et 7 des antennes aussi longs que larges ; le 8e subtransversal.

1. *Massue antennaire :* 1er article au moins aussi long que large, 2e carré. *Ponctuation* du corselet éparse, grossière, un peu plus forte que celle des étuis. *Taille* plus avantageuse (2 millim.); (*loc. cit.*, pag. 20, note). . . . . CONVEXA Reitter.
2. *Massue antennaire :* 1er article à peine, 2e un peu plus large que long. *Ponctuation* du corselet pas très dense, aussi forte que celle des étuis. *Taille* inférieure (1,8 mill.) (Stett. Ent Zeit. 1875, pag 418). . . . . . . DIECKI Reitter.
3. *Massue antennaire :* 1er article sensiblement, 2e fortement transverse. *Ponctuation* beaucoup plus fine que chez les précédents; celle du corselet dense, égalant celle des étuis. *Taille* encore plus petite (1,6 millim.) (*Bestimmungs-Tabellen* III, pag. 21, note).. . . . . KAUFMANNI Reitter.

II. *Corselet* très nettement plus étroit que les étuis.

(Ann. Soc Ent. France. 1866, pag. 370). . . . . PINICOLA Ch Brisout.
— *Rufescens* Reitter, Stett. Ent. Zeit., 1875, pag. 420.

Avec une obligeance dont je ne saurais lui être trop reconnaissant. M. H. Brisout de Barneville a bien voulu m'envoyer en communication, non seulement un exemplaire de la *C. pinicola*, capturée à l'Escorial (Espagne), au pied des pins, mais le type unique de la *C. sylvicola*. J'ai donc pu le comparer aussi avec un couple de la *C. Diecki* bien authentique, provenant de M. Reitter qui l'a reçue du Maroc, et avec d'autres échantillons récoltés en diverses localités de l'Algérie et que j'attribue à la *C. convexa*. Quant à la *C. Kaupfmanni*, bien que je ne la connaisse pas en nature, elle me paraît très distincte de ses voisines par les caractères signalés au tableau. Il serait intéressant de savoir exactement quelle est, chez cette dernière espèce, la longueur relative du métasternum ; car j'ai remarqué que ce segment, chez les *C. sylvicola*, *Diecki* et *convexa*, est d'une brièveté insolite : il égale environ la moitié du 1er arceau ventral, tandis que chez la *C. pinicola*, sans atteindre tout-à-fait les dimensions normales, il est un peu moins court. Les données fournies par l'analogie permettent de supposer que la *C. Kaupfmanni* ne s'éloigne pas de ses congénères sur ce point, et qu'on peut, par conséquent, ajouter ce détail morphologique aux caractères généraux du groupe actuel.

Il me paraît probable que la *C. convexa*, malgré sa taille plus avantageuse et sa forme à peine moins parallèle et un peu plus convexe, doit être considérée, suivant l'opinion de M. H. Brisout de Barneville, comme

une simple variété de la *C. Diecki*. Les différences que l'auteur de cette coupe spécifique a cru rencontrer dans les dimensions des articles de la massue antennaire sont vraiment trop légères et ne proviennent peut-être que de la façon dont l'antenne est éclairée sous le verre grossissant de la loupe ou du microscope. Il suffit d'examiner trois ou quatre exemplaires de cet insecte pour constater que le caractère tiré de la ponctuation prothoracique n'a point la valeur qu'on lui attribue.

4. **Corticaria sylvicola**, Ch. Brisout de Barneville.

Ovale, d'un roux testacé, couverte d'une longue pubescence redressée. Tous les articles du funicule antennaire plus longs que larges. Tête à ponctuation assez forte, peu serrée. Corselet ponctué de même, fortement arrondi sur les côtés vers le milieu où il est un peu moins large que les élytres ; bord latéral finement crénelé, quadri-denticulé en arrière ; une petite fossette arrondie, peu profonde, au devant de l'écusson. Elytres courtes, convexes, offrant 8 séries de points assez forts, avec les intervalles assez larges, plans, ornés d'une ponctuation sériale un peu moins forte et plus écartée que celle des stries. Métasternum égalant à peine la moitié du premier arceau ventral, creusé dans sa moitié postérieure d'une assez large dépression fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* droits, pourvus d'une petite épine apicale. *Cinquième arceau ventral* creusé d'une petite fossette médiane. Un 6e petit segment supplémentaire, presque recouvert par le précédent.

♀ Inconnue.

Long.: 0m002 (7/8 lign.); — larg.: 0m0009 (2/5 lign.).

Corticaria sylvicola, Ch. Brisout de Barneville, Catal. Grenier. 1863, pag. 72, n. 91.— Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 419 — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 358, n. 8.
Corticaria pinguis, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 166, pag. 1862, n. 3.

Corps en ovale plus ramassé que les précédents, convexe, un peu brillant ; couvert d'une longue pubescence jaunâtre, mi-redressée ; d'un ferrugineux testacé avec la tête un peu rembrunie.

Tête à peine moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un

peu inclinée en avant, moitié plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation assez forte, médiocrement serrée ; rétrécie en arrière des yeux et marquée en cet endroit d'un sillon transversal. *Epistome* transverse, presque lisse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, assez distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté subglobuleux, un peu plus long que le 2e ; celui-ci ovale, moins épais que le précédent, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule ; le 3e plus court que le 2e, subcylindrique, allongé, ainsi que les suivants ; ceux-ci décroissant peu à peu de longueur jusqu'au 8e qui est au moins aussi long que large ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, assez fortement dilatée dès la base, dont le 1er article est un peu plus long que large, le suivant un peu plus court, et le dernier en ovale allongé.

Yeux roux, arrondis, proéminents, occupant presque tout le bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire ; paraissant dépourvus de tempes distinctes, ou n'ayant tout au plus qu'un petit tubercule à peine sensible ; ciliés au moins sur les côtés.

Pronotum transversal, environ de moitié plus large que long ; coupé droit en-devant, avec les angles antérieurs subarrondis ; un peu moins large dans son milieu que les élytres ; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés et quadridenticulés postérieurement, fortement et à peu près également arrondis au milieu, de sorte qu'ils sont à peine plus rétrécis vers la base qui est subarquée, avec les angles postérieurs obtus, leur denticule faisant face à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte et profonde, médiocrement serrée, au milieu d'un guillochis extrêmement fin et distinct seulement à un fort grossissement ; le milieu antébasilaire est orné d'une fossette arrondie subobsolète.

Ecusson distinct, transversal, en arc de cercle, n'offrant point de sillon antéapical.

Elytres brièvement ovales, convexes, à peine 2 fois 1/2 aussi longues que le corselet, un peu plus larges que lui, arrondies aux angles huméraux, sans calus distinct ; s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; assez

fortement striées-ponctuées en 8 séries de points peu rapprochés, dont les intervalles sont assez larges, plans, et marqués d'une ponctuation sériale un peu moins forte mais plus écartée que celle des stries; repli épipleural médiocre, rétréci assez rapidement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points assez gros, et creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, étroitement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers le sommet de celles-ci, égalant à peine en cet endroit le trochanter médian.

Métasternum court, égalant environ la moitié du 1er arceau ventral, parsemé de points plus ou moins superficiels; creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme assez large; échancré au bord en angle obtus.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse et superficielle, n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en une saillie subarquée au bout; les 2e à 4e courts, subégaux ; le 5e un peu plus long que le précédent, marqué dans son milieu d'une petite fossette arrondie, et suivi d'un 6e petit arceau supplémentaire, presque recouvert par le précédent (♂).

Hanches antérieures saillantes, en cône subarrondi, contiguës; les médianes globuleuses sont séparées par la plaque mésosternale très étroite ; les postérieures transversales sont au moins trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits, pourvus d'une épine apicale (♂). *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 1er notablement moins court que le 2e ; le 3e égale au moins les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. Pyrénées-Orientales : au Vernet, sous les mousses, et Prades, en battant de vieux fagots.

Obs. Malgré quelques légères différences de détail, différences très explicables pour quiconque connaît la variabilité des insectes du genre actuel, la description donnée par le Dr Aubé de sa *C. pinguis* convient assez bien dans ses traits essentiels à la *C. sylvicola* pour qu'on puisse admettre leur identité, sans crainte sérieuse de se tromper. Il serait néanmoins à désirer, afin d'avoir une certitude absolue, qu'il fût possible à l'un de nos savants collègues de consulter la collection où se trouve

le type de la *G. pinguis ;* mais il paraît que ce trésor, si précieux pour la science, est aussi soigneusement conservé à l'abri de tous les regards que de la poussière et des insectes destructeurs !

Entre toutes ses congénères françaises la *C. sylvicola* se reconnaîtra de suite aux caractères du groupe dont elle fait partie. Sa ressemblance avec le genre *Migneauxia* est frappante, mais ses antennes sont bien composées de 11 articles. La brièveté proportionnelle du métasternum la distingue essentiellement des espèces qui vont suivre. Ce même caractère, joint à la pubescence longue, à moitié redressée sur les étuis, et à l'absence de fossettes sur le 5e arceau ventral, suffit amplement à la séparer des précédentes.

3e GROUPE.

Une pubescence longue, d'ordinaire alternativement inégale et plus ou moins relevée sur les élytres, celles ci toujours de forme évidemment allongée, légèrement moins convexes, et marquées de rangées striales visibles sans être sulciformes, le métasternum égal ou à peu près au 1er segment de l'abdomen, le 5e arceau ventral plan dans les 2 sexes ou pourvu seulement d'une dépression transverse plus ou moins sensible, tels sont les principaux caractères communs aux diverses espèces qui constituent le groupe actuel et le différencient des précédents et des suivants. Trois seulement font partie de notre faune.

5. Corticaria illaesa Mannerheim.

Allongée, parallèle, convexe, roux ferrugineux (souvent rembruni par places); couverte d'une longue pubescence mi-relevée. Tous les articles des antennes plus longs que larges ; ceux de la massue faiblement dilatés. Tête à ponctuation médiocre, peu serrée. Corselet transversal, non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, presque aussi large que les élytres; bord latéral plus ou moins crénelé-denticulé ; surface ponctuée assez fortement, peu serré ; fossette médiane anté-basilaire nulle ou peu marquée. Élytres presque 3 fois aussi longues que le corselet, offrant 8 *séries régulières de points pas très forts, avec les intervalles assez larges et marqués d'une rangée de points écartés à peine moins forts que ceux des stries. Métasternum subégal au* 1er *segment de l'abdo-*

men, orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal assez étroit, plus ou moins prononcé. Cinquième arceau ventral plan dans les 2 sexes.

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués intérieurement avant le sommet, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et pourvu de quelques longs poils. Un petit arceau ventral supplémentaire, à peine distinct au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long.: 0m002 à 0m0024 (7/8 lign. à 1 1/8 lign.); — larg.: 0m0009 à 0m0011 (2/5 à 1/2 lign.).

Corticaria illaesa, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 33, n. 20.— REITTER, Bestimmungs-Tabellen III, pag. 21. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 38, n. 4.
Corticaria 4 maculata, MANNERHEIM, loc. cit., pag. 33, n. 21.
Corticaria pilosa, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 48.
Corticaria villosa, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag. 48.
Corticaria setosa, MOTSCHULSKY, loc. cit., pag 49; pl. I, fig. 17.
Corticaria subparallela, FAIRMAIRE, Ann. del Mus. Civ. di Genova, VII (1875), pag. 505.

Corps allongé, parallèle, brillant; couvert d'une longue pubescence cendrée, très fine, mi-redressée; d'un roux ferrugineux, souvent avec la suture et le bord latéral des élytres rembrunis, ou entièrement brunâtre, sauf les antennes, les pattes, les épaules et le sommet des étuis, qui sont d'un roux plus clair.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, un peu moins large (y compris les yeux) que le prono um dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation médiocre, pas très serrée, et un sillon postoculaire transversal. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peine plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, subglobuleux; le 2e obconique allongé, légèrement plus épais et à peine aussi long que le

3e, celui-ci et les autres du funicule subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur, mais tous (même le 8e) nettement plus longs que larges ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, peu dilatée, dont les 2 premiers articles sont subégaux, en ovale allongé, comme le 11e qui est un peu plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes distinctes, en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils hérissés.

Pronotum distinctement transverse, coupé droit en devant avec les angles antérieurs arrondis, indistincts ; à peu près aussi large que les élytres ; côtés non marginés, fortement ciliés, plus ou moins crénelés et denticulés, également arrondis vers le milieu, un peu plus rétrécis vers la base qui est subarquée avec les angles postérieurs obtus, mais offrant d'ordinaire un denticule assez saillant qui fait face au calus huméral des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte et serrée, sans fossette médiane antébasilaire, ou bien avec une fossette à peine marquée.

Ecusson très apparent, transversal, plus ou moins distinctement sillonné en travers près du sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, presque 3 fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui, légèrement arrondies aux angles huméraux avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; offrant 8 stries ponctuées pas très fortement, dont les intervalles sont assez larges et marqués d'une rangée plus ou moins régulière de points à peine moins forts, mais plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation écartée assez forte au milieu d'un guillochis distinct à un fort grossissement ; à peine creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale dont le fond est presque glabre.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, fortement ponctué de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum un peu moins long que le 1er arceau de l'abdomen, éparsement mais assez fortement ponctué ; orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal assez étroit, plus ou moins prononcé ; à

peine émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, s'avançant en saillie anguleuse à pointe arrondie entre les hanches postérieures, parsemé de points plus écartés et moins forts que ceux du métasternum, très finement guilloché ; les 2e à 4e arceaux à ponctuation oblitérée, courts, subégaux ; le 5e est plus allongé que le précédent, plan dans les 2 sexes ; il est suivi chez le ♂ d'un 6e petit segment supplémentaire parfois peu distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes globuleuses sont séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, à peine subsinués intérieurement avant le sommet et armés d'une petite épine apicale chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 1er un peu plus allongé que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le ♂ a le métatarse antérieur légèrement dilaté et pourvu de quelques longs poils. *Ongles* simples.

Habitat. Les quatre exemplaires, d'après lesquels j'ai fait la description précédente, me viennent du Maroc, et ce sont les seuls que j'aie vus dans les diverses collections qui ont passé sous mes yeux. Cependant l'espèce paraît habiter tout l'Ancien-Monde, puisque les auteurs la signalent du Nord de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Egypte), de l'Asie-Mineure jusqu'en Mésopotamie et au Caucase, et de l'Europe orientale. On la trouve aussi en Grèce et dans le midi de la France ; mais je n'ai pas sur ce dernier point de renseignements plus précis.

Obs. On a comparé cette espèce avec la *C. pubescens*, dont elle n'a pourtant point le faciès ; elle en diffère notablement par sa pubescence bien plus longue, à moitié redressée, par ses antennes plus fines, par la forme et la largeur relative du corselet. etc. Le 5e arceau de l'abdomen est d'ailleurs plan dans les 2 sexes, et par conséquent elle ne saurait appartenir au premier groupe.

Sa forme allongée, moins convexe, et la dimension normale du métasternum, etc., empêchent de la confondre avec la *C. sylvicola*.

Elle est extrêmement voisine, au contraire, de la *C. monticola*, et, sans parler de la coloration qui est très variable, elle ne s'en distingue guère que par sa taille plus avantageuse, par sa forme un peu moins déprimée, par son corselet un peu plus ample, et par la ponctuation des intervalles

à peine plus faible que celle des stries. La *C. fulva*, qui fait partie du même groupe, offre un aspect assez différent, à cause de son corselet cordiforme, plus ou moins élargi avant le milieu et orné au devant de l'écusson d'une fossette bien marquée ; les caractères sexuels secondaires sont d'ailleurs tout autres.

La *C. subparallela* de Fairmaire et la *C. setosa* de Motschulsky sont certainement identiques à la *C. illaesa*. Il n'est pas douteux non plus que la *C. 4 maculata* de Mannerheim doive s'y rapporter comme une simple variété de coloration par excès, où le brun-noir s'est étendu sur les étuis de manière à ne laisser qu'une tache humérale et une tache apicale rousses. Les *C. pilosa* et *villosa* de Motschulsky me paraissent, au contraire, avoir été décrites sur des exemplaires très clairs ; les différences signalées par l'auteur n'ont point, à mon avis, l'importance qu'il veut y attacher, et, si l'on fait la part d'une légère exagération dans les expressions, il y a tout lieu de penser que l'addition de ces prétendues espèces à la liste synonymique est suffisamment justifiée.

6. **Corticaria monticola**, H. Brisout de Barneville.

Allongée, parallèle, subdéprimée ; roux ferrugineux avec les antennes et les pattes plus pâles, ainsi que les élytres dont la suture est rembrunie ; couverte d'une assez longue pubescence mi-relevée. Articles 8-10 des antennes à peine aussi longs que larges ; massue faiblement dilatée. Tête à ponctuation assez forte et serrée. Corselet ponctué de même, transversal, non cordiforme, également arrondi au milieu des côtés, presque aussi large que les élytres ; bord latéral obsolètement denticulé ; point de fossette au devant de l'écusson. Élytres n'étant pas 3 fois aussi longues que le corselet, offrant 8 séries régulières de points ocellés assez forts, avec les intervalles étroits et marqués d'une rangée de points écartés beaucoup plus faibles que ceux des stries. Métasternum subégal au 1er segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression sulciforme, assez large. Cinquième arceau ventral plan dans la ♀ ; (♂ inconnu).

Long.: 0m0017 (3/4 lign.) ; — larg.: 0m0007 (1/3 lign.).

Corticaria monticola, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881 pag. 388, n° 9.

Corps allongé, presque parallèle, subdéprimé, brillant, couvert d'une assez longue pubescence cendrée, très fine, mi-redressée; roux ferrugineux, avec les antennes et les pattes plus pâles, ainsi que les élytres dont la région suturale est rembrunie environ jusqu'à la première strie.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans la partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, un peu moins large (y compris les yeux) que le pronotum antérieurement; offrant une ponctuation assez forte et serrée, avec un sillon postoculaire transversal. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, assez distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes fines et minces, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, plus long que large, subglobuleux; le 2e obconique, allongé, un peu plus épais que ceux du funicule; le 3e, qui est presque égal au 2e, et les suivants subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur jusqu'au 8e qui est subarrondi et presque aussi long que large; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, peu dilatée, dont les 2 premiers articles sont subégaux, obconiques, à peu près aussi longs que larges, et le dernier est ovalaire, plus long que le précédent.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par de petites tempes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils hérissés.

Pronotum légèrement transversal, coupé droit à la base et en devant avec les angles antérieurs à peine distincts, un peu moins large que les élytres; côtés non marginés, fortement ciliés, obsolètement crénelés (les denticules à peine visibles au milieu de la pubescence), également arrondis vers le milieu, avec les angles postérieurs obtus, à peine en saillie vis-à-vis de la 5e strie des élytres; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin et d'une ponctuation assez forte et serrée, sans fossette médiane antébasilaire, ou plutôt n'en offrant qu'un vestige superficiel.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près du sommet.

Elytres en ovale allongé, subdéprimées, pas 3 fois aussi longues que le prothorax, un peu plus larges que lui, légèrement arrondies aux

angles huméraux avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; assez fortement striées-ponctuées en 8 séries (dont la juxta-suturale est nettement sulciforme), avec les points ocellés et serrés ; les intervalles sont étroits, obsolètement ruguleux et sérialement pointillés, avec les points un peu plus faibles et plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural très étroit, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points peu enfoncés et pas très gros, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale sulciforme transverse, à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, étroitement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers leur extrémité, et n'égalant pas en cet endroit le trochanter médian.

Métasternum à peu près égal au 1er arceau de l'abdomen, couvert d'une ponctuation assez écartée mais bien distincte, creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression sulciforme assez large, à peine émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation presque oblitérée et éparse; n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant entre les hanches postérieures en une lame subtronquée au bout ; les 2e à 4e courts, subégaux ; le 5e, un peu plus long que le précédent, est entièrement dépourvu de fossette ou de dépression (♀).

Hanches antérieures contiguës, en cône subarrondi, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes globuleuses sont faiblement séparées par une étroite lame mésosternale ; les postérieures transversales sont environ trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires, droits. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles inégaux, le 2e un peu plus court que le 1er ; le 3e égale au moins les 2 précédents réunis *Ongles* simples.

Habitat. Un seul exemplaire ♀ a été capturé à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), sous des écorces de pins.

Obs. La *C. monticola*, dont j'ai pu examiner le type, gracieusement communiqué par M. H. Brisout de Barneville, ressemble beaucoup à l'*illaesa*, avec laquelle on pourrait être tenté de la réunir comme une jolie variété de coloration. Toutefois, autant qu'il est possible d'en juger d'après l'inspection d'un seul individu, il convient d'admettre sa distinction spécifique. En effet, outre quelques autres légères différences de détail

qu'on pourra relever en comparant les deux descriptions, la taille est plus petite et la forme un peu déprimée, le corselet est moins ample, et surtout la sculpture des étuis est tout autre, puisque les points des stries sont ici assez forts, rapprochés et ocellés, avec les intervalles étroits et à ponctuation sériale plus faible et écartée.

A côté de l'espèce actuelle doit se ranger la *C. pilosula* Rosenhauer (Thiere Andal., 1856, pag. 349), d'Espagne méridionale et du nord de l'Afrique, qu'on a voulu ranger parmi les nombreux synonymes de la *C. fulva*. D'après 2 échantillons recueillis au Maroc et déterminés par M. Reitter, je crois qu'elle est spécifiquement distincte, malgré une ressemblance incontestable. Son corselet est très nettement transversal, arrondi également sur le milieu de ses côtés, plus ample, non inférieur à la largeur des élytres ; la fossette anté-scutellaire est moins forte; les étuis paraissent plus convexes, et un peu diversement sculptés, etc.

7. **Corticaria fulva**, Comolli.

Allongée, un peu convexe, ferrugineuse ou d'un roux testacé; couverte d'une pubescence assez longue, alternativement inégale, et plus ou moins couchée sur les élytres. Articles 7e et 8e des antennes à peine aussi longs ou un peu moins longs que larges; massue fortement dilatée. Tête à ponctuation éparse, et ordinairement peu marquée. Corselet cordiforme, presque toujours plus long que large, parfois transverse, arrondi sur les côtés avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres ; bord latéral crénelé et plus ou moins denticulé ; surface assez densément, plus ou moins finement ponctuée ; une fossette arrondie ou transverse, ordinairement assez profonde au devant de l'écusson. Élytres ovales, subconvexes, offrant 8 séries régulières de points, avec les intervalles marqués d'une rangée de points tantôt presque aussi forte que celle des stries, tantôt plus faible, ou même à peine visible. Métasternum subégal au 1er segment de l'abdomen et orné, dans sa moitié postérieure, d'une ligne ou dépression longitudinale souvent oblitérée.

♂ *Tibias antérieurs* plus ou moins sinués intérieurement vers le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. *Cinquième arceau ventral* offrant une dépression transverse assez profonde. Un 6e petit segment supplémentaire, peu distinct, au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. Point de 6ᵉ arceau ventral. La *dépression* transversale du 5ᵉ segment peu sensible, parfois même complètement oblitérée.

Long.: 0ᵐ0016 à 0ᵐ002 (3/4 à 9/10 lign.); — larg.: 0ᵐ0007 à 0ᵐ0009 (1/3 à 2/5 lign.).

Lathridius fulvus Comolli, Col. Novoc., pag. 39.

Corticaria fulva, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 42, n. 32. — Wollaston, Insect. Mader., pag. 185, n. 148. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 137, n. 4. — Reitter, Stett. Ent. Zeit., 1875. pag. 421. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881. pag. 390, n. 12.

Corticaria hirtella, Thomson, Skand. Coleopt., V, pag. 232, n. 11.

Corticaria attenuata, Motschulsky, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 67.

Corticaria Pharaonis, Motschulsky, loc. cit., pag. 74. — Thévenet, Ann. Soc. ent. Fr., 1874, pag. 427-431; pl. X, fig. 1 à 11.

Corticaria transversicollis, Motschulsky, loc. cit., pag. 76.

Corticaria unicarinulata, Motschulsky, loc. cit., pag. 76.

Corticaria flavescens, Thomson, Opusc. ent. (1871), IV, 363.

Corticaria cardiadera, Fairmaire, Ann. del Mus. Civ. di Genova, VII (1875), pag. 505.

Corticaria concolor, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1880, pag. 236.

Corps allongé, un peu convexe, brillant, couvert d'une pubescence fauve assez longue et presque couchée ou un peu relevée; entièrement ferrugineux ou d'un roux testacé, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête presque aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, notablement plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans son premier tiers; offrant une ponctuation ordinairement peu marquée; à peine rétrécie en arrière. avec le sillon transverse post-oculaire indistinct. *Epistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front. dont il est séparé par une suture presque droite, ordinairement bien marquée. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles: le 1ᵉʳ fortement dilaté, subglobuleux, allongé; le 2ᵉ un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1ᵉʳ, mais un peu plus épais que ceux du funicule; ceux-ci subcylindriques ou subobconiques, décroissant peu à peu de

longueur, de sorte que le 7e est presque en carré arrondi, et le 8e est à peine plus court, globuleux ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9-11, dont les 2 premiers sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, nettement plus long que le pénultième.

Yeux arrondis, peu proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes en forme de bourrelet.

Pronotum cordiforme, ordinairement un peu ou même assez sensiblement plus long que large, parfois transversal, arrondi sur les côtés avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis indistincts et les postérieurs obtus, aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, plus ou moins distinctement crénelés (6 à 7 dentelures environ couvertes par les poils, et seulement bien visibles en dessous) ; la surface est couverte d'un guillochis très fin, distinct à un fort grossissement, et d'une ponctuation assez dense et plus ou moins fine, et marquée au devant du milieu basilaire d'une fossette arrondie ou transverse, ordinairement assez profonde ; quelques individus offrent en outre une dépression fovéiforme sur le disque de chaque côté.

Écusson très apparent, transversal, à peine distinctement sillonné en travers près du sommet.

Élytres ovales, subconvexes, un peu plus larges que le corselet, subarrondies aux angles huméraux, n'offrant point de calus saillant, si ce n'est, par exception, chez des exemplaires ♂, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, assez légèrement striées-ponctuées en 8 séries (la strie juxta-suturale ordinairement plus distincte) ; les intervalles, pas très étroits, sont transversalement subrugueux, marqués d'une ponctuation sériale tantôt presque aussi forte que celle des stries, tantôt plus faible, ou même à peine visible ; la pubescence sériale paraît alternativement un peu plus longue ; repli épipleural assez étroit, rétréci peu à peu avec le contour des élytres, et réduit à une tranche vers l'extrémité du 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus ou presque arrondi au-devant des hanches antérieures, finement alutacé, orné de chaque côté d'une fossette antécoxale transverse, ordinairement assez profonde, plus ou moins pubescente.

Mésosternum plus court que le prosternum, prolongé en angle jusque vers l'extrémité des hanches intermédiaires, entre lesquelles il est à peu près aussi large que le trochanter médian.

Métasternum environ de la longueur du 1er arceau abdominal, parsemé d'une ponctuation assez fine, presque obsolète, orné dans son milieu postérieur d'une ligne ou dépression longitudinale souvent oblitérée, faiblement émarginé en angle très obtus, avec une légère incision médiane entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, à peu près imponctués : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant en lame intercoxale subarrondie ou subtronquée : les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent et orné dans son milieu d'une dépression transverse peu sensible chez la ♀, assez profonde chez le ♂ qui possède en outre un 6e petit segment supplémentaire caché au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ trois fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, plus ou moins sinués intérieurement vers le sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux, le 2e un peu moins allongé ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. La *C. fulva* est cosmopolite : elle a été rencontrée dans la plus grande partie de l'Europe, en Asie Mineure, au nord de l'Afrique (depuis l'Égypte et la Tunisie jusqu'au Maroc) ; elle vit aussi à Madère. Je crois que la collection du Musée royal de Bruxelles en renferme plusieurs échantillons recueillis aux États-Unis d'Amérique, sans indication plus précise de localité. En France et en Corse, on la trouve assez communément dans les écuries et les caves, sous la paille (1).

Obs. La présence de cette espèce sous des climats très divers explique la variabilité d'aspect et de sculpture qu'elle présente et qui l'a fait souvent méconnaître. Aussi a-t-elle été décrite un grand nombre de fois, comme on peut le voir par la longue liste synonymique que je viens de dresser sans être certain qu'elle soit complète. Cependant, si l'on s'en tient aux caractères essentiels, il n'est pas difficile de la séparer de ses

(1) Elle a été, dit-on, rencontrée une fois dans un cercueil. C'est là évidemment un habitat accidentel qui peut être expliqué par la présence de productions cryptogamiques sur les planches, mais qui ne permet pas de considérer cet insecte comme appartenant à la faune sépulcrale ; car, pas plus que ses congénères, il ne vit de substances animales en décomposition.

congénères. Dans le groupe dont elle fait partie, elle se distingue de suite à la forme cordée du corselet qui est plus ou moins élargi avant le milieu de ses côtés et à peine moins large en cet endroit que les élytres. La fossette antéscutellaire du pronotum est ordinairement assez profonde. Le 5e arceau ventral n'est pas plan dans les 2 sexes, mais il offre, au moins chez le ♂, une dépression transverse assez sensible. Enfin, la pubescence qui orne sérialement les étuis, est plus dense que celle de l'*illaesa ;* et, lorsqu'on a sous les yeux des exemplaires frais ou bien conservés, on s'aperçoit qu'elle est double, c'est-à-dire inégale, et alternativement un peu plus ou un peu moins longue.

Faut-il ranger la *C. concolor* parmi les synonymes de l'espèce actuelle? Comme l'auteur le fait justement remarquer, elle en est extrêmement voisine ; toutefois, elle paraît un peu plus étroite ; le corselet offre des crénelures latérales fines, un peu écartées en arrière et une ponctuation qui, comme celle des élytres, est un peu plus forte. Le caractère distinctif le plus saillant consisterait dans la brièveté de la pubescence et dans la sinuosité interne antéapicale des tibias antérieurs du ♂ qui est un peu plus accusée.

M. H. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer l'un des deux exemplaires sur lesquels il a établi sa *C. concolor*. En le comparant aux échantillons de *C. fulva* que j'ai recueillis moi-même en Corse, et à ceux de provenances diverses que je possède dans ma collection, j'avoue que j'ai conçu des doutes sérieux au sujet de la légitimité de l'espèce nouvelle. La pubescence dorsale des élytres est, il est vrai, plus courte ; mais, comme celle de la marge latérale est tout aussi longue que chez la *C. fulva*, il y a lieu de supposer que cette différence de longueur tient au frottement et à l'usure des poils, ainsi qu'il arrive d'ailleurs assez souvent. Quant aux autres caractères signalés, leur inconstance dans le genre *Corticaria*, et en particulier chez la *C. fulva*, ne permet pas d'en tenir un compte absolu. Une séparation spécifique ne semble donc pas suffisamment justifiée, et je suis convaincu que mon savant collègue de la Société entomologique partagera cet avis et qu'il n'hésitera pas à reconnaître son erreur.

On rapporte également à l'espèce actuelle la *C. cypria* Baudi et la *C. stigmosa* Motschulsky. — Je ne sais si la première a été décrite quelque part, ou si elle est inédite : aucun des nombreux recueils de littérature entomologique que j'ai dû consulter ne m'a fourni de renseignements à cet égard ; ce n'est peut-être qu'un nom *in litteris*. En ce

dit, en effet, que la taille est presque du double plus petite, que les élytres sont régulièrement striées par de gros points enfoncés, et que les intervalles sont étroits, un peu convexes et transversalement ruguleux. Ces expressions, qui conviennent assez bien aux exemplaires de la *C. longicollis*, sont tout à fait inapplicables à la sculpture ordinaire des étuis chez la *C. fulva*.

Des détails intéressants sur les premiers états de cette espèce ont été fournis par Thévenet (Ann. Soc. Ent. Fr., 1874).

C'est probablement entre la *C. fulva* et la *C. umbilicata* que doit se placer un insecte recueilli aux îles Canaries, sous de vieilles touffes de romarin, la *C. maculosa* Wollaston (Ann. nat. Hist., 1858, 3e série. II, pag. 408), dont le 5e segment abdominal présente une impression transverse, comme les 2 espèces que je viens de nommer. Elle se distingue de la première par sa pubescence fine et très courte, et de la seconde par la forme et la sculpture du corselet. On la reconnaîtra de suite à sa couleur d'un testacé brunâtre, avec les élytres rembrunies à la base et au sommet, ornées au milieu d'une tache transversale noirâtre; son pronotum est presque cordé, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, couvert d'une ponctuation forte et serrée, et marqué d'une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. (Long., 2 à 2 1/2 mill.).

4e GROUPE.

Avec l'espèce suivante, qui doit constituer à elle seule une section distincte, commence une nouvelle série caractérisée par la brièveté et souvent aussi par la rareté de la pubescence. Celle-ci, couchée sur les élytres dans les groupes ultérieurs, offre ici une disposi ion toute particulière : de petites soies blanchâtres, sortant du fond des points, se redressent à la surface des étuis, et contribuent à donner à l'insecte un aspect qu'on ne saurait exprimer d'une manière saisissable, mais qu'il est impossible de méconnaître lorsqu'on l'a vu une fois sur un échantillon bien frais. Malgré la variabilité assez notable de la sculpture et même de la forme dans la plupart des organes, le contour général du corps allongé, cylindrique, un peu convexe et presque parallèle, (la tête, le corselet et les élytres étant à peu près de même largeur). indique suffisamment qu'on a devant soi un type très distinct parmi les *Corticaria* de notre faune européenne.

8. Corticaria umbilicata, Beck.

Allongée, étroite, subparallèle, un peu convexe, roux ferrugineux (rarement couleur de poix, ou rembrunie par places); couverte de petites soies blanchâtres rigides sérialement disposées sur les élytres. Article 8e des antennes non allongé, subglobuleux. Tête à ponctuation éparse, un peu plus forte latéralement. Corselet non cordiforme, souvent plus long que large, parfois transverse, assez fortement arrondi au milieu des côtés, aussi large, ou à peu près, en cet endroit que les élytres, ponctué assez finement et serré, avec une petite fossette arrondie, faible ou obsolète, au-devant de l'écusson. Élytres offrant 8 stries ponctuées assez régulières et profondes, avec les intervalles non relevés, sérialement pointillés, légèrement rugueux. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal étroit, plus ou moins prononcé. Une légère dépression transversale, souvent à peine distincte, sur le 5e segment du ventre.

♂ *Tibias antérieurs* à peu près droits, très faiblement sinués avant leur sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté et garni d'une longue villosité. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Métatarse antérieur* simple. Point de 6e arceau ventral.

Long., 0m0016 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.); — larg., 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.).

Lathridius umbilicatus, Beck, Beitr. z. bayer. Ins., 1817, pag. 13, pl. 3, fig. 13.
Corticaria umbilicata, Reitter, Bestimmungs-Tabellen III, pag. 62. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 384, n. 3.
Corticaria cylindrica, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 35, n. 23. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 139, n. 6. — Thomson, Skand. Coleopt., V, pag. 229, n. 6. — Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 422.
Corticaria umbilicifera, Mannerheim, loc. cit., pag. 37. n. 25.
Corticaria borealis, Wollaston, Zoolog., 1855, app., pag. 206.
Corticaria cribricollis, Fairmaire, Catal. Grenier, 1863, pag. 72.
Corticaria angusta, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr., 1866, pag. 162, n. 2. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag 391, n. 13.
Corticaria cylindripennis, Motschulsky, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 68.
Corticaria punctatissima, Motschulsky, loc. cit., pag. 69.
Corticaria subpicea, Motschulsky, loc. cit., pag. 70.

Corps allongé, étroit, subparallèle, un peu convexe, couvert d'une pubescence blanchâtre assez courte et un peu relevée sur les élytres : brillant, d'un rouge ferrugineux ou même couleur de poix, avec les antennes et les pattes plus pâles ; parfois les élytres sont rembrunies à la suture et sur les côtés ; et plus rarement, le disque du corselet l'est aussi.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, à peine moins large (y compris les yeux). que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation éparse, un peu plus forte sur les côtés du front et un sillon transversal post oculaire. *Epistome* transverse, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture plus ou moins distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis. composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, en massue ; le 2e subégal au 3e, ovalaire, allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants (excepté à sa base) ; 3e à 8e subcylindriques, un peu plus longs que larges, décroissant graduellement jusqu'au 8e qui est subglobuleux ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles obconiques, à peu près égaux, presque aussi larges que longs ; et le 11e en ovale, plus allongé que le pénultième.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée de quelques poils couchés vers l'œil.

Pronotum non ou à peine plus large que long, coupé droit et également rétréci en avant et en arrière, assez fortement arrondi au milieu des côtés, et égalant presque en cet endroit la largeur des élytres ; côtés non marginés, plus ou moins crenelés et ciliés, avec 2 ou 3 des crénelures médianes mieux marquées ; les angles postérieurs sont obtus et munis ordinairement d'une petite dent latérale saillante, aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, avec une petite fossette arrondie, très faible et souvent obsolète, au devant de la base.

Ecusson très apparent, transversal, plus ou moins distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, presque 3 fois aussi longues que le corselet, aussi larges que lui au milieu, un peu arrondies aux angles huméraux, avec le calus peu marqué, s'arrondissant presque ensemble à l'extrémité ; offrant 8 stries ponctuées assez régulières et profondes, dont les intervalles, non relevés, sont légèrement ruguleux, et parés d'une série distincte de petites soies dressées, sortant du fond des points ; ceux-ci plus fins et plus écartés que ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures ; couvert d'une ponctuation assez forte, pas très serrée, au milieu d'un guillochis extrêmement fin mais distinct à un fort grossissement ; creusé de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, à peine pubescente au fond.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué et guilloché de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et pas plus large que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, ponctué éparsement et très finement guilloché ; orné dans son milieu postérieur d'un sillon longitudinal assez étroit et plus ou moins prononcé ; émarginé en angle obtus, avec une incision médiane entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, s'avançant en saillie anguleuse entre les hanches postérieures, parsemé de points un peu plus écartés et moins marqués que ceux du métasternum, plus finement guilloché ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux, à ponctuation oblitérée ; le 5e est orné d'une pubescence plus épaisse et d'une dépression transversale très légère, souvent à peine distincte vers le sommet ; chez la ♀, il est un peu plus allongé que le précédent ; chez le ♂, il est à peu près de même longueur que le 4e, et il est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire à peine distinct.

Hanches antérieures arrondies, contiguës ; les médianes globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite, les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, à peu près droits ou faiblement sinués vers leur sommet interne chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e seulement un peu plus court), le 3e égale les 2 précédents réunis ; le

métatarse antérieur est dilaté chez le ♂, et garni d'une longue villosité. *Ongles* simples.

Habitat. L'espèce actuelle paraît vivre dans presque toute l'Europe et en Algérie ; néanmoins, s'il fallait en juger d'après les collections qui m'ont passé sous les yeux, elle ne serait pas très répandue. M. H. Brisout de Barneville assure qu'elle est assez commune à Paris, et qu'on la capture sous les écorces de peuplier, ou en fauchant sur des plantes basses. Je l'ai prise dans le département de Vaucluse, sous des détritus de graminées. M. Rey l'a rencontrée à Collioure (Pyrénées-Orientales), dans les mêmes conditions. M. Guillebeau m'en a communiqué plusieurs exemplaires recueillis au Mont-Pilat (Loire).

Obs. J'ai dit ci-dessus quels caractères essentiels distinguent la *C. umbilicata* de ses congénères. L'instabilité des détails morphologiques de moindre importance était de nature à induire en erreur sur la question de l'unité ou de la multiplicité spécifique du type. Aussi la liste des synonymes, établis sur des variations accidentelles ou sur de simples races locales, s'est-elle accrue dans de notables proportions. Les matériaux trop peu abondants que j'ai eus sous les yeux ne m'ont pas permis de constater par moi-même la nécessité de toutes les réunions proposées par M. Reitter ; mais du moins l'étude des différentes diagnoses ne fournit aucune objection sérieuse qui puisse ébranler les conclusions adoptées par ce connaisseur si perspicace, et je ne n'hésite pas à les adopter pour mon propre compte.

5e GROUPE.

Les élytres fortement ponctuées en séries assez visiblement sulciformes, avec les intervalles souvent légèrement relevés, convexiuscules, et offrant une ponctuation sériale très fine, mais point de rides transversales, la pubescence fine et couchée, la tête pourvue de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse, le corps non régulièrement cylindrique, caractérisent le groupe actuel qui comprend, à ma connaissance, deux espèces européennes. Une seule cependant a été rencontrée sur notre territoire.

9. Corticaria impressa, OLIVIER.

Oblongue, un peu convexe, d'un brun noir, avec les antennes et les pattes d'un roux ferrugineux, parfois élytres de cette même couleur avec la suture et les bords latéraux rembrunis : couverte d'une pubescence médiocrement longue, couchée. Tous les articles du funicule antennaire et de la massue allongés. Tête à ponctuation éparse, assez fine ; des tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse. Corselet subcordiforme, à peine plus long que large, arrondi sur les côtés avant le milieu et moins large en cet endroit que les élytres, ponctué assez finement et serré, bord latéral très finement et presque obsolètement crénelé, une fossette arrondie, souvent peu profonde, au-devant de l'écusson. Élytres en ovale allongé, offrant 8 stries ponctuées profondes et régulières jusqu'au sommet, avec les intervalles assez larges, planiuscules ou subcostiformes, non ruguleux, sérialement pointillés (les externes presque sans points). Métasternum un peu plus court que le 1er segment de l'abdomen, orné dans son tiers postérieur environ d'une impression longitudinale fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* un peu sinués intérieurement vers l'extrémité et terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs légèrement dilaté-ovale, et garni d'une villosité assez longue. 5e *arceau ventral* orné dans son milieu d'une légère dépression ovale fovéiforme et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement, le cinquième plan.

Long., 0m0022 à 0m0025 (1 à 1 1/6 lign.) ; — larg., 0m0008 à 0m0009 (3/10 à 2/5 lign.).

Ips impressa, OLIVIER, Ent. II, 18o, pag. 14 ; pl. 3, fig. 21, a-b.
Corticaria impressa, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr., V, pag. 24, n. 9.—REITTER, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 423. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 397, n. 21.
Lathridius longicornis, HERBST, Käf., V, pag. 4 ; pl. 44, fig. 1, A.
Corticaria longicornis, THOMSON, Skand. Coleopt., V, pag. 227, n. 4.
Lathridius sculptipennis, FALDERMAN, Faun. Transcauc., II, pag. 252, n. 472.
Corticaria badia, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr., V, pag. 25, n. 10.
Corticaria campicola, MANNERHEIM, loc. cit., pag. 26, n. 11.
Corticaria validipes, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1867, I, pag. 54.

Corps oblong, assez convexe, brillant, couvert d'une pubescence blanchâtre pas très courte, couchée; d'un brun noir ou même d'un noir profond, avec les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux (les cuisses assez souvent un peu plus sombres) ; parfois les élytres ferrugineuses, avec la suture et les bords latéraux rembrunis ; rarement ferrugineux en entier, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête à peine moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, sensiblement moins large (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur; offrant, au milieu d'un guillochis extrêmement fin et parfois indistinct, une ponctuation éparse, assez fine : rétrécie et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Epistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, plus ou moins distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, émarginé.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, environ aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux; le 2e plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore un peu plus épais que les suivants, excepté à sa base ; les 3e à 8e subcylindriques, tous nettement plus longs que larges, quoique décroissant peu à peu jusqu'à la massue ; celle-ci lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont obconiques, allongés, subégaux ; le dernier est ovalaire, un peu plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par des tempes très distinctes, en forme de saillie tuberculeuse surmontée de quelques poils couchés vers l'œil.

Pronotum subcordiforme, un peu ou à peine plus long que large, coupé à peu près droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis, presque indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant entre la 4e et la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, très finement et presque obsolètement crénelés (sans denticulation) ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin, parfois indistinct, et d'une ponctuation assez fine et serrée; elle est marquée d'une fossette arrondie, ordinairement peu profonde, au devant du milieu basilaire.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres en ovale allongé, convexes, un peu plus larges dès leur base que le corselet, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus peu marqué, s'arrondissant presque ensemble à l'extrémité, offrant 8 stries ponctuées, profondes et régulières, avec les intervalles assez larges, planiuscules ou subcostiformes, sérialement mais très finement pointillés, les externes presque sans points; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation éparse, assez marquée; creusé de chaque côté d'un large et profond sillon antécoxal, qui est plus fortement excavé aux deux bouts, et où on ne distingue aucune trace de pubescence.

Mésosternum plus court que le prosternum, ponctué de même, prolongé entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus court que le 1er arceau de l'abdomen; ponctué éparsement et assez finement; orné environ dans son tiers postérieur d'une impression longitudinale fovéiforme ou même d'une simple fossette ovale, peu marquée; faiblement émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, ponctué à peu près comme le métasternum, s'avançant en pointe émoussée entre les hanches postérieures; les 2e à 4e arceaux, à ponctuation plus ou moins oblitérée, courts, subégaux; le 5e est un peu plus long que le précédent; il est suivi chez le ♂ d'un très petit 6e segment supplémentaire, et offre dans son milieu une légère dépression ovale fovéiforme qui n'existe pas chez la ♀.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, à peu près contiguës, assez saillantes en dehors de leurs cavités; les médianes globuleuses sont séparées par une lame mésosternale assez étroite; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs droits dans la ♀, un peu sinués intérieurement vers l'extrémité chez le ♂, ainsi que les intermédiaires, mais ceux-ci moins distinctement. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court); le 3e égale au moins les 2 précédents réunis; chez le ♂, le métatarse anté-

rieur est légèrement dilaté-ovale, et garni d'une villosité assez longue. *Ongles* simples.

Habitat. Cette jolie espèce semble affectionner les prés marécageux, où on la capture au pied des joncs et des carex ; elle a été prise aussi par M. Tappes, sous des fanes de pommes de terre. Elle habite les diverses contrées de l'Europe jusqu'au Caucase. J'ai vu des échantillons provenant de plusieurs localités soit riveraines de la Seine aux environs de Paris, soit des régions qui avoisinent Lyon.

Obs. La plupart des synonymes cités plus haut ne sont que de simples variétés de coloration. La *C. impressa* est très reconnaissable aux stries sulciformes de ses élytres et aux autres caractères que j'ai signalés en tête du groupe. Elle a tous les articles de ses antennes manifestement plus longs que larges, et cette particularité qui lui est commune avec la *C. pubescens* lui a fait donner par Herbst le nom de *longicornis*. — Son corselet cordé, dilaté-arrondi avant le milieu, à crénulation latérale subobsolète, et les rangées striales des étuis marquées jusqu'au bout la distinguent de la *C. denticulata* de Gyllenhal et de Mannerheim (d'après M. Reitter qui affirme en avoir examiné le type), chez laquelle le prothorax doit être notablement plus large que long, également arrondi sur les côtés qui sont très visiblement et finement denticulés, et les rangées striales des élytres sont raccourcies avant l'extrémité.

Je me suis demandé à laquelle de ces 2 espèces il fallait rapporter la *C. denticulata* Waterhouse (Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 136, n. 3). Les termes de la diagnose latine donnent lieu de croire qu'il s'agit en effet de la forme Gyllenhalienne; mais, dans les observations dont l'auteur a fait suivre cette diagnose, il est dit que l'insecte visé par la description a été en plusieurs rencontres envoyé d'Allemagne sous le nom de *C. longicornis*, et ceci permet de supposer que l'insecte anglais serait plutôt la *C. impressa* d'Olivier, dont il a du reste la coloration habituelle et variable. J'ignore si les deux espèces font partie de la faune britannique, ou bien si une seule y est représentée. C'est aux entomologistes d'outre-Manche à nous renseigner sur ces points douteux. Quoi qu'il en soit, je ne sache pas que la *C. denticulata* qui est, paraît-il, fort rare, ait été rencontrée dans les limites de notre territoire. Si le fait venait à se produire, on la reconnaîtrait aux caractères différentiels signalés tout à l'heure. L'espèce décrite sous ce nom par M. H. Brisout de Barneville est, ainsi qu'on le verra plus loin, la *C. saginata* Mannerheim, qui en est très voisine sans doute, mais qui appartient au groupe suivant.

6e GROUPE.

La pubescence courte et couchée sur les étuis, le corps en général de taille inférieure et un peu convexe, la tête dépourvue de tempes distinctes en arrière des yeux qui sont ainsi contigus ou à peu près au bord antérieur du corselet, le dernier article du funicule antennaire et souvent aussi le second article de la massue transverses ou à peine aussi longs que larges, le cinquième arceau de l'abdomen orné (au moins dans l'un des sexes) d'une fossette ou d'une légère dépression, séparent suffisamment les 4 espèces suivantes de leurs congénères des divers groupes entre lesquels je les ai placées. Elles n'ont ni la forme cylindrique et allongée, ni les petits poils rigides qui caractérisent le 4e; — les stries des élytres ne sont point creusées en sillons, et leur tête n'offre pas de tubercule postoculaire comme dans le 5e; — ce dernier caractère les différencie du 7e, où le corps est en outre évidemment déprimé; — enfin, la sculpture du 5e arceau ventral ne ressemble aucunement à celle du 8e, remarquable d'ailleurs par l'aplatissement très sensible du dessus du corps et par une taille plus avantageuse.

10. **Corticaria saginata**, Mannerheim.

Ovale-oblongue, convexe, d'un noir de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses, couverte d'une courte pubescence couchée. 8e article des antennes à peine aussi long que large. Tête à peu près lisse, dépourvue de tempes distinctes. Corselet en carré transversal, latéralement arrondi au milieu, presque aussi large que les élytres, ponctué finement et assez serré, côtés distinctement crénelés-denticulés, surtout à partir du milieu; une fossette médiane très légère au-devant de l'écusson. Elytres offrant 8 stries ponctuées assez fortes, s'affaiblissant vers le sommet, avec les intervalles sérialement pointillés planiuscules (les externes non costiformes). Métasternum subégal au 1er segment de l'abdomen, creusé dans sa moitié postérieure d'une assez profonde dépression fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* subsinués à l'extrémité interne. *Premier article* des tarses antérieurs ovale, un peu dilaté. 5e *arceau ventral* un peu plus

long que le 4ᵉ, faiblement déprimé en arc au sommet avec le bord densément frangé, laissant apercevoir un 6ᵉ petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier notablement plus long que le pénultième, offrant avant le sommet une très légère dépression transverse, plus ou moins oblitérée.

Long., 0ᵐ0018 (4/5 lign.); — larg., 0ᵐ0008 (3/10 lign.).

Corticaria saginata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr., V, pag. 24, n. 8.
Corticaria Lapponica, REITTER, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 25 (*nec* ZETTERSTEDT, *nec* THOMSON).
Corticaria denticulata, H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 399, n. 25.

Corps en ovale allongé, convexe, assez brillant; couvert d'une pubescence blanchâtre couchée, courte et fine, mélangée sur les élytres (dans les individus bien frais) de quelques poils plus longs, noir ou noir brun, avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, environ moitié moins large (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur, un peu inclinée en avant, presque lisse ou offrant quelques points épars, à peine marqués, avec un sillon postoculaire transverse, bien distinct. *Épistome* transversal, très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque obsolète. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, faiblement émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet réunis, composées de 11 articles : le 1ᵉʳ fortement dilaté, subglobuleux ; le 2ᵉ en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent, mais un peu plus long et plus épais que le 3ᵉ; celui-ci subcylindrique, allongé, ainsi que les 4ᵉ à 7ᵉ qui décroissent peu à peu ; le 8ᵉ arrondi, à peine aussi long que large; les 9ᵉ à 11ᵉ forment une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont dilatés dès la base, subégaux, à peu près aussi longs que larges, et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord de la

tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes distinctes, simplement ciliés en arrière.

Pronotum court, transversal, également arrondi latéralement, de sorte que la plus grande largeur est au milieu, presque aussi large en cet endroit que les élytres, coupé à peu près droit en devant et en arrière ; côtés non marginés, ciliés, finement et distinctement crénelés (les denticules nombreux, serrés, égaux, sensibles surtout à partir du milieu), à peine plus rétrécis vers la base avec les angles postérieurs obtus, en légère saillie dentiforme vis-à-vis de la 5e strie des élytres; surface finement alutacée, couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, avec une fossette médiane antébasilaire médiocre et peu profonde.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres en ovale allongé, convexes, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine marqué, s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; striées-ponctuées en 8 séries régulières de points assez forts, s'affaiblissant un peu vers le sommet (la juxta-suturale nettement sulciforme jusqu'au bout), avec les intervalles étroits, non costiformes vers le bord externe, sérialement pointillés de points bien plus faibles que ceux des stries; repli épipleural médiocre, rétréci peu à peu avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation plus ou moins forte et écartée, creusé de chaque côté d'une fossette anté-coxale en ovale transverse assez profonde, et garnie d'une pubescence bien distincte et épaisse.

Mésosternum à peine aussi long que le prosternum, ponctué comme lui, anguleusement prolongé entre les hanches intermédiaires jusque vers leur extrémité et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus court ou à peu près de la même longueur que le 1er segment abdominal, parsemé de points assez forts, plus ou moins superficiels ; creusé dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme assez profonde, et nettement émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, parsemé de points fins aciculés, et s'avançant en lame intercoxale subarquée en devant; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e du ♂, un peu plus long que le précédent, paraît déprimé en arc au sommet,

avec le bord densément frangé et laissant apercevoir un très petit 6e segment supplémentaire; le 5e de la ♀ est notablement plus long que le 4e et offre une dépression transverse plus ou moins sensible un peu avant le sommet.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités ; les médianes arrondies, globuleuses, sont séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ subsinués à l'extrémité interne. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 1er plus allongé que le 2e); le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est ovale, un peu dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. La *C. saginata* se trouve dans l'Allemagne du Nord, et elle descend au moins jusqu'en Suisse, où M. Guillebeau l'a capturée à Laupen, dans le canton de Berne. Elle paraît assez rare en France. M. H. Brisout de Barneville l'a prise en secouant des fagots, à Paris et à Saint-Germain-en-Laye. M. Guillebeau l'a également rencontrée dans les bois, sous des débris de feuilles, au Plantay (Ain). M. Rey en a trouvé un couple aux environs de Lyon, et un individu à Villié-Morgon (Rhône). Il est donc vraisemblable que des recherches plus attentives feront découvrir de nouvelles localités, et enrichiront les collections françaises, fort pauvres jusqu'ici.

Obs. En prenant pour guide l'*Essai monographique* de M. H. Brisout de Barneville, j'avais reconnu dans cet insecte celui auquel mon savant collègue applique le nom de *C. denticulata*, et la comparaison de mes exemplaires avec un type qu'il a bien voulu mettre à ma disposition, m'a démontré que je ne m'étais pas trompé sur ce point. Mais, lorsque j'ai tenté de vérifier cette détermination à l'aide des diagnoses originales de Gyllenhal, de Mannerheim et de Thomson, j'ai conçu quelques doutes, et j'ai dû examiner la question de plus près, d'autant mieux que M. Reitter déclarait (Wiener entom. Zeit., 1882, III, pag. 75) avoir eu sous les yeux des échantillons authentiques de la *C. Lapponica* Zetterstedt, et avoir constaté leur parfaite identité d'une part avec l'espèce décrite par M. H. Brisout de Barneville sous le nom de *denticulata*, et de l'autre avec la *C. saginata* de Mannerheim. Je me suis donc procuré un exemplaire de la prétendue *C. Lapponica* et j'en ai trouvé un autre dans la riche collection de M. E. Revelière : tous les deux proviennent d'Allemagne et ils ont été déterminés par M. Reitter lui-même. Or ceux-ci présentent ma-

nifestement le caractère distinctif de la *C. Lapponica* Reitter (= *saginata* Mannerheim), savoir, les stries ponctuées des élytres plus légèrement enfoncées avec les intervalles externes non costiformes. Il en est absolument de même chez nos échantillons français, qui doivent par conséquent être considérés comme appartenant à cette espèce et non pas à la *denticulata* des trois auteurs cités plus haut; celle-ci doit, en effet, posséder les caractères principaux du 5e groupe, c'est-à-dire des stries sulciformes sur les élytres, avec les intervalles (y compris les externes), convexiuscules, et des yeux séparés du bord antérieur prothoracique par des tempes subtuberculeuses.

Quant à la véritable *C. Lapponica* Zetterstedt (Ins. Lapp., pag. 199, n. 1), c'est une espèce particulière à l'extrême Nord de l'Europe. D'après un type communiqué par M. Thomson à M. H. Brisout de Barneville, qui veut bien me donner ces détails, les stries des élytres seraient fines, légères et irrégulières, et, quoique semblable à la *denticulata* Gyll., sa forme serait moins cylindrique, un peu dilatée sur les côtés.

Il n'est pas difficile de séparer l'espèce actuelle de celles qui font également partie du 6e groupe : elle est la seule dont le corselet soit en carré transverse, presque aussi large que les élytres, et arrondi au milieu de ses côtés.

11. **Corticaria serrata**, Paykull.

Ovale-oblongue, assez convexe; rarement en entier d'un roux ferrugineux, mais d'ordinaire avec les élytres, la poitrine et l'abdomen d'un noir-brun; couverte d'une courte pubescence grise, couchée. 8e article des antennes subglobuleux. Tête dépourvue de tempes distinctes, ponctuée moins fortement et moins serré que le corselet. Celui-ci subcordiforme, transverse, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres; bord latéral crénelé-denticulé surtout postérieurement; une fossette arrondie assez profonde, au-devant de l'écusson. Élytres offrant 8 stries ponctuées assez fortes, avec les intervalles étroits, non costiformes, transversalement rugileux, à ponctuation sériale ordinairement plus faible que celle des stries. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, plus ou moins marqué d'une impression longitudinale dans sa moitié postérieure. Cinquième arceau ventral orné dans les deux sexes d'une fovéole antéapicale.

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués vers le sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs légèrement dilaté. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Cinq arceaux* seulement à l'abdomen.

Long., 0m0018 à 0m0022 (4/5 à 1 lign.); — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.).

Dermestes serratus, Paykull, Faun. Suec., I, pag. 300, n. 31.
Corticaria serrata, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 28, n. 14. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond., V, pag. 138, n. 5. — Thomson, Skand. Coléopt. V, pag. 230, n. 7. — Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 425. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 400, n. 26.
Corticaria Motschulskyi, Kolenati, Melet. entom., III, pag. 41.
Corticaria laticollis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 29, n. 15.
Corticaria axillaris, Mannerheim, loc. cit., pag. 30, n. 16.
Corticaria rotulicollis, Wollaston, Ins. Mader., pag. 184, n. 146.

Corps en ovale allongé, un peu convexe, couvert d'une fine pubescence grise, courte et couchée ; ordinairement roux ferrugineux avec les élytres (parfois rufescentes aux épaules), la poitrine et l'abdomen d'un noir brun ; rarement en entier d'un roux ferrugineux ou d'un testacé obscur.

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation ordinairement un peu moins forte et moins serrée que celle du corselet; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon post-oculaire transverse. *Epistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, souvent à peine distincte. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis ; composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er mais encore plus épais que les suivants, excepté à sa base ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu, et nettement plus longs que larges, hormis le 8e qui est sub-

globuleux (1) ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9 à 11, dont les 2 premiers sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, un peu plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes, mais bordés de quelques poils épais, couchés en avant.

Pronotum subcordiforme, plus ou moins transverse, coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, nettement crénelés, avec les 4 à 6 denticules postérieurs assez écartés, un peu plus forts et un peu plus aigus ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin quoique distinct sous un fort grossissement, et d'une ponctuation rugueuse assez forte et serrée ; une fossette arrondie, plus ou moins profonde, au-devant du milieu basilaire.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexes, plus larges que le corselet à sa base, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus légèrement saillant, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, densément et profondément ponctuées en 8 séries, souvent presque géminées à la base et moins fortement enfoncées au sommet ; la série juxta-suturale est plus sensiblement sillonnée ; les intervalles, non carénés, sont transversalement ruguleux et offrent une ponctuation sériale plus ou moins fine, mais presque toujours plus faible que celle des stries ; repli épipleural assez étroit, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueux, avec une fossette anté-coxale non ou à peine pubescente, plus ou moins obsolètement creusé de chaque côté.

Mésosternum plus court que le prosternum, rugueux comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, environ aussi large que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation rugueuse plus ou moins forte; orné, dans sa moitié posté-

(1) Les auteurs disent que les articles 8e, 7e et même 6e, sont en carré subarrondi. L'examen au microscope ne me permet point de m'exprimer comme eux : le 8e article seul m'a semblé offrir cette apparence, tandis que les 6e et 7e sont distinctement allongés.

rieure au moins, d'une impression longitudinale plus ou moins marquée; faiblement émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1[er] égalant presque les 3 suivants réunis, ponctué un peu moins finement que le métasternum, s'avançant en pointe arrondie entre les hanches postérieures ; les 2e à 4e arceaux à ponctuation presque effacée, courts, subégaux ; le 5e est plus long que le précédent et orné dans les 2 sexes d'une faible fovéole apicale ; chez le ♂, il est suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, à peu près contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités ; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, presque droits ou à peine distinctement subsinués au sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. L'Europe tout entière, l'Asie au moins jusqu'au Caucase, et le Nord de l'Afrique avec l'ile de Madère possèdent cette espèce, qui semble commune partout, sous les fumiers et les écorces, dans les fagots, ou parmi la paille des écuries. On la signale aussi de Nouvelle-Zélande.

Obs. Bien distincte de la *C. saginata* par la forme et la sculpture de son corselet, la *C. serrata* est au contraire extrêmement voisine des deux autres espèces du groupe actuel. — Lorsqu'elle est normalement colorée, c'est-à-dire lorsqu'elle a le corselet rufescent et les étuis noirâtres, il est très facile de la séparer au premier coup d'œil de la *C. Clairi* (celle-ci étant d'un rouge ferrugineux uniforme), et de la *C. obscura* (dont le corps tout entier, sauf les antennes et les pattes, est d'un noir ou brun roussâtre obscur). La difficulté de la détermination commence avec l'instabilité de la coloration. Alors cependant on la reconnaîtra à sa forme plus convexe et un peu moins étroite que celle de l'*obscura*, à ses élytres plus fortement ponctuées, à sa pubescence grise. — On est beaucoup plus exposé à la confondre avec la *Clairi*, qui n'en est peut-être d'ailleurs qu'une race méridionale, de forme un peu plus courte et plus ovale, où le prothorax est ponctué moins ruguleusement.

En dehors du groupe actuel, je ne vois guère que la *C. fenestralis*, dont le facies rappelle quelque peu celui de la *C. serrata ;* toute méprise est néanmoins impossible, puisque la *fenestralis*, sans mentionner ici d'autres

détails de moindre importance, possède une pubescence rare, un corselet beaucoup plus étroit que les étuis, les stries ponctuées obsolètes après le milieu, et le 5e arceau ventral plan dans les deux sexes.

Les *C. axillaris* et *laticollis* de Mannerheim ne sont que de simples variétés de coloration : chez la première, qui se rapproche davantage de la coloration normale, les élytres sont brunes avec les épaules rufescentes; la seconde est uniformément d'un roux ferrugineux pâle et les crénelures du corselet sont un peu moins nettes, détail absolument insignifiant.

12. **Corticaria Clairi**, H. Brisout de Barneville.

Ovale plus court, un peu convexe, d'un roux ferrugineux uniforme ; couverte d'une courte pubescence grise, couchée. 8e article des antennes subglobuleux. Tête à ponctuation assez fine, écartée; dépourvue de tempes distinctes. Corselet subcordiforme, transverse, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation assez serrée, subruguleuse ; bord latéral aigument crénelé-denticulé, surtout en arrière ; une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. Elytres un peu plus courtes, offrant 8 stries ponctuées assez fortes, avec les intervalles étroits, non costiformes, à peine transversalement ruguleux, marqués sérialement de points un peu plus faibles que ceux des stries. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale assez faible.

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement vers le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté. 5e *arceau ventral* creusé d'une fovéole anté-apicale, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Cinq arceaux* seulement à l'abdomen; le dernier paraissant plan dans le seul individu que j'aie examiné.

Long., 0^m0013 (3/5 lign.); — larg., 0^m0006 (2/7 lign.).

Corticaria Clairi, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 401, n. 27.

Corps en ovale assez court, un peu convexe, brillant, couvert d'une

pubescence grise, courte et couchée ; entièrement d'un roux ferrugineux.

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation écartée, assez fine, peu enfoncée ; légèrement marquée d'un sillon post-oculaire transverse. *Épistome* transversal, très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture un peu arquée, assez distincte. *Labre* court, légèrement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, à peu près aussi longues que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e un peu plus court que chacun de ceux entre lesquels il se trouve, ovalaire, plus mince que le 1er, mais plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques ou obconiques, décroissant peu à peu, de sorte que le 8e est transverse et subglobuleux ; les 9e et 11e forment une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont fortement dilatés-arrondis dès la base, subégaux, et le dernier est ovalaire, plus allongé que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant près de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes, mais bordés de quelques poils épais couchés en avant.

Pronotum subcordiforme, transversal, coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs subarrondis, indistincts, et les postérieurs obtus, faisant face environ à la 5e strie des elytres ; côtés non marginés, ciliés, crenelés et distinctement denticulés, avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu saillants et plus écartés ; la surface est couverte d'un guillochis extrêmement fin, à peine distinct et d'une ponctuation assez serrée, subruguleuse, avec une fovéole médiane anté-basilaire, arrondie, assez profonde.

Écusson apparent, transversal, à peine distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, assez convexes, plus larges à la base que le corselet dans sa plus grande largeur, arrondies aux angles huméraux avec le calus presque indistinct ; s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité ; densément et assez profondément striées-ponctuées en 8 séries,

avec les intervalles assez étroits, à peine transversalement ruguleux et marqués sérialement de points un peu plus faibles que ceux des stries; repli épipleural assez étroit, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, plus ou moins rugueux, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale à peine pubescente.

Mésosternum à peine plus court que le prosternum, rugueux comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum environ de même longueur que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation rugueuse plus ou moins forte, orné dans sa moitié postérieure au moins d'une impression longitudinale assez faible, subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, à ponctuation obsolète, fine et éparse, s'avançant en saillie intercoxale subarrondie au bout; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux; le 5e est plus long que le précédent, et plan dans la ♀. Je n'ai vu qu'un exemplaire de ce sexe. M. H. Brisout de Barneville dit que, chez le ♂, le 5e arceau est fovéolé au sommet; il doit être suivi comme d'ordinaire d'un 6e petit segment additionnel.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités; les médianes sont arrondies-globuleuses et séparées par une lame mésosternale étroite; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs du ♂ subsinués près de leur sommet interne; ceux de la ♀ droits. *Tarse* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court); le 3e égale au moins les 2 précédents réunis; le métatarse antérieur du ♂ est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Trouvé à Menton, sous les détritus.

Obs. Un exemplaire ♀, que M. H. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer, m'a semblé différer bien peu de la *C. serrata*. Sa forme est un peu plus courte et plus ovale, et le corselet est moins ruguleusement ponctué; la coloration est uniformément d'un roux ferrugineux; le 5e arceau ventral de la ♀ paraît dépourvu de la fovéole antéapicale qu'on remarque ordinairement dans les 2 sexes de la *serrata*. Cette

dernière particularité serait seule de nature à justifier la séparation spécifique, si toutefois elle est constante, ce dont je ne puis juger d'après un seul individu. J'avoue avoir là-dessus quelques doutes, parce que j'ai rencontré pareille variation chez deux ou trois ♀ de la *serrata*. Néanmoins, il est plus sage de m'en rapporter à l'autorité de mon savant collègue, sous les yeux duquel ont passé des matériaux plus nombreux.

13. Corticaria obscura, CH. BRISOUT DE BARNEVILLE.

Ovale-allongée, subdéprimée, d'un noir ou d'un brun roussâtre obscur avec les antennes et les pattes ferrugineuses; couverte d'une fine pubescence couchée d'un cendré obscur. 8e article des antennes subglobuleux. Tête dépourvue de tempes distinctes, à ponctuation fine, écartée. Corselet subcordiforme, transverse, faiblement arrrondi sur les côtés un peu avant le milieu, nettement moins large en cet endroit que les élytres; bord latéral finement crénelé avec 3 ou 4 petites dents plus visibles postérieurement. Ponctuation assez forte, peu serrée; une fossette arrondie, souvent peu marquée, au-devant de l'écusson. Elytres plus longues, subparallèles, offrant 16 rangées de points à peu près d'égale force. Métasternum égalant au moins le 1er segment de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une ligne longitudinale qui part d'une petite fossette plus profonde.

♂ *Tibias antérieurs* à peine subsinués intérieurement avant le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et assez longuement cilié. 5e *arceau ventral* un peu plus court que celui de la ♀, avec une dépression transversale peu sensible avant le sommet, qui est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. 5e *arceau ventral* relativement plus long, creusé d'une fovéole antéapicale, souvent peu distincte. Point de 6e segment supplémentaire.

Long., 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.); — larg., 0m0006 à 0m0007 (2/7 à 1/3 lign.).

Corticaria obscura, CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, Catal. Grenier, 1863, pag. 73. — REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 429. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 395, n. 18.

Corps en ovale allongé, subdéprimé, un peu brillant, couvert d'une fine pubescence d'un cendré obscur, courte et couchée; noir ou brun, avec les pattes et les antennes ferrugineuses (le dernier article de celles-ci est souvent rembruni).

Tête à peine aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur; offrant une ponctuation fine, écartée; à peine marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Epistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front. dont il est séparé par une suture à peu près droite, assez distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, n'égalant pas la longueur de la tête et du corselet réunis, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux : le 2e subégal au 1er, moins épais que lui, ovale, et plus long que les suivants ; 3e subcylindrique, allongé, subégal au précédent; les 4e à 8e décroissant peu à peu de longueur, de sorte que le 8e est subglobuleux et pas plus long que large ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les deux premiers articles sont dilatés dès la base, un peu moins longs que larges, et le dernier est ovalaire, moitié plus long que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, paraissant dépourvus de tempes distinctes.

Pronotum subcordiforme, un peu plus large que long, coupé droit en avant et en arrière, un peu arrondi avant le milieu, avec les angles antérieurs indistincts, un peu plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus, faisant saillie à peu près vis-à-vis de la 5e strie des élytres; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés, avec 3 ou 4 petites dents plus fortes postérieurement; la surface est couverte d'une ponctuation assez forte mais peu serrée, et creusée au milieu antébasilaire d'une fossette arrondie, parfois assez profonde, le plus souvent peu marquée.

Ecusson très apparent, transversal, distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres ovales, subdéprimées, presque parallèles, évidemment plus larges que le prothorax dans sa plus grande largeur, obsolètement striées-

ponctuées, offrant leurs 16 rangées de points à peu près d'égale force, de sorte qu'il est presque impossible de distinguer les stries normales, avec les intervalles à peine ruguleux ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale transverse, à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusque vers leur extrémité et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum égalant au moins la longueur du 1er segment abdominal couvert d'une ponctuation assez grosse mais superficielle, plus ou moins éparse au milieu d'un guillochis extrêmement fin ; orné dans sa moitié postérieure d'une ligne longitudinale imprimée qui aboutit en devant dans une petite fossette plus profonde ; émarginé en angle obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments, à ponctuation éparse et obsolète : le 1e n'égalant pas les 3 suivants réunis, avancé en lame intercoxale subarrondie au sommet ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e du ♂ à peine plus long que le précédent, peu sensiblement déprimé en travers avant le sommet, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire ; le 5e de la ♀ un peu plus allongé relativement, et orné d'une petite fossette antéapicale souvent peu distincte.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale étroite : les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ à peine subsinués avant leur sommet interne et terminés par une très petite épine, à peine distincte au milieu de la pubescence. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur est un peu dilaté et cilié chez le ♂. *Ongles* simples.

Habitat. Diverses régions de notre territoire ont déjà été signalées comme nourrissant cet insecte. A Saint-Germain-en-Laye, il a été capturé sur une fleur. M. Tappes l'a pris dans le département du Cher, sur le

serpolet. M. Rey l'a obtenu en nombre, à Collioure (Pyrénées-Orientales), en battant des chardons desséchés ; il l'a rencontré aussi à Cluny (Saône-et-Loire), sur le *Verbascum thapsus*. On le trouve également à Lyon et dans plusieurs localités environnantes. J'en ai vu des exemplaires recueillis par M. Guillebeau à Laupen (Suisse). Il est connu d'Espagne (Madrid) et d'Allemagne (Francfort-sur-le-Mein ; Bohême et Moravie). Il est probable que son aire de diffusion est encore plus étendue, et que de nouvelles recherches amèneront sa découverte dans d'autres pays.

Obs. Distincte de la *C. saginata* par son corselet sensiblement moins large que les élytres, la *C. obscura* se rattache aux *C. serrata* et *Clairi* par les liens d'une étroite affinité. Comme ces deux dernières espèces, elle a les yeux contigus ou à peu près au bord antérieur du corselet, dépourvus de tempes tuberculiformes, et l'aspect général du corps, quoique moins convexe, rappelle évidemment le groupe actuel. Au point de vue de la coloration, la *C. obscura* est la contre-partie de la *serrata;* chez celle-ci, la partie antérieure est normalement rufescente, et les élytres d'un brun sombre, tandis que celle-là est d'un noir plus ou moins foncé, surtout en devant. — Ici, la pubescence paraît plus fine, plus obscure ; les élytres sont plus longues, plus parallèles, et un peu déprimées, et les points des intervalles sont de force égale à ceux des stries ; le métasternum est un peu plus long que celui de la *serrata ;* la fossette médiane antébasilaire du pronotum, quoique parfois assez profonde, est d'ordinaire peu marquée ; enfin les caractères sexuels du 5e arceau ventral sont différents.

La *C. fenestralis*, qui a également la tête dépourvue de tempes distinctes et le corselet notablement plus étroit que les élytres, appartient au neuvième groupe, et se distingue de suite par sa coloration générale plus claire, par la surface du corps autrement sculptée, par la pubescence qui est plus rare, etc.

Quelques auteurs regardent la *C. foveola* Thomson (Skand. Coleopt., v. pag. 232, n. 10) comme probablement synonyme de l'espèce actuelle. Les expressions de la diagnose à propos de la fossette prothoracique « *basi fovea maxima impressa* » et celles qui concernent les intervalles des étuis « *interstitiis seriatim subtiliter punctulatis* » ne favorisent guère cette opinion.

La *C. depressa* Thomson (opusc. 386), que M. H. Brisout de Barneville cite avec doute en synonymie, = *C. Mannerheimi* Reitter, comme il a pu le constater depuis par l'examen d'un type. L'indication du Ve volume

des *Skand. Coleopt.* est erronée; il ne s'y rencontre aucune espèce de ce nom.

7e GROUPE.

Contrairement à ce qui a lieu dans le groupe précédent, nous retrouvons ici, comme chez la plupart des *Corticaria*, des tempes distinctes après les yeux en forme de saillie tuberculeuse. Le corps est plus ou moins sensiblement déprimé, couvert d'une pubescence courte et couchée, plus ou moins rare ; le corselet est cordiforme ou subcordiforme, avec sa plus grande largeur ordinairement avant leur milieu, plus étroit à la base que les élytres, à fossette antéscutellaire presque toujours bien marquée ; le 5e arceau ventral est orné de fossettes ou dépressions légères, au moins dans l'un des sexes.— Quatre espèces représentent cette subdivision sur notre territoire.

14. **Corticaria longicollis**, Zetterstedt.

Ovale allongée, convexiuscule, entièrement ferrugineuse ou d'un roux testacé ; couverte d'une très fine et courte pubescence couchée. 7e et 8e articles des antennes presque transverses, subarrondis ; le 2e article de la massue transversal. Tête à ponctuation assez serrée et subruguleuse, offrant après les yeux des tempes en saillie tuberculiforme. Corselet cordiforme, souvent plus long que large (parfois transverse, var. Weisi Reitter), arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, et presque aussi large en cet endroit que les élytres à la base ; couvert d'une ponctuation ruguleuse assez forte et serrée ; bord latéral finement crénelé avec quelques denticules plus ou moins apparents en arrière ; une assez grande fossette arrondie au-devant de l'écusson. Elytres ovales, un peu convexes, visiblement arrondies sur le milieu des côtés, offrant 8 stries fortement et densément ponctuées avec les intervalles étroits, transversalement ruguleux et sérialement pointillés. Métasternum à peu près aussi long que le 1er segment abdominal, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme, au milieu de laquelle on distingue une ligne longitudinale.

♂ *Tibias antérieurs* à peine sinués vers le sommet interne, armés d'une petite épine apicale. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* creusé d'une fossette subtransverse assez profonde, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier à peu près plan.

Long., 0m0015 (2/3 lign.) ; — larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Lathridius longicollis, ZETTERSTEDT, Ins. Lapp. pag. 200, n. 11.
Corticaria longicollis, THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 230, n. 8. — REITTER. Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 425. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 398, n. 24.
Lathridius formicetorum, MANNERHEIM, Bull. Mosc. 1843, I. pag. 85, n. 22.
Corticaria melanophthalma, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 30, n. 17.
Corticaria Weisei, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 426.

Corps en ovale allongé, brillant, un peu convexe, couvert d'une très fine et courte pubescence cendrée, couchée ; entièrement ferrugineux ou d'un roux testacé, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, offrant une ponctuation assez serrée et subrugu-leuse ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture en ligne presque droite, ordinairement très marquée. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, et un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent, mais un peu plus long et distinctement plus épais que le 3e ; celui-ci subcylindrique, plus long que large ; les suivants décroissant peu à peu de longueur ; les 7e et 8e presque transverses, subarrondis ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les deux premiers sont nettement dilatés-arrondis dès la base (le 10e transverse, un peu plus court que le 9e), et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, ordinairement aussi long que large (parfois, var. *Weisei*, nettement transverse), coupé droit en avant et en arrière, arrondi sur les côtés un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs obtus, émoussés, et les postérieurs obtus, formant saillie à peu près vis-à-vis de la 5e strie des élytres; côtés non marginés, ciliés, crénelés assez densément et finement, avec quelques denticules plus ou moins apparents vers la base ; la surface est couverte d'une ponctuation ruguleuse, assez forte et très serrée, et creusée d'une assez grande fossette ronde au-devant de la base.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexes, évidemment plus larges que le corselet à la base, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine distinct ; offrant vers le milieu leur plus grande largeur qui est un peu supérieure à celle du pronotum ; s'arrondissant ensemble à l'extrémité ; profondément, assez fortement et densément ponctuées en 8 séries, avec les intervalles étroits, transversalement rugueux, finement et sérialement pointillés; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale plus ou moins pubescente.

Mésosternum plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er segment abdominal, couvert d'une ponctuation rugueuse assez forte, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme plus ou moins nette, au milieu de laquelle on distingue ordinairement une ligne longitudinale, subtronqué ou subémarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, éparsement et presque obsolètement pointillé, s'avançant en lame intercoxale subtronquée au bout ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e

un peu plus long que le précédent, à peu près plan chez la ♀ ; creusé chez le ♂ d'une fossette subtransverse assez profonde, et suivi d'un 6e petit segment additionnel.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies-globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀ , à peine sinués intérieurement vers le sommet chez le ♂ et ornés d'une petite épine apicale. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; chez le ♂ le 1er article des antérieurs est un peu dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Découverte en Laponie par Zetterstedt, cette espèce habite la Russie et l'Allemagne (Bohême, Hongrie, etc.). M. Guillebeau l'a prise à Laupen, dans le canton de Berne. Quoiqu'elle se rencontre en diverses régions de notre territoire (environs de Paris et de Lyon, Vosges, Pyrénées, etc.), elle semble néanmoins être rare partout. Si on la trouve parfois dans les détritus et en battant des fagots, elle vit aussi sous les écorces de sapins, en compagnie de la *Formica rufa.*

Obs. Je ne trouve pas que l'espèce actuelle ait beaucoup de ressemblance avec la *serrata*, à laquelle néanmoins tous les auteurs la comparent. Du reste, elle en diffère essentiellement par les caractères du groupe dont elle fait partie et surtout par la présence de tempes distinctes. Son faciès rappellerait davantage, sous une taille moitié plus petite, celui de la *fulva;* mais elle ne possède point la pubescence caractéristique de cette dernière, et la sculpture de ses étuis est très dissemblable.

La coloration uniforme d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair est très constante et permet de la séparer au premier coup d'œil de la *Corsica*, chez laquelle le corps est d'un noir de poix avec les élytres ferrugineuses mais rembrunies à la région scutellaire et parfois aussi au sommet et sur les côtés. — La taille notablement plus petite, la dépression métasternale fovéiforme, les élytres un peu plus convexes et plus arrondies sur les côtés dans leur milieu la séparent suffisamment de la *C. Eppelsheimi.* — Elle serait beaucoup plus facile à confondre avec la *C. crenicollis;* cependant la longueur ordinaire du corselet, la forme convexiuscule et plus ovale des étuis, en même temps que leur sculpture tout autre permettent de la discerner.

M. Reitter avait décrit d'abord comme espèce distincte un insecte

recueilli aux environs de Prague, auquel il avait donné le nom de *Weisei*. Il a reconnu depuis (Bestimmungs-Tabellen III, pag. 25) que cette forme, caractérisée surtout par un corselet notablement transversal, devait être rattachée à la *C. longicollis*, à titre de simple variété (1).

15. Corticaria crenicollis, Mannerheim.

Ovale-allongée, très légèrement convexe, entièrement ferrugineuse ou d'un roux testacé, couverte d'une courte pubescence couchée. 7ᵉ et 8ᵉ articles des antennes presque transverses, subarrondis ; le 2ᵉ article de la massue transversal. Tête à ponctuation plus ou moins fine et peu serrée, offrant après les yeux des tempes tuberculiformes. Corselet subcordiforme, nettement transverse, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et aussi large en cet endroit que les élytres dans leur plus grande largeur, couvert d'une ponctuation serrée plus ou moins fine et subruguleuse; bord latéral plus ou moins crénelé avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu plus aigus et écartés ; fossette antéscutellaire arrondie, ordinairement assez marquée. Elytres ovales, moins convexes, presque parallèles sur les côtés, offrant 8 séries de points fins assez serrés, avec les intervalles étroits plus ou moins rugueux transversalement, à ponctuation sériale plus faible que celle des stries. Métasternum à peu près aussi long que le 1ᵉʳ segment abdominal, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression fovéiforme.

♂ *Tibias antérieurs* presque droits vers leur sommet interne. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5ᵉ *segment ventral* orné

(1) Une espèce, voisine mais distincte de celle de Zetterstedt, a été décrite par Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 43, n. 33) ; elle doit s'appeler *C. Mannerheimi* (Reitter, Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 427). D'après les auteurs elle est de couleur ferrugineuse ; sa taille est moins petite (2 millim. environ) ; sa tête, à ponctuation fine et serrée, n'est pas beaucoup plus étroite que le corselet ; celui-ci subtransverse, cordiforme, finement et éparsement ponctué est notablement moins large que les étuis ; la plus grande largeur des élytres est après le milieu, les épaules sont presque rectangulaires et le calus huméral bien marqué ; les intervalles des stries ne sont pas relevés. On l'indique d'Allemagne, de Suisse et de Transylvanie. Elle est rare, et je ne la connais pas en nature. — M. H. Brisout de Barneville dit qu'elle est très voisine de la *foveola* Beck : « Elle n'en diffère guère que par la présence d'une série de points plus fins dans les intervalles des stries. » — M. Reitter la rapproche davantage de la *C. interstitialis* Mannerheim, malgré l'aspect particulier que donne à cette dernière l'existence sur le corselet de 3 fossettes reliées par une légère impression transversale. L'examen des caractères sexuels fournirait sans doute d'utiles données pour la classification de ces diverses formes.

d'une fovéole transverse peu profonde, et suivi d'un 6ᵉ petit arceau supplémentaire.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier plan ou à peine fovéolé.

Long., 0ᵐ0015 (2/3 lign.) ; — larg., 0ᵐ0006 (2/7 lign.).

Corticaria crenicollis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 37, n. 26. — REITTER, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 25.
Corticaria lacerata, MANNERHEIM, loc. cit., pag. 38, n. 27.
Corticaria fagi, WOLLASTON, Insect. Mader., 1854, pag. 188, n. 151. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 401, n. 28.

Corps en ovale allongé, légèrement convexe, un peu brillant; couvert d'une pubescence fine et pâle, couchée ; entièrement d'un roux testacé ou ferrugineux, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation peu serrée, plus ou moins fine ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture en ligne droite, ordinairement très marquée. *Labre* court, transverse, arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, un peu plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1ᵉʳ fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2ᵉ en ovale allongé, plus mince et plus court que le précédent mais distinctement plus épais que ceux qui suivent, subégal au 3ᵉ; celui-ci subcylindrique et 2 fois plus long que large ; les 4ᵉ à 8ᵉ décroissant peu à peu de longueur, de sorte que les 7ᵉ et 8ᵉ sont presque transverses, subarrondis; massue lâche, allongée, formée par les articles 9ᵉ à 11ᵉ, dont les 2 premiers sont nettement dilatés arrondis dès la base (le 10ᵉ transverse, un peu plus court que le 9ᵉ), et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes

distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, nettement transversal, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et aussi large en cet endroit que les élytres dans leur plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis, indistincts, et les postérieurs obtus offrant une petite saillie dentiforme vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, crénelés avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu plus aigus et un peu plus écartés ; la surface est couverte d'une ponctuation serrée plus ou moins fine, subruguleuse, et creusée dans son milieu antébasilaire d'une petite fossette arrondie, ordinairement assez profonde.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres ovales, un peu convexés, presque parallèles sur les côtés, de même largeur environ que le corselet dans son tiers antérieur, subarrondies aux épaules avec le calus huméral à peine saillant, peu profondément striées-ponctuées en 8 séries de points fins assez serrés, avec les intervalles étroits, plus ou moins fortement ruguleux transversalement et pourvus d'une ponctuation sériale plus faible que celle des stries ; repli épipleural médiocre, diminuant graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, presque rugueusement ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, plus ou moins pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, et à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1er segment abdominal, couvert d'une ponctuation assez fine et peu serrée au milieu d'un guillochis extrêmement fin et distinct seulement à un fort grossissement ; orné plus ou moins sensiblement, dans sa moitié postérieure, d'une dépression fovéiforme paraissant un peu plus profonde antérieurement qu'à la base ; émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments à ponctuation éparse, très fine et presque oblitérée : le 1er égalant environ les 3 suivants réunis, avancé en lame

intercoxale en pointe arrondie; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux; le 5e un peu plus long que le précédent, plan ou à peine fovéolé chez la ♀; orné chez le ♂ d'une petite fovéole transverse et suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies-subconiques, contiguës, un peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite; les postérieures transversales sont 3 fois au moins plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs presque droits dans le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court); le 3e égale les 2 précédents réunis; chez le ♂, le métatarse antérieur est légèrement dilaté. *Ongles* simples

Habitat. Mannerheim a décrit sa *C. crenicollis* d'après des individus provenant de Finlande et de France. Wollaston l'a trouvée à Madère, et M. H. Brisout de Barneville en Espagne. M. Reitter l'indique de Silésie. J'en ai vu des échantillons capturés à Paris sous des écorces ou en secouant des fagots, et d'autres provenant de la France méridionale (Landes). M. Saunders me l'a envoyée d'Angleterre.

Obs. L'interprétation et la synonymie de cette espèce ne sont pas absolument certaines, si l'on doit en juger uniquement d'après les descriptions des auteurs. Quoique plusieurs des termes employés par Mannerheim pour caractériser les 2 formes vraisemblablement identiques qu'il appelle *crenicollis* et *lacerata* paraissent peu applicables aux insectes que nous avons sous les yeux, il serait hors de propos d'attacher trop d'importance à un fait, qui tient sans doute à une variabilité tant de fois constatée et souvent impossible à exprimer d'une manière précise. Je crois donc que M. Reitter a eu raison de ne point se laisser arrêter par cette objection et d'adopter, pour désigner l'espèce actuelle, le nom donné par Mannerheim et inapplicable à toute autre espèce française.

Wollaston a décrit dans ses *Insecta Maderensia* (pag. 185, n. 147), une *C. crenicollis* : on pourrait la rapporter à celle de Mannerheim, sauf la taille indiquée (1 ligne), qui ne saurait convenir à notre insecte.

Un corselet toujours fortement transversal, aussi large avant le milieu que les étuis dans leur plus grande largeur, la convexité médiocre des élytres jointe à une forme un peu plus parallèle et à une sculpture plus fine caractérisent l'espèce actuelle et la distinguent de la *longicollis*, avec laquelle elle a une très étroite affinité. — Elle s'éloigne davantage de la

C. Eppelsheimi, dont la taille est plus avantageuse et dont le métasternum est orné d'un simple sillon en forme de trait.

16. **Corticaria Eppelsheimi**, Reitter.

Ovale allongée, un peu déprimée, d'un roux ferrugineux uniforme ; couverte d'une courte pubescence couchée. 5e à 8e articles des antennes à peine plus longs que larges. Tête à ponctuation fine et serrée, offrant après les yeux des tempes distinctes. Corselet à peine plus large que long, subcordiforme, un peu arrondi sur les côtés avant le milieu et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée ; bord latéral crénelé-denticulé (les denticules plus distincts vers la base); une fossette arrondie assez profonde au-devant de l'écusson. Élytres allongées, subdéprimées, presque parallèles, offrant 8 séries assez fines de points serrés, avec les intervalles étroits, transversalement subruguleux, à ponctuation sériale plus fine que celle des stries. Métasternum égalant le 1er arceau ventral, orné dans sa moitié postérieure d'un sillon longitudinal en forme de trait.

♂ *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* marqué d'une légère dépression peu distincte, suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier orné d'une fossette bien visible.

Long., 0m0018 (4/5 lign.); — Larg., 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria Eppelsheimi, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 423. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 394, n. 17.

Corps en ovale allongé, un peu déprimé, un peu brillant, d'un roux ferrugineux uniforme ; couvert d'une fine pubescence pâle, courte et couchée.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation fine et serrée, et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Epistome* très

rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près droite, bien distincte. *Labre* court, dilaté-arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis ; composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, un peu plus mince et plus court que le précédent, subégal au 3e, mais distinctement plus épais que lui ; le 3e subcylindrique, allongé ; les suivants décroissant de longueur, de sorte que les 5e à 8e sont à peine plus longs que larges ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont transverses, très dilatés dès la base, et le dernier est plus long et plus large que chacun des précédents.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse, surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum légèrement transversal, subcordiforme, presque aussi large que les élytres dans sa plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, un peu arrondi latéralement avant le milieu, avec les angles antérieurs indistincts, un peu plus rétréci vers la base, avec les angles postérieurs obtus, formant saillie vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, crénelés et aigûment denticulés (les denticules plus distincts vers la base) ; la surface est couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, et creusée au milieu antébasilaire d'une fossette arrondie, assez profonde.

Écusson très apparent, transversal, distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres en ovale allongé, subdéprimées, presque parallèles, nettement plus larges que le prothorax à sa base, à peine arrondies aux angles huméraux avec le calus assez saillant, plus ou moins finement striées-ponctuées en 8 séries, dont les points sont serrés, assez réguliers, avec les intervalles étroits, transversalement et finement subruguleux, pointillés en séries un peu plus finement que les stries ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures,

rugueusement et densément ponctué, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué rugueusement comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci et aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum aussi long que le 1er arceau ventral, à ponctuation rugueuse, assez serrée, peu profonde; orné, dans sa moitié postérieure au moins, d'une dépression longitudinale sulciforme, au milieu de laquelle on distingue une ligne imprimée; subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er à ponctuation éparse, un peu plus fine, superficielle, égalant presque les 3 suivants réunis et s'avançant en lame intercoxale subarrondie au sommet; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux; le 5e est un peu plus long que le précédent; il est orné d'une fossette bien visible chez la ♀; il offre chez le ♂ une dépression légère peu distincte, et il est suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale médiocre; les postérieures transversales sont environ 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* linéaires; les antérieurs droits dans les 2 sexes. *Tarses* ayant les 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court que le 1er); le 3e égale les 2 précédents réunis; le métatarse antérieur est un peu dilaté chez le ♂. *Ongles* simples.

HABITAT. Découverte en Styrie, cette espèce, qui est peut-être identique à la *C. lateritia* Mannerheim (in Germ. Zeitsch., v. pag. 44, n. 34) habite, non seulement l'Allemagne, mais la France. Cependant elle paraît y être fort rare. En dehors d'un type que M. Brisout de Barneville a bien voulu me communiquer, j'en ai vu uniquement quelques échantillons capturés en Corse par M. E. Revelière. Elle est signalée des Hautes-Pyrénées et de Saint-Germain-en-Laye, où on la trouve sous les écorces de peuplier, de chêne et de hêtre.

OBS. La taille plus avantageuse et la forme du sillon métasternal distinguent la *C. Eppelsheimi* des 2 espèces précédentes. Si on la compare à la *C. longicollis*, elle paraît aussi un peu plus aplatie, et ses élytres sont plus parallèles et diversement sculptées.

L'auteur qui l'a fait connaître pour la première fois la dit voisine de

l'*impressa ;* mais il n'est pas possible de s'y méprendre, à cause de la coloration et de la sculpture qui sont fort différentes ; de plus, la convexité des élytres est ici beaucoup plus faible, et surtout les antennes n'ont point la même conformation.

On pourrait la rapprocher de la *C. bella* du groupe suivant, avec laquelle elle présente une certaine ressemblance de faciès. Toutefois, sans nous occuper des détails de moindre importance qui la distinguent, il suffit de faire attention aux caractères sexuels empruntés au 5e segment ventral, pour qu'il soit impossible d'hésiter sur la détermination spécifique.

17. Corticaria corsica, H. Brisout de Barneville.

Allongée, étroite, subdéprimée ; d'un noir de poix, avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ainsi que les élytres (celles-ci ordinairement rembrunies à la région scutellaire, et parfois au sommet et sur les côtés); couverte d'une pubescence courte et couchée. 8e article des antennes subglobuleux. Tête à ponctuation assez forte et serrée, pourvue de tempes sous forme d'étroit bourrelet. Corselet subcordiforme, presque aussi long que large, arrondi sur les côtés avant le milieu et presque aussi large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation forte et serrée ; bord latéral crénelé-denticulé, plus fortement vers la base ; fossette anté-scutellaire ovale, assez profonde. Élytres allongées, subparallèles, offrant 8 séries de points assez forts et serrés, avec les intervalles plans, à ponctuation sériale ordinairement un peu plus fine que celle des stries. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale assez large.

♂ *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. Un 6e petit arceau ventral supplémentaire (1).

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier plan, non fovéolé.

Long., 0m0016 à 0m002 (3/4 à 7/8 lign.); — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.)

(1) J'emprunte ces caractères aux auteurs ; car je n'ai vu que des exemplaires ♀, et j'ignore si les ♂ ont aussi les tibias antérieurs droits et le 5e arceau ventral plan.

Corticaria corsica, H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1878, Bulletin, pag. 96. — Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 24.

Corps allongé, étroit, peu convexe, couvert d'une fine pubescence, courte et couchée ; d'un noir de poix avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ainsi que les élytres qui sont ordinairement rembrunies à la région circascutellaire, et parfois aussi au sommet et sur les bords latéraux ; rarement les élytres sont entièrement noires.

Tête à peu près aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur prothoracique, inclinée en avant, plus étroite (y compris les yeux) que le pronotum dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation assez forte et serrée, cependant un peu moins que celle du corselet ; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture ordinairement bien distincte. *Labre* court, très faiblement dilaté-arrondi à ses angles antérieurs, à peine émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e à peine plus court que le suivant, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu de longueur ; les 6e et 7e à peine plus longs que larges ; le 8e subglobuleux ; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont fortement dilatés dès la base, courts, subégaux, et le dernier est ovalaire et sensiblement plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes sous forme d'un étroit bourrelet surmonté d'un bouquet de poils.

Pronotum subcordiforme, à peu près aussi long que large, coupé droit en avant et en arrière, dilaté-arrondi latéralement un peu avant le milieu, avec les angles antérieurs émoussés indistincts, et les postérieurs obtus, aboutissant vers la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, munis de denticules aigus, plus forts vers la base ; la surface est densément et fortement ponctuée, avec une fossette antébasilaire ovale, assez profonde,

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Elytres ovales, à peine convexes, plus larges que le corselet à sa base, subarrondies aux angles antérieurs, avec le calus huméral légèrement saillant, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, finement et densément striées-ponctuées en 8 séries, avec les interstries plans et pourvus d'une ponctuation sériale ordinairement un peu plus fine que celle des stries ; repli épipleural médiocre, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4ᵉ arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, rugueusement ponctué, avec une fossette antécoxale, non ou à peine pubescente, creusée transversalement de chaque côté.

Mésosternum plus court que le prosternum, rugueusement ponctué comme lui, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum à peu près aussi long que le 1ᵉʳ arceau de l'abdomen, à ponctuation moins forte et plus écartée que celle des segments précédents ; orné dans sa moitié postérieure d'une impression longitudinale souvent bien marquée, assez large, avec une ligne médiane ; faiblement émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures, parfois incisé au milieu.

Abdomen de 5 segments : le 1ᵉʳ s'avançant en pointe subarrondie entre les hanches postérieures, égalant environ les 3 suivants réunis, à ponctuation fine, éparse, presque oblitérée ; les 2ᵉ à 4ᵉ à peu près imponctués, courts, subégaux ; le 5ᵉ est plus long que le précédent, plan dans la ♀ ; suivi chez le ♂ d'un 6ᵉ petit segment supplémentaire.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2ᵉ un peu plus court) ; le 3ᵉ égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est faiblement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Découverte à Conca (Corse) par M. Damry, et à Portovecchio par M. E. Revelière sur le chêne-liège, la *C. corsica* n'est pas uniquement insulaire. J'en ai vu des exemplaires recueillis très probablement

en Algérie par mon cousin A. Raffray. M. H. Brisout de Barneville l'a signalée de France méridionale (Tarbes), et du nord de l'Afrique (Bône). Un échantillon de ma collection provient de Mésopotamie (environs de Mossoul).

Obs. La coloration particulière de cette espèce, qui paraît assez constante et la fait reconnaître de suite parmi ses congénères du 7e groupe, rappelle certaines variétés de l'*impressa ;* mais ses antennes courtes et la proportion différente de leurs articles, sa forme notablement moins convexe, les denticulations prothoraciques très nettes, etc., l'en distinguent au premier coup d'œil. On ne saurait la confondre avec la *C. serrata*, chez laquelle la tête n'offre point de tempes distinctes après les yeux, les élytres sont plus fortement striées-ponctuées et bien moins déprimées, et le système de coloration est diamétralement opposé.

8e GROUPE.

Deux espèces, très remarquables par les caractères sexuels du 5e arceau ventral surtout chez le ♂, constituent ce petit groupe: elles sont de taille avantageuse, leur pubescence est rare et courte sur des élytres plus ou moins déprimées.

18. **Corticaria bella**, Redtenbacher.

Allongée, subdéprimée, entièrement ferrugineuse avec les antennes et les pattes à peine plus pâles ; parfois le bord latéral des élytres ou même leur disque (sauf les épaules) plus ou moins rembruni, avec la page inférieure du corps et les cuisses d'un brun noir ; couverte d'une courte pubescence couchée. 5e à 8e article des antennes à peine aussi longs que larges. Tête à ponctuation fine, plus ou moins serrée ; pourvue de tempes tuberculiformes. Corselet subcordiforme, aussi long que large, assez fortement arrondi sur les côtés avant le milieu, un peu moins large en cet endroit que les élytres ; couvert d'une ponctuation fine, assez serrée ; bord latéral finement crénelé avec les 4 derniers denticules un peu plus aigus et écartés ; une fossette arrondie plus ou moins profonde au-devant de l'écusson. Elytres en ovale allongé, assez déprimées sur le disque, offrant 8 séries assez fortes de points, avec les intervalles médiocres, à peine ru-

guleux, sérialement pointillés. Métasternum égalant le 1er arceau ventral, orné dans sa moitié postérieure d'une dépression plus ou moins large, avec une ligne longitudinale au milieu.

♂ *Tibias antérieurs* presque droits, terminés par une petite épine. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. 5e *arceau ventral* orné d'une forte dépression semi-circulaire, et suivi d'un 6e petit segment additionnel.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement ; le dernier creusé d'une petite fossette oblongue.

Long., 0m002 (7/8 lign.) ; — larg., 0m0007 (1/3 lign.).

Corticaria bella, Redtenbacher, Faun. austr. (2e édit.) pag. 386 ; (3e édit.) pag. 421. — Reitter, Stett. ent Zeit. 1875, pag. 427. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 393, n. 16.

Corps en ovale allongé, subdéprimé, un peu brillant, couvert d'une courte pubescence cendrée, fine et couchée ; ordinairement ferrugineux en entier avec les antennes et les pattes à peine plus pâles ; parfois le bord latéral des élytres, ou même leur disque (sauf les épaules rufescentes), rembrunies, avec la partie inférieure du corps et les cuisses d'un brun noir.

Tête environ aussi longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, un peu plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur ; offrant une ponctuation fine, plus ou moins serrée et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peu près droite et assez distincte. *Labre* court, arrondi aux angles antérieurs, un peu émarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux ; le 2e en ovale allongé, un peu plus mince et plus court que le précédent, mais subégal au 3e et distinctement plus épais que lui ; le 3e subcylindrique allongé ; les suivants serrés, décroissant rapidement de longueur,

de sorte que les 5e à 8e sont à peine aussi longs que larges ; les 9e à 11e formant une massue lâche, allongée, dont les 2 premiers articles sont fortement dilatés dès la base, subégaux, transverses, et le dernier est ovalaire, sensiblement plus long que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, pourvus de tempes distinctes en forme de saillie tuberculeuse surmontée d'un bouquet de poils inclinés en avant.

Pronotum subcordiforme, aussi long que large, coupé droit en avant et en arrière, assez fortement arrondi avant le milieu, avec les angles antérieurs à peu près indistincts, un peu plus rétrécis vers la base avec les angles postérieurs obtus, formant saillie environ entre la 4e et la 5e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, finement crénelés avec les 4 derniers denticules un peu plus aigus et écartés ; la surface est couverte d'une ponctuation fine, assez serrée, et creusée au milieu anté-basilaire d'une fossette arrondie assez profonde.

Écusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres en ovale allongé, presque planes, subparallèles, nettement plus larges que le prothorax à sa base, à peine arrondies aux angles huméraux avec le calus assez marqué ; d'ordinaire, assez fortement et également striées-ponctuées en 8 séries, avec les intervalles médiocres, à peine visiblement ruguleux ; à ponctuation sériale beaucoup plus fine que celle des stries ; repli épipleural étroit, rétréci graduellement avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, couvert d'une ponctuation plus ou moins écartée, creusé de chaque côté d'une fossette antécoxale en ovale transverse, à peine pubescente.

Mésosternum à peu près de même longueur que le prosternum, ponctué comme lui, anguleusement prolongé entre les hanches intermédiaires presque vers leur extrémité, environ aussi larges en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum aussi long que le 1er segment abdominal, à ponctuation presque obsolète ; orné dans sa moitié postérieure d'une dépression plus ou moins large, au milieu de laquelle on distingue une ligne longitudinale ; subémarginé en angle très obtus ou subarcuément entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis,

obsolètement pointillé, s'avançant en lame intercoxale subarrondie au bout; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e un peu plus lon gque le précédent, orné au milieu chez la ♀ d'une petite fossette oblongue, et chez le ♂ d'une dépression semi-circulaire, suivi dans ce dernier sexe d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures arrondies, contiguës, saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies globuleuses, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont au moins 3 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires; les antérieurs presque droits chez le ♂ et terminés par une petite épine. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur est un peu dilaté chez le ♂. *Ongles* simples.

HABITAT. La *C. bella* est fort rare. Toutefois elle ne vit pas exclusivement en Allemagne ; car M. H. Brisout de Barneville dit qu'elle se trouve à Paris, à Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau et à Compiègne, sous les écorces de chêne et de hêtre, dans le bois décomposé, et M. Guillebeau en a découvert quelques échantillons sur un chêne mort, au Plantay (Ain). Ce sont, avec un type obligeamment communiqué par M. H. Brisout de Barneville, les seuls que j'aie vus dans les collections soumises à mon examen.

OBS. Cette jolie espèce, quoique sensiblement déprimée sur le disque des étuis, l'est cependant beaucoup moins que la *C. cucujiformis ;* elle se distingue en outre de celle-ci par la présence de tempes tuberculiformes en arrière des yeux, par sa couleur, par la contiguité de ses hanches antérieures, par la longueur moindre du sillon métasternal, etc. — J'ai dit plus haut qu'elle est voisine de la C. *Eppelsheimi*, et qu'elle en diffère surtout par le caractère sexuel du 5e arceau ventral, chez le ♂.

Elle doit également ressembler beaucoup à plusieurs espèces de la faune européenne qui me sont inconnues, telles que la *C. interstitialis* Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 21, n. 5), la *C. Mannerheimi* Reitter (Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 427), = *longicollis* Mannerheim (in Germ. Zeitschr. V, pag. 43, n. 33), la *C. linearis* Paykull (Faun. Suec., I, pag. 302, n. 33), et la *C. foveola* Beck (Beitr. z. baier. Ins., pag. 14, n. 14 ; pl. 3, fig. 14) = *amplipennis* Reitter (Stett. ent. Zeit., 1875, pag. 424, dont le nom préoccupé (1) a été ensuite changé en celui de *dilatipennis*

(1) Motschulsky avait décrit sous ce nom dans le Bulletin de Moscou (1867, I, pag. 91), un insecte recueilli à l'Isthme de Panama.

Reitter (Deutsche ent. Zeitschr. 1878, I, pag. 96). — J'ignore quels sont les caractères sexuels de ces quatre espèces, et si elles doivent rentrer dans le groupe actuel. D'après les *Bestimmungs-Tabellen* (III, pag. 23 et 24), elles se distingueraient de la *bella* principalement en ce que leur corselet, dans sa plus grande largeur, serait toujours notablement plus étroit que les élytres.

Une communication épistolaire de M. H. Brisout de Barneville me permet néanmoins d'ajouter que trois des espèces nommées tout à l'heure ne seraient en réalité que des variations d'un seul et même type. La *C. Mannerheimi* Reitter appartiendrait à la *C. foveola* Beck, dont elle ne diffère guère que par la ponctuation des interstries ; il est facile en effet de constater par l'examen de plusieurs individus capturés ensemble que ce caractère n'a pas une valeur absolue et qu'on trouve des passages entre les points aussi forts et les points plus fins que ceux des stries. D'autre part, la *C. interstitialis* Mannerh., caractérisée par la présence de trois fossettes sur le prothorax, serait à ce titre une simple variété de la *C. foveola*, comme nous verrons plus loin que la *Melanophthalma 3 foveolata* Redt. est une variation similaire de la *M. fuscula*.

19. Corticaria cucujiformis, Reitter.

Allongée, fortement déprimée, ordinairement d'un noir brun ou d'un brun ferrugineux, avec les antennes, les pattes et le corselet d'un roux ferrugineux vif (parfois entièrement de cette dernière couleur), presque glabre, ou à pubescence couchée, rare et très courte. 8e article des antennes globuleux, subtransverse. Tête à ponctuation éparse très fine, à peu près dépourvue de tempes distinctes, ou du moins tempes non tuberculeuses. Corselet cordiforme, presque transverse, arrondi sur les côtés avant le milieu et un peu moins large en cet endroit que les élytres ; finement et éparsement ponctué; bord latéral finement crénelé avec les 3 denticules postérieurs plus aigus et plus distincts ; une fossette profonde et bien marquée au-devant de l'écusson. Élytres presque parallèles à épaules subrectangulaires, 2 fois plus larges que la base du corselet, offrant 8 séries de points assez fins, avec les intervalles pointillés presque aussi serré et à peine plus finement que les stries. Hanches antérieures subcontiguës. Métasternum un peu plus long que le 1er arceau ventral,

orné dans ses deux tiers postérieurs d'une impression longitudinale sulciforme. Tibias antérieurs droits dans les 2 sexes.

♂ *Premier article* des tarses antérieurs dilaté, un peu pubescent. 5e *arceau ventral* à peine plus long que le précédent, assez profondément creusé d'une dépression transversale en arc de cercle, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire.

♀ *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement; le dernier un peu plus long que le 4e, et creusé dans son milieu d'une fossette arrondie assez profonde.

Long., 0m0022 (1 lign.); — larg., 0m0009 (2/5 lign.)

Corticaria cucujiformis, Reitter, Bestimmungs-Tabellen, III, pag. 36. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 392, n. 14.

Corps allongé, fortement déprimé, brillant, presque glabre ou n'offrant qu'une rare pubescence fine, courte et couchée; d'un noir brun ou d'un brun ferrugineux, avec les antennes, les pattes et le prothorax ordinairement d'un roux ferrugineux vif; parfois entièrement de cette dernière couleur.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, inclinée en avant, à peine plus étroite (y compris les yeux) que le devant du pronotum; offrant une ponctuation éparse, très fine; rétrécie en arrière et marquée d'un sillon postoculaire transverse. *Épistome* très rétréci à sa base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture presque droite, ordinairement très distincte. *Labre* court, un peu dilaté-arrondi aux angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes assez grêles, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, plus courtes que la tête et le corselet réunis; composées de 11 articles: le 1er fortement dilaté, allongé, subglobuleux; le 2e à peu près de même longueur que le suivant, subovalaire, beaucoup plus mince que le 1er, cependant légèrement plus épais que ceux du funicule; ceux-ci subcylindriques, d'abord plus longs que larges, mais décroissant peu à peu de longueur, de sorte que le 7e est à peine allongé, et le 8e est globuleux, subtransverse; massue lâche, allongée, formée par les articles 9e à 11e, dont les 2 premiers sont assez dilatés dès la base, et le dernier est ovalaire, plus allongé que le précédent.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, à peu près dépourvus de tempes distinctes, bordés en arrière d'une collerette de poils.

Pronotum cordiforme, faiblement transverse, coupé droit en avant et en arrière ; latéralement dilaté-arrondi dans son premier tiers et un peu moins large en cet endroit que les élytres, avec les angles antérieurs arrondis indistincts ; bien plus rétréci en arrière qu'en avant avec les angles postérieurs obtus ; offrant une petite dent saillante qui fait face environ à la 4e strie des élytres ; côtés non marginés, ciliés, finement mais distinctement crénelés, avec les 3 dernières denticulations plus aiguës et plus distinctes ; la surface est finement et éparsement ponctuée au milieu d'un guillochis sensible à un fort grossissement ; bien marquée d'une fossette médiane arrondie antébasilaire, au-devant de laquelle le disque offre assez souvent des traces d'une dépression longitudinale plus ou moins largement sulciforme.

Ecusson très apparent, transversal, assez distinctement sillonné en travers près de son sommet.

Élytres presque parallèles, 2 fois plus larges que le corselet à sa base, à épaules presque rectangulaires avec le calus huméral à peine marqué, s'arrondissant à peu près ensemble à l'extrémité, assez finement striées-ponctuées en 8 séries (la ligne juxtasuturale plus nettement imprimée jusque vers le sommet), avec les intervalles pointillés presque aussi serrés et à peine plus finement que les stries ; repli épipleural étroit, graduellement réduit avec le contour de l'élytre et ne formant plus qu'une tranche dès le 3e arceau ventral.

Prosternum avancé en lame très étroite entre les hanches antérieures, couvert d'une ponctuation assez forte, peu serrée, creusé ordinairement de chaque côté d'une fossette antéfémorale à peine pubescente.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, ponctué comme lui, prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires en une lame plus large que le trochanter médian.

Métasternum un peu plus long que le 1er arceau de l'abdomen, à ponctuation un peu moins forte et plus écartée que celle des segments précédents ; orné dans ses deux tiers postérieurs environ d'une impression longitudinale sulciforme avec une ligne médiane bien marquée ; subarcuément émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, s'avançant en lame arrondie entre les hanches postérieures ; à

ponctuation éparse, presque oblitérée ; les 2e à 4e arceaux à peu près imponctués, courts, subégaux ; le 5e du ♂ est à peine plus long que le précédent, assez profondément creusé d'une dépression transversale en arc de cercle, et suivi d'un 6e petit segment supplémentaire ; chez la ♀, le 5e est légèrement plus long que le précédent, et creusé dans son milieu d'une fossette arrondie assez forte.

Hanches antérieures globuleuses, légèrement séparées par le prosternum, peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, globuleuses, écartées par une lame mésosternale plus large et tronquée au bout ; les postérieures transversales sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans les 2 sexes ; les intermédiaires du ♂ paraissent légèrement subsinués vers le sommet interne. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles peu allongés, subégaux ; le métatarse antérieur est dilaté et un peu pubescent chez le ♂ ; le 3e égale environ les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Habitat. La Corse est la patrie de cette remarquable et très rare espèce ; je l'y ai trouvée en battant des buissons morts de chêne vert. D'après une communication de M. H. Brisout de Barneville, elle a été capturée en Algérie. Elle habite également la Morée, où M. Brenske en a rencontré un exemplaire, à Kumani.

Obs. Entre toutes ses congénères, la *C. cucujiformis* est celle qui est le plus fortement aplatie sur le disque des élytres. Cette particularité qui rappelle les Cucujides et lui a valu son nom, m'avait fait croire tout d'abord que j'avais affaire à une véritable *C. foveola* Beck : en effet sauf quelques détails de moindre importance, la description assez étendue de Mannerheim me paraissait devoir lui convenir. Mais de savants entomologistes m'ont fait remarquer que ce type, trop bien caractérisé pour être méconnaissable, n'a jamais été rencontré en Allemagne, tandis que Mannerheim dit de sa *foveola* qu'elle habite le Wurtemberg et la Bavière, où elle est commune.

Rattachée à la *bella* par ses caractères sexuels, elle s'en distingue aisément par la dépression beaucoup plus considérable du corps, par l'absence de saillie tuberculiforme aux tempes (quoique les yeux soient encore un peu séparés du bord antérieur du corselet), par la longueur proportionnelle du sillon métasternal, et aussi par les hanches antérieures qui sont seulement subcontiguës et laissent apercevoir entre elles un prosternum très étroit. Ce dernier caractère rappelle ce qui a lieu

dans un certain nombre d'insectes appartenant à la 2e branche de la famille des Lathridiens. Aussi avais-je songé tout d'abord à placer l'espèce actuelle dans un groupe à part, qui viendrait à la tête du genre ; mais pour cela il aurait fallu intervertir complètement l'ordre adopté par les monographes, en la faisant suivre immédiatement par les espèces subdéprimées ou convexiuscules à pubescence courte et couchée, après lesquelles on aurait rangé celles dont la pubescence est longue et le corps toujours plus ou moins notablement convexe. Malgré les avantages de cette disposition nouvelle pour constituer logiquement la série linéaire, les lacunes, malheureusement trop importantes de ma collection, ont mis obstacle à mes investigations sur ce point, et abandonnant cette tâche aux savants placés dans des conditions meilleures, je n'ai pas poursuivi un projet qui n'aurait peut-être pas été justifié par l'étude ultérieure de matériaux plus nombreux, surtout en ce qui concerne les formes exotiques.

9e GROUPE.

Les deux types suivants, qui appartiennent à la faune française, ont été séparés avec quelques autres de toutes les *Corticaria* qui précèdent, principalement parce qu'ils offrent de chaque côté du prosternum une excavation transverse, assez profonde et densément pubescente. Mais, comme on a pu le constater en parcourant les descriptions détaillées, ce caractère se retrouve à des degrés divers chez toutes les espèces qui précèdent. Il m'a donc été impossible d'en tenir compte dans mon tableau, et j'ai dû me borner à les différencier au moyen de la particularité importante présentée par le 5e arceau ventral qui est plan dans les 2 sexes. En raison de leur corselet presque en carré transverse, tantôt aussi large et tantôt plus étroit que les étuis, leur faciès est tout autre que celui du 8e groupe, et leur taille est inférieure.

20. **Corticaria elongata**, Hummel.

Allongée, sublinéaire, déprimée, d'un ferrugineux-testacé uniforme ; couverte d'une pubescence couchée un peu plus longue que d'ordinaire.

8° *article des antennes subtransversal. Tête à ponctuation presque oblitérée, offrant après les yeux des tempes en forme de liseré très étroit. Corselet à peu près en carré transverse, environ aussi long que les étuis; couvert d'une ponctuation très fine et assez serrée; bord latéral obsolètement crénelé, avec les 3 ou 4 denticules postérieurs un peu plus distincts; une fovéole arrondie plus ou moins marquée au-devant de l'écusson. Élytres allongées, subparallèles, à épaules presque rectangulaires, offrant 8 séries de points assez forts, régulières et prolongées jusqu'au sommet; avec les intervalles assez larges obsolètement ruguleux et très finement pointillés. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné d'une ligne longitudinale imprimée dans sa moitié postérieure. 5e arceau ventral plan dans les 2 sexes.*

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement avant le sommet, et ciliés le long du bord interne. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté et garni de quelques longs poils blanchâtres. Un 6e petit arceau supplémentaire à peine distinct au milieu de la pubescence.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long., 0m0013 à 0m0018 (1/2 à 4/5 lign.); — larg., 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.).

Lathridius elongatus, HUMMEL, Essais entom. IV, pag. 5. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 130, n. 8.

Corticaria elongata, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 44, n. 35. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 140, n. 7. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 233, n. 12. — REDTENBACHER, Faun. Austr. (3e édit.), pag. 422. — REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 429. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 402, n. 30.

Corps allongé, sublinéaire, déprimé, entièrement d'un ferrugineux-testacé; couvert d'une pubescence d'un fauve pâle assez longue, couchée, et disposée sérialement sur les élytres.

Tête un peu moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet; un peu inclinée en avant; environ de moitié plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, à ponctuation presque entièrement oblitérée; un peu rétrécie et marquée transversalement d'un sillon postoculaire. *Epistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par

une suture à peine distincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant à peine la tête et le corselet pris ensemble, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, en massue; le 2e un peu plus long que le 3e, ovalaire, allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; les 3e à 8e subcylindriques, décroissant peu à peu ; le 7e suballongé, le 8e presque transversal ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles subégaux, presque aussi longs que larges, dilatés dès la base, et le 11e, en ovale allongé, un peu moins long que les 2 précédents réunis.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, peu éloignés du corselet ; les tempes sont formées par un bourrelet très étroit.

Pronotum à peu près en carré transverse, environ de la même largeur que les élytres, paraissant un peu plus étroit dans le ♂ que dans la ♀ ; coupé droit en avant avec les angles antérieurs arrondis indistincts, légèrement plus rétréci en s'arrondissant vers l'arrière avec la base subarquée ; côtés non marginés, subcrénelés et ciliés, les 2 ou 3 denticulations qui avoisinent les angles postérieurs plus marquées, et la dernière de celles-ci aboutissant vis-à-vis de la 5e strie des élytres; la surface est couverte d'une ponctuation très fine et assez serrée, avec une fossette arrondie plus ou moins marquée au-devant de la base, et parfois aussi une fossette de chaque côté sur le disque.

Écusson très apparent, transversal, parfois sillonné en travers près de son sommet.

Élytres allongées, subparallèles, déprimées, subrectangulaires aux épaules, avec le calus huméral à peine sensible, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, assez fortement et régulièrement ponctuées-striées en huit séries, avec les intervalles assez larges, obsolètement ruguleux, sérialement et très finement pointillés; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum très obtus au-devant des hanches antérieures, parsemé de points assez fins et plus ou moins oblitérés, très nettement orné sur les flancs de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale qui part de la hanche, et se prolonge presque jusqu'à la marge latérale ; cette fossette est ordinairement garnie d'une pubescence couchée assez dense.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, environ aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen ; couvert d'un guillochis extrêmement fin et d'une ponctuation assez fine et plus ou moins serrée ; offrant, dans sa moitié postérieure au moins, une ligne longitudinale médiane imprimée ; subanguleusement émarginé entre les hanches postérieures.

Abdomen de 5 segments ; à ponctuation souvent à peine distincte : le 1er égalant presque les 3 suivants réunis, formant en avant une saillie intercoxale à pointe arrondie ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux, le 5e plan dans les 2 sexes, un peu plus long que le précédent chez la ♀, de même longueur que le 4e chez le ♂ et suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit, qui est à peine distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures subglobuleuses, contiguës ; les médianes arrondies, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures, transversales, sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, subsinués intérieurement avant le sommet et ciliés le long du bord interne chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles subégaux (le 2e à peine plus court que le 1er) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est un peu dilaté et garni de quelques longs poils blanchâtres. *Ongles* simples.

Habitat. Assez commune dans toute l'Europe sous les détritus des végétaux, au pied des arbres. J'en ai vu des exemplaires de Suède, d'Angleterre, de Saxe, de Suisse, d'Autriche, de Hongrie et de Dalmatie. En France, elle paraît vivre dans toutes les régions. M. E. Revelière l'a prise abondamment à Portovecchio (Corse), sous des foins nouvellement coupés. La collection de M. Sharp renferme des individus provenant de la Nouvelle-Zélande.

Obs. La forme particulière du corselet donne à la *C. elongata* un aspect qui ne ressemble à celui d'aucune autre espèce du genre. Son corps déprimé, à peu près de même largeur partout, avec les stries ponctuées des étuis prolongées jusqu'au sommet, la font distinguer à première vue de la *fenestralis*.

M. Thomson en a séparé un insecte de Laponie, qui ne paraît guère différer que par la denticulation plus forte des bords latéraux prothoraciques, et par la forme moins obtuse du sommet des élytres ; il l'a

nommée *C. spinulosa* (Opusc. ent. IV, pag. 385). Si cette forme est spécifiquement distincte, il faudra changer ce nom déjà attribué par Mannerheim à une espèce de l'Amérique russe. M. Reitter propose de l'appeler *C. Thomsoni* (Bestimmungs-Tabellen III, pag. 26).

21. Corticaria fenestralis, Linné.

Oblongue, subconvexe, presque glabre, ou à pubescence rare, courte et couchée ; d'un ferrugineux plus ou moins sombre, avec la tête, la poitrine et l'abdomen rembrunis ; parfois d'un brun châtain avec les antennes et les pattes ferrugineuses ; ou au contraire entièrement testacée. 8e article des antennes presque globuleux. Tête à ponctuation écartée, assez fine, dépourvue de tempes distinctes en arrière des yeux. Corselet en carré subtransverse, notablement plus étroit que les élytres, à ponctuation médiocre, assez serrée ; bord latéral obsolètement crénelé, avec les 3 ou 4 denticules postérieurs à peine distincts ; une fossette arrondie, ordinairement assez légère, au-devant de l'écusson. Élytres subovales, faiblement élargies vers le milieu, offrant 8 séries de points assez fins, plus ou moins oblitérés vers le sommet, sauf la strie suturale qui est plus profonde et atteint l'extrémité, avec les intervalles obsolètement subruguleux et à peine régulièrement pointillés. Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, orné d'un sillon longitudinal dans sa moitié postérieure. 5e segment ventral plan dans les 2 sexes.

♂ *Tibias antérieurs* subsinués intérieurement avant le sommet. *Premier article* des tarses antérieurs un peu dilaté. Un 6e arceau ventral supplémentaire très petit.

♀ *Tibias antérieurs* droits. *Premier article* des tarses antérieurs simple. *Abdomen* de 5 arceaux seulement.

Long., 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.) ; — larg., 0m0007 à 0m0008 (1/3 à 3/10 lign.).

Dermestes fenestralis, Linné, Faun. Suec. pag. 143, n. 423 ; — Syst. nat. II, pag. 563, n. 15.

Corticaria fenestralis, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 430. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 403, n. 31.

Lathridius ferrugineus, Marsham, Ent. Brit. I, pag. 111, n. 15.— Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 131, n. 9. — Zetterstedt, Ins. Lapp. pag. 199, n 5.

Corticaria ferruginea, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 45, n. 36. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 141, n. 8. — Thomson, Skand. Coleopt. V, pag. 234, n. 13.

Lathridius nigricollis, Zetterstedt, Ins. Lapp. pag. 199, n. 6.

Lathridius rufulus, Zetterstedt, loc. cit. pag. 199, n. 7.

Lathridius nigriceps, Waltl, Käf. Passau, in Isis 1839, III, pag. 224.

Corticaria subacuminata, Mannerheim, in Germ. Zeitschr, V, pag. 46, n. 37.

Corticaria deleta, Mannerheim, Bull. Mosc. 1853, III, pag. 212 (1).—Motschulsky, Bull. Mosc. 1867, I, pag. 86.

Corps oblong, très peu déprimé, assez brillant, couvert d'une pubescence pâle, fine et très courte, sujette à disparaître par le frottement; d'un brun châtain avec les antennes et les pattes ferrugineuses, ou d'un ferrugineux plus ou moins sombre avec la tête, la poitrine et l'abdomen rembrunis ; rarement testacé en entier, sauf les yeux qui sont noirs.

Tête moins longue que large, nettement transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, d'un tiers au moins plus étroite (y compris les yeux) que le prothorax dans sa plus grande largeur, à ponctuation écartée, assez fine. *Epistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* court, arrondi à ses angles antérieurs, subémarginé en devant.

Antennes peu robustes, pubescentes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, environ de même longueur que la tête et le corselet réunis, composées de 11 articles : le 1er fortement dilaté, presque globuleux ; le 2e, un peu plus long que le suivant, ovalaire allongé, beaucoup plus mince que le 1er, mais encore plus épais que ceux du funicule ; 3e à 8e subcylindriques, allongés, décroissant peu à peu jusqu'au 8e qui est presque globuleux ; 9e à 11e formant la massue qui est lâche, allongée, avec les 2 premiers articles subglobuleux, et le dernier en ovale allongé, un peu moins long que les 2 précédents pris ensemble.

(1) N'ayant pas en ce moment sous la main le volume du Bulletin de Moscou, j'emprunte au Catalogue de Munich le chiffre de la pagination qui n'est pas conforme à l'indication donnée par Motschulsky ; cet auteur *(loc. cit.)* renvoie en effet à la page 120, n. 169. — Les indications fournies par l'Abeille de M. de Marseul (XVIII, 1881, pag. 120) sont absolument inexactes, puisqu'elles se rapportent à la *C. diluta* de Mannerheim et de Motschulsky, qui est une toute autre espèce.

Yeux arrondis, proéminents, occupant environ les deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au corselet et dépourvus de tempes distinctes.

Pronotum en carré subtransverse ; visiblement plus étroit que les élytres, coupé droit en avant avec les angles antérieurs arrondis indistincts ; à peine plus rétréci vers la base qui est subarquée ; côtés non marginés, obsolètement crénelés, ciliés, offrant 3 ou 4 petites denticulations vers les angles postérieurs qui sont obtus et font face environ à la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation médiocre, assez serrée, à peine plus forte que celle des étuis, avec une fossette arrondie, ordinairement assez légère, au-devant de la base.

Écusson très apparent, transverse, sillonné en travers près de son sommet.

Elytres subovales, faiblement élargies vers le milieu, subrectangulaires aux épaules avec le calus huméral un peu saillant, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, assez finement ponctuées-striées en 8 séries plus ou moins obsolètes en arrière, à l'exception de la strie juxtasuturale qui est plus profonde et atteint le sommet ; les intervalles obsolètement et transversalement subruguleux sont à peine régulièrement pointillés ; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle obtus au-devant des hanches antérieures, très nettement marqué sur les flancs de chaque côté d'une fossette transverse antécoxale, garnie d'une pubescence couchée assez dense.

Mésosternum un peu plus court que le prosternum, prolongé anguleusement entre les hanches intermédiaires presque jusqu'à leur extrémité, à peine aussi large en cet endroit que le trochanter médian.

Métasternum subégal au 1er arceau de l'abdomen, couvert d'une ponctuation peu serrée, plus ou moins oblitérée ; offrant sur la moitié postérieure un sillon longitudinal médian ; émarginé en angle très obtus entre les hanches postérieures, avec une petite incision au milieu.

Abdomen de 5 segments imponctués, ou à ponctuation fine, éparse, à peine distincte : le 1er n'égalant pas tout à fait les 3 suivants réunis, formant en avant une saillie intercoxale subarrondie ; les 2e à 4e arceaux courts, subégaux ; le 5e plan dans les 2 sexes, un peu plus long que le précédent ; chez le ♂, il est suivi d'un 6e segment supplémentaire très petit.

Hanches antérieures subglobuleuses, contiguës, saillantes en dehors

des cavités cotyloïdes ; les médianes arrondies, séparées par une lame mésosternale assez étroite ; les postérieures transversales sont environ 2 fois plus écartées que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs droits dans la ♀, subsinués intérieurement avant le sommet chez le ♂. *Tarses* ayant leurs 2 premiers articles inégaux (le 2e un peu plus court) ; le 3e égale les 2 précédents réunis ; le métatarse antérieur du ♂ est subdilaté. *Ongles* simples.

HABITAT. Cette espèce paraît rare, au moins en France : je n'en ai vu aucun exemplaire de cette provenance ; mais M. H. Brisout de Barneville l'indique des Landes et de Châteauroux. Les échantillons que je possède ont été recueillis en Angleterre et dans les régions boréales de l'Europe (Nord de l'Allemagne, Russie, Laponie). On l'a cependant trouvée au Caucase. Elle habite également l'extrême nord de l'Amérique (Kenaï, territoire d'Alaska), d'où proviennent des types que j'ai acquis de M. le Dr Schaufuss.

OBS. La coloration très variable a donné lieu aux descripteurs de désigner cette même espèce sous plusieurs noms différents. Zetterstedt a appelé *L. rufulus* les exemplaires entièrement pâles, *L. ferrugineus* ceux dont la tête, la poitrine et l'abdomen sont rembrunis (c'est aussi le *L. nigriceps* de Walt), enfin *L. nigricollis* ceux qui ont en outre le corselet obscur. La *C. deleta* de Mannerheim est au contraire une variété par excès de couleur noire. A part cette diversité de teintes, il n'existe réellement aucun caractère morphologique qui autorise leur séparation.

La *C. fenestralis* est bien distincte de l'*elongata*, outre sa coloration, par son corps assez convexe, presque glabre ou à pubescence rare et courte, par son corselet notablement plus étroit que les élytres, et par les stries ponctuées de celles-ci s'oblitérant après le milieu. Elle rappelle davantage les espèces du groupe de la *serrata* : elle a, comme celles-ci, la tête dépourvue de tempes distinctes et les yeux presque contigus au bord antérieur du corselet ; mais ici le 5e arceau ventral est plan dans les 2 sexes ; le prothorax nullement cordiforme est plutôt en carré transverse notablement plus étroit que les étuis, etc.

Par son contour général, et par la denticulation presque entièrement obsolète du corselet, l'espèce actuelle forme convenablement le passage vers le genre qui suit.

Genre *Melanophthalma*, Motschuslky.

Motschulsky, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 269.
Étymologie : μέλας, noir; ὀφθαλμὸς, œil.

Caractères. — *Corps* ovale, généralement assez court, convexe, pubescent, alutacé. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie plus ou moins distincte. *Antennes* de 11 articles, insérées en dessus à l'angle antérieur du front et terminées par une massue de deux ou trois articles allongés. *Yeux* latéraux, globuleux, plus ou moins proéminents, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, très obsolètement crénelé mais non rebordé latéralement, marginé à sa base et très souvent pourvu au-devant de celle-ci d'une impression transversale ou d'une fossette. *Écusson* très distinct. *Élytres* ne cachant presque jamais tout le pygidium, ornées de 8 stries ponctuées et d'une pubescence couchée, ordinairement assez fine et courte, disposée en séries sur les stries et sur les intervalles. *Prosternum* raccourci en angle obtus au-devant des hanches antérieures, et marqué le long de celles-ci d'une ligne de points enfoncés qui forment une sorte de fossette transversale. *Métasternum* assez légèrement, parfois à peine distinctement sillonné ou fovéolé au milieu de sa base. *Hanches* antérieures contiguës; les médianes et les postérieures inégalement distantes. *Abdomen* de 6 segments dans les deux sexes : le 1er le plus long, les suivants courts, les deux derniers généralement garnis d'une pubescence plus épaisse qui les rend parfois difficiles à distinguer. *Tarses* à 1er article un peu plus long que le 2e ; le 3e égale les 2 précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. La structure des antennes, composées de 11 articles, dont les 9e et 10e ne sont jamais transverses, suffit à distinguer immédiatement les *Melanophthalma* des *Migneauxia* qui les suivent. Il serait plus facile de les confondre avec les espèces du genre *Corticaria* proprement dit, si l'on ne faisait attention surtout à la présence de six segments abdominaux dans les deux sexes : c'est là en effet le caractère principal de leur organisation différente, mais il faut y ajouter un certain nombre de traits dont la réunion contribue à leur donner une physionomie spéciale, tels que la forme du corps plus ramassée, l'impression ante-basilaire du corselet

plus ou moins prolongée transversalement, les élytres subtronquées à l'extrémité et laissant presque toujours une partie du pygidium à découvert, la fossette latérale du prosternum transverse, non pubescente, le sillon métasternal court et peu marqué, souvent obsolète, etc. On peut remarquer en outre qu'aucune *Corticaria vraie* (1) ne possède de lignes obliques imprimées sur le premier arceau ventral à partir de l'insertion des hanches, ni les tibias antérieurs du ♂ pourvus à leur face postéro-interne d'une dent saillante, tandis que l'une ou l'autre de ces singularités existe chez les *Melanophthalma*.

Ce genre a été créé par Motschulsky, mais cet auteur semble avoir été guidé par le faciès et par quelques détails peu importants plutôt que par l'ensemble des caractères vraiment essentiels. Aussi a-t-il laissé parmi les *Corticaria* plusieurs espèces qui appartiennent manifestement au groupe actuel. C'est à M. Reitter qu'appartient l'honneur d'en avoir donné une formule valable (Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 431), à laquelle en'ai i pporté que de très légères modifications, nécessitées par une observation plus minutieuse. Le nom, donné par Motschulsky, et adopté d'abord par le savant auteur de la Revision des Lathridiides européens (2), me paraît devoir être conservé malgré la raison qui a porté ce dernier à le changer en *Corticarina*, dans ses *Bestimmungs-Tabellen* (III, pag. 28). Si cette appellation nouvelle a l'avantage de rappeler de suite les affinités du groupe actuel avec le précédent, elle est en opposition avec les droits acquis à la priorité de publication et surcharge sans nécessité la synonymie, outre qu'elle est sujette à plusieurs inconvénients justement signalés par M. Maurice des Gozis (Abeille, XVIII, pag. 161). Quant à rejeter la dénomination primitive pour la remplacer par *Melanopsis* ou plutôt par *Oropsime*, sous prétexte que *Melanophthalma* serait un nom « essentiellement spécifique », cela me semble tout à fait inadmissible, l'adoption d'une pareille mesure entraînant logiquement après elle un bouleversement complet de la nomenclature reçue dans les diverses branches de la zoologie.

L'excessive variabilité de ces insectes a été cause que beaucoup de

(1) Je ne parle bien entendu que des espèces françaises et de celles de la faune circa-méditerranéenne que j'ai pu examiner ; il pourrait se faire qu'il en fût autrement chez celles qui me sont inconnues, surtout parmi les exotiques.

(2) En parcourant la 3ᵉ édition du *Catalogus Coleopterorum Europæ et Caucasi* (Berlin, 1883, pag. 82), je vois avec plaisir que M. Reitter est revenu à cette première appellation, ne conservant le nom de *Corticarina* que pour désigner un sous-genre.

formes plus ou moins divergentes ont été décrites à tort comme constituant des espèces distinctes. Celles qui appartiennent à la faune européenne doivent être ramenées à un petit nombre de types suffisamment caractérisés, huit ou neuf tout au plus, qui, à l'exception de la seule *M. ovalipennis* Reitter, se rencontrent dans les limites de notre territoire. M. Reitter les partage en deux sous-genres : le premier, auquel il réserve le nom de *Melanophthalma* Motsch., comprend les 4 espèces dont le prothorax, toujours beaucoup plus étroit que les élytres, peu arrondi et parfois anguleux latéralement, n'a pas les angles postérieurs denticuliformes, et offre d'ordinaire au-devant de la base une ligne transversale peu marquée au milieu et plus enfoncée sur les côtés, sans fovéole antéscutellaire *(M. gibbosa, transversalis, fuscipennis* et *distinguenda)* ; le second, qu'il appelle *Corticarina*, se reconnaît au prothorax transverse, assez fortement et régulièrement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs prolongés en denticule saillant, et à la fossette ovale transverse, quoique parfois obsolète, qui orne le milieu basal du pronotum *(M. similata, ovalipennis, fuscula, fulvipes* et *truncatella)*. J'ai préféré diviser simplement le genre en sections, basées sur des caractères d'une stabilité absolue et plus faciles à apprécier lorsqu'on n'a pas sous les yeux toute une série d'insectes. Voici le tableau synoptique de nos espèces françaises :

A. *Deux lignes* obliques imprimées sur le 1er segment abdominal. *Tibias antérieurs* simples dans les 2 sexes. *Yeux* non contigus au bord antérieur du corselet.

a. *Massue antennaire* tri-articulée. *Métasternum* échancré en angle entre les hanches postérieures.

b. *Antennes* ferrugineuses, avec la massue généralement obscure. *Prothorax* ne formant pas d'angle distinct sur le milieu des côtés qui sont plus ou moins arrondis. *Dernier article* des tarses antérieurs simple dans les deux sexes. . . . . TRANSVERSALIS

bb. *Antennes* entièrement ferrugineuses. *Prothorax* plus ou moins nettement anguleux vers le milieu de ses côtés. *Dernier article* des tarses antérieurs du ♂ armé en dessous d'une dent épineuse. . . . . DISTINGUENDA.

aa. *Massue antennaire* de deux articles seulement. *Métasternum* échancré en arc entre les hanches postérieures. . . FUSCIPENNIS.

AA. *Point de lignes obliques* sur le 1er segment abdominal. *Tibias antérieurs* du ♂ armés d'une dent épineuse à leur côté

interne. *Yeux* contigus au bord antérieur du corselet (1). *Métasternum* tronqué droit entre les hanches postérieures (ou n'ayant tout au plus qu'une très petite échancrure accidentelle au milieu).

B. *Tête* fortement et densément ponctuée. *Pronotum* beaucoup plus étroit que les élytres, marqué peu après le milieu d'une impression transversale qui atteint presque les bords, sans fossette médiane transverse. La *dent épineuse* des tibias antérieurs du ♂ située environ au quart apical. . . . . GIBBOSA.

BB. *Tête* à ponctuation fine et plus ou moins obsolète. *Pronotum* offrant généralement au-devant de sa base et plus près de celle-ci une fossette médiane transverse. La *dent épineuse* des tibias antérieurs du ♂ située peu après le milieu.

c. *Corselet* à peine plus large que long, notablement plus étroit que les élytres à leur base, orné au-devant de l'écusson d'une fossette transversale très profonde, et ordinairement de deux autres fossettes latérales plus faibles placées près des angles postérieurs. . . . . SIMILATA.

cc. *Corselet* fortement transverse et arrondi sur les côtés.

d. *Massue des antennes* obscure. *Tête*, *corselet* et *élytres* d'un brun ou d'un rouge plus ou moins sombre. *Fossette prothoracique* antéscutellaire assez profonde, en ovale transverse. . . . . FUSCULA.

dd. *Massue des antennes* concolore. *Tête* et *corselet* au moins d'un testacé pâle ou d'un rouge ferrugineux. *Fossette prothoracique* moins profonde, et d'ordinaire en ovale arrondi, ou obsolète.

e. *Dessous du corps* entièrement testacé comme le dessus. *Corselet* égalant presque dans son milieu la plus grande largeur des élytres. . . . . TRUNCATELLA.

ee. *Dessous du corps* brun. *Élytres* parfois d'un noir brunâtre. *Corselet* toujours plus étroit dans son milieu que la plus grande largeur des élytres. . . . FULVIPES.

1. Melanophthalma transversalis, Gyllenhal.

Ovale-oblongue, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Corps d'un brun ferrugineux obscur, ou d'un rouge ferrugineux,

(1) Ce caractère ne peut être facilement constaté que chez les individus dont la tête a gardé la position normale ; car il arrive parfois que, soit par l'effet de la benzine ou des autres moyens employés pour asphyxier les insectes, soit à la suite d'un ramollissement trop prolongé, la tête sort de la cavité prothoracique.

parfois avec la suture et le bord latéral des élytres rembrunis. Antennes ferrugineuses avec la massue tri-articulée généralement obscure. Yeux non contigus au bord antérieur du corselet. Front parsemé de gros points un peu écartés. Pronotum transverse, un peu arrondi sur les côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, avec les angles postérieurs presque droits subacuminés; chagriné et recouvert d'une ponctuation plus ou moins grosse et profonde, mais pas très serrée; une impression transversale arquée, parfois obsolète, au-devant de la base. Élytres légèrement striées-ponctuées, avec les intervalles planiuscules souvent pointillés ou ponctués en série sur tout ou partie de leur longueur. Métasternum émarginé en angle obtus par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias et tarses antérieurs simples dans les deux sexes.

Long.: 0^m0013 à 0^m002 (3/5 à 9/10 lign.); — larg.: 0^m0005 à 0^m0008 (1/4 à 3/10 lign.).

Lathridius transversalis, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 133, n. 11.
Corticaria transversalis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitsch. V, pag. 51, n. 42. — THOMSON, Skand. Col. V, pag. 235, n. 15. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423. — SEIDLITZ, Faun. Balt. pag. 170. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881. pag. 407, n. 34.
Melanophthalma transversalis, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 272. — REITTER, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 436.
Corticaria curticollis MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 47, n. 38.
Corticaria taurica, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 51, n. 43.
Corticaria brevicollis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 52, n. 44. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423.
Corticaria hortensis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 52, n. 45.
Corticaria crocata, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 53, n. 46. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 424.
Corticaria suturalis, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 58, n. 52.
Corticaria pallens, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 58, n. 53.
Corticaria sericea, MANNERHEIM, loc. cit. pag. 60, n. 56.
Corticaria Wollastoni, WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. Lond., V, (1859), pag. 143 n. 10.
Melanophthalma maura, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 271.
Melanophthalma albipilis, REITTER, Stett. Ent. Zeit., 1875. pag. 435.
Melanophthalma moraviaca, REITTER, loc. cit., pag. 435.

Corps en ovale oblong, un peu convexe, à pubescence courte, cendrée, couchée sur les élytres; brun ferrugineux obscur ou rouge ferrugineux,

parfois avec la suture et le bord latéral des étuis plus ou moins rembrunis; les antennes (à massue ordinairement obscure) et les pattes ferrugineuses.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, un peu moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant, légèrement resserrée et parfois marquée en arrière des yeux d'un sillon transverse qui est d'ordinaire caché sous le pronotum ; offrant de gros points écartés plus ou moins superficiels parsemés sur sa surface qui est assez unie, subconvexe. *Épistome* transversal, à suture frontale obsolète et indistincte, situé sur le même plan que le front, rétréci à la base par l'insertion antennaire. *Labre* large, court, transverse, dilaté et arrondi sur les côtés avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e moins épais que le précédent, mais plus gros que ceux qui suivent, moins long que le 1er, subcylindrique ; les 3e à 8e assez minces, subcylindriques, diminuant peu à peu de longueur, tous plus longs que larges ; la massue commence évidemment au 9e article, qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et deux fois plus épais que lui au sommet ; le 10e article est obconique, encore un peu plus épais, au moins aussi long que large ; le 11e égale en dilatation le sommet du précédent, est environ une fois et demie aussi long que large, et de forme presque ovale.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum court, transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé à peu près droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts ; plus rétréci en avant qu'en arrière ; arrondi sur les côtés surtout antérieurement, de sorte que la plus grande largeur est un peu avant le milieu ; le bord latéral non marginé, cilié, et très obsolètement crénelé ; les angles postérieurs sont presque droits et tombent sur la base, en formant une petite dent, entre la 4e et la 5e strie des élytres ; la surface est finement guillochée et ponctuée plus ou moins grossièrement et profondément, mais pas très serré ; au-devant de la

base, une impression transverse, arquée, plus ou moins forte (parfois entièrement obsolète), s'étendant jusqu'au bord latéral (1).

Écusson très apparent, tout à fait transversal.

Élytres en ovale oblong, convexes, subarrondies aux angles huméraux, très faiblement dilatées sous l'épaule, légèrement courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont subtronquées, avec l'angle sutural prolongé parfois en une petite saillie subacuminée, et laissant à découvert, surtout chez les ♀, une portion du pygidium ; légèrement striées-ponctuées de 8 séries de points peu serrés, qui s'oblitèrent souvent vers le sommet ; les séries latérales sont ordinairement plus fortes ; intervalles un peu élevés, sérialement pointillés, ornés de poils couchés comme ceux des stries ; tantôt les points sont plus faibles ou presque aussi forts que ceux des stries, tantôt ils sont à peine visibles à partir du milieu ; repli épipleural pas très large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum en angle très obtus au devant des hanches antérieures, orné en avant et le long du bord d'une ligne de points plus ou moins marqués ; une autre série de points plus nette se montre de chaque côté, où elle forme une ligne antécoxale.

Mésosternum uni, à peu près de la longueur du trochanter médian, se terminant au milieu des hanches intermédiaires.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, un peu moins long que le 1er segment ventral, à peine marqué au bord postérieur d'une dépression sulciforme, qui est même parfois complètement indistincte (2), émarginé triangulairement en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen, un peu bombé avant le sillon qui longe les hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points plus ou moins enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er égale les deux suivants réunis ; il s'avance en pointe subarrondie entre les hanches postérieures, et il est orné de deux lignes longitudinales obliques qui n'atteignent pas ou atteignent à peine le bord du 2e arceau ; les trois segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e ; il est suivi d'un 6e segment transversal, souvent difficile à percevoir au milieu de la pubescence plus épaisse qui recouvre cette partie.

(1) Chez quelques individus, qui paraissent mal conformés, il existe de chaque côté sur le disque une fossette allongée.

(2) Ce sont généralement les ♀, dont le métasternum est moins ou à peine longitudinalement sillonné. La même remarque s'applique à plusieurs autres espèces.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes, arrondies, sont séparées par la plaque mésosternale qui est environ aussi large que l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles faiblement allongés, linéaires; le 2e un peu plus court que le 1er ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette espèce paraît commune dans toute l'Europe, jusqu'aux régions caucasiques et en Arménie ; il est probable qu'elle est cosmopolite. J'en ai vu des exemplaires provenant des contrées les plusdiverses de notre territoire. En Corse, on la prend sur les tamarix et sur plusieurs autres plantes. Perris la capturait abondamment en secouant des fagots de branches de chêne et de châtaignier qui avaient conservé leur feuillage.

Obs. Par suite de sa diffusion sous des climats très divers, la *M. transversalis* est soumise à de nombreuses variations qui ont donné lieu aux descripteurs de se méprendre sur la valeur des formes observées. Aussi, comme on l'a vu plus haut, la liste synonymique est-elle fort longue.

Le type, décrit par Gyllenhal, est de petite taille, et sa coloration est entièrement d'un brun noirâtre. La *M. brevicollis* Mannerh., avec la même coloration, a le pronotum un peu plus densément ponctué, et les élytres sensiblement rugueuses. La *M. hortensis* Mannerh. est également de couleur sombre, mais ses élytres plus claires ont la suture rembrunie ; sa taille est un peu plus forte. La *M. suturalis* Mannerh. est représentée par des échantillons plus grands, d'un rouge ferrugineux, à suture élytrale noire, dont le pronotum offre les traces d'une fovéole antéscutellaire. La *M. crocata* Mannerh. est entièrement ferrugineuse, et l'impression postérieure du corselet est interrompue au milieu. La *M. taurica* Mannerh. a une petite taille, une coloration claire, et les intervalles des élytres moins ruguleux. Les *M. curticollis* Mannerh. et *maura* Motsch. ne sont que des individus plus grands et entièrement roux ferrugineux, chez lesquels la suture des élytres est parfois rembrunie. La *M. pallens* Mannerh. est formée par des échantillons de couleur pâle, ayant l'impression prothoracique plus ou moins oblitérée (1). La *M. Wollastoni* Waterh., dont

(1) Motschulsky regarde cette espèce comme ayant la massue antennaire bi-articulée (ce qui n'est pas exact), et il la range pour ce motif parmi les *Cortilena* (Bull. Mosc. 1867, I, pag. 95-96), genre établi principalement sur cette particularité, à laquelle on ne peut certainement accorder ici [illegible]

j'ai reçu d'Angleterre un exemplaire qui correspond très exactement à la description, est un insecte assez grand, d'un brun de poix avec les élytres plus claires, rembrunies à la suture et à la marge latérale ; c'est à bon droit qu'elle a été réunie à la *M. transversalis*. La *M. albipilis* Reitter, que l'auteur lui-même a reconnu être une variété de l'espèce actuelle, diffère du type seulement parce qu'elle est couverte de poils fins, blanchâtres, presque en forme de squamules, formant sur les élytres des séries assez serrées. Il faut en dire autant de la *M. sericea* Mannerh. qui lui ressemble beaucoup, mais dont le prothorax est plus fortement transverse, et à peine imprimé au-devant de la base. Enfin la *M. moraviaca* Reitter a été fondée sur de grands exemplaires obscurs, dont le corselet est plus fortement dilaté-arrondi avant le milieu ; l'auteur admet de même qu'elle doit être réunie aux précédentes.

L'espèce appartient à la section caractérisée par des yeux non contigus au bord antérieur du corselet, par les tibias antérieurs simples dans les 2 sexes, et par la présence constante de deux lignes abdominales obliques, qui partent de l'insertion des hanches postérieures ; mais l'échancrure en angle obtus que la saillie intercoxale fait au métasternum, et la massue antennaire composée de trois articles, la distinguent aisément de la *M. fuscipennis*. Plus voisine de la *M. distinguenda*, on la reconnaîtra surtout à la forme du prothorax, dont le bord latéral est plus ou moins sensiblement arrondi, au lieu de former un angle vers le milieu ; la ponctuation du pronotum est aussi un peu écartée, et les antennes ont la massue généralement obscure, sauf dans quelques variétés. M. H. Brisout de Barneville ajoute que les intervalles des stries sont pointillés en séries obsolètement, tandis qu'ils sont imponctués chez la *M. distinguenda*. J'avoue n'avoir pu saisir cette différence : la pubescence sériale qui recouvre les élytres me paraît émerger toujours du fond des points, et ceux-ci sont plus ou moins marqués suivant les individus.

2. **Melanophthalma distinguenda**, Comolli.

Ovale-oblongue, un peu convexe, couverte d'une pubescence couchée assez longue. Tête, corselet, antennes entières, et pattes d'un rouge ferrugineux, élytres d'un noir brun ; (parfois unicolore, soit testacée, soit brune). Massue antennaire composée de trois articles. Yeux non contigus

au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation assez forte et plus ou moins serrée. Pronotum transverse, distinctement anguleux vers le milieu de ses côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, à angles postérieurs obtus ou presque droits, chagriné et ponctué assez finement et densément, avec une impression ante-basale assez profonde surtout latéralement. Élytres d'ordinaire assez légèrement striées-ponctuées, avec les intervalles étroits, un peu élevés, paraissant pointillés en séries. Métasternum émarginé en angle obtus par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias antérieurs simples dans les deux sexes.

♂ *Dernier article* des tarses antérieurs armé en dessous vers le milieu d'une dent épineuse assez forte.

♀ *Tarses antérieurs* à dernier article simple.

Long. : 0m0015 à 0m002 (2/3 à 9/10 lign.); — larg. : 0m0006 à 0m0008 (2/7 à 3/10 lign.)

Lathridius distinguendus, Comolli, Coleopt. Novoc., pag. 38, n. 80.
Corticaria distinguenda Mannerheim, in Germ. Zeitschr., V, pag. 61, n. 57. — Redtenbacher, Faun. austr., 3e édit., pag. 424. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 409, n. 36.
Melanophthalma distinguenda, Motschulsky, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 282. — Reitter, Stett. Ent. Zeit. 1875, pag. 438.
Corticaria pusilla, Melsheimer (nec Mannerheim), Proceed. Acad. Phil. 1844, pag. 116.
Corticaria angulosa, Motschulsky, Bull. Mosc., 1849, III, pag. 90, n. 85.
Corticaria parvicollis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 62, n. 59.
Corticaria pumila, Le Conte, Proceed. Acad. Phil., 1855, pag. 302, n. 21.
Corticaria angulata, Wollaston, Cat. Can , 1864, pag. 148.

Corps en ovale oblong, un peu convexe, couvert d'une pubescence assez longue, cendrée, couchée sur les élytres ; de coloration assez variable ; ordinairement tête et corselet d'un rouge ferrugineux, avec les élytres d'un brun plus ou moins noir, et les antennes entières ainsi que les pattes d'un rouge ferrugineux ou d'un testacé pâle ; parfois presque unicolore testacé, ou brun.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, aussi large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant, légèrement resserrée et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux ;

offrant une ponctuation assez forte et plus ou moins serrée, tantôt sur sa surface qui est assez unie et subconvexe, tantôt le long des yeux seulement et obsolète sur le milieu du front. *Epistome* transverse, rétréci à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture plus ou moins distincte. *Labre* large, court, transverse, dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur à peine distinctement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e moins épais et un peu moins long que le précédent, subcylindrique ; les 3e à 8e assez minces, plus longs que larges, mais diminuant graduellement de longueur ; la massue commence manifestement au 9e article, qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et beaucoup plus dilaté que lui au sommet ; le 10e article est obconique, subégal au précédent et encore plus épais ; le 11e, aussi gros que le 10e, est en ovale allongé, sans toutefois égaler les deux précédents pris ensemble.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire ; séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum court, plus ou moins transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs obtus, mais distincts ; côtés non marginés, très faiblement crénelés et ciliés, formant vers le milieu un angle plus ou moins sensible, un peu plus rétrécis en devant qu'à la base, où les angles sont obtus et viennent tomber sur la base des élytres entre la 4e et la 5e strie ; la surface est chagrinée et ponctuée assez finement et pas très densément ; au devant de la base, une impression transversale, assez profonde surtout des deux ctòés, continuée jusqu'au bord latéral.

Écusson très apparent, tout à fait transversal.

Élytres en ovale oblong, un peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus à peine saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité et laissant parfois à découvert une portion du pygidium ; striées-ponctuées de 8 séries de points plus ou moins forts ; intervalles pas très larges, parfois finement pointillés en séries, un peu élevés antérieurement ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec

le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e segment abdominal.

Prosternum en angle très obtus au devant des hanches antérieures, orné en avant et le long du bord d'une ligne de points plus ou moins marqués ; une autre rangée de points plus nette trace de chaque côté un sillon anté-coxal.

Mésosternum uni, environ de la largeur du trochanter médian, prolongé jusqu'au milieu des hanches, et séparé du métasternum par un sillon.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, subégal au 1er arceau du ventre, à peine marqué au milieu du bord postérieur d'une dépression fovéiforme, qui est même souvent complètement obsolète ; triangulairement émarginé en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen, un peu bombé avant le sillon qui longe les hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points plus ou moins enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er plus long que les 2 suivants réunis, s'avançant en pointe arrondie entre les hanches postérieures et orné, à partir de celles-ci, de deux lignes longitudinales obliques qui tantôt atteignent presque le bord du 2e arceau, et tantôt ne l'atteignent pas ; ois segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e ; il est suivi d'un 6e segment transversal, souvent difficile à percevoir au milieu de la pubescence apicale qui est plus épaisse et forme une sorte de houppe.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës ; les médianes, globuleuses, sont séparées par la plaque mésosternale qui égale environ la largeur de l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes (1). *Tarses* ayant leurs deux premiers articles linéaires, faiblement allongés (le 2e un peu moins que le 1er) ; le 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. Chez le ♂, le dernier article des tarses antérieurs est armé en dessous vers le milieu d'une dent épineuse assez forte. *Ongles* simples.

Habitat. Comme la précédente, cette espèce est commune partout, et on la rencontre sur les différents points du globe, aussi bien en Afrique

(1) Je crois cependant avoir constaté, sur des exemplaires bien frais, que le rebord apical interne des tibias antérieurs du ♂ est hérissé d'une touffe de longs poils d'un blanc argenté.

(Algérie) et en Asie (Syrie) que dans l'Amérique du Nord (Etats-Unis), d'où j'en ai reçu plusieurs exemplaires sous le nom de *pumila* Le Conte. Sur notre territoire, elle paraît vivre de préférence là où croissent les genêts et les ajoncs. En Corse, je l'ai souvent capturée dans les détritus de toute sorte qui s'accumulent au pied des cistes, et M. Revelière l'a prise abondamment sur le pin maritime et sur le *quercus ilex*. Je soupçonne qu'elle recherche ces végétaux d'essence si diverse principalement pour y déposer ses œufs parmi les productions cryptogamiques, dont les larves doivent faire leur nourriture. Il serait à désirer que ce soupçon fût confirmé par une observation directe.

Obs. Les *Corticaria angulosa*, *parvicollis* et *angulata*, que j'ai citées en synonymie, ont été manifestement établies sur des variations plus ou moins sensibles de coloration, dont l'inconstance empêche de tenir compte. Au premier abord, on pourrait croire que la *Corticaria pumila* Le Conte (*pusilla* Melsh.) est spécifiquement distincte de notre *M. distinguenda*; mais, bien que sa forme soit légèrement plus allongée que celle de nos exemplaires européens, elle s'accorde avec ceux-ci dans tous les caractères essentiels.

Grâce à l'armature qui existe en dessous du dernier article de ses tarses antérieurs, le ♂ se distingue aisément de toutes les autres espèces du genre. La ♀ ressemble beaucoup à la *M. transversalis*; mais on la reconnaît à l'angle obtus que forment les bords latéraux du pronotum. Ici encore, les antennes sont toujours entièrement ferrugineuses, la pubescence des élytres est un peu plus longue, la ponctuation du corselet est plus fine et un peu plus serrée ; et, lorsque la coloration est normale, il est impossible de la confondre avec la *M. transversalis*. Comme cette dernière, elle diffère de la *M. fuscipennis* par la massue antennaire triarticulée et par la forme de l'échancrure métasternale.

3. **Melanophthalma fuscipennis**, Mannerheim.

Ovale, assez courte, convexe, couverte d'une fine pubescence couchée. Tête, corselet, antennes et pattes d'un roux testacé, élytres d'un noir brun ou d'un brun de poix; (rarement en entier d'un rouge ferrugineux). Massue antennaire de deux articles seulement. Yeux non contigus au bord antérieur du corselet. Front parsemé de quelques gros points peu enfoncés.

Pronotum transverse, très légèrement arrondi sur les côtés, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, à angles postérieurs presque droits, chagriné, à ponctuation peu serrée, avec une impression anté-basale très faible, souvent même oblitérée. Élytres à stries ponctuées peu densément, un peu plus fortement à la base et sur les côtés, avec les intervalles subconvexes, assez larges, indistinctement pointillés. Métasternum échancré en arc par la saillie intercoxale. Premier arceau ventral marqué de deux lignes longitudinales obliques. Tibias et tarses antérieurs simples dans les deux sexes.

Long. : 0^m001 à 0^m0015 (1/2 à 2/3 lign.); — larg. : 0^m0005 à 0^m0007 (1/4 à 1/3 lign.).

Corticaria fuscipennis, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 62, n. 58. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 410, n. 37.
Melanophthalma fuscipennis, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 438.
Melanophthalma algirina, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc., 1866, III, pag. 273.

Corps en ovale assez court, convexe, couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres; brun de poix ou noir brun avec la tête, le corselet, les antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux ; rarement en entier de cette dernière couleur.

Tête à peu près aussi longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, à peine aussi large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, un peu inclinée en avant ; légèrement resserrée et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux, offrant quelques gros points superficiels sur la surface qui est assez unie. *Épistome* transverse, rétréci à la base, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une ligne droite aboutissant de chaque côté à l'insertion antennaire. *Labre* large, court, transverse, dilaté-arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, subcylindrique ; le 2e un peu moins épais et plus court que le précédent, subglobuleux ; les 3e à 9e notablement plus minces, subcylindriques, décroissant graduellement de longueur, de sorte que le dernier est à peine plus long que large ; la massue composée seulement des articles 10e et 11e, qui sont à peu près de même épaisseur,

mais le pénultième est subcylindrique, plus long que large, et le dernier est subovalaire et encore plus allongé.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du corselet par un léger intervalle, les tempes formant comme une sorte de tubercule surmonté d'un petit bouquet de poils.

Pronotum fortement transverse, beaucoup moins large que les élytres, coupé droit en devant et à la base, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts, côtés légèrement dilatés-arrondis, non marginés, faiblement crénelés et ciliés (la crénelure les faisant parfois paraître comme subangulés au milieu), un peu plus rétrécis en avant qu'en arrière, avec les angles postérieurs presque droits, et tombant sur la base des étuis vis-à-vis de la 5e strie ; la surface est parsemée de points distincts (moins forts toutefois que ceux des stries élytrales), au milieu d'un guillochis très apparent à la loupe ; la plupart des exemplaires n'offrent au devant de la base qu'une impression transversale très obsolète, et même assez souvent complètement indistincte.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres brièvement ovales, convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, très faiblement dilatées sous l'épaule, peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble vers l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent apercevoir une partie du pygidium, striées-ponctuées de 8 séries de points peu serrés, pas très profonds, mieux marqués à la base, s'oblitérant vers l'extrémité ; les rangées latérales sont un peu plus fortes ; les intervalles sont assez larges, planiuscules (sauf les latéraux qui paraissent subconvexes), indistinctement pointillés, mais ornés de séries de petits poils couchés comme ceux des stries ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum formant au-devant des hanches antérieures un triangle dont la pointe s'avance presque jusqu'au milieu de celles-ci ; propleures et devant du sternum parsemés de points assez gros, mais peu enfoncés.

Mésosternum uni, à peu près aussi long que le prosternum, s'avançant jusqu'au milieu des hanches.

Métasternum plus allongé que le mésosternum, à peine plus court que le 1er arceau du ventre, orné au milieu, dans son quart postérieur, d'une fossette sulciforme plus ou moins marquée, souvent remplacée par une légère dépression que bordent deux ou trois points disposés en

lignes parallèles; arcuément subémarginé en cet endroit par la saillie intercoxale de l'abdomen ; un peu bombé au-devant des hanches postérieures ; parsemé, surtout latéralement, de points assez gros, mais peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments : le 1er plus long que les deux suivants réunis, à saillie intercoxale arquée en devant, couvert d'un guillochis très fin, orné de deux lignes longitudinales obliques qui n'atteignent pas le 2e arceau; les 3 segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est à peine plus long que le précédent, et suivi d'un 6e segment transversal très petit ; au milieu de la pubescence plus touffue qui recouvre les deux derniers arceaux on distingue souvent une petite incision ou échancrure longitudinale médiane du bord apical, c'est probablement un apanage du sexe mâle.

Hanches antérieures arrondies, subcontiguës ; les médianes, de même forme, sont séparées par la plaque mésosternale qui égale au moins la largeur de l'une d'elles ; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples dans les deux sexes ; cependant les antérieurs paraissent un peu émarginés et ciliés au tiers apical de leur tranche postéro-externe. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles faiblement allongés, subégaux ; lè 3e dépasse les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Cette jolie petite espèce est méridionale. On la rencontre sous les détritus et particulièrement sous le foin décomposé, depuis le Sud-Ouest (Landes et Hautes-Pyrénées) jusqu'au Sud-Est (Var et Alpes-Maritimes), tout le long du littoral méditerranéen (Collioure, Cette, Marseille, etc.). J'en ai vu aussi des exemplaires d'Espagne, d'Algérie, de Corse, d'Italie (Naples) et de Hongrie méridionale. Motschulsky l'indique également d'Egypte.

Obs. Quoique ressemblant beaucoup à certains exemplaires normalement colorés de la *M. distinguenda*, elle est d'un rouge ferrugineux plus vif sur la tête et le corselet, et ses élytres sont plus obscures. Le corps est partout un peu plus convexe, la pubescence est plus courte et plus fine, le pronotum est simplement subarrondi sur les côtés, et l'impression antébasilaire est à peine marquée ou même complètement indistincte ; enfin les étuis sont en ovale plus court. Mais le trait principal (non observé jusqu'ici ou du moins passé sous silence par tous les auteurs), qui la distingue des espèces précédentes et de toutes ses congénères européennes

sans exception, consiste dans la massue antennaire bi-articulée. C'est la reproduction parmi les Corticariaires de ce qu'on a vu chez les *Lathridius*, où les antennes ont une massue composée tantôt de deux, tantôt de trois articles, sans que ce caractère ait une valeur générique.

Faut-il pour cela supprimer purement et simplement le genre *Cortilena* Motsch., qui est insuffisamment différencié d'avec le genre actuel ? J'incline à le croire. Comme je l'ai dit plus haut, la *Cortilena pallens* n'est qu'un synonyme de *M. transversalis*. Quant aux trois espèces de l'Amérique du Nord (*simplex* et *picta* Le Conte, *nigripennis* Motsch.), je ne les connais point en nature ; mais, d'après leurs descriptions, elles semblent avoir beaucoup d'affinité avec l'espèce présente, auprès de laquelle je pense qu'elles doivent venir se ranger. Il appartient aux entomologistes américains de confirmer cette opinion, en constatant si elles possèdent en effet les caractères propres au premier groupe des *Melanophthalma*.

Motschulsky paraît avoir confondu la *M. fuscipennis* avec une espèce de la section suivante, qui offre souvent une coloration pareille et se rencontre aussi dans les régions méridionales : il la cite parmi les *Corticaria* vraies, auprès des *C. fuscula* et *fulvipes*, qui appartiennent certainement au genre *Melanophthalma*, mais qui doivent être attribuées à la deuxième division. La description détaillée de Mannerheim ne laisse aucun doute sur l'application qui en est faite à l'espèce actuelle, et la *M. algirina* de Motschulsky tombe en synonymie.

4. **Melanophthalma gibbosa**, Herbst.

Ovale, courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée ; brune ou d'un ferrugineux obscur, avec les pattes et les antennes testacées. Massue de celles-ci rembrunie, composée de trois articles. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front fortement et densément ponctué. Pronotum presque aussi long que large, deux fois plus étroit que les élytres ; un peu arrondi latéralement avant le milieu, à angles postérieurs obtus subarrondis, chagriné et ponctué profondément et très serré, avec une impression transverse un peu arquée et atteignant presque les bords, située peu après le milieu (parfois une faible fovéole longitudinale anté-scutellaire. Élytres assez profondément striées-ponctuées, avec les intervalles étroits, plus ou moins finement pointillés en séries, et parfois

transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le 1er *arceau ventral.*

♂ *Tibias antérieurs* arqués, pourvus à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située environ au quart apical. *Trochanters* antérieurs ornés d'une légère saillie denticuliforme. *Premier article* des tarses antérieurs fortement dilaté.

♀ *Tibias et trochanters antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs linéaire.

Long. : 0^m^001 à 0^m^0014 (1/2 à 2/3 lign.) ; — larg.: 0^m^0004 à 0^m^0005 (1/6 à 1/4 lign.).

Lathridius gibbosus, HERBST, Col. V, pag. 5, n. 2 ; pl. 44, fig. 2. — GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, pag. 132, n. 10.

Dermestes gibbosus, PAYKULL, Faun. Suec. I, pag. 301, n. 32.

Dermestes minutus, FABRICIUS, Ent. Syst. I, pag. 235, n. 42 (ex Mannerheim et Seidlitz).

Corticaria gibbosa, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 49, n. 40. — WATERHOUSE, Trans. ent. Soc. London V, pag. 142, n. 9. — THOMSON, Skand. Coleopt. V, pag. 235, n. 14. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 3e édit. pag. 423. — SEIDLITZ, Faun. baltica, pag. 170. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr., 1881, pag. 406, n. 32.

Corticaria impressa, MARSHAM, Ent. Brit. I, pag. 410, n. 11.

Corticaria tenella, WOLLASTON, Cat. Canar. 1864, pag. 150.

Melanophthalma cylindricollis, MOTSCHULSKY, Bull. Mosc. 1866, III, pag. 289.

Corticaria delicatula, WOLLASTON, Trans. Soc. ent. London, 1871, pag. 252.

Melanophthalma gibbosa, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 433.

Corps en ovale assez convexe ; couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres; brun ou ferrugineux obscur, avec les antennes et les pattes testacées ; la massue antennaire est presque toujours rembrunie.

Tête plus large que longue, à peine moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, un peu inclinée en avant, fortement et densément ponctuée sur toute sa surface, et marquée d'un sillon transverse en arrière des yeux. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base entre l'insertion des antennes, situé sur le même plan que le front, et séparé de celui-ci par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, n'égalant pas la longueur de la tête et du corselet (si ce n'est dans quelques individus à prothorax très court) ; composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu plus court que le précédent, subcylindrique ; le 3e et les suivants jusqu'à la massue assez minces, diminuant peu à peu de longueur, tous plus longs que larges ; massue commençant manifestement au 9e article qui est obconique, moitié plus allongé que le 8e, et environ deux fois plus épais que lui au sommet ; le 10e est presque carré, aussi long que le précédent mais un peu plus épais ; le 11e est en ovale allongé, encore un peu plus dilaté que le pénultième, environ une fois et demie aussi long que large.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum d'ordinaire aussi long que large (parfois un peu plus court), environ deux fois moins large que les élytres ; coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts ; côtés plus ou moins arrondis antérieurement, de sorte que la plus grande largeur est un peu avant le milieu (paraissant parfois subanguleux en cet endroit), non marginés, faiblement crénelés et ciliés, un peu plus rétrécis en avant qu'en arrière, avec les angles postérieurs obtus, subarrondis et tombant sur la base des étuis entre la 4e et la 5e strie ; la surface est couverte d'une ponctuation très forte et serrée comme celle du front ; au-devant de la base, et ordinairement assez distante de celle-ci, se trouve une impression transverse, arquée, plus profonde de chaque côté et atteignant presque les bords ; chez un grand nombre d'exemplaires, on distingue au milieu de cette impression une fovéole longitudinale.

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Élytres en ovale court, convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent parfois à découvert une partie du pygidium ; assez profondément striées-ponctuées de 8 stries de points ; intervalles paraissant à un certain jour transversalement ruguleux, finement pointillés en lignes, dont les points sont ordinairement un peu plus faibles, mais quelquefois presque aussi forts que ceux des

stries; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers l'extrémité du 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, offrant en devant et tout à fait le long du bord une ligne de points plus ou moins enfoncés ; sur les flancs de chaque côté une autre ligne mieux marquée, antécoxale.

Mésosternum uni, à peu près de la largeur du trochanter médian, s'avançant jusqu'après le milieu des hanches intermédiaires, et séparé du métasternum en cet endroit par une suture transverse.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, à peine moins long que le 1er arceau ventral, presque toujours nettement marqué dans sa moitié postérieure d'une dépression longitudinale sulciforme (celle-ci néanmoins s'oblitère quelquefois, et, à ce qu'il m'a semblé, principalement chez les ♀) ; tronqué à peu près droit au bord postérieur, au milieu duquel on distingue assez rarement une toute petite échancrure ; légèrement bombé avant le sillon qui longe les hanches ; parsemé, surtout sur les côtés, de quelques points pas très forts, plus ou moins enfoncés.

Abdomen ponctué finement et très écarté, de 6 segments bien distincts chez le ♂ ; mais chez la ♀, le 6e est fort petit, et on peut à peine le distinguer au milieu de la pubescence : le 1er arceau égalant les 2 suivants pris ensemble, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les 3 segments suivants sont courts, subégaux ; le 5e est un peu plus long que le 4e, légèrement fovéolé et couvert d'une pubescence soyeuse assez dense.

Hanches antérieures en cône arrondi, contiguës, leurs trochanters formant, chez le ♂, une légère saillie dentiforme ; les médianes arrondies sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins 2 fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, hormis les antérieurs du ♂ qui sont arqués, et dont le côté interne est armé d'une dent épineuse située vers les deux tiers de la longueur. *Tarses* à 1er article un peu plus allongé que le 2e ; le 3e est plus long que les 2 précédents pris ensemble ; chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est fortement dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Extrêmement commune sous les détritus en France et dans toute l'Europe, cette espèce semble être cosmopolite. M. Revelière l'a capturée en Corse sur l'*Alnus glutinosa*. J'en ai vu dans la collection de

M. Ancey, de Marseille, quelques exemplaires provenant du Japon. M. Reitter l'indique également de Chine. Elle vit aussi aux Canaries, et il est vraisemblable que son aire de diffusion s'étend jusqu'au Nouveau-Monde. M. Sharp en possède des échantillons recueillis à Aukland (Nouvelle-Zélande).

Obs. Avec la *M. gibbosa* commence une nouvelle division, caractérisée par des yeux contigus au bord antérieur du corselet, par un métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures, par l'armature des tibias antérieurs du ♂, et par l'absence des lignes obliques longitudinales qui ornent les premiers arceaux du ventre chez les espèces de la section précédente. Cependant elle se rattache à celle-ci par plusieurs détails de sa structure, notamment par l'étroitesse de son prothorax et par l'impression anté-basale qui s'étend jusqu'aux bords latéraux. Elle rappelle aussi les *Corticaria* proprement dites par le sillon longitudinal médian du métasternum qui est mieux marqué et plus allongé que chez aucune autre *Melanophthalma*. Mais j'ai cru devoir la placer ici plutôt qu'en tête du genre, afin de constater ses affinités essentielles. Elle est en effet très voisine de la *M. similata* ; cependant elle ne peut être confondue ni avec elle ni avec les espèces suivantes, à cause de sa tête fortement et densément ponctuée, de son corselet sensiblement plus étroit, n'offrant jamais de fossette transverse au-devant de l'écusson (bien qu'on y distingue quelquefois une légère fovéole longitudinale) ; en outre, l'armature des tibias antérieurs du ♂ est située plus bas, c'est-à-dire vers le quart apical, et les trochanters antérieurs offrent dans le même sexe, une légère saillie denticuliforme.

Il n'est pas rare de rencontrer des individus chez lesquels les bords latéraux du pronotum sont à peine arrondis, presque parallèles : cette forme se rapporte complètement à la *M. cylindricollis* de Motschulsky, qui était déjà citée par Mannerheim comme une simple variété de l'espèce actuelle. D'après les auteurs indiqués plus haut, il faut également y rattacher le *Dermestes minutus* Fabr., et la *Corticaria impressa* Marsh. La *Corticaria tenella* Woll. (*delicatula* Woll.) ne présente aucun caractère qui autorise une séparation spécifique.

La larve et la nymphe de la *M. gibbosa* ont été rencontrées par Perris dans une tête d'artichaut, dont on avait laissé mûrir les graines ; notre regretté collègue les a soigneusement décrites dans son dernier ouvrage (Larves de Coléoptères, pag. 80-82).

5. Melanophthalma similata, Gyllenhal.

Ovale, courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée; d'un brun ferrugineux plus ou moins clair, avec les antennes et les pattes testacées. Massue antennaire tri-articulée, parfois rembrunie. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front ponctué finement et obsolètement. Pronotum à peine plus large que long, beaucoup plus étroit que les élytres à sa base, légèrement arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus mais distinctement acuminés; chagriné et ponctué assez serré, avec 3 fossettes à la base, la médiane transversale peu profonde, les latérales faibles (parfois obsolètes) situées obliquement près des angles postérieurs. Elytres profondément ponctuées-striées, avec les intervalles étroits, subcostiformes, presque imponctués, transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau ventral. Premier article des tarses dilaté dans les deux sexes.

♂ *Tibias antérieurs* pourvus à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située un peu après le milieu.

♀ *Tibias antérieurs* simples.

Long. : 0m001 à 0m0015 (1/2 à 2/3 lign.); — larg. : 0m0004 à 0m0006 (1/6 à 2/7 lign.).

Lathridius similatus, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 134, n. 13.
Corticaria similata, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 56, n. 49.— Thomson, Skand. Col. V, pag. 236, n. 16.— Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 423. Seidlitz, Faun. balt. pag. 170. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. Ent. Fr. 1881, pag. 407, n. 33.
Corticaria parvula, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 54, n. 47.
Corticaria subtilis, Mannerheim, loc. cit. pag. 57, n. 51.
Melanophthalma similata, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 440.

Corps en ovale assez court, convexe, couvert d'une courte pubescence cendrée, couchée sur les élytres; ferrugineux ou ferrugineux obscur, avec les antennes et les pattes plus claires; la massue antennaire est parfois rembrunie.

Tête à peine aussi longue que large, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur du corselet, peu inclinée en avant, finement et

obsolètement ponctuée, marquée transversalement d'un sillon en arrière des yeux. *Épistome* réduit à une bande transversale, resserré à la base entre l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire; le 2e notablement moins épais et un peu plus court que celui-ci, subcylindrique ; les suivants jusqu'à la massue assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges; le 3e moins long que le 2e mais plus allongé que le 4e : celui-ci subégal aux autres du funicule ; le 8e est un peu plus court et subglobuleux ; massue commençant manifestement au 9e article qui est obconique ainsi que le 10e, et deux fois plus allongé, et plus épais que le 8e ; le 11e est en ovale, un peu plus allongé et un peu plus épais que l'avant-dernier.

Yeux arrondis, proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum à peine plus large que long, subtransverse, environ deux fois moins large que les élytres, coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs émoussés, indistincts, et les postérieurs obtus, acuminés, et tombant sur la base des étuis vers la 5e strie ; côtés assez également arrondis (un peu plus avant le milieu), non marginés, très faiblement crénelés ; la surface est couverte d'une ponctuation assez serrée, d'ordinaire plus ou moins obsolète ; au devant de la base, elle est marquée de trois fossettes, la médiane transverse assez profonde, les latérales plus faibles (parfois même obsolètes), situées un peu obliquement près des angles postérieurs et le long de la marge latérale.

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Elytres en ovale court, convexe, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont un peu tronquées et laissent parfois à découvert une partie du pygidium ; profondément ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles ordinairement imponctués (offrant parfois quelques points écartés en série) étroits, subconvexes ; repli épipleural pas très

large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches; offrant le long de son bord antérieur une ligne de points plus ou moins marqués, tandis qu'une autre ligne assez fortement enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon ou fossette anté-coxale.

Mésosternum uni, s'avançant entre les hanches médianes en lame environ aussi large que le trochanter de celles-ci, séparé du métasternum par une troncature droite.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, vers lequel il s'avance un peu entre les hanches médianes en angle à sommet arrondi; aussi long que le 1er arceau ventral; offrant dans son milieu basilaire une fossette longitudinale plus ou moins marquée, qui dépasse un peu le tiers de la longueur, parfois réduite à un simple sillon lisse, ou même presque obsolète; tronqué droit entre les hanches postérieures; à peine bombé sur les côtés avant le sillon antécoxal; parsemé surtout latéralement, de quelques points pas très forts, peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er égalant au moins les 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques; avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant; les 3 segments suivants sont courts et subégaux; les 5e et 6e sont tantôt un peu plus allongés et presque égaux, tantôt très inégaux (1), le 5e étant plus allongé que le précédent, et suivi d'un 6e segment très court, à peine distinct au milieu de la pubescence.

Hanches antérieures en cône arrondi, saillantes en dehors des cavités cotyloïdes, contiguës; les médianes, arrondies, sont séparées par la lame mésosternale; les postérieures, transversales, sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, hormis les antérieurs du ♂ qui sont armés à leur face postéro-interne d'une dent, située un peu après le milieu de la longueur, et suivie d'une faible échancrure. *Tarses* ayant leur 1er article un peu dilaté dans les deux sexes; le 2e un peu moins allongé que le 1er; le 3e est plus long que les deux précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. La *M. similata* est moins commune que les espèces précé-

(1) Cette différence est vraisemblablement sexuelle; mais le petit nombre d'exemplaires que j'ai pu examiner ne m'a pas permis de résoudre cette question avec certitude.

dentes, et on la rencontre principalement dans les régions septentrionales (Suède, Finlande, Russie boréale). Elle a été capturée en Allemagne (sur le *Prunus spinosa*, d'après Mannerheim). Elle paraît assez rare en France sous les écorces de pin et de chêne, où M. Brisout de Barneville l'a trouvée dans les environs de Paris. M. Cl. Rey l'a prise autour de Lyon, et M. Guillebeau dans le département de l'Ain. Cependant le catalogue de Munich la signale comme étant cosmopolite : je ne puis donner à cet égard de renseignements certains, si ce n'est que M. Reitter l'a reçue de Colombie.

Obs. La place de cette espèce est à côté de la *M. gibbosa*, avec laquelle elle a une très grande affinité ; mais sa tête est sensiblement moins large que le corselet, finement et obsolètement ponctuée, le pronotum est un peu plus arrondi, ponctué moins fortement, et orné de 3 fossettes, dont la médiane est transverse et profonde, les élytres sont plus fortement ponctuées-striées avec les intervalles costiformes, le premier article des tarses paraît un peu dilaté dans les deux sexes, et l'armature des tibias antérieurs du ♂ est plus rapprochée du milieu.

Lorsque les 3 fossettes prothoraciques sont bien marquées, il est facile de la reconnaître au premier coup d'œil parmi les autres espèces de la seconde division, qui n'ont qu'une fovéole ou une impression obsolète antéscutellaire ; quant à la variété *trifoveolata* Redt. de la *M. fuscula*, on l'en distinguera sans peine, parce que les fossettes latérales ne sont pas disposées de la même façon : celles-ci sont en effet situées un peu obliquement près des angles postérieurs et le long des côtés chez la *M. similata*, tandis qu'elles occupent le milieu du disque chez la variété de l'espèce suivante. Mais, il arrive parfois que les fossettes latérales sont obsolètes ; alors on la distinguera de ses congénères par l'étroitesse et la longueur relative de son corselet.

Il faut rapporter à l'espèce actuelle les *Corticaria parvula* et *subtilis* de Mannerheim, qui sont basées sur des différences sans valeur, si l'on considère l'extrême variabilité de ces insectes.

Ici viendrait se placer la *M. ovalipennis* Reitter, établie sur un exemplaire pris à Saint-Moritz (Engadine) par M. von Heyden. Elles est à peu près de la taille de *M. fuscula*, bicolore en dessus (tête et prothorax rouge brun, élytres noir brun), et les élytres sont plus convexes et plus brièvement ovales ; la marge latérale du pronotum est finement déprimée et relevée. Ce dernier caractère lui est propre, et, s'il n'est pas accidentel, il permet de la séparer de toutes les autres *Melanophthalma*. Néan-

moins, M. H. Brisout de Barneville, après avoir examiné le type, déclare douter un peu de la validité de l'espèce.

6. **Melanophthalma fuscula,** Hummel.

Ovale courte, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée; corps d'un brun obscur ou d'un rouge brun; pattes ferrugineuses, ainsi que les premiers articles des antennes. Massue de celles-ci tri-articulée, rembrunie. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front finement et obsolètement ponctué. Pronotum nettement transverse, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus ou presque droits, avec un denticule saillant; chagriné et ponctué finement et densément; orné d'une fossette antéscutellaire assez profonde, en ovale transverse (et parfois de deux autres latérales allongées sur le milieu du disque, var. trifoveolata). Élytres plus larges que le prothorax, assez profondément ponctuées-striées, avec les intervalles presque imponctués, plans ou légèrement relevés et transversalement ruguleux. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le 1er arceau ventral.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située un peu après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs fortement dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses moins fortement épaissi.

Long. : 0m0015 à 0m0018 (2/3 à 4/5 lign.) ; — larg. : 0m0006 à 0m0007 (2/7 à 1/3 lign.).

Lathridius fusculus, Hummel, Essais ent. III, pag. 25. — Gyllenhal, Ins. Suec. IV, pag. 133, n. 12.

Corticaria fuscula, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 55, n. 48. — Waterhouse, Trans. ent. Soc. Lond. V, pag. 144, n. 11. — Thomson, Skand. Coleopt. V, pag. 236, n. 17. — Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 423. — Seidlitz, Faun. balt. pag. 169. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 411. n. 38.

Melanophthalma fuscula, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 441.

Corticaria trifoveolata, Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 423.

Corticaria latipennis, Sahlberg, Faun. et Flor. Fenn. — Thomson, Opusc. 386.

Corps en ovale court, un peu convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, courte et couchée; brun sombre ou roux brun, la tête et le corselet parfois presque noirs, avec les pattes ferrugineuses ainsi que les premiers articles des antennes ; la seconde moitié, ou au moins la massue de celles-ci est obscure.

Tête un peu moins longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, moins large (y compris les yeux) que le bord antérieur de celui-ci, à peine inclinée en avant, finement et obsolètement ponctuée, avec un sillon transversal postoculaire peu marqué. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture obsolète et indistincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le précédent, mais encore sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, et décroissent peu à peu de longueur ; massue commençant au 9e article, qui est obconique, deux fois plus allongé et plus épais que le 8e ; le 10e article est aussi long que large, au moins aussi dilaté que le sommet du précédent; le 11e est en ovale allongé, de même épaisseur que le pénultième, une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, nettement transversal, moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, coupé à peu près droit en avant et en arrière avec les angles antérieurs émoussés, arrondis ; côtés également arrondis, non marginés, à peine crénelés, avec les angles postérieurs obtus ou presque droits, mais très distinctement acuminés, leur saillie denticuliforme paraissant sortir du dessous de la marge thoracique et tombant vis-à-vis de la 5e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée; au-devant de la base, il existe toujours une fossette en ovale transverse, assez profonde. Chez quelques individus, outre cette fossette principale, il y en a une autre allongée de chaque côté sur le milieu du disque (var. *trifoveolata* Redt.).

Écusson très apparent, presque en demi-cercle.

Élytres en ovale court, un peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, très faiblement dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble vers l'extrémité où elles sont subtronquées et laissent d'ordinaire à découvert une partie du pygidium; assez profondément ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles à peu près imponctués, plans ou faiblement élevés, transversalement ruguleux ; repli épipleural médiocre, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; offrant une ligne de points souvent à peine marqués le long de son bord antérieur, et, sur les flancs de chaque côté, un sillon antécoxal, tracé par une rangée de points assez fortement enfoncés.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, s'avançant entre les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci, et séparé en cet endroit du métasternum par un sillon transverse.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, aussi long que le 1er arceau du ventre ; offrant dans son milieu basilaire une fossette longitudinale plus ou moins marquée, qui dépasse un peu le tiers de la longueur (cette fossette est parfois presque oblitérée) ; tronqué droit entre les hanches postérieures, légèrement bombé sur les côtés au devant du sillon antécoxal, parsemé de points pas très forts, peu enfoncés.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er égalant environ les 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les trois arceaux suivants sont courts et subégaux ; le 5e est plus allongé que le précédent, et il est suivi d'un 6e segment tantôt court et à peine distinct au milieu de la pubescence apicale, tantôt presque de même longueur.

Hanches antérieures en cône arrondi, très saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, contiguës ; les médianes arrondies sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins deux fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires ; les antérieurs du ♂ sont armés à leur face postéro-interne d'une dent située un peu après le milieu de la longueur, et suivie d'une légère échancrure. *Tarses* ayant tous leur premier article un peu plus épais dans les deux sexes (plus

fortement dilaté aux antérieurs du ♂); le 2e est un peu moins allongé que le 1er; et le 3e est plus long que les 2 précédents pris ensemble.

Habitat. Commune sous les détritus dans toute l'Europe, cette espèce est probablement cosmopolite, conformément à l'indication du Catalogue de Gemminger et Harold. J'en ai vu des exemplaires provenant des régions les plus diverses de notre territoire. La variété *latipennis* se rencontre plus fréquemment en Finlande.

Obs. Par son métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures, ses yeux contigus au bord antérieur du corselet, son premier segment abdominal dépourvu de lignes obliques, ses tibias antérieurs armés chez le ♂ d'une dent épineuse, la *M. fuscula* appartient à la seconde division du genre actuel. Voisine de la *M. similata*, on la distinguera aisément à son corselet transverse fortement arrondi sur les côtés, beaucoup plus large que la tête. Ce même caractère suffirait à empêcher de la confondre avec la *M. gibbosa*, et cependant je l'ai vue ainsi étiquetée dans plusieurs collections. Cette erreur est tout à fait impossible, si l'on fait attention en outre que la ponctuation du front est fine et obsolète (au lieu d'être forte et serrée comme chez la *M. gibbosa*), qu'il existe au-devant de l'écusson une fossette transversale bien marquée et n'ayant aucune ressemblance avec l'impression prothoracique de la *M. gibbosa*, que la dent épineuse des tibias antérieurs du ♂ est plus rapprochée du milieu, etc. Il est plus difficile de la séparer des deux espèces suivantes, avec lesquelles elle partage la plupart de ces caractères; toutefois, elle est d'une taille sensiblement plus avantageuse, et sa coloration est tout à fait différente, son pronotum n'est pas deux fois aussi large que long, et ses élytres sont distinctement plus larges que le corselet dans sa plus grande largeur.

C'est sans doute par une illusion d'optique que M. Thomson a vu deux articles dilatés aux tarses antérieurs des ♂ : le premier seul est fortement épaissi, mais le second est difficile à distinguer au milieu de la pubescence assez longue qui revêt celui sur lequel il est inséré.

La *Corticaria trifoveolata* de Redtenbacher est une variété, ou plutôt une déformation accidentelle, qui se rencontre fréquemment lorsqu'on capture la *M. fuscula* en nombre : elle se reconnaît à la présence de deux fossettes accessoires, allongées sur le milieu du disque. Quant à la *Corticaria latipennis* de Sahlberg, elle est établie, d'après M. Reitter, sur des exemplaires dont les élytres ont les stries ponctuées sulciformes, et par suite les intervalles paraissent plus bombés.

7. Melanophthalma truncatella, MANNERHEIM.

Ovale courte, un peu convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Corps entièrement d'un ferrugineux pâle. Massue des antennes tri-articulée, concolore. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation fine et serrée. Pronotum transverse, à peine moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs obtus, acuminés ; chagriné et ponctué assez finement et densément, orné au-devant de l'écusson d'une fossette arrondie ou transverse plus ou moins profonde. Elytres assez légèrement ponctuées-striées, avec les intervalles obsolètement pointillés, très légèrement relevés. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau de l'abdomen.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse, située un peu après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs non dilaté.

Long.: 0^m0014 (2/3 lign.); — larg.: 0^m0006 (2/7 lign.).

Corticaria truncatella, MANNERHEIM, in Germ. Zeitschr. V, pag. 59, n. 54. — THOMSON, Opusc. ent. fasc. IV, pag. 386. — REDTENBACHER, Faun. Aust. 3e édit. pag. 423. — H. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent Fr. 1881, pag. 412, n. 40.
Melanophthalma truncatella, REITTER, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 443.

Corps en ovale court, faiblement convexe, un peu brillant ; couvert d'une fine pubescence cendrée, courte et couchée ; entièrement d'un ferrugineux pâle.

Tête moins longue que large, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, beaucoup moins large (y compris les yeux) que celui-ci dans sa plus grande largeur, légèrement inclinée en avant, à ponctuation fine et assez serrée, mais presque obsolète, avec un sillon transversal postoculaire peu marqué. *Epistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front dont il est séparé par une suture à peine

distincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1er, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges, décroissant peu à peu de longueur ; le 3e est subégal au 2e, et le 8e, quoique le plus court, est encore aussi long que large ; massue commençant au 9e article qui est obconique, un peu plus long que les deux précédents pris ensemble ; le 10e article est plus long que large, et aussi dilaté que le 9e ; le 11e est en ovale allongé, aussi épais que le pénultième, et une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, fortement transversal, à peu près de la même largeur que les élytres, coupé à peu près droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis, indistincts ; côtés assez également arrondis, non marginés, obsolètement crénelés, avec les angles postérieurs obtus mais munis d'une petite dent aiguë saillante, faisant face à peu près au calus huméral et à la 6e strie des élytres ; la surface est couverte d'une ponctuation assez fine et serrée, bien distincte au milieu du guillochis ordinaire ; au-devant de la base se dessine plus ou moins profondément une fossette médiane en ovale arrondi ou un peu transverse.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres en ovale court, peu convexes, légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, à peine dilatées sous l'épaule, peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles sont tronquées et laissent d'ordinaire à découvert une partie du pygidium ; assez légèrement ponctuées-striées de 8 séries de points ; intervalles plus ou moins obsolètement pointillés, un peu élevés, surtout les extérieurs ; repli épipleural médiocre, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; offrant en arrière de celles-ci une petite saillie tuberculeuse ; une ligne de points plus ou moins marqués longe le bord antérieur ; une autre plus enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon anté-coxal.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, s'avançant entre les hanches intermédiaires et coupé droit un peu avant leur extrémité.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, vers lequel il s'avance un peu en pointe, à peine aussi long que le 1er arceau du ventre, offrant dans son milieu basal des traces plus ou moins apparentes d'une dépression sulciforme lisse au milieu et ne dépassant guère le tiers de la longueur ; tronqué droit entre les hanches postérieures ; à peine bombé sur les côtés, au-devant du sillon qui longe les hanches postérieures, parsemé de points pas très forts et peu enfoncés au milieu d'un guillochis très fin.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1er presque égal aux 2 suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques, avec la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les segments suivants sont courts et subégaux ; les deux derniers sont plus fortement pubescents.

Hanches antérieures subglobuleuses, un peu saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, contiguës ; les médianes, arrondies, sont séparées par la lame mésosternale ; les postérieures, transversales, sont environ trois fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, à l'exception des antérieurs du ♂ qui sont armés sur leur face postéro-interne d'une dent assez forte, située un peu après le milieu de la longueur ; à la suite de cette dent, la face interne de la jambe est un peu échancrée et revêtue de cils assez forts. *Tarses* ayant le premier article plus allongé que le 2e ; le 3e égale ou même dépasse les 2 précédents pris ensemble. Chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. On rencontre la *M. truncatella* dans toute l'Europe sous les détritus. J'en ai vu des exemplaires de Bohême, de Suisse, de France et d'Angleterre. M. Desbrochers des Loges l'a prise en automne sous des meules de blé. Elle paraît habiter les diverses régions de notre territoire.

Obs. Cet insecte, qui fait partie de la seconde division du genre actuel, est remarquable par sa coloration entièrement pâle et par la largeur relative de son corselet, qui est à peine inférieure à celle des élytres. Ces deux caractères le différencient des espèces précédentes aussi bien que de la suivante avec laquelle ses affinités sont très étroites. La troncature apicale des étuis n'a pas ici l'importance différentielle

qu'on lui a souvent attribuée, car on la constate plus ou moins chez toutes ses congénères.

8. Melanophthalma fulvipes, Comolli.

Ovale courte, convexe, couverte d'une courte pubescence couchée. Tête et prothorax d'un rouge ferrugineux, avec les élytres d'un noir brun, les antennes et les pattes testacées, et la page inférieure du corps obscure; (souvent entièrement d'un roux ferrugineux). Massue des antennes tri-articulée. Yeux contigus au bord antérieur du corselet. Front à ponctuation fine et serrée. Pronotum transverse, un peu moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, arrondi sur les côtés, angles postérieurs obtus, acuminés; chagriné et ponctué assez fortement, avec la fossette anté-scutellaire à peu près obsolète. Élytres assez fortement ponctuées-striées, avec les intervalles à peine pointillés, un peu relevés. Métasternum tronqué droit entre les hanches postérieures. Pas de lignes longitudinales obliques sur le premier arceau de l'abdomen.

♂ *Tibias antérieurs* armés à leur face postéro-interne d'une dent épineuse située après le milieu. *Premier article* des tarses antérieurs dilaté.

♀ *Tibias antérieurs* simples. *Premier article* des tarses antérieurs non dilaté.

Long. : $0^{m}001$ à $0^{m}0013$ (1/2 à 3/5 lign.); — larg. : $0^{m}0006$ (2/7 lign.).

Lathridius fulvipes, Comolli, Coleopt. Novoc. (1837), pag. 39, n. 82.
Corticaria fulvipes. Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 60, n. 55. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 412, n. 41.
Corticarina fulvipes, Reitter, Bestimmungs-Tabellen. Wien. (1880), pag. 30.
Corticaria picipennis, Mannerheim, in Germ. Zeitschr. V, pag. 63, n. 60.
Corticaria curta, Wollaston, Ins. Mader. (1854), pag. 187.
Melanophthalma meridionalis, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 442.
Corticaria ooptera, Fairmaire, Ann. Mus. Civ. Genova, 1875, pag. 506 (1).

(1) C'est d'après l'autorité de M. Reitter que je rapporte ici l'insecte décrit par M. Fairmaire. A en juger par les expressions de la diagnose : « *Antennis pedibusque nigris.., prothorace postice obsoletissime transversim impresso... extrêmement voisine de la distinguenda* », j'inclinerais plutôt à la regarder comme une des nombreuses variétés de *M. transversalis*. Mais, n'ayant pas eu sous les yeux le type unique qui appartient au Musée civique de Gênes, je préfère m'en remettre à l'appréciation d'un savant dont la compétence est incontestée.

Corps en ovale court, convexe, un peu brillant, couvert d'une pubescence cendrée, fine, courte et couchée; d'un testacé brunâtre, ou ferrugineux en dessus ainsi que les pattes et les antennes, mais la page inférieure est d'un brun obscur, et assez souvent les élytres sont rembrunies ou même noirâtres.

Tête plus large que longue, transversale dans sa partie comprise entre les antennes et le corselet, beaucoup moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur, légèrement inclinée en avant, à ponctuation fine assez serrée, avec un sillon tranversal postoculaire plus ou moins marqué. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une suture à peine distincte. *Labre* large, court, transverse, un peu dilaté et arrondi sur les côtés, avec le bord antérieur faiblement émarginé.

Antennes peu robustes, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, dépassant presque la longueur de la tête et du corselet, composées de 11 articles : le 1er très renflé, orbiculaire ; le 2e beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1er, mais sensiblement plus gros que ceux du funicule qui sont assez minces, subcylindriques, tous plus longs que larges, décroissant peu à peu jusqu'à la massue ; celle-ci commençant au 9e article qui est obconique, environ aussi long que les deux précédents pris ensemble; le 10e article est aussi dilaté que le 9e, mais moins long que lui, bien qu'il soit encore aussi long que large; le 11e est en ovale allongé, aussi épais que le pénultième et une fois et demie aussi long que lui.

Yeux arrondis, très proéminents, occupant plus des deux tiers du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, contigus au bord antérieur du corselet.

Pronotum court, fortement transversal, presque deux fois plus large que long, un peu moins large que les étuis dans leur plus grande largeur, coupé droit en avant et en arrière, avec les angles antérieurs arrondis indistincts; côtés assez également arrondis, non marginés, obsolètement crénelés, avec les angles postérieurs obtus, mais munis d'une petite dent aiguë, saillante, faisant face à la 5e strie des élytres; la surface est chagrinée comme à l'ordinaire, et couverte d'une ponctuation assez serrée et un peu plus forte que dans la *M. truncatella*; la fossette médiane antéscutellaire est presque obsolète, marquée seulement par un petit espace lisse, ou même complètement indistincte.

Écusson très apparent, transversal.

Élytres en ovale court, souvent un peu plus que chez la *M. truncatella,* légèrement arrondies aux angles huméraux, avec le calus un peu saillant, à peine dilatées sous l'épaule, un peu courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité, où elles sont subtronquées et laissent ordinairement à découvert une partie du pygidium ; un peu plus fortement striées- ponctuées que chez la *M. truncatella* ; les 8 séries de points ayant leurs intervalles à peu près imponctués, un peu plus étroits que chez l'espèce précédente ; repli épipleural pas très large, graduellement rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 4ᵉ arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches ; une ligne de points plus ou moins marqués longe le bord antérieur, et une autre ligne plus enfoncée trace sur les flancs de chaque côté un sillon antécoxal.

Mésosternum uni, aussi large que le trochanter médian, séparant les hanches, et coupé droit un peu avant leur extrémité.

Métasternum beaucoup plus allongé que le mésosternum, vers lequel il s'avance un peu en angle obtus entre les hanches médianes, égalant environ la longueur du 1ᵉʳ segment abdominal, offrant dans son milieu basal quelques traces d'une dépression longitudinale (parfois une très courte ligne lisse), tronqué droit entre les hanches postérieures ; le sillon qui longe celles-ci est à peine marqué, et par suite les côtés ne sont pas bombés ; la surface est parsemée de points plus ou moins marqués au milieu d'un guillochis très fin.

Abdomen de 6 segments à peu près imponctués : le 1ᵉʳ subégal aux deux suivants réunis, dépourvu de lignes longitudinales obliques; la saillie intercoxale tronquée droit en avant ; les arceaux suivants sont courts et presque de même longueur entre eux ; les deux derniers sont plus fortement pubescents.

Hanches antérieures subglobuleuses, un peu saillantes en dehors de leurs cavités, contiguës ; les médianes arrondies sont séparées par une étroite lame mésosternale ; les postérieures transverses sont environ trois fois aussi distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples, à l'exception des antérieurs du ♂, qui sont armés sur leur face postéro-interne d'une dent assez forte, située un peu après le milieu de leur longueur, après laquelle la face intérieure du tibia est un peu échancrée et revêtue de cils assez forts. *Tarses* ayant le premier article sensiblement plus allongé

que le 2e ; le 3 égale environ les 2 précédents pris ensemble. Chez le ♂, le 1er article des tarses antérieurs est dilaté. *Ongles* simples.

Habitat. Fort répandue dans l'Europe méridionale (Portugal, Espagne, Corse, Italie, etc.), cette espèce vit également en Asie et dans le Nord de l'Afrique. M. Brisout de Barneville l'indique aussi de Madère. En France, elle ne paraît pas rare tout le long du littoral méditerranéen ; mais elle remonte vers le Nord, car j'en possède des individus recueillis à Paris dans des détritus de la Seine, et j'en ai reçu d'Angleterre sous le nom de *curta* Woll.

Obs. Les exemplaires fortement colorés de la *M. fulvipes* sont souvent mêlés dans les collections avec la *M. fuscipennis*, avec laquelle ils ont une apparente ressemblance. Cette confusion tient sans doute à l'erreur que Motschulsky a faite (Bull. Mosc. 1867, I, pag. 88), en reproduisant la diagnose de Mannerheim parmi les *Corticaria* proprement dites. Mais, outre que les deux insectes n'appartiennent pas à la même division et présentent par conséquent des caractères morphologiques très différents, il suffit de regarder la massue antennaire avec quelque attention, pour s'assurer que celle-ci se compose seulement de deux articles chez la *M. fuscipennis*, tandis qu'elle en possède trois chez l'espèce actuelle.

Il n'est pas malaisé de la discerner des trois premières espèces de la seconde division ; mais elle a des affinités si étroites avec la *M. truncatella* que j'inclinerais à les considérer comme deux races d'un seul et même type. Si la distinction en est facile lorsque la coloration atteint son maximum d'intensité, on ne peut dire la même chose lorsque l'insecte est entièrement d'un roux ferrugineux plus ou moins clair, ce qui arrive fort souvent. Toutefois, après avoir reconnu la constance de plusieurs caractères, je maintiens, provisoirement du moins, à l'exemple des savants auteurs qui m'ont précédé, une séparation spécifique justifiée d'une manière suffisante par la taille généralement plus petite, par le pronotum plus étroit dans son milieu que la plus grande largeur des élytres, par la ponctuation prothoracique moins fine, et la fossette antéscutellaire à peine marquée ou même oblitérée, par les élytres en ovale un peu plus court, plus fortement striées-ponctuées, etc.

La forme ramassée de cette espèce indique un passage naturel vers le genre *Migneauxia*. C'est sur des exemplaires à élytres brièvement ovales que Wollaston a fondé sa *Corticaria curta*, et peut-être M. Fairmaire sa *Corticaria ooptera*. M. Reitter, n'ayant pas d'abord reconnu l'insecte décrit par Comolli, l'a publié de nouveau sous le nom de *Melanophthalma*

meridionalis. La diagnose que Comolli a rédigée de sa *C. fulvipes* laisse en effet dans l'esprit quelques doutes sur son identité : on pourrait croire, en la lisant, qu'il s'agit d'un insecte entièrement d'un noir de poix, sauf les antennes et les pattes qui sont ferrugineuses ; Mannerheim donne le même signalement. Je n'ai jamais rencontré d'exemplaire ainsi coloré, tous ceux que j'ai vus avaient au moins la tête et le corselet d'un rouge ferrugineux comme chez la *Corticaria picipennis* de Mannerheim, qui me paraît synonyme de l'espèce actuelle.

Genre *Migneauxia*, J. Du Val.

J. Du Val, Gen. Col. II, pag. 248.

Étymologie : Genre dédié à M. Migneaux.

Caractères. *Corps* brièvement ovalaire, convexe, pubescent. *Front* uni, séparé de l'épistome par une strie assez distincte. *Antennes* de 10 articles seulement, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, et terminées par une massue assez brusque de trois articles, dont le pénultième est transverse. *Yeux* latéraux, globuleux, plus ou moins saillants, composés de facettes assez grossières. *Pronotum* sans côtes discales, non rebordé mais fortement denticulé latéralement, marginé à sa base, et parfois orné au-devant de celle-ci d'une légère impression fovéiforme. *Écusson* très distinct, transverse. *Élytres* recouvrant d'ordinaire le pygidium, ornées de lignes longitudinales de points ou de stries ponctuées et d'une pubescence plus ou moins longue, sérialement disposée. *Prosternum* raccourci en angle obtus au-devant des hanches antérieures, offrant de chaque côté une forte excavation transverse. *Métasternum* à peine marqué longitudinalement au milieu de sa base d'une impression sulciforme très courte. *Hanches* antérieures subcontiguës ; les médianes et les postérieures très inégalement distantes. *Abdomen* de 6 arceaux dans les deux sexes : le 1er plus long, les suivants courts, subégaux, excepté le 6e qui est plus petit et parfois difficile à apercevoir au milieu de la pubescence épaisse qui recouvre les deux derniers segments. *Tarses* à 1er article à peine plus long que le 2e ; le 3e égal aux deux précédents réunis. *Ongles* simples.

Obs. La forte crénulation des bords latéraux du prothorax, les antennes

composées de dix articles seulement, la massue plus brusquement dilatée avec le pénultième article toujours transverse, font distinguer au premier coup d'œil le genre actuel du précédent. Quelques-uns de ces caractères se retrouvent chez les *Corticaria* proprement dites, notamment dans le groupe auquel appartiennent les *C. pinguis*, *Diecki*, etc.; mais celles-ci ont toujours onze articles aux antennes, sans parler du nombre des segments abdominaux, qui est différent dans l'un des sexes.

Une seule espèce a été rencontrée sur notre territoire. Malgré mes investigations qui ont porté non seulement sur des échantillons assez nombreux de celle-ci, mais encore sur plusieurs espèces voisines, il ne m'a pas été possible de reconnaître d'une manière certaine s'il existe dans ce genre des caractères extérieurs qui puissent servir à distinguer le ♂ de la ♀.

1. **Migneauxia crassiuscula**, Aubé.

Brièvement ovale, convexe, couverte d'une pubescence longue et redressée ; corps d'un brun obscur ou rouge ferrugineux, antennes et pattes d'un testacé pâle. Tête à peine parsemée de quelques points fins. Pronotum fortement transverse, un peu moins large que les élytres dans leur plus grande largeur, à peu près également arrondi sur les côtés au milieu, chagriné et ponctué assez fortement mais peu serré, avec une fossette très faible au-devant de l'écusson ; pourvu latéralement de 8 denticules, plus forts en arrière (les 3 derniers également espacés). Élytres assez fortement ponctuées en séries longitudinales, avec les intervalles marqués de points espacés, et hérissés de longs poils cendrés. Métasternum parsemé de gros points assez profonds, surtout sur les côtés.

Long. : 0m0013 (3/5 lign.); — larg. : 0m0006 (2/7 lign.).

Corticaria crassiuscula, Aubé, Ann. Soc. ent. Fr. 1850, pag. 331, n. 41. — H. Brisout de Barneville, Ann. Soc. ent. Fr. 1881, pag. 413, n. 42.
Migneauxia crassiuscula, Reitter, Stett. ent. Zeit. 1875, pag. 444.
Migneauxia serricollis, J. Duval, Gen. Col. Eur. II, pag. 248; pl. 59, fig. 294. — Redtenbacher, Faun. austr. 3e édit. pag. 424.
Migneauxia villigera, Motschulsky, Bull. Mosc. 1867, I, pag. 40.

Corps en ovale court, convexe, brillant; couvert de longs poils cendrés, redressés; d'un brun obscur ou d'un rouge ferrugineux, avec les antennes et les pattes d'un testacé pâle.

Tête plus large que longue, beaucoup moins large (y compris les yeux) que le corselet dans sa plus grande largeur (la marge externe de la saillie oculaire est à peu près sur la même ligne que l'angle antérieur du pronotum) ; légèrement inclinée en avant, parsemée de quelques points fins subobsolètes. *Épistome* réduit à une bande transversale resserrée à la base par l'insertion antennaire, situé sur le même plan que le front, dont il est séparé par une strie plus ou moins distincte. *Labre* large, court, transverse, assez densément pubescent, un peu émarginé dans son milieu antérieur.

Antennes médiocres, insérées en dessus à l'angle antérieur du front, égalant environ la longueur de la tête et du corselet, composées de 10 articles seulement : le 1er très renflé, suborbiculaire ; le 2e subcylindrique, beaucoup moins épais et un peu moins long que le 1er, mais encore sensiblement plus gros que les suivants ; 3e à 5e décroissant peu à peu, assez minces, subcylindriques, plus longs que larges ; le 6e est subglobuleux, et le 7e est à peine aussi long que large ; la massue est brusque et commence au 8e article qui est obconique, fortement dilaté, un peu moins long que large ; le 9e est aussi épais que l'extrémité du précédent et un peu plus court que lui ; le 10e est subovale, épais, un peu moins long que les deux précédents réunis.

Yeux arrondis, assez saillants, occupant plus de la moitié du bord latéral de la tête à partir de l'insertion antennaire, séparés du bord antérieur du corselet par de courtes tempes, qui continuent la ligne latérale de la marge oculaire.

Pronotum court, fortement transversal, presque deux fois aussi large que long, n'égalant pas tout à fait les élytres dans leur plus grande largeur, tantôt uniformément convexe d'un bord latéral à l'autre, tantôt légèrement déprimé le long du disque à une certaine distance de la marge (1), coupé droit en avant, largement arrondi en arrière, à peu près également arrondi sur les côtés, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs presque droits, faisant saillie vis-à-vis du calus huméral en une dent aiguë qui est terminée par un cil très fort, ainsi que chacun des denticules latéraux ; ceux-ci paraissent au nombre de 8 ; ils sont un peu plus forts et plus aigus postérieurement, et les trois derniers sont égale-

(1) Ces variations me paraissent individuelles et indépendantes du sexe ; néanmoins je ne serais pas éloigné de croire que la convexité régulière se rencontre plus fréquemment chez les ♀, tandis que la dépression prothoracique appartient plutôt aux ♂.

ment distants entre eux ; la surface est fortement chagrinée et marquée en outre de points assez forts et profonds, peu serrés ; au-devant de l'écusson, on distingue une impression fovéiforme transverse, parfois entièrement oblitérée

Écusson très apparent, transverse.

Élytres en ovale court, subarrondies aux angles huméraux, avec le calus très faiblement saillant, un peu dilatées au-dessous de l'épaule, et courbées sur les côtés, s'arrondissant ensemble à l'extrémité où elles recouvrent l'abdomen (sauf parfois une très petite partie du pygidium) ; couvertes de points enfoncés, transverses, assez forts, s'oblitérant vers le sommet, donnant naissance à des poils courts, couchés, à peu près régulièrement disposés sur 8 lignes longitudinales sans former de stries, avec les intervalles transversalement rugueux et marqués de points espacés presque aussi forts, du fond de chacun desquels se dressent de longs poils fauves ; repli épipleural pas très large, peu à peu rétréci avec le contour de l'élytre, et réduit à une tranche vers le 5e arceau ventral.

Prosternum en angle très obtus au-devant des hanches antérieures, offrant de chaque côté, en avant de celles-ci, une forte excavation transverse, faiblement pubescente.

Mésosternum aussi large que le trochanter médian, séparant les hanches intermédiaires jusque vers l'extrémité de celles-ci, où il est tronqué droit.

Métasternum beaucoup plus allongé que le segment précédent, vers lequel il s'avance un peu anguleusement entre les hanches médianes, environ de la même longueur que le 1er arceau ventral, tronqué droi en arrière et offrant dans son milieu basilaire une très courte ligne ou fossette longitudinale (parfois oblitérée) ; le sillon longitudinal qui longe les hanches postérieures est fortement imprimé et fait bomber légèrement les parties voisines; la surface est chagrinée et marquée ordinairement de gros points assez profonds, surtout latéralement.

Abdomen de 6 segments dans les deux sexes : le 1er subégal aux deux suivants réunis, offrant quelques points épars, principalement sur les côtés (ces points parfois obsolètes); la saillie intercoxale est droite ou à peine arrondie en avant; les arceaux suivants sont courts et subégaux, sauf le 6e qui est plus petit et difficile à distinguer au milieu de la pubescence plus épaisse; on aperçoit plus ou moins nettement sur le 5e arceau une fossette médiane apicale qui le fait paraître émarginé.

Hanches antérieures subglobuleuses, assez saillantes en dehors de leurs cavités cotyloïdes, subcontiguës ; les médianes arrondies sont sé-

parées par la lame mésosternale ; les postérieures transversales sont au moins trois fois plus distantes que les intermédiaires.

Cuisses assez robustes. *Tibias* presque linéaires, simples. *Tarses* ayant leurs deux premiers articles suballongés ; le 2e est un peu plus court ; le 3e égale environ les 2 précédents pris ensemble. *Ongles* simples.

Habitat. Décrite sur des exemplaires que M. Aubé avait reçus de Batoum (Imérétie), cette espèce vit dans la France méridionale (Hérault, Var, Alpes-maritimes) et en Corse. On la rencontre d'ordinaire en nombre sous les détritus accumulés au pied des cistes, et dans les monceaux d'herbes qui commencent à entrer en décomposition. Je possède aussi plusieurs échantillons provenant d'Italie (Toscane et Naples). Motschulsky l'a capturée dans les forêts de la Kahétie, en Transcaucasie (Lenkoran) et en Crimée.

Obs. La longueur de la pubescence dont cet insecte est hérissé principalement sur les intervalles des élytres, le distingue immédiatement de ses congénères, qui sont couverts de poils assez fins, courts, couchés et moins espacés. Sa coloration est aussi généralement moins claire, sa taille un peu plus avantageuse, et ses élytres un peu plus convexes. La *M. inflata* Rosenhauer (Thiere Andalus, 1856, pag. 350), d'Espagne et de Sicile, a en outre la ponctuation du prothorax plus fine et plus serrée, et la denticulation latérale autrement conformée (le denticule de l'angle postérieur étant notablement plus écarté de l'avant-dernier que celui-ci ne l'est de l'antépénultième). — La *M. Lederi* Reitter (Stett. entom. Zeit. 1875, pag. 444), d'Algérie et du Maroc, s'en éloigne encore par la forme de son corselet plus étroit en devant qu'à la base, égalant presque dans son milieu la largeur des élytres, peu arrondi et moins fortement denticulé sur les côtés, à ponctuation plus fine mais peu serrée.

Il est à présumer que la *M. villigera*, de Crimée et du Caucase, a été décrite d'après des individus d'une taille un peu plus faible et de coloration plus claire, chez lesquels le corselet paraissait moins fortement denticulé sur les côtés, et offrait une fossette antéscutellaire mieux marquée.

FIN

TABLE MÉTHODIQUE

DE LA

FAMILLE DES LATHRIDIENS

Ire Branche : MÉROPHYSIAIRES.

Genre : *Neoplotera*, Belon.
- peregrina, Belon.

Genre : *Colovocera*, Motschulsky.
- formicaria, Motschulsky.

Genre : *Reitteria*, Leder.
- *lucifuga*, Leder.

Genre : *Merophysia*, Lucas.
- *lata*, Kiesenwetter.
- *cretica*, Kiesenwetter.
- formicaria, Lucas.
- *Baudueri*, Reitter.
- *carinulata*, Rosenhauer.
- *foveolata*, Baudi.
- *oblonga*, Kiesenwetter.
- *procera*, Reitter.
- *orientalis*, De Saulcy.
- *carmelitana*, De Saulcy.

Genre : *Holoparamecus*. Curtis.

S.-genre *Holoparamecus*, in sp.
- Ragusae, Reitter.
- Kunzei, Aubé.
- singularis, Beck.

S.-genre *Tomyrium*, Reitter.
- Bertouti, Aubé.

S.-genre *Calyptobium*, Aubé.
- niger, Aubé.
- caularum, Aubé.

Genre *Anommatus*, Wesmael.

S.-genre *Anommatus*, in sp.
- 12-striatus, Muller.
- pusillus, Schaufuss.
- Diecki, Reitter.
- planicollis, Fairmaire.

S.-genre *Abromus*, Reitter.
- Brucki, Reitter.

IIe Branche : LATHRIDIAIRES.

Genre : *Langelandia*, Aubé.
- anophthalma, Aubé.
- exigua, Perris.

Genre : *Metophthalmus*, Motschulsky.
- niveicollis, J. Duval.
- obesus, Reitter.
- *Ragusae*, Reitter.

Genre *Dasycerus*, Brongniart.
- sulcatus, Brongniart.
- *interruptus*, Reitter.
- *crenatus*, Motschulsky.
- *elongatus*, Reitter.

Genre : *Lathridius*, Herbst.

S.-genre *Lathridius*, in sp.
- lardarius, De Geer.
- laticeps, Belon.
- angulatus, Mannerheim.
- productus, Rosenhauer.
- angusticollis, Hummel.

rugicollis, Olivier.
alternans, Mannerheim.

S.-genre *Coninomus*, Thomson.

nodifer, Westwood.
constrictus, Hummel.

Genre : *Enicmus*, Thomson.

S.-genre *Enicmus*, in sp.

brevicornis, Mannerheim.
dubius, Mannerheim.
rugosus, Herbst.
fungicola, Thomson.
transversus, Olivier.
testaceus, Stephens.
Mannerheimi, Kolenati.

S.-genre *Conithassa*, Thomson.

brevicollis, Thomson.
minutus, Linné.
consimilis, Mannerheim.
hirtus, Gyllenhal.

Genre : *Revelieria*, Perris.

Genei, Aubé.
Heydeni, Reitter.

Genre : *Cartodere*, Thomson.

bicostata, Reitter.
pilifera, Reitter.
Beloni, Reitter.
elegans, Aubé.
elongata, Curtis.
aequalis, Reitter.
ruficollis, Marsham.
filiformis, Gyllenhal.
filum, Aubé.
Schuppeli, Reitter.

IIIe Branche : CORTICARIAIRES.

Genre : *Corticaria*, Marsham.

metallica, Reitter.
pubescens, Hummel.
olympiaca, Reitter.
crenulata, Gyllenhal.
sylvicola, Ch. Brisout.
Diecki, Reitter.
Kaufmanni, Reitter.
pinicola, Ch. Brisout.
illaesa, Mannerheim.
monticola, H. Brisout.
pilosula, Rosenhauer.
fulva, Comolli.
maculosa, Wollaston.
umbilicata, Beck.
impressa, Olivier.
denticulata, Gyllenhal.
lapponica. Zetterstedt.
saginata, Mannerheim.
serrata, Paykull.
Clairi, H. Brisout.
obscura, Ch. Brisout.
longicollis, Zetterstedt.
crenicollis, Mannerheim.
Eppelsheimi, Reitter.
Corsica, H. Brisout.
interstitialis, Mannerheim.
Mannerheimi, Reitter.
linearis, Paykull.
foveola, Beck.
bella, Redtenbacher.
cucujiformis, Reitter.
elongata, Hummel.
Thomsoni, Reitter.
fenestralis, Linné.

Genre : *Melanophthalma*, Motschulsky.

transversalis, Gyllenhal.
distinguenda, Comolli.
fuscipennis, Mannerheim.
gibbosa, Herbst.
similata, Gyllenhal.
ovalipennis, Reitter.
fuscula, Hummel.
truncatella, Mannerheim.
fulvipes, Comolli.

Genre : *Migneauxia*, J. Duval.

crassiuscula, Aubé.
inflata, Rosenhauer.
Lederi, Reitter.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES (1)

(1) L'* au devant d'un chiffre indique la pagination de la Ire partie ; celle de la IIe n'est accompagnée d'aucun signe particulier. Les noms d'espèces imprimés en italique sont synonymes.

GENRES, SOUS-GENRES ET ESPÈCES

ERRATUM : Page 33, au lieu de *C. Kaupfmanni* lire : *C. Kaufmanni*.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

— SUITE —

PAR C. REY

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 décembre 1884

PRÉFACE

Depuis longtemps s'imposait la nécessité d'une deuxième édition des Palpicornes. Mulsant lui-même en avait formé le projet, lorsque la mort est venue l'enlever à la science et à ses amis. Il avait même réuni, à cet effet, une grande quantité de notes et relevé la description de plusieurs espèces récemment découvertes en France. Je crois donc accomplir un devoir, en mettant à exécution une de ses intentions dernières.

La nouvelle édition que je présente aujourd'hui, compte plus de cent soixante espèces françaises, au lieu que celle de 1844 n'en donnait qu'une soixantaine. Depuis cette dernière époque, la plupart des variétés, signalées avec soin par Mulsant, sont devenues des espèces distinctes. En outre, il en a été publié une foule d'autres dans les Revues ou Annales de différentes Sociétés savantes, et surtout dans les diverses revisions de genres qui ont paru sur cette famille. J'en ai moi-même ajouté un certain nombre. Ma tâche était donc tracée d'avance et elle s'est bornée, pour ainsi dire, à réunir, contrôler et coordonner tous ces matériaux disséminés. Mais, je m'empresse de le reconnaître, elle m'eût été bien moins

facile et mon travail, moins complet, sans les généreuses communications de plusieurs de mes collègues. Je citerai entre autres :

MM. Abeille de Perrin, de Marseille ; Bourgeois, de Paris ; C. Brisout de Barneville, de Saint-Germain-en-Laye ; Dubois, de Versailles ; Fauvel, de Caen ; des Gozis, de Montluçon ; A. Grouvelle, de Nice ; F. Guillebeau, du Plantay (Ain) ; Hervé, de Morlaix ; Lethierry, de Lille ; Valery Mayet, de Montpellier ; E. Olivier, de Moulins ; L. Pandellé, de Tarbes ; A. Puton, de Remiremont ; E. Revelière, de Porto-Vecchio (Corse) ; l'abbé Carret et MM. Godart et Jacquet, de Lyon, etc.

Je les prie d'agréer ici l'expression sincère de ma reconnaissance.

TRIBU

DES PALPICORNES

Caractères. *Corps* de forme diverse. *Tête* grande. *Labre* généralement court, transverse, parfois caché ou recouvert. *Mandibules* courtes, arquées souvent peu saillantes, ordinairement bidentées au sommet (1). *Palpes maxillaires* très développés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles; les *labiaux* petits, de 3 articles. *Menton* grand, corné, transverse. *Yeux* grands, aussi développés en dessous qu'en dessus. *Antennes* relativement courtes, insérées sous les côtés de l'épistome, au devant des yeux ; de 6 à 9 articles (2), dont le premier ou scape plus ou moins allongé et les 3 à 5 derniers formant la massue. *Prothorax* le plus souvent transverse. *Écusson* triangulaire ou ogival, rarement subsemicirculaire. *Élytres* grandes, toujours cornées. *Médiépimères* transverses, parfois obliques, atteignant les hanches intermédiaires. *Postépisternums* plus ou moins allongés, le plus souvent subparallèles, rarement annihilés. *Postépimères* petites ou cachées. *Tarses* de 5 articles, très rarement de 3.

Le développement des palpes maxillaires, au moins aussi longs que les antennes, justifie le nom de *Palpicornes* imposé par Latreille.

Je ne rappellerai pas l'étude des parties extérieures du corps, ni la vie

(1) Parfois même tridentées ou quadridentées au sommet de leur tranche interne *(Berosus)*, d'autres fois simples *(Helophorus)*, rarement longuement quadridentées intérieurement *(Hydrophilus)*.

(2) Dans la faune des Coléoptères du bassin de la Seine (p. 289), il faut lire : *antennes de 6 à 9 articles*, au lieu de 6 à 7.

évolutive, ni les mœurs et habitudes des insectes parfaits déjà suffisamment signalées par Mulsant. Mais, sans parler des nombreuses espèces décrites isolément çà et là dans les diverses Annales ou Revues, je vais donner ici, en abrégé, l'historique des *Palpicornes* depuis 1844, époque de la première édition.

HISTORIQUE

1849. — Kiesenwetter, dans la *Linnaea Entomologica* (t. IV, p. 156), donne une excellente monographie ou revision du genre *Hydraena*, dans laquelle il décrit un certain nombre d'espèces inconnues de Mulsant et plusieurs autres tout à fait nouvelles.

1854. — Lacordaire, dans son *Genera* (I, p. 446), nous présente une nouvelle classification des *Palpicornes* bien plus naturelle que celle suivie jusqu'alors, en commençant par les grosses espèces, et que je crois devoir rapporter ici :

I. Le 2e *article des 4 tarses postérieurs* long, le 1er très court.
a. Les *mêmes tarses* rémiformes. Une épine sternale. . . HYDROPHILIDES.
aa. » » » non rémiformes. Point d'épine sternale. HYDROBIDES.
II. Les *4 premiers articles des tarses* courts, égaux. . . . SPERCHÉIDES.
III. » » » à 1er *article* peu distinct. . . . HÉLOPHORIDES.
IV. Le 1er *article des tarses* allongé. . . . . SPHÉRIDIDES.

1855. — Jacquelin Du Val, dans son *Genera* (1855, p. 85), change le nom de *Palpicornes* en *Hydrophilides*, qu'il partage en *Hydrophilites*, *Sperchéites*, *Hélophorites* et *Sphéridites*. Tout en supprimant les *Hydrobites* qu'il réunit avec raison aux *Hydrophilites*, il suit le même ordre que Lacordaire, c'est-à-dire qu'il commence par les grandes espèces, qui sont les mieux douées sous le rapport de la natation, bien qu'elles ne le soient pas autant que les *Hydrocanthares*.

1859. — Thomson, dans son *Skandinaviens Coleoptera* (I, p. 14), établit dans ses Palpicornes deux groupes, les *Hydrophilii* et *Sphaeridiota* qui répondent exactement aux *Hydrophilides* et *Géophilides* de Mulsant. Mais, dans la classification du premier groupe, il commence par les *Limnébides*, place à leur suite les *Ochthébides*, *Hydrochides*, *Sperchéides* et *Hydrophilides*, classification qui me paraît bien moins logique que celle indiquée précédemment par Lacordaire et Jacquelin Duval.

1860. — Plus tard le même auteur, dans la suite du même ouvrage (t. II), crée plusieurs genres nouveaux, savoir : 1° le genre *Asiobates*

(p. 73), auquel il donne pour types les *Ochthebius rufomarginatus* et *pygmaeus* d'Erichson ; — 2° le genre *Anchialus* qu'il base sur le *Berosus spinosus* d'après le caractère unique des épines terminales des élytres (1) ; — 3° le genre *Enochrus*, fondé sur le *Philydrus bicolor* de Paykull et de Gyllenhal ; — 4° enfin le genre *Anacaena*, représenté par l'*Hydrobius globulus* de Paykull.

1866. — Gerhardt, dans le *Berliner Zeitschrift*, X, p. 395), fait paraître une revision du genre *Limnebius*, où il ne reconnaît que 4 espèces.

1867. — Thomson, dans le tome IX du *Skandinaviens Coleoptera* (p. 113), donne le tableau analytique des familles et des genres, ajoute quelques nouvelles espèces à son tome II et de nombreuses observations, surtout sur le genre *Cercyon*. Il y crée le genre *Paracymus* (p. 120) en faveur de l'*Hydrobius aeneus*.

1868. — Dans le volume suivant (t. X, p. 297), le même auteur publie une revision du genre *Helophorus* et une autre (p. 310) du genre *Laccobius*, dans lesquelles il fait connaître plusieurs espèces nouvelles.

1868. — La même année, dans le tome II de leur volumineux catalogue, Gemminger et de Harold adoptent la classification de Jacquelin Duval et imposent au genre *Hydroüs* de Brullé le nom de *Hydrochares* de Latreille, créé en 1825, et au *Cyllidium* d'Erichson, celui de *Chaetarthria* de Stephens, publié en 1832 et admis depuis par Waterhouse.

1870. — Sharp, dans l'*Entomologist's Monthly Magazine* (VI, p. 253), donne une revision du genre *Anacaena* de Thomson.

1872. — Dans le *Zeitschrift Entomol. de Breslau* (extr. p. 15), Schwarz publie une revision du genre *Philydrus* de Solier.

1872. — La même année paraît, dans le *Bulletin de la Société d'Italie* (IV, p. 35), une revision du genre *Limnebius*, dans laquelle Baudi signale quelques espèces nouvelles.

1874. — Dans le tome XVIII du *Berliner Zeitschrift* (p. 305), Rottenberg fait paraître une excellente revision du genre *Laccobius*, auquel il ajoute quelques espèces intéressantes.

1874. — La même année, dans l'*Entomologist's Monthly Magazine de Londres* (vol. XI), paraît une note détaillée de Sharp sur le genre *Hydroscapha* de Leconte, qu'il regarde comme la base d'une nouvelle famille de Coléoptères, mais que je crois devoir réunir aux Palpicornes.

1875. — Kiesenwetter, dans le *Berliner Zeitschrift* (p. 229), donne une

(1) Cette coupe avait déjà été indiquée par Hope, sous le nom d'*Enoplurus*.

nouvelle revision du genre *Anacaena*, et, la même année et dans le même ouvrage (p. 294), de Heyden en fait paraître une, plus complète que celle de Schwarz du genre *Philydrus*, ainsi que quelques observations sur le genre *Helochares* (t. XIX, p. 396).

1876. — Gerhardt, dans le *Berliner Zeitschrift* (XX, p. 169), publie une deuxième revision du genre *Limnebius*, plus explicite que celle qu'il a donnée dix ans auparavant, mais avec quelques erreurs de synonymie quant aux dernières espèces.

1881. — M. Bedel, dans sa *Faune des Coléoptères du bassin de la Seine* (t. I, p. 289), où il témoigne d'une grande érudition, d'une critique judicieuse et d'un rare esprit d'observation, élève à la hauteur du genre le sous-genre *Henicorus* de Mulsant, créé par Stephens en 1827, et dont il modifie avec raison l'orthographe. Il substitue le nom d'*Hydrocharis* Leconte (1855) à celui de *Hydrochares*, antérieurement indiqué par Latreille. Il crée le genre *Cymbiodyta* déjà signalé par Pandellé, sous le nom de *Cymbula*, mais inédit, et lui donne pour base le *Philydrus marginellus* de Fabricius. Il change le nom d'*Hydrochus* en *Hydrochoüs* adopté par les Latins. Il croit devoir commencer par les *Hydrochoïdes* et les *Hélophorides* qu'il fait suivre des *Sperchéides* et *Hydrophilides*, pour finir, comme tous les autres auteurs, par les *Sphéridides*.

1882. — Enfin, par un travail d'ensemble des plus patients et de longue haleine, dans le tome XX de son *Abeille*, l'abbé de Marseul a eu l'heureuse inspiration de rassembler en un seul faisceau tous les matériaux plus ou moins récents, concernant la tribu des Palpicornes ou Hydrophilides et qui se trouvaient dispersés dans divers ouvrages, annales ou opuscules, et de nous montrer ainsi la marche progressive et les découvertes de la science relativement à cette tribu, sans négliger de nous faire part de ses observations particulières, épargnant par là à l'amateur l'achat de divers ouvrages très coûteux et à la fois un temps précieux qu'il aurait mis à les compulser (1).

Je partage les Palpicornes en deux groupes principaux :

A. Le 1er *article des tarses postérieurs* très court et toujours moins long que le 2e. . . . . I. Hydrophilides.

AA. Le 1er *article des tarses postérieurs* allongé, toujours plus long que le 2e, les 1er à 4e graduellement moins longs. . II. Géophilides.

(1) J'indiquerai, quand il y aura lieu, à la fin des genres ou des espèces, les auteurs et les ouvrages anciens ou récents qui auront signalé des larves ou leurs métamorphoses.

PREMIER GROUPE

HYDROPHILIDES

Caractères. Le 1er *article des tarses postérieurs* très court et toujours moins long que le 2e, souvent en partie caché ou peu apparent en dessus. *Tibias* et *tarses intermédiaires* et *postérieurs* souvent ciliés. *Mœurs* aquatiques. *Larves* hexapodes.

Le groupe des Hydrophilides peut être divisé en 3 familles distinctes

Prothorax

sans sillons ni fossettes, généralement plus étroit en avant qu'en arrière où il est aussi large ou un peu moins large que les élytres. *Écusson* grand, triangulaire. *Labre*

visible en dessus, saillant, non caché par l'épistome. *Écusson* en triangle plus ou moins allongé. *Cuisses* comprimées et plus ou moins élargies à la base ou vers leur milieu. Le 2e *article des tarses* presque toujours plus long que le 3e (1). . . 1re fam. Hydrophiliens.

invisible en dessus, caché par l'épistome qui est largement échancré en avant. *Écusson* allongé. *Cuisses* subcylindriques. Les 2e à 4e *articles des tarses* courts et subégaux. *Tibias* pluricarénés. 2e fam. Sperchéens.

creusé de sillons ou de fossettes profondes, non plus étroit en avant qu'en arrière où il est toujours sensiblement moins large que les élytres. *Écusson* petit, semi-circulaire ou subogival. *Cuisses* peu ou point renflées. . . . . 3e fam. Hélophoriens.

PREMIÈRE FAMILLE

HYDROPHILIENS

Caractères. *Tête* inclinée ou verticale. *Labre* très apparent, non caché par l'épistome. *Antennes* de 9 ou rarement de 7 ou 8 articles. *Prothorax* plus ou moins rétréci en avant, rarement subparallèle, aussi large ou un peu moins large en arrière que les élytres, sans sillons ni fossettes, à angles postérieurs le plus souvent obtus. *Tarses postérieurs*, et aussi les *intermédiaires*, à 2e article allongé. *Forme* plus ou moins ovalaire ou ovale-oblongue, parfois subhémisphérique.

Cette famille peut se subdiviser en 4 branches.

Antennes

- de 8 ou 9 articles. *Yeux* rarement saillants, souvent subdéprimés, en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* aussi large à sa base que les élytres. *Écusson* en triangle équilatéral ou un peu plus long que large. *Ventre*
  - de 5 arceaux libres et découverts. *Elytres* non tronquées au sommet, recouvrant tout l'abdomen, avec ou sans strie suturale. *Corps* ovale ou ovale-oblong, parfois subhémisphérique. . . . . 1re br. HYDROPHILAIRES.
  - de 5 arceaux, les 2 premiers excavés et recouverts de 2 grandes plaques écailleuses. *Elytres* non tronquées, à strie suturale. *Corps* subglobuleux. 2e br. CHÉTARTHRIAIRES.
  - de 7 arceaux. *Élytres* plus ou moins tronquées au sommet, souvent plus courtes que l'abdomen, sans strie suturale. *Corps* ovale ou ovale-oblong. . . . . . . 3e br. LIMNOBIAIRES.
- de 7 articles. *Yeux* saillants, semiglobuleux, libres. *Prothorax* un peu plus étroit en arrière que les élytres. *Écusson* en triangle allongé. *Corps* ovalaire ou oblong. . 4e br. BÉROSAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

HYDROPHILAIRES

CARACTÈRES. *Tête* transverse ou trapéziforme, plus ou moins engagée dans le prothorax. *Yeux* rarement saillants, souvent subdéprimés, généralement en partie voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres. *Ecusson* en triangle équilatéral ou un peu plus long que large. *Élytres* recouvrant tout l'abdomen, avec ou sans strie suturale. *Ventre* de 5 arceaux. Le 2e *article des tarses intermédiaires* et *postérieurs* allongé.

Cette branche donne lieu aux genres suivants :

- *Antennes*
  - de 9 articles. *Trochanters postérieurs* en onglet, fortement liés au fémur. *Mésosternum* et *métasternum*
    - intimement unis, simultanément relevés en carène continue et prolongée en pointe en arrière. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* fortement comprimés, rémiformes. *Prosternum*
      - petit, relevé en forme de languette triangulaire et creusée en gouttière. *Pointe métasternale* dépassant fortement les hanches postérieures. *Épistome* avancé à ses angles antérieurs. *Taille* très grande. . . . HYDROPHILUS.
      - relevé en crête comprimée et tranchante. *Pointe métasternale* ne dépassant pas les trochanters postérieurs. *Épistome* simplement tronqué. *Taille* assez grande. . HYDROUS.
    - non intimement unis, ce dernier sans épine prolongée sensible. *Tarses intermédiaires* et *postérieurs* faiblement comprimés. *Métasternum*
      - relevé en avant en carène sensible et subarquée. *Prosternum* caréné. *Métasternum* relevé en lame verticale. *Épistome* tronqué. *Elytres* à strie suturale. *Cuisses postérieures* presque glabres. *Taille* moyenne. . . . . LIMNNOXENUS.
      - non relevé en carène en avant. *Elytres*
        - creusées d'une strie suturale. *Epistome*
          - largement tronqué. *Palpes maxillaires* assez allongés, à dernier article plus long que le 3e. *Crête mésosternale* triangulaire. *Cuisses postérieures* tomenteuses. *Taille* moyenne. HYDROBIUS.
          - plus ou moins échancré. *Palpes maxillaires*
            - peu allongés, à dernier article subégal au 3e. *Base du prothorax* faiblement rebordée. *Taille* médiocre. . . . ENOCRUS.
            - allongés, grêles, bien plus longs que les antennes, à *dernier article*
              - moins long que le 3e. *Base du prothorax* faiblement rebordée. *Crête mésosternale* comprimée, plus ou moins saillante. *Taille* médiocre ou assez petite. . . . . . . PHILYDRUS.
              - aussi long que le 3e. *Base du prothorax* non rebordée. *Crête mésosternale* en pointe conique. *Taille* assez petite. CYMBIODYTA.
            - assez courts, assez épais, à peine aussi longs que les antennes, à *dernier article* plus long que le 3e. *Taille* petite. *Prosternum*
              - finement caréné. *Prothorax* non rebordé à la base. *Crête mésosternale* en triangle comprimé. *Cuisses postérieures* presque glabres. *Dessus du corps* bronzé. . . . . PARACYMUS.
              - nullement caréné. *Prothorax* faiblement rebordé à la base. *Crête mésosternale* nulle ou réduite à une pointe postérieure. *Cuisses postérieures* tomenteuses. *Dessus du corps* non bronzé. . . . . . BRACHYPALPUS.
        - sans strie suturale. *Mésosternum* sans carène. *Palpes maxillaires* très allongés. *Taille* médiocre. . . HELOCHARES.
  - de 8 articles. *Élytres* sans strie suturale. *Trochanters postérieurs* allongés, à sommet détaché du fémur. *Corps* subovalaire ou subhémisphérique. *Taille* petite. . . . . LACCOBIUS.

Genre *Hydrophilus*, Hydrophile ; Geoffroy.

Geoffroy, Hist. des Ins. I, 180. — Mulsant, Palp. 107. — J. Duval, Gen. Hydroph. 86, pl. 29, fig. 151.

Étymologie : ὕδωρ, eau ; φίλος, ami.

Caractères. *Corps* ovale-oblong, convexe, très grand, atténué en avant et surtout en arrière.

Tête grande, trapéziforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* tronqué en avant, mais avancé en forme de dent à ses angles (1). *Labre* très court, transverse, subtronqué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, arquées, tridentées intérieurement (2). *Palpes maxillaires* allongés, grêles, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très court : le 2e très long, en massue arquée : le 3e un peu moins long, sublinéaire : le dernier bien plus court, subfusiforme, subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e assez épais, en massue suballongée et subcomprimée : le dernier plus étroit et plus court, subfusiforme, subtronqué au bout. *Menton* grand, trapéziforme, arrondi en avant.

Yeux gros, assez saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er grand, assez large, arqué, comprimé : le 2e oblong, plus étroit, plus court, subcylindrique : les 3e à 5e très courts, fortement contigus : les 6e à 9e formant ensemble une massue perfoliée, irrégulière : le 6e glabre, en cornet servant de base à la massue : les trois derniers duveteux : les 7e et 8e prolongés en dedans en forme de croissant : le dernier comprimé, subsécuriforme ou en ovale irrégulier.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Écusson grand, en triangle subéquilatéral, parfois subrétréci en pointe.

Élytres ovales-oblongues, rétrécies en arrière, rebordées sur les côtés.

Prosternum court, refoulé par le mésosternum, relevé dans son milieu

(1) L'épistome est séparé du front par une très fine suture peu distincte, en angle obtus, à ouverture en avant, et cela dans la plupart des genres suivants.

(2) Ces dents sont allongées et elles-mêmes bidentées.

en une petite languette oblique, creusée en gouttière et à pointe dirigée en avant. *Anté-épisternums* grands, triangulaires. *Mésosternum* et *métasternum* intimement unis, subégalement et simultanément relevés dans leur milieu en carène obtuse, subélargie au mésosternum chez les ♂, postérieurement prolongée en une épine dépassant fortement les trochanters des cuisses postérieures. *Médiépisternums* grands, transverses. *Métasternum* très grand, obliquement coupé en arrière. *Postépisternums* oblongs ou suballongés, un peu plus étroits postérieurement. *Postépimères* petites, étroites, lanciformes.

Ventre de 5 arceaux, subégaux dans leur milieu.

Hanches légèrement distantes. Les *antérieures* subglobuleuses ; les *intermédiaires* plus grandes, oblongues, obliques, déprimées; les *postérieures* en forme de grande lame, transverse, oblique, déprimée, allongée, subarquée en arrière.

Pieds robustes, les *antérieurs* plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* plus courts, graduellement atténués à leur base, armés à leur sommet interne de deux fortes épines, acérées, inégales, plus courtes dans les antérieurs.

Tarses à 1er article très court, en forme de coin ou d'onglet ; les *antérieurs* courts, avec les 2e à 4e articles très courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu plus longs que les tibias, comprimés, longuement et densément ciliés à leur arête supérieure, très brièvement pectinés à leur arête inférieure (1), rémiformes ou propres à la natation, à 2e article allongé, plus long que les deux suivants réunis : le 3e oblong, le 4e suboblong : le dernier un peu plus long que le 3e. *Ongles* petits, grêles, arqués, armés à leur base en dessous d'un crochet, souvent nul ou obsolète : les *antérieurs* des ♂ grands, inégaux.

Obs. Les insectes de ce genre sont de très grande taille. Ils vivent dans les eaux stagnantes où ils se nourrissent principalement de substances végétales et souvent aussi de jeunes mollusques aquatiques. Quoique bien plus organisés pour la natation que les genres suivants, ils font jouer leurs pattes l'une après l'autre, au lieu de les faire mouvoir simultanément comme les Hydrocanthares, dont ils sont loin, du moins à leur état parfait, d'avoir les mœurs aussi carnassières.

La larve et les métamorphoses de l'*Hydrophilus* sont très connues Elles ont été indiquées ou décrites avec plus ou moins de détails par :

(1) Suivant que le tarse est tourné, c'est parfois l'inverse qui paraît avoir lieu.

Mouffet (*Ins. Theat.* 1600, p. 320).
Frisch (*Beschreib.* 1720, 2e part. p. 26, pl. VI.
De Geer (*Mém.* 1752, t. IV, *Mém.* VIII, p. 369).
Lyonnet (*Mém. post.* p. 133, pl. XIII, fig. 1-2).
Lesser (*Ins. Theol.* t. II, fig. 12-16).
Miger (*Ann. Museum*, 1809, t. XIV, p. 445, pl. 28).
Audouin et Brullé (*Hist. nat. Col.* 1835, t. II, p. 253, pl. XI, fig 1-6).
Sturm (*Deuts. Ins.* t. IX, p. 106).
Westwood (*Intr.* 1839, t. I, p. 125, fig. 8, 11-12).
Dutrochet (*Mém. s. Anim. et Végét.*).
Erichson (*Wiegm. Archiv.* 1841, I, p. 108).
Mulsant (*Palpic.* 1844, p. 106-108).
Candèze (*Mém. Liège*, 1853, pl. I, fig. 7).
Rupertsberger (*Biologie*, p. 112).
Letzner (*Jahr. Ges*, 1853, p. 211, pl. 2, fig. 31-35, *Hydr. aterrimus*).

Le genre *Hydrophilus* se borne à quatre espèces françaises, savoir :

a. *Ventre* relevé en carène sur toute sa longueur. *Corps* ovale-oblong.
b. *Angle sutural des élytres* armé d'une petite épine. *Lobe interne du 8e article des antennes* un peu moins grêle et à peine moins coudé-prolongé que celui du 7e.
c. *Plaque de l'onychium antérieur* ♂ subangulairement arrondie au sommet, avec les *deux ongles* élargis vers leur extrémité. *Forme* ovale-oblongue. . . . . 1. PICEUS.
cc. *Plaque de l'onychium antérieur* ♂ largement tronquée-subéchancrée au sommet, avec l'*ongle externe* seul subélargi vers son extrémité. *Forme* plus allongée. . . . . 2. ANGUSTIOR.
bb. *Angle sutural des élytres* subarrondi, sans épine. *Lobe interne du 8e article des antennes* sensiblement moins grêle et moins coudé-prolongé que celui du 7e. *Plaque de l'onychium antérieur* ♂ triangulaire-oblongue, avec l'*ongle externe* seul dilaté. 3. PISTACEUS.
aa. *Ventre* relevé simplement en faîte sur le 5e arceau seulement. *Lobes internes des 7e et 8e articles des antennes* subégalement grêles et prolongés. *Epine suturale* émoussée, souvent rudimentaire. *Plaque de l'onychium antérieur* ♂ en triangle subéquilatéral, avec les *deux ongles* acérés. *Corps* moins oblong. . . . . . . 4. ATERRIMUS.

1. **Hydrophilus piceus**, Linné.

Ovale-oblong, assez convexe, lisse, glabre, luisant et d'un brun noir olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1er arceau ventral mats et soyeux, la base des antennes et les palpes roux.

Élytres striées postérieurement, armées d'une petite épine à leur angle sutural. Ventre caréné sur toute sa longueur. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.

♂ Le 5e *article des tarses antérieurs* fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, garnie en dessous de petites cupules, avec les *ongles* inégaux, dilatés au bout (1), inermes inférieurement. *Carène mésosternale* subélargie en navette, creusée d'une fossette allongée assez profonde.

♀ Le 5e *article des tarses antérieurs* simple, à *ongles* non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. *Carène mésosternale* subdéprimée, non élargie, à peine sillonnée.

Dytiscus piceus, LINNÉ, Faun. Suec. 214, 764.
Le grand Hydrophile, GEOFFROY, Hist. des Ins. I. 182, pl. III, fig. 1, *a*, *b* (♀).
Hydrophilus ruficornis, DE GEER, Mém. t. IV, 371, pl. 14, fig. 1, 2 (♀).
Hydrophilus piceus, FABRICIUS, Syst. Ent. 228, 1. — OLIVIER, Ent. n° 39, 9, 1, pl. 1, fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*. — LATREILLE, Hist. nat. t. 10, 61. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 113, 1. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. nat. Ins. II, 274, pl. 11, fig. 1 (♀). — ERICHSON, Col. March. I, 206, 1. — LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Ins. Col. II, 49, 1, pl. 3, fig. 7 (♂). — HEER, Faun. Helv. I, 483, 1. — MULSANT, Palp. 108, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 225, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 141 (♂). — THOMSON, Skand. Col. II, 90, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 305 et 325.

Long. 0,040 à 0,045 ; — larg. 0,018 à 0,023.

Corps ovale-oblong ou subelliptique, assez convexe, lisse, glabre, luisant et d'un brun noir olivâtre en dessus.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe. *Epistome* grand, offrant en avant 2 lignes de points enfoncés, obliquement disposées et recourbées en crosse en dehors au-devant des yeux. *Front* creusé, vers le bord interne de ceux-ci, d'une impression oblique, densément ponctuée; marqué, sur son disque, de 2 très petites fossettes ponctiformes, écartées et transversalement disposées, et, sur le vertex, d'une très fine ligne longitudinale. *Labre* subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Palpes* d'un roux fauve. *Menton* lisse. *Yeux* d'un noir luisant.

(1) Pour voir cela, il faut les regarder en face et par devant.

Antennes rousses et glabres, avec la massue souvent plus ou moins obscure et ses 3 derniers articles mats et duveteux : les 7e et 8e longuement ciliés vers le sommet de leur lobe interne, qui est un peu moins grêle et à peine moins prolongé dans le 8e.

Prothorax transverse, deux fois au moins aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarquément rétréci en avant et subarrondi aux angles; convexe ; marqué de chaque côté de 2 groupes de points enfoncés; creusé vers son tiers antérieur de 2 petites impressions obliques, densément pointillées et un peu plus écartées entre elles que des côtés; offrant , en outre, quelques petits points enfoncés le long de certains endroits des bords antérieur et postérieur.

Écusson en triangle à côtés subcurvilignes, parfois atténué au sommet en pointe mousse.

Élytres de 4 à 5 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, rétrécies en arrière après leur milieu et subarrondies tout à fait à leur sommet où elles offrent une petite épine à leur angle sutural ; assez convexes ; plus ou moins sillonnées et relevées en gouttière vers le milieu de leur côté externe ; marquées, dès le milieu de leur longueur, de 10 fines stries d'abord obsolètes et graduellement plus accusées en arrière où elles se réunissent par paire : les 2 suturales et les 2 externes parallèles, les autres divergentes en avant. Les 2e, 4e et 6e *intervalles* et moins distinctement le 8e, parés d'une rangée irrégulière de petits points, celle du 6e antérieurement raccourcie, les autres avancées jusqu'à la base.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec la poitrine, le 1er arceau ventral et la marge latérale des autres très finement chagrinés, mats et revêtus d'un léger duvet soyeux et doré. *Ventre* longitudinalement relevé en carène sur tous ses arceaux.

Pieds robustes, d'un noir luisant avec toutes les hanches et la base des cuisses antérieures très finement chagrinées, mates et duveteuses. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias antérieurs* bistriés-frangés sur leur arête externe ; les *intermédiaires* et *postérieurs* densément et râpeusement ponctués en dehors, ceux-là, de plus, distinctement ciliés-frangés en dessus. *Tarses antérieurs* courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* très allongés, garnis à leur côté externe d'une frange de longs cils fauves et serrés (1).

(1) Suivant que le tarse est tourné, cette arête externe ou supérieure paraît souvent être l'arête inférieure.

Patrie. Cette espèce habite toutes les parties de la France, dans les mares, fossés et autres eaux stagnantes. Elle n'est pas rare aux environs de Lyon et en Provence.

Obs. Elle varie beaucoup pour la taille, pour la convexité et l'ampleur des élytres. Les antennes sont tantôt rousses à massue brune, tantôt entièrement rousses, sauf toutefois le 6e article servant de base à la massue, lequel reste souvent d'une teinte plus obscure.

La larve de l'*Hydrophilus piceus* est connue depuis longtemps. Lyonnet, un des premiers, en a fait connaître les mœurs et les habitudes *(Recherches sur l'anat. et les métam. des Insectes*, p. 133, pl. 12, fig. 47-50 et pl. 13). Elle est carnassière et elle se nourrit surtout des Mollusques qui infestent les plantes aquatiques. On doit aussi d'intéressants détails sur la vie évolutive de cet insecte à Roesel *(Ins. Belustig.* t. II), Lancret *(Nouv. Bull. Soc. philom.* t. II, n° 32, p. 74), Miger *(Ann. Mus. Hist. nat.* t. XIV, p. 441, pl. 28), Audouin et Brullé *(Hist. nat. des Ins.* II, 254), et surtout Chapuis et Candèze *(Cat. des larv. de Col.* 46, pl. 1-7). Mulsant a donné de cette même larve une description détaillée, accompagnée de quelques observations *(Palp.* p. 108).

2. Hydrophilus angustior, Rey.

Ovale-allongé, subconvexe, lisse, glabre, luisant, d'un brun noir olivâtre en dessous avec la poitrine et le 1er arceau ventral mat et soyeux, la tige des antennes et les palpes d'un roux de poix.

♂ Le 5e *article des tarses antérieurs* fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, garnie en dessous d'une série arquée de petites cupules, densément ciliée en arrière et largement tronquée-subéchancrée au sommet, avec les *ongles* inégaux, inermes inférieurement, l'externe plus grand, subélargi vers son extrémité. *Carène mésosternale* naviculaire, creusée d'une fossette elliptique très profonde.

♀ Le 5e *article des tarses antérieurs* simple, à *ongles* subégaux, non élargis vers le sommet, armés d'un crochet en dessous. *Carène mésosternale* étroite, fusiforme, subdéprimée, à peine impressionnée sur son milieu.

Long. 0,035 à 0,038; — larg. 0,016 à 0,018.

Patrie. Fréjus, Hyères, en avril, surtout dans les eaux saumâtres.

Obs. Je ne donne cette espèce que sous toute réserve. Toutefois, je ferai remarquer qu'elle a autant de droits que le *pistaceus* de représenter une espèce distincte de *piceus*. En effet, elle est moindre, plus allongée et plus étroite que celui-ci. La plaque de l'onychium antérieur ♂ est toujours largement tronquée-subéchancrée au sommet, avec l'angle externe seul subélargi vers son extrémité, et la carène mésosternale ♂ creusée d'une fossette plus profonde. J'en ai vu trois échantillons identiques.

3. **Hydrophilus pistaceus**, Laporte.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, luisant et d'un noir olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1er *arceau ventral mats et soyeux, la base des antennes et les palpes roux. Elytres striées postérieurement, subarrondies et sans épine à leur angle sutural. Ventre caréné sur toute sa longueur. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.*

♂ Le 5e *article des tarses antérieurs* fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire oblongue, avec les *ongles* inégaux, inermes en dessous, l'externe seul dilaté. *Carène mésosternale* légèrement élargie en navette allongée et concave.

♀ Le 5e *article des tarses antérieurs* simple, à *ongles* non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. *Carène mésosternale* à peine élargie, simplement sillonnée.

Hydrophilus pistaceus, Dahl, Cat. Dejean, 1837, p. 147. — Laporte de Castelnau, Hist. nat. Col. II, 1840, 50, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 225, 2.

Hydrophilus inermis, Lucas, Expl. Alg. 244, pl. 23, fig. 3. — Leprieur, Ann. Fr. 1854, 69, pl. 3, fig. III, 3. — J. Duval, Ann. Fr. 1857, 88. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 304, note.

Long. 0,038 à 0,042 ; — larg. 0,019 à 0,021.

Patrie. Cette espèce est rare. Elle a été prise dans la France méridionale, aux environs de Montpellier et d'Agen. Je l'ai capturée moi-même, en juin, près d'Hyères, dans les eaux douces.

Obs. On a émis des doutes sur la validité de cette espèce qui ressemble

beaucoup à l'*H. piceus*. Quant à moi, je la crois distincte à cause d'un concours de caractères constants. La forme générale est un peu plus ramassée. Les élytres, un peu plus convexes en arrière sur la région suturale, sont moins rétrécies vers leur extrémité, avec leur angle sutural subarrondi et toujours sans épine. Le lobe interne du 8e article des antennes est sensiblement moins grêle et moins prolongé que celui du 7e. La plaque triangulaire du 5e article des tarses antérieurs ♂ est moins large et moins obtuse, avec l'angle externe seul dilaté, au lieu qu'ils le sont tous deux chez l'*H. piceus* ♂. De plus, la saillie mésosternale des ♀ est un peu moins étroite et plus fortement sillonnée que dans le sexe correspondant de l'espèce précédente, avec le sillon toujours plus prolongé en arrière, etc. (1),

4. Hydrophilus aterrimus, Eschscholtz,

Ovale-suboblong, convexe, lisse, glabre, luisant et d'un noir à peine olivâtre en dessus, d'un noir brillant en dessous avec la poitrine et le 1er arceau ventral mats et soyeux, les antennes et les palpes roux. Elytres striées postérieurement, armées à leur angle sutural d'une épine émoussée. Ventre subcaréné sur le 5e arceau seulement. Pieds d'un noir luisant, avec les hanches et la base des cuisses antérieures mates et duveteuses.

♂ Le 5e *article des tarses antérieurs* fortement dilaté en dedans en forme de plaque triangulaire, subéquilatérale, à sommet interne émoussé, avec les *ongles* inermes en dessous, tous deux acérés, inégaux, l'externe plus long et brusquement coudé. *Carène mésosternale* lanciforme, peu élargie, distinctement sillonnée.

♀ Le 5e *article des tarses antérieurs* simple, à *ongles* non dilatés, égaux, armés d'un crochet en dessous. *Carène mésosternale* à peine élargie, distinctement sillonnée.

Hydrophilus aterrimus, Eschscholtz, Entomogr. I, 128.— Erichson, Col. March. I, 206, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 483. 2. — Mulsant, Palp. 110. — Fairmaire

(1) D'ailleurs, dans la séance de la Société entomologique de France du 14 septembre 1853. (p. 69-73), M. Leprieur a parfaitement levé tous les doutes sur la validité de l'*H. pistaceus* Lap. (*inermis* Luc.) En effet, indépendamment de l'épine suturale, il existe un caractère dominateur dans la différence de forme des plaques de l'onychium antérieur des mâles.

et Laboulbène, Faun. Fr. I, 226, 3.— Thomson, Skand. Col. II, 90, 2. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 304, note.
Hydrophilus morio, Sturm, Ins. IX, 109, pl. 215. — Dejean, Cat. 3e éd., 147.

Long. 0,038 : — larg. 0,020.

Patrie. Cette espèce, propre au nord de l'Europe, à l'Allemagne et à la Suisse, a été trouvée aux environs de Strasbourg par feu Linder. Saucerotte l'avait déjà indiquée de la même localité.

Obs. Elle est encore d'une forme plus ramassée et plus convexe que *pistaceus*. La massue des antennes est d'un roux assez clair, avec les 8e et 9e articles plus dégagés et plus visiblement pédicellés, et les lobes internes des 7e et 8e subégalement grêles et prolongés. Le prothorax est un peu plus étroit que les élytres qui sont un peu plus élargies vers les épaules, avec leur angle sutural armé d'une épine émoussée ou rudimentaire, et leurs stries apparentes dès avant le milieu, ce qui a lieu rarement chez *pistaceus* et jamais chez *piceus*. Enfin, le ventre est subcaréné ou simplement relevé en faîte sur le dernier article seulement, et souvent la carène est raccourcie en avant ; la pointe métasternale, un peu moins prolongée, est moins droite, subarquée et un peu dirigée en bas, etc.

La plaque de l'onychium antérieur ♂ est subéquilatérale, avec les ongles tous deux acérés.

La larve de l'*Hydrophilus aterrimus* a été décrite et figurée par Letzner, qui en a donné l'histoire (*Jahrb. Schles. Gesell.*, 1853, 211, pl. 2, fig. 31-35), et plus récemment par Schioedte (*Natur. Tidss.*, 1862, p. 216. pl. III, fig. 20-21).

Genre *Hydrous*, Hydroé ; Linné (inédit).

Audouin et Brullé. Hist. des Ins. II, 275. — Mulsant, Palp. 111. — J. Duval, Gen. Hydroph. 87, pl. 29, fig. 142. — *Hydrochares*. Latreille, Fam. nat. 366 (1).

Étymologie : ὕδωρ, eau.

Caractères. *Corps* assez régulièrement ovale-oblong, assez grand, convexe, obtusément arrondi en arrière.

(1) Gemminger et de Harold adoptent le nom d'*Hydrochares* donné par Latreille, antérieur, il est vrai, à l'application exacte qu'Audouin et Brullé avaient faite de celui d'*Hydrous* ; mais, avant la publication des Familles naturelles, Leach (Zool. Miscell, t. 3, 94, 1817) avait imposé le nom linnéen aux grands Hydrophiles. Il n'y a nul inconvénient à le rétablir en en changeant la destination.

Tête grande, trapéziforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* très court, sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes, arquées, paraissant bidentées au sommet. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très court : le 2e très long, en massue à peine arquée : le 3e un peu moins long, sublinéaire : le dernier bien plus court, subfusiforme, mousse au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e assez épais, en massue oblongue : le dernier un peu plus étroit, plus court, subelliptique, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux gros, assez saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er grand, oblong, assez large, subarqué, comprimé : le 2e suballongé, plus étroit, un peu plus court, subcylindrique : les 3e à 5e petits, très courts, contigus : les 6e à 9e formant ensemble une massue perfoliée, irrégulière : le 6e glabre, en cornet servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7e et 8e légèrement prolongés en dedans en forme de croissant : le dernier comprimé, irrégulier, subpentagonal.

Prothorax transverse, largement échancré au sommet et à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales-oblongues, obtuses et arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés.

Prosternum court, relevé dans son milieu en une carène comprimée (1). *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* et *métasternum* intimement unis, subégalement et simultanément relevés dans leur milieu en carène étroite, subdentée en avant (2), postérieurement prolongée en pointe ne dépassant pas les trochanters des cuisses postérieures. *Médi-épisternums* grands, transverses. *Métasternum* très grand, subobliquement coupé en arrière. *Postépisternums* suballongés, à peine plus étroits postérieurement. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux : le 1er plus court dans son milieu, les suivants subégaux, le 5e parfois un peu moins court.

Hanches légèrement distantes, les *antérieures* plus rapprochées, sub-

(1) L'épine terminale de la carène prosternale, manquant dans une des espèces, ne saurait être un caractère générique.

(2) La dent est très petite et dirigée en arrière.

globuleuses ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, déprimées ; les *postérieures* en forme de grande lame transverse, suboblique, déprimée, allongée, subarquée en arrière.

Pieds plus ou moins robustes, les *antérieurs* plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* à peu près aussi longs, subatténués à leur base, armés à leur sommet interne de deux assez fortes épines inégales, plus courtes dans les antérieurs. *Tarses* à 1er article très court, en forme de coin ou d'onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* courts, avec les 2e à 4e articles courts et graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* aussi longs ou à peine plus longs que les tibias, subcomprimés, longuement ciliés en dessus, brièvement pectinés en dessous, plus ou moins rémiformes ou propres à la natation, à 2e article allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : le 3e oblong, le 4e suboblong : le dernier un peu plus long que le 3e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, armés en dessous d'une petite dent.

Obs. Les *Hydrous* sont de taille assez grande. Ils ont les mêmes mœurs que les *Hydrophilus*, dont ils diffèrent, outre la taille, par leur forme non atténuée en arrière, par leur lame prosternale non creusée en gouttière, relevée en carène comprimée, par la carène mésosternale subdentée en avant, par la pointe métasternale bien plus courte et ne dépassant pas les trochanters des hanches postérieures, et par les postépimères cachées. De plus, les lobes internes des 8e et 9e articles des antennes ne sont pas ciliés. Enfin, le labre est plus distinctement cilié en avant et l'épistome non avancé en forme de dent à ses angles antérieurs ; le 2e article des palpes maxillaires est moins arqué, et les tarses intermédiaires et postérieurs relativement un peu moins longs. Dans les deux sexes, la carène mésosternale se montre également étroite et le dernier article des tarses antérieurs est simple, etc. (1).

Deux espèces françaises seulement rentrent dans le genre *Hydrous*.

a. *Carène prosternale* subhorizontale, armée postérieurement d'une forte épine, obliquement dirigée en bas. *Palpes* et *pieds* d'un brun noir. *Tibias* et *tarses intermédiaires* et *postérieurs* assez robustes. . . . . 1. CARABOIDES.

(1) Le *Tropisternus apicipalpis* de Chevrolat (Col, Mex. Cent. I, 3e fasc. n. 54. 1834 ; — Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 53, 3) a été indiqué à tort par Mulsant (Op. Ent. VII, 169, 1856), d'après M. Robert du Luc, comme ayant été rencontré dans les montagnes des Maures (Var). C'est une espece essentiellement américaine, ainsi que tous ses congénères. Le genre, par son prosternum creusé en gouttière, semble faire le passage des *Hydrophilus* aux *Hydrous* et *Hydrobius*.

aa. *Carène prosternale* déclive d'avant en arrière, sans épine postérieurement. *Palpes* et *pieds* roux, avec la base des cuisses et les tibias intermédiaires et postérieurs rembrunis. *Tibias* et *tarses intermédiaires* et *postérieurs* assez grêles. . . . . 2, FLAVIPES.

1. Hydrous caraboides, Linné.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir olivâtre en dessus, d'un noir mat et duveteux en dessous, avec les antennes rousses à massue brune. Elytres à peine striées, avec des séries de points enfoncés sur les intervalles alternes, les extérieures plus confuses. Carène prosternale armée d'une épine en arrière. Tibias et tarses intermédiaires et postérieurs assez robustes.

♂ *Ongles* de tous les tarses brusquement coudés en forme de grappin.

♀ *Ongles* de tous les tarses plus grêles, simplement arqués.

Dytiscus caraboides, Linné, Faun. Suec. 214, 765.
Dytiscus scarabaeoides, Schrank, Enum. Ins. 198, 371.
L'Hydrophile noir picoté, Geoffroy, Hist. des Ins. I, 183, 2.
Hydrophilus nigricornis, De Geer, Mém. IV, 376, 2.
Hydrophilus caraboides, Fabricius, Syst. ent. 228, 2. — Olivier, Ent. III, n. 39, 11, 2, pl. II, fig. 8. — Latreille, Hist. nat. 10, 62, pl. 81, fig. 7. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 114, 2. — Sturm, Deut. Faun. IX, 113, pl. 216. — Erichson, Col. March. I, 207, 3. — Heer, Faun. Helv. I, 483, 3.
Hydrous caraboides, Audouin et Brullé, Hist. des Ins. II, 276, pl. II, fig. 2. — Laporte de Castelnau, Hist. nat. Col II, 52, I. — Mulsant, Palp. 112, I. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 226, I. — J. Duval, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 142. — Thomson, Skand. Col. II, 91, 1.
Hydrocharis caraboides, Bedel, Faun. Col. Seine, I, 305 et 326.

Variété *a*. *Taille* moindre. *Forme* plus étroite. *Cuisses* et *tibias antérieurs* roussâtres, ainsi que les *palpes*.

Hydrous caraboides, var. B, *intermedius*, Mulsant, Palp. 113. — Var. *flavipes*, Thomson, Skand. Col. IX, 120 (1).

Long. 0,015 à 0,018 ; — larg. 0,007 à 0,008.

(1) C'est à tort que Thomson, à propos de sa variété du *caraboides*, cite *flavipes*. Ce dernier identique à celui de la France méridionale, n'a pas d'épine postérieure à la carène prosternale, caractère organique qui n'eût pas échappé à l'observateur suédois.

Corps ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir olivâtre en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. *Épistome* grand, offrant en avant deux impressions arquées et fortement ponctuées, situées au devant des yeux et à ouverture en arrière. *Front* creusé le long du bord interne de chaque œil d'un sillon ponctué. *Labre* sensiblement sinué et cilié dans le milieu de son bord antérieur. *Palpes* bruns avec les articulations et le sommet roussâtre. *Menton* assez fortement ponctué. *Yeux* d'un noir brillant, parfois marbré.

Antennes rousses et glabres, avec la massue obscure et ses trois derniers articles mats et duveteux : les 7e et 8e médiocrement prolongés en croissant à leur côté interne.

Prothorax transverse, environ deux fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, arcuément rétréci en avant et subarrondi aux angles ; convexe ; marqué de chaque côté d'une striole de points enfoncés, située derrière les yeux et subparallèle au bord antérieur, et en avant, de 2 autres strioles semblables, obliques, plus écartées entre elles que des côtés et placées vers le premier tiers environ ; offrant en outre, après le milieu des côtés, un groupe de points enfoncés, épars, ceux de devant se serrant suivant une ligne oblique, avec quelques points rares et peu distincts le long des bords antérieur et postérieur, et d'autres plus nombreux dans la première moitié des rebords latéraux.

Écusson triangulaire, à côtés à peine curvilignes.

Élytres 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, obtuses et arrondies en arrière ; convexes ; marquées de très fines stries obsolètes, peu apparentes, avec 5 séries de gros points enfoncés, sur les intervalles alternes : les deux premières plus régulières, avancées jusqu'à la base, à points serrés : les autres plus confuses, à points plus fins et plus espacés : la 3e raccourcie en avant.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et finement duveteux, avec la région médiane du 5e arceau ventral lisse et brillante, excepté à sa base. *Repli du prothorax* très lisse, *celui des élytres* lisse en dehors, chagriné en dedans.

Pieds assez robustes, d'un noir brillant, avec la base des cuisses antérieures parée d'une plaque chagrinée, mate et tomenteuse. *Cuisses* plus ou moins comprimées, ponctuées à leur face inférieure, les intermédiaires plus densément. *Tibias* éparsement ponctués et épineux ; les épines plus serrées et disposées en série longitudinale, sur leur arête externe ;

les *antérieurs* très brièvement ciliés de fauve, en dessous. *Tarses antérieurs* courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, garnis supérieurement de longs cils fauves et serrés.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans presque toute la France. Elle n'est pas rare en Provence.

OBS. La variété *intermedius*, des environs de Lyon, est moindre, plus étroite, un peu moins largement arrondie en arrière et d'une teinte un peu plus verdâtre. Les pieds sont moins noirs, avec les cuisses et tibias antérieurs roux ou roussâtres. Les palpes sont de cette dernière couleur, et les antennes sont testacées à massue rembrunie. Quant à la coloration, elle fait donc passage à l'espèce suivante

L'*H. scrobiculatus* de Panzer *(Faun. Germ.* 67, 11) n'est qu'une anomalie du *caraboides*, à élytres couvertes d'inégalités.

La larve de l'*Hydrous caraboides* a été décrite et figurée pour la première fois par Roesel *(Insect. Belustig.* t. 2, pl. IV, fig. 5 à 7 ; 8 nymphe), et, après lui, par Lyonnet *(Recherches*, 1re part. 129, pl. XII, fig. 47, 48 nymphe et 50 tête grossie); Harris (Aurelian, pl. 26, fig. *e-i)*; Miger *(Ann. Mus. Hist. nat.* t. 14); Sturm *(Deut. Faun.* IX, 113, pl. 216); Westwood *(Introd.*, 1839, I, p. 126, fig. 8), et Mulsant *(Palp.* III), qui tous ont donné, plus ou moins, des détails intéressants sur les évolutions de cet insecte. Sturm, entre autres (pl. 216, fig. *b*, *c*, *d*), a parfaitement figuré la larve et la nymphe. Plus tard, Schioedte est venu ajouter des données nouvelles et des dessins nouveaux à tout ce qui avait déjà paru sur les premiers états de l'*Hydrous caraboides (Nat. Tidss.* 1862, III, 1, p. 215, pl. IV, fig. 1-4 ; — V, fig. 1, et VI, fig. 2).

2. **Hydrous flavipes**, STEVEN.

Ovale-oblong, convexe, lisse, glabre, brillant et d'un noir un peu verdâtre en dessus, d'un noir presque mat et duveteux en dessous, avec les pieds roux et les tarses intermédiaires et postérieurs plus obscurs, les palpes et les antennes d'un roux testacé, celles-ci à massue brune. Élytres presque indistinctement striées, avec des séries de points enfoncés sur les intervalles alternes, les extérieures plus confuses. Carène prosternale sans épine en arrière. Tibias intermédiaires et tibias postérieurs assez grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses brusquement coudés en forme de grappin.

♀ *Ongles* de tous les tarses plus grêles, simplement arqués.

Hydrophilus flavipes, STEVEN *in* SCHOENHERR, Syn. Ins. II, 3.
Hydrous flavipes, MULSANT, Palp. 114. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. F. I, 226. 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 305, note.

Long. 0,013 à 0,015 ; — larg. 0,006 à 0,007.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les fossés, en Languedoc et en Provence (1). — (A R).

OBS. Quoique bien voisine de la précédente, elle en est pourtant essentiellement distincte. La taille est toujours moindre, la forme un peu plus étroite et la couleur généralement moins noire et tirant souvent sur le verdâtre. Les cuisses, surtout les intermédiaires, sont moins densément ponctuées. Les tibias et les tarses intermédiaires et postérieurs sont plus grêles. Les palpes, d'une couleur plus claire, sont d'un roux testacé, avec le bout du dernier article des maxillaires souvent un peu rembruni. Les pieds sont roux avec les hanches et les trochanters noirs, et l'extrême base des cuisses et les genoux un peu enfumés. Comme dans l'*H. caraboides*, les hanches et trochanters antérieurs sont mats et tomenteux, ainsi qu'une plaque basilaire des cuisses attenantes. Enfin, ce qui est concluant par dessus tout, la structure de la carène prosternale n'est plus la même ; au lieu d'être horizontale et épineuse, elle est déclive et sans épine, caractère organique d'une grande valeur ; de plus, sa tranche est moins émoussée.

Genre *Limnoxenus*, LIMNOXÈNE ; Motschoulsky.

MOTSCHOULSKY, Étud. entom., 1859, p. 128.

ÉTYMOLOGIE : λίμνη, marais ; ξένος, hôte.

CARACTÈRES. *Corps* ovale-oblong, moyen, très convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, trapéziforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* très court, à peine sinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* très peu saillantes, arquées. *Palpes maxillaires* suballongés, peu grêles, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : le 2e assez allongé, droit, un peu en

(1) C'est par erreur que Mulsant me cite comme l'ayant pris aux environs de Lyon. L'insecte auquel il fait allusion, est l'*H. caraboides* var. *intermedius*.

massue : le 3e bien plus court, obconique : le dernier bien plus long que le 3e, subfusiforme, subarqué, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e en massue oblongue : le dernier un peu plus court, droit au côté interne, subarqué au côté externe (1). *Menton* grand, trapéziforme, arrondi en avant.

Yeux assez gros, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er assez long, assez épais, subarqué : le 2e aussi épais à sa base que le 1er, mais plus court, conique : les 3 suivants plus étroits, graduellement un peu plus épais : le 3e oblong : les 4e et 5e courts, fortement contigus : les 6e à 9e formant ensemble une massue oblongue : le 6e très court, glabre, servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7e et 8e courts, transverses : le dernier subcomprimé, subcirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base (2), rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales-oblongues, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, ponctuées-striées, creusées postérieurement d'une strie suturale.

Prosternum court, relevé dans son milieu en une carène saillante, subcomprimée, subhorizontale et ciliée sur sa tranche. *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* fortement relevé dans son milieu en une carène comprimée, horizontale et ciliée sur sa tranche, libre et non liée en arrière à celle du métasternum. *Médiépisternums* assez grands, un peu obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, avancé entre les hanches intermédiaires en une carène subarquée, au moins aussi élevée que celle du mésosternum ; prolongé en arrière en une pointe courte, ne dépassant pas même le lobe interne des hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, un peu rétrécis en languette obtuse tout à fait vers leur sommet. *Postépimères* cachées ou à peine distinctes.

Ventre de 5 arceaux : le 1er plus court dans son milieu : les 2e à 4e graduellement un peu plus courts, le 5e un peu moins court.

(1) Ce côté externe, ainsi que dans le genre *Hydrous*, présente une longue soie près du sommet. Ce léger signe se reproduit dans d'autres genres, je n'y reviendrai pas.

(2) Plus faiblement à la base

Hanches légèrement distantes. Les *antérieures* subcontiguës, subglobuleuses ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, ovales, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en forme de lame allongée, transverse, déprimée, subarquée extérieurement à son bord apical.

Pieds assez robustes, les *antérieurs* un peu plus courts. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, les *antérieures* seules tomenteuses à leur base. *Tibias* presque aussi longs que les cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs, tous sublinéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de deux fortes épines inégales. *Tarses* à 1er article très court, en forme de coin ou d'onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* courts, avec les 2e à 4e articles graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, au moins aussi longs que les tibias, subcomprimés, longuement et densément ciliés en dessus, très brièvement ciliés-frangés en dessous, légèrement rémiformes, à 2e article allongé, au moins égal aux deux suivants réunis : le 3e fortement oblong, le 4e oblong : le dernier plus long que le 3e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, subangulés ou à peine dentés en dessous.

Obs. L'insecte sur lequel est basée cette coupe générique, a été jusqu'à présent réuni au genre *Hydrobius*. Mais, par la structure des diverses pièces de la poitrine, il a beaucoup plus de rapports avec les *Hydrous*, et l'on peut dire qu'il forme la transition entre ces deux genres. En effet, les *Limnoxenus* diffèrent des *Hydrous* par leur taille moindre et leur forme un peu plus convexe. Les palpes maxillaires sont plus courts et un peu plus épais, avec leur dernier article plus long que le 3e. La carène prosternale est horizontale et ciliée sur sa tranche, sans épine. Il en est de même de celle du mésosternum, qui est libre et non liée à celle du métasternum. Celui-ci n'est relevé en carène qu'à sa partie antérieure, entre les hanches intermédiaires, et sa pointe postérieure, réduite à un angle aigu, ne dépasse pas même le lobe interne des hanches. De plus, les 8e et 9e articles des antennes ne sont nullement prolongés en croissant à leur côté interne. Le labre est moins sinué au sommet. Les tibias sont plus linéaires, et les angles sont moins visiblement dentés en dessous, etc. (1).

(1) Jacquelin Duval (Gen. Hydroph. 1855, 85) avait, du reste, signalé cette forme intermédiaire, remarquable par la structure des carènes mésosternale et métasternale et des tarses intermédiaires et postérieurs, qui la lie aux *Hydrous* ; mais il n'avait pas cru devoir en faire la base d'une coupe générique.

Ce genre est réduit à une seule espèce française, qui a les mêmes mœurs et habitudes que les *Hydrous*.

1. Limnoxenus oblongus, HERBST.

Ovale-oblong ou suballongé, très convexe, finement et densément ponctué, presque glabre, d'un noir verdâtre luisant en dessus, moins brillant en dessous, avec les tarses, les palpes et les antennes roux, la massue de celles-ci brune. Élytres ponctuées-striées, creusées d'une strie suturale dans leur dernière moitié. Cuisses antérieures tomenteuses en devant, au moins dans leur tiers basilaire.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* et *intermédiaires* légèrement recourbés en grappin.

♀ *Ongles de tous les tarses* simplement arqués.

Hydrophilus oblongus, HERBST, Nat. VII, 300, 6, pl. 113, fig. 10.
Hydrophilus picipes, DUMÉRIL, Dict. XXII, 257. — STURM, Deut. Faun. X, 4, 1.
Hydrobius oblongus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 281. — ERICHSON, Col. March. 207, 1. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 1. — MULSANT, Palp. 120, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 2. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 308 et 326, 1.
Hydrobius picipes, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 55, 2.

Long. 0,008 à 0,009 ; — larg. 0,004 à 0,0045.

Corps ovale-oblong ou même suballongé, très convexe, finement et densément ponctué, presque glabre, d'un noir verdâtre luisant, en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. *Epistome* grand, offrant en avant, de chaque côté, une ligne oblique de gros points enfoncés. *Front* creusé vers le bord interne de chaque œil d'une striole oblique de gros points enfoncés. *Labre* à peine sinué en avant. *Palpes* d'un roux parfois assez foncé. *Menton* ponctué. *Yeux* noirs, brillants, souvent marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, avec les 3 derniers articles de la massue obscurs, mats et duveteux : les 7e et 8e transverses ; le dernier plus grand.

Prothorax trapéziforme, environ une fois et deux tiers aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, arcuément rétréci

en avant, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs presque droits mais subémoussés ; convexe ; offrant de chaque côté du disque, outre la ponctuation générale, une série subcirculaire de points enfoncés plus gros, largement interrompue intérieurement en se rapprochant du dos et étroitement vers les bords latéraux.

Écusson triangulaire, à côtés à peine curvilignes, à ponctuation presque analogue à celle du dessus du corps.

Elytres environ deux fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, souvent subcomprimées sur les côtés, assez étroitement arrondies en arrière ; très convexes ; marquées, outre la ponctuation foncière, de dix rangées striales de points enfoncés plus gros : la suturale creusée dans sa dernière moitié en une strie graduellement plus profonde postérieurement : les 3e, 5e, 7e et 9e géminées ou accompagnées en dedans de points un peu plus forts : les 6e et 7e souvent effacées en avant : la 10e ou submarginale divergeant du rebord pour aller se confondre avec la 9e vers le tiers antérieur environ (1).

Dessous du corps finement et rugueusement chagriné-ponctué, d'un noir peu brillant, revêtu d'un très léger duvet grisâtre, avec le repli des élytres et surtout du prothorax plus lisse.

Pieds assez robustes, d'un noir brillant, avec les hanches antérieures chagrinées et tomenteuses, et les tarses d'un roux ferrugineux. *Cuisses* subcomprimées, éparsement ponctuées ; les *antérieures* chagrinées, mates et tomenteuses dans leur tiers basilaire au moins ; les *intermédiaires* plus ponctuées et légèrement pubescentes à leur base. *Tibias* éparsement ponctués, plus ou moins épineux ; les *antérieurs* bisérialement en dessus, unisérialement mais plus finement en dessous. *Tarses antérieurs* assez courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, brièvement ciliés en dessous, garnis en dessus de longs cils fauves et serrés.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France. Elle est plus répandue dans les contrées méridionales.

Obs. Pour la structure des diverses pièces de la poitrine, elle a plus d'analogie avec les espèces du genre *Hydrous* qu'avec celles du genre *Hydrobius*, dont elle a seulement la taille et l'aspect général.

L'*Hydrophilus picipes* de Fabricius est un *Catops*.

(1) Tous ces gros points paraissent parés d'une soie couchée, très courte et à peine distincte. Mulsant compte une 11e rangée, pour moi insignifiante, composée de points écartés et sans ordre, réduite à la région humérale.

Genre *Hydrobius*. HYDROBIE; Leach.

LEACH. Zool. Miscell. 1817. 92. — MULSANT, Palp. 118. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. 87, pl. 29, fig. 143.

ÉTYMOLOGIE : ὕδωρ, eau ; βιόω, je vis.

CARACTÈRES. *Corps* ovale ou ovale-oblong, moyen, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, trapéziforme, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* tronqué en avant. *Labre* très court, subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Mandibules* très peu saillantes, arquées. *Palpes maxillaires* suballongés, peu grêles, un peu plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : le 2e allongé, droit, un peu en massue : le 3e assez allongé, obconique : le dernier bien plus long que le 3e, en fuseau subarqué, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e en massue oblongue : le dernier à peine plus court, un peu plus étroit, subelliptique. *Menton* grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er assez long, assez épais, subarqué : le 2e un peu moins épais à sa base que le 1er, bien plus court, suboblong, conique : les 3 suivants plus étroits, graduellement plus épais et plus courts, fortement contigus : le 3e oblong ou suboblong : les 4e et 5e très courts : les 6e à 9e formant ensemble une massue oblongue : le 6e très court, glabre, servant de base à la massue : les 3 derniers duveteux : les 7e et 8e courts, transverses, perfoliés : le dernier subcomprimé, en ogive courte et obtuse.

Prothorax transverse, largement et bisinueusement échancré au sommet et à la base (1), rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales ou ovales-oblongues, arrondies en arrière, finement

(1) Plus faiblement à la base, qui paraît parfois simplement bisinueusement tronquée.

rebordées sur les côtés, creusées postérieurement d'une strie suturale, ponctuées striées ou striées-ponctuées.

Prosternum très court, sans carène saillante, parfois à peine relevé en faite vers sa pointe médiane. *Anté-épisternums* assez grands, irréguliers. *Mésosternum* relevé dans son milieu en une crête comprimée, tantôt pointue ou angulaire, tantôt tronquée ou subarrondie, un peu renversée en arrière d'où elle émet de sa base un mince filet enfoui entre les hanches intermédiaires. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord postérieur, nullement caréné à sa base, simplement prolongé en angle entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, arrondis à leur sommet. *Postépimères* cachées ou à peine distinctes.

Ventre de 5 arceaux : le 1er plus court dans son milieu : les 2e à 4e graduellement à peine plus courts, le dernier un peu plus long.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses, les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, suboblique et subparallèle.

Pieds médiocres, les *antérieurs* un peu plus courts. *Trochanters* petits, en onglet ; les postérieurs plus allongés. *Cuisses* subcomprimées, glabres seulement dans leur dernière moitié ou leur dernier tiers. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous sub-linéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de deux épines inégales, assez fortes (1). *Tarses* à 1er article très court, en onglet, seulement visible en dessous ; les *antérieurs* assez courts, avec les 2e à 4e articles graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, faiblement comprimés, longuement et peu densément ciliés en dessus, brièvement ciliés-frangés en dessous, non ou peu rémiformes, à 2e article assez allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3e fortement oblong, le 4e un peu plus court : le dernier plus long que le 3e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, obtusément dentés en dessous à leur base.

Obs. Les *Hydrobius* ne sont pas aussi nageurs que les genres précédents, quoique vivant comme eux dans les marécages et eaux stagnantes.

(1) Ils sont, de plus, brièvement pectinés-frangés au sommet supéro-interne de leur troncature, et cela dans presque tous les genres, mais d'une manière peu distincte dans les petites espèces.

Ils diffèrent des *Limnoxenus* par des caractères notables qui sont loin de faire soupçonner l'analogie de leur forme générale. En effet, le prosternum n'est pas relevé en carène sensible ; la lame mésosternale n'a pas une tranche horizontale aussi développée et elle n'offre qu'une crête pointue ou subarrondie, ou parfois subtronquée, et le métasternum n'est point caréné en avant. Les palpes maxillaires sont relativement un peu moins courts, et les tarses intermédiaires et postérieurs moins comprimés, moins ciliés en dessus et moins rémiformes. En outre, toutes les cuisses sont tomenteuses, excepté leur dernier tiers, caractère plutôt spécifique qui va se reproduire plus ou moins dans les genres suivants.

Deux espèces françaises sont réunies dans ce genre. En voici les différences :

a. *Élytres* ponctuées-striées. *Écusson* un peu moins densément pointillé que les élytres. *Crête mésosternale* arrondie. *Corps* ovale-oblong, très densément pointillé. *Tarses* roux. *Taille* moyenne. . . . 1. CONVEXUS.

aa. *Élytres* striées-ponctuées (1). *Écusson* pointillé de même que les élytres. *Crête mésosternale* pointue. *Corps* ovale, densément pointillé. *Sommet des cuisses*, *tibias* et *tarses* roussâtres. *Taille* moindre. 2. FUSCIPES.

1. **Hydrobius convexus**, ILLIGER (inédit).

Ovale-oblong, convexe, très finement et très densément pointillé, d'un noir olivâtre luisant en dessus, peu brillant en dessous, avec les tarses, les palpes et les antennes roux, la massue de celles-ci rembrunie. Ecusson un peu moins densément pointillé que les élytres. Celles-ci ponctuées-striées, creusées d'une strie suturale dans leur dernière moitié. Crête mésosternale arrondie sur sa tranche. Toutes les cuisses tomenteuses, au moins dans leur moitié basilaire.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* et *intermédiaires* assez brusquement arqués.

♀ *Ongles de tous les tarses* plus grêles, régulièrement arqués.

(1) Il est à propos de rappeler ici la différence établie entre les expressions : *ponctuées-striées* et *striées-ponctuées*. La première veut dire : *points en série*, et la deuxième, à *stries ponctuées*.

Hydrobius convexus, DEJEAN, Cat. 3e éd. 148. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. de Ins. II, 282. — MULSANT, Palp. 118, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 228, 3. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 307, note.

Long. 0,009 à 0,011 ; — larg. 0,005 à 0,006.

Corps ovale-oblong, convexe, très finement et très densément pointillé, d'un noir olivâtre luisant, en dessus.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe. *Epistome* offrant en avant une rangée transversale d'assez gros points enfoncés, géminée, interrompue dans son milieu. *Front* creusé de chaque côté, vers le bord interne des yeux, d'une fossette subarquée et assez fortement ponctuée. *Labre* à peine sinué en avant. *Palpes* roux. *Menton* ponctué. *Yeux* brunâtres, brillants, souvent marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, à massue rembrunie ; les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux ; les 7e et 8e transverses ; le dernier plus grand.

Prothorax trapéziforme, presque deux fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, arcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs un peu moins ; convexe ; offrant de chaque côté du disque, outre la ponctuation générale, une série subcirculaire de points enfoncés plus gros et irrégulièrement géminés, largement interrompue intérieurement et étroitement vers les bords latéraux.

Ecusson triangulaire, à côtés faiblement curvilignes, à ponctuation un peu moins fine et un peu moins serrée que celle des élytres.

Élytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, parfois subcomprimées sur les côtés, plus ou moins arrondies en arrière ; convexes ; marquées, outre la ponctuation foncière, de dix rangées striales de points enfoncés plus gros, moins apparents en avant : la suturale creusée dans sa dernière moitié en une strie graduellement plus profonde postérieurement : les 3e, 5e, 7e et 9e accompagnées en dedans de points irréguliers bien plus forts : la 10e divergeant dès le sommet du rebord latéral pour aller se réunir à la 9e vers le tiers antérieur, avec une série de points semblables le long des côtés, épars et sans ordre en arrière, plus serrés et comme disposés en deux rangées vers la base : tous ces gros points donnant en partie naissance à de petits poils pâles, couchés et peu distincts.

Dessous du corps finement et subrugueusement chagriné-ponctué, d'un

noir peu brillant et duveteux, le duvet plus long sur le métasternum. *Repli du prothorax* un peu roussâtre. *Crête mésosternale* arrondie, subcrénelée et ciliée sur sa tranche. *Ventre* obscurément maculé de roux sur les côtés des arceaux.

Pieds médiocres, noirs, avec les tarses roux (1). *Cuisses* densément pointillées, mates et tomenteuses au moins dans leur première moitié, très éparsement ponctuées, luisantes et glabres vers leur extrémité (2). *Tibias* éparsement ponctués, plus ou moins épineux. *Tarses antérieurs* assez courts; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, brièvement ciliés en dessous, garnis en dessus de longs cils fauves et peu serrés.

Patrie. On trouve cette espèce dans les eaux douces et saumâtres, en Provence et en Languedoc. Elle est peu commune.

Obs. Elle a l'aspect luisant du *Limnoxenus oblongus*, mais, à part les caractères génériques, elle est plus grande, un peu moins convexe et moins comprimée sur les côtés, etc.

Le catalogue allemand de 1883 lui rapporte le *Paulinieri* de Guérin.

2. Hydrobius fuscipes, Linné.

Ovale, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix bronzé et brillant en dessus, plus mat en dessous, avec l'extrémité des cuisses, les tibias et les tarses roussâtres, les palpes et les antennes d'un roux testacé, le bout de ceux-là et la massue de celles ci rembrunis. Ecusson pointillé comme les élytres. Celles-ci striées-ponctuées, plus profondément en arrière. Crête mésosternale pointue. Toutes les cuisses tomenteuses dans leurs deux tiers basilaires.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* assez fortement arqués.

♀ *Ongles des tarses antérieurs* plus légèrement arqués.

Scarabaeus aquaticus, Linné, Faun. Suec. 139, 404.
Dytiscus fuscipes, Linné, Faun. Suec. 214, 766; — Syst. nat. II, 264, 4.
Hydrophile noir strié, Geoffroy, Hist. Ins. I, 184, 4.
Hydrophilus fuscipes, De Geer, Mém. IV, 377, 3. — Olivier, Ent. III, n. 39.

(1) Les éperons des tibias sont d'un roux de poix plus ou moins foncé, ce qui a lieu souvent quand les tarses sont roux ou testacés.

(2) Comme presque toujours, les hanches antérieures et le lobe interne des autres sont tomenteux.

12, 6, pl. II, fig. 9, *a*, *b*. — LATREILLE, Hist. Nat. X, 63, 6. — GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 114, 3.
Hydrophilus scarabaeoides, FABRICIUS, Syst. Ent. 228, 4.
Hydrobius fuscipes, CURTIS, Brit. ent. 243, 1. — AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. des Ins. II, 281, pl. 12, fig. 3. — STURM, Deut. Faun. X, 5, 2, pl. 216. — ERICHSON, Col. March., I, 208, 2. — MULSANT, Palp. 122, 3. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 227, 1. — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 143. — THOMSON, Skand. Col. II, 92, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine. I, 308 et 326, 2.
Hydrobius scarabaeoides, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. nat. Col. II, 55, 1.

Variété *a*. *Corps* brièvement ovale. *Stries des élytres* effacées en avant.

Hydrobius subrotundus, STEPHENS, II, 128, 4.

Variété *b*. *Corps* oblong. *Stries des élytres* effacées en avant *(aestivus*, Rey).

Variété *c*. *Corps* ovale, d'un vert bronzé en dessus, testacé en dessous.

Hydrobius aeneus, SOLIER, Ann. Ent. Fr. III, 214 (1834).

Long. 0,006 à 0,007; — larg. 0,0035 à 0,0045.

PATRIE. Cette espèce est commune dans toute la France, même dans la région méditerranéenne.

OBS. Comme elle est très connue, je ne la décrirai pas plus amplement. Elle est bien distincte de l'*H. convexus* par sa taille moindre, par sa forme moins oblongue et ses élytres creusées de stries plus ou moins profondes. La ponctuation générale est un peu moins fine et moins serrée, et celle de l'écusson analogue à celle des élytres. La crête mésosternale est pointue et peu ciliée, parfois submucronée. Enfin, les tibias, ainsi que l'extrémité des cuisses, sont toujours d'un roux plus ou moins foncé, avec les tarses plus clairs, etc.

La forme du corps est plus ou moins ovale, assez courte chez la variété *subrotundus*, plus oblongue et un peu subcomprimée sur les côtés chez la variété *aestivus*. De plus, dans cette dernière, les stries des élytres sont plus étroites, moins profondes, plus effacées en avant, avec la ponctuation générale plus légère et la crête mésosternale tronquée, peut-être accidentellement (Hyères).

L'*H. aeneus* n'est qu'une variété immature. L'*H. Rottenbergi* de Gerhardt ne me paraît qu'une variété à forme plus ramassée. Du reste,

l'*H. fuscipes* varie non seulement quant aux stries, mais encore pour la structure de la crête mésosternale et la couleur des pieds. Ceux-ci sont généralement d'un noir bronzé avec les genoux et les tibias plus ou moins roussâtres et les tarses un peu plus pâles.

L'*H. picicrus* Thomson (Soc. Ent. Fr. Bullet., 28 novembre 1883, p. 203 ; Pet. not. Ent.) différerait du *fuscipes* par sa taille moindre et sa forme plus ramassée et plus convexe, par les angles postérieurs du prothorax encore plus obtus et par ses genoux et tibias d'une couleur plus obscure (1).

Miger (Ann. Mus., 1809, 14) et E. Cussac (Ann. Ent. Fr. 1855, p. 246) ont fait connaître la larve et les métamorphoses de l'*Hydrobius fuscipes*. Schioedte plus tard (Nat. Tidss. 1862, III, 1, p. 217, pl. IV, fig. 5 et V, fig. 2-4), y a ajouté de plus amples détails.

Genre *Enochrus*, Enocre ; Thomson.

Thomson, Skand. Col. II, 93.

Etymologie : ἔνωχρος, pâle.

Caractères. *Corps* ovale, très convexe, arrondi en arrière. *Tête* grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* échancré en avant. *Labre* très court, sinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées (1). *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : le 2e allongé, à peine arqué, un peu en massue : le 3e bien plus court, subobconique : le dernier subfusiforme, subégal au 3e, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e oblong : le dernier subégal au précédent, subatténué, mousse au bout. *Menton* grand, subtransverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

(1) On fait plusieurs espèces aux dépens de l'*H. fuscipes* d'après la forme plus ou moins ramassée, les stries plus ou moins marquées et les tibias plus ou moins obscurs. D'après ce que j'en ai vu, j'ai été amené à réunir en une seule espèce toutes ces diverses nuances, ainsi que l'a fait le catalogue de Berlin, 1883.

(1) Elles sont enfouies entre le labre et le menton qui sont rapprochés.

Antennes de 9 articles : le 1er suballongé, assez épais : le 2e plus court, à peine moins épais à sa base que le précédent, conique : le 3e plus étroit, court : les 4e et 5e très courts, fortement contigus : le 6e encore plus court, plus large, perfolié, glabre, servant de base à la massue : celle-ci oblongue, formée de 4 articles, compris le 6e : les 3 derniers duveteux : les 7e et 8e transverses : le dernier plus grand, ovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet et bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés (1).

Écusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde et de plusieurs autres obsolètes.

Prosternum court, relevé, sur sa ligne médiane, en carène obsolète ou en faîte seulement. *Antéépisternums* assez grands, subtriangulaires. *Mésosternum* relevé dans son milieu en carène comprimée, à pointe antérieure plus saillante. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, brièvement angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis à leur sommet. *Postépimères* peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux : le dernier un peu moins court.

Hanches très légèrement distantes ; les *antérieures* subglobuleuses : les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, subarquée en arrière.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous, sublinéaires et épineux surtout sur leur arête externe, armés à leur sommet interne de 2 épines assez fortes, inégales. *Tarses* à 1er article très court, en onglet. Les *antérieurs* courts, avec les 2e à 4e articles, courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques rares et longs cils ; à 2e article assez allongé, subégal aux 2 suivants réunis : le 3e oblong, le 4e suboblong : le dernier subégal au 2e. *Ongles* petits, grêles, arqués, subdentés en dessous.

Obs. La seule espèce de ce genre, peu nageuse, vit dans les marais

(1) La base paraît très finement et très obsolètement rebordée, vue d'un certain jour.

et autres eaux stagnantes. L'épistome échancré, le dernier article des palpes maxillaires subégal au pénultième, les cuisses presque entièrement tomenteuses, telles sont les principales différences qui séparent les *Enochrus* des *Hydrobius*.

1. Enochrus bicolor, Paykull.

Ovale, très convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant, avec le sommet des palpes rembruni, le dessous du corps et les pieds brunâtres, la tête noire à tache antéoculaire testacée. Élytres obsolètement striées-ponctuées en arrière, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* sensiblement recourbés en grappin, distinctement dentés en dessous.

♀ *Ongles de tous les tarses* simplement arqués, obtusément dentés en dessous.

Hydrophilus bicolor, Paykull, Faun. Suec. I, 184, 8. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 121, 10.
Hydrobius bicolor, Sturm, Deut. Faun. X, 7, pl. 217, fig. A, B. — Mulsant, Palp. 124, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 228, 4. — Thomson, Skand. Col. II, 94, 1.
Hydrophilus atricapillus, Stephens, Ill. Brit. II, 131, pl. 14, fig. 6.
Philydrus bicolor, Laporte de Castelnau, Hist. nat. Col. II, 53, 5.
Philydrus melanocephalus, J. Duval, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 144. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 310 et 328. 1.

Long. 0,0045 ; — larg. 0,003.

Corps ovale. très convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant en dessus, d'un brun noirâtre en dessous, avec la tête noire parée en avant de 2 taches testacées.

Tête grande, moins large que le prothorax, subconvexe, d'un noir brillant, parée au-devant des yeux d'une grande tache triangulaire testacée. *Labre* sinué en avant. *Palpes* testacés, à dernier article rembruni à l'extrémité. *Menton* pointillé, plus lisse et subconvexe en son milieu. *Yeux* brunâtres.

Antennes testacées, glabres, à massue plus foncée : les 3 derniers

articles de celle-ci mats et duveteux : les 7e et 8e transverses, le dernier plus grand.

Prothorax transverse, plus de deux fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs sensiblement et les postérieurs légèrement arrondis ; convexe, entièrement testacé.

Ecusson en triangle un peu plus long que large, testacé, un peu plus finement pointillé que les élytres.

Élytres de 2 fois et demie à 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales, arrondies à leur extrémité ; très convexes ; testacées, avec parfois un petit point brun sur le calus huméral ; marquées, outre la ponctuation foncière, de 10 rangées striales de points enfoncés un peu plus gros, effacées en avant, graduellement plus apparentes en arrière où parfois elles sont brunâtres et un peu creusées en strie : la suturale creusée en strie profonde divergeant et s'affaiblissant en avant.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé, d'un noir brun peu brillant et duveteux, plus lisse sur la région postéro-médiane du métasternum. *Repli du prothorax et des élytres* testacé, translucide. *Crête mésosternale* subcrénelée et un peu déclive en arrière, saillante et angulée en avant.

Pieds bruns, avec les tarses et les genoux moins foncés et souvent un peu roussâtres. *Hanches* et *cuisses* duveteuses ; celles-ci pointillées-chagrinées, lisses et glabres à leur sommet. *Tibias* médiocrement épineux. *Tarses antérieurs* courts ; les autres plus allongés, peu ciliés.

Patrie. Cette espèce, peu commune, a un habitat assez étendu. Je l'ai reçue de la France septentrionale, de M. Reiche. Je l'ai capturée moi-même aux environs d'Hyères et de Collioure. M. Guillebeau l'a prise au Plantay (Bresse). Elle se rencontre également dans le bassin de la Seine, etc.

Obs. L'*Hydrophilus bicolor* de Fabricius (1) appartiendrait au genre *Philydrus* et serait, suivant Erichson, une variété du *testaceus* du professeur de Kiel ou plutôt du *grisescens* de Gyllenhal.

(1) A l'exemple de Gyllenhal, Sturm, Mulsant, Fairmaire et Laboulbène, Thomson, etc., j'ai cru devoir appliquer à l'insecte en question le nom que lui a imposé Paykull. La description douteuse de Fabricius doit céder sa priorité.

Genre *Philydrus*, Philydre ; Solier (1).

Solier, Ann. Ent. Fr. 1834, t. 3, 315. — Mulsant, Palp. 137. — J. Duval. Gen. Hydroph. 88.

Etymologie : φίλος, ami : ὕδωρ, eau.

Caractères. *Corps* ovale ou ovale-oblong, plus ou moins convexe, plus ou moins arrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* plus ou moins échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, bien plus longs que les antennes ; de 4 articles : le 1er très petit : le 2e très long, subarqué : le 3e sensiblement moins long : le dernier plus court que le 3e, subfusiforme, mousse ou subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er peu distinct : les 2e et 3e suballongés ou oblongs, subégaux. *Menton* grand, transverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er allongé, assez épais, subcomprimé : le 2e plus court, aussi épais à sa base, conique : le 3e plus étroit, assez court : les 4e et 5e courts : les 4 derniers formant ensemble une massue suballongée (2) : le 6e cyathiforme, servant de base à la massue : le 7e subtransverse, le 8e transverse : le dernier plus grand, subcomprimé, subovale.

Prothorax transverse, sensiblement échancré au sommet, plus faiblement dans le milieu de sa base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, parfois à peine sur sa base.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres ovales-oblongues, plus ou moins arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum court, simplement gibbeux ou relevé en faîte obtus, en

(1) A l'exemple de Solier, Laporte, Thomson et Bedel, j'écris *Philydrus*, le mot ὕδωρ perdant souvent l'esprit rude dans la composition, chez les Grecs.

(2) La massue égale presque la longueur du reste de l'antenne, le 7e article étant moins court que dans les genres précédents. Toutefois, cette disposition commence à se montrer chez *Enochrus*.

arrière sur son milieu. *Anté-épisternums* médiocres, obliques. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène comprimée (1). *Médiépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord postérieur, subangulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, arrondis à leur sommet. *Postépimères* non ou peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5e un peu moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses ; les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, subarquée en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous, sublinéaires et plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de 2 assez fortes épines inégales, plus courtes dans les antérieurs. *Tarses* à 1er article très court, en onglet ; les *antérieurs* médiocres, avec les 2e à 4e articles oblongs ou suboblongs, graduellement plus courts ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, un peu ou parfois à peine moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques rares et longs cils ; à 2e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3e oblong, le 4e suboblong : le dernier subégal au 2e. *Ongles* petits, grêles, plus ou moins arqués, subdentés en dessous.

Obs. Les espèces de ce genre habitent les grands marais et parfois aussi les petits ruisseaux à eau stagnante. Les palpes sont plus allongés et plus grêles que chez *Hydrobius* et *Enochrus*, avec leur dernier article généralement moins long que le 3e. L'épistome est moins fortement échancré et la forme générale est plus oblongue que dans ce dernier genre.

Les espèces du genre *Philydrus* ne sont pas bien nombreuses. En voici le tableau :

(1) Dans Mulsant (p. 137), il faut lire *Mesosternum* au lieu de *Metasternum*.

a. *Prothorax* marqué sur les côtés de 2 séries arquées de points plus gros (1). *Tarses postérieurs* grêles ou assez grêles. *Taille* médiocre.

b. *Élytres* sans séries de pores sétifères écartés, bien distincts. *Palpes* roux, concolores. *Ponctuation générale* assez forte et bien marquée. *Tête* et *disque du prothorax* noirs. . . . . 1. FRONTALIS.

bb. *Élytres* avec des séries de pores sétifères écartés.

c. Le 2e *article des palpes maxillaires* noir, à sommet testacé. *Dessus du corps* testacé. *Crête mésosternale* subhorizontale, subdentée en avant. . . . . 2. TESTACEUS..

cc. Le 2e *article des palpes maxillaires* testacé, concolore.

d. *Dessus du corps* testacé, avec le milieu de l'épistome parfois un peu rembruni. Le *dernier article des palpes maxillaires* testacé. *Élytres* presque aussi finement pointillées que le prothorax. *Forme* oblongue. . . 3. GRISESCENS.

dd. *Dessus du corps* noir brun ou roux de poix, avec la tête au moins jusqu'à l'épistome et le disque du prothorax noirs.

e. *Elytres* aussi finement ponctuées que le prothorax. *Forme* ovale, très convexe. *Corps* d'un noir de poix, à côtés du prothorax et des élytres d'un rouge brun. . . . 4. MORENAE.

ee. *Élytres* un peu moins fortement ponctuées que le prothorax. *Forme* ovale-oblongue, moins convexe.

f. *Crête mésosternale* subarquée en arrière, relevée en avant en pointe aiguë. *Dernier article des palpes maxillaires* testacé. *Elytres* d'un noir ou brun de poix. 5. HALOPHILUS.

ff. *Crête mésosternale* déclive en arrière, subtriangulaire. *Dernier article des palpes maxillaires* généralement rembruni au sommet. *Élytres* brunes ou d'un roux fauve. 6. MELANOCEPHALUS.

aa. *Prothorax* sans séries de points plus gros, vers les côtés. *Elytres* sans séries de pores sétifères. *Tarses postérieurs* très grêles. *Taille* petite. (*Methydrus*. R., de μετα. avec, et ρωδς, eau).

g. Le *dernier article des palpes maxillaires* largement rembruni à son extrémité. *Elytres* d'un brun ou fauve, concolores . . . . 7. MINUTUS.

gg. Le *dernier article des palpes maxillaires* entièrement roux. *Elytres* rousses, à suture noire en majeure partie. 8. COARCTATUS.

(1) Ces séries arquées, situées l'une derrière le bord antérieur, l'autre après le milieu, s'étendent obliquement sur le disque, se regardent et semblent circonscrire un grand espace en forme de cercle ovale.

1. Philydrus frontalis, Erichson.

Ovale, convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un châtain brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, les palpes, la base des antennes et les pieds roux, les cuisses un peu plus obscures. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, plus fortement ponctuées que le prothorax. Carène mésosternale subarrondie sur sa tranche. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

♂ *Ongles* légèrement coudés en grappin. *Côtés de l'épistome* et *labre* testacés.

♀ *Ongles* simplement arqués. *Epistome* et *labre* entièrement noirs ou brunâtres.

Hydrobius frontalis, Erichson, Col. March. I, 210, 6 (1837).
Hydrophilus nigricans, Zetterstedt, Ins. Lapp. 123, 7 (1838).
Philydrus nigricans, Thomson, Skand. Col. II, 97, 4 (1860).
Philydrus frontalis. Bedel, Faun. Col. Seine, I, 310 et 329, 6. — De Marseul, l'Abeille, 1833, XX, Palp. 137, 20.

Long. 0,005; — larg. 0,003.

Corps ovale, convexe, d'un châtain brillant, avec la tête et le disque du prothorax noirs.

Tête moins large que le prothorax, assez convexe en avant, finement et très densément pointillée, noire ♀. *Labre* très court, subéchancré au sommet, noir ♀. *Palpes* d'un roux testacé, concolores. *Menton* pointillé, plus lisse à sa base. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue rembrunie : les 3 derniers articles de celle-ci courts et duveteux : le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs émoussés ; convexe ; finement et très densément pointillé, avec une série arquée de points plus gros, sur les côtés ; d'un noir de poix brillant, devenant châtain latéralement.

Ecusson en triangle isoscèle, plus finement pointillé que les élytres.

Élytres au moins 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, sub-ovales-suboblongues, largement arrondies à leur extrémité ; convexes ; d'un châtain brillant ; très densément mais plus fortement pointillées que le prothorax ; creusées d'une strie suturale profonde effacée dans son tiers antérieur ; marquées, en outre, de fines rangées de points plus serrés, assez écartées et rayées de brun, plus distinctes postérieurement.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé et duveteux, presque mat sur le ventre, plus brillant et plus lisse sur le métasternum. *Repli du prothorax et des élytres* châtain. *Carène mésosternale* subarquée sur sa tranche, subdentée en avant.

Pieds roux, avec les cuisses plus foncées, rembrunies supérieurement, duveteuses, chagrinées et mates, excepté à leur sommet. *Tarses antérieurs* peu allongés ; les autres plus longs, peu ciliés : les *postérieurs* assez grêles.

Patrie. Cette espèce préfère les mares des forêts et des montagnes. Elle est assez commune dans le nord de la France, bien plus rare aux environs de Lyon : la Bretagne, le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa forme convexe et peu allongée, par ses palpes entièrement roux, par ses élytres uniformément châtaines, un peu moins finement ponctuées que dans les espèces suivantes et surtout sans trace de pores sétifères.

Chez les immatures, les élytres et parfois le prothorax passent au testacé grisâtre. L'extrême sommet des palpes maxillaires se montre souvent un peu rembruni. Les pieds sont quelquefois entièrement testacés.

2. **Philydrus testaceus**, Fabricius.

Ovale-oblong, assez convexe, finement et très densément pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, brun en dessous, avec le front rembruni, les cuisses et le 2e article des palpes maxillaires noirs à sommet testacé. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros, noté sur le disque de 4 points noirs. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, marquées de 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale subhorizontale, subdentée en avant. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses brusquement coudés en grappin, fortement dentés en dessous. *Épistome* entièrement testacé.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, obtusément dentés en dessous. *Épistome* plus ou moins rembruni dans son milieu.

Hydrophilus testaceus, Fabricius, Syst. El. I, 252, 15.
Hydrobius testaceus, Erichson, Col. March. I, 209, 4. — Heer, Faun. Helv. I, 484, 4.
Hydrophilus melanocephalus, Zetterstedt, Ins. Lapp. 123, 6.
Philydrus melanocephalus, var. A. Mulsant, Palp. 138 (1).
Philydrus testaceus, Thomson, Skand. Col. II, 95, 1.— Bedel, Faun. Col. Seine, I, 310 et 328, 2. — De Marseul, l'Abeille. 1883, XX. p. 134, 15.

Long. 0,0060 ; — larg. 0,0035.

Corps ovale-oblong, assez convexe, finement et très densément pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, noir en dessous.

Tête grande, moins large que le prothorax, peu convexe, plus ou moins rembrunie sur le front. *Labre* d'un roux testacé. *Palpes* testacés, le 2e article des maxillaires noir excepté à son sommet. *Menton* ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes testacées, glabres, à massue plus foncée : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : le 7e subtransverse, le 8e transverse, le dernier plus grand.

Prothorax transverse, au moins 2 fois aussi large que long, au moins aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs émoussés ; convexe ; très densément pointillé, avec une série de points plus gros sur les côtés ; d'un roux testacé ; noté sur le dos de 4 petits points noirs disposés en quadrille, les antérieurs vers le premier tiers, les postérieurs plus écartés entre eux, rapprochés de la base.

Écusson en triangle un peu plus long que large, un peu plus finement pointillé que les élytres.

Elytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, arrondies à leur extrémité ; assez convexes ; d'un roux testacé plus ou moins clair; marquées, outre la ponctuation foncière, de 9 rangées de petits points enfoncés nébuleux, figurant çà et là des lignes longitudinales obscures, avec 2 ou 3 séries irrégulières de points plus gros, plus espacés et parfois peu apparents ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers antérieur.

(1) La synonymie de cette espèce et des trois suivantes étant inextricable, j'ai rejeté toutes les douteuses et suivi en cela Thomson.

Dessous du corps finement chagriné-pointillé, d'un noir brunâtre un peu brillant et duveteux, avec une place lisse sur le milieu du métasternum. *Repli du prothorax et des élytres* d'un roux testacé. *Carène mésosternale* subhorizontale sur sa tranche qui est angulée-subdentée en avant.

Pieds bruns, avec les genoux et les tibias roux et les tarses plus clairs. *Hanches* et *cuisses* duveteuses ; celles-ci chagrinées et mates, lisses et glabres à leur sommet. *Tarses antérieurs* peu, les autres plus allongés, peu ciliés : les *postérieurs* assez grêles.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend sur différents points de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Normandie, le Bourbonnais, le Beaujolais, le Bugey, etc.

Obs. C'est la plus grande du genre, remarquable par sa couleur plus ou moins testacée et par le 2e article des palpes maxillaires constamment noir à sommet testacé. Souvent les hanches antérieures et tous les trochanters sont roussâtres. L'épistome, chez les ♀ est plus ou moins rembruni sur son milieu.

Schioedte a fait connaître la larve et les métamorphoses du *P. testaceus*, F. (Nat. Tidss. 1862, III, 1, p. 218, pl. IV, fig. 6-9. et V, fig. 5-8)

3. **Philydrus grisescens**, Gyllenhal.

Ovale-oblong, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un testacé brillant en dessus, noir en dessous, avec le vertex rembruni, ainsi que la moitié inférieure des cuisses. Prothorax paré sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros, noté sur le disque de 4 points noirs. Elytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale très déclive en arrière, triangulaire. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses coudés en grappin, sensiblement dentés en dessous. *Labre* roux. *Epistome* d'un roux testacé.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, obtusément dentés en dessous. *Labre* brunâtre. *Epistome* souvent rembruni sur son milieu.

Hydrophilus grisescens, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, 276, 9-10 (partim).
Hydrobius grisescens, Sturm, Deut. Ins. X, 9, pl. 217, fig. B, *b*. — Dejean, Cat. 3e éd. 1837, 148.

Philydrus grisescens, AUDOUIN et BRULLÉ. Hist. nat. Ins. II, 278.— LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 52, 2.
Philydrus melanocephalus, var. γ, MULSANT, Palp. 138.
Philydrus bicolor, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 310 et 329, 3.

Variété *a*. *Milieu du front et du prothorax* rembrunis ou noirs.

Hydrophilus dermestoides, MARSHAM, Ent. Brit. I, 405, 9.
Philydrus dermestoides, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 53, 4.
Philydrus maritimus, THOMSON, Skand. Col. II, 96, 2.
Philydrus bicolor, DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 135, 16.

Long, 0,0054 ; — larg. 0,0034.

PATRIE. Cette espèce, assez rare, se trouve dans les eaux saumâtres, sur le littoral de la Manche, dans la Bretagne, la Provence, le Languedoc, etc.

OBS. Elle est un peu plus brillante que le *P. testaceus* auquel elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par le 2e article des palpes maxillaires testacé, concolore ; par la structure de la lame mésosternale qui est plus déclive d'avant en arrière et comme triangulaire, et par ses cuisses plus largement testacées. La ponctuation, surtout celle des élytres, paraît un peu moins serrée, etc.

Quelquefois le vertex est à peine ou non rembruni, et c'est à cette variété de coloration que se rapporterait l'*Hydrophilus bicolor* de Fabricius (Ent. Syst. I, 184, 12), suivant Erichson, Heer et Mulsant. D'autres fois, le front est plus ou moins rembruni et le prothorax présente sur son milieu une tache noire ou nébuleuse, et c'est là le *Philydrus maritimus* de Thomson. Quant à la description de l'*Hydrophilus grisescens* de Gyllenhal, elle me semble viser les deux colorations à la fois, ce qui m'a fait adopter cette dernière dénomination spécifique, qui est antérieure.

Les échantillons de Corse sont d'un testacé plus gris et plus pâle, avec les élytres parées de linéoles longitudinales noires assez distinctes.

J'ai vu une variété à taille un peu moindre, à ponctuation plus subtile et presque obsolète et à dessus du corps presque entièrement testacé en dessus, moins les yeux et le labre qui sont rembrunis, avec les élytres visiblement rayées de lignes longitudinales obscures, formées de petits points noirs disposés en séries. La massue des antennes est presque testacée (*labiatus*, R.).

La larve du *P. grisescens* a été sommairement indiquée par Audouin et Brullé (Hist. nat. Col. II, p. 268, 1835) sous le nom de *bicolor*, un peu

plus amplement par Thomson (Skand. Col. II, p. 95) sous le nom de *maritimus*.

4. Philydrus Morenae, Heyden.

Ovale, très convexe, très finement et densément pointillé, d'un noir de poix très luisant en dessus, plus mat en dessous, avec les palpes, la base des antennes et les tarses roux, les côtés du prothorax et des élytres rougeâtres. Prothorax avec 2 séries arquées de points bien plus forts, sur les côtés. Élytres aussi finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale très profonde en arrière mais effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères plus ou moins géminés postérieurement, avec des points semblables encore plus marqués, sur les côtés. Crête mésosternale arquée sur sa tranche, relevée en une petite dent en avant. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

Hydrobius Morenae, De Heyden, Spain, 1870, p. 67, 13.
Philydrus Morenae, De Marseul, l'Abeille, 1883, t. XX, Hydroph. p. 133, 14.

Long. 0,006 ; — larg. 0,0035.

Patrie. Cette espèce, indiquée de la Sierra-Morena (Espagne) par de Heyden, m'a été communiquée par M. Lucien Lethierry, de Lille, comme ayant été capturée autrefois dans les Pyrénées-Orientales, aux environs de Saint-Paul de Fenouillet, par le capitaine Coye.

Obs. Elle est bien distincte des précédentes par sa couleur plus noire. Elle est plus grande et d'une forme plus ramassée et surtout plus convexe que le *P. halophilus* décrit ci-après, avec la ponctuation du prothorax et des élytres subégale et bien plus fine; la couleur est d'un noir de poix encore plus foncé, etc. (1).

5. Philydrus halophilus, Bedel.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, plus mat en dessous, avec les palpes, la base des

(1) Le *P. politus* de Küster (Kaef. Eur. 18, 9) est un peu moindre et un peu plus étroit que *P. Morenae*, d'un aspect encore plus lisse et plus luisant, plus finement, plus légèrement e un peu moins densément pointillé, surtout sur les élytres. La couleur varie du noir de poix au roux ferrugineux. — Carthagène, Biskra (Coll. Pandelle).

antennes, une tache triangulaire au devant des yeux, le limbe du prothorax et les tarses d'un roux de poix. Prothorax avec 2 séries de points enfoncés plus gros, sur les côtés. Elytres un peu moins finement pointillées que le prothorax creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale un peu déclive en arrière, relevée en dent en avant (1). Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses assez fortement coudés en grappin, fortement dentés en dessous.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, légèrement dentés en dessous.

Phitydrus halophilus, Bedel, Soc. Ent. Fr. 1878, Bull. CLXIX; — Faun. Col., Seine, I, 310 et 329, 5. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, p. 137, 19.

Long. 0,0045 à 0,0055; — larg. 0,0030 à 0,0035.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans les eaux saumâtres, sur le littoral de la Manche et de la Méditerranée.

Obs. Elle se distingue de prime abord des espèces précédentes par sa couleur plus foncée et plus brillante, et par la ponctuation des élytres un peu moins fine et à peine moins serrée que celle du prothorax. La carène mésosternale est moins déclive en arrière que chez *grisescens* (2) et forme un triangle à base plus large, à dent antérieure plus saillante.

Elle varie assez pour la taille et peu pour la couleur. Celle-ci est d'un roux plus ou moins foncé sur les élytres, avec leurs côtés souvent un peu plus clairs.

La base du prothorax est assez distinctement rebordée, surtout dans son milieu.

Chez le ♂, les côtés de l'épistome sont plus largement tachés de roux.

La couleur varie du brun roussâtre au noir de poix foncé.

Le *P. Cossyrensis* de Ragusa est plus grand, plus convexe, plus noir,

(1) La carène est presque toujours ciliée sur sa tranche dans presque toutes les espèces. J'omettrai d'en parler.

(2) La carène mésosternale varie beaucoup. Elle est plus ou moins déclive et plus ou moins arquée en arrière, plus ou moins relevée-dentée en avant. J'en ai vu un exemplaire à carène arrondie ou tronquée, particularité purement accidentelle.

avec les bordures pâles du prothorax et des élytres plus tranchées. Peut-être n'est-il qu'une variété locale du *P. halophilus ?* — Sicile coll. Perris).

6. Philydrus melanocephalus, Olivier.

Ovale-oblong, convexe, finement et très densément pointillé, d'un roux châtain brillant en dessus, d'un noir peu brillant en dessous, avec la majeure partie de la tête et le milieu du prothorax noirs, les palpes et les antennes testacés, la massue de celles-ci et le sommet de ceux-là rembrunis. Prothorax avec 2 séries de points enfoncés plus gros, sur les côtés. Elytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant 3 séries de pores sétifères. Carène mésosternale assez sensiblement déclive en arrière. Cuisses plus ou moins obscures, tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses assez fortement coudés en grappin, aigument dentés en dessous. *Epistome* largement roux sur les côtés.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, légèrement dentés en dessous. *Epistome* faiblement roux sur les côtés.

Hydrophilus melanocephalus. Olivier, Ent. III, n. 39, 14, 10, pl. 2, fig. 12. — Fabricius, Syst. El. I, 253, 23. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 119, 9.
Hydrobius melanocephalus, Sturm, Deut. Faun. t. X, p. 10, 6. — Erichson, Col. March. I, 209, 5. — Heer, Faun. Helv. I, 485, 5.
Philhydrus melanocephalus, Audouin et Brullé. Hist. nat. Ins. II, 277. 4. — Laporte de Castelnau, Hist. nat. des Col. II, 52, 3. — Mulsant, Palp. 137. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr., I, 230, 2. — Thomson, Skand. Col. II, 96, 3. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, p. 133, 13.
Philydrus quadripunctatus, Bedel, Faun. Col. Seine, I. 311 et 329, 4.

Variété *a*. *Épistome* et *élytres* d'un roux testacé. *Cuisses* entièrement testacées. *Palpes* non rembrunis à leur sommet.

Long. 0,004 à 0,005 ; — larg. 0,0025 à 0,0035.

Patrie. Cette espèce est assez répandue dans presque toute la France, soit dans les eaux douces, soit dans les eaux saumâtres.

Obs. Elle est d'une couleur plus foncée que les *P. testaceus* et *grisescens*. Elle se distingue du *P. halophilus* par le dernier article des palpes

qui est plus ou moins rembruni à son sommet ; la lame mésosternale est généralement un peu plus déclive en arrière, avec ou sans dent antérieure (1). La base du prothorax est assez distinctement rebordée dans son milieu.

Les 4 espèces précédentes ne sont que le démembrement du *melanocephalus*, et répondent exactement aux principales variétés signalées par Mulsant. La présente espèce donne lieu elle-même à plusieurs races dont on fera, sans doute, plus tard, autant d'espèces distinctes. Telles sont, entre autres, une variété plus robuste, à couleur plus foncée et presque noire ; et une deuxième à taille moindre, à prothorax, élytres et pieds roux, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires et le lobe interne des postérieures. Le labre et les palpes sont d'un roux testacé, concolore. Le menton est plus densément et plus fortement ponctué (*P. fulvipennis*, R. — Environs de Lyon (2).

La larve du *P. melanocephalus*, ses habitudes et ses mœurs ont été signalées par E. Cussac (Ann. Fr. 1852, p. 622, pl. XIII, fig. 27).

7. **Philydrus (Methydrus) minutus**, Fabricius.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un brun de poix brillant en dessus, plus mat en dessous, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un brun fauve, les tibias d'un roux de poix, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sans séries de points plus forts sur les côtés. Élytres à peine moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant en outre de fines stries à peine visibles. Carène mésosternale comprimée, subhorizontale. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs très grêles.

♂ *Ongles* de tous les tarses un peu en grappin, distinctement dentés en dessous.

♀ *Ongles* de tous les tarses médiocrement arqués, à peine dentés en dessous.

(1) Malgré toutes ces nuances, le *P. halophilus* pourrait bien n'être qu'une variété locale du *melanocephalus* qui lui-même a le dernier article des palpes parfois immaculé. Quant à la crête mésosternale, elle est variable, chez le premier, au point d'affecter quelquefois la forme triangulaire qu'elle montre chez le *melanocephalus*.

(2) L'examen de plusieurs individus identiques de cette variété suffirait pour en faire une espèce distincte.

Hydrophilus minutus, Fabricius, Ent. Syst. I, 185, 17.
Hydrophilus affinis, Gyllenhal, Ins. Suec. I, 123, 12.
Hydrobius marginellus, var. b, Heer, Faun. Helv. I, 485.
Philydrus marginellus, Audouin et Brullé, Hist. des Ins. II, 278. — Mulsant, Palp. 141.— Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 229, 1. — Thomson, Skand. Col. II, 97, 5.
Philydrus affinis, Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 53, 6.
Philydrus minutus, Bedel, Faun. Col. Seine, I, 311 et 330, 7.

Long. 0,003; — larg. 0,002.

Patrie. Cette espèce fréquente les eaux stagnantes, du nord au midi de la France. Elle est commune.

Obs. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes. Elle est d'une taille une fois moindre que le *melanocephalus* dont elle a à peu près la coloration. Les tarses postérieurs, plus grêles, sont un peu moins longs relativement aux tibias.

La tête est toujours plus noire que le reste du dessus du corps, avec souvent une tache fauve plus ou moins réduite, au devant des yeux. Le prothorax, sans séries de points plus forts sur les côtés, est rarement entièrement roux, et les élytres sont généralement d'un brun châtain, parfois plus pâle. Le dernier article des palpes, surtout des maxillaires, est toujours rembruni, excepté à son extrême base, et, de même que dans les espèces précédentes, il est sensiblement moins long que le pénultième. Les tibias sont d'un roux souvent assez obscur. Le prothorax paraît obsolètement rebordé à sa base.

Il est difficile de dire quel est le véritable *marginellus* des anciens auteurs qui ont dû confondre avec lui l'espèce suivante. Plusieurs même, par la dénomination susdite, semblent avoir eu en vue cette dernière ou, même, l'*ovalis* de Thomson, que M. Bedel regarde comme le véritable *marginellus* de Fabricius (1).

Chez les immatures, tout le corps est testacé, avec le front noir.

J'ai vu un exemplaire presque entièrement noir, à côtés du corps un peu roussâtres, à dernier article des palpes maxillaires rembruni, à ponctuation générale un peu plus forte et à taille un peu moindre. C'est

(1) Gyllenhal (I, 123) n'ayant pas vu le *marginellus* de Fabricius et doutant ainsi de son identité, a adopté le nom d'*affinis*, Paykull. Heyden, dans son tableau des *Philhydrus* (De Marseul, l'Ab. 1876, XIV, XCIX), admet également ce dernier nom auquel il réunit comme synonyme le *marginellus* de Thomson. En raison de ces divergences et incertitudes, j'ai suivi les rectifications fondées de M. Bedel.

peut-être le *P. nigritus* de Sharp (Soc. Esp. Hist. nat. 1872, Esp. nouv. Col. p. 262). — Reinosa, Espagne (Coll. Lethierry).

8. Philydrus (Methydrus) coarctatus, Gredler.

Ovale-oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un châtain brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête noire, le disque du prothorax et la suture rembrunis, les palpes, les antennes et les pieds roux, les cuisses plus obscures. Prothorax sans séries de points plus forts sur les côtés. Élytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant, offrant en outre de très fines stries presque indistinctes. Carène mésosternale comprimée, subhorizontale. Cuisses tomenteuses excepté au sommet. Tarses postérieurs très grêles.

♂ *Ongles* un peu en grappin, évidemment dentés en dessous.

♀ *Ongles* simplement arqués, à peine dentés en dessous.

Philydrus coarctatus, Gredler, Col. Tyr. 1863, I, 75, 3. — De Marseul, l'Abeille, 1871, VIII, Palp. 112, 2. — Bedel, Faun. Col. Seine, 1881, I, 311 et 330, 8.
Philydrus suturalis, Sharp, 1872.

Long. 0,003 : — larg. 0,002.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se rencontre dans les eaux un peu froides, dans toute la France septentrionale, et quelquefois même dans les collines des environs de Lyon, le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, etc.

Obs. Très voisine du *P. minutus*, elle en diffère par la couleur du dernier article des palpes maxillaires qui n'est point rembruni, et par l'intervalle entre les deux stries suturales, toujours noir. La ponctuation des élytres paraît un peu moins fine et leurs fines stries sont encore moins apparentes, etc.

Quelquefois le pourtour du prothorax est d'un testacé livide, ainsi que les élytres, avec celles-ci à teinte nébuleuse, indécise sur leur disque.

Elle est souvent confondue, dans les collections, avec *Philydrus minutus* et *Cymbiodyta marginellus* (1).

(1) Elle semble former, avec la précédente, un petit groupe (*Methydrus*, R), faisant passage au genre *Cymbiodyta*.

Genre *Cymbiodyta*, Cymbiodyte ; Bedel.

Bedel, Faun. Col. Seine, I, 311.

Etymologie : κύμβιον, nacelle ; δύτης, plongeur

Caractères. *Corps* subelliptique, subconvexe, subarrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* allongés, grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : le 2e très long, un peu en massue : le 3e un peu moins long, en massue : le dernier subégal au 3e, subfusiforme, mousse au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er peu distinct : les 2e et 3e oblongs : le 2e obconique : le dernier en massue, à peine plus long. *Menton* grand, transverse, subarrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er assez allongé, épais, subcomprimé, le 2e plus court, conique : les 3e à 6e petits, courts : le 6e un peu plus court, servant de base à la massue : celle-ci de 3 articles : le 7e subtransverse, le 8e transverse : le dernier grand, subovale.

Prothorax transverse, largement échancré au sommet, très faiblement dans le milieu de sa base ; rétréci d'arrière en avant, distinctement rebordé sur les côtés, à peine à son bord antérieur.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres ovales-oblongues, subarrondies en arrière, visiblement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum court, formant, entre les hanches antérieures, un angle assez court. *Anté-épisternums* médiocres, obliques. *Mésosternum* relevé sur son milieu en pointe conique. *Médiépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé en arrière, subangulé (1)

(1) L'angle semble émettre de son sommet, entre les hanches, 2 petites lanières ou épines subparallèles, et, cela également, dans les genres *Philydrus*, *Enochrus* et même *Hydrobius*.

entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis au sommet. *Postépimères* peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5e pourtant un peu moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleuses ; les autres très légèrement distantes : les *intermédiaires* oblongues, subtransverses, peu saillantes : les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, assez étroite, subparallèle.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* larges, subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* un peu plus longs ; tous sublinéaires ou un peu rétrécis à leur base, éparsément épineux, armés à leur sommet interne de 2 éperons inégaux, plus courts et subarqués dans les antérieurs. *Tarses* à 1er article très court, en onglet ; les *antérieurs* médiocres, avec les 2e à 4e articles assez courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus allongés, grêles, moins longs que les tibias, à peine comprimés, non rémiformes, légèrement ciliés en dessous, parés en dessus de quelques cils plus longs, très rares ; à 2e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis : le 3e oblong : le 4e suboblong : le dernier subégal au 2e. *Ongles* petits, grêles, arqués, sub dentés en dessous à leur base.

Obs. Avec les mêmes mœurs que le genre *Philydrus*, les *Cymbiodytes* s'en distinguent suffisamment par la structure des palpes maxillaires dont le dernier article est subégal au pénultième et par celle de leur lame mésosternale en pointe conique, subcomprimée. Le prothorax n'est pas visiblement rebordé à sa base, etc.

Une seule espèce rentre dans le genre *Cymbiodyta*.

1. **Cymbiodyta marginella**, Fabricius.

Subelliptique, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un noir brillant en dessus, plus mat en dessous, avec les bords antérieur et latéraux du prothorax et les côtés des élytres d'un roux de poix, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article des maxillaires concolore, subégal au 3e. Prothorax marqué sur les côtés de 2 séries de points enfoncés plus gros. Elytres à peine moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant,

avec 3 séries de pores distincts. Carène mésosternale en pointe conique, assez étroite. Cuisses tomenteuses excepté au sommet.

♂ *Ongles des tarses antérieurs* et *intermédiaires* un peu en grappin.

♀ *Ongles de tous les tarses* médiocrement arqués.

Hydrophilus marginellus, Fabricius, 1792, Ent. Syst. I, 185.
Philydrus marginellus, Laporte de Castelnau, Hist Col. II, 53, 7. — Var. B, Mulsant, Palp. 141. — Var. B, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 230. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Palp, p. 139, 23 (1).
Philydrus ovalis, Thomson, Skand. Col. II, 97, 6.
Cymbiodyta marginellus, Bedel, Faun. Col. Seine, I, 311 et 330.

Long. 0,0038 ; — larg. 0,0022.

Corps subelliptique, assez convexe, finement et densément pointillé, d'un noir brillant, avec les côtés moins foncés.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, finement et densément pointillée, entièrement noire. *Labre* noir, subsinué à son sommet. *Palpes* d'un roux testacé, concolores. *Menton* assez fortement ponctué. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue rembrunie : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : le dernier plus grand, subovale.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, rétréci en avant ; non ou peu arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus et subémoussés ; assez convexe ; finement et très densément pointillé ; marqué latéralement de 2 séries arquées de points enfoncés, plus forts et bien distincts; d'un noir brillant avec le bord antérieur et les côtés souvent d'un brun rougeâtre.

Écusson en triangle subogival, très finement pointillé, noir.

Élytres environ 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, suboblongues, subarrondies à leur extrémité ; assez convexes, plus platement sur le dos ; finement et densément pointillées ; marquées, en outre, de 3 rangées bien distinctes de pores sétifères ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers antérieur ; d'un noir brillant, avec la marge latérale parfois moins foncée.

Dessous du corps très finement chagriné-pointillé et duveteux, mat sur le ventre, plus brillant sur le métasternum, lisse et luisant sur la

partie postéro-médiane de celui-ci. *Repli du prothorax et des élytres* châtain. *Carène mésosternale* en partie conique, subcomprimée.

Pieds noirs ou noirâtres, à tarses testacés. *Cuisses* duveteuses, chagrinées et mates excepté à leur sommet. *Tarses* peu ou médiocrement allongés, les autres plus longs, peu ciliés.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans les eaux stagnantes, dans une grande partie de la France : les environs de Paris, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, le Bourbonnais, le Beaujolais, les Alpes, etc. Elle est assez rare dans les environs de Lyon, plus commune dans ceux de Fréjus.

Obs. L'insecte est le plus souvent entièrement noir ou noirâtre avec le bord antérieur du prothorax étroitement d'un brun rougeâtre. La couleur moins foncée des côtés du prothorax et des élytres est plutôt due à une transparence. La ponctuation des élytres paraît un peu plus forte que celle du prothorax. Les côtés de ceux-ci sont tantôt à peine arqués, tantôt droits ou même subsinués.

Genre *Paracymus*, Paracyme ; Thomson.

Thomson. Skand. Col. 120.

Etymologie : παρὰ, auprès de ; κῦμα, flot.

Caractères. *Corps* ovale ou suboblong, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, de la longueur des antennos, de 4 articles : le 1er très petit : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subarqués : le dernier suballongé, subfusiforme, plus long que le 3e. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e suboblong : le 3e un peu plus court et plus étroit, subovalaire. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er suballongé, assez épais : le 2e plus court, assez épais, conique : les 3e à 5e plus étroits, très petits, fortement contigus : le 6e plus large, très court, perfolié, servant de base à la

massue : celle-ci oblongue, de 4 articles, en comptant le 6e : les 7e et 8e courts, transverses, le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, non ou à peine sur la base.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres ovales, arrondies en arrière, finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Prosternum très court, finement caréné sur sa ligne médiane. *Antéépisternums* assez grands. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène comprimée, tranchante. *Mediépisternums* médiocres, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord postérieur, à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subarrondis à leur sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le dernier à peine moins court.

Hanches antérieures subcontiguës, subovalaires ; les autres très légèrement distantes ; les *intermédiaires* non plus grandes, ovales, obliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, transverse, déprimée, subparallèle, subarquée en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées ; les *antérieures* et *intermédiaires* tomenteuses à leur base, les *postérieures* entièrement glabres (1). *Tibias* environ de la longueur des cuisses, subrétrécis à leur base, plus ou moins épineux, armés à leur sommet interne de 2 assez fortes épines, inégales, plus courtes et plus arquées dans les antérieurs. *Tarses* à 1er article court, moins court dans les intermédiaires et postérieurs, mais en tous cas, plus court que le 2e ; les *antérieurs* peu allongés, avec les 2e à 4e articles courts, subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, sublinéaires, légèrement ciliés en dessous ; à 2e article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci à peine oblongs : le dernier aussi long ou un peu plus long que le 2e. *Ongles* petits, grêles, subarqués, subdentés en dessous.

Obs. Les espèces du genre *Paracymus* habitent les eaux douces et saumâtres. Il se distingue des *Hydrobius*, *Enochrus* et *Philydrus* par son prosternum distinctement carinulé sur toute la ligne médiane ; des *Hydrobius* par son épistome échancré ; des *Enochrus* par le dernier

(1) Ou très éparsement pubescentes.

article des palpes maxillaires plus long que le 2e ; des *Philydrus* par ces mêmes palpes maxillaires bien moins allongés et relativement moins grêles, à dernier article également plus long que le 3e, au lieu que chez les *Philydrus* il est plus court.

Deux espèces constituent ce genre. En voici les différences :

a. *Tête prothorax* et *élytres* assez finement pointillés.
 b. *Hanches antérieures* très finement chagrinées, simplement duveteuses. *Cuisses intermédiaires* finement chagrinées et tomenteuses dans leur premier tiers seulement. *Tibias*, *genoux* et *tarses* roux. *Palpes* d'un roux testacé, avec l'extrême sommet du dernier article rembruni. *Carène mésosternale* subhorizontale sur sa tranche ou un peu déclive en arrière. *Forme* plus oblongue. 1. AENEUS.
 bb. *Hanches antérieures* scabreuses et éparsement ciliées. *Cuisses intermédiaires* finement chagrinées et tomenteuses dans leurs deux premiers tiers environ. *Tibias* d'un noir de poix, *tarses* roux. *Palpes* d'un roux de poix, à dernier article largement rembruni. *Carène mésosternale* en pointe conique, un peu crochue et recourbée en arrière. *Forme* moins oblongue . . . . 2. NIGROAENEUS.
aa. *Tête* et *prothorax* très finement pointillés, *élytres* moins finement. *Taille* moindre. . . . . 3. PUNCTILLATUS.

1. **Paracymus aeneus**, Germar.

Ovale-suboblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux ferrugineux ou testacé, le dernier article de ceux-ci rembruni au sommet. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant, Carène mésosternale subhorizontale ou un peu déclive. Hanches antérieures très finement chagrinées, duveteuses. Cuisses intermédiaires tomenteuses dans leur premier tiers.

Hydrophilus aeneus, Germar, Ins. Spec. nov. 96, 163.
Hydrobius punctulatus, Sturm, Deut. Faun. X, 15, pl. 217, f. C.
Hydrobius salinus, Bielz, Verh. Sieb. Ver. 1851, 152.
Hydrobius aeneus, Redtenbacher, Faun. Austr. ed. 2, 104.
Paracymus aeneus, Thomson, Skand. Col. IX, 120, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 308 et 327, 2.

Long. 0,0028 ; — larg. 0,0018.

Corps oblong, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe. *Palpes* d'un roux testacé, à sommet du dernier article un peu rembruni. *Menton* subconvexe, bronzé, éparsement ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes testacées, glabres, à massue un peu plus foncée, grisâtre : les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux : les 7e et 8e transverses, le dernier plus grand, subovale.

Prothorax presque 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; convexe ; entièrement d'un noir bronzé brillant.

Écusson en triangle un peu plus long que large, plus finement pointillé que les élytres et le prothorax.

Elytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, ovales, mais souvent subparallèles ou subcomprimées dans le milieu de leurs côtés ; arrondies à leur extrémité ; convexes ; entièrement d'un noir bronzé brillant ; un peu plus fortement ponctuées que le prothorax ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée dans son tiers ou quart antérieur.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux, avec le milieu du métasternum lisse. *Repli du prothorax et des élytres* un peu roussâtre, celui-ci large en avant. *Carène mésosternale* subhorizontale ou peu déclive sur sa tranche, parfois relevée en dent antérieurement.

Pieds brunâtres, avec le sommet des cuisses, les tibias et les tarses d'un roux ferrugineux. *Hanches antérieures* finement chagrinées et duveteuses. *Cuisses antérieures* chagrinées et tomenteuses, excepté à leur sommet ; les *intermédiaires* seulement dans leur premier tiers, brillantes et très éparsement ponctuées sur le reste de leur surface ; les *postérieures* presque glabres, très éparsement pubescentes, peu ponctuées. *Tarses antérieurs* peu, les autres plus allongés, à peine ciliés.

Patrie. Cette espèce, peu commune, est exclusive aux eaux saumâtres. Elle se prend dans la France méridionale, aux environs d'Hyères, de Fréjus, d'Aiguesmortes, de Marignane, etc.

Obs. Elle se rapporte exactement à la description qu'en a donnée Thomson. La plupart des auteurs l'ont confondue avec la suivante, à l'exception de John Sahlberg et du catalogue Stein et Weise.

La taille varie. Les pieds sont parfois entièrement roux.

2. **Paracymus nigroaeneus**, J. Sahlberg.

Ovale, convexe, finement et densément pointillé, d'un noir bronzé brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec les genoux, les tarses, la base des antennes et les palpes d'un roux de poix, le dernier article de ceux-ci largement rembruni. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant. Carène mésosternale en pointe conique un peu crochue et recourbée en arrière. Hanches antérieures scabreuses, éparsement subhispido-ciliées. Cuisses intermédiaires tomenteuses dans leurs deux premiers tiers.

Hydrobius aeneus, Mulsant, Palp. 125, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 228, 5.

Paracymus nigroaenus, J. Sahlberg, Palp. Fen. 219, 51. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 308 et 327, 1. — De Marseul, l'Abeille, 1882, XX, Palp. 129, 4.

Long. 0,0025; — larg. 0,0017.

Patrie. Cette espèce se rencontre dans presque toutes les zones de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bretagne, la Bourgogne, le Bourbonnais, les montagnes du Beaujolais, les Pyrénées, etc. Elle se plaît dans les eaux vives et les rigoles des prés, surtout dans les régions boisées ou montagneuses, où elle n'est pas très rare.

Obs. Elle a été longtemps confondue avec la précédente à laquelle appartient l'échantillon indiqué du midi par Mulsant. Bien que très voisine de l'*aeneus*, elle en est pourtant réellement distincte. Elle est généralement un peu moins comprimée sur les côtés ou même nullement. L'écusson paraît un peu moins étroit, plus subéquilatéral, un peu moins finement pointillé. Les genoux et les tibias sont ordinairement plus obscurs. Les palpes, d'un roux plus foncé, ont leur dernier article plus largement rembruni. A ces signes de minime importance, viennent s'ajouter trois autres de grande valeur spécifique. D'abord les hanches antérieures, au lieu d'être simplement chagrinées et duveteuses, sont scabreuses et comme verruqueuses, surtout à leur côté externe, et, de plus, hérissées de cils subhispides. Ensuite, les cuisses intermédiaires sont tomenteuses dans leurs deux derniers tiers environ, au lieu de l'être dans leur premier tiers seulement. Enfin, la carène mésosternale, moins prolongée,

est réduite à une pointe conique, un peu crochue et recourbée en arrière (1).

3. **Paracymus punctillatus**, Rey.

Subovale, convexe, glabre, d'un noir bronzé et luisant en dessus, presque mat en dessous, avec les tarses et les palpes d'un roux testacé et le sommet de ceux-ci rembruni. Tête et prothorax très finement pointillés, les élytres un peu plus fortement.

Long. 0,0016 ; — larg. 00011.

Patrie. Cette intéressante espèce a été trouvée à Nice et au Var par M. A. Grouvelle, à qui la science doit déjà de nombreuses découvertes.

Obs. Elle est moindre et surtout bien moins fortement ponctuée que le *P. aeneus* et *nigroaeneus*. Elle est encore plus finement pointillée que le *P. relaxus*, avec la ponctuation de la tête et du prothorax évidemment plus fine que celle des élytres, et les pieds plus obscurs.

Le sommet des tibias est parfois roussâtre. Le front offre quelquefois un reflet verdâtre.

Genre *Brachypalpus*, Brachypalpus ; Laporte.

Laporte de Castelnau, Hist. des Col. II, 56. — *Anacaena*, Thomson, Skand. Col. II, 99 (2)

Etymologie : βραχύς, court ; *palpus*, palpe.

Caractères. *Corps* subhémisphérique ou subovale, convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, plus ou moins engagée dans le prothorax. *Epistome* plus ou moins échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord an-

(1) A mon avis, ces trois derniers caractères sont seuls réels et concluants ; mais ils ne peuvent être observés que sur des échantillons collés à la renverse ou piqués.

Le *P. relaxus*, Rey (Rev. d'Ent. III, 1884, p. 267), dont j'ai vu 3 exemplaires identiques, me paraît devoir constituer une espèce distincte. L'aspect général est un peu plus lisse et la ponctuation est un peu moins forte et surtout moins serrée. Les côtés du prothorax m'ont paru plus finement rebordés. Les élytres sont moins obtuses en arrière ou même obtusément subacuminées, ce qui leur donne une forme un peu plus oblongue. La couleur est d'un bronzé un peu plus verdâtre. Les pieds et les palpes sont comme chez *aeneus*, etc. — Biskra (Puton).

(2) Ce genre répond aussi aux *Creniphilus* de Motschoulsky, Bull. Mosc. 1845 et *Tritonus* de Mulsant.

térieur. *Mandibules* cachées, à pointe finement bidentée. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, environ de la longueur des antennes, de 4 articles : le 1er très petit; le 2e plus ou moins épaissi, en massue ovale-oblongue ; le 3e plus étroit, plus court, oblong, obconique; le dernier bien plus long que que le 3e, subfusiforme, subtronqué au bout. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire; les 2e et 3e suboblongs; le dernier un peu plus long, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, à peine arrondi en avant.

Yeux grands, non saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles ; le 1er suballongé, assez épais; le 2e plus court, conique; les 3e à 5e étroits, très petits, contigus; le 6e plus large, très court, servant de base à la massue ; celle-ci oblongue, de 4 articles en comptant le 6e; les 7e et 8e courts, transverses ; le dernier plus grand, subovale.

Prothorax transverse, échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, finement rebordé sur les côtés, obsolètement sur le milieu de la base.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres courtes, parfois ovales; arrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie surturale profonde, effacée en avant.

Prosternum très court, sans carène. *Anté-épisternums* assez grands. *Mésosternum* sans carène, ou avec une légère crête tout à fait en arrière. *Médiépisternums* grands, transverses. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé postérieurement, non ou à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis au sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5e un peu moins court.

Hanches antérieures contiguës, subglobuleuses; les autres très rapprochées; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, étroite, transverse, déprimée, subparallèle ou à peine arquée en arrière.

Pieds peu allongés. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté à leur sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses (1), rétrécis à leur base, plus ou moins épineux, armés à leur

(1) Les postérieurs sont néanmoins un peu plus longs.

sommet interne de deux éperons acérés, inégaux. *Tarses* à 1er article court, moins court dans les intermédiaires et postérieurs, mais, en tous cas, plus court que le 2e; les *antérieurs* peu allongés, avec les 2e à 4e articles courts, subégaux; les *intermédiaires* et *postérieurs* un peu plus allongés, moins longs que les tibias, sublinéaires, à peine ciliés; à 2e article suballongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suboblongs : le dernier un peu moins long que le 2e. *Ongles* très petits, grêles, arqués, obsolètement dentés en dessous.

Obs. Les *Brachypalpus* (1) ont les mêmes mœurs que les *Philydrus* et *Paracymus*. Ils diffèrent de ces derniers par leurs prosternum et mésosternum non carénés, celui-ci toutefois muni souvent d'une petite crête apicale, en forme de pointe. Le 2e article des palpes maxillaires est plus épaissi et le 3e relativement un peu plus court. Les cuisses postérieures sont aussi tomenteuses que les autres, etc.

Quatre espèces assez distinctes rentrent dans le genre *Brachypalus*. En voici le tableau :

a. *Mésosternum* sans crête ou carène. *Palpes maxillaires* assez épais. *Pieds* enntièrement roux ainsi que les hanches antérieures. *Tarses postérieurs* asse grêles. *Corps* subhémisphérique, d'un noir de poix à côtés testacés (*Anacaena*, de α privatif et ἀκαίνα pointe) (2), ... 1. GLOBULUS.

aa. *Mésosternum* relevé en arrière en une petite crête conique. *Palpes maxillaires* moins épais, un peu moins courts. *Cuisses* et *hanches antérieures* souvent rembrunies. *Tarses postérieurs* plus grêles et un peu plus longs. *Corps* subovale. *Taille* un peu moindre (*Brachypalpus* in sp.).

b. *Tête* noire, sans tache. *Palpes maxillaires* d'un roux de poix, à dernier article noir.

c. *Côtés du prothorax* sensiblement arrondis, rougeâtres. *Ponctuation des élytres* assez forte. *Crête mésosternale* très courte. *Élytres* d'un noir de poix, à côtés d'un brun rougeâtre. . . . . 2. AMBIGUUS.

(1) Le nom d'*Anacaena* Thoms., n'étant pas consacré par un long usage et n'étant point admis dans les catalogues, j'ai cru devoir rappeler le nom bien antérieur de *Brachypalpus* Lap. et réserver celui d'*Anacaena* à la première espèce, seule alors connue de l'auteur suédois.

(2) Thomson (Skand. Col. II, p. 99) a créé son genre *Anacaena* sur la seule espèce *globulus*, dont le mésosternum est sans crête postérieure. Les autres qui ont ce segment armé d'une pointe relevée, doivent rentrer, selon moi, dans le genre *Brachypalpus* de Laporte de Castelnau. Si l'*ambiguus* ne faisait pas transition, ces deux sous-genres devraient former deux coupes génériques distinctes.

cc. *Côtés du prothorax* à peine arrondis, légèrement testacés. *Ponctuation des élytres* plus ou moins fine. *Crête mésosternale* plus accusée. *Élytres* uniformément d'un brun roussâtre. . . . . 3. LIMBATUS.

bb. *Tête* noire, à tache testacée au-devant des yeux. *Palpes maxillaires* testacés, à *dernier article* rembruni dans sa dernière moitié seulement. *Prothorax* et *élytres* d'un testacé livide avec des teintes ou linéoles nébuleuses. *Taille* encore un peu moindre. . . . . 4. BIPUSTULATUS.

1. **Brachypalpus (Anacaena) globulus**, PAYKULL.

Subhémisphérique, très convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les côtés du prothorax et des élytres testacés, les hanches antérieures, les pieds, la base des antennes et les palpes roux, l'extrémité de ceux-ci rembrunie. Prothorax sensiblement arqué sur les côtés. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum sans crête. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs assez grêles.

Hydrophilus globulus, PAYKULL, Faun. Suec. I, 183, 13.— GYLLENHAL, Ins. Suec. I, 117, 6 (partim).
Hydrobius globulus, STURM, Deut. Faun. X, 18, 11. — HEER, Faun. Helv. I, 484, 3.— MULSANT, Palp. 126, 2.— DE MARSEUL. l'Abeille, 1882, XX, Palp. p. 130, 6.
Hydrobius limbatus, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 229, 6.
Anacaena globulus, THOMSON, Skand. Col. II, 99, 1. — BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 309 et 327, 1.

Long. 0,003 ; – larg. 0,0025.

Corps subhémisphérique, très convexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe.. *Palpes* d'un roux subtestacé, à dernier article rembruni au moins dans sa dernière moitié. *Menton* légèrement ponctué. *Yeux* obscurs, marbrés.

Antennes d'un roux testacé, glabres, à massue un peu plus foncée, grisâtre: les 3 derniers articles de celle-ci mats et duveteux: les 7e et 8e transverses: le dernier plus grand.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, arcuément rétréci en avant; avec tous les

angles arrondis; très convexe; d'un noir de poix luisant, passant sur les côtés au testacé livide.

Ecusson en triangle subéquilatéral, à peine pointillé.

Élytres 3 fois aussi longues que le prothorax, arrondies sur les côtés, plus fortement en arrière ; très convexes ; un peu moins finement pointillées que la tête et le prothorax ; d'un noir de poix luisant, passant au roux livide latéralement ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir presque mat et duveteux, avec l'extrémité du métasternum plus lisse. *Repli du prothorax et des élytres* roux et translucides. *Carène mésosternale* tout à fait nulle.

Pieds d'un roux ferrugineux, ainsi que les hanches antérieures (1) et parfois un peu les intermédiaires. *Cuisses* toutes chagrinées et tomenteuses excepté dans leur dernier quart ou tiers. *Tarses postérieurs* assez grêles, à 3e article suboblong (2).

PATRIE. Cette espèce est très commune dans toute la France, jusque dans la région méditerranéenne ; plus rare dans le Nord.

OBS. Elle est remarquable par sa teinte noire et sa forme ramassée, subhémisphérique et très convexe. Elle varie peu, si ce n'est par la couleur de la marge latérale du prothorax et des élytres qui est d'un roux plus ou moins pâle. La ponctuation de la tête et du prothorax est souvent très légère, parfois presque obsolète.

Il est douteux qu'on doive attribuer à cette espèce le *Coelostoma allobrox* de Laporte (Hist. des col., II. 58, 2), qui dit : *pattes et palpes d'un brun foncé,* ce qui n'a pas précisément lieu ici.

2. Brachypalpus ambiguus, REY.

Brièvement ovale, densément pointillé, d'un noir de poix luisant en dessus, d'un noir mat en dessous. avec les côtés du prothorax et des élytres d'un brun rougeâtre, les cuisses parfois obscures, les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax sensiblement arqué sur les côtés. Elytres évidemment plus fortement ponctuées que le prothorax, creusées d'une strie

(1) Les hanches antérieures sont presque lisses en dedans.

(2) Dans les espèces de ce genre, l'ongle interne des tarses antérieurs ♂ m'a paru un peu moins grêle que l'externe.

suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique, très courte, renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Long. 0,0026 ; — Larg. 0,0022

Patrie. Cette espèce, assez rare, a été capturée dans les terrains crayeux des environs de Dieppe par feu M. Maurel; aux entours de Nantua, de Lyon et de Sorèze par M. Guillebeau. Je l'ai prise moi-même dans le Beaujolais. Je l'ai également vue des Hautes-Alpes (Fairmaire), de Lille et des Vosges (Puton), de la Grande-Chartreuse (des Gozis), de la Bretagne (Hervé).

Obs. Elle est, quant à la forme, comme intermédiaire entre le *B. globosus* et le *limbatus*. de la taille de celui-ci, mais de la couleur du premier. Elle diffère de tous les deux par la ponctuation des élytres relativement plus forte, bien moins fine que celle du prothorax, dont la marge latérale est d'une couleur généralement moins pâle. Elle se distingue du *B. globosus* par la présence d'une crête mésosternale, par le dernier article des palpes entièrement rembruni et par ses tarses postérieurs à peine plus grêles; du *B. limbatus*, par les côtés du prothorax plus arrondis et moins testacés, par sa couleur plus sombre, surtout sur les élytres, par sa crête mésosternale un peu moins accusée et par ses tarses postérieurs à peine moins grêles. Les élytres sont plus obtuses en arrière, etc.

Ces dernières sont tantôt noires, tantôt d'un brun châtain, sans teinte plus pâle sur les côtés bien apparente. Les pieds sont parfois entièrement roux, d'autres fois avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

3. Brachypalpus limbatus, Fabricius.

Subovale, subconvexe, finement et densément pointillé, d'un noir de poix brillant en dessus, mat en dessous, les côtés du prothorax testacés, les élytres d'un brun roussâtre, les cuisses plus ou moins obscures, les genoux, les tibias, les tarses, la base des antennes et les palpes roux, le dernier article de ceux-ci rembruni. Prothorax à peine arqué sur les côtés. Elytres un peu moins finement pointillées que le prothorax, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique,

renversée en arrière. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Sphaeridium limbatum, FABRICIUS, Ent. Syst. I, 82, 21 (1792).
Hydrophilus minutus, OLIVIER, Ent. III, n° 39, 15, 12, pl. II, fig. 13, *b* (1).
Hydrobius globulus, LAPORTE DE CASTELNAU, Hist. Col. II, 57, 2 (1840).
Hydrobius nitidus, HEER, Faun. Helv. I, 485, 8 (1841).
Hydrobius globulus, var. B, MULSANT, Palp. 127.
Hydrobius ovatus, REICHE, Ann. Ent. Fr. 1861, 203.
Hydrobius limbatus, DE MARSEUL, l'Abeille, 1882, XX, Palp. p. 131, 7.
Anacaena limbata, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 309 et 328, 2.

Long. 0,0026 ; — Larg. 0,002

PATRIE. Cette espèce se trouve très communément, dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France.

OBS. Elle ressemble au *B. globosus*, mais elle est moindre, moins hémisphérique et plus ovale, avec les élytres d'une couleur moins foncée, d'un brun fauve ou roussâtre, les cuisses souvent plus obscures et le dernier article des palpes plus rembruni. Les tarses postérieurs sont plus grêles et un peu plus longs, avec leur 3e article un peu plus oblong. Les tibias sont un peu moins fortement épineux ; le menton est plus lisse à sa base ; les côtés du prothorax sont un peu moins fortement arrondis, ainsi que les angles antérieurs. Enfin, un caractère important et presque générique, doit valider d'une manière définitive cette espèce si longtemps méconnue. c'est de présenter au sommet du mésosternum une petite crête conique, assez saillante et renversée en arrière (2). — J'ai dit, dans la description précédente, en quoi le *limbatus* diffère de l'*ambiguus*. On peut y ajouter que les tarses postérieurs sont encore plus grêles.

Les élytres varient du roux de poix au roux testacé livide, et dans ce dernier cas, elles offrent, après leur tiers, sur la suture, une tache nébuleuse, plus apparente dans l'insecte vivant, et l'écusson reste toujours noir. D'autres fois, elles sont d'un testacé grisâtre, avec les points enfoncés rembrunis et, çà et là, quelques linéoles et teintes brunâtres mal

(1) La figure donnée par Olivier convient parfaitement à l'insecte ci-décrit.

(2) Thomson n'avait pas connu cette espèce dans ses Coléoptères de Scandinavie, car ce caractère ne lui eût pas échappé. Il l'a décrit plus tard sous le nom d'*Anacaena carinata* (Op. ent. II, 1870, p. 126). En tous cas, M. Bedel (Faun. p. 309, 2) l'a parfaitement fait ressortir.

déterminées. Parfois, la couleur pâle des côtés du prothorax s'étend le long du bord antérieur, plus rarement le long de la base. Rarement, les teintes brunes se montrent presque noires.

Les hanches antérieures sont lisses en avant. Les cuisses, ainsi que toutes les hanches, sont ordinairement noires, à l'exception de leur extrémité et des trochanters. Rarement, les pieds sont entièrement roux, moins les hanches postérieures.

On rapporte à cette espèce le *variabilis* de Sharp (Ent. Montl., vi, p. 255).

4. **Brachypalpus bipustulatus**, Marsham.

Courtement ovale, convexe, très finement et assez densément pointillé, d'un testacé livide et brillant en dessus, d'un brun mat en dessous, avec la tête noire, parée au devant des yeux d'une grande tache triangulaire pâle, les pieds roux à cuisses plus obscures, la base des antennes et les palpes d'un roux testacé, le dernier article des maxillaires largement rembruni à son extrémité. Élytres creusées d'une strie suturale effacée en avant. Mésosternum avec une petite crête conique. Cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Tarses postérieurs grêles.

Hydrophilus bipustulatus, Marsham, Ent. Brit. 406, 13.
Brachypalpus similis, Laporte de Castelnau, Hist. des Col. II. 57, 3.
Hydrobius globulus, var. C. Mulsant. Palp. 127.
Hydrobius bipustulatus, Sharp, Ent. Montl. Mag. 1870, 256, 3. — De Marseul, l'Abeille, 1882, XX. Palp. 131, 9.
Anacaena bipustulata, Bedel.Faun. Col. Seine, I, 309, et 328, 3.

Long., 0,002; — larg., 0,0015.

Patrie. — Cette espèce, un peu moins commune que la précédente, se prend dans les mêmes localités.

Obs. — Elle diffère du *Br. limbatus* par sa forme un peu plus ramassée et sa couleur générale constamment plus pâle. La ponctuation est plus légère et moins serrée, surtout sur le prothorax et les élytres. Les cuisses, quoique moins noires, sont ordinairement plus obscures que les tibias. Le dernier article des palpes maxillaires n'est point complètement rembruni et sa base est toujours plus ou moins rousse, et le dernier des labiaux est à peine ou non obscurci au som... ' La tête est d'un noir sub-

métallique, avec une grande tache triangulaire, pâle, au-devant des yeux, parfois étendue sur une majeure partie de l'épistome. Le prothorax est tantôt entièrement d'un testacé livide et subconcolore, tantôt noté de 3 taches nébuleuses transversalement disposées, l'une sur le milieu du dos, les autres sur les côtés du disque. L'écusson est brunâtre. Les élytres sont presque uniformément d'un testacé livide, devenant souvent grisâtre par l'effet des points enfoncés qui sont obscurs et de quelques petites taches ou linéoles brunes dont elles sont parées.

Sa taille, peu variable, est celle des plus petits exemplaires du *Br. limbatus*, chez lequel elle varie beaucoup. La crête mésosternale est à peu près la même. L'épistome est parfois plus faiblement échancré en avant (1).

Genre *Helochares*, HÉLOCHARE ; Mulsant.

MULSANT, Palp., errata.

ÉTYMOLOGIE : ἕλος, marais ; χαίρω, je me plais.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, médiocrement convexe, arrondi en arrière.

Tête grande, assez engagée dans le prothorax. *Épistome* échancré en avant. *Labre* très court, subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées (2). *Palpes maxillaires* très allongés, grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit; le 2e très long, subarqué, un peu en massue; le 3e un peu moins long, à peine arqué, légèrement en massue ; le dernier plus court que le 3e, subfusiforme, mousse ou sub-

(1) L'*Hydrobius serialopunctatus* de Perris (l'Ab. 1875, XIII, 2) répond à l'*Hemisphaera infima* de Pandellé (Soc. Esp. d'Hist. nat. 1876, Uhagon, Col. de Badajoz, 1re partie, p. 57) et devra s'appeler *Hemisphaera serialopunctata*, Perris. — Ovale, noir brillant, avec le somme des élytres souvent roussâtre et les côtés du prothorax parés d'une étroite bordure pâle. Le prothorax est très finement et vaguement pointillé, avec 2 rangées régulières de petits points sur le milieu du dos. Les élytres offrent 8 séries assez régulières de petits points, plus confuse sur les côtés. Les pieds sont roux, à cuisses plus foncées. — Long. 0,0013. — Corse (Collection Perris).

L'*Hydrobius punctatostriatus* de Letzner (Arb. Schles. Ges. 1840, Ent. p. 3), espèce de Silésie, constitue le genre *Crenitis* de Bedel (Faun. 1882, 306 ; — De Marseul, l'Ab 1883. I. Hydroph. 133, 12). Cet insecte est remarquable par sa forme oblongue, par ses yeux légèrement saillants, par son mésosternum sans crête ni carène, par ses élytres striées-ponctuées, et par les tibias intermédiaires et postérieurs à peine épineux. — Long. 0,004. — Silésie.

(2) A dents terminales émoussées.

tronqué au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire ; le 2e épaissi en massue ovale-oblongue ; le dernier presque aussi long, mais plus grêle, mousse au bout. *Menton* grand, transverse, subtronqué et subimpressionné en avant.

Yeux assez grands, faiblement saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er allongé, subcomprimé ; le 2e moins long, un peu moins épais, conico-subcylindrique ; le 3e petit, les 4e et 5e très courts, submoniliformes ; le 6e plus grand, subcyathiforme, servant de base à la massue ; celle-ci allongée, de 4 articles en comptant le 6e ; les 7 et 8e, transverses ; le dernier bien plus grand, ovale-oblong.

Prothorax transverse, largement échancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Ecusson en triangle plus long que large.

Elytres oblongues, largement arrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum court, sans carène, simplement gibbeux ou en faîte en arrière. *Anté-épisternums* assez grands. *Mésosternum* sans carène, simplement relevé en tubercule à son sommet. *Médiépisternums* assez grands, obliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé à son bord apical, à peine angulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles. *Postépimères* cachées ou peu distinctes.

Ventre de 5 arceaux subégaux, le 5e un peu moins court.

Hanches antérieurs contiguës, subglobuleuses ; les autres très rapprochées ; les *intermédiaires* à peine plus grandes, subovales, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, étroite, transverse, subparallèle, un peu arquée en dehors.

Pieds suballongés. *Trochanters* petits, en onglet, les postérieurs plus grands. *Cuisses* subcomprimées, tomenteuses excepté au sommet. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, les *postérieurs* néanmoins un peu plus longs, tous, sublinéaires ou rétrécis tout à fait à leur base, brièvement épineux, armés à leur sommet interne de deux éperons acérés, inégaux, plus robustes, subarqués et infléchis dans les antérieurs. *Tarses* à 1er article très court ; les *antérieurs* assez courts, avec les 2e à 4e articles courts, subégaux : les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, moins longs que les tibias, sublinéaires, légèrement ciliés ; à 2e article plus ou moins allongé, subégal aux deux suivants réunis, ceux-ci oblongs ou suboblongs : le

dernier un peu plus long que le 2e, plus ou moins épaissi vers son extrémité. *Ongles* petits, assez grêles, plus ou moins arqués, grossièrement dentés en dessous.

Obs. Les *Helochares* vivent dans les eaux courantes comme dans les eaux stagnantes. Ils sont bien distincts des *Paracymus* et *Brachypalpus* par leur taille plus grande, leur forme moins convexe et plus oblongue, leurs palpes maxillaires bien plus développés et à dernier article plus court que le pénultième, leurs élytres sans strie suturale et leurs tibias plus finement et brièvement épineux, etc. C'est à tort qu'on les réunit parfois aux *Philydrus* qui ont toujours le mésosternum relevé en crête ou en carène plus ou moins saillante et les élytres creusées d'une strie suturale.

Quatre espèces françaises rentrent dans le genre *Helochares*. En voici les différences :

a. *Forme* oblongue, peu convexe. *Élytres* subparallèles dans leurs deux premiers tiers, à rangées de points plus gros peu apparentes.
  b. *Ponctuation générale* relativement assez forte et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres. *Angles postérieurs du prothorax* assez marqués et presque droits. *Corps* d'un roux testacé. *Pieds* roux à cuisses rembrunies. *Taille* moyenne. . . . . 1. LIVIDUS.
  bb. *Ponctuation générale* assez fine, un peu plus forte sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Corps* d'un testacé pâle. *Pieds* entièrement testacés. *Taille* moindre. . 2. SUBCOMPRESSUS.
aa. *Forme* ovale-oblongue. *Élytres* plus ou moins arquées sur leurs côtés, à rangées de points plus gros bien apparentes. *Angles postérieurs du prothorax* obtus et subarrondis.
  c. *Ponctuation générale* assez fine et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres. *Corps* d'un roux ferrugineux assez brillant. *Élytres* souvent à linéoles longitudinales obscures. 3. PUNCTULATUS.
  cc. *Ponctuation générale* très fine, ordinairement plus subtile et plus légère sur les élytres que sur la tête et le prothorax. *Corps* d'un gris testacé luisant. *Élytres* à rangées de points noirs en arrière et sur les côtés. . . . . 4. DILUTUS.

1. **Helochares lividus**, Forster.

Oblong, peu convexe, assez fortement et très densément ponctué, d'un roux testacé assez brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les

cuisses brunâtres et tomenteuses excepté à leur sommet, quelques teintes nébuleuses sur le prothorax et des linéoles obscures sur les élytres. Prothorax à angles postérieurs assez marqués et presque droits. Élytres subparallèles antérieurement sur leurs côtés, sans strie suturale, aussi fortement ponctuées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées peu apparentes de points plus gros.

♂ *Ongles* de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Dytiscus lividus, Forster, Cent. I, p. 52.
Hydrophilus griseus, Fabricius, I, 189, 11. — Paykull, Faun. Suec. I, p. 183, 7. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, p. 122, 11.
Hydrobius lividus, Stephens, Syn. II, p. 130, 40.
Hydrobius griseus, Sturm, Deut. Faun. t. X, p. 12, 7. — Heer, Faun. Helv. I, p. 485, 6.
Philydrus griseus, Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 52, 1.
Helochares lividus, Mulsant, Palp. p. 134 (partim.) (1). — Thomson, Skand. Col. II, p. 98, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, p. 312 et 320.
Philhydrus lividus, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I. 230, 3 (partim.).

Long. 0,005 à 0,007 ; — larg, 0,0025 à 0,0035.

Corps oblong, peu convexe, assez fortement et très densément ponctué, d'un roux testacé livide assez brillant en dessus, d'un noir mat en dessous.

Tête moins large que le prothorax, assez fortement et très densément pointillée, peu convexe, d'un roux testacé livide, avec le vertex et parfois le milieu du front rembrunis. *Labre* noir, parfois roussâtre. *Palpes* testacés, à dernier article des maxillaires rembruni au sommet (2). *Menton* rugueusement ponctué. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, glabres, à massue duveteuse et d'un gris brunâtre, les 7e et 8e articles transverses : le dernier bien plus grand, ovale-oblong.

Prothorax presque 2 fois aussi large que long, presque aussi large en arrière que les élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles

(1) Cet Insecte est décrit dans Mulsant sous le nom d'*Helophilus* qu'il a, dans l'errata, changé en *Helochares*.

(2) Ce caractère se retrouve également dans les autres espèces du genre.

antérieurs subarrondis et les postérieurs assez marqués et presque droits; peu convexe; assez fortement et très densément ponctué, avec 2 séries latérales peu apparentes de points plus forts, dont l'antérieure un peu arquée et la postérieure raccourcie et presque droite; noté en arrière sur le dos de 4 points enfoncés plus forts et subfovéiformes, disposés en quadrille mais avec les 2 postérieurs plus écartés; d'un roux testacé livide, avec le disque paré de quelques teintes nébuleuses plus ou moins fondues ou réunies.

Ecusson en triangle plus long que large, un peu plus finement pointillé que le prothorax, brunâtre.

Elytres près de 3 fois aussi longues que le prothorax, oblongues, subparallèles dans les deux premiers tiers de leur longueur et assez arrondies au sommet; peu convexes à la suture; sans strie suturale; marquées entre la ponctuation foncière qui est assez forte et très serrée, de 3 rangées de points plus gros, irrégulières et peu apparentes; d'un roux testacé livide parfois assez sombre, avec souvent des linéoles longitudinales noirâtres

Dessous du corps finement chagriné, d'un noir brunâtre mat et duveteux. *Repli du prothorax et des élytres* roussâtre et plus brillant. *Dernier arceau ventral* subentaillé au bout ♂ ♀.

Pieds brunâtres, avec les genoux, les tibias et les tarses roux, les hanches obscures et tomenteuses, le lobe interne des intermédiaires et postérieures un peu roussâtre. *Cuisses* chagrinées, mates et tomenteuses, excepté à leur extrémité. *Tibias* finement et brièvement épineux.

Patrie. Cette espèce se trouve dans les eaux douces, dans tout le nord de la France, le bassin de la Seine, l'Alsace, etc. Elle est médiocrement commune.

Obs. Elle est remarquable par sa forme oblongue, par sa ponctuation générale relativement assez forte et uniforme sur la tête, le prothorax et les élytres, et surtout par les angles postérieurs du prothorax assez marqués et presque droits.

Elle varie un peu pour la coloration qui passe du roux testacé sans tache au roux brunâtre.

On rapporte sans doute avec raison à l'*Helochares lividus* l'*Hydrophile fauve* de Geoffroy (Hist. des Ins. I, p. 184, 5) et l'*Hydrophilus fulvus* de Marsham (Ent. Brit. I, p. 408,20). Quant à l'*Hydrophilus lividus* d'Olivier (Ent. t. III, n. 39, p. 15, 11, pl. I, fig. 4. *a, b)*, il me semble plutôt se rapporter à l'*H. dilutus*, à cause de cette phrase : *Tête et prothorax lisses.*

Mulsant (p. 133) a décrit la larve de l'*Helochares lividus* (1), et, d'après les données de Lyonnet, Bravais, Audouin et Brullé, a publié des détails intéressants sur sa manière de vivre. Depuis lors, E. Cussac a fait l'histoire encore plus détaillée de ses mœurs et métamorphoses (Ann. Ent. Fr. 1852, X, p. 622 à 627, pl. XIII, fig. 17-26).

2. **Helochares subcompressus**, Rey.

Oblong, peu convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, obscur en dessous, avec le vertex un peu rembruni, les pieds entièrement testacés, et les cuisses tomenteuses excepté à leur sommet. Élytres sans strie suturale, subcomprimées sur leurs côtés, subdéprimées sur la suture, un peu moins finement pointillées que le prothorax, sans rangées bien apparentes de points plus gros.

Long. 0,004; — larg. 0,002.

Patrie. Cette espèce a été trouvée dans le département de Vaucluse ou dans les environs, par M. H. Nicolas. Elle m'a été communiquée par M. Lethierry, de Lille.

Obs. Elle pourrait bien être une variété immature de l'*H. lividus*. Toutefois, je la maintiens jusqu'à plus amples renseignements. Elle est moindre, plus pâle et moins brillante. Surtout, les élytres sont subcomprimées sur les côtés, ce qui leur donne une forme plus parallèle ; elles sont subdéprimées sur la suture, à ponctuation un peu moins fine que celle du prothorax et sans séries bien apparentes de points plus gros. Les pieds sont entièrement testacés, etc. L'examen d'un exemplaire semblable suffirait pour trancher la question.

3. **Helochares punctulatus**, Sharp.

Ovale-oblong, médiocrement convexe, assez finement et très densément pointillé, d'un roux ferrugineux assez brillant en dessus, noir et duveteux en dessous, avec le disque du front un peu rembruni, les cuisses brunâtres et tomenteuses excepté à leur sommet et des linéoles obscures aux élytres.

(1) Ne serait-ce pas plutôt la larve de l'*Helochares dilutus* commun dans nos contrées, au lieu que le *lividus* est de la France septentrionale ?

Prothorax à angles postérieurs obtus et subarrondis. Élytres à peine arquées sur les côtés, sans strie suturale, aussi fortement pointillées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées assez apparentes de points plus gros.

♂ *Ongles* de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Helochares punctulatus, Sharp, Ent. monthl. Mag. 1869.

Variété *a*. *Dessus du corps* entièrement fauve.

Variété *b*. *Dessus du corps* d'un brun de poix à bords latéraux graduellement roussâtres.

Hydrophilus erytrocephalus, Fabricius, Ent. Syst. I, 185, 16 ?

Long. 0,0045 ; — larg. 0,003.

Patrie. Cette espèce est assez rare, dans les parties stagnantes des rivières, dans les environs de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, le Bugey. Elle est également du Bourbonnais (Des Gozis) et de la Bretagne (Hervé), etc.

Obs. Elle est moins oblongue, plus convexe et moins parallèle que l'*H*, *lividus*, à ponctuation générale un peu moins forte et surtout à angles postérieurs du prothorax moins marqués, plus obtus et plus arrondis. Les rangées de points plus gros qui parent les élytres, sont plus apparentes ; celles des côtés du prothorax sont bien distinctes, l'antérieure subarquée, la postérieure raccourcie et presque droite, parfois même toutes deux subsulciformes, etc.

4. **Helochares dilutus**, Erichson.

Ovale-oblong, médiocrement convexe, très finement et densément pointillé, d'un gris testacé luisant en dessus, noir et duveteux en dessous, avec le vertex un peu rembruni et les cuisses obscures et tomenteuses excepté à leur sommet, et des rangées de points noirs sur les côtés et vers l'extrémité des élytres. Prothorax à angles postérieurs subobtus et subarrondis. Elytres subarquées sur les côtés, sans strie suturale, un peu plus finement poin-

tillées que la tête et le prothorax, marquées de 3 rangées bien apparentes de points plus gros, outre les points noirs des côtés et de l'extrémité.

♂ *Ongles* de tous les tarses recourbés en grappin, les postérieurs moins fortement, à dent basilaire bien accusée.

♀ *Ongles* de tous les tarses simplement arqués, à dent basilaire obtuse.

Philhydrus dilutus, Erichson, Wiegman Arch. 1843, I, p. 228.
Helochares lividus, Mulsant, Palp. p. 134 (partim).
Philhydrus lividus, Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 230, 3 (partim). — Jacq. Duval, 1855, Gen. Hydroph. pl. 29, fig. 145.

Variété *a*. *Dessus du corps* entièrement d'un roux testacé ou fauve.

Philhydrus bicolor, Audouin et Brullé. Hist. nat. Ins. II, p. 277, pl. 11, fig. 3 ?

Variété *b*. *Dessus du corps* d'un testacé livide, parfois avec le front et le dos du prothorax nébuleux.

Hydrophilus pallidus, Rossi, Mant. I, p. 66, et t. II, p. 153 ?

Variété *c*. *Elytres* marquées de lignes brunes plus ou moins étendues.

Long. 0,004 à 0,006 ; — larg. 0,002 à 0,003.

Patrie. Cette espèce est commune dans les eaux stagnantes, dans les environs de Lyon, dans toute la France méridionale et la région pyrénéenne, etc.

Obs. Elle est plus luisante et à couleur foncière plus pâle que chez *lividus* et *punctulatus*, à ponctuation encore moins forte que chez ce dernier, plus subtile et plus légère sur les élytres que sur la tête et le prothorax, avec les rangées de points plus gros bien apparentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus obtus et plus émoussés que dans *lividus*.

La couleur foncière passe du gris testacé au roux fauve, avec le vertex plus ou moins rembruni. Les élytres offrent sur les côtés et vers leur extrémité des rangées de points noirs et souvent sur leur disque des lignes longitudinales obscures. J'ai vu un exemplaire de Corse, chez lequel ces lignes sont dilatées et réunies et forment comme une large bande discale noire (Coll. Revelière (1).

(1) L'*H. melanophthalmus*, Muls. (Palp. 1844, p. 137), espèce d'Espagne, se distinguerait par ses élytres ponctuées-striées. Cet insecte serait très rare dans les collections, et tous les sujets que j'ai reçus sous cette dénomination étaient des *P. dilutus*, espèce répandue en Grèce, en Algérie et dans tout le bassin de la Méditerranée.

Genre *Laccobius*, Laccobie ; Erichson.

Erichson, Col. March. 1, 1837, 202 ; — Mulsant, Palp. 129 ; — J. Duval, 1855, Gen. Hydroph. 88, pl. 30, fig. 146.

Etymologie : λάκκος, lac ; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* ovale ou subhémisphérique, plus ou moins convexe. subacuminé en arrière.

Tête grande, engagée dans le prothorax. *Epistome* échancré en avant. *Labre* très court, tronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* peu allongés, assez épais, à peine plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : les 2e et 3e oblongs, obconiques, subégaux : le dernier plus long, subfusiforme. *Palpes labiaux* petits, de 3 articles : le 1er peu distinct ; les 2e et 3e suboblongs, subégaux ou le dernier à peine plus long, en fuseau court. *Menton* grand, transverse, subtronqué au sommet.

Yeux grands, faiblement saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 8 articles : le 1er grand, allongé, assez épais, subcomprimé ; le 2e bien plus court, subconique, subdilaté en dedans ; le 3e très petit, bien plus étroit ; les 4e et 5e subcyathiformes, servant de base à la massue ; celle-ci allongée, de 3 articles sans compter ceux qui lui servent de base (1) ; les 6e et 7e transverses ; le 8e grand, irrégulièrement ovale-oblong.

Prothorax transverse, échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Ecusson médiocre, triangulaire.

Elytres assez courtes, plus ou moins arrondies sur les côtés, obtusément acuminées en arrière, à peine rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum très court, plus ou moins caréné sur sa ligne médiane. *Anté-épisternums* médiocres. *Mésosternum* relevé sur son milieu en carène

(1) Les 4e et 5e qui servent de base à la massue, sont très courts, fortement contigus et graduellement élargis de manière à ne former ensemble qu'une seule coupe ou entonnoir recevant le 6e.

comprimée, saillante. *Médiépisternums* médiocres, subobliques. *Métasternum* grand, subobliquement coupé en arrière, subangulé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, subparallèles, subarrondis en languette au sommet. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 arceaux subégaux, l'avant-dernier souvent échancré, le dernier parfois rétractile.

Hanches antérieures contiguës, subglobuleusement ovalaires; les autres très rapprochées; les *intermédaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes; les *postérieures* en lame allongée, transversalement subobliquc, subparallèle, subarquée en arrière.

Pieds médiocres. *Trochanters antérieurs* petits, les *intermédiaires* un peu plus grands, en onglet; les *postérieurs* bien plus développés, allongés, subparallèles ou subelliptiques, prolongés au moins jusqu'au tiers de la cuisse, se détachant un peu de celle-ci à leur sommet. *Cuisses* subcomprimées; les *antérieures* subclaviformes et tomenteuses dans leur moitié basilaire, les autres presque glabres. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis à leur base, épineux, armés à leur sommet interne de 2 forts éperons grêles, inégaux, plus courts, infléchis et et subarqués dans les antérieurs; les *postérieurs* plus longs, plus ou moins arqués. *Tarses* à 1er article très court; les *antérieurs* peu allongés, grêles ♀, avec les 2e à 4e articles suboblongs, graduellement un peu moins longs; les *intermédiaires* et *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à peine ciliés en dessous, parfois parés en dessus de quelques longues soies; à 2e article allongé, subégal aux 2 suivants réunis, ceux-ci oblongs; le dernier à peine moins long que le 2e. *Ongles* petits, très grêles, arqués, obusément dentés à leur base en dessous.

Obs. Ce genre, dont les mœurs sont analogues à celles des précédents, se distingue de ceux-ci par ses antennes de 8 articles au lieu de 9, et surtout par la structure des trochanters postérieurs qui sont très développés, subparallèles ou subelliptiques, et qui se détachent plus ou moins de la cuisse à leur sommet. Comme dans *Helochares*, les élytres sont sans strie suturale, mais la taille est moindre, la forme plus raccourcie, les prosternum et mésosternum sont plus ou moins carénés, etc.

Cette coupe générique compte un certain nombre d'espèces françaises dont suit le tableau :

a. *Corps* ovale-oblong, subconvexe, peu brillant. *Elytres* uniformément pâles, à ponctuation fine et serrée, non en rangées, si ce n'est latéralement. *Prothorax* alutacé entre les points. Le 4e *article des tarses postérieurs* à peine moins long que le 3e. *Taille* médiocre. . . . . 1. PALLIDUS.

aa. *Corps* ovale ou subhémisphérique, convexe, brillant. *Élytres* à ponctuation en rangées plus ou moins régulières. Le 4e *article des tarses postérieurs* évidemment moins long que le 3e (1).

b. *Rangées de points des élytres* nombreuses et rapprochées, formées de points serrés.

c. *Cuisses intermédiaires* densément pointillées et pubescentes sur un faible espace après le sommet du trochanter. *Prothorax* presque lisse entre les points. *Elytres* obsolètement ponctuées sur les côtés. *Forme* subhémisphérique.

d. *Elytres* presque uniformément d'un gris testacé, à *rangées striales* alternativement régulières et subdiffuses. *Prosternum* distinctement caréné, fortement angulé en avant. *Épistome* maculé ou non. *Labre* subsinué. *Taille* assez grande. . 2. NIGRICEPS.

dd. *Elytres* pâles, linéées de points bruns, avec une tache subapicale imponctuée, pâle, bien tranchée ; à *rangées striales* toutes régulières. *Prosternum* à carène médiane recourbée en dessous à son sommet en forme de dent ciliée. *Epistome* largement maculé de pâle, *Labre* subtronqué. *Taille* moindre. 3. BIPUNCTATUS.

cc. *Cuisses intermédiaires* ♂ normales, éparsement ponctuées et presque glabres après le sommet du trochanter. *Taille* médiocre.

e. *Epistome* immaculé. *Prothorax* lisse entre les points. *Elytres* d'un roux ou gris brunâtre, à ponctuation des côtés plus légère ou obsolète.

f. *Tarses postérieurs* grêles, à 2e article allongé, au moins égal aux 2 suivants réunis. *Elytres* à *rangées striales* assez diffuses. *Labre* subsinué. *Forme* ovale. . . . . . 4. OBSCURATUS.

ff. *Tarses postérieurs* moins grêles, à 2e article suballongé, un peu moins long que les 2 suivants réunis. *Elytres* à *rangées striales* assez régulières. *Labre* subtronqué. *Forme* subhémisphérique. . . . . 5. REGULARIS.

ee. *Épistome* maculé. *Prothorax* plus ou moins alutacé entre les points. *Labre* subtronqué. *Elytres* d'un gris souvent brunâtre.

g. *Élytres* à ponctuation des côtés plus légère, à *rangées striales* diffuses. *Forme* subovale. *Taille* médiocre. . . . . 6. ALUTACEUS.

(1) Dans ce genre, il est vrai, les tarses postérieurs varient de longueur d'une espèce à l'autre. Thomson, dans son tableau (X, p. 310) s'est servi des proportions relatives des 2e à 5e articles. Quant à moi, je n'ai pu y réussir pour les espèces françaises qui, plus nombreuses, présentent, à l'égard d'un tel caractère, des variations qui en diminuent l'importance.

gg. *Elytres* à ponctuation des côtés forte jusque près de la marge latérale, à *rangées striales* toutes régulières. *Forme* courtement ovale. *Taille* un peu moindre. . . . . 7. MINUTUS.

bb. *Rangées de points des élytres* écartées, avec des rangées intermédiaires de points bien plus fins et espacés. *Epistome* maculé. *Labre* subtronqué.

h. *Prothorax* alutacé entre les points. *Ponctuation des élytres* assez forte. *Taille* assez petite.

i. *Élytres* subarrondies au sommet ; d'un gris brunâtre, à taches discales brunes, à tache apicale pâle. *Forme* courtement ovalaire. . . . . 8. ALTERNUS.

ii. *Élytres* subacuminées au sommet ; en majeure partie noires, avec la marge latérale, l'extrémité et une tache subapicale pâles. *Forme* ovale-suboblongue. . . . . 9. SARDEUS.

hh. *Prothorax* lisse entre les points. *Ponctuation des élytres* fine et régulière. *Taille* moindre.

k. *Élytres* testacées, à sommet plus pâle. *Prothorax* éparsement ponctué, d'un noir bronzé ou verdâtre, à côtés testacés. . 10. GRACILIS.

kk. *Élytres* d'un noir ou brun de poix, à bordure pâle. *Prothorax* vaguement ponctué, noir à bordure pâle.

l. *Bordure latérale* pâle assez large. *Elytres* à disque d'un noir métallique. *Forme* subovale. *Taille* petite. . . 11. SELLAE.

ll. *Bordure latérale* pâle étroite. *Élytres* à disque noir linéé de roux sombre. *Forme* courtement ovale. *Taille* très petite. . . . . 12. THERMARIUS.

1. **Laccobius pallidus**, Mulsant et Rey.

Ovale-oblong, subconvexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et peu brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie l'écusson, le dos du prothorax et la tête d'un noir métallique, celle-ci parée de chaque côté d'une tache antéoculaire pâle. Tête et prothorax distinctement alutacés entre les points. Élytres densément et assez confusément pointillées, sans séries régulières bien distinctes. Cuisses antérieures tomenteuses au moins dans leur tiers basilaire. Tarses postérieurs à 4e article à peine moins long que le 3e.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius pallidus, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1861, XII, 61. — Rottenberg, Berl. Ent. Zeit. 1874, XVIII, 321, 9. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 314 et 332, 5. — De Marseul, l'Abeille. 1883, XX, Palp. p. 147, 34.

Long. 0,003 ; — Larg. 0,002.

Corps ovale-oblong, subconvexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et peu brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la tête et le dos du prothorax d'un noir métallique, bronzé, violâtre ou parfois verdâtre.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, assez densément pointillée et distinctement alutacée entre les points, d'un noir métallique peu brillant, avec une tache pâle au devant de chaque œil. *Labre* à peine sinué au milieu de son bord apical. *Palpes* pâles, avec le bout du dernier article des maxillaires à peine rembruni. *Menton* pointillé. *Yeux* obscurs.

Antennes d'un testacé pâle, glabres, avec la massue duveteuse, parfois un peu moins claire.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long, à peine moins large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs fortement arrondis et les postérieurs subobtus et sub-émoussés; subconvexe; assez densément pointillé et distinctement alutacé entre les points; d'un testacé grisâtre et livide peu brillant, avec le milieu du disque paré d'une tache d'un noir métallique violâtre, embrassant environ le tiers de la largeur totale, et à bords ondulés et baveux.

Écusson en triangle, à peine plus long que large, bronzé, très finement pointillé.

Élytres environ 3 fois et demie aussi longues que le prothorax, ovales-oblongues, subacuminées en arrière; subconvexes; finement, densément et assez confusément pointillées, sans séries régulières bien apparentes, si ce n'est 2 ou 3 sur les côtés; uniformément d'un testacé livide et grisâtre, peu brillant.

Dessous du corps chagriné-pointillé, d'un noir presque mat et duveteux, avec un trait lisse sur le métasternum. *Repli du prothorax* et *des élytres* pâle.

Pieds d'un testacé clair, avec les trochanters un peu moins pâles et toutes les hanches noires (1). *Cuisses antérieures* brunâtres, finement chagrinées, mates et tomenteuses, au moins dans leur tiers basilaire. *Tibias postérieurs* sensiblement recourbés en dedans vers les deux tiers de leur longueur. *Tarses postérieurs* à 4e article à peine moins long que le 3e.

(1) Moins les moignons internes qui sont parfois un peu roussâtres.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend dans les eaux assez vives, dans les collines du Bourbonnais et du Lyonnais, la Provence et le Roussillon, etc.

Obs. J'ai cru devoir la placer en tête du genre à cause de sa forme oblongue et médiocrement convexe, qui la lie aux *Helochares*. En outre, elle se distingue de tous ses congénères par son prothorax plus largement pâle sur les côtés et par ses élytres concolores, assez confusément pointillées et presque sans vestige de points en séries, etc.

Le *Brachypalpus pallidus* de Laporte, ayant des séries de points enfoncés bruns, tombe en synonyme d'une autre espèce, ce qui m'a permis de conserver cette dénomination spécifique.

Les exemplaires provenant de la Corse (Coll. Brisout, Pandellé et Revelière) ont la bordure latérale pâle du prothorax bien moins large et moins tranchée, et les cuisses noires dans leurs deux premiers tiers ou au moins dans leur première moitié, mais sans autre distinction appréciable. Cette variété affecte principalement le sexe féminin *(Laccobius femoralis*, R.) et parfois elle présente sur les élytres quelques taches nébuleuses indécises.

2. Laccobius nigriceps, Thomson.

Subhémisphérique, convexe, pointillé, d'un gris testacé brillant en dessus, noir en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie,

(1) En tête du genre se placerait le :

Laccobius decorus, Gyl. — Oblong, pâle en dessus, avec le vertex, le disque du prothorax et l'écusson d'un vert bronzé. Elytres très densément ponctuées-striées, à points obscurs. Dessous du corps noir, pieds pâles. — Suède.

Hydrophilus decorus, Gyllenhal, Ins. Suec. IV, p. 275.

Près du *pallidus* marcherait le

Laccobius Revelieri, Perris (Ann. Fr. 1864, p. 278 ; — Rottenberg, Rev. Berl Ent. Zeit t. 18, p. 323, 11 ; — De Marseul, 1871, l'Abeille, VIII, Palp. p. 113, 3). — Ovale-oblong, subconvexe, très finement pointillé, d'un testacé assez brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête, l'écusson et le dos du prothorax d'un vert obscur bronzé, les côtés de l'épistome tachés de pâle. Tête et prothorax très finement alutacés, celui-ci à peine pointillé. Elytres à séries peu régulières de points enfoncés brunâtres, fins et serrés. Tibias postérieurs à peine épineux. Tarses postérieurs à 4e article plus court que le 3e. — Long. 2 mill. — Sicile, Corse (Mayet, Pandellé, Perris, Revelière).

Obs. Bien moindre et plus finement pointillé que *pallidus* dont il a la forme et la coloration. Sa taille le rapprocherait du *gracilis*, mais il est moins brillant, et il se reconnait entre tous par sa tête et surtout son prothorax à peine visiblement pointillés, et par ses élytres à ponctuation vague à peu près comme chez *pallidus*.

Le *Laccobius leucaspis*, Kies. (Heyden, Reis. Spain. p. 68) ne me semble qu'une variété du L. *Perrisi*, à taille un peu plus forte, à écusson pâle et à prothorax plus visiblement pointillé.

l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir métallique. Labre subsinué. Prothorax presque lisse entre les points. Élytres à rangées striales assez irrégulières. Prosternum distinctement caréné, angulé en avant. Cuisses antérieures feutrées dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez densément épineux. Le 2e article des tarses postérieurs allongé, subégal aux 2 suivants réunis.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis. *Cuisses intermédiaires* densément pointillées et pubescentes sur un faible espace, après le sommet du trochanter.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Cuisses intermédiaires* normales.

Limnebius minutus, AUDOUIN et BRULLÉ, Hist. Ins. II, p. 286, pl. 12, fig. 6 (1).
Laccobius minutus, MULSANT, Palp. p. 129 (partim). — J. DUVAL, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 146.
Laccobius nigriceps, THOMSON, Skand. Col. II, p. 93, 2, et X, add. p. 314, 2. — ROTTENBERG, Berl. Ent. Zeit. 1874, XVIII, p. 308, 1.
Laccobius sinuatus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 313 et 331, 1. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 141, 27.

Variété *a (maculiceps*, Rott.) *Tête* parée de chaque côté d'une tache antéoculaire pâle.

Long. 0,004 ; — Larg. 0,003.

Corps subhémisphérique, convexe, assez densément pointillé, d'un gris testacé brillant en dessus, avec la tête et le dos du prothorax d'un noir métallique un peu violâtre.

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, assez densément pointillée et obsolètement chagrinée entre les points ; d'un noir métallique brillant et un peu violâtre. *Labre* subsinué à son sommet. *Palpes* d'un testacé pâle, avec le bout du dernier article des maxillaires un peu rembruni. *Menton* rugueux. *Yeux* obscurs.

Antennes pâles, glabres, avec les 3 derniers articles de la massue duveteux et souvent un peu rembrunis.

Prothorax plus de 2 fois aussi large que long (2), aussi large à sa base

(1) Les auteurs ayant confondu la plupart des espèces de ce genre, je me borne à la plus stricte synonymie. Quant à la figure donnée par Audouin et Brullé, elle convient parfaitement à l'espèce en question.

(2) Par cette expression j'entends toujours : *la longueur du prothorax dans son milieu et sa largeur à sa base.*

que les élytres, subarcuément rétréci en avant avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs subobtus ; très convexe; modérément pointillé. presque lisse entre les points, offrant souvent près des côtés des intervalles plus grands, lisses et brillants ; d'un noir métallique luisant et un peu violâtre sur le disque ; paré sur les côtés d'une large bande testacée émettant une lisière le long des bords antérieur et postérieur, celle du bord antérieur plus large et avancée jusques environ le tiers de la largeur, celle du bord postérieur plus étroite, prolongée parfois d'une manière confuse jusque près de l'écusson.

Ecusson en triangle à peine plus long que large, à peine pointillé, d'un brun bronzé ou violâtre.

Élytres environ 3 fois aussi longues que le prothorax, assez larges, obtusément acuminées en arrière; convexes; un peu plus densément et à peine moins finement pointillées que le prothorax, avec les points un peu brunâtres et disposés en rangées longitudinales assez irrégulières dont quelques-unes formées de points plus fins ; offrant, en outre, 2 ou 3 séries de points plus gros, très espacés et peu distincts ; d'un testacé livide paraissant grisâtre par l'effet des séries de points bruns, avec la marge latérale, l'extrémité et parfois la base un peu plus pâles ; parées souvent çà et là de quelques teintes nébuleuses indécises formées par la réunion des points bruns, et quelquefois d'une petite tache antéapicale pâle, peu tranchée.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux avec un trait lisse au métasternum et le ventre assez brillant et ruguleux. *Repli du prothorax* et *des élytres* pâle et translucide. *Carène prosternale* bien accusée, fortement avancée en angle. *Crête mésosternale* en lame et tranchante, subdentée en avant.

Pieds d'un testacé clair, avec les trochanters moins pâles et toutes les hanches noires. *Cuisses antérieures* brunâtres, très finement chagrinées, mates et tomenteuses dans leur moitié basilaire. *Tibias postérieurs* subarqués, assez densément épineux en dehors. *Tarses postérieurs* grêles, à 2e article allongé, au moins aussi long que les 2 suivants réunis.

Patrie. Cette espèce se rencontre assez communément dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France.

Obs. Elle est la plus grande du genre. Outre sa forme convexe et subhémisphérique, elle se distingue aisément du *L. pallidus* par sa teinte plus brillante, par son prothorax plus lisse entre les points et moins largement

pâle sur les côtés, et par ses élytres moins claires, moins finement, moins densément et moins confusément pointillées, etc.

Je l'ai vue quelque part sous le nom de *major* Kiesenw.

La variété *maculiceps* Rott. ne se distingue du type que par une tache pâle au devant des yeux.

Je ne crois pas que le *sinuatus* de Motschulsky (Bull. Mosc. 1849, III, p. 80, 40), doive s'appliquer au *L. nigriceps*. D'après la description, la taille serait bien moindre, la forme plus oblongue, les rangées striales seraient plus régulières, plus légères, effacées en arrière, et la ponctuation de la tête serait plus forte relativement à celle du prothorax (1). Tout ce que j'ai vu sous le nom de *sinuatus* se rapporte d'ailleurs au *gracilis* de Rottenberg.

Quant au *minutus* de Fairmaire et Laboulbène, il semble rappeler autant le *nigriceps* que les *minutus* et *bipunctatus*. On peut en dire autant du *minutus* de J. Duval (Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 146).

Peut-être le *L. nigriceps* répond-il au *perla* de Fourcroy (1785) ?

3. Laccobius bipunctatus, Fabricius.

Subhémisphérique, convexe, pointillé, d'un testacé pâle et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les hanches antérieures et la base des cuisses adjacentes d'un roux brunâtre, l'écusson, la tête et le disque du prothorax d'un noir métallique, celui-ci paré latéralement d'une très large bordure pâle, plus ou moins étroitement interrompue aux bords antérieur et postérieur. Epistome fortement maculé. Labre subtronqué. Prothorax presque lisse entre les points. Élytres à rangées de points bruns assez forts, très régulières, à tache subapicale pâle assez grande, bien distincte et liée à une large bande apicale de même couleur. Prosternum à carène médiane recourbée en dessous à son sommet en forme de dent ciliée. Cuisses antérieures feutrées dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs peu épineux. Le 2e article des tarses postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis. *Cuisses intermédiaires*

(1) Les types, étant souvent en désaccord avec la description, j'ai dû préférer le nom imposé par Thomson et Rottenberg, qui ont bien caractérisé l'espèce.

densément pointillées et pubescentes sur un faible espace après le sommet du trochanter.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Cuisses intermédiaires* normales.

Hydrophilus bipunctatus, Fabricius, Syst. Ent. 229, n. 7. — Olivier, Ent. n. 39, p. 16, 3, pl. II, fig. 14, *a*, *b*. — Marsham, Ent. Brit. 406, 11.
Hydrophilus minutus, Gyllenhal, Ins. Suec. I, 116, 5 (partim). (1).
Laccobius minutus, var. B, Mulsant, Palp. 130.
Laccobius bipunctatus, Thomson, Skand. Col. X, 311, 11, a. — Rottenberg, Berl. Ent. Zeit. 1874, 315. 4. — Bedel, Faun. Col. Seine, 1881, 1, p. 313 et 331, 4. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 144, 30.

Long. 0,0025 ; — Larg. 0,0019.

Patrie. Cette espèce est assez rare, dans les ruisseaux et les mares froides, dans une grande partie de la France et même dans les régions méditerranéenne et pyrénéenne.

Obs. Elle diffère de prime abord du *L. nigriceps* par sa taille moindre et sa couleur plus pâle, par son épistome constamment et fortement taché sur les côtés, par ses élytres à rangées de points bien plus régulières et à tache subapicale pâle bien tranchée. En outre, la bordure latérale pâle du prothorax, bien plus large, pénètre bien plus avant dans la tache discale noire le long des bords antérieur et postérieur (2). Les élytres sont à peine plus obtuses en arrière. Le prosternum, moins sensiblement caréné, est recourbé en dessous en avant en forme de dent ciliée, et la crête mésosternale ne paraît pas dentée à son bord antérieur. Les tibias postérieurs sont un peu moins épineux, avec leurs tarses relativement moins grêles, à 2e article un peu moins long que les 2 suivants réunis.

Les élytres sont tantôt presque entièrement d'un testacé pâle, tantôt un peu obscurcies ou maculées de nébuleux sur leur disque avec la base et l'extrémité plus pâles, et, dans ce dernier cas, la tache subapicale pâle ressort encore davantage (3).

Le *Brachypalpus bipunctatus* de Laporte me semble, par la taille indiquée, se rapporter plutôt au *nigriceps* (Hist. Col. II, p. 56, 1).

(1) Dans Mulsant, il faut lire 116, au lieu de 216.

(2) La tache discale émet dans la partie pâle une languette irrégulière, enclosant ordinairement une petite tache pâle.

(3) Dans la plupart des espèces, outre la marge apicale qui est pâle souvent par transparence, il existe sur chaque élytre, avant l'extrémité près de la suture, une tache blanchâtre et plus lisse. Ici, elle est bien distincte.

4. Laccobius obscuratus. ROTTENBERG.

Ovale, convexe, pointillé, d'un roux ou gris brunâtre brillant en dessus, noir en dessous, avec la base des cuisses antérieures rembrunie, l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir submétallique. Labre subsinué. Prothorax lisse entre les points. Élytres à rangées striales assez irrégulières. Prosternum subcaréné, angulé en avant. Tibias postérieurs assez densément épineux. Le 2e article des tarses postérieurs allongé, subégal aux deux suivants réunis.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius nigriceps var. *obscuratus*, ROTTENBERG. Berl. Ent. Zeit. 1874, t. XVIII, p. 308.

Variété *a (minor* Rott.). *Taille* moindre. *Ponctuation* parfois plus légère.

Variété *b (albescens,* Rott). *Tête et dos du prothorax* d'un noir bronzé un peu cuivreux. *Elytres* d'un gris pâle avec quelques taches nébuleuses, à ponctuation fine. *Forme* plus ramassée.

Variété *c (subregularis,* R.). *Elytres* d'un brun de poix, à ponctuation un peu plus forte et en séries plus régulières. *Forme* plus ramassée.

Long. 0,003 à 0,0036 ; — Larg. 0,002 à 0,0026.

PATRIE. Cette espèce est assez commune dans la France méridionale, au bord des eaux douces et saumâtres. Je l'ai également vue des Hautes-Pyrénées et des Alpes, etc.

OBS. Elle se distingue aisément des *L. nigriceps* et *bipunctatus* par sa couleur plus obscure et sa forme moins ramassée et plus ovalaire, et surtout par les cuisses intermédiaires ♂ normales et sans espace plus densément ponctué après le sommet des trochanters (1).

La variété *minor* est plus petite, à ponctuation plus légère. — Hyères, Collioure

(1) Ce caractère qui m'a été signalé par M. Pandellé, est d'un grand secours pour distinguer le *L. obscuratus* et tous les suivants des *L. nigriceps* et *bipunctatus*, qui seuls ont la base des cuisses intermédiaires avec un espace plus densément pointillé chez les ♂.

La variété *albescens* a les élytres grises, mêlées de taches blanches et de taches nébuleuses, à ponctuation fine. — Provence, Italie, Sicile.

La variété *subregularis* semble faire passage au *L. regularis* par sa forme un peu plus courtement ovalaire et par ses rangées striales plus régulières. — Lyon.

Un échantillon de petite taille m'a présenté sa crête mésosternale à dent antérieure bien plus saillante. — Grande-Chartreuse.

Ces diverses variétés, ou du moins quelques-unes d'entre elles, pourraient bien être des espèces ; mais jusqu'à nouvel ordre je les réunis au *nigriceps*, n'ayant su y découvrir de limites bien fixes (1).

5. **Laccobius regularis**, Rey.

Subhémisphérique, très convexe, pointillé, d'un brun de poix très brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé et la base des cuisses antérieures rembrunie, les côtés du prothorax et des élytres roussâtres et des linéoles de même couleur sur le disque de celles-ci. Labre subtronqué. Prothorax lisse entre les points. Elytres à rangées de points assez forts, toutes assez régulières. Crête mésosternale recourbée en pointe en avant, la carène prosternale assez accusée, angulée antérieurement. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs assez épineux. Le 2e article des tarses postérieurs un peu moins long que les 2 suivants réunis.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Long. 0,003 ; — Larg. 0,002.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Les environs de Lyon, les Hautes-Pyrénées (Coll. Pandellé).

Obs. Elle a la forme subhémisphérique du *L. nigriceps* et la couleur sombre du *L. obscuratus*. Elle se distingue par son épistome toujours sans tache ; par son prothorax plus également et un peu moins éparsement

(1) Le *L. cupreus* Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 267), est très remarquable par sa couleur cuivreuse, éclatante et empourprée, avec l'extrême base du vertex, la suture frontale et celle des élytres d'un vert métallique, les côtés de celles-ci et du prothorax pâles. Peut-être est-ce là une variété accidentelle. — Bastelica en Corse (Revelière).

ponctué et sans places lisses sensibles près des côtés, et par ses élytres à rangées striales toutes assez régulières et formées de points moins fins et moins légers, etc.

Pour la couleur et la ponctuation, elle répond assez bien à la description du *L. globosus* de Heer; mais l'auteur donnant à celui-ci l'épistome taché, j'ai dû me ranger à l'avis de M. Bedel qui regarde le *L. globosus* comme synonyme du *L. minutus* de Linné.

6. **Laccobius alutaceus**, Thomson.

Subovale, convexe, pointillé, d'un gris obscur brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête, l'écusson et le prothorax noirs, les côtés de celui-ci, de l'épistome et des élytres pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, la base des cuisses antérieures rembrunie. Labre subtronqué. Tête et prothorax très finement alutacés et finement et éparsement ponctués. Élytres à rangées de points noirs assez fins, diffuses et plus ou moins anastomosées, à tache subapicale pâle réunie à la bordure pâle du sommet. Carène mésosternale assez relevée. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs assez épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles subépaissis.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius alutaceus, Thomson, Skand. Col. 1868, X, p. 313, 1, c. — Bedel, Faun. Col. Seine, 1881, 1, p. 314 et 331, 2. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Palp. 143, 28.

Long. 0,0023 ; — Larg. 0,0019.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans le nord de la France et la Bretagne. Elle est plus rare dans les provinces méridionales : le Bourbonnais, la Bresse, le Bugey, les environs de Lyon, la Provence, etc.

Obs. Elle se distingue du *L. bipunctatus* par son prothorax évidemment alutacé entre les points qui sont plus fins et moins serrés. La ponctuation des élytres est plus subtile, plus diffuse, avec la tache subapicale pâle beaucoup plus réduite et moins apparente, et leur couleur générale plus obscure. La taille est un peu plus grande, etc.

Elle varie un peu pour la coloration qui est parfois moins obscure. La tache de l'épistome est plus ou moins tranchée. Les élytres sont souvent

pâles à leur base, ainsi que sur les côtés et au sommet. Le labre n'est pas subsinué, etc.

La tache noire du prothorax est assez largement interrompue au sommet et à la base, généralement bilobée en avant sur les côtés, qui sont largement pâles. Les élytres sont souvent fortement rembrunies.

Les palpes maxillaires sont pâles, un peu plus foncés au bout. Les antennes, testacées, ont le dernier article de la massue rembruni.

7. Laccobius minutus, Linné.

Courtement ovalaire, convexe, pointillé, d'un testacé brunâtre et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les côtés de l'épistome et du prothorax et la marge extérieure des élytres pâles, les antennes, les palpes et les pieds testacés, la base des cuisses antérieures rembrunie, l'écusson, le disque du prothorax et la tête d'un noir métallique. Labre subtronqué. Tête et prothorax obsolètement alutacés, assez finement et assez densément ponctués, celui-ci à bordure latérale pâle décomposée en dedans et largement interrompue aux bords antérieur et postérieur. Élytres à rangées de points noirs assez forts, très régulières, à tache postérieure pâle, petite, parfois peu distincte. Carène mésosternale relevée en pointe en avant, la prosternale obsolète. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire. Tibias postérieurs médiocrement épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Chrysomela minuta, Linné, Faun. Suec. 166, 533 (partim) (1); — Syst. nat. I, 2, 593.

Laccobius globosus, Heer, Faun. Helv. I, 481, 2.

Brachypalpus pallidus, Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 57, 4 (2).

Laccobius minutus, Mulsant, p. 129, I (partim). — Thomson, Skand. Col. II, 93, 1, et X, 312, 1, b. — Rottenberg, Ent. Zeit. XVIII, 316, 5. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 314 et 331, 3.

Long. 0,0022; — Larg. 0,0016.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se prend sur différents points de

(1) Dans Mulsant, il faut lire 533, au lieu de 553.

(2) Dans Mulsant, il faut lire 57, au lieu de 37.

la France : le bassin de la Seine, les environs de Lyon, la Bresse, les Alpes, etc.

Obs. Elle est moindre que *L. alutaceus*, moins obscure sur les élytres qui sont moins finement mais plus sérialement ponctuées. La tête et le prothorax sont moins densément et plus finement ponctués, moins distinctement alutacés entre les points. Les côtés de l'épistome sont nettement pâles. Les tarses postérieurs sont relativement un peu moins grêles et moins allongés, etc.

Elle ressemble beaucoup au *bipunctatus*, avec la forme un peu plus ovale, la tête et le prothorax moins lisses entre les points. La bordure pâle des côtés de celui-ci, moins décomposée, en dedans, pénètre moins dans la partie noire le long des bords antérieur et postérieur. Surtout la tache postérieure pâle des élytres est plus petite et bien moins tranchée, etc.

Le prothorax est parfois presque lisse entre les points.

Les palpes maxillaires sont rarement concolores, souvent avec leur dernier article rembruni au bout. La massue des antennes est testacée, à dernier article parfois un peu obscur.

Comme la plupart des auteurs anciens et même Erichson, Heer, Mulsant, etc., ont réuni sous le nom de *minutus* les diverses espèces reconnues aujourd'hui, j'ai dû marcher avec la science et me ranger à la manière de voir des descripteurs récents, tels que Thomson, Rottenberg (1), Bedel et de Marseul.

Le *L. globosus* de Heer se rapporte sans doute aux variétés les plus obscures qui, en même temps offrent la ponctuation des élytres forte usque vers le rebord latéral, avec la tache subapicale pâle tantôt effacée, tantôt bien tranchée (2).

8. **Laccobius alternus** Motschuslky.

Courtement ovalaire, assez convexe, pointillé, d'un gris nébuleux, assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les hanches antérieures et la

(1) Cet auteur classe le *L. minutus* parmi les espèces à prothorax finement alutacé entre les points, tandis que Thomson (X, 313) ne fait pas mention de cette particularité.

(2) Le *L. densatus*, Rey (Rev. Entom. III, 1884, p. 267) est moindre, plus oblong et plus obscur, à élytres plus densément ponctuées-striées et à ponctuation non effacée postérieurement. — Daourie (Lethierry).

majeure partie de toutes les cuisses, brunâtres, l'écusson, la tête et le disque du prothorax d'un noir violâtre, celui-ci paré latéralement d'une bordure pâle médiocre, étroitement étendue le long des bords antérieur et postérieur. Labre subtronqué. Tête et prothorax finement chagrinés entre les points. Élytres subarrondies au sommet, à rangées de points régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et moins serrés, et les 2e, 5e et 7e intervalles à séries de points plus gros et espacés; d'un gris livide, avec des taches nébuleuses sur leur disque et une tache pâle assez tranchée, avant l'extrémité. Cuisses antérieures tomenteuses, au moins dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs peu épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius alternus, Motschulsky, Et. ent. 1855, 84. — Rottenberg, Berl. Ent. Zeit. 1874, 320, 8. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Palp. p. 146, 33.

Variété *a*. *Élytres* d'un testacé gris pâle, presque immaculées. *Tête* parée de chaque côté d'une petite tache antéoculaire pâle.

Long. 0,0021; — larg. 0.0016.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les petits ruisseaux, dans les collines des environs de Lyon, les Alpes, la Savoie, le Bugey, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est bien distincte de toutes les précédentes par les rangées de points des élytres écartées, avec des séries de points plus fins et plus espacés dans les intervalles, et les 3 rangées ordinaires de points plus gros plus apparentes. La tête et le prothorax sont plus distinctement chagrinés entre les points, la tache antéoculaire est moins constante et la marge pâle du prothorax, plus réduite (1). Les palpes sont entièrement, les antennes presque entièrement testacées, avec parfois le dernier article de la massue un peu rembruni. Les élytres, sur un fond gris livide, présentent généralement 3 taches obscures principales et peu déterminées, l'une subhumérale et deux obliquement disposées vers le milieu du disque, plus une teinte nébuleuse précédant la tache apicale blanche qui est bien tranchée. Enfin, toutes les cuisses sont d'un brun de poix, excepté

(1) Bien que plus réduite dans son milieu, elle se prolonge tout autant en un filet étroit, le long des bords antérieur et postérieur. Dans cette espèce et les suivantes, le prothorax est relativement plus court que dans les précédentes.

à leur extrémité, ce que je n'ai point encore observé jusque-là, si ce n'est pour la base des antérieures, etc.

La variété *a* a les élytres bien plus pâles et presque sans tache.

Cette espèce, bien tranchée et longtemps méconnue, répond sans doute au *L. minutus* var. C. de Mulsant (p. 130). Je l'avais séparée sous le nom de *L. alternans* (inédit), mais en l'attribuant, à tort, au *L. globosus* de Heer.

9. Laccobius Sardeus, Baudi.

Ovalaire-suboblong, convexe, pointillé, d'un noir de poix à peine métallique et assez brillant en dessus, noir en dessous, avec les palpes, les genoux, les tibias et les tarses testacés, les côtés du prothorax étroitement bordés de pâle, l'extrémité des élytres et une tache subapicale bien tranchée également pâles. Tête et prothorax finement alutacés entre les points. Elytres subacuminées au sommet, à rangées de points régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et bien moins rapprochés et les 2e, 5e et 7e à séries de points un peu plus gros et espacés. Cuisses antérieures tomenteuses à leur base. Tibias postérieurs finement épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius Sardeus, Baudi, Berl. Zeit. 1864, p. 222, note.— De Marseul, l'Abeille. 1875, XIII, p. 47.

Laccobius viridiceps, var. *Sardeus*, Rottenberg. 1874. Berl. Ent. Zeit. t. 18, p. 312, 2.

Long. 0,002 ; — larg. 0,0014.

Patrie. Sardaigne, Sicile, Carniole (1).

Obs. Cette espèce ressemble au *L. alternus*. Elle est généralement moindre, plus convexe et d'une couleur plus obscure. La forme est moins ramassée et les élytres sont moins obtuses à leur sommet.

Elle varie beaucoup pour la coloration des élytres. J'ai pris pour type les sujets chez lesquels celles ci sont presque entièrement noires, avec une tache pâle antéapicale, bien tranchée et liée par derrière à une bor-

(1) Je l'ai vue quelque part indiquée de Marseille, mais cet *habitat* me parait erroné.

dure apicale de même couleur. D'autres fois les élytres sont pâles, avec une tache humérale et 4 ou 5 taches discales nébuleuses ou noirâtres, parfois bien tranchées, mais souvent indécises et tendant à s'étendre et se réunir pour ramener à la couleur typique.

Rottenberg regarde le *L. Sardeus* de Baudi comme une variété obscure (1) de son *L. viridiceps*, dont il dit « *prothorace valde nitido* » et que de Marseul (*L'Abeille* 1883, t. xx, p. 140), d'après cette phrase « *Pronotum poli entre les points* », fait rentrer avec raison dans sa division A. Or, l'insecte de Baudi a le prothorax distinctement alutacé entre les points, il ne peut partant être assimilé au *viridiceps* de Rottenberg, qui, selon moi, doit sans doute être synonyme de *gracilis*, Motsch.

10. Laccobius gracilis, MOTSCHULSKY.

Courtement ovalaire, convexe, finement pointillé, d'un testacé pâle et brillant en dessus, noir en dessous, avec l'écusson, la tête et le prothorax d'un bronzé cuivreux ou verdâtre, celui-ci paré latéralement d'une bordure pâle assez large, plus ou moins étendue le long des bords antérieur et postérieur, celle-là souvent notée de chaque côté d'une petite tache testacée. Tête et prothorax éparsement ponctués, lisses entre les points. Elytres à rangées de points fines et régulières, écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et plus espacés. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur moitié basilaire environ. Tibias postérieurs peu épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis.

♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius gracilis, MOTSCHULSKY, Et. ent. 1855. 84. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX, Hydroph. 145, 31.

Laccobius viridiceps. ROTTENBERG. Berl. Ent. Zeit. 1870, XIV, 23 ; — 1874, XVIII. 312, 2.

Laccobius intermittens, KIESENWETTER *in* HEYDEN. Reis. Sudl. Spanien. 1870. 69.

Variété *a*. *Suture des élytres* notée avant et après le milieu d'une petite tache brune.

(1) Le catalogue allemand (3e éd. 1883, p. 35) regarde, au contraire, le *viridiceps* Rott. comme une variété du *Sardeus* Baudi.

Variété *b*. *Élytres* d'un testacé obscur d'un éclat métallique verdâtre.

Long. 0,002 ; — larg. 0,0016.

Patrie. Cette espèce est commune dans les eaux stagnantes, sur divers points de la France, principalement dans les provinces méridionales : la Provence, le Roussillon et même les environs de Lyon. J'en ai vu de l'Ardèche, dans la collection Sédillot, et d'autres du Bourbonnais dans la collection des Gozis.

Obs. Bien que très voisine du *L. alternus*, elle s'en distingue nettement par sa taille moindre, par sa forme plus convexe, par sa tête et son prothorax plus lisses entre les points, et par ses élytres généralement plus pâles et à ponctuation plus subtile. Les pieds sont presque entièrement testacés, avec les cuisses non ou à peine plus foncées à leur base.

Le bout des palpes maxillaires et, plus rarement, des antennes est à peine rembruni. La ponctuation de la tête et du prothorax est peu serrée, et celle-là est tantôt sans tache, tantôt avec une très petite tache testacée, peu tranchée, au devant des yeux. Quelquefois les élytres paraissent densément linéolées de brun, mais les intervalles alternes restent toujours plus finement et plus éparsement pointillés.

La variété *a* présente sur la suture deux petites taches brunes, l'une avant le milieu, souvent effacée, l'autre après le milieu, plus constante — Fréjus.

La variété *b* a les élytres d'un testacé plus obscur avec un léger éclat métallique verdâtre, et, çà et là, quelques teintes brûnâtres sur le disque — Villié-Morgon (Rhône).

La tête et le prothorax varient du noir bronzé au bronzé verdâtre ou cuivreux, ou même empourpré.

Quelquefois les élytres paraissent toutes également et finement ponctuées-striées. D'autres fois, la forme est un peu moins oblongue et le prothorax encore plus éparsement ponctué, et c'est là ce que j'ai reçu sous le nom de *viridiceps* Rott. — Sicile.

On attribue au *L. gracilis* le *subtilis* de Kiesenwetter (in Heyden, Reis. Sudl. Span.)

11. Laccobius Sellae, Sharp.

Subovale, assez convexe, éparsement pointillé, d'un noir submétallique luisant en dessus, plus mat en dessous, avec le prothorax et les élytres

parés d'une ceinture latérale pâle assez large et bien tranchée, les palpes, les antennes et les pieds d'un testacé clair, et la base des cuisses un peu plus foncée. Labre subtronqué. Tête et prothorax éparsement pointillés, très lisses entre les points. Élytres à rangées de points régulières et écartées, avec des séries intermédiaires de points plus fins et espacés. Cuisses antérieures tomenteuses dans leur tiers basilaire. Tibias postérieurs finement et éparsement épineux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles subépassis.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Laccobius Sellae, Sharp. Soc. ent. Ital. 317. — De Marseul, l'Abeille, XVII, p. 117.

Long. 0,0021 ; — larg. 0,0016.

Corps subovale, assez convexe, d'un noir submétallique luisant, avec une ceinture pâle, bien tranchée et assez large, sur les côtes du prothorax et des élytres.

Tête moins large que le prothorax, finement et éparsement pointillée lisse entre les points ; d'un noir métallique, avec une légère transparence rousse au devant des yeux. *Labre* subtronqué. *Palpes* d'un testacé pâle, avec le bout extrême des maxillaires à peine rembruni. *Yeux* obscurs.

Antennes d'un testacé pâle, glabres, avec les trois derniers articles de la massue duveteux.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois et demie aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci en avant, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; convexe ; finement et éparsement pointillé et très lisse entre les points ; d'un noir submétallique luisant, avec une bordure latérale pâle, bien tranchée, embrassant environ le 7e de la largeur totale, étendue, en un filet étroit, jusqu'au tiers du bord postérieur, plus confusément le long du bord antérieur.

Ecusson triangulaire, noir, presque lisse ou à peine pointillé.

Élytres de 3 à 4 fois aussi longues que le prothorax, subovales, obtusément acuminées en arrière ; assez convexes ; marquées de rangées de petits points, régulières et écartées, avec des séries intermédiaires de points bien plus fins et espacés, et, en outre, de 2 ou 3 rangées de points plus gros, peu apparentes ; d'un noir submétallique luisant, avec le pourtour extérieur paré d'une ceinture pâle, assez large et bien tranchée,

translucide, graduellement plus élargie jusqu'avant le sommet et notée d'une petite tache brune après son milieu.

Dessous du corps très finement chagriné, d'un noir mat et duveteux avec un trait lisse sur le métasternum, et le ventre assez brillant et ruguleux. *Repli du prothorax et des élytres* pâle et translucide.

Pieds d'un testacé pâle, avec les hanches noires, les antérieures brunes, les cuisses graduellement un peu rembrunies vers leur base; *les antérieures* mates et duveteuses dans leur tiers basilaire. *Tibias postérieurs* subarqués, finement et éparsement épineux en dehors.

Patrie. Cette intéressante petite espèce a été capturée par feu l'abbé Clair, au bord des sources thermales de Valdieri (Piémont), non loin de la frontière française.

Obs. Elle se distingue de tous ses congénères par sa couleur générale noire avec une bordure pâle ou blanchâtre bien tranchée sur les côtés du prothorax et dans le pourtour externe des élytres, élargie postérieurement dans celles-ci.

La tête et le prothorax sont plus éparsement pointillés et encore plus lisses entre les points que chez *L. gracilis*. La carène prosternale est plus obsolète; les tibias postérieurs sont plus distinctement épineux en dehors, etc.

Avec la couleur du *L. Sardeus*, elle en diffère par son fond lisse et brillant et par son prothorax et ses élytres plus largement bordés de pâle.

12. **Laccobius thermarius**, Tournier.

Courtement ovalaire, convexe, très finement pointillé, d'un noir brunâtre brillant, avec le prothorax et les élytres parés d'une étroite ceinture latérale pâle et la tête notée d'une petite tache antéoculaire de même couleur, les palpes, les antennes et les pieds testacés, la base des cuisses et les hanches rembrunies. Tête et prothorax luisants, à fond lisse, plus finement et plus éparsement pointillés sur ce dernier. Élytres finement linéées de brun et de gris, à rangées régulières de points fins, subégaux, manquant par places, avec les intervalles étroits.

Laccobius thermarius, Tournier, Suisse, V, 436. — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Hydroph. p. 145, 32.

Long. 0.0018; — larg. 0.0012.

Patrie. Baden en Suisse, au bord des eaux thermales.

Obs. Plus petit et plus court que *L. Sellae*, dont il n'est peut-être qu'une variété à bordure latérale pâle plus étroite et à élytres finement linéées de brun et de gris. La tête est un peu plus fortement ponctuée. D'ailleurs, il se trouve dans les mêmes conditions, c'est-à-dire au bord des eaux thermales.

DEUXIÈME BRANCHE

CHÉTARTHRIAIRES

Caractères. *Tête* subtriangulaire, infléchie, un peu engagée dans le prothorax. *Yeux* non saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, aussi large en arrière que les élytres. *Ecusson* triangulaire. *Élytres* couvrant tout l'abdomen, creusées d'une strie suturale. *Ventre* de 5 arceaux: les deux premiers excavés, recouverts de deux grandes plaques écailleuses. *Corps* subglobuleux, subcontractile.

Genre *Chaetarthria*, Chétarthrie; Stephens (1).

Stephens, Ill. Brit. V, 1832, 401. — *Cyllidium*, Erichson, Col. March. 1837, I, 211; — Mulsant, Palp. 143. — J. Duval, 1855, Gen. Hydroph. 90, pl. 30, fig. 149.

Étymologie : χαίτη, crinière; ἄρθρον, article.

Caractères. *Corps* subglobuleux, très convexe ou voûté, pouvant en partie se contracter en boule.

Tête grande, subtriangulaire, infléchie, un peu engagée dans le prothorax. *Epistome* à peine échancré en avant. *Labre* transverse, tronqué et cilié au sommet. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* courts, assez

(1) Pour les genres, comme il n'y a pas à s'y tromper, j'admets la loi de priorité, et je suis en cela, d'accord avec les récents catalogues. Cette coupe, indiquée par Waterhouse, sous le nom de *Chaetarthria*, a été publiée par Stephens quelques années avant le premier volume des Coléoptères de la Marche de Brandebourg (Voyez Mulsant, p. 143, et Laporte, p. 100).

épais, moins longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : le 2e suballongé, un peu en massue : le 3e bien plus court : le dernier plus long que le pénultième, subégal au 2e, subfusiforme, tronqué au bout. *Palpes labiaux* très courts, de 3 articles : le dernier plus long que le 2e, subfusiforme. *Menton* subtransverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, non saillants, un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er allongé, grêle, en forme de scape, égalant presque la moitié de la longueur de l'antenne, un peu coudé à sa base et subépaissi au sommet : le 2e très court, plus épais, subtransverse, subglobuleux : les 3e à 5e plus étroits, très petits, serrés : le 6e plus large, servant de base à la massue : celle-ci subovoïde, de 3 articles sans compter le 6e : les 7e et 8e transverses, le dernier plus petit.

Prothorax très court, bisinué au sommet : tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés.

Ecusson assez grand, triangulaire.

Elytres subhémisphériques, subarrondies en arrière, très finement rebordées sur les côtés, creusées d'une strie suturale.

Prosternum très court, triangulaire entre les hanches antérieures. *Mésosternum* très court, enfoui, muni sur son milieu d'une petite carène comprimée. *Métasternum* court. *Postépisternums* allongés, subparallèles. *Postépimères* cachées.

Ventre paraissant de 4 arceaux, mais en réalité de 5 ; les 2 premiers recouverts par deux grandes plaques écailleuses, subconcaves et contiguës : le 1er court, le 2e plus grand, les suivants courts (1).

Hanches antérieures subcontiguës, subglobuleusement ovalaires ; les autres très rapprochées ; les *intermédiaires* un peu plus grandes, oblongues, subobliques, non saillantes ; les *postérieures* en lame assez allongée, transverse, subparallèle.

Pieds assez courts, assez robustes. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* assez larges, subcomprimées. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, assez épais, subcomprimés, rétrécis vers leur base, finement épineux, munis au bout de leur sommet interne de 2 petits éperons acérés. *Tarses* bien plus courts que les tibias, à peine ciliés, à 1er article très court : les

(1) Quand on soulève les plaques, les deux premiers arceaux, creusés de chaque côté d'une profonde fossette ovale et commune, sont en partie voilés par de longs cils blonds, assez grossiers, naissant de la base du ventre.

2e à 4e courts ou assez courts, graduellement plus courts : le dernier subégal aux 2 précédents réunis. *Ongles* très petits, grêles, arqués.

Obs. Les espèces de ce genre sont moins aquatiques que celles des genres voisins ; toutefois elles hantent les lieux humides.

Leur corps subglobuleux, subcontractile presque à la manière des Agathidies, et les plaques écailleuses de la base du ventre, font de cette coupe générique une des mieux caractérisées.

Il en existe une seule espèce française.

1. **Chaetarthria seminulum.** Paykull.

Subglobuleux, voûté, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax et des élytres et le dessous du corps moins foncés, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête et prothorax presque lisses. Élytres légèrement pointillées, creusées d'une strie suturale effacée en avant. Tarses courts.

Hydrophilus seminulum, Paykull, Faun. Suec. I, 190, 16. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 118, 8.

Hydrobius seminulum, Stephens, Syn. 2, 135, 25. — Sturm, Deut. Faun. X, 19, 12.

Cyllidium seminulum, Erichson, Col. March. I, 211. — Heer, Faun. Helv. I, 486, 1. — Mulsant, Palp. 144, 1. — Fairmaire et Laboulbène. Faun. Fr. I, 233, 1. — J. Duval, 1855, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 149.

Coelostoma seminulum. Laporte de Castelnau. Hist. des Col. II, 59, 4.

Chaetarthria seminulum, Thomson, Col. Skand. II, 100, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine. I, 314 et 332.

Long. 0,0015 ; — Larg. 0,0013.

Corps subglobuleux, voûté, en majeure partie d'un noir brillant, moins foncé en dessous.

Tête moins large que le prothorax, en triangle tronqué en avant, subconvexe, lisse ou à peine chagrinée, d'un noir assez brillant. *Palpes* d'un roux de poix. *Yeux* obscurs.

Antennes rousses, glabres, à massue pubescente, formant un coude à son insertion avec le funicule.

Prothorax fortement transverse, près de trois fois aussi large que long, aussi large en arrière que la base des élytres, subarcuément rétréci

d'arrière en avant, avec les angles antérieurs subarrondis et les postérieurs arrondis; très convexe; presque lisse ou à peine chagriné; d'un noir brillant avec les côtés offrant une légère transparence roussâtre.

Écusson en triangle subéquilatéral, presque lisse ou à peine chagriné, d'un noir brillant.

Élytres 3 fois au moins aussi longues que le prothorax, subhémisphériques, subarrondies en arrière; voûtées ; creusées d'une strie suturale profonde, effacée en avant ; marquées de points peu profonds, assez serrés (1), souvent obsolètes vers la base, parfois rangés en stries sur les côtés et vers l'extrémité ; d'un noir brillant, avec le pourtour extérieur roussâtre par transparence.

Dessous du corps d'un brun souvent un peu rougeâtre, presque lisse et brillant sur la poitrine, ruguleusement chagriné, plus mat et duveteux sur le ventre.

Pieds d'un rouge brun. *Cuisses* très finement pointillées et légèrement pubescentes, les *postérieures* plus lisses et plus brillantes. *Tibias* finement épineux. *Tarses* courts, un peu plus pâles.

Patrie. Cette espèce, assez répandue, habite presque toutes les parties de la France, au bord des eaux, dans les mousses et les détritus plus ou moins humides. Suivant Perris (Excursions, 1850, 468), elle ne se trouve pas dans les eaux, mais, comme les *Georyssus*, dans le sable humide (2).

Obs. Elle varie beaucoup pour la taille. La ponctuation des élytres est plus ou moins marquée. Parfois les pieds postérieurs, et même les intermédiaires, sont assez obscurs, avec les trochanters, les genoux et les tarses plus clairs. Chez les immatures, le corps est entièrement roux.

Je ne vois pas qu'on puisse lui rapporter le *Dermestes nigrinus* de Marsham (Ent. Brit. I, 77, 54), qui dit : *ovato-oblongus... laevis*, ce qui n'a pas lieu dans *seminulum*.

(1) Les intervalles des points sont ou presque lisses, ou à peine chagrinés.

(2) Je l'ai prise quelquefois dans la terre sous des tas de détritus végétaux. Ses tarses postérieurs courts et à peine ciliés indiquent effectivement des habitudes peu nageuses.

TROISIÈME BRANCHE

LIMNOBIAIRES

Caractères. *Tête* inclinée, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Yeux* peu saillants, le plus souvent voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* rétréci en avant, presque aussi large en arrière que la base des élytres. *Ecusson* triangulaire. *Élytres* plus ou moins tronquées, plus courtes que l'abdomen, sans strie suturale. *Ventre* de 7 arceaux. Le *dernier article des tarses* très développé. *Corps* ovale ou oblong.

Obs. Cette branche, remarquable par ses élytres tronquées et son ventre de 7 arceaux, peut être partagée en deux rameaux :

Hanches postérieures
- normales, ne recouvrant pas la base des cuisses postérieures. *Ventre* peu convexe, normal, à 1[er] arceau court. *Antennes* de 9 articles. *Tarses* de 5 articles. . . . . . 1[er] ram. Limnobiates.
- en forme de lame transversale recouvrant la base des cuisses postérieures. *Ventre* très convexe, conique, à 1[er] arceau grand. *Antennes* de 8 articles. *Tarses* paraissant de 3 articles. 2[e] ram. Hydroscaphates.

PREMIER RAMEAU

LIMNOBIATES

Caractères. *Antennes* de 9 articles. *Prothorax* à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus. *Postépisternums* subparallèles. *Ventre* peu convexe, légèrement rétréci en arrière, à 1[er] arceau court. *Hanches postérieures* normales, ne recouvrant pas la base des cuisses postérieures. *Tarses* de 5 articles : le dernier des postérieurs allongé, plus court que les 3 précédents réunis.

Un seul genre répond à ce rameau :

Genre *Limnobius*, Limnobie ; Leach.

Leach, Miscell. 1817, III, 93. — Mulsant, Palp. 88. — J. Duval, 1855, Gen. Hydroph. 89, pl. 30, fig. 148.

Etymologie : λίμνη, marais ; βιόω, je vis.

Caractères. *Corps* ovale ou oblong, plus ou moins convexe. *Tête* grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Epistome* grand,

subéchancré en avant (1). *Labre* transverse, incliné, subsinué dans le milieu de son bord antérieur. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* plus ou moins longs, assez grêles, bien plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : les autres plus ou moins allongés, subégaux : les 2e et 3e subépaissis vers leur extrémité : le dernier subfusiforme. *Palpes labiaux* très petits, peu distincts, grêles, de 3 articles : le dernier ovalaire-oblong. *Menton* grand, transverse, arrondi en avant.

Yeux assez grands, peu saillants, voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : les deux premiers assez longs, subégaux : le 1er subarqué, le 2e subatténué au sommet : le 3e plus court, obconique : le 4e transverse, angulairement dilaté en dehors : les 5e et 6e très petits, noueux : les 7e à 9e formant une massue serrée, obconique.

Prothorax transverse, bisinueusement échancré au sommet, tronqué à la base, rétréci d'arrière en avant, très finement rebordé sur les côtés, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus.

Écusson assez grand ou médiocre, triangulaire.

Élytres ovales ou ovales-oblongues, parfois assez courtes, plus ou moins atténuées en arrière et généralement tronquées à leur bord apical, laissant plus ou moins à découvert le sommet de l'abdomen ; sans strie suturale; finement rebordées sur les côtés, parfois très finement dans la partie supérieure de la suture.

Prosternum court, angulé au-devant des hanches antérieures entre lesquelles il émet une petite tranche linéaire, très fine. *Anté-épisternums* assez réduits, subtriangulaires. *Mésosternum* court, subcarinulé à sa base, simple dans son milieu, prolongé au sommet, entre les hanches intermédiaires, en une lame plus ou moins large, sillonnée sur son milieu, parfois entaillée à sa base, tronquée au sommet. *Médiépisternums* très grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subtransversalement coupé à son bord apical, légèrement entaillé entre les hanches postérieures. *Postépisternums* allongés, étroits, subparallèles, subarrondis au bout. *Postépimères* cachées.

Ventre de 7 arceaux : les 1er et 5e courts, subégaux : le 6e bien plus grand que le précédent : le dernier petit, court, souvent rétractile.

Hanches antérieures très rapprochées, les autres plus ou moins dis-

(1) L'épistome est séparé du front par une suture arquée parfois subimpressionnée.

tantes ; les *antérieures* subovalaires, obliquement couchées : les *intermédiaires* plus courtes, subglobuleuses, un peu saillantes ; les *postérieures* en lame allongée, assez étroite, transverse, subarquée à son bord apical.

Pieds assez courts, parfois assez robustes. *Trochanters* en onglet, les antérieurs très petits, les intermédiaires plus grands, les postérieurs bien plus grands. *Cuisses* subcomprimées. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, plus ou moins rétrécis vers leur base, parfois sublinéaires, plus ou moins épineux (1), munis au bout de leur sommet interne de 2 très petits éperons peu distincts ; les *postérieurs* un peu plus longs. *Tarses* bien plus courts que les tibias, grêles, sublinéaires ; à 1[er] article très court, peu distinct ; les *antérieurs* et même les *intermédiaires* semblant n'avoir que 3 articles, et les *postérieurs* que 4 ; ceux-ci sensiblement plus longs, subcomprimés, à peine ciliés en dessous, parés en dessus de quelques très longs cils, plus ou moins caducs : le dernier article de tous les tarses très développé, un peu en massue, plus court, dans les postérieurs, que les 3 précédents réunis, ceux-ci subégaux, suballongés ou oblongs ; aussi long que les précédents réunis, dans les autres. *Ongles* petits, grêles, arqués, à peine dentés en dessous, à leur base.

Obs. Ce genre, à mœurs aquatiques, préfère les ruisseaux et les fossés plutôt que les grands marais. Il est bien distinct des précédents par ses élytres tronquées et un peu plus courtes que l'abdomen (2),, et surtout par son ventre composé de 7 arceaux au lieu de 5.

Selon Miger, dit Mulsant (p. 90), la larve des *Limnobius* serait terrestre et carnassière.

Ce genre renferme un certain nombre d'espèces dont voici le tableau :

a. *Suture des élytres* non visiblement rebordée postérieurement. *Lame mésosternale* plus longue que large, sillonnée dans toute sa longueur.

b. *Menton* subexcavé sur son milieu, relevé sur les côtés. Le 3e *article des palpes maxillaires* ♂ sensiblement dilaté. *Lame mésosternale* étroite. *Dessus du corps* obsolètement pointillé, d'un roux de poix, à tête et disque du prothorax noirs. . 1. PAPPOSUS.

bb. *Menton* plan. Le 3e *article des palpes* ♂ normal.

c. *Pieds* d'un roux de poix, à cuisses plus ou moins rembrunies, au moins les postérieures. *Lame mésosternale* assez étroite. *Taille* moyenne.

(1) Ils varient, du reste, d'un sexe à l'autre, et pour la forme, et pour les épines,

(2) Certaines ♀, toutefois, semblent faire exception

d. *Cuisses postérieures* ♂ angulées-subdentées en dessous après le trochanter. Le 6e *arceau ventral* ♂ avec une houppe de poils serrés sur son milieu. *Dessus du corps* noir. . . . . 2. TRUNCATULUS.

dd. *Cuisses postérieures* ♂ inermes, simples.

e. *Labre* angulairement sinué au sommet. *Prothorax* fortement arqué sur les côtés. *Dessus du corps* finement alutacé et finement pointillé, d'un noir brillant.

f. *Dent du 6e arceau ventral* ♂ sillonné sur sa ligne médiane. *Angles antérieurs du prothorax* largement arrondis. . . . . 3. TRUNCATELLUS.

ff. *Dent du 6e arceau ventral* ♂ subconvexe sur sa ligne médiane. *Angles antérieurs du prothorax* à peine arrondis. . . . . 4. NITIDULOIDES.

ee. *Labre* subtronqué ou à peine sinué au sommet. *Dessus du corps* presque entièrement lisse ou obsolètement alutacé, d'un noir luisant.

g. *Prothorax* modérément arqué sur les côtés, à angles antérieurs médiocrement arrondis. Le 6e *arceau ventral* ♂ échancré ou bidenté au sommet, garni en avant de l'échancrure d'une épaisse pubescence pâle déprimée. *Cuisses postérieures* ♂ fortement voûtées en dessus. . . 5. NITIDUS.

gg. *Prothorax* fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Le 6e *arceau ventral* ♂ garni sur son milieu d'une forte houppe de poils fauves subdivergents. *Cuisses postérieures* ♂ normales. . 6. CRINIFER.

cc. *Pieds* entièrement roux ou même d'un roux clair. *Lame mésosternale* étroite. *Taille* petite ou très petite.

h. *Prothorax* obsolètement alutacé, imponctué. *Élytres* presque lisses, imponctuées. *Dessus du corps* noir. *Taille* très petite. . . . . 7. ALUTA.

hh. *Prothorax* obsolètement pointillé, lisse entre les points. *Élytres* plus ou moins pointillées.

i. *Élytres* presque entièrement noires ou brunes, à marge un peu roussâtre, distinctement pubescentes, assez convexes, sensiblement atténuées en arrière. *Taille* petite. . . 8. SERICANS.

ii. *Élytres* uniformément rousses ou châtaines. *Taille* très petite.

k. *Élytres* très finement et obsolètement pointillées, peu convexes, éparsement pubescentes, peu atténuées en arrière. *Prothorax* entièrement roux. *Forme* très oblongue. . . . . 9. PUNCTILLATUS.

kk. *Élytres* à peine pointillées, assez convexes, presque glabres, sensiblement atténuées en arrière. *Prothorax* rembruni sur son milieu. *Forme* ovale-oblongue. . 10. MYRMIDON.

aa. *Suture des élytres* très finement rebordée postérieurement. *Lame mésosternale* courte, plus large ou au moins aussi large que longue, profondément et angulairement creusée en avant. *Taille* très petite *(Bolimnius*, anagramme de *Limnobius)* (1).

I. *Corps* fortement oblong. *Élytres* brunes, sensiblement atténuées en arrière. *Cuisses postérieures* non rembrunies. . . 11. OBLONGUS.

II. *Corps* assez court, obovale. *Elytres* d'un roux brunâtre, assez fortement atténuées en arrière. *Cuisses postérieures* assez souvent rembrunies, au moins à leur base. . . . . . 12. ATOMUS.

1. **Limnobius papposus**, Mulsant.

Ovale-oblong, assez convexe, à peine pointillé, éparsement pubescent d'un brun ou roux de poix assez brillant avec la tête et le disque du prothorax noirs, les antennes et les palpes testacés, le dernier article des maxillaires rembruni à son extrémité, les pieds roux et les cuisses plus ou moins largement obscurcies. Labre à peine sinué au sommet. Menton relevé sur les côtés. Prothorax médiocrement arqué latéralement, à angles antérieurs sensiblement arrondis. Élytres un peu relevées en gouttière sur les côtés, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* brillant, garni sur son milieu d'une houppe déprimée de longs poils blonds, partagée en 2 faisceaux divergents. *Le* 7e subcarinulé au bout. *Pygidium* terminé par 2 petites soies assez écartées. *Hanches postérieures* offrant entre elles 2 petites dents peu distinctes. *Cuisses postérieures* subarquées en dessus, subrectilignes en dessous. *Tibias postérieurs* à peine rétrécis à leur base, à peine atténués au sommet. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis. *Le* 3e *article des palpes maxillaires* sensiblement dilaté.

Le 6e *arceau ventral* un peu brillant, à peine pubescent, subtronqué ou à peine arrondi au sommet. *Le* 7e mutique. *Pygidium* terminé par 2 petites soies rapprochées (1). *Hanches postérieures* inermes. *Cuisses postérieures* normales. *Tibias postérieurs* sublinéaires. *Tarses antérieurs* simples. *Le* 3e *article des palpes maxillaires* simplement en massue. *Taille* un peu moindre.

(1) Ces soies sont toujours plus rapprochées à leur base et plus divergentes au sommet chez les ♀, dans presque toutes les espèces.

Limnobius papposus, Mulsant, Palp. 92, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 232, 2. — Thomson, Skand. Col. II, 69, 2. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 315 et 322, 1.

Variété *a*. *Dessus du corps* d'un fauve testacé, avec la tête souvent rembrunie. *Pieds* entièrement testacés.

Hydrophilus truncatellus, var. *b*, Gyllenhal, Ins. Suec. I, 124.
Limnobius papposus, var. C, Mulsant, Palp. 92.

Long. 0,0021 ; — larg, 0,0015.

Corps ovale-oblong, assez convexe, à peine pointillé, d'un brun ou roux de poix assez brillant; revêtu d'une très fine pubescence pâle, couchée et assez courte, éparse en dessus, plus serrée en dessous.

Tête moins large que le prothorax, à peine convexe, très finement et obsolètement pointillée, d'un noir de poix assez brillant. *Labre* subtronqué ou à peine sinué à son bord antérieur. *Palpes* testacés, avec le bout du dernier article des maxillaires rembruni. *Menton* très finement chagriné, plus lisse à sa base, subexcavé dans son milieu et relevé sur ses côtés. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, à massue à peine plus foncée, pubescente.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois et demie aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres; médiocrement arqué sur les côtés et rétréci en avant avec les angles antérieurs sensiblement arrondis et les postérieurs subobtus et tombant un peu en dedans des épaules ; assez convexe ; obsolètement alutacé et à peine pointillé, avec une série de points bien plus forts, le long du bord antérieur, interrompue au milieu (1); légèrement pubescent ; d'un noir de poix assez brillant, avec les côtés graduellement et largement roussâtres et parfois l'extrême base.

Écusson grand, presque lisse, brunâtre.

Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax, suboblongues, modérément atténuées en arrière et largement tronquées au sommet ; assez convexes ; subcomprimées et un peu ou à peine relevées en gouttière après le milieu de leurs côtés, avec les angles postéro-externes arrondis et parfois subexplanés ; obsolètement alutacées et à peine poin-

(1) Cette série de points plus forts, le long des côtés du bord antérieur, est un caractère ommun à tous les *Limnobius*, et ces points sont souvent subgéminés.

tillées, éparsement pubescentes ; d'un brun châtain plus ou moins roussâtre et assez brillant.

Dessous du corps noir. *Antépectus* et *médipectus* finement chagrinés, peu brillants. *Lame mésosternale* étroite, plus de deux fois aussi longue que large, mousse ou subarrondie au bout. *Postpectus* subruguleux, densément pubescent, peu brillant. *Ventre* subconvexe, subaspèrement pointillé, assez densément pubescent, à 6e et 7e arceaux plus ou moins lisses et plus brillants. *Pygidium* subrugulcux ou chagriné.

Pieds roux, à cuisses plus ou moins rembrunies. *Cuisses* et *tibias intermédiaires* et *postérieurs* distinctement pointillés, les *antérieurs* plus lisses. *Tibias* finement épineux, surtout sur leur tranche externe. *Hanches intermédiaires* légèrement distantes.

Patrie. Cette espèce, peu commune, se trouve dans les eaux stagnantes, dans plusieurs parties de la France ; les environs de Lyon, le Beaujolais, le Bourbonnais, la Bourgogne, les Vosges, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, le bassin de la Seine, etc.

Obs. Elle est remarquable, entre toutes, par la sculpture du menton qui est creusé au milieu et plus ou moins relevé de chaque côté ♂ ♀, et par la forme dilatée du 3e article des palpes maxillaires ♂.

La couleur, surtout celle des élytres, varie du brun châtain au roux testacé, avec le disque du prothorax ou seulement la tête ordinairement plus foncés. Je n'ai vu aucun exemplaire à élytres franchement noires.

Quelquefois les pieds antérieurs, plus rarement tous les pieds sont entièrement testacés.

La ponctuation du vertex est à peine plus apparente que celle de l'épistome.

2. **Limnobius truncatulus**, Thomson.

Ovale, assez convexe, brillant, presque lisse, éparsement et très finement pubescent, noir, à prothorax et élytres bordés de poix; labre tronqué au sommet.

♂ *Le* 6e *arceau ventral* paré en son milieu d'une houppe de longs poils blonds et serrés. *Cuisses postérieures* armées en leur milieu d'une dent obtuse.

♀ Le 6e *arceau ventral* simple. *Cuisses postérieures* inermes.

Long, 0,0016 ; — larg. 0,0012.

Patrie. Hautes-Pyrénées (Pandellé).

Obs. Cette espèce diffère du *L. papposus* par sa taille un peu moindre, par sa couleur plus obscure, par sa tête moins visiblement pointillée et par la dent des cuisses antérieures ♂ (1).

3. **Limnobius truncatellus**, Thunberg.

Oblong, assez convexe, très finement pointillé, légèrement pubescent, d'un noir brillant avec les côtés du prothorax et des élytres un peu moins foncés, les palpes, la base des antennes, les tibias et les tarses roux. Labre angulairement sinué au sommet. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Élytres un peu relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires modérément distantes.

♂ Le 6e *arceau ventral* lisse, terminé par une forte dent sillonnée en dessous et souvent roussâtre. *Pygidium* terminé par 2 petites soies assez écartées. *Cuisses postérieures* arquées en dessus, subrectilignes en dessous. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* assez robustes et assez fortement arqués ; les *postérieurs* grêles et arqués à leur base, brusquement et subparallèlement dilatés dès leur premier tiers, garnis d'une frange de longs cils serrés vers l'extrémité de leur tranche externe. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis (2).

♀ Le 6e *arceau ventral* moins lisse, inerme, subéchancré à son bord apical. *Pygidium* terminé par 2 petites soies un peu moins écartées. *Tibias* moins robustes, à peine arqués, de forme normale. *Tarses antérieurs* simples. *Taille* moindre.

(1) Faute de matériaux suffisants, j'ai rapporté la description de Thomson (Skand. Col. II, p. 69, 3). et renvoie, pour plus amples détails, à celle de Marseul (l'Abeille, 1883, XX, p. 151, 40)

(2) Les pieds des ♂ diffèrent abondamment de ceux des ♀. Ils sont plus robustes dans toutes leurs parties. En outre, les cuisses postérieures sont garnies en dessous de longs cils blonds, couchés et souvent caducs. Les tibias intermédiaires sont, en dedans, finement ciliés de blanc, outre les épines, avec quelques cils bien plus longs, surtout dans leur dernière moitié, etc.

Hydrobius truncatellus, Thunberg, Diss. Ins. Suec. III, 86. — Paykull, Faun. Suec. I, 189, 15. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 123, 13.

Hydrobius truncatellus, Sturm, Deut. Faun. X, 20, 13.

Limnobius truncatellus, Erichson, Col. March. I. 201, 1. — Laporte de Castelnau, Hist. des Col. II, 56. — Heer, Faun. Helv. I, 481. 1. — Mulsant, Palp. 90, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 232, 1. — Thomson, Skand. Col. II, 68, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 315 et 333, 2.

Variété *a*. *Dessus du corps* d'un roux testacé avec la tête noire. *Pieds* entièrement testacés ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires.

Long. 0,0020 à 0,0024 ; — larg. 0,0011 à 0,0016.

Patrie. Cette espèce, la plus grande du genre, est assez commune dans toutes les parties de la France, jusque dans les régions subalpines et même dans la zone méditerranéenne. Elle ne dédaigne pas les eaux vives.

Obs. Elle est remarquable par sa ponctuation assez évidente, par son labre visiblement sinué-angulé, et par la structure du 6e arceau ventral et des tibias postérieurs, chez les ♂. Elle se distingue de prime abord du *papposus* par sa taille plus grande et sa couleur plus noire et plus brillante.

Chez les immatures, le dessus du corps est d'un roux testacé, avec la tête noire ou brune, et les pieds, ainsi que les hanches antérieures et même intermédiaires, entièrement testacés *(L. rufescens*, R.).

La ♀ est bien moindre que le ♂, avec le 6e arceau ventral moins grand et moins lisse.

On rapporte au *L. truncatellus* l'*Hydrophilus parvulus* de Herbst (Nat. t. VII, 314, 25, pl. 114, fig. 10).

4. Limnobius nitiduloïdes, Baudi.

Oblong, assez convexe, finement et distinctement pointillé, à peine pubescent, d'un noir de poix brillant, avec les côtés du prothorax et des élytres moins foncés, les palpes et la base des antennes roux, et les pieds d'un roux de poix. Labre subsinué au sommet. Menton plan. Prothorax assez fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs obtus ou à peine arrondis. Elytres assez largement relevées en gouttière latéralement, surtout postérieurement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet.

♂ Le 6e *arceau ventral* lisse, terminé par une forte dent, subconvexe sur sa ligne médiane, finement rebordé latéralement et flanqué de chaque côté à sa base d'une fossette profonde. *Pygidium* subtronqué au sommet, terminé par 2 soies écartées. *Cuisses postérieures* arquées en dessus. *Tibias postérieurs* presque droits ou à peine flexueux, garnis en dedans d'une frange de longs cils serrés, blonds, souvent obsolètes ou caducs dans le dernier quart.

♀ Le 6e *arceau ventral* largement échancré au sommet. *Pieds* simples. *Taille* moindre.

Limnobius nitiduloides, Baudi, Esp. ital. du genre *Limnobius*, p. 35. — De Marseul, l'Abeille, 1879, XVII, p. 89, 1.

Long. 0,0024 ; — Larg. 0,0012.

Patrie. Apennins, lac Bolsena (Baudi) ; Alpes-Maritimes (C. Brisout)

Obs. Cette espèce ressemble au *L. truncatellus*, dont elle diffère par sa ponctuation encore plus distincte ; par les angles antérieurs du prothorax moins largement arrondis , par ses élytres ♂ un peu plus explanées en arrière sur les côtés ; par la sculpture de la dent du 6e arceau ventral ♂, et par la structure et la villosité plus longue et plus serrée des tibias postérieurs ♂, etc.

5. **Limnobius nitidus**, Mulsant.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses roux. Labre subtronqué au sommet. Menton plan. Prothorax modérément arqué sur les côtés, à angles antérieurs médiocrement arrondis. Élytres subcomprimées mais non ou à peine relevées en gouttière sur les côtés, subatténuées en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires modérément distantes.

♂ Le 6e *arceau ventral* presque lisse, garni, sur sa région médiane et à son extrémité, d'une épaisse pubescence pâle et déprimée, et puis terminé par 2 dents cornées, courtes et mousses, séparées entre elles par une échancrure semicirculaire. *Pygidium* ruguleux, terminé par 2

petites soies, parfois géminées. *Hanches postérieures* armées chacune, près de trochanters, d'une épine assez forte, acérée, souvent confondue avec les poils. *Cuisses intermédiaires* brièvement ciliées en dessous, avec quelques cils bien plus longs; les *postérieures* fortement voûtées en dessus, subrectilignes et éparsement ciliées en dessous. *Tibias antérieurs* assez robustes, subarqués en dehors; les *postérieurs* grêles à leur base, assez brusquement et subparallèlement élargis dès leur premier quart jusqu'à leur dernier tiers et de là atténués jusqu'au sommet. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *arceau ventral* presque lisse, inerme, subarqué à son bord apical. *Pygidium* ruguleux, terminé par 2 petites soies rapprochées. *Hanches postérieures* inermes. *Cuisses* normales. *Tibias antérieurs* assez grêles, presque droits, les *postérieurs* simples. *Tarses antérieurs* simples.

Limnebius nitidus, Mulsant, Palp. 94, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 233, 3. — J. Duval, 1855, Gen. Hydroph. pl. 30, fig. 148?
Limnebius furcatus, Baudi, Bull. Soc. Ital. IV, 37. — De Marseul, 1879, l'Abeille, XVII, 90, 2. — Bedel, Faun. Col. Seine, 1881, 316 et 333, 3.

Variété *a*. Tout le *corps* d'un roux testacé, en dessus et en dessous.

Long. 0,0015 à 0,0020; — larg. 0,0011 à 0,0011 à 14.

Patrie. Cette espèce n'est pas rare dans les fossés et les ruisseaux, dans presque toute la France. Elle est commune en Provence et dans le Languedoc, le Roussillon et la région pyrénéenne.

Obs. Elle est moins grande et un peu moins oblongue que *L. truncatellus*, un peu plus convexe, un peu plus brillante et surtout plus lisse, sans ponctuation bien appréciable. Le labre n'est pas visiblement sinué en avant. Le prothorax, moins fortement arqué sur les côtés, a les angles antérieurs moins largement arrondis. Enfin, la sculpture du 6e arceau ventral ♂ n'est plus la même, ainsi que la structure des tibias postérieurs, etc.

La ♀ est d'une taille un peu moindre.

Quelques immatures sont entièrement d'un roux testacé. Chez quelques adultes, les trochanters et le sommet des cuisses ont une couleur roussâtre, et, rarement, les côtés du prothorax et des élytres montrent une transparence moins foncée.

Les séries de points géminés, situées vers les sinus du bord antérieur du prothorax, sont assez accusées (1).

Le *similis* de Baudi (Soc. Ital. IV, 37) est sans doute une variété un peu immature, à côtés du prothorax et du dessous du corps fauves.

6. Limnobius crinifer, Rey.

Subovale, convexe, presque lisse, à peine pubescent, d'un noir luisant, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses roux. Labre subtronqué. Menton plan. Prothorax fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs largement arrondis. Élytres non ou à peine relevées en gouttière latéralement, subrétrécies en arrière et largement tronquées au sommet. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6e *arceau ventral* brillant, subtronqué ou à peine arrondi au sommet, garni sur son milieu d'une forte houppe de longs poils fauves, subdivergents : le 7e subcarinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez écartées. *Tarses antérieurs* à 1er article subépaissi.

♀ Le 6e *arceau ventral* un peu brillant, subtronqué au sommet, à peine pubescent : le 7e non carinulé. *Pygidium* pointillé, terminé par 2 petites soies assez rapprochées. *Tarses antérieurs* simples.

Long. 0,0020 ; — larg. 0,0014.

Patrie. L'Autriche, la Suisse (collection Guillebeau) et, probablement aussi, les Alpes françaises.

Obs. Cette espèce a la forme et la couleur du *nitidus*, avec les distinctions masculines du *papposus*. Elle a les côtés du prothorax plus fortement arqués, à angles antérieurs plus largement arrondis, que chez le premier. Elle diffère du deuxième par sa couleur plus noire et sa

(1) Le *L. mundus* Baudi (Berl. Ent Zeit. 1864, 223) est d'une taille moindre que *L. nitidus* ♀, avec une forme un peu plus oblongue et un peu plus atténuée en arrière. Les élytres, évidemment pubescentes, sont légèrement tronquées chez le ♂, très obliquement chez la ♀, où elles sont subacuminées et recouvrent entièrement l'abdomen. — Long. 0,0012. — Chypre.

Le *L. cassidioides* Baudi (p. 224) est moindre, moins convexe, d'un brun de poix, et surtout plus glabre et plus luisant. Les élytres ♀ recouvrent entièrement l'abdomen comme dans *mundus*. La taille est celle de l'*atomus*. — Le Caire (collection Revelière), Chypre.

forme plus convexe. Les élytres sont plus lisses. Le 3e article des palpes maxillaires n'est pas dilaté chez les ♂, et la houppe du 6e arceau ventral est composée de poils plus longs, moins déprimés et moins divergents. Les cuisses postérieures ♂ sont de forme normale, comme chez la ♀. Enfin, le menton, moins lisse, est plan au lieu d'être subexcavé dans son milieu et relevé sur les côtés (1).

Comme chez toutes les espèces, la ♀ est moindre que le ♂ (2).

7. **Limnobius aluta**, Bedel.

Ovale-oblong, convexe, presque lisse, éparsement pubescent, d'un noir brillant, avec les côtés du prothorax et le sommet des élytres obscurément d'un brun rougeâtre, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix. Prothorax obsolètement alutacé, imponctué, faiblement arqué sur les côtés, à angles antérieurs légèrement arrondis et les postérieurs presque droits. Elytres sensiblement atténuées en arrière dès après leur base et assez largement tronquées au sommet, presque lisses, imponctuées, obsolètement alutacées.

♂ *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis. *Pygidium* terminé par 2 petites et courtes soies écartées.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Pygidium* à soies anales plus rapprochées.

Limnobius atomus, Gerhardt, Berl. 1876, 169.
Limnobius aluta, Bedel, 1881, Faun. Col. Seine, 315 et 333, 5. — De Marseul, 1883, l'Abeille, XX, Palp. 152, 42.

Long. 0,0010 ; — larg. 0,0006.

Patrie. Cette rare espèce habite les eaux froides. Lille (collection Mayet) ; bassin de la Seine ; Bugey (Guillebeau), etc.

Obs. Elle est bien moindre et un peu plus oblongue que les *L. nitidus* et

(1) On a accordé quelque importance à la texture du menton qui, plus ou moins chagriné, est tantôt mat, tantôt assez brillant. Quant à moi, je l'ai presque toujours vu un peu plus lisse chez les ♀ que chez les ♂; c'est là, du reste, une nuance très fugitive. Le *L. papposus* seul mérite une mention spéciale pour la sculpture du menton.

(2) Mon *L. crinifer* doit ressembler beaucoup au *Limnobius truncatulus* de Thomson (Skand. Col. II, 69, 3), dont le 6e arceau ventral ♂ serait garni sur son milieu d'une houppe serrée de poils blonds, mais dont les cuisses postérieures ♂ seraient armées, en dessous, dans leur milieu, d'une dent obtuse, ce que je n'ai point aperçu dans *crinifer*.

crinifer, plus distinctement pubescente et un peu moins brillante, avec les côtés du prothorax et le sommet des élytres d'une couleur moins foncée. Le prothorax est plus faiblement arqué latéralement avec les angles antérieurs moins fortement arrondis et les postérieurs plus droits. Les cuisses ne sont pas rembrunies, etc.

Elle ressemble plutôt aux espèces suivantes.

8. **Limnobius sericans**, Mulsant et Rey.

Oblong, assez convexe, presque lisse, éparsement et distinctement pubescent, d'un brun de poix brillant, avec la marge latérale du prothorax et des élytres roussâtre, les palpes, les antennes, les pieds, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires, d'un roux testacé. Labre subtronqué à son bord antérieur. Prothorax obsolètement pointillé, assez fortement arqué sur les côtés, à angles antérieurs assez fortement arrondis. Élytres subrelevées en gouttière sur les côtés, atténuées en arrière et assez largement et obtusément tronquées au sommet, presque imponctuées. Lame mésosternale assez étroite. Hanches intermédiaires légèrement distantes.

♂ Le 6e *arceau ventral* grand, presque lisse et à peine pubescent, subarrondi à son bord apical. Le 7e subéchancré au bout, terminé par 2 petites soies, assez écartées. Le 6e *segment abdominal* subtronqué au sommet. *Tibias antérieurs* fortement et triangulairement dilatés de la base à l'extrémité. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *arceau ventral* moins grand, moins lisse, plus visiblement pubescent, subéchancré à son bord apical. Le 7e conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées (1). Le 6e *segment abdominal* subogival. *Tibias antérieurs* légèrement dilatés de la base à l'extrémité. *Tarses antérieurs* simples.

Limnobius sericans, Mulsant et Rey, Op. Ent. 1861, XII, 59. — De Marseul, l'Abeille, 1879, XVII, 92, 6.
Limnobius nitidus, Bedel. Faun. Col. Seine, I, 316 et 333, 4.

Long. 0,0013 ; — larg. 0,0008.

Patrie. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve dans les eaux

(1) Ces soies, souvent accolées, semblent n'en former qu'une.

froides, aux environs de Lyon, dans les montagnes lyonnaises, dans le Beaujolais, la Bresse, le Bugey, à la Grande-Chartreuse, le Piémont, les montagnes de l'Esterel, le bassin de la Seine, etc.

Obs. Elle est de moitié moindre que le *L. papposus*, un peu plus lisse mais plus distinctement pubescente-soyeuse. Elle est un peu plus grande et plus oblongue que *L. aluta;* le prothorax, bien que plus poli foncièrement, paraît très finement et obsolètement pointillé. Les élytres sont plus distinctement pubescentes, presque lisses, non ou à peine pointillées; elles sont moins carrément tronquées que dans les espèces précédentes et même subarrondies à leur sommet, avec l'angle sutural par suite plus obtus (1). Les pieds sont toujours entièrement d'un roux testacé, ainsi que les hanches antérieures et même les intermédiaires. Les tibias postérieurs et le 6e arceau ventral des ♂ n'offrent pas de distinction particulière.

Elle varie pour la couleur. Le dessus du corps est souvent d'un roux de poix avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, d'autrefois d'un fauve testacé avec la tête seule plus foncée.

J'ai vu dans la collection Guillebeau un exemplaire, provenant du Bugey, à couleur plus noire, à corps à peine roussâtre sur les côtés, avec les élytres un peu plus distinctement ponctuées (2).

On réunit au *L. sericans* le *Fussi* de Gerhardt, 1876.

9. **Limnobius punctillatus**, Rey.

Fortement oblong, assez étroit, peu convexe, d'un roux de poix brillant, avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres. Celui-ci obsolètement pointillé, lisse entre les points, légèrement arqué sur les côtés, à angles postérieurs presque obtus. Élytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusqu'au tiers de leur longueur, puis subatténuées

(1) L'angle apical externe est toujours plus ou moins largement arrondi, et cela dans toutes les espèces.

(2) Le *L. mucronatus* de Baudi (Esp. ital. du G. *Limnobius*, p. 39; — l'Abeille, t. XVII, p. 92) est moindre, plus convexe et moins pubescent que *L. sericans*, avec les élytres plus atténuées en arrière et à troncature plus franche et moins arrondie à l'angle externe ♂, prolongées, obliquement coupées et recouvrant tout le pygidium chez les ♀, avec le 6e arceau ventral ♂ armé d'une pointe saillante et droite. — Long. 1,2 mill. — Apennins, Sardaigne, Corse (Perris, Revelière). — La ♀ paraît peu différer du *L. mundus*.

en arrière et assez largement mais obtusément tronquées au sommet, très finement et obsolètement pointillées et éparsement pubescentes.

♂ M'est inconnu.

♀ Le 6e *segment abdominal* subogivalement arrondi, terminé par une petite soie.

Long. 0,0006 ; — larg. 0,0003.

Patrie. Cette espèce atomique a été trouvée, au printemps, dans un petit ruisseau, aux environs de Villié-Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Elle est bien plus petite que *L. sericans*, avec une forme encore plus étroite. Elle est d'une couleur moins sombre, à tête seule noirâtre. Le prothorax est plus légèrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs un peu moins arrondis ; il est presque aussi lisse ou confusément et obsolètement pointillé. Les élytres, assez distinctement pubescentes, présentent, outre leur chagrination obsolète, une ponctuation très fine et légère, assez visible près de la base. Comme le *L. sericans*, elle a la troncature des élytres subarquée, avec l'angle sutural naturellement plus obtus.

C'est, avec le *myrmidon* et l'*atomus*, la plus petite espèce française.

10. **Limnobius myrmidon**, Pandellé.

Ovale-oblong, assez convexe, d'un brun ou roux de poix brillant, avec la tête et le disque du prothorax rembrunis, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Labre subsinué à son bord antérieur. Tête et prothorax presque glabres, presque lisses, à peine pointillés sur les côtés. Prothorax subarqué sur les côtés, à angles postérieurs presque droits. Elytres assez fortement et subarcuément atténuées en arrière, largement et subobtusément tronquées au sommet, presque glabres, subalutacées, presque lisses ou à peine pointillées.

♂ Le 6e *arceau ventral* grand, presque lisse, à peine pubescent. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *arceau ventral* moins grand, moins lisse, plus pubescent. *Tarses antérieurs* simples.

Limnobius myrmidon, Pandellé (inédit).

Long. 0,0008 ; — larg. 0,0006.

Patrie. Les environs de Tarbes (Pandellé, Perris).

Obs. Cette espèce est moins oblongue et plus obscure que *L. punctillatus*, avec les élytres plus convexes, moins parallèles et surtout plus fortement atténuées en arrière, moins distinctement pointillées et moins pubescentes. Les angles postérieurs du prothorax sont plus droits, etc. (1).

11. Limnobius (Bolimnius) oblongus, Rey.

Fortement oblong, assez étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant, avec les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax médiocrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs modérément arrondis. Élytres subcomprimées latéralement, subparallèles jusque près du milieu de leur longueur et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée dans sa partie postérieure. Lame mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ Le 6e *segment abdominal* subtronqué, terminé par deux petites soies légèrement écartées. *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.

♀ Le 6e *segment abdominal* conique, terminé par 2 petites soies très rapprochées. *Tarses antérieurs* simples. *Élytres* moins oblongues et moins parallèles.

Limnobius oblongus, Rey, Rev. d'Ent. 1883, II. p. 88.

Long. 0,0010 ; — larg. 0,0006.

Corps fortement oblong, ass z étroit, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir de poix brillant.

(1) Le *L. perpavulus* Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 208) est à peine distinct du *L. myrmidon*, dont il n'est peut-être qu'une variété locale. Il est d'une couleur un peu plus sombre et d'une taille sensiblement moindre. — Corte en Corse (Revelière).

Le *L. subglaber* Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 208) est plus distinct par sa taille un peu plus grande, sa couleur plus noire et sa surface un peu plus lisse, même sur les côtés du prothorax. Les palpes et les pieds sont plus obscurs ou brunâtres. Les élytres paraissent un peu moins atténuées en arrière ; elles recouvrent tout l'abdomen chez les ♀, où elles sont souvent un peu roussâtres. Néanmoins, il pourrait bien n'être encore qu'une variété de *L. myrmidon*. — Corte en Corse (Revelière).

Tête moins large que le prothorax, peu convexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir brillant. *Vertex* à peine moins lisse que l'épistome. *Labre* à peine sinué à son bord antérieur. *Palpes* roux, à sommet du dernier article des maxillaires un peu rembruni. *Menton* presque lisse, brillant. *Yeux* obscurs.

Antennes d'un roux testacé, à massue parfois plus foncée et duveteuse.

Prothorax fortement transverse, deux fois et demie aussi large que long, presque aussi large en arrière que la base des élytres, à peine plus large vers le milieu de ses côtés, arcuément rétréci d'arrière en avant ; médiocrement arqué latéralement, avec les angles antérieurs modérément arrondis et les postérieurs subobtus ; convexe ; lisse et presque glabre ; d'un noir luisant.

Écusson médiocre, lisse.

Élytres environ trois fois aussi longues que le prothorax, oblongues, subparallèles jusque près du milieu de leur longueur, et puis atténuées en arrière et assez largement tronquées au sommet ; convexes ; subcomprimées sur leurs côtés ; presque lisses ou à peine chagrinées, presque glabres (1) ; d'un noir ou brun de poix brillant, avec parfois quelques légères transparences rousses. *Suture* très finement rebordée postérieurement.

Dessous du corps noir, peu brillant. *Lame mésosternale* courte, presque plus large que longue, profondément et angulairement creusée ou entaillée en avant. *Ventre* aspèrement pointillé, pubescent, à 6e arceau presque lisse et presque glabre.

Pieds d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires, ces dernières assez largement distantes.

PATRIE. Cette petite espèce a été capturée, en mars, dans les détritus des inondations, à Saint-Raphaël (Var). — Lorgues (Puton) ; — Cannes (Grouvelle).

OBS. Elle est encore moindre que *L. sericans*, plus oblongue, plus comprimée sur les côtés, plus convexe, plus lisse, plus glabre, plus brillante et d'une couleur plus foncée. La forme et la sculpture de la lame mésosternale et le rebord postérieur de la suture la différencient de toutes les espèces précédentes, telles que *punctillatus* et *myrmidon*, etc.

La troncature des élytres paraît parfois subarrondie (2).

(1) Leur partie postérieure offre quelques petits poils pâles, très clairsemés.

(2) Le *L. evanescens* Kiesw. (Berl. Ent. Zeit. 1855, 375), par sa forme oblongue, trouve naturellement sa place après le *L. oblongus*. Il est d'une taille bien moindre ; les côtes du

1. Limnobius (Bolimnius) atomus, Duftschmidt.

Subovale, assez court, convexe, presque lisse et presque glabre, d'un brun de poix brillant, avec les côtés du prothorax et les élytres d'un roux brunâtre, les palpes, les antennes et les pieds roux, les cuisses postérieures parfois légèrement rembrunies. Labre à peine sinué à son bord antérieur. Prothorax assez légèrement arqué sur les côtés, à angles antérieurs légèrement arrondis. Élytres assez fortement atténuées en arrière dès après leur base et assez largement tronquées au sommet, à suture très finement rebordée postérieurement. Lame mésosternale large et courte, angulairement entaillée en avant. Hanches intermédiaires assez largement distantes.

♂ *Tarses antérieurs* à premiers articles subépaissis.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Hydrophilus atomus, Duftschmidt, Faun. Austr. I, 245, 11 (1805).
Hydrophilus minutissimus, Germar, Ins. Spec. nov. 96, n. 164 (1824).
Hydrodius minutissimus, Sturm, Deut. Faun. X, 21, 14.
Limnobius minutissimus, Erichson, Col. March. I, 202, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 481, 2.
Limnobius atomus, Mulsant, Palp. 95, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 233, 4. — Thomson, Skand. Col. X, 297.
Limnobius picinus, Bedel, Faun. Col. Seine, I, 315 et 334, 6.

Long. 0.0007 ; — larg. 0.0005.

Patrie. Cette espèce se prend dans la plupart des provinces de la France : aux environs de Lille, de Paris et de Lyon, dans le Bourbonnais, le Beaujolais, la Bresse, la Savoie, les Alpes, la Provence, les Landes, etc. (A C).

Obs. Elle ressemble beaucoup au *L. myrmidon*, mais elle est plus large, moins oblongue, plus ramassée et plus convexe. Les élytres sont plus brusquement atténuées en arrière, plus lisses ou obsolètement chagrinées, sans ponctuation distincte, un peu moins comprimées sur

prothorax sont moins fortement arqués, avec les angles antérieurs moins arrondis ; les élytres, un peu plus sensiblement atténuées en arrière, bien que d'un aspect plus lisse, sont excessivement finement chagrinées en travers. — Long. 0,0007. — Espagne, Corse.

les côtés, plus carrément tronquées au sommet avec l'angle sutural plus droit.

Elle est plus courte et moins noire que *L. oblongus*, avec les élytres plus fortement atténuées en arrière.

Chez les immatures, le dessus du corps est d'un testacé livide, avec la tête plus foncée et les pieds entièrement testacés, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires. Chez les adultes, les cuisses sont plus ou moins mais légèrement rembrunies à leur base, au moins les postérieures.

Le menton est presque lisse, brillant. La lame mésosternale, large et courte, est profondément creusée ou entaillée en avant. La massue des antennes, à peine plus foncée, est distinctement pubescente. Le dernier article des palpes maxillaires est parfois presque entièrement rembruni (1).

A la variété pâle peut-être doit-on rapporter l'*Hydrophilus mollis* de Marsham (Ent. Brit. 407, 16) ?

DEUXIÈME RAMEAU

HYDROSCAPHATES

CARACTÈRES. *Antennes* de 8 articles apparents. *Prothorax* à angles antérieurs aigus, les postérieurs droits. *Postépisternums* rétrécis en onglet acéré. *Ventre* très convexe, fortement rétréci en cône postérieurement, à 1er arceau grand. *Hanches postérieures* en forme de grande lame transversale recouvrant la base des cuisses postérieures. *Tarses* de 3 articles apparents, le dernier des postérieurs très allongé, au moins égal aux précédents réunis.

Ce rameau ne donne lieu qu'à un seul genre.

(1) L'anus est terminé en pointe, avec 1 seule soie ou 2 soies accolées. Suivant le sexe, la forme paraît plus ou moins oblongue.

Genre *Hydroscapha*, HYDROSCAPHE ; Leconte.

LECONTE, Trans. Amer. Ent. Soc. 1874, V, p. 46.

ETYMOLOGIE ὕδωρ, eau; σκάφη, barque.

CARACTÈRES. *Corps* ovale, médiocrement convexe, scaphidiforme.

Tête grande, subtriangulaire, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* grand, subéchancré en avant. *Labre* transverse, infléchi, subarrondi au sommet. *Mandibules* cachées. *Palpes maxillaires* assez longs, assez grêles, de 4 articles : le dernier allongé, fusiforme. *Palpes labiaux* peu distincts. *Menton* grand, transverse, trapéziforme.

Yeux assez grands, peu saillants, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax, enchâssés dans les sinus de celui-ci.

Antennes de 8 articles apparents : le 1er plus gros et plus long que le 2e : celui-ci rétréci à la base, un peu plus long que le 3e : les 3e à 7e graduellement un peu plus courts et à peine plus larges : le 8e allongé.

Prothorax transverse, bisinué au sommet, à angles antérieurs avancés et aigus, tronqué à la base, à angles postérieurs droits ; rétréci d'arrière en avant, à peine rebordé sur les côtés.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres ovales, atténuées en arrière, largement tronquées au sommet et laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen ; très finement rebordées sur les côtés, sans strie suturale.

Prosternum très court, peu visible. *Mésosternum* court, offrant entre les hanches intermédiaires une lame déprimée, assez courte, large, pentagonale, angulée en avant, tronquée en arrière. *Métasternum* grand, largement tronqué entre les hanches postérieures. *Postépisternums* étroits, postérieurement rétrécis en onglet acéré. *Postépimères* cachées.

Ventre très convexe, fortement rétréci en cône en arrière, de 7 arceaux rétractiles : le 1er grand, presque aussi long que les 4 suivants réunis : le 2e court : les 3e et 4e encore plus courts, subégaux : le 5e un peu moins court : le 6e plus étroit, assez long, en cône subtronqué : le dernier très petit, parfois indistinct.

Hanches antérieures petites, transverses, coniques, contiguës ; les *intermédiaires* ovales, déprimées, assez largement distantes ; les *postérieures* très largement distantes en dedans, affectant en dehors la forme

d'une grande lame transverse, irrégulièrement semidiscoïdale et recouvrant la base des cuisses postérieures.

Pieds assez courts, assez grêles. *Trochanters* médiocres. *Cuisses* subcomprimées, subfusiformes. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, subrétrécis vers leur base, très finement épineux sur leur tranche externe ; les *postérieurs* un peu plus longs. *Tarses* grêles, plus courts que les tibias, paraisssant de 3 articles seulement ; le 1er un peu plus court que le 2e : le dernier au moins aussi long que les 2 précédents réunis. *Ongles* petits, très grêles, arqués.

Obs. Les mœurs des *Hydroscapha* sont tout à fait celles des *Limnobius*. Ils s'en distinguent par les antennes de 8 articles au lieu de 9, par les angles du prothorax plus marqués, par la structure de la lame mésosternale, par l'écartement notable des hanches postérieures qui sont en forme de lame transversale recouvrant la base des cuisses, et par le ventre plus convexe, conique et à 1er arceau plus grand. Les tarses paraissent de 3 articles au lieu de 5, avec le dernier encore plus long, etc. (1).

Je ne connais qu'une seule espèce française d'*Hydroscapha*.

1. **Hydroscapha gyrinoides**, Aubé.

Ovale, assez convexe, d'un roux de poix foncé brillant, avec la tête noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés. Labre subarrondi en avant. Prothorax faiblement arqué sur les côtés, presque lisse, à angles antérieurs avancés et aigus, et les postérieurs droits. Élytres subatténuées en arrière et largement tronquées au sommet, légèrement pubescentes et très finement pointillées. Lame mésosternale large et courte. Hanches intermédiaires assez largement, les postérieures largement distantes.

(1) C'est à tort, selon moi, qu'on rapproche le genre *Hydroscapha* des *Scaphisoma*. Car, la tête n'est pas, comme chez ces derniers, subparallèlement rétrécie au devant des yeux ; le dernier article des palpes maxillaires n'est pas conique ; les antennes ne sont pas insérées sur le front au côté interne des yeux ; les angles postérieurs du prothorax ne s'infléchissent pas en arrière pour embrasser les épaules ; l'écusson n'est pas presque indistinct ; les élytres n'ont pas de strie suturale ; les postépisternums ne sont pas larges et enfin les postépimères ne sont pas apparentes. De plus, les tibias sont épineux en dehors au lieu d'être ciliés en dedans. La forme convexe et conique du ventre ne saurait les rapprocher des *Trichopteryx*, etc D'ailleurs, leurs mœurs aquatiques les rangent naturellement à la suite des *Limnobius*.

♂ Le 6[e] *segment abdominal* tronqué, terminé par 2 petites soies assez écartées (1). Le 7[e] non saillant, indistinct.

♀ Le 6[e] *segment abdominal* subémoussé, terminé par 2 petites soies rapprochées. Le 7[e] petit, distinct.

Limnobius gyrinoides (Raymond), Aubé, Cat. Grenier. Matér. 1863, 127, 155.— De Marseul, l'Abeille, 1871, VIII, 115, 6.

Long. 0,0005; — larg. 0,00035.

Corps ovale, assez convexe, d'un roux de poix foncé, avec la tête noire.

Tête moins large que le prothorax, subconvexe, presque lisse et presque glabre, d'un noir brillant. *Labre* subtronqué à son bord antérieur. *Palpes* testacés, avec le dernier article des maxillaires légèrement mais largement rembruni. *Menton* presque lisse. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, à massue à peine ou non plus foncée, duveteuse.

Prothorax deux fois aussi large que long, à peine aussi large en arrière que la base des élytres; bisinué au sommet; assez rétréci d'arrière en avant; faiblement arqué sur les côtés, avec les angles antérieurs avancés et aigus et les postérieurs droits; convexe; lisse et presque glabre; d'un roux de poix foncé, brillant.

Écusson lisse, d'un roux de poix brillant.

Élytres plus de deux fois aussi longues que le prothorax, ovales, subélargies après les épaules, rétrécies en arrière dès leur tiers basilaire et largement tronquées au sommet; assez convexes; très finement pointillées et légèrement pubescentes, avec la ponctuation plus distincte et plus serrée postérieurement; d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé.

Dessous du corps d'un noir brillant, assez convexe. *Lame mésosternale* large et courte. *Ventre* convexe, fortement rétréci en cône en arrière, lisse et à peine pubescent.

Pieds testacés. *Hanches intermédiaires* assez largement, les *postérieures* largement distantes.

Patrie. Cette petite et intéressante espèce a été découverte à Fréjus par feu Raymond. Je l'ai prise moi-même à Saint-Raphaël, à l'embouchure

(1) La manière dont se termine le 6[e] segment abdominal, dans les deux sexes, est une similitude de plus qui doit rapprocher le genre *Hydroscapha* du g. *Limnobius*.

du petit ruisseau de la Garonne. Elle se trouve également dans les Pyrénées (R.).

Obs. Elle est encore moindre que *L. atomus*, auquel elle ressemble un peu, à part les caractères génériques. Les angles du prothorax accusés et la ponctuation des élytres la font reconnaître aisément.

La couleur du prothorax et des élytres varie du roux brunâtre au roux testacé (1).

QUATRIÈME BRANCHE

BÉROSAIRES

Caractères. *Tête* infléchie, non ou peu engagée dans le prothorax. *Yeux* saillants, semiglobuleux, libres, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax. *Celui-ci* peu rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres. *Écusson* en triangle allongé. *Ventre* de 6 arceaux, le 6e parfois peu distinct.

Obs. Cette branche, remarquable par ses yeux saillants et par son écusson allongé, a les pieds postérieurs plus rémiformes que les derniers Hydrophilaires. Elle donne lieu à un seul genre.

Genre *Berosus*, Bérose ; Leach.

Leach, Zool. Miscell. III, 1817, 92. — Mulsant, Palp. 97. — J. Duval, 1855. Gen. Hydroph. 89, pl. 30, fig. 147.

Etymologie : βῆρος, espèce de vêtement.

Caractères. *Corps* ovalaire ou oblong, très voûté.

Tête assez grande, infléchie, non ou peu engagée dans le prothorax. *Épistome* transverse, n'embrassant point les yeux latéralement, subsinué

(1) Le *L. longicauda*, Pand. (inédit), a la taille un peu plus forte, la forme un peu moins convexe, et surtout le prothorax distinctement pointillé, bien que d'une manière moins ostensible que les élytres. Le seul exemplaire que j'ai vu, m'a paru immature. — Madrid.— On doit peut-être rapporter cet Insecte à l'*H. Crotchi* de Sharp (Ent Month. Mag. Londr. XI, p. 103. 1874), Insecte de même provenance, bien que l'auteur lui donne le prothorax presque lisse.

sur les côtés, tronqué ou à peine échancré au sommet (1). *Labre* court, subarrondi en avant. *Mandibules* robustes, arquées, tridentées à leur extrémité. *Palpes maxillaires* assez allongés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très court : le 2e allongé, en massue : le 3e plus court, oblong, obconique : le dernier plus long que le 3e, fusiforme. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e suboblong, assez épais, en massue : le 3e un peu plus étroit, un peu plus long, subfusiforme ou en cylindre subarqué. *Menton* grand, transverse, arrondi ou subangulé en avant.

Yeux gros, saillants, semiglobuleux, libres, non voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 7 articles : le 1er grand, allongé, arqué, épaissi en massue subcomprimée : le 2e un peu moins long, plus étroit, subcylindrique ou subatténué vers son extrémité : le 3e court, obconique : le 4e plus large, très court, peu apparent, servant de base à la massue : celle-ci suballongée, de 3 articles sans compter le 4e : les 5e et 6e transverses : le dernier plus grand, obturbiné ou obpyriforme.

Prothorax transverse, à peine échancré au sommet, bisinueusement tronqué à la base, peu élargi en arrière, très finement rebordé dans son pourtour, parfois plus obsolètement sur la marge postérieure.

Ecusson assez étroit, en triangle allongé.

Élytres ovales ou ovales-oblongues, subacuminées en arrière, parfois armées d'une épine terminale ; striées-ponctuées.

Prosternum très court, réduit, entre les hanches antérieures, à un triangle rugueux (2), parfois subcarinulé. *Anté-épisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* assez grand, déclive d'arrière en avant, souvent caréné, parfois sans carène, sur sa ligne médiane. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical, déclive latéralement, offrant sur son milieu un espace plan, subcarinulé en avant et fovéolé en arrière, où il est plus ou moins angulé entre les hanches postérieures (3). *Postépisternums* médiocres, graduellement rétrécis vers leur sommet qui est subarrondi. *Postépimères* cachées.

(1) Il est séparé du front par une fine suture subangulée.

(2) Ce triangle est plus ou moins entaillé en avant, quelquefois prolongé en pointe en arrière.

(3) La fossette, ovale ou en losange, est à fond lisse, et l'angle postérieur est parfois flanqué de chaque côté, d'une petite dent.

Ventre de 6 arceaux apparents ; le 1er court, plus ou moins carinulé à sa base : les 2e à 4e un peu plus courts, subégaux : le 5e un peu moins court, souvent 4-denté au sommet : le 6e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse, souvent caché par les armures du 5e.

Hanches antérieures subconiques, subcontiguës (1); les *intermédiaires* oblongues, obliques, déprimées, très rapprochées ; les *postérieures* très rapprochées, en lame allongée, assez étroite, transversalement oblique, subparallèle.

Pieds assez longs. *Trochanters* petits, en onglet. *Cuisses* subépaissies et plus ou moins largement tomenteuses à leur base, plus grêles et glabres à leur extrémité. *Tibias* assez brusquement rétrécis à leur base, munis à leur sommet interne de deux forts éperons inégaux, plus courts et subarqués dans les antérieurs ; les *intermédiaires* et *postérieurs* plus ou moins épineux, souvent, surtout les postérieurs, garnis de longs cils pâles. *Tarses* aussi longs ou à peine moins longs que les tibias, à 1er article très court ; les *antérieurs*, avec les 2e à 4e articles assez courts et subégaux ♀, ou le 2e plus long, surtout chez les ♂ ; les *intermédiaires* et *postérieurs* subcomprimés, rémiformes, garnis, surtout les postérieurs, de longs cils couchés ; à 2e article allongé, les 3e et 4e graduellement moins longs : le dernier de tous les tarses allongé, aussi long ou plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* assez développés, parfois assez grêles, plus ou moins arqués, dentés en dessous à leur base, pourvus entre eux d'un appendice membraneux, aussi long qu'eux, plus court dans les antérieurs, divisé à leur extrémité en deux petites lanières subspatulées.

Obs. Ce genre s'éloigne des derniers Hydrophilaires *(Chaetarthria, Limnobius)* qui sont peu nageurs, mais il rappelle, par les pieds postérieurs rémifères, les genres *Hydrous* et *Hydrobius*, et, d'autre part, par les yeux saillants et le prothorax rétréci en avant, il se lie quelque peu à la famille des Hélophoriens (2).

Les espèces qui composent cette coupe générique, sont essentiellement aquatiques et peu nombreuses. En voici le tableau :

(1) Elles offrent à leur sommet une espèce d'ombilic.

(2) Le cou est souvent distinct, séparé du vertex par une fine arête transversale, à peine angulée sur son milieu.

a. *Elytres* armées chacune d'une épine à leur extrémité, en dehors de l'angle sutural. *Vertex* non carinulé. *Menton* à peine arrondi en avant. *Ventre* de 6 arceaux bien apparents (*Enoplurus*, Hope).

b. *Mésosternum* à carène médiane obsolète, surtout après son milieu. *Elytres* d'un testacé pâle, à taches noires. *Forme* ovalaire. 1. GUTTALIS.

bb. *Mésosternum* à carène médiane bien accusée dans toute sa longueur. *Élytres* d'un testacé fauve ou grisâtre. *Forme* oblongue. 2. SPINOSUS.

aa. *Elytres* inermes. *Ventre* de 5 arceaux apparents, le 5e quadridenté au sommet, le 6e voilé. *Vertex* subcarinulé (*Berosus* in sp.).

c. *Carène ventrale* obsolète, réduite au quart ou au tiers basilaire. *Menton* éparsement ponctué, à peine angulé en avant. *Cuisses* distinctement ponctuées vers leur extrémité. *Forme* ovalaire. *Taille* assez grande. . . . . 3. AERICEPS.

cc. *Carène ventrale* bien accusée, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers du 1er arceau. *Menton* densément ponctué. *Cuisses* lisses vers leur extrémité.

d. *Stries des élytres* fortes et profondes ; à *interstries* subconvexes, assez fortement et éparsement ponctués. *Menton* fortement arrondi en avant. *Carène mésosternale* assez saillante, mousse ou arrondie sur sa tranche. *Forme* ovalaire. . . . . 4. LURIDUS.

dd. *Stries des élytres* fines ; à *interstries* plans, assez finement et densément ponctués. *Menton* nettement angulé en avant. *Carène mésosternale* faiblement saillante, horizontale et crénelée sur sa tranche qui est dentée antérieurement. *Forme* oblongue. . 5. AFFINIS.

1. **Berosus (Enoplurus) guttalis**, Rey.

Ovale, très voûté, ponctué, presque glabre, d'un jaune testacé brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les pieds testacés, les antennes et les palpes pâles, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 ou 4 taches noires. Prothorax à peine rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres aigument prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci ♂ ♀ ; striées-ponctuées, à intervalles sérialement pointillés. Cuisses tomenteuses, au moins dans leur moitié basilaire. Mésosternum à carène faible ou obsolète. Ventre de 6 arceaux.

♂ Le 5e *arceau ventral* muni au sommet de 2 petites dents écartées. *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2e plus grand. *Angle sutural des élytres* non prolongé, presque droit.

♀ Le 5ᵉ *arceau ventral* inerme. *Tarses antérieurs* simples. *Angle sutural des élytres* prolongé en pointe aiguë.

Berosus spinosus, var. B, Mulsant, Palp. I, 98.
Berosus guttalis, Rey, Rev. d'Entom. 1883, t. II, p. 88.

Long. 0,005 ; — larg. 0,003.

Corps ovalaire, très voûté, presque glabre, d'un jaune testacé brillant en dessus, avec les élytres tachées de noir.

Tête un peu moins large que le prothorax, subconvexe, testacée, avec le vertex un peu plus foncé. *Front* assez densément et plus fortement ponctué que l'épistome, marqué sur son milieu d'une très fine suture longitudinale. *Labre* subconvexe, densément pointillé, testacé, pubescent au sommet. *Palpes* flaves, à bout du dernier article un peu rembruni. *Menton* testacé, presque lisse ou vaguement ponctué, à peine arrondi en avant. *Yeux* obscurs, à facettes souvent obsolètes.

Antennes pâles, à massue pubescente.

Prothorax deux fois aussi large que long, un peu moins large en arrière que les élytres, à peine rétréci d'arrière en avant et presque rectiligne sur ses côtés, avec les angles antérieurs arrondis et les postérieurs obtus ; convexe ; déclive en avant ; distinctement rebordé à la base, avec le rebord limité par une série de petits points serrés ; un peu moins ponctué que le front ; d'un jaune testacé, avec parfois une teinte plus foncée, sur le disque, de chaque côté de la ligne médiane.

Écusson en triangle allongé et très aigu, ponctué, testacé.

Élytres quatre fois aussi longues que le prothorax, ovales, prolongées en angle aigu à leur angle sutural ♀ et armées, en dehors de celui-ci d'une forte épine acérée ; voûtées ; creusées de dix stries ponctuées, non ou à peine crénelées, et du commencement d'une 11ᵉ entre la suturale et la 2ᵉ, avec les intervalles plans, marqués d'une série de petits points, celle des deux premiers plus confuse et comme doublée ; d'un jaune testacé, avec 4 taches noires ou brunes : 2 près de la suture, dont l'une vers le tiers antérieur, souvent effacée, l'autre vers le tiers postérieur, parfois géminée : la 3ᵉ près des côtés, après le milieu : la 4ᵉ plus en dedans, avant l'extrémité.

Dessous du corps d'un noir mat, chagriné et duveteux. *Mésosternum* à carène obsolète. *Angle postérieur du métasternum* finement carinulé.

Ventre de 6 arceaux : le 6e subsemicirculaire ou en ogive courte et obtuse.

Pieds testacés, ainsi que les hanches antérieures. *Cuisses* mates et tomenteuses à leur base, les antérieures sur un peu plus du tiers, les autres sur un peu plus de la moitié de leur longueur. *Tibias et tarses intermédiaires et postérieurs* longuement et densément ciliés de blond.

Patrie. Cette espèce habite les eaux douces. Je l'ai rencontrée à Milhaud, près de Nîmes, dans une mare, autour d'un cadavre de chien. Elle se prend aussi à Montpellier, en Alsace et dans diverses autres localités, etc. — (AR).

Obs. La forme varie un peu, elle est ovale ou suboblongue. Quelqu'une des taches des élytres fait parfois défaut.

Elle différerait du *B. bispina* de Reiche et de Saulcy (Ann. Soc. ent. Fr. 1856, 356, 68), par les intervalles des stries des élytres bien moins densément ponctués.

2. **Berosus (Enoplurus) spinosus**, Steven.

Oblong, assez étroit, voûté, ponctué, d'un fauve grisâtre, brillant en dessus, d'un noir mat en dessous, avec les pieds d'un roux testacé, les antennes et les palpes d'un testacé pâle, le bout de ceux-ci un peu rembruni, et les élytres parées de 3 taches brunes. Prothorax presque subparallèle, rectiligne sur ses côtés. Elytres peu et subaigument prolongées à leur angle sutural ♀, armées d'une forte épine en dehors de celui-ci, striées-ponctuées, à intervalles sérialement ponctués. Cuisses tomenteuses, au moins dans leur moitié basilaire. Mésosternum à carène bien accusée. Ventre de 6 arceaux.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis, spongieux en dessous, le 2e plus grand. *Angle sutural des élytres* droit ou subarqué. *Interstries* lisses entre les points.

♀ *Tarses antérieurs* simples. *Angle sutural des élytres* prolongé en pointe plus ou moins aiguë. *Interstries* obsolètement alutacés entre les points.

Hydrophilus spinosus, Steven, 1808, Schoenherr. Syn. Ins. II, 8.
Hydrobius spinosus, Germar, Faun. Ins. Eur. III, 5.
Berosus spinosus. Sturm, Deut. Faun. X, 30, pl. 208.— Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 56, 3. — Mulsant, Palp. 98, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun.

Fr. I, 231, 1. — J. Duval, Gen. Hydroph. 1855, pl. 30. fig. 147. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 303 et 325. 1.
Anchialus spinosus. Thomson, Skand. Col. I, 87, 1.

Long. 0,005 ; — larg. 0,0023.

Patrie. Cette espèce, moins répandue que la précédente, est exclusive aux eaux saumâtres. Je l'ai prise dans la mer, en juin, aux environs de Montpellier et d'Hyères. Je l'ai vue également de la Loire-Inférieure.

Obs. Elle a été confondue avec la précédente par Mulsant et dans plusieurs collections. Elle en diffère par une forme plus oblongue et plus étroite, par une couleur moins jaune et moins pâle, et surtout par son mésosternum à carène bien accusée sur toute sa longueur (1). De plus, il y a moins de différence entre la ponctuation du front et celle de l'épistome ; le prothorax, plus parallèle, est plus nettement bimaculé ; les élytres sont moins fortement et moins aigument prolongées à leur angle sutural ; les intervalles alternes des stries, surtout les 2e et 4e (sans compter le sutural), sont plus fortement sériés-ponctués ; enfin, le 5e arceau ventral ♂ n'est pas muni à son sommet de 2 petites dents.

Les points enfoncés des élytres, plus gros chez les ♂, sont ordinairement brunâtres, ce qui leur imprime une teinte plus obscure que chez la précédente espèce. Le labre est parfois rembruni. Rarement, les élytres sont d'un roux fauve.

Le *B. spinosus* de Heer (Faun. Helv. I, 482, 3) semblerait se rapporter à ladite espèce, mais la localité me paraît étrange. J'en ai vu 3 exemplaires dans la collection Guillebeau, provenant de Suisse, différant, toutefois, de ceux des eaux saumâtres par l'angle sutural des élytres plus aigu et plus prolongé ♂ ♀, avec la ponctuation des interstries un peu plus forte. En tous cas, je n'y vois qu'une variété locale conduisant au *B. bispina* de Reiche (Ann. Fr. 1856, 356, 68), dont les intervalles des stries sont densément ponctués, ce qui n'a pas lieu ici.

Les métamorphoses de la larve du *B. spinosus* ont été étudiées par Schioedte (Nat. Tidss, 1862, III, 1, p. 213, pl. V, fig. 9-14, et pl. VII, fig. 3).

(1) Thomson (Skand. Col. II, 87) a établi son genre *Anchialus* sur le *spinosus* et lui donne pour caractères d'avoir le mesosternum caréné et les élytres épineuses. Ce dernier est seul réel et le premier est faible dans l'autre espèce. Le signe des épines reste donc unique et ne saurait suffire à la création d'une coupe générique. Quant à celui des palpes maxillaires, il est peu tranché et ne saurait servir d'auxiliaire. Je rejette donc le genre *Anchialus*, du reste primé par le nom d'*Enoplurus*, Hope (Col. man. 2e part. 128, 1838).

3. **Berosus aericeps**, Curtis.

Ovalaire, très voûté, ponctué, presque glabre, d'un jaune roux livide, plus ou moins brillant en dessus, noir en dessous, avec la tête d'un vert cuivreux ou doré, le dos du prothorax d'un vert bronzé, les palpes, les antennes et les pieds testacés, et les cuisses intermédiaires et postérieures brunâtres à leur base. Prothorax peu rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés. Élytres obtusément acuminées au sommet, inermes, striées-ponctuées, à interervalles éparsement et subsérialement ponctués ; parées de quelques taches nébuleuses peu tranchées. Cuisses tomenteuses dans leur tiers ou leur moitié basilaire, éparsement ponctuées vers leur extrémité. Mésosternum fortement relevé en carène comprimée, échancrée-crénelée sur sa tranche. Ventre de 5 arceaux, à carène basilaire obsolète et raccourcie.

♂ Le 5e *arceau ventral* subsillonné au-devant des dents intermédiaires. *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis, spongieux en dessous. *Prothorax* et *élytres* lisses entre les points, brillants.

♀ Le 5e *arceau ventral* non visiblement sillonné au-devant des dents intermédiaires. *Tarses antérieurs* simples. *Prothorax* et *élytres* très finement chagrinés entre les points, moins brillants.

Hydrophilus luridus, Olivier, III. n. 39, 13, 9, pl. I, fig. *c. f.*
Berosus aericeps, Curtis, Ent. Brit. V, 240. — Mulsant, Palp. 99. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 231, 2,
Hydrophilus signaticollis, Charpentier, Hor. Ent. 204.
Berosus luridus, Audouin et Brullé, Hist. des Ins. II, 285, pl. 12, fig. 5.
Berosus signaticollis, Sturm. Deut. Faun. X, 27, 2. — Laporte de Castelnau, Hist. des Col. II, 55, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 482, 2. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 303 et 325, 2.

Long. 0,005 ; — larg. 0,003.

Patrie. Cette espèce, bien connue, est assez commune dans une grande partie de la France. Elle n'est pas rare à Saint-Raphaël (Provence).

Obs. Le vertex est subcarinulé ; le ventre est composé de 5 arceaux seulement, avec le 5e quadridenté à son bord postérieur, les dents extérieures grossières et émoussées, les intermédiaires, très petites, plus aiguës, très rapprochées ; les élytres sont inermes : tels sont les caractères qui séparent cette espèce des précédentes. Elle appartient aux *Berosus* vrais.

La tête, d'un vert brillant, souvent cuivreux, doré, irisé ou azuré, est couverte d'une ponctuation assez forte, un peu plus serrée sur l'épistome, rugueuse autour des yeux. Le labre est vert ou cuivreux, plus finement et plus densément ponctué. Le menton, à peine angulé en avant, est éparsement ponctué. Le cou, parfois distinct, est noir, subrugueusement ponctué. Le prothorax est un peu moins densément ponctué que la tête, moins uniformément, avec une ligne médiane lisse ; il offre en avant, vers le tiers antérieur, 2 petites linéoles obliques, écartées, formées de points plus serrés. L'écusson est bronzé ou cuivreux, densément ponctué. Les élytres sont parées en arrière et sur l'intervalle externe, de longs cils blonds, souvent plus fournis sur celui-ci. Les intervalles sont plans, éparsement, assez finement et subsérialement ponctués, avec les 2[e] (sans compter le sutural), 4[e] et 6[e] un peu plus fortement, et tous ces points enfoncés ordinairement noirs ou brunâtres. Les taches, peu apparentes, sont ordinairement au nombre de 5, 1 vers le premier tiers, 3 après le milieu et 1 avant l'extrémité. La carène mésosternale, en forme de crête saillante et comprimée, est subéchancrée, crénelée et ciliée sur sa tranche. Le métasternum est comme tridenté en arrière dans son milieu, avec la dent médiane plu large et plus saillante. La carène ventrale est obsolète, réduite au quart ou au tiers basilaire. Les cuisses sont éparsement ponctuées vers leur extrémité.

La tache prothoracique, généralement ovale, est souvent divisée en deux par une ligne longitudinale fauve. Les hanches antérieures sont parfois un peu rembrunies.

La couleur foncière, surtout celle des élytres, varie beaucoup. Elle est généralement d'un jaune roux livide, souvent grisâtre ou même un peu verdâtre; d'autres fois elle est presque entièrement brunâtre. J'ai vu 2 exemplaires ♀ de cette dernière nuance, sous le nom de *B. Corsicus*, Desbr. — Corse (collection Revelière). (1).

Miger (Ann. Mus. 1810, 14), a fait connaître une larve qui se rapporte au *B. aericeps* ou au *luridus*.

4. **Berosus luridus**, Linné.

Ovale, très voûté, ponctué, presque glabre, d'un testacé rougeâtre

(1) Cette variété, dont je n'ai vu que des ♂, est moindre et plus étroite, et les élytres sont un peu plus fortement ponctuées et à interstries moins larges. Peut-être doit-elle constituer une espèce distincte ?

assez brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la tête d'un vert cuivreux ou violâtre, le dos du prothorax paré d'une grande tache de même couleur, plus élargie en arrière, en partie divisée dans son milieu par une ligne rousse, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, les cuisses intermédiaires et postérieures rembrunies à leur base. Prothorax rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres obtusément acuminées au sommet, inermes, fortement striées-ponctuées, à intervalles subconvexes, assez fortement, subéparsement et subsérialement ponctués; parées de quelques taches nébuleuses peu tranchées. Cuisses tomenteuses au moins dans leur tiers basilaire, lisses à leur extrémité. Mésosternum assez fortement relevé en carène arrondie sur sa tranche. Ventre de 5 arceaux, à carène basilaire bien accusée et prolongée.

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis, spongieux en dessous.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Dytiscus luridus, Linné, Faun. Suec. 214, 767.
Hydrophilus luridus, Fabricius, Syst. Ent. 229, 7. — Latreille, Hist. nat. X, 65. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 115, 4.
Berosus luridus, Leach, Miscell. 3, 93.— Sturm, Deut. Faun. X. 25.— Erichson, Col. March. 205, 1. — Laporte de Castelnau, Hist. des Col. II, 56, 2. — Heer, Faun. Helv. I, 482, 1. — Mulsant, Palp. 100. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 231, 3. — Thomson, Skand. Col. II, 86, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 304 et 325, 3.
Berosus globosus, Curtis, Ent. Brit. 240, 3.

Long. 0040 ; — larg. 0,0026.

Patrie. Cette espèce, plus rare que l'*aericeps*, habite les parties froides et tempérées de la France : les environs de Paris, le Bourbonnais, les Alpes, les montagnes lyonnaises, etc.

Obs. Elle est moindre que *B. aericeps*, presque plus globuleuse. Le prothorax est plus densément et un peu plus fortement ponctué. Les élytres sont plus profondément striées-ponctuées-crénelées, avec leurs intervalles plus étroits, plus convexes et un peu plus ponctués. La carène mésosternale, au lieu d'être échancrée-crénelée, est obtuse ou arrondie sur sa tranche. La carène ventrale est plus accusée et plus prolongée. Les cuisses sont plus lisses à leur extrémité, etc.

Le menton, fortement arrondi en avant, est densément ponctué. Les dents intermédiaires du 5e arceau ventral sont peu distinctes. Les taches

des élytres sont assez confuses, au nombre de 5 : 1 près de la suture, vers le tiers antérieur : 3 après le milieu, et 1, souvent effacée, avant l'extrémité. Quelquefois même, elles manquent toutes ou en partie. Le fond des stries et des points est noir, de sorte que les élytres paraissent souvent comme linéées de noir et de roux (1).

. . . . .

5. **Berosus affinis**, Audouin et Brullé.

Oblong, voûté, densément ponctué, presque glabre, d'un testacé grisâtre, livide et assez brillant en dessus, d'un noir presque mat en dessous, avec la tête et le dos du prothorax d'un bronzé verdâtre ou empourpré, les palpes, les antennes et les pieds testacés, et les cuisses intermédiaires et postérieures noirâtres à leur base. Prothorax à peine rétréci en avant, subrectiligne sur les côtés. Élytres très obtusément acuminées au sommet, inermes, assez finement striées-ponctuées, à intervalles plans, assez finement et densément ponctuées, parées de quelques taches nébuleuses, souvent effacées. Cuisses tomenteuses dans leur tiers ou moitié basilaire, lisses vers leur extrémité. Mésosternum faiblement relevé en carène bidentée. Ventre de 5 *arceaux, à carène basilaire bien accusée et prolongée.*

♂ *Tarses antérieurs* à 2e et 3e articles épaissis, spongieux en dessous.
♀ *Tarses antérieurs* simples.

Hydrophilus luridus, Olivier, III, n. 39, 13, 9, pl. I, fig. 3, *a*, *b*.
Berosus affinis, Audouin et Brullé, Hist. des Ins. II, 285. — Mulsant, Palp. 102, 4. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 232.— Bedel, Faun. Col. Seine, I, 304 et 325, 4.
Berosus punctatissimus, Dejean, Cat. 1837, 147.

Variété *a*. *Taille* moindre. *Élytres* éparsement pubescentes.

Berosus murinus, Kuster, Kaef. Eur. I, 36.

Variété *b*. *Forme* un peu moins oblongue. *Prothorax* paré, en avant,

(1) Le *B. sculptus* Solsky (Hor. Ross. IX, 73, 308) a la forme ramassée et les stries profondes du *luridus*; mais les interstries, bien moins densément ponctués, sont plus distinctement crénelés par les points des stries qui sont plus gros et moins rapprochés. La taille est un peu moindre, — Astrakan (Puton).

sur les côtés, de quelques longs cils horizontaux. *Élytres* garnies, sur leur intervalle externe, de cils blonds, couchés, bien distincts.

Berosus subciliaris, Rey.

Long. 0,0030 à 0,0043; — larg. 0,0020 à 0,0026.

Patrie. Cette espèce est commune dans une grande partie de la France, surtout dans les régions méridionales.

Obs. Elle est bien distincte du *B. luridus* par sa forme moins globuleuse et plus oblongue, par la ponctuation générale moins forte et plus serrée, et par sa couleur ordinairement un peu plus pâle. Le menton, angulé en avant, est plus densément ponctué. Les stries des élytres sont moins profondes et moins grossières, à intervalles plus larges et plus déprimés. Surtout, la carène mésosternale est moins saillante, etc.

La tache dorsale du prothorax, parfois divisée en deux par un étroit filet testacé, est souvent bilobée en avant et plus ou moins dilatée de chaque côté en arrière.

Les taches brunes des élytres, parfois assez distinctes, sont au nombre de 5.

Vues de profil, les élytres offrent souvent de petits poils blonds, semi-couchés et naissant des points des intervalles, surtout dans la variété *subciliaris*, qui, en outre, a les côtés du prothorax parés, surtout en avant, de longs cils droits (1). La variété *murinus* a les élytres éparsement pubescentes sur presque toute leur surface. Mais tous ces poils et cils sont très caducs et sujets à disparaître.

Le *B. Hispanicus* Kuster (Käf. Eur. 12, 80), bien que plus profondément strié, ne me paraît qu'une variété du *B. affinis* ♂. — Algérie (Puton).

(1) Cette variété répond peut-être au *B. salmuriensis* d'Ackermann (Ann. Soc. Maine-et-Loire, I, 1853, 197).

DEUXIÈME FAMILLE

SPERCHÉENS

CARACTÈRES. *Corps* en ovale court. *Tête* infléchie. *Labre* invisible en dessus, caché par l'épistome : *celui-ci* largement et subangulairement échancré en avant. *Antennes* de 6 articles, la massue de 5. *Prothorax* subrétréci antérieurement, un peu moins large en arrière que les élytres, sans sillons, ni fossettes. *Ecusson* en triangle allongé. *Tibias* longitudinalement pluricarénés. *Tarses postérieurs* nullement natatoires. Le 1er article *des tarses* très court, les 2e à 4e courts, subégaux (1).

OBS. Cette famille, bien tranchée par son labre caché, par ses antennes de 6 articles, par son écusson allongé et par la structure des tarses, donne lieu à un seul genre.

Genre *Spercheus*, SPERCHÉE ; Kugelann.

KUGELANN, 1798, Illiger, Verz. Kaef. Preuss. p. 241. — MULSANT, Palp. p. 24. — J. DUVAL, 1855, Gen. Hydroph. p. 91, pl. 30, fig. 150.

ETYMOLOGIE : σπερχω, je presse ?

CARACTÈRES. *Corps* en ovale court, très voûté.

Tête assez grande, infléchie, transverse, brusquement rétrécie derrière les yeux, moins large que le prothorax. *Épistome* grand, transverse, fortement relevé sur les côtés, largement et angulairement échancré en avant, séparé du front par une suture transversale, interrompue au milieu. *Labre* très court, non visible vu de dessus, situé sous l'épistome, densément cilié et subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* peu saillantes,

(1) J. Duval donne les 4 premiers articles des tarses comme subégaux, tandis que le 1er est bien plus court ou seulement visible en dessous, surtout dans les pieds intermédiaires et postérieurs. Les Sperchéens font le passage des Bérosaires aux Hélophoriens ; mais d'autre part, ils sembleraient lier ceux-ci aux Geophilides ou Sphéridiens par l'intermédiaire des genres *Cyclonotum* et *Dactylosternum*.

cornées, arquées. *Palpes maxillaires* assez développés, plus longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très petit : les 2e et 3e suballongés, obconiques, subégaux : le dernier plus long, un peu plus épais, subfusiforme. *Palpes labiaux* assez courts, de 3 articles : le 1er petit : le 2e oblong, obconique : le dernier plus long, subfusiforme. *Menton* grand, transverse, coupé carrément.

Yeux médiocres, assez saillants, semiglobuleux.

Antennes médiocres, de 6 articles : le 1er en forme de scape allongé, subcomprimé, subparallèle, plus étroit que les suivants : ceux-ci formant une massue allongée, irrégulière, pubescente, dont le 1er article est assez grand, subtransverse : le 2e très court et suboblique : les deux suivants plus grands et transverses, et le dernier plus long que le pénultième, subovalaire, à peine acuminé au sommet.

Prothorax très court, subarcuément rétréci en avant, un peu moins large en arrière que les élytres, largement et bisinueusement échancré au sommet, lobé au devant de l'écusson ; finement rebordé antérieurement, relevé en forme de tranche sur les côtés. *Repli* assez large, subexcavé, subarqué en dedans.

Ecusson en triangle allongé et très aigu.

Elytres subovales, très voûtées, obtuses au sommet, subcomprimées sur les côtés qui sont pourvus d'un fin rebord antérieurement relevé en gouttière ; ponctuées, avec des côtes longitudinales obsolètes, plus accusées en arrière. *Repli* assez étroit, subexcavé, visible jusqu'à l'angle sutural, subexplané à la base, mais redressé en dedans en s'approchant de l'extrémité.

Prosternum très court, prolongé, jusqu'au milieu des hanches antérieures, en angle subaigu, rarement subcarinulé à son sommet. *Antéépisternums* grands, irréguliers. *Mésosternum* court, subcaréné sur sa ligne médiane (1), prolongé, au-devant des hanches intermédiaires, en angle assez court, droit ou subaigu. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* court, subobliquement coupé de chaque côté à son bord apical, subaigument angulé entre les hanches intermédiaires ; en angle très ouvert au-devant des postérieures, avec le sommet de l'angle projetant entre celles-ci 2 petites languettes, et ses côtés prolongés laté-

(1) J. Duval (91) dit : *Sternum caréné dans aucune de ses parties*. Mais, j'ai toujours vu le mésosternum distinctement subcaréné, au moins sur le milieu de sa ligne médiane.

ralement en sillon sur le disque. *Postépisternums* assez larges, encore plus larges antérieurement. *Postépimères* cachées.

Ventre de 5 segments apparents : le 1er un peu moins court que les suivants : ceux-ci courts, subégaux : le dernier plus grand, semilunaire.

Hanches antérieures en forme de virgule, oblongues, obliques, convexes en devant, subcontiguës ; les *intermédiaires* un peu moindres, suboblongues, moins obliques, assez saillantes, subcontiguës : les *postérieures* légèrement distantes en dedans ; à *lame supérieure* brusquement rétrécie en dehors en pointe sublinéaire ; à *lame inférieure* subhorizontale, transverse, allongée, un peu oblique.

Pieds assez robustes, peu allongés. *Trochanters* médiocres, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, non ou peu renflées, granuleuses, avec une plaque basilaire mate. *Tibias* solides, plus ou moins arqués, longitudinalement pluricarénés ou sillonnés, à peine visiblement éperonnés et brièvement frangés au bout. *Tarses* plus courts que les tibias, subcomprimés, ciliés en dessous, de 5 articles : le 1er très court, parfois seulement visible en dessous : les suivants un peu moins courts, obliques, subégaux : le dernier grand, en massue, aussi long ou plus long que les précédents réunis. *Ongles* forts, arqués, obtusément dentés ou simplement dilatés en dessous à leur base, offrant entre eux un petit lobe bicilié.

Obs. Les Sperchées vivent dans la vase des eaux stagnantes, accrochés aux racines des plantes aquatiques. Les ♀, selon la remarque de Kugelann, confirmée par les observations de M. Reiche, portent leurs œufs dans une espèce de sac retenu sous le ventre par les pieds postérieurs (1).

La conformation des palpes maxillaires les rapproche des Hydrophiliens et Hélophoriens et la structure des pieds les lierait un peu aux Sphéridiens.

Une seule espèce rentre dans le genre *Spercheus*.

1. **Spercheus emarginatus**, Schaller.

Court, ovale, très voûté, presque glabre, d'un gris testacé brillant en dessus, noir et mat en dessous, avec le front et le disque du prothorax

(1) C'est ce qu'explique la forme du ventre dont les derniers arceaux sont, chez les ♀, plus ou moins impressionnés ou excavés sur les côtés.

largement rembrunis, les palpes et les antennes testacés, le bout de ceux-là et la massue de celles-ci obscurs, les pieds d'un roux de poix, et les élytres parées d'une étroite bande longitudinale, subsuturale, irrégulière et de 3 ou 4 petites taches discales, noires. Tête assez fortement ponctuée, éparsement pubescente, obliquement biimpressionnée entre les yeux, avec les parties relevées de l'épistome, testacées, ciliées sur leur tranche. Prothorax très court, subarcuément rétréci en avant, un peu moins large que les élytres, convexe, fortement et densément ponctué, subimpressionné sur les côtés du disque, éparsement cilié sur ses tranches latérales. Écusson allongé, d'un roux de poix, presque lisse. Elytres courtement ovalaires, obtuses au sommet, subcomprimées sur les côtés, fortement voûtées sur le dos, fortement et densément ponctuées, légèrement ou obsolètement ciliées sur leurs côtés, chargées de 6 à 8 côtes imponctuées, plus pâles, faibles ou effacées antérieurement, plus effacées en arrière où quelques-unes se lient alternativement de manière à former certains calus : la suturale saillante depuis avant le milieu jusque près de l'angle sutural qui se relève un peu.

♂ *Épistome* subsinué sur ses côtés au-devant des angles antérieurs qui sont un peu déjetés en dehors en forme de dent obtuse.

♀ *Épistome* subarqué sur ses côtés ou non sinué au devant des angles antérieurs qui sont arrondis.

Dytiscus emarginatus, Schaller, 1783, Schrift. Ges. Hal. I, p. 327.
Hydrophilus emarginatus, Fabricius, Ent. Syst. I, 183, 7.
Hydrophilus sordidus, Marsham, Ent. Brit. p. 403, 5 ; — verrucosus, id. ♀, p. 404.
Spercheus emarginatus, Kugelann, Illiger Verz. p. 243. — Walkenaer, Faun. Par. I, p. 63, 1. — Latreille, Hist. Nat. X, p. 71, pl. 81, fig. 8. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, p. 125. — Audouin et Brullé, Hist. Ins. II, p. 302, pl. 13, fig. 3. — Sturm, Deut. Faun. IX, p. 95, 1, pl. 214. — Erichson, Col. March. I, p. 193. — Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, p. 57, 1. — Heer, Faun. Helv. I, p. 473, 1. — Mulsant, Palp. p. 25, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, p. 234, I. — J. Duval, Gen. Hydroph. pl. 30. fig. 150. — Thomson. Skand. Col. II, p. 84. 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, p. 301 et 324.

Long. 0,0060 ; — larg. 0,0040.

Patrie. Cette espèce, assez rare, habite les parties septentrionales de la France, dans la vase des fossés : bassin de la Seine, de la Somme, du Rhin, etc.

Obs. Comme elle est bien connue et unique dans le genre, je me dispenserai de la décrire complètement.

Quand les élytres sont plus ou moins encroûtées de vase, elles paraissent comme entièrement brunâtres, avec quelques vestiges plus sombres rappelant les taches discales et la bande subsuturale.

Les pieds sont d'un roux de poix souvent livide, avec les cuisses plus foncées et leurs plaques basilaires mates, obscures ainsi que les hanches, chagrinées et plus ou moins soyeuses.

La larve du *S. emarginatus*, ses métamorphoses et ses mœurs ont été suffisamment décrites par Kiesenwetter (Ent. Zeit. Stett. 1845, p. 220), et E. Cussac (Ann. Fr. t. X, 1852, p. 617, pl. XIII, fig. 8-16). Schioedte (Nat. Tidss, 1872, III, 8, p. 217, pl. IX, fig. 1-12) est venu en compléter l'histoire par de nouveaux détails et dessins.

TROISIÈME FAMILLE

HÉLOPHORIENS

Caractères. *Tête* inclinée ou non. *Antennes* de 7 ou 9 articles. *Prothorax* non plus étroit en avant qu'en arrière où il est sensiblement moins large que les élytres, n'embrassant jamais la base de celles-ci (1); creusé de sillons ou de fossettes ; à angles postérieurs plus ou moins accusés. *Ecusson* petit, subsemicirculaire. *Tarses* nullement natatoires, à 1er article très court, souvent peu distinct.

Obs. Cette famille, bien distincte par la forme et la sculpture du prothorax, se compose d'insectes à mouvements très lents. Elle peut se diviser en 2 branches.

Ventre	de 5 arceaux.	1re br. Hélophoraires.
	de 6 arceaux.	2e br. Hydrénaires.

(1) Un caractère d'une certaine importance et qu'on n'a pas mentionné, peut être ajouté à tous les autres, c'est que la base du prothorax vient s'appuyer contre la base même des élytres, au lieu que dans les Hydrophiliens et Sphéridiens la base de celles-ci est plus ou moins recouverte par la base du prothorax ou au moins par ses angles postérieurs.

PREMIÈRE BRANCHE

HÉLOPHORAIRES

Caractères. *Ventre* de 5 arceaux apparents, le 5e semicirculaire ou subogival, souvent débordé par une pièce submembraneuse semblant appartenir au segment supérieur correspondant. *Tarses* paraissant de 4 ou 5 articles, le 2e toujours bien apparent. *Corps* allongé, oblong ou ovale-oblong.

Je partage cette branche en 2 rameaux, ainsi qu'il suit :

Prothorax
- court, creusé de 5 sillons longitudinaux. *Antennes* de 9 articles. *Arceaux du ventre* plans, le 5e simple. Le 2e *article des tarses postérieurs* allongé, plus long que le 3e. . . . 1er ram. Helophorates.
- aussi long ou plus long que large, creusé de fossettes. *Antennes* de 7 articles. *Arceaux du ventre* carénés en travers, le 5e débordé par une pièce submembraneuse. Le 2e *article des tarses postérieurs* court, à peine égal au 3e. . . . . . 2e ram. Hydrochoates.

PREMIER RAMEAU

HÉLOPHORATES

Caractères. *Corps* suboblong, oblong ou suballongé, subparallèle.

Tête plus ou moins inclinée, un peu enchâssée dans le prothorax, moins large que celui-ci. *Yeux* peu ou assez saillants. *Antennes* de 9 articles. *Prothorax* court, bien plus large que long, creusé de 5 sillons longitudinaux. *Arceaux du ventre* plans, le 5e simple, non débordé par une pièce submembraneuse. Le *dernier article des tarses postérieurs* suballongé, plus long que le 3e.

Obs. Ce rameau, remarquable par son prothorax court et à sillons longitudinaux, renferme 2 genres d'un aspect analogue mais assez distincts :

Repli des élytres
- évidemment prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Yeux* peu saillants. *Prothorax* nullement métallique, à *repli* assez large. *Interstries altenser des élytres* toujours relevés en côtes saillantes. . . . Empleurus.
- réduit en arrière à une simple tranche. *Yeux* assez saillants. *Prothorax* plus ou moins métallique, à *repli* plus ou moins étroit. *Interstries alternes des élytres* plans ou rarement relevés en côtes peu saillantes. . . . . Helophorus.

Genre *Empleurus*, Empleure; Hope.

Hope, Col. Man : II, 149.

Étymologie : ἔμπλευρος, qui a des côtes.

Caractères. *Corps* oblong, subparallèle, peu convexe.

Tête assez grande, subverticale, subsemicirculaire ou subogivale, sensiblement engagée dans le prothorax. *Épistome* grand, subtronqué au sommet, séparé du front par un fin sillon en forme de Y ou de chevron pédonculé. *Labre* très court, subarrondi en avant. *Mandibules* courtes, larges, arquées, terminées par une pointe aiguë, parfois armées d'une dent avant le sommet de leur tranche interne *(rugosus)* (1). *Palpes maxillaires* développés, aussi longs ou plus longs que les antennes, de 4 articles graduellement un peu plus épais : le 1er très petit : le 2e plus ou moins allongé, un peu en massue : le 3e bien plus court, plus ou moins oblong, obconique : le dernier plus épais et notablement plus long que le 3e, plus ou moins renflé en fuseau subacuminé. *Palpes labiaux* très petits, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e oblong, en massue : le dernier à peine plus long, arqué en dehors (2). *Menton* grand, un peu plus long que large, rétréci en avant, mousse au bout.

Yeux assez gros, subarrondis, non ou peu saillants, ne débordant pas les côtés de l'épistome, parfois un peu voilés en arrière par le bord antérieur du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er suballongé, épais, en massue : le 2e un peu moins épais, conique : les 3e à 5e petits, suboblongs, grêles : le 6e plus épais, très court, servant de base à la massue : celle-ci brusque, ovale-oblongue, de 3 articles subcomprimés et pubescents : les deux premiers très courts : le dernier plus grand, subhémisphérique, mousse.

Prothorax très court, fortement bisinué au sommet, avec le lobe médian large, un peu prolongé au-dessus de la tête en forme de capuchon, et les angles antérieurs avancés en oreillettes ; largement rebordé sur les côtés; subangulé dans le milieu de sa base ; non sensiblement plus étroit en

(1) Cette dent, bien distincte dans *rugosus*, est nulle ou presque nulle dans *nubilus*, ce qui prouve une fois de plus l'insuffisance des caractères tirés des organes buccaux.

(2) Il paraît terminé par 1 ou 2 petits cils.

avant qu'en arrière où il est un peu moins large que les élytres, avec les angles postérieurs bien accusés; creusé de 5 sillons longitudinaux à intervalles en relief. *Repli* assez large, un peu rétréci en arrière.

Écusson petit, en ogive mousse.

Elytres oblongues, subparallèles antérieurement, plus ou moins obtusément acuminées en arrière ; plus ou moins rebordées en gouttière sur les côtés ; fortement ponctuées-striées, avec les interstries alternes costiformes et un rudiment de strie et de côte juxtascutellaires. *Repli* prolongé jusqu'à l'angle sutural.

Prosternum très court, subaigument angulé entre les hanches antérieures. *Anté-épisternums* très grands, irréguliers. *Mésosternum* court, rétréci, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical ; avancé, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée, parfois subcarinulée (1); prolongé, entre les hanches postérieures, en un petit angle à sommet incisé. *Postépisternums* allongés, subparallèles, un peu rétrécis en arrière, mousses au bout. *Postépimères* très petites ou cachées.

Ventre de 5 arceaux apparents : les 4 premiers graduellement à peine plus courts : le 5e un peu plus grand, subsemilunaire.

Hanches antérieures subovalairement globuleuses, subcontiguës ; les *intermédiaires* subovales, peu saillantes, légèrement distantes ; les *postérieures* rapprochées ; en lame allongée, assez étroite, transversale, subrétrécie en dehors.

Pieds assez longs, assez robustes. *Trochanters* médiocres, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, en fuseau allongé ; les *antérieures* avec une plaque mate à leur base interne. *Tibias* sublinéaires, brusquement rétrécis à leur base, environ de la longueur des cuisses, denticulés ou hispido-ciliés (2) sur leur tranche externe, armés à leur sommet interne de 2 éperons parfois inégaux ; les *antérieurs* plus courts, subdilatés et dentés à leur sommet externe. *Tarses* plus courts que les tibias, à 1er article très court ; les *antérieurs* avec les 2e à 4e articles assez courts et subégaux ; les *intermédiaires* et *postérieurs* à 2e article oblong, sensiblement plus long que le 3e. *Ongles* médiocres, assez grêles, arqués, acérés, à peine dentés à leur base en dessous.

(1) Cette pointe subtronquée vient s'appliquer exactement contre celle du mésosternum.

(2) Les tibias paraissent quadrangulés et ciliés sur chaque arête. Les antérieurs sont évidemment denticulés, les autres hispido ou subhispido-ciliés, en dehors.

Obs. Les espèces de ce genre, remarquables par leur aspect rugueux et terreux et par leurs élytres chargées de côtes longitudinales, habitent les lieux humides et vaseux. Elles sont au nombre de 4 françaises.

a. *Angle huméral des élytres* déjeté en dehors en forme de dent. *Prothorax* à reliefs dorsaux surélevés, interrompus et mamelonnés. *Elytres* à marge latérale relevée en forte gouttière. *Taille* grande. 1. RUGOSUS.

aa. *Angle huméral des élytres* mutique. *Elytres* à marge latérale relevée en étroite gouttière.

b. *Côtes des élytres* non interrompues.

c. *Reliefs dorsaux du prothorax* un peu surélevés, irréguliers, flexueux, subinterrompus. *Côtes des élytres* toutes également élevées. Le 2e *article des palpes maxillaires* très allongé. *Taille* moyenne. . . . . 2. PORCULUS.

cc. *Reliefs dorsaux du prothorax* non surélevés, réguliers, contigus. Les 2e et 3e *côtes des élytres* souvent un peu surbaissées vers leur premier quart. Le 2e *article des palpes maxillaires* bien moins allongé. *Taille* moindre. . . . . 3. NUBILUS.

bb. *Côtes* 2e et 4e *des élytres* nettement interrompues, l'une avant, l'autre après le premier tiers. *Reliefs dorsaux du prothorax* non ou peu surélevés, assez irréguliers, flexueux. *Taille* à peine moindre. . . . . 4. ALPINUS.

1. Empleurus rugosus, Olivier.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé terreux et peu brillant, avec la tête, le disque du prothorax et la poitrine rembrunis, les élytres parsemées de taches brunes, les antennes, les palpes et les pieds d'un testacé livide. Tête granuleuse, ciliée-frisée sur ses bords. Prothorax un peu moins large que les élytres, subcrénelé et cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux surélevés, tomenteux, interrompus et mamelonnés, à oreillettes subarrondies. Elytres oblongues, largement rebordées en gouttière, subcrénelées et ciliées-frisées sur les côtés, grossièrement ponctuées-striées, à interstries alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées, et l'angle huméral déjeté en dehors en forme de dent. Le 2e article des tarses postérieurs fortement oblong, le 2e des palpes maxillaires allongé.

Helophorus rugosus, Olivier, 1792, Ent. III, n° 38, p. 6, 2, pl. I, fig. 5, *a*, *b*. — Audouin et Brullé, Hist. Ins. II, 305. — Laporte de Castelnau, Hist. Col.

II, 46, 4. — MULSANT, Palp. 29, 1 (partim). — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Fr. I, 235, 1.
Helophorus rufipes, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 299 et 321.

Long., 0,0050; — larg., 0,0030.

Corps oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé terreux et peu brillant.

Tête sensiblement moins large que le prothorax, sensiblement encapuchonnée par celui-ci; déprimée ou même un peu excavée entre les yeux, granuleuse, à peine pubescente, brièvement ciliée-frisée sur ses bords, d'un noir ou brun peu brillant. *Labre* rugueux, brunâtre, cilié. *Mandibules* rembrunies au sommet. *Palpes* testacés, le 1er article des maxillaires allongé, en massue. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, à massue pubescente.

Prothorax au moins 2 fois aussi large que long (1), un peu moins large que les élytres, subarqué sur les côtés, avec ceux-ci à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont droits et les oreillettes antérieures saillantes et subarrondies; peu convexe; creusé de 5 sillons longitudinaux flexueux, les externes confondus avec la marge latérale qui est large, subdenticulée et ciliée-frisée sur sa tranche; rugueusement granulé; d'un roux brunâtre et terreux, à marge moins foncée; à reliefs dorsaux surélevés, interrompus et mammelonnés, plus ou moins tomenteux.

Ecusson petit, ruguleux, brunâtre.

Élytres oblongues, subparallèles jusqu'à leur tiers postérieur et puis obtusément acuminées en arrière; largement rebordées en gouttière sur les côtés qui sont subcrénelés et ciliés-frisés, avec l'angle huméral déjeté en dehors en forme de dent; peu convexes; grossièrement ponctuées-striées, à intervalles alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées; d'un fauve testacé terreux, peu brillant; parées de taches brunes disposées ordinairement suivant 5 bandes transversales : la 1re nébuleuse, réduite à la région scutellaire : la 2e peu distincte, après le 1er tiers, assez large, subinterrompue sur le 3e intervalle : la 3e, après le milieu, réduite à 2 taches noires bien tranchées et nodiformes, l'une sur la 4e côte, l'autre sur la 2e, celle-ci souvent prolongée obliquement jusqu'à la su-

(1) Dans Mulsant (p. 31), au lieu de : *de moitié plus long que large*, et il faut lire : *de moitié moins long que large*

ture, de manière à former avec sa similaire une espèce de chevron à ouverture en arrière : la 4e vers le dernier tiers, plus confuse, plus large, étendue jusque sur la 4e côte, mais souvent subinterrompue sur le 3e intervalle : la 5e, avant l'extrémité, assez apparente, raccourcie en dehors, parfois interrompue au 2e intervalle.

Dessous du corps très éparsement pubescent, brunâtre, avec le ventre ordinairement roux. *Antépectus* et *médipectus* ruguleux, mats, à lame médiane non carinulée. *Postpectus* obsolètement granulé sur les côtés, à métasternum plus lisse et plus brillant sur son milieu, non carinulé antérieurement. *Ventre* très éparsement et faiblement granuleux, un peu brillant.

Pieds d'un testacé livide, recouverts d'une courte pubescence pâle et subhispide, peu serrée sur les cuisses, en séries aux tibias. *Tarses* plus longuement pubescents.

Patrie. Cette espèce habite les terrains sablonneux et argileux, au pied des arbres et sous les détritus, au bord des rivières, dans une grande partie de la France : le bassin de la Seine, le Bourbonnais, les environs de Lyon, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle est remarquable par sa taille plus avantageuse que dans toute autre. Ce qui la distingue, surtout, c'est la conformation des épaules qui sont déjetées en dehors en forme de dent (1).

Elle varie beaucoup pour la couleur qui passe du fauve obscur au gris testacé, avec les taches des élytres plus ou moins apparentes, plus ou moins réduites et plus ou moins nombreuses. Chez les immatures, tout le dessous du corps est testacé, et même le métasternum.

Le *variegatus* de Solier serait une variété à taches noires des élytres plus tranchées, plus grandes et ramifiées.

On rapporte au *rugosus* l'*Opatrum rufipes* de Bosc (Bull. Soc. Phil. I, p. 8 (2).

Perris (Ann. Soc. Ent. Fr. 1876, 5e série, t. VI, p. 183) a consacré près de deux pages à une description longue et soignée de la larve de l'*Empleurus* (Helophorus) *rugosus*, avec quelques détails sur ses mœurs. M. Gobert, dans son catalogue du département des Landes (1876, p. 78) parle encore longuement de la même larve.

(1) La description et la figure données par Olivier n'indiquent pas la dent des épaules, de sorte qu'elles s'appliqueraient aussi bien au *porculus*, espèce presque aussi répandue, du moins dans la France centrale et méridionale. Pour Mulsant celui-ci était le *rugosus* et le *rugosus* de Bedel était le *variegatus*, Sol.

2. Empleurus porculus, BEDEL.

Ovale-oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé terreux et peu brillant, avec la tête, le disque du prothorax et la poitrine rembrunis, les élytres parsemées de quelques taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête granuleuse, brièvement ciliée sur ses bords. Prothorax un peu moins large que les élytres, à peine cilié sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux peu surélevés, irréguliers, flexueux, subinterrompus et subtomenteux, à oreillettes émoussées. Elytres ovales-oblongues, étroitement rebordées en gouttière, brièvement ciliées-frisées sur les côtés, grossièrement ponctuées-striées, à interstries alternes fortement relevés en côtes très brièvement ciliées-frisées, et l'angle huméral mousse. Le 2e article des tarses postérieurs oblong, le 2e des palpes maxillaires très allongé, grêle.

Helophorus porculus, BEDEL, Faun. Col. Seine, I, 298 et 322, 1 *bis*. — DE MARSEUL, l'Abeille, 1883, XX. Palp. 156, 50.

Long. 0,0045 ; — larg. 0,0025.

PATRIE. Cette espèce est assez commune, au pied des plantes et sous les détritus humides, dans les endroits sablonneux, dans la France centrale et méridionale : le Bourbonnais, les environs de Lyon, le Beaujolais, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc. Elle est rare dans le bassin de la Seine.

OBS. Elle se distingue de tous ses congénères par le développement des palpes maxillaires, dont le 2e article est bien plus allongé et plus grêle ; du *rugosus* par sa taille moindre, à peine plus convexe ; par les reliefs dorsaux du prothorax un peu moins surélevés, moins interrompus et moins mamelonnés, par les épaules sans saillie dentiforme ; par la gouttière latérale des élytres plus étroite et par le 2e article des tarses postérieurs moins fortement oblong, etc.

Les taches des élytres, avec à peu près la même disposition, sont généralement moins apparentes.

Le dessous du corps est parfois entièrement rembruni, d'autres fois entièrement d'un roux obscur, avec le ventre souvent plus clair. La pointe antérieure du métasternum est subcarinulée.

3. Empleurus nubilus, Fabricius.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un testacé grisâtre et terreux peu brillant, avec la tête obscure, les élytres parsemées de taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête brièvement pubescente, granuleuse. Prothorax un peu moins large que les élytres, cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux non ou peu surélevés, réguliers, contigus et tomenteux, à oreillettes saillantes à sommet émoussé. Élytres oblongues, étroitement rebordées en gouttière, subdenticulées et ciliées-frisées sur les côtés, assez grossièrement ponctuées-striées, avec les interstries alternes fortement relevés en côtes ciliées-frisées, et l'angle huméral mousse. Le 2e article des tarses postérieurs oblong, le 2e des palpes maxillaires allongé.

Helophorus nubilus, Fabricius, Gen. Ins. Mant. 1877, p. 213. — Olivier, Ent. III, n° 38, p. 6, 3, pl. I, fig. 2, *a*, *b*. — Latreille, Hist. Nat. X, p. 75, 2. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 136, 6. — Audouin et Brullé, Hist. Ins. II, 305. — Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 46, 5. — Heer, Faun. I, 476, 8. — Mulsant, Palp. 30, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 235, 2. — Thomson, Skand. Col. II, 78, 1. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 322, 2.

Long. 0,0035 ; — larg. 0,0020.

Patrie. Cette espèce est commune, dans presque toute la France, sous les mousses, les détritus, et les pierres, dans les lieux humides et vaseux. Je ne l'ai pas vue dans la zone méditerranéenne.

Obs. Elle se distingue du *porculus* par sa taille moindre, par les reliefs dorsaux du prothorax plus réguliers, non ou peu surélevés, continus, non interrompus, et par le 2e article des palpes maxillaires moins grêle et bien moins allongé. Les élytres sont moins obtusément acuminées en arrière. Le sillon médian du prothorax est droit et régulier ; les internes sont plus ou moins flexueux ; les externes, tantôt assez, tantôt peu marqués, sont plus rarement confondus avec la marge latérale.

Les côtés du prothorax sont ordinairement subarqués, d'autres fois presque droits, ce qui rend les oreillettes plus ou moins émoussées.

La couleur générale varie du roux ferrugineux au roux brunâtre. Les taches brunes des élytres ne sont bien apparentes que sur les exemplaires à élytres testacées ; elles semblent disposées suivant 4 bandes transver-

sales : la 1re confuse, derrière l'écusson, étendue jusqu'à la 3e côte : la 2e peu distincte, avant le milieu, embrassant les 1er et 2e intervalles des côtes, interrompue sur le 3e, mais reparaissant plus en avant derrière e épaules : la 3e, après le milieu, assez tranchée, le plus souvent réduite à 2 taches, l'une sur la 2e côte, l'autre sur la 4e : la 4e, avant l'extrémité, souvent nulle ou réduite à une tache nébuleuse embrassant les 1er et 2e et parfois 3e intervalles (1). Ces bandes, très variables, offrent quelquefois entre elles des teintes sombres peu limitées. Les 2e et 3e côtes sont souvent un peu surbaissées avant leur 1er tiers.

Le prothorax est souvent plus foncé que les élytres. Le dessous du corps est roux, avec le métasternum souvent plus obscur. Les pointes prosternale et mésosternale sont généralement subcarinulées, ainsi que la saillie antérieure du métasternum.

On attribue au *nubilus* les *costatus* de Goeze et *striatus* de Fourcroy.

4. Empleurus Alpinus, Heer.

Ovale-oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris livide ou testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax plus obscurs et plus mats, la poitrine plus ou moins rembrunie, les palpes et les antennes d'un roux de poix, les pieds d'un roux ferrugineux et les élytres vaguement tachées de brun. Tête brièvement pubescente, granuleuse. Prothorax un peu moins large que les élytres, subcrénelé et cilié-frisé sur les côtés, granuleux, à reliefs dorsaux non ou peu surélevés, assez irréguliers, flexueux et subtomenteux, à oreillettes assez saillantes à sommet subaigu. Élytres ovales-oblongues, étroitement rebordées en gouttière, obsolètement denticulées et ciliées-frisées sur les côtés, avec les interstries alternes fortement relevés en côtes, les 2e et 4e nettement interrompues, l'une avant, l'autre vers le 1er tiers, et l'angle huméral mousse. Le 2e article des tarses postérieurs oblong, le 2e des palpes maxillaires assez allongé.

Helophorus alpinus, Heer, Faun. Helv. I, 476, 9.
Helophorus fracticostis, Fairmaire, Ann. Ent. Fr. 1859, 29.

Long. 0,0031 ; — larg. 0,0018.

(1) Chez quelques immatures, les élytres offrent 2 bandes transversales et leur somme pâles.

Patrie. Cette espèce, assez rare, se rencontre sous les pierres des chemins et sous les mousses des forêts humides, surtout des régions montagneuses : les Alpes, le Mont-Pilat, le Puy-de-Dome, le Mont-Dore, les montagnes du Lyonnais, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle ressemble beaucoup au *nubilus*. Elle en diffère par une taille moindre, une teinte grise moins rousse, moins terreuse et plus brillante, et surtout par les 2e et 4e côtes des élytres nettement interrompues. Les reliefs dorsaux du prothorax sont moins réguliers et plus flexueux. Les élytres sont plus vaguement tachées de brun, avec les points des séries relativement plus grossiers et plus profonds, etc. Elles sont parfois d'un gris assez obscur.

On rapporte à l'*Alpinus* le *Schmidti* de Villa (Col. Eur. alt. suppl. 1838, p. 63 (1).

Genre *Helophorus*, Hélophore ; Fabricius.

Fabricius, 1775, Syst. Ent. p. 66. — Mulsant, Palp. 28 — J. Duval, Gen. Hydroph. 91, pl. 31, fig. 151.

Etymologie : ἕλος, marais ; φορὸς, qui se transporte.

Caractères. *Corps* oblong ou ovalaire-oblong, parfois suballongé, subparallèle, peu ou médiocrement convexe.

Tête grande, un peu inclinée, subtriangulaire, un peu engagée dans le prothorax. *Epistome* grand, plus ou moins tronqué au sommet, séparé du front par un sillon en forme de Y ou de chevron pédonculé. *Labre* très court, subarrondi en avant. *Mandibules* courtes, larges, arquées, terminées par une dent brusque et aiguë, ciliées frangées à la base de leur côté interne. *Palpes maxillaires* plus ou moins allongés, au moins aussi longs que les antennes, de 4 articles : le 1er très court : le 2e assez long,

(1) On peut placer icile

Helophorus tuberculatus, Gyllenhal (Ins. Suec. I, p. 129, 4). Entièrement d'un noir peu brillant et parfois un peu bronzé. Prothorax légèrement 5-sillonné, à reliefs peu élevés. Elytres ponctuées-striées, à interstries alternes surmontés de forts tubercules oblongs, lisses et luisants, entremêlés de quelques côtes longitudinales. — Suède, Laponie, Allemagne boréale.

Obs. Cette espèce semble faire passage au genre *Helophorus* par la sculpture du prothorax ; mais le prolongement du repli des élytres, la forme de celui du prothorax et le peu de saillie des yeux la rangent forcément dans le genre *Empleurus*.

un peu en massue : le 3e plus court, oblong, parfois assez court, obconique : le dernier un peu plus épais et notablement plus long que le 3e, subfusiforme ou subovalaire-oblong. *Palpes labiaux* courts, de 3 articles : le 1er rudimentaire : le 2e plus ou moins allongé : le dernier plus épais, plus ou moins renflé, souvent hérissé en dehors de longs poils un peu frisés. *Menton* grand, rétréci en avant.

Yeux assez gros, subarrondis, généralement assez saillants, débordant l'épistome, parfois un peu voilés en arrière par les angles antérieurs du prothorax.

Antennes de 9 articles : le 1er suballongé, épais, en massue subarquée : le 2e un peu plus court, un peu moins épais, conique : les 3e à 5e petits, grêles, oblongs ou suboblongs : le 6e plus épais, triangulaire ou obconique, formant la base de la massue : celle-ci brusque, oblongue, de 3 articles subcomprimés et pubescents : les deux premiers transverses : le dernier plus long, courtement ovale, mousse au bout.

Prothorax court, à peine bisinué au sommet, avec les angles antérieurs un peu avancés et le lobe médian non prolongé en capuchon ; rebordé sur les côtés ; subangulé dans le milieu de sa base ; non plus étroit en avant qu'en arrière, où il est évidemment moins large que les élytres, avec les angles postérieurs plus ou moins accusés ; creusé de 5 sillons longitudinaux à intervalles en relief. *Repli* étroit, subdilaté en avant, lisse.

Écusson petit, subsemicirculaire.

Elytres suballongées ou oblongues, subarrondies ou obtusément acuminées en arrière, plus ou moins rebordées sur les côtés, striées-ponctuées, à interstries parfois subcostiformes. *Repli* réduit à une simple tranche en arrière.

Prosternum court, angulé entre les hanches antérieures, non ou à peine carinulé en arrière. *Anté-épisternums* très grands, irréguliers. *Mésosternum* court, rétréci entre les hanches intermédiaires, en angle subcarinulé, aigu mais à sommet subtronqué. *Médiépisternums* assez grands, irréguliers. *Métasternum* grand, subobliquement coupé, de chaque côté, à son bord apical ; avancé, entre les hanches intermédiaires, en pointe subtronquée, souvent subcarinulée ; prolongé, entre les hanches postérieures, en un petit angle à sommet incisé. *Postépisternums* allongés, graduellement rétrécis en arrière, mousses au bout. *Postépimères* très petites ou cachées.

Ventre de 5 arceaux apparents ; les 4 premiers graduellement à peine plus courts : le 5e un peu plus grand, subsemilunaire ou en ogive obtuse.

Hanches antérieures subovalairement globuleuses, contiguës ; les *intermédiaires* subovales, peu saillantes, légèrement distantes; les *postérieures* plus ou moins rapprochées, en lame très étroite, transversale, atténuée en dehors.

Pieds allongés, assez grêles. *Trochanters* médiocres, en onglet. *Cuisses* subcomprimées, en fuseau allongé ; les *antérieures* avec une plaque mate et tomenteuse, à leur base interne. *Tibias* sublinéaires, un peu rétrécis à leur base, environ de la longueur des cuisses ; offrant plusieurs arêtes hispido-ciliées ; armés à leur sommet interne de 2 éperons bien distincts ; les *antérieurs* plus élargis à leur extrémité, subdenticulés en dehors. *Tarses* plus courts que les tibias, à 1er article très court; les *antérieurs* à 2e article oblong, un peu plus long que le 3e ; les *intermédiaires* et *postérieurs* à 2e article allongé, bien plus long que le 3e. *Ongles* médiocres, assez grêles, arqués, obtusément dentés à leur base en dessous.

Obs. Ce genre est bien distinct des *Empleurus* par son aspect moins rugueux, moins terreux et plus brillant ; par sa forme moins épaisse et plus élancée ; par sa tête moins verticale, moins arrondie et plus triangulaire ; par son prothorax plus ou moins métallique, à reliefs moins prononcés, à bord antérieur bien moins fortement sinué et non prolongé au-dessus de la tête en forme de capuchon, à repli plus étroit et plus lisse ; par ses élytres à interstries non ou moins relevés en forme de côtes. Surtout, les yeux, plus saillants, débordent toujours les côtés de l'épistome, et le repli des élytres n'est jamais prolongé jusqu'à l'angle sutural, avant lequel il est réduit à une tranche.

Les espèces qui composent ce genre sont essentiellement aquatiques et assez nombreuses. J'en donne 2 tableaux.

a. *Élytres* offrant à leur base un commencement de strie entre la suturale et la 2e.

b. *Interstrie marginal des élytres* creusé en gouttière, les *alternes* sensiblement relevés en forme de côtes obtuses. *Repli du prothorax* assez étroit. *Taille* moyenne. . . . . . . 1. INTERMEDIUS.

bb. *Interstrie marginal des élytres* relevé en forme de côte ou carène, les *alternes* presque plans ou subconvexes. *Repli du prothorax* très étroit.

c. *Sommet du dernier arceau ventral* finement crénelé. *Reliefs dorsaux du prothorax* à granulation râpeuse. Le 3e *article des tarses postérieurs* un peu plus long que le 4e. *Taille* grande. . . . . 2. AQUATICUS.

cc. *Sommet du dernier arceau ventral* non ou à peine crénelé. *Reliefs dorsaux du prothorax* à granulation écrasée. Le 3e *article des tarses postérieurs* non ou à peine plus long que le 4e. *Taille* moyenne. . . . . 4. AEQUALIS.

1. **Helophorus intermedius**, Mulsant.

Oblong, subparalèlle, peu convexe, d'un fauve testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux, la poitrine obscure, les élytres parsemées de taches brunes, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête à peine pubescente, finement granuleuse. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, très finement cilié-frisé sur les côtés, finement granuleux, légèrement tomenteux, à sillons internes très flexueux. Élytres oblongues, légèrement ciliées-frisées sur les côtés, assez finement striées-ponctuées, avec une strie scutellaire, à interstries alternes médiocrement relevés en côtes obtuses et finement ciliées-frisées, le marginal creusé en gouttière. Le 3e article des tarses postérieurs un peu plus long que le 4e. Repli du prothorax assez étroit.

Helophorus intermedius, Mulsant, Palp. 32, 3. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 236, 3.
Helophorus griseus, Audouin et Brullé, Hist. Ins. II, 305.
Helophorus alternans, Baudi, Mem. Ac. Tor. 184, pl. I, fig. 16.

Long. 0,0043 ; — larg. 0,0021.

Corps oblong, subparallèle, peu convexe, d'un fauve testacé assez brillant.

Tête moins large que le prothorax, déprimée entre les yeux, à peine pubescente, couverte d'une fine granulation serrée et ombiliquée ; d'un vert cuivreux et souvent pourpré (1). *Labre* ruguleux, métallique, pubescent. *Mandibules* rousses, à pointe rembrunie. *Palpes* testacés. *Yeux* obscurs.

Antennes testacées, à massue pubescente, parfois un peu plus foncée (2).

(1) L'épistome est plus ou moins convexe ou gibbeux, et cela, dans toutes les espèces.

(2) C'est souvent que, dans les espèces testacées, la massue est un peu plus foncée. Je n'y reviendrai pas.

Prothorax environ 2 fois aussi large que long, un peu moins large que les élytres, faiblement arqué sur les côtés, qui sont un peu rétrécis en arrière et à peine sinués au devant des angles postérieurs qui sont droits, avec les antérieurs assez saillants et émoussés ; peu convexe ; creusé de 5 sillons longitudinaux : le médian droit : les internes très flexueux : les externes plus réguliers, séparés de la marge latérale par un relief affaibli, celle-là finement ciliée-frisée sur sa tranche ; d'un vert cuivreux, souvent pourpré, assez brillant, avec les côtés et parfois étroitement le bord antérieur parés d'une transparence testacée : à reliefs dorsaux subdéprimés, légèrement tomenteux, à granulation fine et ombiliquée. *Repli* assez étroit, presque lisse.

Écusson petit, subruguleux, métallique, empourpré.

Élytres oblongues, subparallèles jusqu'à leur tiers postérieur et puis obtusément acuminées en arrière ; étroitement rebordées et légèrement ciliées-frisées sur les côtés ; peu convexes ; assez finement striées-ponctuées, avec une strie juxta-scutellaire ; à intervalles alternes médiocrement relevés en côtes obtuses et finement ciliées-frisées ; d'un fauve testacé assez brillant, avec quelques petites taches brunes, dont l'une nébuleuse et souvent nulle sur la région scutellaire ; les autres moindres, plus tranchées, situées, l'une vers le milieu de la 4e côte, l'autre, un peu plus en arrière, sur la 2e, parfois dilatée jusqu'à la suture et souvent précédée d'une petite tache diaphane, avec une tache semblable, subarrondie et un peu plus grande, vers le dernier quart, occupant les 2e et 3e interstries.

Dessous du corps subruguleusement granuleux, d'un noir ou brun fuligineux presque mat, revêtu d'une fine pubescence pâle, peu serrée, avec le ventre roussâtre à base graduellement plus foncée. *Pointes prosternale* et *mésosternale* subcarinulées à leur sommet, la *mésosternale antérieure* étroite, obsolètement carinulée.

Pieds testacés, à onychium un peu rembruni au bout. *Cuisses* revêtues d'une éparse et courte pubescence pâle, plus serrée, plus raide et en séries aux tibias. *Tarses* ciliés en dessous.

Patrie. Cette espèce est commune, dans les petits ruisseaux, dans toute la France méridionale : la Provence, le Languedoc, le Roussillon, etc.

Obs. Elle est remarquable par le repli du prothorax moins étroit que dans les espèces suivantes et par les interstries des élytres alternativement et évidemment relevés en côtes jusqu'à l'extrémité.

La teinte métallique de la tête et du prothorax est verte ou bleue, ou irisée, ou cuivreuse, ou dorée, ou pourprée. Les élytres sont parfois assez obscures. Les hanches sont mates comme le dessous du corps; les antérieures et intermédiaires sont d'un roux brunâtre ou rousses à base rembrunie; les postérieures sont généralement obscures, avec leur partie interne parfois roussâtre. J'ai vu un exemplaire entièrement noir, à stries des élytres un peu moins élevées. — Fort-Queyras (abbé Carret).

L'*H. intermedius*, par ses élytres rebordées en gouttière, fait la transition du genre *Helophorus* au genre *Empleurus*; mais les autres caractères l'éloignent de ce dernier,

L'*H. alternans* de Baudi, à côtes ordinairement plus saillantes, à prothorax plus largement bordé de testacé, est à peine une variété distincte. Les élytres, parfois plus obscures, sont pâles à leur base et à leur extrémité, et parées de 4 ou 5 taches de même couleur, plus ou moins tranchées, sur leur disque. Les reliefs dorsaux du prothorax sont généralement plus saillants, et les points des stries paraissent un peu plus gros. Je l'ai également vue sous le nom de *dimidiatus*. — Corse, Sicile, Corfou (1).

2. **Helophorus aquaticus**, Linné.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé, le dessous du corps noir et mat, les élytres marquées de 2 points noirs, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête à peine pubescente, légèrement ciliée-frisée sur les côtés, granuleuse-ombiliquée. Prothorax

(1) Trois espèces voisines viennent se grouper autour de l'*intermedius*, savoir

Helophorus oxygonus, Bedel (Faun. Col. Seine, 1881, I, p. 299, note). Remarquable par les angles postérieurs du prothorax et les épaules fortement et simultanément déjetés en dehors en dent aiguë. Les reliefs dorsaux du prothorax sont moins surélevés, plus réguliers et moins mamelonnés, avec les angles antérieurs plus aigus, que chez *Empleurus rugosus*. La tête et le prothorax sont légèrement métalliques et un peu empourprés. — Long. 0,0050-0,0052. — Batna en Algérie (Coll. Pandellé).

Helophorus micans, Faldermann (Faun. transc. I, p. 234); *acutipalpis*, Mulsant et Wachanru, (Mém. Ac. Lyon, 2 sér., II, 1852, 5). Plus pâle que *intermedius*, à sillons du prothorax plus larges, plus profonds et plus lisses, avec les côtés du même segment plus fortement sinués en arrière; les côtes des élytres plus saillantes; le 3e article des tarses postérieurs à peine plus long que le 4e; le dernier article des palpes maxillaires plus acuminé au bout. — Russ. mér., Caramanie

Helophorus Fennicus, Paykull (Faun. Suec. I, 243, 4). Plus grand et surtout plus allongé et plus tomenteux que *intermedius*, à prothorax non ou à peine métallique et à sillons plus droits, à côtes des élytres plus prononcées, etc. — Suède, Laponie.

court, un peu moins large que les élytres, obsolètement crénelé et légèrement cilié-frisé sur les côtés, à sillons internes flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués et subtomenteux, les intermédiaires à granulation râpeuse. Elytres suballongées, à peine crénelées et légèrement ciliées-frangées sur les côtés, à peine pubescentes, assez fortement striées-ponctuées avec une strie scutellaire, à interstries marqués d'une série de très petits points, les alternes plans ou un peu relevés en côtes à leur base et à leur extrémité, le marginal relevé en côte distincte jusque près du sommet. Le 3e article des tarses postérieurs un peu plus long que le 4e. Repli du prothorax très étroit. Ventre très finement crénelé à son bord postérieur (1).

Silpha aquatica, Linné, Syst. Nat. ed. X, 362; — Faun. Suec. 461.
Helophorus aquaticus, Olivier, Ent. III, n. 38, 5, 1, pl. I, fig. 1, *a*, *e*. — Latreille, Hist. Nat. X, 74, pl. 81, fig. 9. — Gyllenhal, Ins. Suec. I, 126, 1. — Brullé, Hist. Ins. II, 304. — Mulsant, Palp. 33, 4. — Thomson, Skand. Col. II, 79, 5. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 300 et 322, 3.
Helophorus grandis, Illiger Kaef. Preus. 272, 1. — Laporte de Castelnau, Hist. Col. II, 45, 1. — Heer, Faun. Helv. I, 473, 1. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 236, 4. — J. Duval, Gen. Hydroph. pl. 31, fig. 151.

Var. *a*. *Marges latérales du prothorax* d'un roux livide. *Stries des élytres* plus marquées, à *interstries alternes* plus sensiblement et plus longuement relevés en côtes obtuses. *Forme* un peu plus convexe.

Long. 0,0065 ; — larg. 0,0025.

Patrie. Cette espèce fréquente les eaux stagnantes, du nord au midi de la France, où elle est très commune.

Obs. Elle diffère de l'*intermedius* par le repli du prothorax bien plus étroit, par les interstries alternes des élytres moins relevés, et par le marginal, surtout, relevé en côte saillante, au lieu d'être creusé en gouttière.

Les hanches antérieures sont tantôt entièrement noires, tantôt rousses au sommet. Chez les immatures, l'extrémité du ventre est plus ou moins roussâtre.

La tête et le prothorax sont d'un vert bronzé, cuivreux, azuré ou pourpré. La taille varie beaucoup. La massue des antennes est parfois un

(1) Ce caractère ne s'aperçoit bien que de dessus et quand les élytres sont entr'ouvertes.

peu rembrunie. Les élytres, rarement sans taches, offrent ordinairement 2 points noirs : l'un sur le milieu du 7e interstrie, l'autre plus en arrière, sur le 3e, souvent lié à la suture.

Parfois, elles ont, sur la suture, une teinte métallique verdâtre, tantôt réduite, tantôt étendue jusque sur le 2e interstrie ou, même, reparaissant sur quelques alternes. D'autres fois, elles sont presque entièrement d'un gris obscur.

Les variétés méridionales ont les stries des élytres plus fortement ponctuées, à interstries alternes plus régulièrement relevés. Entre autres, j'en citerai une à forme un peu plus convexe et un peu plus atténuée en avant, avec les côtés du prothorax d'un roux livide et les élytres à stries un peu plus profondes et à interstries alternes encore plus relevés (1). Elle est des eaux saumâtres *(H. maritimus*, R.). — Aiguesmortes.

J'ai vu un échantillon à prothorax nébuleux, à côtés et bord antérieur un peu roussâtres, avec chaque arceau ventral maculé de roux latéralement. Ce même individu montre accidentellement 8 articles aux antennes au lieu de 9.

Schioedte (Nat. Tidss. 1862, t. I, p. 212, pl. VII, fig. 4-11) a donné les métamorphoses et les dessins de la larve de l'*Helophorus aquaticus* **L.** sous le nom de *H. grandis*, Duft.

3. **Helophorus aequalis**, Thomson.

Oblong, subparallèle, subconvexe, d'un testacé brunâtre, submétallique et brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé obscur, le dessous du corps noir et mat (2), *les élytres marquées de 2 points noirs et de taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium rembruni. Tête à peine pubescente, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine crénelé et à peine cilié sur les côtés, à sillons internes flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués et subtomenteux, les intermédiaires à granulation écrasée. Elytres oblongues, à peine ciliées sur les côtés, à peine pubescentes, assez*

(1) Dans tous les cas, dans cette espèce, les côtes, lorsqu'elles existent, ne sont jamais visiblement prolongées jusqu'au sommet des élytres comme chez *intermedius*. Les séries de petits points paraissent parfois géminées.

(2) Il est généralement revêtu d'une fine pubescence duveteuse, plus ou moins apparente et plus ou moins pâle. J'omettrai souvent d'en parler.

fortement striées-ponctuées avec une strie scutellaire, à interstries presque plans, marqués d'une série de très petits points, les alternes un peu relevés en côte à leur extrémité, le marginal relevé en côte distincte jusqu'au sommet. Le 3e article des tarses postérieurs non ou à peine plus long que le 4e. Repli du prothorax très étroit. Ventre simple et mutique au sommet.

Helophorus aequalis, Thomson, 1868, Skand. Col. X, 300, 5, *b*.

Long. 0.0045 ; — larg. 0.0022.

Patrie. Cette espèce, peu commune, fréquente les mares des régions boisées ou montagneuses : le bassin de la Seine, les environs de Lyon, les montagnes du Beaujolais, le Bugey, les Vosges, la Grande-Chartreuse, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Elle se distingue à peine de l'*H. aquaticus*. Elle est de la taille des plus petits exemplaires de ce dernier. Les élytres sont un peu plus convexes, un peu moins allongées et surtout plus obscures. La granulation des reliefs dorsaux du prothorax est plus écrasée ; le 3e article des tarses postérieurs n'est pas visiblement plus long que le 4e, et, enfin, le sommet du ventre paraît simple et mutique, au lieu d'être finement crénelé, etc.

Elle varie un peu pour la taille et pour la couleur. Les élytres, rarement claires, sont le plus souvent obscures, avec les 2 points noirs ordinaires et, de plus, quelques taches nébuleuses indéterminées. Parfois tout le dessus du corps est obscur ou presque noir. — Belgique (abbé Carret).

Les interstries alternes sont un peu relevés en arrière, et le posthuméral est souvent costiforme à sa base.

Les pieds sont souvent d'un testacé de poix, avec la base des cuisses parfois un peu rembrunie.

Comme dans l'*aquaticus*, la pointe métasternale antérieure, la lame mésosternale et, plus rarement, la pointe extrême du prosternum sont subcarinulées.

Somme toute, l'*H. aequalis* me paraît une faible espèce (1).

(1) L'*H. frigidus* Graëlls (1847, Ann. Fr. p. 305, pl. IV, fig. 1) se distingue à peine de l'*H. aequalis* par son prothorax à granulation encore plus écrasée et réduite sur les reliefs dorsaux, surtout en leur milieu, à une simple et fine ponctuation au lieu de points ombiliqués ; par les stries des élytres un peu moins fortement ponctuées et leurs interstries moins relevés en côte en arrière, etc. — Escorial (Espagne). — C'est encore là une très faible espèce.

aa. *Elytres* sans commencement de strie entre la suturale et la 2e. *Taille* moindre.

d. *Antennes* et surtout *palpes* plus ou moins obscurs : ceux-ci assez courts et assez épais. *Corps* bronzé ou brunâtre.

e. *Reliefs dorsaux du prothorax* surélevés ; les *sillons internes* très flexueux, le médian profond, fovéolé. *Interstries externes des élytres* convexes. *Pieds* d'un roux de poix, à tarses plus foncés. *Taille* moyenne. . . . . 4. NIVALIS.

ee. *Reliefs dorsaux du prothorax* subdéprimés ; les *sillons internes* peu flexueux, le médian peu profond, non ou à peine fovéolé. *Interstries des élytres* presque tous plans. *Pieds* d'un brun ou noir bronzé. *Taille* un peu moindre. . . . 5. GLACIALIS.

dd. *Antennes*, *palpes* et *pieds* roux ou testacés.

f. *Reliefs dorsaux du prothorax* plus ou moins granuleux.

g. *Prothorax* peu convexe, ou surélevé sur le dos à marge latérale explanée. *Forme* plus ou moins allongée ou oblongue.

h. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus ou moins allongé, subfusiforme, à côté interne presque rectiligne : le pénultième oblong.

i *Sillon du vertex* non ou à peine évasé en avant. *Élytres* à interstries tous ou en partie subconvexes.

k. *Prothorax* presque aussi large que les élytres : *celles-ci* suballongées, subparallèles, fortement striées-ponctuées-crénelées, non visiblement ensellées derrière l'écusson, d'un bronzé plus ou moins obscur. *Taille* assez grande. 6. CRENATUS.

kk. *Prothorax* moins large que les élytres : *celles-ci* oblongues ou ovales-oblongues, visiblement ensellées derrière l'écusson, d'un brun ou roux châtain. *Taille* moyenne.

l. *Prothorax* régulièrement arqué sur les côtés, à *reliefs dorsaux* faiblement granuleux, à *sillons internes* légèrement flexueux. *Élytres* ovales-oblongues, non subparallèles antérieurement. Le *dernier article des palpes maxillaires* assez épais. . . . . 7. ARCUATUS.

ll. *Prothorax* subsinué en arrière sur les côtés, à *reliefs dorsaux* sensiblement granuleux, à *sillons internes* assez fortement flexueux. *Élytres* oblongues, subparallèles antérieurement. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus allongé. . . . . 8. ASPERATUS.

ii. *Sillon du vertex* plus ou moins évasé en avant.

m. *Élytres* très fortement striées-ponctuées, à *interstries* subconvexes, les *alternes* un peu plus relevés. *Taille* moyenne.

n. *Élytres* oblongues, subparallèles dans leurs deux premiers tiers, à points des stries profonds et serrés. *Prothorax* plus ou moins surélevé et fovéolé sur le milieu du dos.

o. *Prothorax* à peine moins large en avant que les élytres, sensiblement surélevé et fortement fovéolé sur le milieu du dos. *Elytres* à tache pâle subsuturale bien distincte. Le *dernier article des palpes maxillaires* allongé, subelliptique. . . . . 9. DORSALIS.

oo. *Prothorax* évidemment moins large en avant que les élytres, à peine surélevé et à peine fovéolé sur son milieu. *Élytres* à tache pâle subsuturale peu distincte. Le *dernier article des palpes maxillaires* très allongé, subfusiforme. . . . . 10. FULGIDICOLLIS.

nn. *Élytres* ovales-oblongues, subarquées sur leurs côtés dès après les épaules, à points des stries très grossiers et peu serrés. *Prothorax* subdéprimé et non fovéolé sur le milieu du dos. *Élytres* avec 2 taches fauves. 11. QUADRISIGNATUS.

mm. *Élytres* assez fortement ou assez finement striés-ponctués, à *interstries alternes* non plus relevés que les autres.

p. *Élytres* à reflet métallique sensible au moins sur la région suturale, plus ou moins ensellées derrière l'écusson, à *interstries* peu convexes, assez larges. *Sillons internes du prothorax* flexueux-angulés. *Taille* moyenne. . . . . 12. OBSCURUS.

pp. *Elytres* sans reflet métallique sensible, non visiblement ensellées derrière l'écusson. *Sillons internes du prothorax* légèrement flexueux. *Taille* petite.

q. *Élytres* assez finement striées-ponctuées, à *interstries* plans, plus larges que les points excepté dans leur dernier cinquième ; d'un gris testacé avec 2 taches noires ou nébuleuses. . . . . 13. MINUTUS.

qq. *Élytres* assez fortement striées-ponctuées, à *interstries* subconvexes ou en partie.

r. *Elytres* d'un testacé ferrugineux avec une tache noire, à *interstries* non ou à peine plus larges que les points. *Tête* et *prothorax* d'un bronzé souvent verdâtre. *Taille* petite. . . . . 14. DISCREPANS.

rr. *Élytres* d'un testacé obscur avec 2 taches nébuleuses, à *interstries* étroits, à peine plus larges que les points. *Tête* et *prothorax* d'un bronzé souvent cuivreux ou empourpré. *Taille* très petite. 15. GRANULARIS.

hh. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus ou moins renflé, ovalaire-oblong : le pénultième court. *Taille* petite. . . . . 16. GRISEUS.

gg. *Prothorax* régulièrement bombé à marge latérale déclive. *Interstries des élytres* étroits. *Forme générale* assez trapue.

s. *Prothorax* fortement granuleux, à *côtés* sinués en arrière, à *sillons internes* assez larges et flexueux. *Élytres* très fortement striées-ponctuées, à *interstries* finement ciliés-frisés, les *alternes* plus relevés. Le *dernier article des palpes maxillaires* subovalairement renflé, le *pénultième* court. . . . . 17. ARVERNICUS.

ss. *Prothorax* assez fortement granuleux, à *côtés* régulièrement arqués, à *sillons internes* fins et presque droits. *Elytres* fortement striées-ponctuées, à *interstries* glabres, également convexes. Le *dernier article des palpes maxillaires* allongé, subfusiforme, le *pénultième* oblong. 18. PUMILIO.

ff. *Reliefs dorsaux du prothorax* comme laminés et presque lisses, à *sillons internes* étroits et presque droits. *Élytres* fortement striées-ponctuées-subcrénelées, à *interstries* étroits et subconvexes. *Sillon du vertex* net, profond, non évasé en avant. *Taille* petite. 19. NANUS.

1. **Helophorus nivalis**, GIRAUD.

Ovale-oblong, peu parallèle, subconvexe, d'un brun de poix submétallique assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre obscur, le dessous du corps fuligineux, la base et le sommet des élytres un peu roussâtres, les palpes et les antennes rembrunis, celles-ci à base plus claire, et les pieds d'un roux de poix à tarses plus foncés. Tête à peine pubescente, faiblement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes très flexueux, le médian profond et dilaté en fossette oblongue, à reliefs dorsaux surélevés et à granulation écrasée. Elytres ovales-oblongues, presque glabres, ensellées vers leur 1er tiers, assez fortement striées-ponctuées-crénelées, à interstries marqués d'une série de très petits points, les internes presque plans, les externes surélevés et convexes. Palpes assez épais.

Helophorus nivalis, GIRAUD, Verh. Zool. Wien. I, 1851, 92. — MILLER, loc. cit. 109.
Helophorus tristis, ULRICH, inédit.

Long. 0,0035 ; — larg. 0,0017.

Patrie. Cette espèce, particulière à l'Autriche et à la Styrie, se rencontre également en Suisse. Peut-être se trouvera-t-elle un jour dans les Alpes françaises. — (R).

Obs. Elle se distingue des précédentes par les élytres sans strie scutellaire entre la suturale et la 2e; de l'*aequalis* par sa taille moindre, ses palpes, ses antennes et ses pieds d'une couleur plus sombre.

Les palpes sont presque entièrement d'un noir ou brun de poix, avec leur dernier article sensiblement et subovalairement épaissi.

Les antennes sont brunâtres, à 2 premiers articles testacés.

Le sillon médian du prothorax est plus ou moins élargi en fossette oblongue, avec les reliefs dorsaux un peu relevés, mais à granulation écrasée, subombiliquée en avant et en arrière, réduite à des points au milieu.

Les élytres, assez obscures, ont souvent, à la base et au sommet, une transparence livide, et quelques linéoles semblables, sur les côtés. Elles sont évidemment ensellées derrière la région scutellaire.

Les pointes prosternale et mésosternale sont subcarinulées, ainsi que la pointe mésosternale antérieure.

Les échantillons provenant de l'Autriche, ont les élytres ordinairement d'un roux châtain, parfois subimpressionnées vers les côtés, avec les interstries 5e et 7e subcostiformes sur la majeure partie de leur longueur. La base des palpes et les pieds sont d'un roux plus clair, à sommet de l'onychium seul noir. On prendrait aisément cette variété pour une espèce distincte *(H. semicostatus.* R), et c'est elle qui répond le mieux à la description.

5. **Helophorus glacialis**, Villa.

Oblong, peu parallèle, peu convexe, d'un bronzé obscur ou brunâtre, brillant, avec la tête et le prothorax d'un noir verdâtre, le dessous du corps fuligineux, les palpes, les antennes et les pieds rembrunis, ceux-ci un peu bronzés. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes assez flexueux, le médian peu profond, non ou peu dilaté en fossette ; à reliefs dorsaux subdéprimés ou peu surélevés et à granulation écrasée. Elytres oblongues, presque glabres, ensellées vers leur

1er *tiers, assez finement striées-ponctuées-subcrénelées, à interstries presque tous plans, marqués d'une série de très petits points. Palpes assez épais.*

Helophorus glacialis. Villa, Col. Eur. Dupl. 1833, 34. — Heer. Faun. Helv. I, 475, 5. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 238, 10.
Helophorus nivalis, Thomson, Skand. Col. II, 82, 12.

Long. 0,0033; — larg. 0.0015.

Patrie. Cette espèce, commune en Suisse, se trouve également à une certaine altitude, en Savoie, dans les Alpes et les Pyrénées. Je l'ai capturée moi-même à la Grande-Chartreuse, près des neiges. — (A C.).

Obs. Elle est un peu moindre, moins ovalaire et plus obscure dans toutes ses parties, et surtout aux pieds, que l'*H. nivalis*, auquel elle ressemble beaucoup. Le sillon médian du prothorax est moins profond, moins élargi; les internes sont un peu moins flexueux, et les reliefs dorsaux moins surélevés. Les interstries des élytres sont presque tous plans. La forme générale est un peu moins convexe, avec les côtés du prothorax, vus de dessus, un peu moins arqués antérieurement. Les pointes prosternale, mésosternale et métasternale antérieure sont plus obsolètement carinulées, etc.

Les élytres sont tantôt d'un bronzé obscur uniforme, tantôt avec des transparences ou linéoles moins foncées, parfois avec 2 taches notamment plus pâles, l'une sur le milieu du 1er tiers, l'autre, plus rapprochée de la suture, vers le dernier quart; plus rarement d'un testacé grisâtre à reflet bronzé avec quelques taches brunes indécises. Elles sont ensellées vers leur 1er tiers.

Mulsant paraît n'avoir pas connu cette espèce.

Elle varie pour la taille.

Les *H. nivalis* et *glacialis* se distinguent, au premier abord, de tous leurs congénères par leur teinte générale d'un bronzé obscur et puis par leurs palpes, antennes et pieds plus rembrunis. Le sillon du vertex est étroit mais subimpressionné en avant. Le dernier article des palpes n'est pas allongé, au contraire assez court et renflé (1).

(1) Près de là viendrait l'*H. insularis* de Reiche (Ann. Ent. Fr. 1861, I, p. 204), espèce d'un aspect un peu plus lisse et comme vernissé; à tête faiblement granuleuse-ponctuée; à reliefs dorsaux du prothorax comme sublaminés et à granulation souvent réduite à des points, les

L'histoire de la larve de l'*H. glacialis*, Heer, a été présentée par de Heyden (Jahresb. Ges. Graub. 1863, 8, p. 32).

6. Helophorus crenatus, Rey.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un bronzé obscur un peu brillant, avec le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux de poix, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembrunis. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée Prothorax court, aussi large en avant que les élytres, un peu moins large en arrière que celles-ci, assez fortement arqué sur les côtés et subsinueusement rétréci postérieurement, presque glabre, à sillons internes sensiblement flexueux, à reliefs tous également et assez fortement granuleux-ombiliqués. Élytres suballongées, subparallèles jusqu'après leur milieu, non visiblement ensellées, fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes et distinctement crénelés, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex non évasé en avant. Le dernier article des palpes suballongé.

Helophorus crenatus, Rey, Revue d'Entom t, III, 1884, p. 268.

Long. 0,0042 ; — larg. 0,0019.

Patrie. Cette espèce, dont M. Pandellé m'a communiqué un échantillon provenant d'Angleterre, a été recueillie dans les eaux douces, à 5 kilomètres de la mer, aux environs de Morlaix, dans les premiers jours de mai, par M. E. Hervé, ancien notaire et l'un des fondateurs de la Société d'Études scientifiques de cette ville. J'en dois plusieurs exemplaires à sa générosité.

Obs. Elle diffère des *H. nivalis* et *glacialis* par sa taille plus grande et

sillons étroits, les internes légèrement flexueux ; à élytres suballongées, ensellées derrière la base, modérément striées-ponctuées, à interstries assez larges, plans et distinctement pointillés en série. La tête et le prothorax sont d'un bronzé souvent empourpré, les élytres d'un gris brun ou roux bronzé à taches nébuleuses plus ou moins fondues. Les pieds sont comme chez *glacialis*. Le ♂ est d'une taille moindre, d'un bronzé plus obscur dans toutes ses parties, avec les élytres plus distinctement ensellees. — Corse, Monte Renoso (Revelière).

Obs. Cette espèce diffère de l'*H. glacialis* par sa taille un peu moindre, sa couleur plus métallique ; les reliefs dorsaux du prothorax moins saillants et plus légèrement ponctués, etc Malgré ces signes, elle pourrait bien en être une variété locale ; en effet, comme lui, elle fréquente les lieux élevés, près des neiges.

sa forme plus parallèle ; par ses palpes moins épais, plus allongés et moins obscurs ; par ses élytres plus fortement striées-ponctuées et à interstries plus convexes, et surtout par le sillon du vertex plus linéaire, etc.

Ce dernier caractère la rapproche des *H. strigifrons* et *laticollis* de Thomson. Mais elle est plus grande et plus parallèle que le premier, avec le prothorax plus fortement arqué sur les côtés, à sillons intermédiaires plus flexueux et à reliefs dorsaux moins relevés et à granulation nullement écrasée, etc.

Elle se distingue du deuxième par son prosternum sans carène, son prothorax plus granuleux sur son disque et ses élytres plus sombres. La taille est un peu moindre, etc.

7. **Helophorus arcuatus**, Mulsant.

Ovale-oblong, peu convexe, brun ou d'un châtain foncé un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur un peu verdâtre, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex non ou à peine évasé en avant. Le dernier article des palpes suballongé.

Helophorus granularis, var. *arcuatus*, Mulsant, Palp. p. 36.

Long. 0,0038 ; — larg. 0,0018.

Patrie. Cette espèce, qui est très rare, a été capturée dans les environs d'Aix-les-Bains, en Savoie.

Obs. Elle se distingue de *H. nivalis* et *glacialis* par ses élytres moins foncées et moins métalliques, et surtout par ses palpes, antennes et pieds d'une couleur bien moins obscure.

Elle diffère de l'*H. crenatus* par sa taille moindre et sa forme un peu moins parallèle. Le prothorax, moins large antérieurement, n'est point subsinué en arrière sur ses côtés, avec les reliefs internes plus légèrement granuleux. Les élytres, moins obscures, sont distinctement ensellées et moins fortement striées-ponctuées. Les palpes, les antennes et les pieds sont d'un roux moins foncé. Enfin, la pointe prosternale présente un rudiment de carène qu'on ne voit point chez *crenatus*, etc. (1).

8. **Helophorus asperatus**, Rey.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un roux châtain un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre-obscur, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches nébuleuses, les palpes et les antennes testacés, les pieds d'un roux testacé et le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, moins large que les élytres, sensiblement arqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs tous aspèrement et également granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes surtout les extérieurs, parés d'une série de très petits points. Sillon du vertex non ou à peine évasé en avant. Le dernier article des palpes très allongé, subfusiforme.

Long. 0,0038; — larg. 0,0016.

Patrie. Cette espèce habite les Alpes fribourgeoises. Elle doit probablement se rencontrer également dans la Savoie et les Alpes françaises. J'en ai vu un exemplaire du Jura (Puton). — (T R).

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*H. arcuatus*. Mais les élytres sont moins ovalaires, un peu plus étroites et plus parallèles dans leur première moitié, avec leurs stries un peu plus fortement ponctuées. Le prothorax, un peu moins régulièrement arqué, paraît un peu sinué en arrière

(1) L'*H. strigifrons* Thomson (Skand. Col. X. p. 308, 15) est un peu moindre et plus convexe, à sillon du vertex encore plus linéaire, à prothorax plus élevé et plus lisse sur le dos, à sillons intermédiaires plus flexueux, avec les interstries externes des élytres plus relevés et les épaules moins arrondies, etc. — Finlande (Puton).

sur les côtés, et, surtout, la granulation des reliefs est plus rugueuse, aussi forte sur les internes que sur les externes. Les palpes sont d'une couleur plus pâle, les maxillaires plus développés, à dernier article plus allongé, non ou moins rembruni au bout. Le dessous du corps est à peu près de même, etc.

On la prendrait volontiers pour une variété de l'*H. obscurus* décrit plus loin. Mais le prothorax est plus convexe, plus fortement granulé et à sillons internes plus flexueux. Les élytres, moins ensellées derrière l'écusson, n'offrent pas de reflet bronzé; leurs stries sont plus grossièrement ponctuées avec leurs intervalles plus étroits et plus convexes, etc.

Le prothorax est plus granuleusement ponctué que chez *laticollis*. Thomson (Skand. Col. II, p. 81, 11).

Le prothorax est parfois plus faiblement granulé. Les élytres offrent quelquefois 2 taches pâles assez distinctes.

9. **Helophorus dorsalis**, Marsham.

Suballongé, subparallèle, subconvexe, d'un gris testacé brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique plus ou moins cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 petites taches noires, la subsuturale précédée d'une petite tache pâle sur le 3e interstrie, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax à peine roussâtres, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, granuleusement ponctuée, à peine ombiliquée. Prothorax court, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en avant que les élytres, presque glabre, sensiblement subélevé et fortement fovéolé sur son milieu, à sillons internes fortement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation subécrasée. Elytres suballongées, presque glabres, très fortement striées-punctuées, à interstries assez étroits, subconvexes, marqués d'une série de très petits points : les alternes un peu plus relevés que les autres. Sillons du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subelliptique.

Hydrophilus dorsalis, Marsham, 1802, Ent. Brit. I, p. 410, 25 (1).

(1) D'après 3 types anglais, provenant de Curtis, le *dorsalis* de Marsham est identique à celui de Mulsant.

Helophorus dorsalis, Mulsant, 1844, Palp. p. 40. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 236, 6.
Helophorus Mulsanti, Rye, 1867, Cat. — Bedel, Faun. Col. Seine, 1881, I, p. 300 et 322, 5.

Long. 0,0040 ; — larg. 0,0018.

Patrie. Cette espèce est assez commune, dans les eaux saumâtres, dans la Provence, le Languedoc, le Roussillon et sur les côtes de la Manche.

Obs. Elle diffère des *H. arcuatus* et *asperatus* par le sillon du vertex plus évasé en avant, par sa tête et son prothorax moins obscurs, avec ce dernier plus large et plus arqué antérieurement sur les côtés, à milieu du dos plus relevé et fovéolé et à sillons internes plus flexueux. Les élytres sont plus pâles et plus brillantes, plus parallèles, à interstries alternes un peu plus relevés que les autres et la tache subsuturale noire, bien plus distincte, est toujours précédée d'une petite tache pâle, oblongue, située sur le 3e interstrie, etc.

La tête et le prothorax sont d'un vert métallique avec le fond des sillons cuivreux, d'autres fois entièrement cuivreux ou empourprés. L'écusson est cuivreux, brillant (1). Les prosternum et mésosternum sont rugueux, parfois obsolètement carinulés à leur pointe, et la pointe mésosternale antérieure est simplement relevée en dos d'âne. Souvent le dernier arceau ventral est un peu roussâtre. Chez les immatures, les élytres sont pâles et le dessous du corps testacé, à métasternum un peu plus foncé.

Le dernier article des palpes maxillaires est allongé, un peu ou à peine renflé en ellipse subacuminée, à bord interne à peine arqué.

Les exemplaires des Pyrénées-Orientales, ont le prothorax encore plus relevé, plus profondément fovéolé et plus laminé sur son milieu, avec les côtés plus sinués en arrière au-devant des angles postérieurs qui sont plus droits.

Outre la petite tache pâle du 3e interstrie, les élytres présentent derrière la tache brune un espace carré plus clair, flanqué d'une petite tache pâle à ses angles postérieurs, sur le 4e interstrie qu'elle déborde. Le calus huméral est aussi plus pâle, et l'on aperçoit souvent, près des

(1) En général, l'écusson affecte la couleur du prothorax, c'est-à-dire qu'il est d'un bronzé plus ou moins obscur, d'autres fois cuivreux ou doré. Je néglige souvent d'en parler, car il est presque toujours sans importance.

côtés, une étroite bande oblique, formée de linéoles pâles, étendue du 5[e] au 8[e] interstrie, mais interrompue sur le 6[e].

On attribue à l'*H. dorsalis* le *Demoulini*, Mathieu (Ann. Soc. Belg. I, 1857)? (1).

10. Helophorus fulgidicollis, Motschulsky.

Oblong, subparallèle, subconvexe, d'un roux ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux éclatant, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres sans tache pâle ni point noir apparents, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, faiblement arqué sur les côtés, évidemment moins large en avant que les élytres, presque glabre, à peine subélevé et à peine fovéolé sur son milieu, à sillons internes modérément flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation non écrasée. Élytres oblongues, presque glabres, très fortement striées-ponctuées, à interstries assez étroits, subconvexes, marqués d'une série de très petits points: les alternes un peu plus relevés que les autres. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires très allongé, subfusiforme.

Helophorus fulgidicollis, Motschulsky, Schrenck Reise, 1860. p. 105.— De Marseul, l'Abeille, 1878, XVI, p. 66, 48.

Long. 0,0038 ; — larg. 0,0016.

Patrie. Cette espèce se trouve avec la précédente, en Languedoc, en Provence, aux environs d'Hyères et de Fréjus, etc.; mais elle est moins commune. M. Grouvelle l'a capturée au bord de la Siagne.

Obs. Elle en est très voisine. Toutefois, je ferai remarquer que le prothorax est moins fortement arqué sur les côtés, où il est évidemment moins large que les élytres ; il est plus déprimé et bien moins distincte-

(1) L'*H. puncticollis*, Baudi (Coll. Perris) est bien voisin, avec la tête et le prothorax plus obscurs, celle-là plus obsolètement granulée-ombiliquée, simplement ponctuée sur son milieu, celui-ci plus déprimé, cylindracé et comme finement pointillé, et les élytres moins fortement striées-ponctuées et à interstries plus larges, plans ou presqu e plans. Pour le reste et surtout pour la forme des palpes, il se rapproche des *H. glacialis* et *insularis*. — M. Renoso en Corse (Revelière,) — J'en ai vu un exemplaire indiqué des Alpes, sans doute par erreur.

ment fovéolé sur son milieu, avec les reliefs dorsaux à granulation moins écrasée, à sillons internes moins flexueux, à bords antérieur et latéraux plus visiblement entourés de pâle. Les élytres, de couleur moins claire, sont ordinairement dénuées de tache pâle en avant de la tache noire. Surtout, le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, plus fusiforme, à bord inférieur plus rectiligne (1). Enfin, la tête et le prothorax sont constamment d'une couleur métallique plus éclatante, le fond des sillons cuivreux, les reliefs latéraux dorés ou empourprés, les dorsaux ordinairement d'un vert brillant, etc.

Le dernier arceau ventral est souvent roussâtre. La pointe prosternale est tantôt simple, tantôt finement carinulée. La lame mésosternale et la pointe métasternale antérieure sont obsolétement carinulées ou simplement relevées en dos d'âne.

J'ai vu dans la collection Guillebeau plusieurs échantillons identiques à élytres d'un roux ferrugineux plus clair, avec une tache subsuturale brune assez apparente, vers le tiers postérieur. — Le Havre.

Les stries des élytres varient quant à la force de leur ponctuation. La couleur en est parfois assez pâle.

La structure des palpes maxillaires est à peu près celle de l'*H. asperatus*, mais l'avant-corps est moins obscur ; les sillons internes du prothorax sont moins flexueux et les élytres plus grossièrement crénées-striées et à interstries plus costiformes (2).

11. Helophorus 4-signatus, Bach.

Oblong, peu convexe, d'un bronzé obscur assez brillant, avec la tête et

(1) Comme on pourra le constater, le dernier article des palpes maxillaires varie souvent de grandeur suivant les espèces et quelquefois même un peu dans la même espèce.

(2) L'*H. angustatus*, Motsch. (Schrenck, 1860, 105) est plus allongé, avec les côtés du prothorax sensiblement sinués en arrière et ses angles antérieurs plus avancés, et les interstries des élytres un peu moins costiformes, La couleur générale est d'un testacé assez clair, avec un faible reflet métallique au prothorax et quelques taches nébuleuses obsolètes aux élytres. — Le Caire (Coll. Revelière).

L'*H. cognatus*, Rey (Rev. d'Entom. III, 1884, p. 268) est en quelque sorte intermédiaire entre *dorsalis* et *obscurus*. Le prothorax est un peu moins surélevé et moins fortement fovéolé sur son milieu que dans le premier, avec les stries moins fortement ponctuées et à interstries moins convexes. Ces mêmes stries sont un peu plus fortement ponctuées que chez *obscurus*, avec les élytres moins bronzées et les côtés du prothorax plus arrondis. — Bône (Coll. Puton), mousses humides.

le prothorax un peu violâtres, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres parées chacune de 2 ou 3 grandes taches plus pâles, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé, la massue des antennes grisâtre et le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, légèrement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, subélevé mais non fovéolé sur son milieu, à sillons internes sensiblement flexueux et non subangulés, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus faiblement. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, non ou à peine ensellées derrière la base, grossièrement striées-ponctuées, à points peu serrés, à interstries à peine convexes, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus quadrisignatus, Bach. Kaef. Faun. Deut. I, 2, p. 389.

Long. 0,0031 ; — larg. 0,0015.

Patrie. Alpes fribourgeoises (Guillebeau), Bâle (Puton), Carpathes (C. Brisout).

Obs. Cette espèce lie l'*H. dorsalis* à l'*H. obscurus*. Les élytres sont un peu moins oblongues, moins parallèles et plus ovalaires que dans l'un et l'autre, avec les points des stries évidemment plus grossiers, moins serrés et partant moins nombreux. La taille est un peu moindre que dans *H. dorsalis*, le prothorax, un peu moins arqué sur les côtés et plus rétréci en arrière, moins surélevé sur son milieu et à sillon médian non fovéolé, avec les interstries alternes des élytres moins élevés, etc. Le prothorax et les élytres sont un peu plus convexes que chez *obscurus*, bien moins visiblement ensellées derrière la base, parées chacune, sur un fond d'un brun bronzé, de 2 taches fauves assez grandes, l'une vers le premier quart sur le milieu du disque, l'autre avant l'extrémité près de la suture, avec parfois une 3e tache intermédiaire plus indécise.

Ces taches envahissent parfois la majeure partie de la surface, moins la suture, une bande transversale avant l'extrémité de celle-ci et 2 taches latérales nébuleuses.

12. Helophorus obscurus, Mulsant.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un testacé obscur, grisâtre et assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé verdâtre foncé, le dessous

du corps d'un noir mat et duveteux, les élytres parées d'un reflet métallique souvent verdâtre sur la région suturale et notées de 2 petites taches noires, les palpes, antennes et pieds d'un roux testacé, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux-subangulés, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes plus obsolètement. Élytres oblongues, presque glabres, ensellées après l'écusson, assez fortement striées-ponctuées, à interstries presque plans, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus aquaticus, Heer, Faun. Helv. I, 474, 2. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 237, 7.
Helophorus granularis, var. *obscurus*, Mulsant, Palp. 1844, p. 36.
Helophorus aeneipennis, Thomson, Skand. Col. 1860, p. 81, 10 — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 300, et 323, 7. — De Marseul, l'Abeille, XX, Palp. 165, 65.

Var. *a*. *Sillons internes du prothorax* légèrement flexueux. *Elytres* uniformément d'un roux brunâtre, sans reflet métallique prononcé.

Var. *b*. *Elytres* plus finement striées-ponctuées, non ou à peine ensellées après l'écusson. *Taille* moindre.

Var. *c*. *Élytres* plus fortement striées-ponctuées, subcrénelées, à interstries plus étroits. Le *dernier article des palpes maxillaires* plus émoussé et plus rembruni au bout. *Taille* moindre.

Long. 0,0022 à 0,0034 ; — larg. 0,0012 à 0,0016.

Patrie. Cette espèce est très commune, dans toute la France et à toutes les altitudes.

Obs. Elle diffère des *nivalis* et *glacialis* par ses palpes, antennes et pieds de couleur moins sombre et par ses élytres moins ovalaires, un peu plus parallèles antérieurement; des *arcuatus* et *asperatus* par le sillon du vertex plus évasé en avant et par ses élytres plus métalliques et à interstries moins convexes, etc.

Elle varie beaucoup de taille, de couleur, de sculpture et de ponctuation. Outre le type, je réduis ses nombreuses variétés à 3 principales, dont on fera, peut-être, plus tard, des espèces distinctes.

La variété *a* (*monticola*, R.) a le prothorax un peu plus régulièrement arqué sur les côtés, avec les sillons internes moins flexueux. Les élytres

sont uniformément d'un roux brunâtre et parfois subtestacé, sans reflet métallique prononcé. — Mont Dore, montagnes du Beaujolais.

La variété *b* est de taille moindre. Les élytres sont plus finement striées-ponctuées, à impression postscutellaire nulle ou à peine sensible (*simplex*, R). — Néris, Villié-Morgon.

La variété *c* (*subcrenatus*, R.) a les sillons internes du prothorax très flexueux, les élytres plus fortement striées-ponctuées et les stries subcrénelant les interstries qui sont plus étroits. Le dernier article des palpes maxillaires est plus obtus et plus rembruni au sommet. La taille est moindre. — Saint-Raphaël (Provence).

Le prothorax est plus ou moins subsinué en arrière sur les côtés, d'autres fois régulièrement subarqué, avec les reliefs dorsaux à granulation souvent subécrasée, et les marges latérales ordinairement un peu roussâtres par transparence.

La pointe métasternale antérieure, la lame mésosternale et parfois l'extrême pointe prosternale sont carinulées. Le métasternum et le ventre sont couverts d'un duvet blanchâtre et soyeux, bien apparent.

La synonymie de cette espèce est presque inextricable. J'ai suivi en cela Thomson, le catalogue de Munich et M. Bedel (1).

On lui attribue les *granularis* de Gyllenhal (Ins. Suec. I, 127, 2) et *aquaticus* d'Erichson (Col. March. I, 195, 3).

J'ai vu 4 exemplaires, du Bugey, à stries subcrénelées comme chez *subcrenatus*, mais parées d'une grande tache apicale pâle, plus ou moins tranchée (*apicatus*, R.).

Les exemplaires de la Corse et parfois aussi ceux de la France méridionale ont souvent le prothorax fovéolé sur le milieu du sillon médian, mais non d'une manière aussi sensible que chez *H. dorsalis*, avec les côtés généralement non sinués en arrière, et les élytres un peu plus finement striées-ponctuées, parfois sans reflet métallique prononcé, d'autres fois entièrement d'un brun bronzé (*H. subarcuatus*, R.) Cette variété qui pourrait bien être une espèce distincte, a, rarement, tout le dessus du corps d'un bronzé plus ou moins empourpré, avec une taille moindre (*H. purpuratus*, R.). (2).

(1) Bien que Mulsant n'ait indiqué son *obscurus* que comme une variété, celle-ci est suffisamment décrite pour que le nom qu'il lui a imposé, soit adopté plutôt que celui d'*aeneipennis* peu et depuis peu connu. Du reste, Stein et Weise l'ont jugé ainsi.

(2) L'*H. planicollis* Thomson (Op. Ent. 1870, III, p. 327) ressemble à l'*H. obscurus*. La

La larve dont Schioedte (Nat. Tidss. 1862, pl. VII, fig. 12-13) a donné la description et la figure, sous le nom de *H. granularis*, Muls., appartient peut-être à la variété *obscurus*, du même auteur, et dont je fais une espèce.

13. **Helophorus minutus**, Olivier.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert cuivreux à sillons dorés ou pourprés, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points noirs, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, à peine arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et légèrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation subécrasée. Élytres suballongées, presque glabres, assez finement striées-ponctuées, à inter-stries plans, assez larges, marqués d'une série de très petits points à peine visibles. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus minutus, Olivier, Ent. III, n. 38, p. 7, 5, pl. I, fig. 6, *a*, *b*.
Helophorus granularis, var. D, Mulsant, Palp. 37.
Helophorus granularis, var. B, Fairmaire et Laboulbène. Faun. Fr. I, p. 237.
Helophorus Erichsoni, Bach, Verz. Kaef. Deuts. XI. — De Marseul, l'Abeille, XX, Palp. p. 165, 64.
Helophorus affinis, Bedel, Faun. Col. Seine, I, p. 300 et 323, 6.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0013.

Patrie. Cette espèce est assez commune, dans les petits ruisseaux, dans presque toute la France, jusque dans la région méditerranéenne.

Obs. Elle est de la taille des plus petits exemplaires de l'*obscurus* dont elle diffère par ses élytres plus allongées et d'une couleur plus pâle, sans impression postscutellaire bien sensible, à taches brunes des 3e et 7e

granulation des reliefs dorsaux du prothorax est moins écrasée ; les élytres sont plus profondément striées-ponctuées, presque entièrement bronzées avec à peine une transparence plus claire vers l'extrémité. Il est distinct du *crenatus* R. par le sillon du vertex bien plus évasé en avant. Les pieds sont roux à base des cuisses un peu rembrunie. — Suède (Puton).

interstries petites mais bien tranchées, surtout la subsuturale qui est dilatée en chevron. Elles sont sans reflet métallique, plus finement striées-ponctuées, avec les stries plus profondes et non moins finement ponctuées en arrière, et leurs interstries sont assez larges, plans ou presque plans.

La tête est souvent d'un vert gai, avec le sillon du vertex empourpré. Le prothorax, ordinairement bordé de pâle en avant et sur les côtés, est généralement d'un vert métallique, avec le fond des sillons et parfois les reliefs externes d'un cuivreux doré, rougeâtre et plus ou moins éclatant, et la granulation des internes à peine affaiblie. D'autres fois, il est entièrement doré ou d'un rouge de feu, ainsi que la tête. Ses côtés sont à peine arqués en avant, subrectilinéairement ou à peine sinueusement rétrécis en arrière.

La massue des antennes est parfois grisâtre ou même un peu rembrunie.

Les exemplaires de la Provence et du Roussillon ont les élytres un peu plus fortement striées-ponctuées, d'où les interstries paraissent un peu moins larges. Ceux du nord de la France et de l'Angleterre ont souvent une taille plus avantageuse.

On rapporte avec raison à cette espèce l'*Hydrophilus affinis* de Marsham (Ent. Brit. 1802, I, p. 409, 24), le *dorsalis* d'Erichson (Col. March. I, 196) et *griseus* de Thomson (Skand. Col. II, 80, 8).

J'ai vu dans la collection Pandellé plusieurs exemplaires identiques d'une variété remarquable, qui pourrait bien constituer une espèce distincte (*H. semifulgens*, R.). La tête et le prothorax sont d'un cuivreux doré plus ou moins éclatant, plus finement et plus densément pointillé que dans *H. minutus* type, avec la ponctuation subruguleuse et nullement ombiliquée sur la tête, à peine ombiliquée sur les côtés du prothorax, fine et comme cylindracée sur les reliefs dorsaux. Les stries des élytres sont les mêmes ; toutefois les externes paraissent plus grossièrement ponctuées de noir, les internes seulement avant leur extrémité. Elles sont d'un gris testacé, avec une bande transversale arquée, située vers leur dernier tiers et formée de 3 taches nébuleuses isolées, dont la médiane suturale et en forme de chevron, avec, en arrière, une lune pâle, entourée d'un cercle obscur, sur chaque élytre. — Tarbes (Hautes-Pyrénées).

J'ai pris, dans les collines des environs de Nîmes, un individu qui semble faire passage.

14. Helophorus discrepans, Pandellé.

Suballongé, subparallèle, peu convexe, d'un testacé ferrugineux assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé souvent verdâtre, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées d'une tache suturale noire, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes à peine, celui de l'onychium plus distinctement rembrunis. Tête presque glabre, finement granuleuse-ombiliquée, à grains déprimés. Prothorax court, un peu moins large que les élytres, subarqué en avant sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits, médiocrement flexueux, à reliefs granuleux-ombiliqués, les internes à granulation écrasée. Élytres suballongées, presque glabres, assez fortement striées-ponctuées, à inter-stries assez étroits, subconvexes ou au moins les alternes, plus fortement en arrière et à l'extrême base, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant.

Helophorus discrepans, Pandellé *in litteris*.

Long. 0,0028; — larg. 0,0012.

Patrie. Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; Collioure (Pyrénées-Orientales).

Obs. Cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Pandellé, est assez distincte de l'*H. minutus* par sa taille généralement un peu moindre et son aspect plus obscur. La tête et le prothorax sont d'un bronzé souvent verdâtre, avec ce dernier un peu plus arqué sur les côtés qui n'offrent de testacé que le fin rebord marginal, et le bord antérieur est toujours concolore. Les élytres, d'un gris plus sombre ou ferrugineux, ont la tache suturale en chevron bien marquée, mais sans vestige de tache discale bien apparente. Les stries, plus profondes, sont un peu plus fortement ponctuées, subsulciformes en arrière, avec leurs interstries subconvexes, assez étroits, non ou à peine plus larges que les points, etc.

Elle varie peu pour la couleur. Toutefois, la tête et le prothorax sont parfois sans reflet verdâtre.

Les exemplaires des Pyrénées-Orientales ont généralement les élytres d'un testacé moins ferrugineux, le prothorax à granulation un peu plus aplatie et à sillons intermédiaires un peu moins flexueux, avec le dernier article des palpes maxillaires paraissant un peu plus long. Il en est à peu près de même des échantillons de Corse.

15. **Helophorus granularis**, Linné.

Oblong, subsemicylindrique, subconvexe, d'un testacé grisâtre plus ou moins obscur et assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé un peu cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points nébuleux; les palpes, les antennes et les pieds testacés, la massue des antennes et le bout de l'onychium et des palpes rembrunis. Tête presque glabre, obsolètement granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes étroits et faiblement flexueux, à reliefs subégalement granuleux-subombiliqués, à granulation un peu épatée. Elytres oblongues, presque glabres, assez fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes, étroits, marqués d'une série de très petits points à peine visibles et espacés. Sillon du vertex évasé en avant.

Buprestis granularis, Linné, Faun. Suec. p. 214, 763.
Helophorus flavipes, Olivier, Ent. III, n. 38, p. 7, 4, pl. 1, fig. 3, *a*, *b*. — Sturm, Deut. Faun. X, p. 37, 3. — Laporte de Castelnau. Hist. Col. t. II, p. 46, 2.
Helophorus granularis, Erichson, Col. March. I. 195 4. — Heer, Faun. Helv. I, 474, 3. — Mulsant, Palp. 37, var. C. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 237, 8. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, p. 300 et 323. — De Marseul, l'Abeille, XX, Palp. p. 167, 68.
Helophorus brevicollis, Thomson, Skand. Col. X, 307, 14, *b*.

Variété *a*. *Élytres* plus pâles, à points nébuleux plus tranchés, noirs.

Helophorus griseus, Herbst. Nat. V, p. 143, 7, pl. 49, fig. 12.

Long. 0,0028; — larg. 0,0012.

Patrie. Cette espèce est assez commune dans les eaux stagnantes, dans presque toute la France. Elle est moins répandue dans la zone méditerranéenne. Toutefois, j'en ai capturé un exemplaire dans les environs de Collioure.

Obs. Elle est la plus petite du genre. Elle est bien distincte des *H. obscurus* et *minutus* par sa forme subsemicylindrique et un peu plus convexe, et par les interstries des élytres moins larges et plus surélevés ; du premier, par sa taille bien moindre, par son prothorax plus court, à sillons internes moins flexueux, à reliefs dorsaux à granulation moins

écrasée, et par ses élytres moins métalliques et sans impression postscutellaire apparente ; du deuxième, par sa tête et son prothorax d'un bronzé plus obscur et moins éclatant, avec ce dernier non ou moins visiblement bordé de pâle et les élytres moins pâles, moins allongées et moins finement striées-ponctuées, etc.

La massue des antennes est souvent un peu rembrunie et le bout des palpes l'est sensiblement. La pointe prosternale est parfois subcarinulée, la lame mésosternale et la pointe métasternale antérieure le sont presque toujours, bien que d'une manière obsolète.

Les sillons et les reliefs latéraux sont quelquefois un peu cuivreux. Dans les exemplaires à élytres plus pâles *(griseus)*, les taches latérales, et surtout la suturale, ressortent davantage, au lieu qu'elles sont nébuleuses dans le type.

16. Helophorus griseus, ERICHSON.

Oblong, subparallèle, peu convexe, d'un gris testacé assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un vert métallique à sillons cuivreux, le dessous du corps fuligineux et duveteux, les élytres notées de 2 points noirs, le bord antérieur et les marges latérales du prothorax légèrement pâles, les palpes, les antennes et les pieds testacés, le bout des palpes et de l'onychium un peu rembruni. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, légèrement arqué sur les côtés, presque glabre, à sillons internes assez fortement flexueux, à reliefs subégalement granuleux-ombiliqués. Élytres oblongues, presque glabres, fortement striées-ponctuées, à interstries subconvexes, étroits, marqués d'une série de très petits points. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes plus ou moins renflé.

Helophorus griseus, ERICHSON, Col. March. I, 196, 5 (1).
Helophorus granularis, THOMSON, Skand. Col. II. 81, 9.
Helophorus brevipalpis, BEDEL, Faun. Col. Seine, 1, 301 et 323, 9.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0014.

(1) Les *H. griseus* de Herbst et de Thomson tombant en synonymes d'autres espèces, doivent être regardés comme non avenus. Il n'y a donc pas d'inconvénient à admettre celui d'Erichson avec la même dénomination.

Patrie. Cette espèce se rencontre communément, dans presque toute la France et à toutes les altitudes, depuis les Alpes jusqu'à la Provence.

Obs. Les palpes maxillaires sont ici moins développés que dans les espèces précédentes, avec leur dernier article plus renflé dans son milieu, pyriforme ou ovalaire-oblong, et le pénultième court et à peine plus long que large. Elle diffère du *minutus* par ses élytres un peu moins longues, un peu moins pâles, plus fortement striées-ponctuées et à interstries plus convexes et plus étroits ; du *granularis*, par sa taille un peu plus forte, sa couleur moins obscure, son prothorax d'un bronzé plus vert ou plus cuivreux, et par les points des stries plus gros et à interstries un peu moins étroits, etc.

Les pointes prosternale, mésosternale et métasternale antérieure sont obsolètement carinulées.

Le prothorax est plus ou moins convexe, plus ou moins arqué sur les côtés.

Les élytres, grises ou d'un testacé grisâtre, présentent leurs taches ordinaires assez tranchées, avec parfois quelques linéoles nébuleuses derrière les épaules et avant le sommet. La tache suturale noire est souvent précédée, sur le 3e interstrie, d'une petite tache pâle.

La tête et le prothorax sont ordinairement d'un vert bronzé avec le fond des sillons cuivreux ou doré et plus éclatant, d'autres fois presque entièrement d'un rouge de feu.

Une variété un peu plus forte, à prothorax plus arqué et plus élargi en avant, à élytres un peu plus sombres et à linéoles pâles, rappelle un peu le *dorsalis*. Le prothorax est à peine moins large que les élytres (*H. mixtus*, R.). — Provence.

Une autre variété a les élytres pâles comme chez *minutus*, moins finement striées-ponctuées que dans celui-ci et moins fortement que dans *griseus* type, dont elle a la structure des palpes. La tête et le prothorax sont d'un cuivreux empourpré et éclatant, avec les sillons internes de celui-ci plus sinueux-angulés (*H. insignis*, R.). — Provence.

J'ai vu, dans la collection Mayet, un échantillon à taille moindre, à reliefs prothoraciques plus lisses et à interstries alternes des élytres évidemment plus relevés. Je la regarde comme une simple variété locale (*H. pusillus*, R.). — Alger.

Les immatures ont parfois les élytres d'un testacé mat, avec les points des stries affaiblis en arrière.

17. Helophorus Arvernicus, Mulsant.

Ovale-oblong assez trapu, subconvexe, d'un roux ferrugineux peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur ou pourpré, le dessous du corps brunâtre, les élytres notées de 2 taches noires, les palpes, les antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax court, un peu moins large en arrière que les élytres, sensiblement sinué postérieurement sur les côtés, presque glabre, assez fortement convexe ou bombé, à sillons internes assez larges et flexueux, à reliefs fortement granuleux-ombiliqués. Élytres ovales-suboblongues, très fortement striées-ponctuées, à interstries très étroits, convexes, très finement ciliés-frisés, les alternes plus relevés en forme de côtes. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires subovalairement renflé, mousse au bout, le pénultième court.

Helophorus Arvernicus, Mulsant, 1846, Sulc. et Sécur., suppl. aux Palp. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 236, 5. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 301 et 324, 11.

Long. 0,0031 ; — larg. 0,0018.

Patrie. Cette espèce habite les eaux vives, dans les régions élevées. Je l'ai capturée dans les eaux de la Dore, en Auvergne, et au Mont-Pilat, dans les ruisseaux, près des scieries. Elle est très rare dans le bassin de la Seine. M. Guillebeau l'a capturée en Suisse.

Obs. C'est une espèce des plus tranchées par sa forme trapue, par son prothorax bombé et fortement granulé, plus sensiblement sinué en arrière sur les côtés que dans toute autre, par ses élytres très fortement striées-ponctuées et à interstries très étroits, avec les alternes plus relevés ; par le dernier article des palpes maxillaires émoussé au bout et encore plus renflé que chez *H. griseus*, et le pénultième court, à peine plus long que large, etc.

Les élytres sont d'un roux ferrugineux parfois assez obscur, avec les taches sublatérale et suturale ordinaires assez grandes, la suturale formant avec sa similaire un chevron prononcé et offrant souvent en devant une transparence transversale oblique pâle. D'autres fois, toutes ces taches sont peu apparentes.

La massue des antennes est souvent un peu rembrunie. La pointe

prosternale paraît subcarinulée ; la lame mésosternale et la pointe antérieure du métasternum sont simplement relevées en faîte.

Cette espèce rappelle un peu l'aspect des *Empleurus nubilus* et *Alpinus*.

Comme dans les premières espèces (*intermedius*, *aquaticus* et *frigidus*), les interstries des élytres sont finement ciliés-frisés, bien que parfois d'une manière obsolète.

18. Helophorus pumilio, Erichson.

Ovale-oblong, assez trapu, subconvexe, d'un roux brunâtre et métallique un peu brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur ou empourpré, le dessous du corps d'un noir mat et duveteux, les antennes et les palpes d'un roux testacé et le bout de ceux-ci un peu rembruni, les pieds d'un roux de poix à onychium obscur au sommet. Tête presque glabre, granuleuse-ombiliquée. Prothorax très court, à peine moins large que les élytres, régulièrement subarqué sur les côtés, presque glabre, assez fortement convexe ou bombé, à sillons internes fins et presque droits, à reliefs assez fortement granuleux-ombiliqués. Élytres ovales-oblongues, presque glabres, fortement striées-ponctuées, à interstries étroits et convexes. Sillon du vertex évasé en avant. Le dernier article des palpes maxillaires allongé, subfusiforme, le pénultième oblong.

Helophorus pumilio, Erichson, Col. March. I, 197, 7. — Heer, Faun. Helv. I, 475, 6. — Mulsant, Palp. 41, 7. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I, 237. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 323 et 354.

Long. 0,0030 ; — larg. 0,0017.

Patrie. Cette espèce fréquente les eaux vives, surtout des régions boisées ou montagneuses. Elle est commune en Suisse. Je l'ai rencontrée en France, aux environs de Cluny, dans les eaux de la Grosne ; dans le Beaujolais, dans celles de l'Ardière. Elle est très rare dans le bassin de la Seine. On la trouve aussi en Bresse.

Obs. Elle a le port de l'*H. Arvernicus*, mais elle en est très distincte. Elle est un peu moindre. La tête et le prothorax sont un peu moins granuleux, avec ce dernier plus régulièrement arqué sur les côtés qui ne sont pas sinués en arrière, à sillons internes plus fins et presque droits. Les élytres, plus obscures et plus métalliques, sont moins fortement

striées-ponctuées, à interstries moins étroits et simplement et subégalement convexes. Surtout, le dernier article des palpes maxillaires est plus allongé, bien moins renflé, subfusiforme et moins émoussé au bout, avec le pénultième plus oblong et évidemment plus long que large, etc.

La pointe prosternale est souvent très finement carinulée, les pointes mésosternale et métasternale antérieure le sont plus distinctement.

Les élytres, ordinairement brunes, sont quelquefois d'un roux submétallique.

19. **Helophorus nanus**, Sturm.

Ovale-oblong, subconvexe, d'un gris brunâtre assez brillant, avec la tête et le prothorax d'un bronzé obscur parfois un peu verdâtre, le dessous du corps noirâtre et duveteux, les palpes, les antennes et les pieds d'un fauve testacé et le bout de l'onychium rembruni. Tête presque glabre, obsolètement granuleuse-ombiliquée sur les côtés, presque lisse sur son milieu. Prothorax court, à peine moins large que les élytres, sensiblement arqué sur les côtés, glabre, médiocrement convexe ou bombé, à sillons internes étroits et presque droits, à reliefs à peine granuleux et comme laminés. Élytres oblongues, presque glabres, fortement striées-ponctuées-subcrénelées, à interstries étroits et subconvexes. Sillon du vertex net, également étroit.

Helophorus nanus, Sturm, Deut. Faun. X, p. 40, 5 (1). — Erichson, Col. March. I, 197, 8. — Heer, Faun. Helv. I, 475. 7. — Mulsant, Palp. 42, 8. — Fairmaire et Laboulbène, Faun. Fr. I. 237, 9. — Thomson, Skand. Col. II, 82, 12. — Bedel, Faun. Col. Seine, I, 300 et 324, 10 (2). — De Marseul, l'Abeille, 1883, XX, Palp. 170, 73.

Long. 0.0030 ; — larg. 0,0015.

Patrie. Cette espèce est très rare. Elle se trouve dans les environs de Paris et sur d'autres points du bassin de la Seine. Elle paraît commune aux environs de Lille, d'où je l'ai reçue de M. Lethierry.

(1) La figure donnée par Sturm n'est pas d'accord avec le texte, elle se rapporte plutôt au *granularis*.

(2) Dans la Faune du bassin de la Seine, l'*H. nanus* porte le n° 11 dans le tableau, et l'*Arvernicus* le n° 10, au lieu que, dans le catalogue, c'est le contraire.

Obs. Elle est bien distincte de tous ses congénères par les reliefs dorsaux du prothorax comme laminés et presque lisses, avec les sillons internes étroits et presque droits.

Le sillon du vertex est net, profond, non évasé en avant, et le front, de chaque côté, est surélevé, presque lisse, avec une petite fossette irrégulière.

Les élytres sont parfois d'un gris testacé. Les interstries qui sont étroits et subconvexes, sont assez sensiblement crénelés par les gros points des stries.

Je donne ici la phrase diagnostique d'une espèce affine qui pourra un jour se rencontrer en France :

Helophorus pallidulus, Thomson.

Oblong. obscur en dessous, avec la tête et le prothorax d'un vert bronzé, le sillon médian de celle-là non dilaté en avant : celui-ci presque de la largeur des élytres, à sillons extérieurs légèrement flexueux, à interstries externes rugueusement ponctués. Élytres profondément striées-ponctuées, à interstries étroits et subcarénés ; d'un gris testacé ainsi que les pieds.

Helophorus pallidulus, Thomson, Skand. Col. X, 304, 11. *b.*

Long. 0,0032 ; — larg. 0,0015.

Patrie. Laponie.

Obs. Un peu plus grande et plus allongée que *nanus*, cette espèce paraît s'en distinguer par son prothorax plus rugueux sur les côtés et à sillons intermédiaires plus flexueux, etc. Peut-être n'en est-elle qu'une simple variété ?

TABLE DES MATIÈRES

LYON — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL 4

LISTE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

ANNALES ET COMPTES RENDUS de 1836 à 1850-52, contenant: *Observations botaniques*, par SERINGE, ALEXIS JORDAN. — *Notes entomologiques*, par DONZEL, GACOGNE, GODART, PERRIS, MULSANT et REY.

ANNALES (nouvelle série) tomes I à XXXI, de 1852 à 1884, contenant :

Diagnoses d'espèces nouvelles, par ALEX. JORDAN; *Catalogue des plantes du cours du Rhône*, par FOURREAU; *Flore des Muscinées* par DEBAT. — *Iconographie et description de chenilles et lépidoptères*, par MILLIÈRE. — *Notices sur les Altisides*, par FOUDRAS. — *Coléoptères*, par LEVRAT, CHEVROLAT, PERROUD, GODART, PERRIS, SICHEL, MAYET, DONNADIEU, MULSANT et REY; ABEILLE DE PERRIN, R. P. BELON. — *Notices ornithologiques* par BOUCART, MULSANT et VERREAUX. — *Géologie du départ. du Rhône*, par MÈNE.

CHAQUE VOLUME EST VENDU AU PRIX DE 15 FR.

SE VENDENT SÉPARÉMENT

Tétranyques, par DONNADIEU. — *Chrysides*, par ABEILLE DE PERRIN. — *Larves de coléoptères*, par PERRIS. — *Brévipennes*, par MULSANT ET REY. — *Lathridiens*, par le R. P. BELON.

LYON. — IMP. PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

